*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — 9me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° Ier.) ( 1 ) (1er Janvier 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JEAN. DÉE, né à Londres en 1527, était aimé de la reine Elisabeth qui l'appelait son philosophe. Il s'adonna à la magie, à l'astrologie judiciaire et aux recherches de la pierre philosophale. Il mourut dans la détresse, en 1607, à 81 ans, laissant des ouvrages devenus très-rares.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

« En ce jour insensé d'éternelle visite,
» On se cherche, se fuit, se poursuit et s'évite. »

EN mettant en tête de la constitution du premier jour de cette année cette traduction du distique latin de Lorry, que je plaçai au commencement du premier N° de l'an dernier, mon intention est moins de rappeler que cette traduction obtint le prix offert par un journal à celle jugée la meilleure, que de remettre sous les yeux les dangers qui accompagnent d'ordinaire les corvées cérémonieuses du jour de l'an, et qui, cette année, menacent d'être encore plus graves, si, comme tout le présage encore, ces premiers jours sont sous l'influence d'une humidité catarrhale.

Les Anciens avaient aussi consacré le premier jour de l'année. Le premier et le dernier jour de l'an étaient voués à Janus qui, pour cette raison, portait deux visages. Les Romains, comme nous, se visitaient en ce jour et se donnaient des étrennes, *strenæ*. Pline le dit formellement, liv. 27, chap. V : *primum anni incipientis diem lætis præcationibus invicem ominantur* ; et le chantre des amours, en son style antithétique, Ovide, au commencement de ses *Fastes*, fait allusion à cet antique usage :

*Postera lux oritur, linguisque animisque favete ;*
*Nunc dicenda bono sunt bona verba die.*

Nous sommes loin de condamner une coutume accréditée par les siècles, et dont le retour entretient la concorde dans les familles et l'union dans la société ; mais en la respectant, nous voudrions que la santé ne pût pas être altérée par un excès de zèle dans l'observance minutieuse

des devoirs qu'elle impose. On ne peut se dissimuler qu'en cette saison un rhume est pour les personnes bien portantes une incommodité très-gênante, pour les valétudinaires une grave maladie, et dans plusieurs circonstances un acheminement à la mort. Heureux celui qui, libre des chaînes sociales, étranger aux simagrées du grand monde, à l'étiquette des cours, peut, dans ces jours voués aux assauts de la politesse, se retrancher auprès de son foyer, et les deux pieds posés sur ses dieux lares, un livre de son goût à la main, regarder en pitié la foule inquiète qui s'agite pour se fuir, et se cherche pour s'éviter!

Combien j'aime davantage celui qui, ignorant l'art de se plier à ces convenances ridicules décorées du beau nom d'*usage du monde*, donne à l'étude, aux beaux arts, ce tems qui s'envole si vite, ou, si le ciel ne le dota point de cet amour des lettres, doux charme de la vie, qui mettant à profit jusqu'à ses loisirs, sait s'imposer un travail manuel, s'adonner à l'exercice sans sortir de chez lui, et se créer une active occupation sans courir le risque des intempéries! Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige, il n'a point à se rendre dans ces cercles dorés, où l'on parle sans s'entendre, où l'on fait échange de perfidies, où l'on serre la main de celui qu'on veut supplanter, où l'on immole tous les talens, toutes les vertus sur l'autel du ridicule, divinité chérie des Athéniens et de la nation rivale et héritière de ce peuple ingénieux et frivole. Il ne consume point son argent, son tems et son esprit à remuer sérieusement des cartons peints que l'adulation inventa pour occuper les momens lucides d'un malheureux roi privé de sa raison; il aime mieux, suivant les conseils du philosophe de Genève, et sur les pas d'Emile, armer ses mains du rabot, du maillet, et menuisier-amateur, composer les meubles qui orneront ses appartemens. Il est, nous l'avouerons, une occupation plus agréable encore, dont les produits bien plus rapides semblent éclore sous les yeux, dont le travail exerce plus également tous les membres et remplit par conséquent mieux le but gymnastique qu'on se propose pour l'entretien de sa santé; c'est celle du TOUR, cette ingénieuse machine, dont le travail exige à la fois et la pose inclinée du torse et le mouvement des pieds et celui des mains, et ne demande à l'esprit d'autre attention que celle de diriger l'ouvrage et de goûter le plaisir de le voir se perfectionner presqu'au même instant qu'il est commencé (1). Saisissez la gouge ou le ciseau, vous que des fluides visqueux, qu'une bile concrète menacent d'obstructions; vous que poursuit un génie mélancolique; vous que tracassent une goutte indocile à tous les secours de la Médecine, un rhumatisme opiniâtre, une affection nerveuse dont rien n'a pu suspendre les tourmens; vous, Cacochymes, qu'un rhume punit d'un exercice essayé en plein air; vous qu'enchaîne un travail sédentaire et moral; vous à qui Plutus a confié le soin de nombrer ses richesses pour les autres ou pour vous; et vous-mêmes qui servez les autels du dieu de l'Hélicon, c'est sous la gouge que vous trouverez la rime tardive et rebelle à vos vœux. Mais c'est sur-tout à vous qu'a déclarés incurables l'infaillible Faculté que j'adresse cet avis bien désintéressé; votre faiblesse ne vous permet pas de vous commettre avec la froidure ou l'humidité, de monter un agile coursier, d'armer vos mains d'un tube meurtrier et de poursuivre les hôtes des forêts: mais à une douce température, mollement appuyés sur un plan incliné, vous pouvez sans effort faire tourner le mandrin roulant sous la corde docile, et conquérir, à la pointe du ciseau, un appétit restaurateur, un sommeil balsamique et des forces nouvelles.

Autrefois les hommes d'état oubliaient dans ces distractions leurs fatigues, et tel monarque allégeait ainsi sa tête lassée du poids du diadême. De riches laboratoires étalaient avec profusion les divers outils du *métier* favori; ils étaient plus prisés par leurs propriétaires, que les diamans dont la vaine parure ne rappelle que la servitude de la société, tandis qu'ils devaient à ce travail manuel le recouvrement de leur santé épuisée et le bonheur de se rapprocher du vœu de la nature.

---

(1) Nous avons puisé ces réflexions dans la lecture du *Manuel du Tourneur*, par M. Bergeron, ouvrage en deux vol. in-4°, ornés de planches, qui ne laisse rien à désirer pour l'instruction en ce genre, et sur-tout dans l'inspection de ses superbes magasins, rue de la Barillerie, vis-à-vis la grille du palais de justice. Il est impossible de réunir une collection plus complète et mieux choisie des outils propres à tous les arts. L'imagination s'étonne à la fois et s'enorgueillit de ces inventions auxquelles nous devons les commodités introduites dans la civilisation et il n'est personne qui, en parcourant ces vastes laboratoires, ne soit tenté de faire l'essai de ces ingénieuses machines destinées à ajouter à la dextérité de l'homme réduit aux seuls instrumens qu'il a reçus de la nature. Ce sont, à notre avis, les plus utiles comme les plus jolies étrennes qu'on puisse donner.

Ajouterai-je que cette occupation distrait les jeunes gens des vices compagnons de l'oisiveté dans l'effervescence des passions, et que notre Révolution, en faisant servir pour assurer l'existence, maint talent enseigné pour le seul amusement, a prouvé que ces apprentissages sont non moins utiles et même nécessaires qu'agréables. Puissent ces conseils être reçus d'aussi bon cœur, d'aussi bonne-foi que je les donne, et j'aurai fourni un nouvel argument en faveur de la seule Médecine que je professe, l'hygiène !

La température n'a rien perdu de son relâchement, et nous arrivons à la nouvelle année sans avoir eu plus de quatre jours de gelée et très-faible encore. Ce que l'on a le plus observé parmi les affections dominantes sont des rhumatismes opiniâtres, des rhumes offrant le caractère de coqueluche, des récidives de goutte d'un aspect insidieux, des fièvres intermittentes, beaucoup de flueurs-blanches, quelques esquinancies et encore des croups. Le régime doit continuer d'être tonique, et il faut combattre par tous les moyens la diathèse humide et catarrhale de l'atmosphère; du feu, des vêtemens chauds et légers, de la laine sur-tout, une chaussure imperméable à l'eau, des alimens de haut goût, des boissons spiritueuses ou aromatiques. Le vin de Seguin, qui réunit ces deux indications, semble avoir été inventé pour la température actuelle, et qui est celle que nous éprouvons depuis huit ans dans cette saison. Les femmes se trouveront bien du vin anti-leucorrhéen. On trouve ces deux vins rue Saint-Honoré, nº 378, vis-à-vis le dôme de l'Assomption, chez M. Séguin, pharmacien.

Le 19, tems doux, petite pluie le matin, ciel couvert à midi, nuageux le soir, le vent est du S.-O.; le 20, ciel couvert, le vent soufle du S.-E. au matin, du S. à midi, du S.-O. le soir; le 21, brouillard, pluie le soir, S., S.-O., S.; le 22, petite gelée, assez beau, N.-O.; le 23, brouillard, petite pluie par intervalles, O.-S.-O.; le 24, brouillard, pluie le soir et dans la nuit de Noël, O., O., S.-O.; le 25, pluie, brouillard, pluie très-froide le soir, N., N.-E.; le 26, gelée blanche, le soir neige pour la première fois de l'année, d'abord à petits flocons, puis en assez grande quantité, puis neige fondue pendant toute la nuit, S.-E.; le 27, pluie, neige fondue, grand vent, froid pénétrant, N.-E., N.-O., O.-S.-O.; le 28, humide, petite pluie, le soir ciel serein, lune brillante, fausse gelée. Cependant on croit apercevoir les présages d'une gelée véritable, N.-E. M. S. U.

Depuis le 19 décembre jusqu'au 29 les vents dominans ont soufflé 2 fois N.-O., 3 fois O., 2 f. S.-E., 8 f. S.-O., 6 f. S., 3 f. O.-S.-O., 1 f. N., 5 f. N.-E.

☽ Dernier quartier, le 6.

Depuis le 19 décembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. 00.

— La moindre de 27 p. 3 lig. $\frac{7}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 3 deg. $\frac{8}{10}$ (c.)

— Il est monté à 10 d. $\frac{4}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 deg. — Et pour le *minimum*, 94 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

## FAITS DE PRATIQUE.

### MÉDECINE.

*Du croup.*

ENCORE une victime du croup !..... Marguerite Villecocq, âgée de huit ans, fille unique d'une fruitière, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, nº 20, enfant charmante, d'une figure, d'une douceur angéliques, au teint vergeté de couleurs un peu vives, d'un esprit précoce et cependant sérieux, d'un caractère tout aimable; enfin, comme il semble que cette affreuse maladie les choisisse, fut prise le lundi 9 décembre d'un rhume qui, dès le commencement altéra le son de sa voix qu'elle avait habituellement claire, et qui devint voilée. On consulta vaguement un apothicaire voisin qui, sans voir la petite malade, et sur le rapport insignifiant de la mère, ordonna quelques loochs et du sirop d'ipécacuana. L'affection catarrhale fit des progrès rapides, et la mère, un peu inquiète, me fit prier le 11, à quatre heures du soir, de voir sa petite *en passant.* L'esprit préoccupé de l'idée du croup, qui m'obsède sans cesse depuis mes expériences sur cette maladie, j'y courus aussitôt, et ce ne fut pas sans frayeur que je reconnus sur-le-champ tous les symptômes d'un croup des plus aigus et déjà incurable. Je le dis avec ménagement aux malheureux père et mère; mais je volai chez l'apothicaire consulté, en lui annonçant la mort de la pauvre enfant sous vingt-quatre heures. La fausse membrane était déjà formée, la respiration était sifflante, les yeux sortaient de leur orbite, les joues rouges et ardentes étaient couvertes de sueur, le pouls

était déprimé, tout enfin annonçait une strangulation imminente. Ne voulant néanmoins rien avoir à me reprocher, je fis appliquer par un jeune médecin voisin et plein de zèle, des sangsues derrière les oreilles. Cette évacuation donna un léger soulagement suivi de plus d'abattement. Je fis des insufflations réitérées de poudre impalpable d'alun calciné ( sulfate d'alumine ) dans le larynx au moyen d'un long tuyau de paille. Je fis respirer à l'enfant un gaz résultant d'un mélange d'éther et d'ammoniaque, qui réunis se vaporisent à la seule chaleur de la main et déposent dans les voies aériennes un gaz alcalin propre à fluidifier la fausse membrane formée par la sécrétion de la lymphe à travers leurs parois, et sur-tout à empêcher la concrétion du mucus s'amassant dans les ramifications des bronches. Quelques portions en ayant été rejetées, je donnai l'émétique pour déterminer une expectoration sympathique. Je fis avaler par gorgées, mais difficilement, ce que je pus d'une décoction de polygala; je fis sur le trajet du col des frictions avec l'ammoniaque liquide. La nuit se passa dans ces alternatives de soins infructueux ; le matin je visitai de très-bonne heure la malade et je recommençai les tentatives de la veille, sans pourtant me dissimuler le peu d'espoir de leur succès. Obligé de sortir, je revins deux heures après et je trouvai un changement notable en pire : oppression plus vive encore de la poitrine, voix striduleuse, face ruisselant de sueur, vive altération et impossibilité de boire, yeux convulsifs et comme menaçans, langue blanche, sèche aux bords, couverte d'un enduit muqueux et jaunâtre à sa racine, peau brûlante, la main fréquemment portée à la gorge, urine offrant un sédiment blanchâtre très-considérable (et ces deux symptômes sont caractéristiques), point de selles malgré des lavemens d'abord purgatifs, puis émolliens, pouls ranimé et bondissant, suffocation complète. Effrayé de cet état d'angoisse et des plaintes douloureuses de cette infortunée qui, par ses gestes, implorait des secours en embrassant encore sa mère et une voisine qui lui prodiguait les soins les plus affectueux, je mis dans sa bouche quelques morceaux de glace qui calmèrent sa soif et suspendirent ses tourmens. Mais bientôt ce secours trompeur devint sans effet. Un médecin sexagénaire ( M. Géraud ) consulté, avait ordonné, et l'on avait posé un vésicatoire à la nuque et deux autres aux jambes comme moyen de diversion. On avait également, par son ordre, appliqué une embrocation sur le creux de l'estomac. En désespoir de cause et à toutes fins, affligé de voir périr sous mes yeux cette malheureuse enfant sans pouvoir la secourir ou alléger ses souffrances, j'introduisis, à diverses reprises, dans le gosier, une plume dont les barbes étaient imbibées d'ammoniaque, et que je rapportais chaque fois chargées de débris membranéiformes ou de flocons muqueux; mais malgré toutes nos tentatives, malgré les soins assidus et constans d'une mère éplorée, de bonnes et obligeantes voisines, du jeune médecin, du pharmacien voisin et de moi, l'enfant expira le 12 vers minuit, après quelques convulsions. Le lendemain, ayant obtenu du père la permission de chercher dans les déplorables restes de sa malheureuse fille, de tristes lumières sur la cause de sa mort, l'ouverture s'en fit chez moi devant MM. Albert, Marc, Alibert, Gauthier, médecins, M. Philibert Mouton, chirurgien de la garde impériale, l'élève de M. Marquais chirurgien chargé de constater les décès, et M. Faure, pharmacien. On avait apporté la face, le larynx, les bronches et les poumons, enfin tout le système éthérophage. Le canal aérien incisé longitudinalement, laissa voir à nu un tissu fibreux, blanchâtre, offrant une organisation compacte, et dont la formation commençant dès l'épiglotte se prolongeait jusque dans la bifurcation des bronches dont elle oblitérait complètement les ramifications, au lieu que dans la trachée elle présentait un cylindre creux et d'une contexture tellement solide qu'en le fermant par un fil à l'une de ses deux extrémités on pouvait, à l'aide d'une sonde placée à l'extrémité opposée, l'insuffler et le distendre comme une petite vessie : je l'ai conservé dans de l'esprit-de-vin. L'existence d'une fausse membrane n'est donc pas équivoque et est complètement démontrée. Celle-ci était détachée sur plusieurs de ses points et en général si peu adhérente que le moindre instrument qui eût pu atteindre jusque-là l'eût très-facilement extirpée, et j'explique ces solutions de contiguité par l'effet du contact de l'alcali sur ces différens points, effet insuffisant à raison de la solidification de cette pseudo-membrane, déjà parfaite lors de la demande trop tardive de secours et l'emploi de ce moyen vraiment héroïque. Pour m'en assurer et donner à ma théorie un degré complet de démonstration, je fis les expériences suivantes, qui ont été vérifiées par mes confrères cités. Je mis dans trois petits verres trois différentes liqueurs ; dans le premier du vinaigre, dans le

second de l'eau, dans le troisième de l'ammoniaque (alcali volatil); je mis dans un quatrième de l'alcali volatil uni à de l'éther. Je laissai pendant deux jours macérer dans chacun d'eux une portion de cette fausse membrane : elle s'est durcie dans le vinaigre, elle est restée organisée dans l'eau, et s'est décomposée dans l'alcali volatil, au point de n'offrir qu'une dissolution muqueuse. Dans l'éther la dissolution fut moins complète; mais en chauffant et faisant évaporer l'éther elle offrit bientôt le même résultat que dans l'ammoniaque pur, et si dans le traitement du croup j'associe l'éther à l'alcali volatil, c'est seulement comme véhicule, attendu que si l'ammoniaque se volatilise aisément, l'éther s'exhale plus promptement, se gazéifie davantage et porte plus rapidement l'ammoniaque dans les voies aériennes. Je n'ose assurer que le sulfate d'alumine ait porté une action dissolvante sur la fausse membrene, car mis en contact avec une portion de cette substance dans une petite fiole, il ne l'a en rien altérée, et s'il agit ce ne peut être que mécaniquement et comme absorbant la lymphe par sa grande avidité d'humidité; mais ses élémens qui en font une substance neutre ne peuvent, à mon avis, le faire agir chimiquement sur la lymphe coagulable par l'acide, dont il n'est pas dépourvu, et moins encore sur *la* membrane lorsqu'elle est formée.

On a proposé divers traitemens pour le croup, et parmi les auteurs qui les ont exposés se signalent Hippocrate, Celse, Aretée, Asclépiades, Cælius-Aurelianus, Rodrigues afonseca, Paul d'Egine, Brassavole, Fernel, L. Durel, Méad, Ambroise Paré, Casserius; les arabes Avenzoard, Mesué, Abulcasis, Rhazès, Avicennes; plus récemment et dans nos contrées, Houlier, Th. Fienus, Columbus, Rivierre, Lanzoni, Tulpius, Sharp, Home, Brooches, Rosen, Crawfort, Michaelis, Habicot, Baillou, Marc-Aurèle Severin, Moreau René, Louis; et de nos jours Désessarts, Samuel Bart, Bichat, Schwilgué, Portal, Bauchêne, Double, Poumier, Duffour, Réchou, Chaussier, Pelletan, Bouriat, Giraudi, et tant d'autres dont la nomenclature serait fastidieuse. Ils sont cités et leurs principes sont tour-à-tour discutés les uns par les autres dans les ouvrages qu'à récemment fait éclore l'émulation sur cette grande question, et notamment avec beaucoup d'érudition dans celui publié en 1808, sous le titre de *Traité du croup aigu*, par J. Ch. Fel. Caron, chirurgien joignant à une pratique consommée de vastes connaissances en théorie. On lui doit la justice de reconnaître qu'il a, l'un des premiers, appliqué à la guérison du croup le principe chimique que les acides concrètent, que les alcalis fluidifient les substances gélatinables. Ainsi l'art peut guérir le croup, comme il peut créer des croups factices; mais croire, avec M. Caron, que Van Berger a vu sur cette membrane factice des vaisseaux qui se continuent dans son intérieur, et dont le professeur Chaussier démontre l'existence en les injectant sur des animaux vivans, c'est annoncer une organisation réelle qui répugne aux connaissances positives. Cependant, en reconnaissant sa priorité du conseil de cette application, nous ferons remarquer que nous sommes les premiers qui, donnant la solution du problème proposé par M. Caron, page 29 de son Traité, ayons eu l'idée d'associer l'alcali volatil à l'éther, pour le porter à l'organe malade avec l'air qu'il respire, et plusieurs personnes, auxquelles nous avons conseillé ce mélange, peuvent attester que non-seulement elles se sont bien trouvées de ce moyen, mais que nous avons encore inventé l'art précieux de combiner, par un procédé analogue, différentes substances convenables aux diverses affections de la poitrine. Nous avons dit que ces appareils se trouvent chez M. Vallet, pharmacien, rue du Coq Saint-Honoré, chez qui l'affluence des demandeurs semble parler en faveur du mérite de l'invention.

Parmi les moyens curatifs du croup, nous ne nous arrêterons qu'à ceux le plus récemment proposés : le sulfate d'alumine, le sulfure de potasse, la trachéotomie, le carbonate ammoniacal, l'alcali volatil. M. le docteur Poumier est celui qui de nos jours a reproduit la proposition d'employer contre le croup la poudre d'*alun calciné*, conseillée dans la *Bibliothèque physico-instructive* de 1783, page 284, pour l'esquinancie. Plusieurs observations qui lui sont personnelles viennent à l'appui du bienfait de cet emploi; cependant la bonne-foi dont nous faisons profession, nous oblige de reconnaître qu'il nous paraît avoir un succès plus certain en le donnant dans le cas d'esquinancie avec abcès, que s'il est donné contre la formation ou pour opérer la dissolution de la membrane croupale, et notre opinion repose et sur des faits et sur l'essai que nous avons souvent tenté de l'action de cette poudre mise en contact avec des portions de cette fausse membrane.

Quant au *sulfure de potasse*, ce n'est point non plus un remède nouveau, et une lettre d'un zélé

correspondant de Verdun nous apprend que des médecins anglais qui se trouvent prisonniers dans cette ville, annoncent que depuis long-tems le sulfure de potasse est employé en Angleterre contre le croup, mais qu'on y a renoncé, parce que ce remède n'a pas tenu ses brillantes promesses. Ajoutons que nous ne connaissons pas un seul cas où il ait réussi, et qu'au contraire nous en avons vu plusieurs où il a complètement échoué.

M. Caron reproduit dans une nouvelle brochure (1) sa proposition de la *trachéotomie* qu'il regarde comme l'unique spécifique du croup, comme un présent des dieux, *commentum divinum*. Nous avons émis notre opinion sur ce moyen, et quoique nous ayons lu, relu, médité et le nouvel écrit et même l'ancien Traité du croup du docteur Caron, dont nous admirons la constance, en rendant justice à sa bonne-foi, nous ne pouvons changer d'avis. Pour ne pas répéter les argumens qui le motivent, nous dirons en un seul mot au docte chirurgien en chef de l'hôpital Cochin depuis sa fondation : « Monsieur, en pratiquant l'incision de la trachée vous n'opérez » d'autre effet, en supposant que l'opération réussisse, que de replacer votre malade dans l'état » où il était avant le besoin de la faire; seulement » l'air arrive plus librement dans les canaux destinés à le recevoir; mais alors, comme auparavant » l'opération, l'air, en se décomposant, abandonnera son oxigène qui de même concrétera la » lymphe tapissant les parois des bronches, et » la suffocation renaîtra. Me direz-vous que » vous enleverez cette membrane à mesure » qu'elle se formera, comme vous avez enlevé » celle formée supérieurement dans le larynx et » de la trachée à l'arrière-bouche, ou que l'aspiration en rejette les élémens par l'ouverture » pratiquée? Je vous observerai, Monsieur, qu'une » plaie aussi peu longue est bientôt fermée par » l'afflux du sang qui se coagule, et qu'on ne peut » entretenir le passage de l'air que par une sonde » élastique, bientôt obstruée si elle servait à l'éjection de ces mucosités. La lymphe est d'ailleurs » fournie en bien plus grande quantité par l'incision » des tégumens et du tissu cellulaire parsemés de » vaisseaux lymphatiques. Enfin, de votre aveu, » vos opérés, en cas pareils, sont morts ( p. 15 » des *Remarques et observations sur le croup*, par » J. Ch. Caron ), tandis qu'il est des exemples » de plusieurs croups guéris par des moyens thérapeutiques. Nous publierons dans le premier » N° une observation récente du docteur Fautrel, confirmative de cette vérité. Que répondre » à ces objections ? »

(1) *Réfutation du premier Mémoire de la clinique chirurgicale* de M. Pelletan, etc. — A Paris, chez l'auteur, rue Sainte-Hyacinte, n° 7; et Merlin, libraire, quai des Augustins.

Le *carbonate ammoniacal* a été proposé par M. Réchou, membre de la Société de médecine de Bordeaux, qui assure qu'un morceau de couenne croupale mis dans une fiole qui contenait quatre grains de ce sel ammoniacal dissous dans deux verres d'eau distillée, fut exactement liquéfiés en moins de deux heures. Or, M. Réchou le faisait prendre intérieurement sous forme de rob, et appliquait son mélange avec le cérat sur le cou; mais c'est de son mode même d'emploi que je concluerai son inefficacité. En effet, comment veut-on que ce médicament ingéré par l'estomac et appliqué en liniment avec un corps gras qui bouche les pores de la peau, aille dissoudre une gélatine contenue dans le tube aérien? A dose rapprochée, il cautérisera l'œsophage comme le fait le sulfure de potasse, et augmentera l'inflammation vers ces régions, sans profit; étendu d'eau, il ne peut agir immédiatement; on ne doit tout au plus le regarder que comme auxiliaire, et nous préférons, par expérience, la décoction de polygala dans le lait. L'*alcali volatil* reste donc le moyen en possession du titre de spécifique maintenant éprouvé par plusieurs médecins et toujours couronné par le succès. Nous avons annoncé une observation très-concluante en sa faveur par le docteur Fautrel, nous pouvons en joindre à présent plusieurs autres, tant de nos confrères, que de notre pratique personnelle; mais il faut que ce moyen soit employé dès le premier moment de l'invasion et avant la solidification de la fausse membrane dont il empêche les élémens de se réunir et de s'organiser, car on ne peut s'empêcher de regarder comme une espèce d'organisation cette contexture fibrillaire qui offre je ne sais quelle force plastique qui l'assimile presque aux végétations animales.

Ajoutons à ces procédés rationels quelques modes de traitemens plus empiriques, mais que nous ne proposons que pour ne pas encourir le reproche de céler quelques pièces importantes dans ce grand procès. Il suffit qu'ils aient réussi quelquefois pour trouver place ici.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

CHIRURGIE.

Nota. *Cet article est remis à l'ordinaire prochain, faute d'espace.*

## PHARMACIE.

### *De la Cosmétique.*

*Des Cheveux.* — Le seul article relatif aux cheveux tiendrait plusieurs numéros, si pressés par le tems et l'espace nous n'étions forcés de nous resserrer. On sait que le cheveu (et nous comprenons sous cette dénomination toute végétation capillaire sur le corps) est un tube cylindrique sortant des pores de la peau et renfermant cinq à six fibres abreuvées par un fluide nourricier. Le filament change de couleur en même tems, ainsi un cheveu noir blanchit en entier dans une nuit et au même instant à sa racine et à son extrémité. La *plica*, en exagérant la végétation de ces tuyaux, a jeté un grand jour sur leur organisation; on sait qu'ils ont une racine bulbeuse qui secrète les sucs destinés à les nourrir, et qu'ils sont pourvus de nœuds d'où partent des espèces de rameaux. L'abondance du suc nourricier détermine la quantité et la longueur des cheveux, sa qualité détermine leur couleur. Quand il est insuffisant, ils blanchissent ou ils tombent. La grandeur et la configuration des pores décident le diamètre et la figure des cheveux. Si les pores sont petits, les cheveux sont fins; s'ils sont droits, les cheveux sont plats; s'ils sont tortueux, les cheveux sont bouclés ou crêpus, etc. La *plica* a encore révélé que la transpiration insensible est une des fonctions des cheveux, et cette vérité est attestée par la remarque que les personnes d'un tempérament flegmatique sont sujètes aux engorgemens glandulaires, aux maux d'yeux et de gorge, aux migraines, lorsqu'on rase leurs cheveux, et qu'on a guéri des maux de tête en coupant des cheveux qui par leur longueur secrétaient trop de sucs nourriciers.

On a mis de tout tems un grand prix à la beauté des cheveux, et delà les mille et une recettes de pommade pour les faire croître et épaissir. Celle-là seule aura ce mérite qui aisément élaborée par le bulbe, ira porter dans le tuyau capillaire des principes nutritifs et de facile assimilation pour cet organe émonctoire; la moëlle de bœuf, l'eau-de-vie, le suc d'oignon, celui d'orties, la graisse d'ours, celle d'oie, l'huile d'olives jouissent depuis long-tems de cette réputation.

Quelques personnes, et les femmes sur-tout, ont à se plaindre d'un luxe déplacé en ce genre. S'il ombrage deux joues blanches et potelées ou deux lèvres de rose, c'est une erreur de la nature, et l'art est appelé pour la corriger. Un mélange de chaux et d'orpiment remplit cette indication; mais sa dose et sur-tout la durée de son application exigent une main très-exercée, et nous nous ferons un plaisir de donner quelques leçons sur cet objet dont nous nous sommes particulièrement occupés, en même tems que nous craindrions, en les consignant ici, de voir se renouveller un exemple de maladresse d'un de nos confrères des plus fameux, qui l'an passé cautérisa à Paris le bras d'une jeune personne de Fontainebleau, en voulant l'épiler. Les femmes turques qui ne veulent de cheveux que sur la tête font usage de bains épilatoires dont un ambassadeur de la Porte nous a confié la recette.

La couleur rouge si en honneur chez les anciens qui représentaient Vénus avec des cheveux d'or, est passée entièrement de mode parmi nous, au point qu'elle inspire plus d'effroi que les cheveux blancs qui trouvent grace en faveur de la vénération qui y est attachée. On a cherché également à remédier à ce désagrément; mais il est des teintures qui ne sont pas sans danger, telle est l'*Eau Egyptienne* qui est une dissolution de nitrate d'argent dans une eau aromatisée. L'arseniate de chaux, tant prôné, peut causer des céphalalgies mortelles. On doit également bannir les sucs de jusquiame, de morelle, de tithymale, et toutes les préparations où entre l'acide nitrique. Les feuilles de grenade, le sumac, le quinquina, le brou de noix, la noix de galle et en général les substances riches en tannin, cuites dans le vin ou macérées dans l'huile, noircissent les cheveux sans danger. L'usage du peigne de plomb accélère le changement de couleur et est innocent du moins, s'il ne suffit pas seul.

*Des dents.* — Les dents sont cet utile ornement dont la nature arma la mâchoire de l'homme pour broyer les substances destinées à sa nourriture. Les plus belles sont d'un blanc légèrement bleuâtre, les meilleures sont d'une teinte plus jaune; il est utile pour la mastication qu'elles soient bien plantées, et l'art peut encore ici corriger les écarts de la nature. Nous avons cité dans le Nº XXXIV, 1er décembre 1809, l'exemple de deux dents canines qui se présentant de *champ*, ont été retournées de *face* sur leur pivot, avec un succès qui date de deux ans, par M. *Pernet* qu'on peut traiter d'artiste distingué dans une ville qui cependant compte plusieurs talens célèbres en ce genre. Un dentiste instruit, M. *Laforgue*, a émis dans sa *Séméiologie buccale* l'opinion qu'on peut reconnaître l'état de la santé par celui des dents, et elle n'est point dénuée de probabilité. Il en a avancé une autre moins prouvée, et dont la vérité serait bien plus consolante; c'est qu'il est faux que la cause des convulsions et de la mort des enfans, soit dans la dentition. Un dentiste ingénieux, M. *Fonzi*, vient d'offrir de remplacer, par une pâte métallique inattaquable par l'acidité des sucs gastriques et salivaires, les dents factices d'ivoire d'éléphant ou d'hippopotame. Un dentiste connu par sa profonde érudition, M. *Duval*, compose et vend un opiat dentifrice, et un élixir odontalgique qui ont et méritent le plus grand succès. On vante avec raison l'*élixir de Botot* qui donne à l'haleine le parfum le plus suave. J'ai

recommandé avec succès la poudre de café et la fleur d'orange mâchée à jeun. Aujourd'hui un pharmacien se met sur les rangs pour une poudre destinée à entretenir la beauté et la bonté des dents, et dès son début ses réussites non contestées le placent parmi les inventeurs dont les compositions offrent le résultat le plus avantageux. C'est une heureuse association de substances destinées les unes à enlever le tartre saburrhal des dents et à en polir l'émail, les autres à donner aux gencives plus de fermeté. Cette composition qui commence à jouir à Paris de la réputation qu'elle mérite, est déjà en vogue à Berlin, à Varsovie, à Dantzic, à Vienne où a séjourné l'auteur M. *Edme Fortin*, pharmacien, rue Napoléon, n° 9; et la connaissance que nous avons des élémens de la *Poudre dentifrice végétale*, dont l'auteur nous a confié la recette, nous détermine à en conseiller l'usage qui remplit toutes les indications dans cette partie trop négligée de l'hygiène.

Nous ne pouvons trop proscrire ici l'emploi des acides minéraux qui composent certaines eaux miraculeuses.... pour celui qui les vend. Telle était, par exemple, une certaine *eau de Désirabode* que vient de reproduire, je ne sais quel pharmacien de Nantes, sous le nom d'*eau balsamique*, et qui n'est, malgré sa cherté et son titre pompeux, que de l'acide sulfurique étendu, coloré par la cochenille et édulcoré.

On ne doit point redouter de faire nétoyer ses dents tous les ans, plus ou moins souvent, suivant leur nature, par un dentiste expert et honnête, dont l'instrument explorateur découvre des foyers de corruption cachés et auxquels votre brosse ne pourrait pas plus arriver que remédier. Mais il ne faut pas non plus être trop prodigue de ce moyen. Sans y recourir, les personnes aisées feront bien de soumettre tous les mois leur bouche à l'inspection de leur dentiste. On doit observer, pour les conserver, la propreté la plus rigoureuse, et se laver chaque matin la bouche avec un verre d'eau légèrement animée d'eau-de-vie, et tiède en hiver; on passe sur les dents une brosse molle ou une éponge en frottant horizontalement, et non de bas en haut au risque de déchausser les dents. Après chaque repas on fait bien de se gargariser, et même d'employer le curedent pour débarrasser les dents des petites portions d'alimens qui peuvent être restées dans leurs interstices, et qui y deviennent le noyau du tartre qui cherche à s'y attacher. Nous en avons vu des masses recouvrir les dents, d'une telle grandeur, qu'on les confondait avec le corps même de ces dents dont elles semblaient faire un os continu, et d'une telle dureté, qu'elles étaient à l'épreuve, non-seulement du curedent, mais des instrumens du dentiste, étonné lui-même de la place qu'elles occupaient, après les avoir enlevées. Ajoutons encore qu'on peut, mais avec précaution, et quand l'indication est précise, faire limer ses dents sans danger ou les plomber, pour différer leur extraction; mais ne dissimulons point que l'obstination à conserver des dents gâtées, n'a souvent servi qu'à corrompre les voisines. *Vicini pecoris contagia lædent.*

La corruption des dents reconnaît plusieurs causes, ou disposition naturelle, ou vice d'estomac, ou accident. Si c'est disposition naturelle, l'émail s'use promptement, le corps de la dent resté sans défense se carie, s'ébranle, tombe, quelques précautions qu'on emploie, mais les gargarismes aromatiques peuvent rendre du ton aux gencives qui se raffermissent au point de faire les fonctions de dents. Si c'est vice d'estomac, c'est à la médecine à en reconnaître la nature et à y remédier, d'autant plus promptement que le dérangement de ses facultés entraîne celui de toutes celles de l'organisme entier. Enfin, si c'est un accident, c'est à l'art à le réparer, en les remplaçant pour rendre à l'estomac des moyens de digestion par une bonne mastication, à la voix ceux de la modulation, en les limant, en les plombant, en les redressant, en les arrachant, etc. On a vanté la vertu magnétique pour quelques douleurs de dents, et j'ai vu de singuliers effets des aimans de M. l'abbé *Lenoble*, de même que de l'application sur la dent douloureuse des doigts entre lesquels on a écrasé l'insecte nommé *curculio*, ou imprégnés d'un suintement plus étrange encore.... Toutes ces découvertes sont merveilleuses sans doute, mais sauf le respect dû aux prodiges, je pense que l'hygiène des dents peut se réduire à ces deux mots : si les dents sont saines, de la propreté; si elles sont gâtées, le davier.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

## CORRESPONDANCE.

MONSIEUR, comme on pourrait induire d'un article tiré de la gazette de Halle et inséré dans le *Journal de l'Empire* du 24 décembre courant, la nouvelle de la mort du célèbre docteur Callisen, je vous prie de réclamer contre l'opinion qui en pourrait résulter, d'assurer ceux d'entre vos compatriotes qui connaissent et estiment les talens de cet homme précieux à l'art de guérir, qu'il jouit, dans le sein de sa famille, du bonheur de la santé que mérite l'homme qui a consacré son tems et son génie à un si noble but.

Agréez l'assurance avec laquelle je suis,

Monsieur, votre, etc. L. JACOBSON.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — 9$^{me}$ DE NOTRE RÉDACTION.

(N° II.) ( 9 ) (11 Janvier 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. *6*.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

*Déjanire*, femme d'Hercule, fut aimée du centaure Nessus qui, sur le point de mourir d'une flèche empoisonnée que lui lança le héros béotien dans le moment où il traversait le Pénée, enlevant cette superbe conquête, lui laissa sa chemise teinte de son sang, en l'assurant que si elle venait à bout de la faire porter à Hercule, jamais il ne lui serait infidèle. Hercule étant devenu amoureux d'Iole, Déjanire envoya la fatale chemise à Hercule, qui devenu furieux, se brûla sur un bûcher allumé de ses mains sur le mont Œta. Quelques savans expliquent, et veulent prouver par cette fable l'antiquité de la syphilis, selon eux, connue des anciens.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

L'Année commence, les jours s'écoulent et les jours n'apportent aucun changement à la température : à des nuits pluvieuses succèdent des jours brumeux que suivent à leur tour des nuits tempêteuses et des journées humides. Le catarrhe dégoûtant, la goutte douloureuse, la fièvre aux pas inégaux, le croup suffoquant, compagnons du sombre hiver, continuent à porter le ravage et l'effroi dans nos cités, dans les campagnes, et malgré les promesses rassurantes de la vaccine, la variole impitoyable punit les enfans de l'imprévoyance de leurs parens. Des affections exanthématiques, la rougeole sur-tout, sévissent endémiquement, et des observateurs nous assurent avoir fait la remarque que les éruptions de la petite-vérole volante ont donné des boutons dont l'aréole présente un aspect vaccinique.

La fibre relâchée outre mesure par la continuité de la mollesse de l'atmosphère, dispose à toutes les affections fluxionnaires, et exige l'emploi des toniques, tant dans la diète alimentaire que dans le régime médicamenteux. Les viandes fraîches, le gibier, les épices, les moutardes, le raifort (1), le cresson, le céleri, le

(1) Sous le nom de *raifort* il ne faut pas entendre ce gros radis à pulpe blanche, ferme, moins piquante que son

fromage affiné, les vins méridionaux, le café, les liqueurs alcoholiques, les glaces, le punch sont éminemment indiqués en ce moment pour donner du ressort aux systèmes musculaires et vasculaires macérés et amollis par la constitution atmosphérique qui prédomine depuis plus de trois mois. Ajoutons à ce régime des bains chauds et courts, des frictions sèches, le massement, l'usage de la laine sur la peau, les bains de vapeurs, les linimens spiritueux et aromatiques, des chaussures imperméables à l'humidité, le soin de frotter chaque soir d'eau-de-vie camphrée ou d'eau de Cologne ses pieds qu'on enveloppe ensuite de chaussons en se mettant au lit; une bonne tasse d'hydromel bien chaud, ou d'orgeat bouillant, ou de limonade aiguisée d'eau-de-vie, ou un lait de poule, suivant l'indication particulière du tempérament, de la disposition individuelle, de l'emploi de la journée. Tels sont les conseils que donne l'hygiène et que nous préférons à toute la thérapeutique de la médecine curative.

Des 11 jours que nous venons de compter, le 29 a donné un peu de neige; le 30, froid noir et humide; le 31, ciel couvert, vent du nord tout le jour, froid âpre et glacial à l'heure de minuit qui sépare les deux années; le 1er janvier 1812, glace, beau froid, neige à midi, le soir, pluie neigeuse; le 2, aurore brillante, le soleil fond la neige restée sur les toits; le 3, froid intense et pénétrant, vent du nord; le 4, il tourne au sud, giboulées tout le jour, pluie toute la nuit; le lendemain au matin, vent impétueux, la pluie reprend au soir à verse et dure toute la nuit; le 6, froid humide; le 7, pluie à midi; le 8, assez beau au matin, pluie à midi, et le soir par intervalles, ciel étoilé à minuit. Le vent dominant pendant la décade a soufflé du sud.

M. S. U.

écorce noire, qui n'est qu'une variété des raves ou radis, et qui se cultive; c'est le *raphanus sativus* ou *l'hortensis* de Linnée, racine indigeste pour les estomacs faibles, et qui donne des rapports. Le raifort que je recommande, et que j'appelerais *raphanus arvensis*, ou plutôt *raphanistrum, raifort sauvage*, avec Ventenat, a une racine cylindrique, torse, une saveur bien plus âpre et une propriété plus anti-scorbutique. La moutarde faite avec ce raifort est éminemment tonique, stimulante, stomachique. Nous croyons rendre service à nos abonnés en leur indiquant un dépôt de cette moutarde, rue de Thionville, n° 1, au coin du quai de la Vallée, maison du café, sur la recommandation du docteur Jeanb, qui en a fait usage avec succès pour redonner du ton aux divers systèmes.

🌑 Nouvelle lune, le 14.

☽ Premier quartier, le 21.

Depuis le 29 décembre jusqu'au 9 janvier, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. $\frac{3}{12}$.

— La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{7}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 4 deg. $\frac{6}{10}$ (c.)

— Il est monté à 5 d. $\frac{4}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 deg. — Et pour le *minimum*, 93 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

## FAITS DE PRATIQUE.

### MÉDECINE.

#### *Du croup.*

Nous avons dit que l'empirisme avait offert aussi ses moyens au traitement du croup, et par cette expression nous avons entendu non cette aveugle pratique de charlatans accoutumés à placer par-tout la même recette, sans égard pour les symptômes et moins encore pour les épiphénomènes, mais cette expérience qui recueille lentement et en silence les faits, les coordonne, les compare et propose des médicamens dans les cas qu'elle juge analogues, conduite qu'on ne peut improuver dans des maladies nouvelles, inconnues, ou sur lesquelles l'observation n'a point encore dirigé son flambeau. Parmi les différens écrits publiés à ce sujet, nous en citerons un qu'on n'accusera pas de prolixité. Cette *notice sur le croup* est du docteur *Bouriat*, de Tours, dont on connaît le laconisme aphoristique : elle se compose de quatre pages. Son traitement consiste en vésicatoires (1), vomitifs et expectorans âcres ou irri-

(1) Nous ne rejetons point l'emploi du vésicatoire comme moyen de diversion, mais toujours fidèles à notre indication, nous préférons aux cantharides le cérat ammoniacal caustique, comme plus propre à dissoudre la viscosité de l'albumine.

tans, à la tête desquels il place le *polygala seneka* ou *de Virginie*; il le prescrit à la dose de demi-once dans huit onces d'eau qu'on fait bouillir pendant dix minutes. On le passe à travers un linge et on y ajoute une once de sirop de violettes et deux grains d'émétique. On donne par chaque quart-d'heure une cuillerée de cette décoction, jusqu'à ce qu'elle ait fait vomir, prise d'heure en heure. Il conseille en outre le liniment volatil ou ammoniacal camphré, en frictions fréquentes, depuis le menton jusqu'aux clavicules, pour aider la résolution des mucosités, et tempérer les contractions des muscles du larynx qui menacent les malades de suffocation. Le docteur de Tours était sur la bonne route comme on voit, mais nous devons nous étonner qu'il se soit arrêté à la porte de la découverte, et qu'il n'ait pas été conduit par ses réflexions mêmes à adresser ses remèdes à l'organe malade; cette réflexion est d'autant plus naturelle qu'en proposant le polygala il remarque son action propre sur l'estomac comme celle de l'ellébore en a une sur la base de la langue, comme les cantharides en exercent sur les voies urinaires. Or, il semble que pour ce motif précisément, il aurait dû préférer l'ellébore au polygala puisque c'est vers la base de la langue que commence et a lieu le désordre dans cette asphyxie. Nous livrons cette conjecture à la méditation des praticiens en les invitant à unir ce moyen à l'aspiration du gaz éthéro-ammoniacal que nous avons proposé.

Le docteur Désessarts, à qui l'art de guérir, qui le regrette, doit plusieurs bons Mémoires, des vues sages et des préceptes hygiéniques embellis du charme d'un style facile et pur, a consacré quelques pages au croup. Dévoué par goût à la médecine des enfans, il devait leur laisser ce gage de son affection et il a eu plus qu'un autre des occasions de bien observer. Il attribue le croup à la coagulation de la lymphe passant de la fluidité qui lui est naturelle jusqu'à une densité telle qu'on la voit dans les substances polypeuses ou membraneuses. Il cite plusieurs exemples de cette coagulation dans différentes cavités du corps; l'une d'elles fut guérie par l'usage continu de l'alcali minéral ou sel de potasse. Il attribue à cette dégénérescence de la lymphe ces palpitations violentes et subitement meurtrières dont on trouve la source dans des cordons polypeux qui bouchent l'aorte et occupent plus ou moins les ventricules, et sa réflexion explique le bienfait connu de l'usage des alcalins dans ces affections trop souvent le désespoir de la médecine. Le docteur Désessarts se fait une question assez piquante : pourquoi les acides qui coagulent la lymphe dans le larynx n'agissent-ils pas également sur toute la membrane glanduleuse qui revêt le palais, le pharinx, l'intérieur des joues, en un mot le système salivaire? C'est, répondrons-nous, parce que cette coagulation doit avoir lieu dans l'endroit où se font et la secrétion accrue de la lymphe et la décomposition de l'air et le départ de l'oxigène. Or c'est dans le canal aérien que se passe ce phénomène, et lorsque l'oxigène de l'air l'abandonne pour aller donner au sang noir rapporté des artères par les veines, et au chyle transmis par la sous-clavière pour l'hématose, la couleur vermeille, tandis que l'azote et un peu de gaz acide carbonique sont rejetés par l'acte de l'expiration. Ajoutez que dans cet acte l'oxigène se trouvant comprimé dans un étroit passage doit nécessairement se porter et agir de préférence sur les parois voisines, au lieu que l'air est, non décomposé, plus à l'aise et plus souvent renouvellé dans la bouche. Cette théorie est au reste celle des angines gluantes, des enchiffrénemens, des rhumes de cerveau, de la formation des tubercules du poulmon, enfin de toutes les affections résultantes de la coagulation de la lymphe. Eh bien! comment se fait-il qu'après avoir été aussi lumineux sur la cause, la définition, le diagnostic, le prognostic du croup, le docteur Désessarts borne sa thérapeutique aux vomitifs, aux purgatifs, aux saignées et aux vésicatoires? Comment prescrit-il les saignées après avoir établi et prouvé que la maladie n'est pas inflammatoire? c'est qu'apparemment il n'est pas donné à la vue des faibles humains d'embrasser un objet sous toutes ses faces.

M. Giraudy regarde le croup comme une phlegmasie, et il diffère en cela de l'opinion de plusieurs nosographes recommandables. Dans cette

hypothèse, il recommande, avec Michaélis, les boissons oximélées, avec Pinel l'inhalation de la vapeur d'eau chaude acidulée de vinaigre, ce qui est en opposition directe avec notre théorie, et ne peut qu'accroître selon nous les accidens. Il conseille aussi d'enduire la peau avec un corps gras, moyen qui nous semble absolument contre-indiqué. Il prescrit les vomitifs et défend les expectorans. Le sulfure de potasse lui paraît merveilleux. Nous avons déjà porté notre jugement sur ce médicament que nous ne pouvons regarder que comme prophylactique, mais qui est inutile et par conséquent dangereux du moment que la maladie est décidée, et dans un instant où le moindre retard est fatal, où l'emploi d'un remède sans vertu fait perdre un tems précieux. Le seul moyen nouveau parmi ceux que M. Giraudy adopte, consiste dans les lavemens drastiques, (avec le jalap dans une décoction de graines de lin), comme révulsif à raison de la sympathie existant entre la région hypogastrique et les voies aériennes; encore en a-t-il pris l'idée dans la nosographie de Pinel, dans la pratique du docteur Tourlet et la théorie de Schwilgué. Mais ce qui est étrange c'est que dans une maladie qui n'admet point de délais, il regarde comme une contre-indication du lavement drastique l'engorgement du tube aérien; nous pensons que dans toutes les phases de cette affection aiguë, ce moyen peut avoir ses avantages. Enfin il propose la trachéotomie dont il fait les honneurs de l'invention à Home, et de l'admission à Crawford, Michaélis, Dureuil, Vicq-d'Azyr, Schwilgué et Chaussier, sans citer M. Caron qui a si courageusement plaidé pour cette opération qu'au reste M. Giraudy ne propose que de même qu'il a tracé les modes de traitement adoptés par ceux qui ont écrit avant lui sur le croup, sans ajouter rien à leurs méthodes.

Il n'en est pas ainsi du travail que vient de publier M. le Dr. Bonafox-Mallet, sous le titre de *Mémoire sur le Croup*, dans la préface duquel il appelle avec une noble et courageuse franchise au public savant du jugement de la Commission, et il faut avouer que ses argumens sont pressans. Sa méthode a quelque analogie avec la nôtre; mais en préférant l'alcali comme moyen curatif, il ne l'a point associé à l'éther pour le porter directement aux conduits aériens affectés. De tous les ouvrages composés *ex professo* sur le croup, celui-ci nous a paru, sans contredit, le plus satisfaisant. Les expériences qui le terminent sont concluantes. Nous invitons nos lecteurs à méditer cet ouvrage qui joint au mérite d'offrir un traitement méthodique, l'énumération de tous ceux proposés par la plupart des écrivains antérieurs. Disons le mot, c'est le premier, le seul traité qui ait frappé le but jusqu'ici, et nous reconnaissons avec un tel plaisir dans la page 208 les élémens de notre idée de l'emploi d'une médecine pneumatique pour le croup, que nous nous applaudissons sincérement d'avoir évité d'encourir le soupçon de plagiat, en publiant notre dernier N° avant la mise au jour de cet ouvrage. Les Mémoires qui ont remporté le prix doivent être bien bons pour justifier la Commission de n'avoir pas couronné celui-ci, et comme Pœdarete qui, n'ayant pu être reçu au nombre des 300 qui composaient le sénat de Sparte, rendait graces aux Dieux de ce que sa patrie comptait trois cents citoyens qui valaient mieux que lui, que le D. Bonafox de Mallet se console de n'avoir point conquis la palme en pensant que la monographie du croup possède sept Mémoires jugés meilleurs que le sien.

Parmi les étrangers qui se sont occupés de cette affection, nous distinguerons Güttfeld qui a eu l'idée de faire respirer le gaz ammoniacal; mais il ne l'a point associé à l'éther, et son action est caustique et trop irritante, lorsqu'il est ainsi isolé, et non mis en expansion par un alcohol éminemment vaporisable, et qui en modifie l'effet.

Bard, médecin à New-Yorck, dont le docteur Ruette a traduit l'ouvrage, Bard, sur les pas de Duglass, propose le mercure comme spécifique du croup, en raison de sa propriété de *corriger l'acrimonie des humeurs*, de fondre les secrétions muqueuses, et particuliérement celles de la bouche et de la gorge, d'agir promptement sur l'organe de la respiration, et ainsi de prévenir la formation de la fausse membrane, ou de favoriser sa séparation et son expulsion lorsqu'elle est formée. La préparation mercurielle qu'il préférait est le calomelas. Un enfant de quatre ans

en prit plus de quarante grains en cinq jours, et fut guéri; on l'unit à un opiat qui arrête la tendance du mercure à s'échapper par les évacuations alvines, et il est rare qu'il fasse saliver. On peut le mêler encore, dit-il, à l'ipécacuana pour empêcher les enfans d'avaler le mucus délétère qui vient du canal de la respiration, et qui est *d'une grande acrimonie*. A travers un style scholastique on démêle chez lui une doctrine qui offre des idées médicales.

Les Anglais ne sont pas les seuls qui aient employé le mercure; M. Jacobson, médecin de Copenhague, en ce moment à Paris, nous a appris que cette maladie rare jusqu'ici en Danemarck, y ayant été observée l'hiver dernier, les professeurs Saxtorf et Klingenberg ont employé avec un heureux succès le muriate de mercure (*mercurius dulcis*) à très-fortes doses, depuis demi-grain jusqu'à un grain par heure, sans qu'on ait observé de ptyalisme. On sait que le mercure n'agit pas sur les enfans avec autant d'énergie que sur les hommes faits, à cause de la laxité de leur fibre. Il paraît qu'il résulte de ce remède une irritation de la membrane muqueuse des intestins où se transporte par métastase la lymphe en dérivant de la muqueuse trachéale, et cette conjecture s'appuie de l'observation que quelquefois il résulte une diarrhée ou même une dyssenterie de l'emploi de ce traitement auquel on associe les vésicatoires. Winslou, que la Médecine vient de perdre, employait avec une efficacité singulière, dit toujours le médecin danois que nous citons, les sangsues, les frictions mercurielles et l'émétique à petite dose dans l'élexir pectoral de Bingelmann, qui contient beaucoup d'ammoniaque. Cette méthode a beaucoup d'analogie avec celle que l'auteur a proposé dans ses *Begtræge zur arzenegkunde*.

Il ne faut pas, au reste, croire que toujours la suffocation produite par le croup soit le résultat de la présence d'une fausse membrane, et que ce soit cet obstacle mécanique qui s'oppose constamment au passage de l'air. Cet obstacle n'existerait qu'autant que ce cylindre albumineux serait plein, solide. Or, les concrétions membranéiformes découvertes par l'autopsie, ont toutes présenté l'aspect d'un tube creux. Il est vrai que des mucosités peuvent en boucher le canal, et c'est le cas le plus ordinaire; mais plusieurs ouvertures ont prouvé qu'il a existé des croups sans membrane et sans mucosités, et seulement par la contraction des anneaux cartilagineux ou plutôt des muscles environnans. Or, ira-t-on pratiquer ici la trachéotomie, et n'est-ce pas évidemment encore à la décomposition de l'air et à l'action irritante de son oxigène libre sur la muqueuse trachéale, dont on connaît la vive sensibilité par l'impression pénible que lui causent les corps solides qui s'y engagent et même une goutte d'eau; n'est-ce pas, dis-je, à cette irritation qu'il faut attribuer cette contraction spasmodique?

L'ouverture de la jeune victime de cette maladie, dont nous avons rapporté l'observation dans le dernier N°, fournit à l'un des assistans (M. Philibert-Mouton), l'idée d'employer contre le croup le moxa volant, qu'il proposait de placer sur différens points des côtes sternales pour obtenir une utile dérivation de la lymphe secrétée par l'irritation existante sur les membranes du conduit aérien. Nous ne nions point l'avantage qu'on pourrait en retirer; mais l'imagination s'épouvante à la seule idée d'un appareil de tortures et des convulsions d'un malheureux enfant sur qui l'un promène le fer et l'autre le feu pour finir par une mort le plus souvent inévitable. Fidèles à notre système favori, nous terminerons cet article qui s'étend comme l'horizon, à mesure que l'on s'avance, et que nous n'avons pas eu le tems de faire plus laconique, par l'exposition des moyens prophylactiques du croup, toujours plus certains, moins hasardeux, plus consolans que l'énumération des moyens curatifs.

M. S. U.

---

### Chirurgie.

Nota. *Cet article est remis à l'ordinaire prochain, faute d'espace.*

---

### Pharmacie.

*De la Cosmétique.*

*Du Teint.* — Les suffrages de nos lecteurs nous animent à poursuivre ce travail au milieu des

découragemens de toute espèce que cherchent à nous inspirer des hommes pour qui les succès d'autrui sont un mal personnel, comme si le bonheur dont jouissent les autres était aux dépens du leur propre. Malheur à ces envieux déhontés qui goûtent moins leur propre fortune, qu'ils ne sont troublés de celle de leurs voisins ! Ils me rappellent toujours l'apologue grossier mais naïf du quinze-vingt qui promenant ses mains sur un dinde qu'on lui avait servi pour obtenir qu'il fût content une fois dans sa vie, au lieu de jouir en paix de son tête à tête, s'écria : *les autres ont donc un veau !* Continuons notre travail sans plus jamais en être détourné par ces tracasseries, rassurés sur l'importance de la matière que nous traitons par cette maxime d'Hippocrate : *Quin et sanorum cura, venustatis causâ, suscipienda est.* ( Coï præcep. )

Le teint est la couleur propre à la peau. Certains peuples ont le teint noir, d'autres olivâtre, cuivreux même. Les hommes ont généralement le teint plus brun que celui des femmes. On dit qu'une femme a un beau teint quand elle a la peau blanche et les joues d'un rouge vermeil. C'est l'attrait qui frappe le premier et qui dispose le plus probablement à juger de l'état de la santé. Anacréon et mille poëtes sur ses pas, ont chanté le *teint de lis et de rose* de la reine des amours, et ce qui faisait le charme du célèbre tableau de la Vénus Anadyomène d'Apelles, était l'éclat de son teint nuancé par la pudeur, dans ce moment où sortant du sein des mers elle s'étonne d'être nue, et semble confuse de ses appas qu'elle ignore. Le teint est à une jolie femme ce qu'est un rayon de soleil sur notre monde ; il anime la création dont il fait ressortir les beautés.

Les excrétions habituelles de la peau unies aux émanations atmosphériques, produisent ce vernis onctueux et diversement coloré qui ternit la peau, et auquel on a donné divers noms suivant leurs différentes causes ou leur ressemblance avec différentes substances dont elles rappellent le souvenir. Ainsi la peau semble parsemée de son, de lentilles, de taches de vin, de bile, de hâle, etc. Ces légers accidens, dont le charlatanisme prétend trop souvent la guérison, peuvent, s'ils sont mal traités, en produire de très-graves ; et telle dartre rebelle, tel érysipèle incurable ne doivent qu'à l'insouciance ou aux traitemens empiriques le caractère qu'ont acquis de simples efflorescences cutanées.

Il n'est permis aux hommes de s'occuper de leur teint que sous le rapport de la santé. Ainsi une éruption boutonneuse, des taches jaunâtres, des dartres volantes, la goutte rose annoncent un vice humoral qu'il est important de combattre par des remèdes appropriés. Hors ces cas pathologiques, un homme ne doit connaître de cosmétique que l'eau pure. Quelques hommes sont dans l'usage d'y joindre un peu de vinaigre ou d'eau de Cologne pour appaiser, comme on dit, le feu du rasoir, et cette méthode n'a rien de dangereux ; mais l'art de plaire qui appartient de droit exclusif aux femmes et qui n'a rien de condamnable, puisqu'il prouve le prix qu'elles attachent à nos hommages, les autorise à s'occuper davantage des moyens de relever leur beauté et par conséquent de donner un soin particulier à leur teint. C'est donc elles que cet article regarde particulièrement.

Si les femmes étaient restées sous l'empire de la nature, au lieu de se laisser subjuguer par le despotisme de la mode ; si levées avec l'aurore elles se couchaient avec la fin du jour, l'eau pure des fontaines suffirait pour entretenir leur teint et raffraîchir des attraits dont elle répéterait l'image. Mais l'art a tout changé ; il a créé des miroirs pour réfléchir les toilettes savantes ; fuyant l'éclat importun du soleil, c'est dans la nuit que les femmes passent leurs plus beaux jours, et leur peau étiolée a besoin de fards pour être animée, de pommades pour réparer les ravages du fard. Ajoutez à ces désordres dans la distribution des tems, du sommeil et de la veille, les intempérances de la table, les ardeurs effrénées du jeu, de la danse, de l'ambition, de la volupté, de toutes les passions portées à leur comble, les écarts de régime en état de santé comme de maladie, des grossesses sans ménagemens, des accouchemens, des nourritures, des sevrages sans précautions, puis étonnez-vous encore qu'il faille recourir à l'art pour conserver quelques fragiles appas, quand on a violé toutes les lois de la nature ! En vain voudriez-vous professer avec elles

les dogmes conservateurs de l'hygiène; elles sont convaincues, mais le plaisir l'emporte, il a parlé et sa voix séduisante a porté le désordre dans les sens; son souffle a fané toutes les roses de la santé.

Le teint est ce vernis de fraîcheur qui donne la vie à l'ensemble du tableau, mais son coloris doit varier avec les différentes parties du corps. Les mains, les bras sur-tout, n'admettent pas cette nuance rosée qu'on admire sur les joues, et si Dupaty a dit, en parlant de la Vénus Médicis, qu'on croit voir une rose tomber de l'extrémité de chacun de ses jolis doigts, il a plutôt voulu peindre la beauté effeuillant les roses du plaisir, que le genre de couleur convenable à la main de la mère des amours. On vante diverses pâtes propres à entretenir la souplesse de la peau, nous n'en avons point de meilleure que celle connue sous le nom de *pâte d'amande liquide du Palais Royal*, et qui se trouve en effet chez B. Pollet, professeur de harpe, au Palais Royal, galerie de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Lycée. Le célèbre Vicq-d'Azyr en fit l'analyse, et sur son rapport elle fut approuvée par la Société royale de médecine; elle blanchit et adoucit la peau, elle prévient les gerçures et elle a sur les autres pâtes analogues l'avantage d'être incorruptible. Les docteurs Pinel, Alibert et Roques lui ont donné leur assentiment auquel je m'unis de tout mon cœur. Mais l'envie ne manquerait pas d'incriminer nos suffrages si nous ne nous hâtions d'ajouter qu'il est encore plusieurs préparations cutanées dont on peut user avec avantage; les bains de lait, l'eau de *chair*, l'eau de mouron, les pleurs de la vigne, le suc de melon, l'eau distillée sur le miel, l'eau de mer (1), le jus laiteux de l'orge encore verd, l'eau de graine de lin à laquelle on ajoute par pinte 20 gouttes de baume de la Mecque, rendu soluble par un *oleo-saccharum* ou une émulsion, ou seulement un jaune d'œuf, *l'eau de Ninon* étendue d'eau, et quelques autres recettes dont nous rendrons compte dans le premier numéro, sont les cosmétiques à la fois les plus innocens et les plus favorables à l'indication à remplir, et nous sommes certains du moins de n'avoir pas offert des moyens dangereux à la crédulité inconcevable des belles ou de celles qui aspirent à l'être.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

(1) Cette eau efficace en lotion, pour plusieurs affections de la peau, se trouve rue Saint-Honoré, n° 300, chez M. Boutin, marchand.

## CORRESPONDANCE.

Le *Journal de Paris* si vanté pour sa modération et son urbanité, a admis le 6 de ce mois une diatribe virulente, dirigée contre moi, et dont le *Bulletin de Pharmacie* de ce mois a déclaré avoir refusé l'insertion. M. Fournier *et compagnie* ont employé trois mois et deux pages pour répondre à ma défense des pharmaciens calomniés dans ce Bulletin, par un article émis sous la même *raison* Fournier. Seul, en cinq minutes, en vingt lignes, je vais leur prouver que leur colère annonce leur défaite, et qu'abandonner la discussion du fonds d'une cause pour recourir à des personnalités, démontre qu'on désespère du gain de son procès.

M. le docteur Fournier prétend que *je ne l'épargne dans aucune de mes Feuilles*. Or, depuis la seule réponse que je lui ai faite, il y a trois grands mois, je n'ai pas prononcé son nom, et j'en atteste mes lecteurs. Ce reproche est mal-adroit, et prouve seulement sa complaisance pour l'un des rédacteurs du Bulletin, dont il n'est que le prête-nom. Eh! bon dieu, que dirait Molière s'il voyait un grave docteur être le très-humble signataire d'articles de M. Purgon?

Allons au fait, M. Fournier, et élaguons les injures. Tout ce que vous m'écrivez *sous la dictée d'un pharmacien* ne me fera pas changer d'opinion, et je persiste à dire que l'équité m'imposait le devoir de démontrer que le critique qui prétendait voir la pudeur outragée dans le *Prospectus* de M. Dupont *son confrère*, l'avait bien autrement violée dans l'annonce fastueuse d'un aphrodisiaque; car il avoue dans le *Bulletin de Pharmacie* de février dernier, *avoir fait du cachundé et en avoir fait usage*. Toute votre déclamation ne me prouvera pas que tous les pharmaciens et notamment l'auteur des articles signés de vous, n'ont pas de formules secrètes, des recettes propres à chacun d'eux exclusivement. Or il faut être sans péché pour oser jeter la première pierre.

Messieurs, attaquez mon style, je n'ai aucune prétention à ce genre de mérite. Les gens instruits et de bonne foi m'entendent; ce n'est que pour eux que j'écris. Au reste, je ne veux point abuser de ce que je me bats sur mon terrain, et dois-je répondre nominativement à un aggresseur qui par état est accoutumé à ne pas regarder son homme en face?

MARIE DE SAINT-URSIN.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Almanach de santé*, ou Étrennes d'Hygie aux gens du monde, pour 1812. — Petit in-12 de 476 pages, avec fig.—Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.—A Paris, chez Barba, au Palais-Royal; D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

En annonçant cet opuscule, imiterons-nous ces faussaires dont nous avons instruit le procès, et qui à l'aide d'un frontispice nouveau, donnent pour neuf un vieil ouvrage? Non. Persuadés que le texte de ce petit guide de santé a besoin d'être médité avant d'être remplacé par des instructions accessoires, nous avons laissé subsister en entier, encore cette année, le corps de l'ouvrage dans cette édition qui, outre un calendrier nouveau, n'ajoute à l'édition de l'an dernier, qu'une préface nouvelle, un rapide aperçu des progrès de l'art de guérir en 1811, et la liste des centenaires de cette année, que nous avons jugée utile à publier, parce que c'est toujours un bon exemple à indiquer et à suivre. Nous invitons donc ceux de nos lecteurs qui ont acheté cet almanach l'an dernier, à s'en abstenir cette année, pour ne pas encourir leur reproche de les avoir entraînés *bis in idem*, comme nous engageons ceux qui ne l'ont pas acquis à s'en faire présent, et notre franchise tournera certes à notre avantage, si ceux à qui nous donnons ce dernier conseil sont aussi fidèles à le suivre, que les premiers à suivre l'avis contraire.

M. S. U.

On annonce un ouvrage de médecine contenant une explication, sinon très-nouvelle, du moins bien singulière et plus précise que celles analogues déjà émises, de la cause des maladies. Si l'on en croit cette étrange étiologie, toutes les maladies sont dues à la présence de vers propres à chacune d'elles. Nous avons noté, page 172 du dernier N° XXII, 1er août 1811, l'opinion des savans Leuwenœck, Hartsœker, N. Andry, Langius, Deidier, Dessault et Lesser, qui ont cru que chaque maladie avait son insecte particulier, son principe animé; nous avons dit que M. Morel de Vindé expliquait par la présence des vers, cause et non effet de ces maladies, le tournis des moutons, la ladrerie des porcs, la gale des chiens, le farcin des chevaux, la phthisie d'un bélier traités en effet avec succès par la fleur de soufre et le foie d'antimoine; mais ce qui donne un degré particulier d'intérêt au système du nosographe moderne, c'est qu'on prétend qu'il a découvert, et qu'il offre de prouver à l'aide du microscope, que les insectes propres aux maladies contagieuses sont ailés, et que sans nous en douter, en ouvrant seulement la bouche, nous aspirons à chaque moment avec l'air atmosphérique ces hôtes dangereux qui doivent payer de notre mort l'hospitalité qu'ils reçoivent de nous. Ce système a quelque chose de spécieux, et il aurait le mérite d'expliquer beaucoup de questions ardues, de phénomènes incompréhensibles, de faits restés sans éclaircissement jusqu'à nos jours; mais attendons que ce fait lui-même soit constant et avéré pour le prendre pour guide dans l'explication de ceux qu'il est appelé à éclairer.

M. S. U.

## AVIS.

Nous recevons à l'instant une lettre de M. Caron, si connu par son dévouement à la trachéotomie, et quoique le style en soit un peu acerbe, nous la publierons par ce qu'il s'agit d'un point d'examen d'une question importante dans l'art; et pour qu'on ne nous accuse point de céler quelque pièce que ce soit, contraire à notre opinion dans l'instruction de cette cause. Autant nous nous ferons un devoir de rejeter les discussions polémiques, à l'exemple de MM. les Rédacteurs du *Bulletin de Pharmacie*, que nous remercions de cet acte de modération, autant nous accueillerons avec intérêt et reconnaissance tout ce qui aura la science pour objet. C'est dire que nous n'opposerons plus que le silence à la correspondance de M. Fournier et consort, quelques nouvelles attaques qu'ils essayent. L'ordre d'envoi des articles qui nous ont été adressés nous impose la loi de publier avant la lettre de M. Caron l'observation sur le croup, par M. le docteur Fautrelle, que nous avons déjà annoncée.

M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — 9me DE NOTRE RÉDACTION.

( N° III. ) ( 17 ) ( 21 Janvier 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LE cardinal Dubois appartient en quelque sorte à la Médecine puisqu'il était fils d'un chirurgien de Brive-la-Gaillarde dont le nom semble avoir influé sur les destinées du trop pétulant prélat. Aimé du duc d'Orléans dont il avait été le précepteur, il fut employé en Angleterre et en Hollande par ce prince devenu régent, à des négociations, dont il s'acquitta avec intelligence. A son retour il fut nommé secrétaire-d'Etat et archevêque de Cambrai; puis cardinal et ministre. Il est mort en 1723, à 66 ans. Ses mœurs étaient en contraste avec sa robe, mais on ne peut lui refuser beaucoup de talent.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

JAMAIS on ne put mieux apprécier qu'en ce moment toute l'influence de l'atmosphère sur la santé, et le Médecin observateur pénétré de la vérité des préceptes du vieillard de Cos, longuement médités, voit avec satisfaction se vérifier les maximes qu'il nous a léguées dans ses ouvrages immortels et sur-tout dans son traité de l'*air, des eaux et des lieux.* Toutes les maladies sans exception offrent un caractère *passif* selon la nomenclature adoptée dans notre *Manuel de Santé*, et c'est sur-tout dans une telle température qu'on peut, auprès du lit du malade, juger bien mieux le mérite de l'emploi d'une telle nosologie. Les affections dominantes sont toutes lymphatiques, et la macération de la fibre par l'humidité de l'air complique la plupart des affections d'épiphénomènes leucophlegmatiques, et donne sur-tout dans les convalescences à la peau qui recouvre les extrémités un aspect œdémateux. Il est permis sans doute, il est utile de noter ces signes, mais on se tromperait bien si se bornant à faire une guerre de symptômes, on s'en laissait imposer par ces apparences sans porter ses moyens de guérison jusque vers l'affection constitutionelle. Une autre vérité dont la pratique seule révèle le secret, c'est que la sensibilité émoussée par l'infiltration des différens tissus les rend moins accessibles à l'action des médicamens, et nous sommes au milieu de cette constitution brumeuse

semblables à ces habitans des vallons et des bords des étangs, dont il faut réveiller la torpeur par des drastiques et stimuler l'irritabilité par le concours des moyens les plus actifs. Tel homme d'un tempérament bilieux-sanguin, que dans l'ardeur de la canicule deux grains d'émétique superpurgeaient, ne serait peut-être pas ébranlé par le double de cette dose en ce moment où des mucosités glaireuses tapissent la membrane du conduit alimentaire et énervent la sensibilité de ses houpes nerveuses.

On a fait l'observation que cette disposition à l'infiltration aqueuse s'est fait sentir jusque dans les grossesses dont plusieurs se sont compliquées d'anasarque. *Sauvages* a signalé ce genre d'hydropisie sous le nom de *phlegmatia gravidarum*, et *Cullen* sous celui d'*anasarque oppillée*. Ces infiltrations qui précèdent l'accouchement se terminent d'ordinaire avec lui et sont moins dangereuses que celles qui surviennent après la couche et que *Doublet* désignait par l'expression d'*infiltration laiteuse*; cette collection d'eau est due ordinairement à la compression exercée par la pesanteur du fétus dont le volume s'oppose à l'ascension, au retour du sang, mais ici elle est causée par l'absorption du fluide surabondant dont l'air est imprégné, et elle se remarque également dans les êtres mêmes qui n'ont point une débilité organique. C'est ici le triomphe de l'hygiène et de la diète. *Humiditas per prodeuntia, requirit dietam siccissimam*, a dit l'oracle de la Médecine que nous invoquions toute à l'heure. *Popul.*, p. 702, 118, tom. 2.

Parmi les affections de ce moment nous devons en signaler une de l'invasion la plus insidieuse et de l'issue la plus rapidement funeste. Elle débute par une constriction douloureuse du gosier, un mal de gorge simulant l'aspect croupal, peu de fièvre, perte d'appétit, somnolence, mal de tête. On tient peu de compte de ces symptômes peu alarmans, et du huitième au neuvième jour le malade s'éteint, offrant après sa mort une face pâle et comme gonflée, des lèvres blafardes, des yeux infiltrés et des mucosités écumeuses autour des lèvres et des narines. Les enfans ne sont pas seuls attaqués de ce mal qui fait des ravages sur-tout à Nanterre; une personne de 22 ans en est morte il y a quelques jours dans ces environs et l'ouverture a montré une mucosité épaissie tapissant jusqu'aux dernières ramifications des bronches; l'ipécacuana dès l'invasion ou même l'émétique, les lavemens stimulans, les rubéfians de toute nature sur la peau, les moxa volans, les sinapismes à la plante des pieds, les vésicatoires aux jambes, un breuvage aromatique et aiguisé, tel que l'arnica montana émétisé, les gargarismes et les breuvages légèrement alcalins, tel est le traitement spécifique de cette endémie meurtrière dont le traitement doit être analogue à celui du croup dont elle participe.

Les croups continuent à sévir aussi *endemico more* et sembleraient justifier les clameurs des anti-vaccinistes qui prétendent que cette affection ne s'est naturalisée en France que depuis l'introduction de ce mode d'inoculation, dont ils soutiennent que les piqûres ne suffisent pas à expulser complètement le germe variolique, ainsi que le fait l'éruption pustuleuse de la petite-vérole, et que cette humeur se portant à la gorge y coagule la lymphe. Sans adopter cette théorie, nous reproduirons la proposition que nous avons déjà faite de récidiver l'opération de la vaccine par excès de prudence, en ne regardant ce préservatif que comme temporaire jusqu'à ce que l'expérience ait décidé sa propriété prophilactique à toujours, et nous conseillerions par exemple, de la répéter à tous les septenaires, avec d'autant moins de risque que la vaccine ne prend pas sur les êtres qui ont déjà payé le tribut à la petite-vérole, et que si elle prend une seconde, une troisième fois on est porté à croire qu'un germe variolique resté vient de se reproduire et que l'individu aurait pu, malgré la vaccine subie, éprouver encore une petite-vérole; ce qui n'est pas plus surprenant et est tout aussi naturel que de voir une personne essuyer une, deux et même trois fois la petite-vérole naturelle, phénomène qu'on ne peut nier sans mauvaise foi. Ajoutons qu'on a remarqué que le croup se complique très-souvent d'éruptions cutannées imparfaites, que souvent il se déclare après une rougeole, une fièvre scarlatine avortées et toujours après une répercution de transpiration et qu'on guérit l'enfant

comme par enchantement, si l'on parvient à faire reparaître l'éruption supprimée ou la transpiration arrêtée.

La météorologie des dix jours que nous venons d'observer est presque en tout point semblable à celle des jours précédens et que nous avons signalée. Le vent dominant a été du sud et a très-peu souvent passé au rhumb nord; le 9 janvier, belle journée, froid sec, mais peu intense; le 10, assez beau, plus doux; le 11, gelée superbe et qu'on croirait franche, le soleil brille et l'air est vif, mais dès le soir le vent retourne au sud et la nuit amène une pluie neigeuse; le 12 au matin, neige qui fond dans la journée; le 13, ciel triste et sombre, pluie tout le jour; le 14, aurore assez belle, brouillard au soir; le 15, quelques flocons de neige fondue; le 16 et le 17, air humide et doux; le 18, sec et assez beau le matin, brouillard froid et pénétrant le soir. Les affections goutteuses, la rougeole, la petite-vérole, les maux de gorge, les rhumatismes, et en général les fluxions, sont les maladies dominantes. Le régime soit diététique, soit médicamenteux, doit être éminemment tonique.

M. S. U.

☺ Pleine lune, le 28.

Depuis le 29 décembre jusqu'au 9 janvier, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig.

— La moindre de 27 p. 10 lig.

Le thermomètre est monté à 4 deg. $\frac{5}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 3 d. 00. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 deg. — Et pour le *minimum*, 97 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

## FAITS DE PRATIQUE.

### MÉDECINE.

#### *Du croup.*

Nous avons reçu tant d'observations sur cette insidieuse maladie, la discussion sur son traitement paraît tellement intéressante à toutes les classes de lecteurs, que nous éprouvons l'embarras des richesses au milieu des envois qui nous sont faits journellement, et que pour ne pas fatiguer nos abonnés par une lecture monotone, bien que sur un sujet important, nous nous croyons obligés d'élaguer les articles que nous avons reçus et de ne donner que ce que chacun d'eux contiendra de piquant ou de nouveau, pour ne pas répéter à satiété ce que nous ou d'autres avons déjà publié. Ce motif nous fera syncoper à regret et l'observation du docteur Fautrelle que nous avions annoncée, et la lettre de M. Caron, qui ne peut attribuer à mauvaise volonté cette soustraction involontaire et commandée par les circonstances. Nous en ferons autant des autres articles dont nous remercions les auteurs en les priant de nous pardonner une mutilation sans laquelle il nous aurait été impossible de publier leurs divers travaux. A la suite de ces recherches, nous donnerons le *Traitement préservatif du croup*, dont nous avons promis l'exposition.

Nous mettrons à profit cette occasion pour nous justifier de n'avoir pas cité deux auteurs qui ont écrit sur le croup. L'un est M. le docteur Daignan vétéran noblement vieilli sous les drapeaux d'Hippocrate, et qui a manqué aux dignités, si les dignités lui ont manqué. Nous lui devions même une double mention dans notre dernier n°, comme écrivain sur le croup et sur la cosmétique; il n'a pas dédaigné sous ce dernier rapport d'être l'inventeur de gants propres à conserver la peau des bras et des mains. Quant au croup, il a prouvé, dans le second volume de ses *Centuries médicales*, que cette affection est plus anciennement connue qu'on ne le pense, qu'elle n'est point inflammatoire, et en interdisant la saignée, il conseille les vomitifs donnés dès l'invasion et avant la formation de la pseudo-membrane. *Suum cuique.* Le second écrivain dont nous n'avons point cité le travail, est M. Double, et nous ne nous consolerions pas de cette omission, si nous ne pouvions nous excuser sur l'ignorance où nous étions qu'il fût déjà publié. Ce traité très-volumineux a obtenu, comme on sait, une des trois mentions honorables dans le grand concours ouvert sur cette maladie, par les ordres de S. M. I. et R. M. Double la fait précéder d'un *Essai sur les monographies et sur la meilleure manière de les rédiger.* On trouve cet ouvrage chez Croullebois libraire, rue des Mathurins, n° 17. Son prix est

de 6 fr. et 7 fr. 50 c. franc de port. Il fera honneur à son auteur dont les premiers pas en médecine ont présagé les succès, et qui a débuté dans la carrière comme beaucoup de médecins s'honoreraient d'y finir. M. S. U.

### *Observation d'un Croup.*

L'enfant de M. Renault, rue Geoffroy-Lasnier, N° 25, âgé de six ans, d'une constitution délicate et molle, n'ayant cependant pas trop d'embonpoint, joua le 15 décembre dernier dans son jardin par un tems humide et après la pluie; il venait de finir son repas de midi; une heure après on le rappelle pour le conduire à l'école: ses vêtemens étaient humides, ses bas très-mouillés ainsi que ses chaussons de lisière, garnis d'une semelle de cuir fort, comme les portent les enfans.

Sa grand'mère qui en a soin depuis qu'il a perdu sa mère, lui fit retirer ses bas et ses chaussons; on réchauffa ses pieds, tandis qu'on fit sécher au feu ses chaussures, et ensuite on le conduisit à son école. Le soir il se plaignit de mal de tête, et de peu d'appétit; il dormit cependant bien. Le lendemain 16, en revenant de l'école, il se plaignit encore et commençait à tousser; il voulut se coucher, après avoir très-peu mangé à dîner. Le soir il eut de la fièvre, et beaucoup plus de céphalalgie. On manda M. Pain, chirurgien ordinaire de la famille. Il ordonna une boisson pectorale. Le lendemain 17, fièvre plus intense, toux plus forte, et le soir éruption scarlatine. L'enfant dormit très-peu la nuit. Le 18, au matin, l'état empire. Le malade se plaint et ne peut tousser, la voix est très-altérée.

M. Pain revoit son petit malade à 4 heures, et le trouve près de suffoquer. Il lui applique quatre sangsues derrière les oreilles, et un vésicatoire à la région épigastrique: *l'éruption était presqu'entièrement disparue.* M. Pain demande en outre qu'on appelle un médecin. J'arrive à cinq heures, et je trouve le malade, la tête renversée, ne respirant qu'avec peine, et avec ce sifflement particulier que l'on a comparé à celui que fait le coq après avoir chanté. La face était tantôt très-pâle, tantôt presque bleue. L'enfant ne pouvait parler que très-bas et disait qu'il allait mourir, qu'il était étranglé. Le pouls était très-fréquent et petit. La langue était converte d'un enduit muqueux très-épais. Je ne pus méconnaître le croup, j'en instruisis M. Pain, et nous arrêtâmes le traitement suivant, qui m'avait parfaitement réussi il y avait dix-huit mois, chez l'enfant d'un marchand de vin du faubourg Saint-Antoine. L'enfant avait pris dans la matinée une solution d'un grain de tartrite de potasse antimonié, il lui en restait encore, nous ordonnâmes de la continuer jusqu'à ce qu'elle finît. Je lui fis poser de suite une espèce de cravate de linge fin et plié en six, bien imprégné d'huile d'amandes douces et d'ammoniaque à la dose de deux gros, sur quatre d'huile; je prescrivis pour boisson, une solution de quatre grains de carbonate d'ammoniaque dans une chopine d'eau, une tasse tout les quarts d'heure, alternativement avec une décoction de deux gros de polygala de virginie dans une chopine de lait; enfin je recommandai de lui faire respirer tous les quarts d'heure, un flacon contenant de l'ammoniaque, et de ne lui accorder ni vin, ni tout autre breuvage acide. Je supprimai le vésicatoire.

Le soir du même jour, je revins voir le malade, accompagné de M. Marie-de-St.-Ursin, qui fut curieux de voir le malade, pour juger de l'intensité de l'affection, afin d'apprécier le résultat d'un traitement qu'il a lui-même recommandé. Il reconnut la même maladie et la trouva même très-caractérisée, quoique le malade se sentît beaucoup mieux. Il m'engagea à unir un peu d'éther à l'alkali volatil. Je suivis son avis, et j'ordonnai d'avoir un flacon contenant ce mélange, sans pour cela cesser de se servir également du premier contenant l'alkali seul. Le malade dormit trois heures dans la nuit. Vers le matin, la respiration redevint très-gênée et croupale, le malade n'éprouvait presqu'aucune sensation en respirant les flacons, il n'en ressentait l'impression qu'aux yeux. Le matin du 19, il y eut un peu d'amélioration, le pouls était un peu moins fréquent. Tous les autres symptômes étaient restés les mêmes. Mêmes prescriptions renouvellées, il avait fini ses diverses boissons, on les répéta. Le soir, même état. On continue ses boissons, j'ordonne 15 grains d'ipécacuana à prendre le lendemain

matin; il y avait eu deux selles légèrement bilieuses, point de vomissement. Le 20, au matin, il existait un mieux sensible; la respiration était beaucoup moins pénible : il y avait eu deux selles contenant des *flocons de mucosités*, point de vomissements. L'enfant sentait très-bien l'impression de l'alkali volatil, il toussait à chaque fois qu'il le respirait, mais il en éprouvait tant de bien, qu'il demandait lui-même les deux flacons. Sa toux n'était plus aussi sèche, il se détachait des mucosités, mais comme tous les enfans, il les avalait. Le même traitement fut continué : la peau du cou était rubéfiée par l'application du liniment volatil. On le continua toujours, mais l'enfant l'éloignait de tems en tems avec ses mains. Le 21, au matin amélioration très-sensible, respiration beaucoup moins génée, pouls développé; l'extrémité de la langue se nétoye; l'enfant tousse; deux selles contenant des mucosités. Même traitement. Le soir l'enfant demande à manger, je lui fais préparer un lait de poule un peu rapproché, avec addition de miettes de macarons. Le 22, le mieux augmente; l'enfant a dormi trois heures; il demande à manger, la langue est presqu'entièrement nétoyée, toux grasse, l'aphonie continue, cependant point de selles. On ne pouvait prescrire les lavements à cet enfant qui n'en a jamais voulu prendre; nous permettons quelques bouillons dans lesquels l'enfant trempera un peu de croutes de pain; à midi un peu de merlan cuit à l'eau. Le soir nouvelle amélioration. Le 23, plus de fièvre, langue belle, toux grasse, peu fréquente; l'enfant a dormi d'un bon sommeil, la respiration est pleine et facile; il y a eu le matin une selle presque dure, dans laqu'elle on aperçoit distinctement des morceaux de membranes; grand appétit. Nous supprimons le collier ammoniacal qui le fait beaucoup souffrir; nous permettons quatre petits repas; dans celui du milieu du jour, il mange un peu de poulet. Continuation du traitement. Le 24, au matin, convalescence établie, point de fièvre, appétit, langue nette, selle solide, mêlée encore de mucosités membranéiformes, l'aphonie diminue beaucoup, encore un peu de toux grasse. Je supprime la dissolution ammoniacale.

L'enfant a pris en tout 36 grains de carbonate d'ammoniaque.

Le traitement que j'ai suivi me paraît très-rationel, il est dirigé particulièrement vers les voies aériennes qui sont le siége de la maladie. J'emploie la substance qui paraît la seule assez puissante pour dissoudre l'humeur catarrhale qui se forme dans la trachée-artère et les bronches. Le bien-être qu'éprouve le malade en respirant l'ammoniaque, indique assez sa vertu. La fausse membrane n'a pas le tems de se former; car il paraît que tous les enfans chez lesquels elle s'est formée, ont succombé même après en avoir rendu une partie. C'est ce dont j'ai été témoin chez un enfant que j'ai traité par une autre méthode il y a deux ans. Voilà la seconde fois que j'emploie mon traitement et qu'il me réussit. Puisse l'expérience confirmer encore davantage ces succès !

S'il est très-heureux d'avoir obtenu cette réussite, il serait encore plus utile de prévenir cette terrible maladie, et je le crois possible. Je pense qu'il suffirait pour cela d'appliquer le traitement que je viens de proposer à tous les cas d'affection catarrhale qui surviennent aux enfans dans les tems froids et humides. Car le croup ne paraît que dans cet état de l'atmosphère, et toujours à la suite d'une affection catarrhale simple. Je recommanderai aux parens d'appeler un médecin dès le début de tous ces rhumes qu'on néglige et qui finissent par devenir des maladies mortelles. Je leur conseille aussi de renoncer à donner à leurs enfans cette vilaine chaussure de lisières qui tient les pieds trop chauds dans l'appartement, et qui fait l'office d'éponge lorsqu'ils marchent dans les rues. C'est un défaut général et qu'on peut reprocher aux femmes. Dans la chambre on a des pantoufles fourées, on marche sur des tapis, on a des chauffe-pieds. Si l'on sort, on met un petit soulier mince, on marche dans la boue, on reste les pieds ainsi humides une partie du jour, et on voudrait ne pas s'enrhumer! Mais ces réflexions me mèneraient trop loin, et cette observation est déjà trop longue.

Fautrelle, D. M.

*Note du Rédacteur.* Aujourd'hui, 20 janvier, l'enfant parfaitement rétabli jouit de la meilleure santé.

Chirurgie.

Nous tenons de M. le docteur Pagès la com-

munication d'un de ces faits dans lesquels il faut avouer que l'art s'indigne de se borner au rôle de spectateur en maudissant son impuissance. Un homme de vingt-quatre ans, d'une stature athlétique, d'une constitution sanguine, jouant avec une petite fille, met dans sa bouche, en feignant de l'escamoter, une de ces assiètes de bois qui composent les petits ménages qu'on donne aux enfans et ayant à-peu-près 15 lignes de diamètre. L'enfant persiste à retrouver son assiète, et met ses petits doigts dans la bouche de cet homme qui, soit volonté, soit hasard, l'avale. L'assiète franchit la route du canal œsophagien, pénètre dans l'estomac, y cause des coliques atroces. L'appétit se perd; des nausées, des spasmes, des vents tourmentent le malheureux qui, pendant quatre mois, est obligé de s'en tenir aux crêmes de ris, au vermicel; passé ce tems il ne peut plus admettre que des consommés, des bouillons, des laits de poules, et enfin de l'eau sucrée qui finit par ne plus passer. Au bout de six mois de souffrances et de cette abstinence forcée, il meurt dans des convulsions horribles. Son autopsie a fait découvrir l'assiète engagée dans le passage du pylore et comme chatonnée. La gastronomie aurait-elle pu sauver ce malheureux? Quand, comment, où fallait-il la pratiquer? M. S. U.

### Pharmacie.

Dans un moment où les affections croupales se multiplient avec une fréquence effrayante, où les affections catarrhales sévissent *more épidemico* ou compliquent toutes les autres maladies, nous croyons rendre service au public en lui annonçant un *sirop anti-asthmatique*, *anti-catarrhal* de M. Garros, pharmacien à Nantes, où ce spécifique a une vogue singulière et un succès attesté par les praticiens de cette ville. Il joint à son sirop un imprimé contenant la manière d'en faire usage. Il nous suffira de dire que les médecins nantais recommandent d'en accompagner l'emploi de celui d'une décoction de la vigne sauvage. Nous l'avons personnellement éprouvé ainsi que quelques autres médecins de Paris, et notamment les docteurs Duffour et Albert et nous lui devons la justice d'avouer qu'il a répondu à nos espérances. M. S. U.

## VARIÉTÉS.

Sous la vaste plaine du faubourg Saint-Germain que couvrent les rues de Saint-Jacques, de la Harpe, de Tournon, de Vaugirard, l'Odéon, l'église de Saint-Sulpice, le Panthéon, le Val-de-Grâce, l'Observatoire, et bien avant jusqu'à Mont-Rouge, sont d'immenses carrières dont la première origine semble dûe au besoin d'extraire des pierres pour élever les édifices qui s'élèvent sur cette partie du sol de la capitale. De sorte, comme l'a dit Mercier, que tont ce qu'on voit en dehors, manque essentiellement dans la terre aux fondemens de la ville. Ces fouilles faites d'abord au hasard et sans choix, parce qu'il n'était pas probable que les habitations de Paris s'étendraient jusqu'à cette distance, ont été depuis régularisée, tellement que chaque rue souterraine correspond à la rue supérieure, et que les n$^{os}$ des maisons ont en bas des n$^{os}$ correspondans. A ce moyen il ne se fait point un éboulement qu'au même instant on ne puisse savoir où doit s'appliquer le remède. Eh! sans cette précaution quelle serait la sûreté d'habitations posées sur des abîmes!! Des voûtes ont été taillées dans le roc pour établir des communications et figurer dans ces profondeurs le dédale des rues de Paris, et quand des excavations antérieures ont empêché de former ces voûtes aux dépens du sol, l'art est venu en construire ou bien l'on a posé des étais, ou élevé des piliers aux lieux qui ne pouvaient être voûtés. Mais ce que Mercier n'a point dit, ce qui n'eût point échappé à son génie descriptif, ce qui convenait si bien à ses sombres pinceaux, s'il l'eût connu, c'est l'emplacement de Catacombes. Cet hommage rendu aux morts est une idée grande et relilieuse, et l'exécution en est dûe à M. Lenoir, magistrat respectable dont le nom rappelle encore le souvenir de la plus sage administration comme de la plus active police. Lorsqu'une loi bienfaisante, et long-tems sollicitée en vain, eut enfin défendu d'inhumer dans l'enceinte des villes, la translation des ossemens fut ordonnée pour qu'il fût possible de bâtir sur l'emplacement des cime-

tières sans profaner la majesté des tombeaux. Chaque cimetière livra les os confiés à son sein, et M. le Lieutenant de police fit choix des Carrières pour y déposer ces débris des générations accumulées depuis un tems immémorial ; mais il voulut que l'enceinte des divers cimetières fût religieusement conservée de manière que chacun d'eux retînt encore, même en ce lieu, et ses anciens hôtes et le nom qu'il portait autrefois. C'est à ce soin de ne point confondre les races, de ne point mélanger les habitans des divers quartiers de Paris, qu'on doit les réflexions dont on est frappé malgré soi au premier aspect de ces os, et sur-tout des crânes rangés avec une symétrie qui prouve l'importance que mit à cette ordre le magistrat qui présidait à ce funèbre travail. En observant avec attention ce champ des morts, on trouve entre les crânes des différens quartiers de Paris des différences aussi tranchées que celles signalées par Blumenbach et Camper entre le Mongole, l'Hottentot et l'Européen. On distingue éminemment la tête étroite des petits marchands de la Cité, du crâne volumineux et épais des bateliers du Gros-Caillou ou des charbonniers du Port, et malgré le silence imposant de ces lieux en lisant l'inscription : *Cimetière de Saint-Severin*, je croyais entendre la loquacité des avocats de sept heures, la verbosité des procureurs et le babil pédantesque des habitans du quartier latin, comme je n'avais pas besoin d'être averti par l'étiquète, que ces bras contournés, que ces larges machoires appartenaient aux *dames* de la Halle. Bien plus, il faudrait nier toute esprit d'observation si l'on pouvait se refuser à reconnaître dans ces têtes qu'a fournies le cimetière de la Grève, une physionomie scélérate, une profonde dépression à la racine du nez, un front plat, une bouche sardonique, des yeux étroits et pervers, plus d'une protubérance derrière l'oreille, qui décèlent le lieu d'où elles ont été exhumées ; tandis que les fronts arrondis, les orbites oculaires, le bel angle facial, la proéminence de la suture lamboïde et des os propres du nez, l'arrondissement des deux pariétaux, l'élévation du vertex, la juste proportion des mâchoires, l'ovale de la face caractérisent les fortunés habitans de l'île Saint-Louis ou les calmes habitués du Marais. Voyez l'insolence et l'inquiétude peintes sur ces fronts d'aira in, sur ces temporaux ; ne reconnaissez-vous pas ces deux faubourgs turbulens qui signalèrent notre révolution par toutes les horreurs qui l'ont déshonorée, tandis que les autres faubourgs n'offrent que la trace d'un travail constant : là, des manufacturiers ; ici, d'utiles et simples colons dont les apophyses occipitales attestent l'amour des enfans et l'attachement conjugal. C'est là, c'est dans cette enceinte ténébreuse, la vraie terre classique et ton véritable domaine, ô Gall ! que je voudrais entendre tes sublimes leçons, que peut ridiculiser le léger et dédaigneux commensal de la Chaussée-d'Antin qu'un jour ta science jugera à son tour, mais que ne peut contester l'observateur exact et de bonne foi, sans en être ébranlé dans ses principes de morale et de religion.

Dirai-je que des inscriptions semées de distance en distance sur les murs ou suspendues à des pilastres dans ce lieu sépulcral, portent l'effroi dans l'ame de celui qui a le courage de voyager dans ces régions de la mort ?... Non ; du poudreux amas des ossemens séculaires du Charnier des Inocens qui s'élève au milieu de ces débris du genre humain, sort un cri plus imposant encore que ces maximes, et qui fait retentir la voûte de cette terrible vérité :

« Eh ! qu'importe après tout, dans la nuit du tombeau,
» Qu'on ait porté le sceptre ou traîné le rateau ?

M. S. U

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Almanach du Commerce*, de Paris, des départemens de l'Empire français et des principales villes du monde ; par J. DE LA TYNNA, de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, demeurant à Paris, rue Jean-Jacq. Rousseau, n° 20, pour l'an 1812, in-8° de plus de 1000 pages. — Prix, 10 fr. et 13 fr. franc de port pour tout l'Empire. — A Paris, chez *J. de la Tynna*, propriétaire rédacteur, et chez *Ant. Bailleul*, imprimeur-libr. *particulièrement pour le Commerce*, rue Helvétius, n° 71 et *Latour*, libraire, grande cour du Palais-Royal.

Nous n'ajouterons rien aux éloges que nous avons déjà donnés à cette belle entreprise poursuivie avec une nouvelle ardeur et un succès toujours croissant. Voilà la 15e année que cet almanach paraît, et son auteur seul pouvait prouver qu'il était possible d'ajouter au mérite de ce travail par les notices savantes, commerciales, topographiques et toujours intéressantes dont il l'a enrichi.

La réunion des départemens nouveaux, les changemens considérables survenus depuis un an dans le commerce, rendent son acquisition indispensable aux négocians, aux manufacturiers, aux banquiers, à tous les commerçans, comme l'énumération de toutes les administrations, l'organisation nouvelle de l'ordre judiciaire, et la liste de tous

les individus professant titulairement dans Paris l'art de guérir, le rendent nécessaire aux agens d'affaires, aux hommes de loi et aux médecins. Il est peu de classes de la société auxquelles il ne convienne, puisqu'il contient la liste et l'adresse des principaux habitans de Paris qui n'y exerçant point un état, une fonction, un commerce, une profession, y vivent cependant avec une distinction ou des relations qui donnent quelque intérêt à la connaissance de leur domicile. Enfin, il est peu de livres qui justifient plus complètement que celui-ci tout l'énoncé de leur intitulé, et c'est, à notre sens, l'éloge le plus complet d'un bon ouvrage. M. S. U.

*Moniteur rural*, ou Traité élémentaire de l'Agriculture en France, avec des tableaux et modèles d'états propres à se rendre compte des diverses parties de l'administration d'un domaine ; par J. L. E. Deschartres, cultivateur, membre de la Société d'Agriculture du département de l'Indre et correspondant de celle de Paris. — Un vol. in-8° de 500 pages. — Prix 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *Ant. Bailleul*, imprimeur-libraire *du Commerce*, rue Helvétius, n° 71 ; chez *A. J. Marchand*, libr., rue des Grands-Augustains, n° 23 ; et *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Si l'hygiène est une partie de la médecine, ou plutôt si elle la constitue en entier, ainsi que nous en professons l'opinion, certes, un ouvrage qui a pour but de nous rattacher à la nature en nous rapprochant des champs, en nous enseignant l'art de puiser avec plus de profit à ces sources pures du bonheur, et d'exercer toutes nos forces physiques, est bien du ressort de notre examen. Heureux celui qui, comme l'auteur, peut joindre l'exemple à la leçon, et loin des petites intrigues de la ville, des entraves d'un monde corrompu, respirer dès l'aurore l'air balsamique de la campagne, et n'être asservi à d'autres lois que celles des saisons et des températures ! Ces réflexions nous ont été inspirées par la lecture du *Moniteur rural*, auquel nous ne reprocherons que son titre semi-politique, semi-scientifique, et à qui le nom de *Manuel des champs* ou *Guide du Cultivateur* nous semblerait mieux convenir.

On voit, au reste, que ce n'est point sur ses cheminées, ou sur ses fenêtres, et dans des caisses ou des pots à fleur que M. Deschartres a tenté ses expériences agronomiques, à l'exemple de certains économistes qui concluent d'essais faits dans une plate-bande aux grands résultats à obtenir dans les vastes plaines de la Beauce ou de la Picardie. M. Deschartres n'a publié que ce que sa pratique personnelle lui a permis de vérifier par l'expérience ; et sous ce point de vue son ouvrage est un des plus réellement utiles qui existent sur cette matière. Le style en est toujours pur et propre à la chose ; genre d'éloge, pour le dire en passant, peut-être le moins mérité aujourd'hui par nos écrivains trop féconds en beautés déplacées, et dont nous avons personnellement essuyé le reproche qui nous atteindrait plus sûrement si nous ne pouvions répondre que nous savons bien comment nous rédigerions mieux notre gazette pour qu'elle réussît moins bien.

M. Deschartres a suivi un ordre didactique qui repose à-la-fois le lecteur à la ville, et règle la marche de l'homme des champs. C'est par mois qu'il a divisé son ouvrage, et cet ordre est celui de la nature; enfin, il a sû en 500 pages renfermer tout ce qu'il importe à un propriétaire et à un cultivateur de bien connaître pour l'exploitation d'un domaine étendu et garni de bestiaux de toute espèce, d'élèves, d'abeilles, de volailles, de gibier, de pièces d'eau, de forêts, de pépinières, de prairies naturelles ou artificielles, de vignes, d'un nombreux domestique, etc. Une idée heureuse dans cet ouvrage, et nouvelle peut-être, est celle des tableaux offrant des modèles de comptabilité propres à fixer la recette et la dépense, et par conséquent la balance des produits naturels et industriels. On y trouve également avec plaisir quelques notions de géologie, de météorologie et de médecine vétérinaire.

Des notes savantes, sans pédantisme, terminent le *Moniteur rural* et décèlent des connaissances vastes chez son auteur, à qui nous cautionnons un succès d'estime d'autant plus certain que son travail sera plus connu, et entre les mains de personnes plus instruites. M. S. U.

## COURS PUBLIC.

M. le docteur Gall commencera, le samedi 25 de ce mois, son cours de cranologie, et le continuera les mercredi et samedi, à deux heures précises, en son domicile, rue Napoléon, n° 8, où il faut s'adresser pour souscrire.—*Le Cours est de seize leçons.*

M. le docteur Gall jaloux de favoriser les progrès de la science et éloigné d'un vil esprit de calcul, fera la remise aux Médecins et Chirurgiens de la moitié du prix de l'abonnement, qui est de 48 francs.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain.—C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — 9me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° IV.) ( 25 ) (1er Février 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

DÉMOCRITE, philosophe d'Abdère, se livra à l'étude de l'astronomie, de la théologie et de la médecine. Lorsqu'il publia son *Diascome* le peuple lui décerna un présent de 500 talens et lui éleva une statue d'airain ; mais par une inconséquence qui peint bien l'inconstance de la faveur populaire, il manda pour le guérir de sa folie le célèbre Hippocrate. Le vieillard de Cos trouva le sage d'Abdère disséquant des cerveaux et cherchant les traces du siège de l'ame. Abdéritains, leur dit-il, ceux-là sont les plus malades et les plus fous qui se croyent les plus sains et les plus sages. Démocrite mourut à 109 ans, selon Diogène Laërce.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

L'EXACTITUDE obligeante de nos zélés correspondans de Rouen nous permet de tenir la parole donnée à nos souscripteurs, et de continuer à fournir des matériaux à l'édifice sur lequel dominera un jour notre *Télégraphe sanitaire.* Voici le tableau de leurs observations météorologiques, et le résultat qu'elles ont donné :

« Le premier octobre, le baromètre étant à 27 pouces 10 lignes $\frac{7}{16}$ ; le thermomètre marquant, le matin, + 15 degrés, et l'hygromètre 92 degrés d'humidité, le ciel se couvrit de nuages ; à deux heures après midi, éclairs, tonnerre, pluie d'orage. Le 3, éclairs et pluie ; le ciel demeure couvert et pluvieux jusqu'au 8. Les vents passèrent du S.-O. au N.-O, et amenèrent des brouillards le matin. Le 12, le vent de S.-O. donna un peu de pluie. Le lendemain et le surlendemain, ciel couvert. Du 15 au 19 inclusivement, ciel pur et serein, par un vent de S.-E. Pluie continue le 24. Tempête dans la nuit du 26. Tems couvert et pluie jusqu'à la fin du mois, excepté le 29 et 31. Baromètre, *maximum*, 28 pouces 3 lignes $\frac{5}{10}$ ; *minimum*, 26 11 $\frac{8}{10}$. Thermomètre, *maximum*, 17 degrés ; *minimum*, 7. Hygromètre, *maximum*, 98 degr. ; *minimum*, 70. L'udomètre a fourni 1 pouce 9 lignes $\frac{3}{16}$ d'eau de pluie. Les vents dominants ont été ceux de S.-O. et de S.-E. La constitution du mois a été chaude et humide.

» A l'exception du 2 et du 17 novembre, tous les jours de ce mois, jusqu'au 19 inclusivement, ont été marqués par une pluie plus ou moins forte. Les vents soufflaient du S.-O. et quelquefois du N.-O. Le 20, les nuages commencèrent à s'éclaircir, et les vents se fixèrent au nord et au N.-E. Le 21, glace : journées assez belles, les 22, 23 et 24; brouillards et tems couvert le reste du mois. Baromètre, *maximum*, 28 pouces 5 lignes, *minimum*, 27 6. Thermomètre, *maximum*, + 13 degrés $\frac{6}{10}$, *minimum*, — 1 $\frac{5}{10}$. Hygromètre, *maximum*, 98 degrés, *minimum*, 70. L'udomètre a fourni 4 pouces 3 lign. $\frac{21}{26}$ d'eau de pluie. Les vents dominants ont été ceux du S.-O. jusqu'au 20, et du N.-E. ou du N.-O. jusqu'au 30. Le mois de novembre a donc été un peu froid et extrêmement humide.

» Les premiers jours de décembre ont été sombres ou pluvieux. Le 6, par un vent de nord assez piquant, la liqueur thermométrique s'abaissa à 2 degrés et demi sous glace. Mais dès le lendemain le vent de S.-O. ramena une température plus douce qui se soutint jusqu'au 26; dans cette journée il tomba de la neige qui couvrit la terre de plus de 1 pied de hauteur. Il en tomba aussi un peu le 27 et le 29. Le vent de N.-E. détermina un froid assez vif, sur-tout le 31 au matin; le thermomètre marquait alors — 6 degrés. Baromètre, *maximum*, 28 pouces 3 lignes; *minimum*, 27 1 $\frac{5}{16}$. Thermomètre, *maximum*, + 10; *minimum*, — 6. Hygromètre, *maximum*, 98 degrés; *minimum*, 69. L'udomètre a fourni 1 pouce 7 lignes $\frac{2}{16}$ d'eau de pluie et de neige. Les vents dominants ont été ceux de N.-O. et de l'ouest. En général, le mois de décembre a été humide jusqu'au 24, et froid sur la fin. V......

*Maladies qui ont régné à Rouen pendant les mois d'octobre, novembre et décembre* 1811.

» *Octobre.* — Les affections bilieuses et catarrhales ont été les maladies dominantes observées pendant ce mois. Des diarrhées, des dysenteries se sont manifestées vers la fin, mais n'ont pas été funestes, quoiqu'elles ayent présenté assez de violence chez quelques sujets; on a aussi remarqué des fièvres intermittentes.

» *Novembre.*—La constitution bilieuse s'est soutenue pendant une partie du mois de novembre, ainsi que les fièvres intermittentes; l'adynamie et l'ataxie se sont déclarées chez plusieurs malades, et quelques-uns y ont succombé. Vers la fin du mois, on a vu se développer des maladies inflammatoires qui ont particulièrement affecté la gorge et la poitrine.

» *Décembre.*—Les engorgemens des glandes submaxillaires, les odontalgies, les angines se sont fait remarquer dans ce mois; les catarrhes, les péripneumonies ont marché dans le même tems, mais ont fait peu de victimes. Plusieurs personnes se sont plaint de démangeaisons à la peau qui ont été suivies d'une légère éruption de peu de durée; les phthisies ont fait des progrès rapides. »

. . . . D. M.

La constitution médicale, influencée par celle météorologique, continue à offrir des affections atoniques ou *passives*, et s'il est vrai qu'en Italie et sur-tout en Sicile et qu'en Afrique on ait éprouvé des froids rigoureux, la mollesse de l'atmosphère a d'autant plus été grande en France que les contrées s'avoisinaient davantage du nord, contre l'ordre observé dans cette saison. A peine ces jours-ci concevions-nous quelques espérances de gelée, qu'après 5 jours seulement où le thermomètre n'a pas dépassé 4 sous zéro, elle a été rompue par un brouillard épais, onctueux et fétide : ces 5 beaux jours d'un froid un peu vif, par un soleil éclatant, un air pur, un ciel azuré, ont composé jusqu'ici tout notre hiver impromptu, et nous sommes presque menacés de n'en pas éprouver de plus durable. Aussi toutes les affections dues à la mollesse de la fibre, au relâchement de la température, continuent elles à sévir avec encore plus d'intensité, telles que les dyssenteries, les flueurs-blanches, les engorgemens glandulaires. Les catarrhes sur-tout sont multipliés à l'infini. Nous avons essayé plusieurs fois avec succès, et nous annonçons avec empressement un traitement qui a merveilleusement réussi comme préservatif du rhume. Il a le mérite de n'être pas pharmaceutique, et dans ce sens il rentre dans l'esprit de notre médecine hygiénique et diététique qui, à notre avis, est préférable à la thérapeutique. Aussitôt qu'on pressent l'arrivée du rhume, et je dirais

presque avant son invasion, on met pendant un quart-d'heure ses pieds dans l'eau salée, et la plus chaude qu'on puisse supporter; en les retirant on les essuye bien, on les frotte d'eau-de-vie camphrée avec addition de teinture de cantharides, demi-gros par once; on prend un demi-lavement animé de sel de cuisine; on boit deux tasses d'infusion bouillante de botrys, ou de fleurs de tilleul, ou de sureau, ou de feuilles d'oranger édulcorée de sirop de miel. On respire à plusieurs fois un mélange d'alcali volatil et d'éther dans un flacon (1), et l'on se couche chaudement en se couvrant plus qu'à l'ordinaire. N'oublions jamais qu'un rhume peut altérer la santé la plus brillante jusqu'alors.

Des 10 jours qui viennent de s'écouler, six ont été beaux, froids et secs, les 4 autres froids et humides; mais une inconstance notable a marqué par des transitions imprévues et répétées dans la même journée le changement de la température, et c'est cette variation subite et continue de l'atmosphère qu'il faut accuser des affections catarrhales qui n'ont jamais été plus universellement répandues qu'en ce moment. Les spectacles, les sallons, les églises, les rues mêmes retentissent du bruit incommode et déchirant de la toux, et ce n'est qu'en toussant qu'on s'aborde et qu'on se quitte. Cette constitution atmosphérique et cette incommodité sont sur-tout très-fatales aux personnes qui ont une disposition de faiblesse relative de la poitrine, et sont mortelles pour les phthisiques. Nous avons cru remarquer dans cette constitution catarrhale un type particulier à la recherche duquel nous allons consacrer toute notre attention, et nous publierons dans le premier n° ce que l'expérience et l'observation nous auront révélé sur cette affection qui, soit que par elle-même elle soit plus intense, soit qu'elle se complique d'accidens qui l'empirent et la dénaturent, s'est dérobée aux recherches des praticiens les plus exercés, et sévit avec un caractère alarmant, malgré le traitement, ce semble, le mieux approprié. Plusieurs malades de cette affection qui au début semblait assez peu grave, sont morts du cinquième au neuvième jour sans cause apparente de lésion organique. Nous engageons nos lecteurs à s'occuper spécialement de cette endémie, et nous publierons dans dix jours le résultat de nos observations, et de celles qui nous seront communiquées, avec d'autant plus d'intérêt que la constitution atmosphérique menace de rester tout l'hiver catarrhale.

Le 19 au matin, brouillard se résolvant en pluie à midi. Pluie le soir et une partie de la nuit par le sud. Le 20, ciel très-sombre, pluie à 9 heures, puis tout-à-coup les nuages disparaissent, le soleil perce, et le reste du jour est superbe. Neige la nuit. Le 21, le 22, belles journées, par le rhumb nord. Le 23 et le 24, froid plus intense, le vent souffle du N.-E. Le 25, journée printanière, le vent mollit et tourne au sud. Le 26, belle matinée, la gelée se rompt à midi, les brouillards reviennent, pluie la nuit. Le 27 et le 28, tems couvert, triste, humide et froid, par le S.-E. M. S. U.

☽ Dernier quartier, le 5.

● Nouvelle lune, le 12.

Depuis le 19 jusqu'au 29 janvier, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig.

— La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre est monté à 5 deg. $\frac{6}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 4 d. $\frac{4}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 deg. — Et pour le *minimum*, 93 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

## FAITS DE PRATIQUE.

### MÉDECINE.

#### *Du croup.*

Un médecin émérite, à la longue expérience duquel nous portons la déférence la plus respectueuse, non moins qu'à sa vaste érudition et à sa bonne foi qui nous sont également connues, nous a fait passer l'article suivant, sur le croup, et nous l'insérons, quoique nous

---

(1) On sait que cet appareil se trouve tout prêt, aux prix modiques de 6 et de 3 francs, chez M. Vallet, pharmacien, rue du Coq-Saint-Honoré.

ne partagions son opinion qu'en ce qu'il rejette la trachéotomie. Malgré son autorité imposante et celle de plusieurs praticiens, nous persistons à penser que l'opération, du moment qu'elle n'est pas d'un succès infaillible, doit être rejetée dans une circonstance où elle semble tuer le malade, si elle ne le sauve pas. Nous croyons fermement qu'on ne doit la tenter que lorsqu'on a reconnu l'impuissance de tous les autres moyens et si le malade est totalement désespéré ; c'est sous ce rapport seulement que nous regrettons de n'avoir pas osé la tenter sur l'enfant qui fait le sujet de l'observation que nous avons publiée, et qui ne nous fut offert que lorsque tous les secours de la thérapeutique étaient déjà insuffisans. Ainsi on ne peut arguer de cet exemple pour rejeter les moyens que nous n'avons employés dans cette circonstance qu'en désespoir de cause, et avec la certitude de ne pas réussir. Ajoutons qu'on ne peut encore essayer cette opération avec sécurité que dans un hôpital, parce que le résultat, s'il est malheureux, n'a pas les parens pour témoins, et y est excusé par l'amour de l'art, le but louable qu'on se propose, le courage qu'il inspire, enfin, par le zèle et de celui qui opère et de ceux qui l'assistent dans ses périlleuses tentatives. L'ordre d'envoi accordait au reste l'initiative d'insertion à cette lettre : nous donnerons ensuite celle de M. Caron, que nous publierons en entier, pour ne pas être accusé d'en altérer le sens, et lui laisser toute la latitude de sa défense : mais la crainte pour nos lecteurs, de la satiété de cette matière, nous force de mettre à regret des bornes à cette déférence, et nous l'en avertissons lui-même, parce que fécond écrivain il nous menace d'une seconde et même d'une troisième lettre. Voici celle du médecin :

« Monsieur, j'ai lu avec le plus grand intérêt l'observation sur le croup, insérée dans le N° I^er de la *Gazette de Santé* de cette année. Je crois qu'on ne pouvait pas donner au public des étrennes plus utiles que cette observation détaillée avec toutes les circonstances qui ont accompagné et suivi la maladie. Mais, permettez-moi de vous le dire, les objections que vous faites à l'opinion de M. Caron m'ont paru bien foibles, tandis qu'il était possible, ce me semble, de lui en opposer de plus fortes. Du moment que vous lui accordez que l'opération est le seul secours spécifique dans cette maladie (1) (ce qui est très-vraisemblable), vous ne pouvez plus nier la conséquence, et alors il ne s'agit plus de rejeter l'opération, mais il est question de la perfectionner. Cette négligence qui n'est que trop fréquente, sur les principes accordés et dont on nie la conséquence, est cause que les plus importantes vérités en médecine, celles qui sont faites pour honorer l'art et la nation, sont rejetées souvent bien loin, et regardées comme des travers d'esprit, tandis qu'on est forcé, tôt ou tard, de les reconnaître.

» Vous avez eu la preuve démonstrative, dans cette belle observation, que tous les prétendus spécifiques, tels que le sulfure de potasse, l'alun calciné, l'ammoniaque et l'éther même n'ont servi à rien, et ressemblent à différentes sortes de savons qu'on emploierait pour blanchir la tête d'un maure, ou à ce chimiste qui mettait de la savatte dans un creuset avec d'autres substances, pour voir ce que cela ferait. Du moment que la fausse membrane est formée dans cette maladie, que la voix est sifflante ou éteinte, qu'il est évident que cette membrane est engagée dans les bandes ligamenteuses qui forment la glotte, le véritable organe de la voix, et qui la bouchent presque entièrement, il n'y a plus qu'un secours à employer; c'est quelqu'agent mécanique, qu'on excite, soit par un effort produit par un vomitif, soit par des secousses données au larynx par différens moyens. Or, ces moyens souvent ne suffisent pas, ou plutôt manquent presque constamment; car l'expulsion de la fausse membrane a presque toujours été plutôt l'effet d'un effort de la nature que de celui de l'art, comme les observations de MM. Chomel, de Malouin et de Marteau le prouvent, puisque cette fausse membrane, dont ils ont donné la figure, était

(1) J'en demande pardon à mon docte confrère, mais j'ai relu avec attention mon article et loin d'y trouver une concession de principe qui n'est point dans mon opinion, j'y ai trouvé tout le contraire.

moulée sur le larynx et la trachée-artère jusqu'à la bifurcation des bronches. L'observation et la figure qu'on trouve dans le *Journal des Savans*, 1684, d'un polype formé dans le larynx, la trachée-artère et les bronches, ainsi que la vôtre, servent à prouver que cette fausse membrane, lorsque la nature sert bien son malade, se détache facilement et en entier, et que c'est la seule voie de guérison. Or, qu'arrive-t-il dans le vrai croup? Il n'y a pas autre chose que la présence de cette peau nouvelle, engagée dans la glotte, et s'étendant plus ou moins loin dans la trachée-artère et dans les bronches, qui étouffe le malade et cause la mort, en interceptant le cours de l'air à la glotte même, comme le sifflement et l'ouverture du corps le prouvent. Qu'y a-t-il donc à faire dans une circonstance aussi urgente, où le malade va étouffer faute d'air? c'est de pratiquer une ouverture non-seulement pour donner de l'air, mais pour extraire le corps pour ainsi dire étranger qui vient de s'y former. Or, qu'est-ce que l'observation a appris dans ce cas? C'est que toutes les fois qu'un corps étranger s'est engagé dans une partie de la voie aérienne, et qu'il a donné prise à l'opération par laquelle on a ouvert et extrait ce corps, on a réussi, comme on le voit dans Heister, dans Fabrice de Hilden et autres. Mais il y a bien des choses à dire sur ces sortes d'opérations. Celles dont parle René Moreau, pratiquée sur la trachée-artère, sont peu lumineuses, en ce qu'il dit bien qu'il a réussi à donner de l'air, et à empêcher les malades d'étouffer, et alors c'est la trachéotomie très-simple, qui ne consiste que dans une ouverture faite à la trachée-artère, qu'un petit coup de lancette fait transversalement, ou un petit coup de trois-quart peut procurer. Mais cette ressource est perdue dans le cas du croup, sans l'extraction du corps qui cause l'accident; et comment l'extraire dans ce cas, sur-tout s'il est engagé, comme il l'est toujours, dans l'anche que forment les deux bandes ligamenteuse de la glotte?

» D'ailleurs, en supposant la possibilité de l'extraction de la fausse membrane par cet endroit, il y a lieu de croire que l'enfant sera mort même avant qu'elle soit extraite; il faut la tirer, sans la rompre, de la glotte où elle engagée, sinon on a la douleur de s'entendre traiter de bourreau, et sur-tout de voir périr l'enfant dans les tourmens. Les figures données de cette fausse membrane prouvent que sa partie la plus large, la plus forte est celle qui se forme dans le larynx et non celle qui est dans la trachée-artère. Il faut donc alors faire une ouverture ou une incision transversale telle que la partie la plus forte ainsi que la plus faible puissent sortir par cette ouverture qui, supposée même de tout le diamètre de la trachée, peut n'être pas encore suffisante. Voilà le principal inconvénient de cette opération pratiquée sur la trachée-artère; mais il y en a d'autres qui sont 1° la section inévitable des muscles sterno-thyroïdiens (dans la section transversale) qui sont les grands moteurs du larynx pour le ramener et pour faciliter non seulement la respiration, mais la déglutition; 2° l'épanchement du sang dans les bronches, qui est l'équivalent d'un croup; 3° l'impossibilité de la pratiquer facilement dans l'enfance (qui est l'âge du croup), la trachée-artère étant fort enfoncée et laissant à peine un pouce de distance de la partie inférieure du larynx à la supérieure du sternum. Toutes ces raisons, sans parler de la résistance ou des cris des parens ou de ceux de l'enfant, sont suffisantes pour rendre la trachéotomie impraticable dans le cas du croup.

» Il n'en est pas de même de la laryngotomie. Cette opération présente seule tous les avantages qu'on peut retirer d'une ouverture faite au larynx où sont le siége du mal et la cause de la mort. S'il s'agissait de présenter toutes les observations qui prouvent que le larynx a été souvent ouvert par un instrument tranchant, sans que la mort ait résulté de cette ouverture, on les réunirait sans doute par milliers. Il n'est peut-être pas un chirurgien un peu exercé qui n'ait eu occasion de traiter des malheureux auxquels le désespoir avait fait porter un rasoir sur le larynx, dans la vue de se couper le col, et qui n'en sont pas morts. Il y a plus, la section presqu'entière du larynx, jointe à celle des muscles sterno-mastoïdiens que j'ai vue, et qui laissaient tomber la tête entièrement en arrière après leur section, n'a pas été suivie de la mort. Lorsque M. Journet

se coupa le col, il fut prouvé que la section des jugulaires et des carotides ou l'hémorrhagie seule avait été cause de sa mort. Or, tous ces inconvéniens indiqués peuvent être évités dans la laryngotomie, et tous les avantages d'une opération inévitable dans ce cas réunis, sur-tout si l'incision est longitudinale et pratiquée à la partie la plus antérieure ou la plus saillante du larynx, qu'on peut assujétir ou plutôt suivre dans ses mouvemens au point de ne pouvoir pas manquer d'ouvrir l'endroit qu'on a en vue au moyen d'un ruban de fil servant de collier, fixé et ouvert à l'endroit qu'on veut inciser, ce qui est très-aisé et praticable; la saillie que forme le cartilage thyroïde offrant cette facilité, et une petite plaque de fer-blanc ouverte et immédiatement posée dans l'ouverture qu'on vient de faire, donnant la facilité d'atteindre avec des pinces et d'extraire la fausse membrane qui est flottante dans le larynx, et qu'on peut enlever entière subitement par l'ouverture qu'on vient de faire, et avec une facilité extrême. Il n'y aurait qu'une aveugle prévention qui pourrait faire fermer les yeux sur l'efficacité d'un secours qui n'a pourtant aucun inconvénient, et qui peut sauver l'enfant qui va périr. L'endroit où on la ferait, qui est au milieu, n'a presque point de nerfs ni de vaisseaux sanguins; il n'y a donc à craindre ni grande douleur ni hémorrhagie, cet endroit donne prise facilement à l'instrument ou laryngotome. La section ne peut point varier, puisque le ruban assujétit la partie où on doit la pratiquer, et la plaque qui lui succède facilite la recherche de la membrane et le jeu des pinces. Du moment que l'ouverture est faite, le danger de la suffocation cesse. On extrait la fausse membrane, qui peut être facilement saisie, et on l'emporte de bas en haut. On lève la plaque. On laisse le ruban, qu'on serre un peu par derrière, pour faciliter la réunion des bords de la plaie, et l'application d'un emplastique, et l'enfant est sauvé. »

P. D. R. P.

## Chirurgie.

Nota. *Cet article est remis à l'ordinaire prochain, faute d'espace.*

## Pharmacie.

M. Zanetti, pharmacien, rue Ste.-Marguerite faubourg St.-Germain, N° 56, persuadé comme nous que le souvenir de quelques dissentions particulières doit s'effacer devant l'intérêt général, nous a priés d'insérer l'annonce de la recette du *Baume blanc* dont nous connaissons les merveilleux effets dans les affections articulaires, et à son exemple, étrangers à tout ressentiment personnel quand il s'agit d'un objet d'utilité publique, nous nous empressons de nous rendre à son vœu, autant par amour du bien public que pour nous conformer à la loi qui proscrit désormais les remèdes secrets. M. Zanetti nous a offert de publier par la voie de notre Journal plusieurs autres formules propres à sa pharmacie; nous souhaitons que cet exemple fasse des imitateurs. Les hommes de l'art gagneraient bien plus à ces communications qu'à de vains débats entr'eux, et certes nous ne serons pas les derniers à nous prêter à ces rapprochemens. Voici la recette du *Baume blanc*, qui se trouve toute préparée chez M. Zanetti.

Prenez: carline, quatre onces; vipérine de virginie, impératoire, de chaque deux onces; basilic, grande lavande, feuilles de laurier, spica-nard, fleurs de romarin, marjolaine, petite sauge, ormain, de chaque une once et demie; cardamome, calamus aromaticus, de chaque une once; huile de macis, 40 gouttes; esprit de vin rectifié, cinq livres.

On concasse grossièrement tout ce qui doit l'être, on introduit le mélange dans un matras, on verse par dessus l'esprit de vin et l'huile de macis, et on laisse le tout en macération pendant quatre à cinq jours.

Puis on distille toute la liqueur au bain-marie; on ajoute au produit huit onces d'huile animale de Dippel rectifiée; on agite bien le mélange et on réitère la distillation comme la précédente. Alors on enferme ce baume dans un flacon qui bouche bien pour s'en servir au besoin. Il est de bonne odeur; très-volatil, très-subtil et pénétrant; aussi agit-il avec promptitude et efficacité dans les hémiplégies ou paralysies, dans les apoplexies, les

engourdissemens, les tremblemens de nerfs et les douleurs de rhumatisme.

On se sert de ce baume de la manière suivante: on commence par frictionner la partie malade avec une brosse fine, on en étend une plus ou moins grande quantité sur toute la partie affectée et essentiellement sur les articulations; on frotte à froid pendant quelques minutes avec la paume de la main, ou bien jusqu'à ce que la peau demeure sèche; ensuite on enveloppe la partie avec un linge fin; on continue ainsi jusqu'à ce que le malade soit entièrement guéri ou soulagé. Il est aussi important d'en faire usage intérieurement pour en obtenir des résultats plus avantageux; la dose et d'une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau sucrée, ou d'une légère infusion d'écorce d'orange: pris habituellement de cette manière par les personnes menacées de quelqu'une des maladies ci-dessus indiquées, il donne du ton, rétablit les forces abattues et éloigne les attaques.

---

## VARIÉTÉS.

On a vu avec plaisir, Monsieur, dans l'article *Variétés* du dernier nº de votre Journal, la justice que vous avez rendue aux soins religieux de M. Lenoir, lieutenant-général de police, lors de l'exhumation et du transport des ossemens accumulés dans le cimetière des Innocens.

Rappeler le souvenir des actes de piété envers les générations passées est un nouvel hommage qu'on leur rend; c'est une tradition de respect entre nos devanciers et notre postérité. En honorant nos ancêtres nous invitons nos neveux à nous honorer; et il est très-vrai que, moralement tout autant que physiquement, les morts sont la leçon continuelle des vivants.

Ces principes renfermés dans le cœur de tous les gens de bien ont dicté à M. Pasquier, Préfet de police actuel, les mêmes précautions et la même décence dans la translation qui vient d'avoir lieu, des ossemens de l'ancien cimetière de la Charité, rue des Saints-Pères, nº 26. Un pharmacien a fait séparer des terres tout ce qui appartenait à des restes humains. Quand ils ont été triés et chargés avec précaution, des draps mortuaires les ont couverts, des flambeaux les ont entourés, les prières des morts ont été faites par les prêtres de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin qui s'y sont rendus. Le Commissaire de police et plusieurs personnes sensibles ont accompagné ces débris de l'humanité jusqu'au nouveau dépôt qui en a été fait. Cette cérémonie a eu lieu le 9 décembre dernier. A l'arrivée au cimetière, une musique militaire s'est jointe aux prières des prêtres et à la piété des assistans. Si M. Lenoir mérite que son nom soit répété avec reconnaissance pour l'ancienne exhumation, M. Pasquier qui porte un nom cher à la France sous tant de rapports, doit obtenir les mêmes éloges dans cette nouvelle circonstance. C'est dans ces occasions où rien n'est forcé par aucun ordre et par aucune loi, où tout est dicté par l'amour des bienséances, que se montre l'ame du vrai magistrat.

Sobry, *homme de lettres.*

---

## Nécrologe.

On peut lancer contre l'art de guérir les traits les plus acérés, et rival malheureux de Molière qui a épuisé tout ce qu'on pouvait dire de plus piquant contre la Médecine, à laquelle pourtant ses sarcasmes ont fait plus de mal que de bien, on peut réchauffer ses épigrammes éteintes.... Mais qui osera peser dans sa conscience les sacrifices qu'imposent et l'apprentissage et la pratique de cet art terrible, qui a pour objet la conservation des mortels, puis ne pas porter un tendre intérêt à ceux qui se consacrent à ce pénible sacerdoce, dont maintenant ni la considération, ni la fortune ne récompensent plus les veilles? De quel sentiment généreux doit être doué le jeune homme qui, dans son élan, se voue aux autels d'Epidaure, et quels regrets amers sa mémoire inspire, si cette ardeur, au lieu d'être couronnée du succès, voit moissonner à son matin la fleur d'une si belle espérance! C'est de ce fatal événement que nous venons d'être témoins, et nous ne pouvons le retracer sans un profond attendrissement. Eleuthere-Paul Julien de Paris, naquit en 1793 à Chartres, ville à qui la méde-

cine doit les Bouvart, les Gendron, les Doublet, les Mahon, les Philippe. Un génie méditatif et l'influence d'un père ami des lettres et des sciences d'observation, le portèrent vers l'étude de la Médecine, et dans un âge où l'on s'occupe de plaisirs il avait déjà fait un brillant noviciat de quatre ans très-utilement employés, et avait fixé l'attention de MM. Hallé, Récamier et Marjollin, dont il avait suivi les leçons et conquis l'affection et l'estime. Une fièvre adynamique, compliquée d'infiltration et de dyssenterie, est venue l'enlever au milieu de ses études dont l'excessive application a peut-être hâté ses jours, et ce sont ces savans hommes de l'art qui lui ont prodigué leurs soins, hélas! aussi empressés qu'inutiles. Il est mort à dix-neuf ans, à l'époque où il allait recueillir le fruit de ses travaux, et dans les bras d'un frère arrivant de l'armée d'Espagne et couvert d'honorables blessures, au moment où son malheureux père était le plus rassuré sur sa santé par une lettre qu'il avait eu le courage de lui écrire, bien qu'il ne se fît pas illusion sur sa fin prochaine. Puissent, ô mon jeune compatriote qui, entré après moi dans la carrière médicale, l'as quittée avant moi et sans en avoir connu tous les pénibles devoirs, puissent ces lignes offertes à ton souvenir plaire à tes mânes, et porter quelque consolation aux parens qui te survivent! *Sit tibi terra levis!!*

L'art de guérir, qui depuis quelque tems a fait beaucoup de pertes, et qui est menacé encore de plusieurs autres très-prochaines, regrette un vétéran honorablement vieilli dans la pratique chirurgicale. Modeste, sans ambition, se défiant de ses forces, d'un commerce sûr et doux, rempli de déférence pour ses confrères, ami de ses malades, il eut toutes les vertus paisibles de la société. Il mérita et obtint la confiance de plusieurs administrations, et peut-être doit-on dire que c'est à l'opinion qu'il eut qu'il avait perdu celle de l'une d'elles qu'il a dû la prompte terminaison des jours que son âge (65 ans) semblait lui promettre plus durables. Chacun a reconnu dans cette esquisse M. *Couserans*, chirurgien des messageries, anciennement chirurgien des prisons, et chargé de l'inspection sanitaire des femmes publiques, emploi dont il s'est acquitté avec décence, exactitude, désintéressement, et cette espèce de respect qui est dû au malheur, sous quelque forme qu'il se présente. Il est mort escorté de la pauvreté et de l'estime, compagnes que rien ne peut ravir dans ces régions inconnues, où la seule richesse est dans le témoignage de sa conscience. M. S. U.

## Concours.

Le concours pour la chaire de chirurgie à l'Ecole de médecine de Paris, vacante par la mort de M. Sabattier, a commencé le vendredi 24 de janvier. Les concurrens sont MM. Tartra, Roux, Dupuytren et Marjollin; ils ont déjà soutenu leurs thèses; le premier sur l'opération de la cataracte; le second sur la résection des os, le troisième sur l'opération de la taille, le quatrième sur l'opération de la hernie inguinale étranglée; et les talens dont ils ont fait preuve ont partagé les suffrages.

Ce concours qui est très-suivi excite et mérite l'intérêt général. On s'attendait à y voir figurer quelques autres concurrens; mais peut-être vaut-il mieux qu'on demande pourquoi on ne les y voit pas, que pourquoi ils y sont. M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — 9me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° V.) ( 33 ) (11 Février 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

DÉMONAX, philosophe Crétois, s'adonna à l'étude de toutes les sciences, sans s'attacher à aucune secte particulière. C'est de lui qu'est ce mot dont on a fait depuis honneur au médecin Rabelais. Prêt de mourir, dans un âge avancé, *partons*, dit-il, *notre rôle est joué*. Il vécut vers l'an 120 de l'ère chrétienne. Lucien nous a laissé la vie de Démonax.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous avons pris dans le dernier N° l'engagement de faire une recherche particulière des causes, de la nature, des symptômes, des effets, et enfin du mode de curation de l'affection catarrhale qui sévit endémiquement depuis un mois, et avec le plus imminent danger quand on n'a pas reconnu son caractère et appliqué un traitement approprié. Nous osons croire que notre travail dirigé par le zèle le plus actif, la bonne foi la plus étendue et une patience infatigable, n'a pas été infructueux, et nous le soumettons à nos doctes confrères qui y reconnaîtront facilement une de ces observations qui gissent toutes en expérience, et dont on a sévèrement banni les jeux de l'imagination. Déjà dans l'avant-dernier N°, nous avions noté comme présentant un caractère endémique à Nanterre, aux portes de Paris, et comme se propageant dans la Capitale, un genre particulier de rhume qui avait fait beaucoup de victimes succombant en général du cinquième au neuvième jour. Voici les symptômes de ce mal, tels qu'ils ont été observés depuis peu par nous et nos collègues avec un plus grand soin; et il sera facile de constater la vérité de ce tableau, puisque cette maladie est loin d'être éteinte parmi nous. Le malade est pris inopinément par un mal de gorge, tel qu'il éprouve une ardeur égale à celle qu'on ressent si l'on a mangé du poivre-long, et qu'il a une sensation analogue à celle qu'imprimerait la présence d'un corps étranger arrêté dans le gosier. Cette constriction augmente surtout la nuit, et si l'on reste long-tems dans une position horizontale qui fait stagner la fluxion sur les lobes du poumon, les bronches, la trachée et

le larynx qu'elle irrite, au point de causer des quintes de toux inextinguible; la fièvre s'allume, mais malgré la brûlante altération qui survient, il faut bien se garder de breuvages acides qui augmenteraient les accidens.

L'infusion de sureau et coquelicot miellée, la décoction de polygala de Virginie, et même l'eau très-chaude et sucrée, sont les breuvages les plus appropriés. Les pâtes de jujubes sont excellentes, comme préservatif; mais elles sont plutôt contr'indiquées qu'utiles, quand le rhume est établi, parce qu'en déposant sur les parois de l'œsophage un gluten analogue à celui de nature vraiment croupale qui tapisse les voies aériennes, elles augmentent alors la strangulation. Les vapeurs aromatiques, les gargarismes avec le lait et les figues grasses, avec l'eau d'orge miellée, réussiront mieux. On doit chercher à dériver l'humeur par des lavemens purgatifs, des pédiluves animés, des sinapismes aux pieds ou même des cataplasmes de son ou de farine de graine de lin, bien chaudement étendus en forme de bottines aux jambes, et qu'on arrose encore d'un peu de teinture de safran. On pose au creux de l'estomac un topique de suif, huile et coriandre concassée, étendu sur de la filasse; et entre les deux épaules un large vesicatoire entouré de camphre réduit en poudre très-fine.

On a remarqué que la nourriture augmente les accès de toux; car, après les repas, l'estomac distendu et pesant sur les poumons, excite une toux convulsive qui détermine le vomissement des alimens. Cependant il ne faut pas non plus garder une diète austère, parce que l'estomac trop vide réagissant sur lui-même, compliquerait d'accidens gastriques l'affection originaire, ainsi que l'attestent, en ce cas, des rapports nidoreux, l'haleine fétide et le limon saburrhal de la langue; mais on se contentera de quelques légumes, de crêmes de ris, de purées, et mieux encore de bouillons gras dans lesquels on trempera quelques croûtes très-sèches, au lieu de soupe mitonnée ou de vermicel, dont la déglutition n'est point accompagnée de mouvemens de la mâchoire qui forcent les glandes salivaires à épancher le fluide dont elles sont engorgées. On peut manger quelques fruits cuits et boire un peu de vin; et, de demi-heure en demi-heure, des infusions chaudes et cordiales. Le lait, produit et générateur d'élémens acides, n'est point indiqué.

Souvent il faut recourir dès le début, et revenir pendant la durée de l'affection aux vomitifs, mais il faut préférer le tartre stibié ou le kermès à la poudre d'ipécacuana qui, restant engagée dans l'arrière-bouche augmente les accidens. La chaleur du lit est préférable à toute autre, et excite doucement la transpiration qu'il faut rétablir; car c'est sur-tout après une humidité éprouvée aux pieds, que survient cette affection qu'il faut bien se garder de négliger, et qui, abandonnée à la nature, cette année, est bientôt meurtrière. Si l'on ne peut rester au lit, on peut s'étendre dans un fauteuil à la douce température d'un poêle; mais l'essentiel est d'avoir la tête et le tronc élevés, pour faciliter l'écoulement fluxionnaire, et prévenir l'engorgement des parties supérieures où est établi le siége de la maladie. Dans un cas pressant on peut poser quelques ventouses au col, et même pratiquer la saignée de la jugulaire; mais il faut une indication bien précise sans laquelle on risque de provoquer vers ces parties une révulsion dangereuse.

Les fumigations alkalines hâtent singulièrement la guérison, sans que nous voulions prétendre que cet effet soit dû à une combinaison chimique. On ne doit être, au reste, tranquille sur l'évènement qu'après l'expectoration complette ou l'éjection par en bas des matières concrètes, des mucosités ou des débris membranéiformes, car ce n'est point ici un simple coryza; il existe dans cette affection *sui generis*, une simultanéité de symptômes que ne présentent ni le rhume de cerveau, ni celui de poitrine : envies de vomir fréquentes, et vomissemens d'abord de matières poracées, puis glutineuses, resserrement spasmodique de la gorge, coliques, défaillances, éjection de glaires, toux convulsive pour laquelle la prudence invite à porter un suspensoire ou au moins une ceinture pendant la durée des crises qui, semblables à celles de la coqueluche, peuvent provoquer différentes hernies.

N'oublions pas de dire que l'affection que nous

venons de décrire pour l'avoir observée sur plusieurs individus, se complique quelquefois d'une apparence plévrétique qui cède à quelques sangsues posées *loco doleni*, quelquefois d'un aspect adynamique et même *pernicieux* qui exige l'emploi rapide et multiplié du quinquina en décoction, en vin et en teinture à doses rapprochées; qu'elle s'accompagne d'autres fois de la dyssenterie, et qu'enfin, protée insidieux et cruel, elle se montre sous les formes les plus propres à la masquer, et c'est à cette variété de symptômes qu'il faut attribuer les ravages qu'elle exerce étant méconnue lors de son invasion.

La gravité de cette affection nous a porté à nous occuper plus particulièrement de la nature du rhume dont les symptômes, les causes et le traitement nous paraissent avoir été jusqu'ici trop vaguement considérés, et c'est son affinité avec la phthysie pulmonaire et l'asthme, maladies si communes et le désespoir de la Médecine, qui nous a décidé à traiter ce sujet *ex professo*. Nous soumettons, au reste, nos idées à nos confrères en les priant franchement de nous éclairer de leurs lumières.

Voici notre théorie du rhume : la membrane muqueuse qui tapisse les voies aériennes, transude continuellement une sérosité qui se solidifie et forme ce mucus dont l'autopsie découvre le réseau le long de leurs parois. Cette solidification est due à la décomposition de l'air dans ce passage. Son oxigène devenu libre, concrète cette substance lymphatique; l'hydrogène et l'acide carbonique sortent sous forme de gaz, et c'est ce qui constitue l'haleine (*halitus*), avec cette différence que le gaz hydrogène n'est qu'interposé entre les molécules de l'eau, et que l'acide carbonique y est dissous (1). Si l'air est sec, le départ de l'oxigène est en balance avec la secrétion de la lymphe à solidifier, et l'oxigène qui n'est point surabondant, n'irrite point les conduits aériens. Si au contraire l'air est humide, l'hydrogène qu'il contient en excédence dissout le mucus; alors les ramifications nerveuses restées à nud sont stimulées par l'oxigène. Ce stimulus augmente la secrétion, et voilà le rhume. Cette théorie du rhume s'adapte merveilleusement à celle du croup et de la phthysie pulmonaire. Dans le croup, le mucus des parois du canal aérien dissous par l'humidité de l'air, laisse à nud les papilles nerveuses; de là l'afflux et la secrétion plus grande par les glandes lymphatiques de la sérosité qu'elles contiennent, et qui se coagule à mesure qu'elle est mise en contact avec l'air sans cesse renouvelé, et sans cesse abandonnant son oxigène par la loi physiologique qui constitue le phénomène de la respiration; de là la superposition d'une substance gélatineuse, de la fausse membrane dessinant exactement les formes, les sinuosités du canal aérien, soit dans le larynx et la trachée, soit même dans les profondeurs des bronches, de même que dans le rhume le mucus nasal concrété offre, en sortant, la forme moulée des anfractuosités des fosses nazales, et même des sinus frontaux, jusqu'à ce qu'un air chaud et sec ou des fumigations chaudes et sur-tout alkalines résolvent ce mucus en eau et fassent *couler le nez*, et cette théorie est si vraie, qu'il est d'observation qu'on s'enrhume toujours par un air froid et humide, rarement par un air sec et froid, à quelque degré qu'il le soit, et jamais par un air chaud et sec.

Ceci posé, on conçoit encore l'explication de l'origine de la phthysie pulmonaire par les mêmes principes. Les voies aériennes, l'arrière-bouche, le larynx, la trachée, les bronches sont tapissés de ganglions; or, ces appareils glandulaires communiquent de proche en proche et comme par contagion à la lymphe qu'ils absorbent, contiennent et secrètent sans cesse, la concrétibilité qu'ils ont reçue par la première impression de l'air atmosphérique sur le premier appareil glandulaire.

Mais il faut, pour opérer ces phénomènes, une qualité particulière de l'air, et une prédisposition de l'individu, et c'est ce qui constitue les rhumes épidémiques, et la contagion du croup et de la phthysie qui certes, quoi qu'on en ait dit, sont communicables par épidémie, et non endémiquement seulement.

---

(1) Cette théorie chimique est prouvée par l'expérience suivante : si l'on souffle par le moyen d'un tube dans un vase contenant de l'eau de chaux, l'eau blanchit à raison de la formation instantanée du carbonate calcaire.

Sans doute il est vrai que l'humeur transpiratoire interceptée cause le rhume en se portant de la peau sur les poumons, et sûrement cette vérité d'observation est un des meilleurs argumens contre les nouveaux docteurs qui nient les métastases; mais cette répercussion n'est que l'occasion et non la cause du rhume. L'air humide et froid qui entoure le corps, pénètre les pores, les abreuve, les resserre et les rend impropres à exercer leur secrétion transpiratoire accoutumée; l'excédent de l'humidité résultant de la décomposion de l'air, qui traversait les systèmes glandulaires, cellulaires, dermoïdes et s'évaporait par les pores sous forme de transpiration insensible, ne trouvant plus d'issue par le tissu cutanné, reste dans les voies aériennes; il s'y décompose ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, et y cause les ravages désignés sous les noms de rhume, catarrhe, coqueluche, croup, asthme fluxion de poitrine, phthysie pulmonaire, etc.

Notre théorie est si vraie, que lorsque le rhume est prêt à se guérir, lorsqu'il est *pourri*, comme dit le peuple, on expectore des crachats épais, muqueux, d'une consistance gélatineuse, après que l'humidité surabondante a repris son cours par la peau ou la vessie, selon que la crise se fait par les sueurs ou les urines.

Eh! qu'on ne croie point qu'il y ait contradiction à dire que le croup est dû à la coagulation de la lymphe dans les conduits aériens, et que le rhume est dû à la dissolution par l'humidité surabondante dans l'air du mucus qui revêt ces mêmes parois. Le rhume et le croup sont dus à une même cause: la secrétion augmentée de la lymphe par l'irritation de la membrane muqueuse; mais dans le croup, cet effet est aigu, rapide, et le mucus naturel dissous est bientôt remplacé avec usure par la formation d'un gluten je dirais presque factice, celui qui, supperposé sur les parois du canal aérien, forme la fausse membrane qui finit, en se détachant sur quelques points tandis qu'elle reste adhérente sur d'autres, par étouffer le malade.

Le rhume, au contraire, est une affection semi-chronique, dont les phases sont assez lentes, les tems calculés, les crises faciles à prévoir, et peut-être que le traitement le plus heureux consiste dans l'art de les hâter en ayant égard à la force ou à la faiblesse relative de la poitrine, à la constitution flegmatique ou inflammatoire de l'individu. C'est pour cela que cette monographie qui a occupé déja plusieurs médecins, est encore si peu éclairée que la phthysie pulmonaire est encore tristement reléguée parmi les maladies jugées incurables, à la honte de la Médecine.

Nous avons tracé le régime curatif de ces diverses affections; l'hygiène indique pour s'en préserver plusieurs moyens, et les plus simples sont les meilleurs. Avant l'invasion, et dans les tems humides, le suc de réglisse, les pâtes de jujubes ou de guimauve, la gomme arabique, le sucre d'orge, en empêchant le contact immédiat de l'air sur les parois des conduits aériens; dès la première invasion, les lavemens purgatifs, les pédiluves animés comme moyens dérivatifs; un peu plus tard les vomitifs, la manne par fractions, notre bouillon anti-catarrhal, indiqué dans le N° XII du 21 avril 1809, les tisannes sudorifiques, les bains chauds, les vêtemens de laine sur la peau, les fumigations aromatiques et alkalines (1), les exercices excitans, le lit, une diète sèche et spiritueuse; tels sont les prophylactiques indiqués, non moins par la nature que par l'art, et dont l'emploi est toujours plus certain que celui de la pharmacie galénique.

La mollesse de la température loin de cesser augmente chaque jour, et ce serait ici le lieu de proclamer le mérite du vin de Séguin, de l'élixir de kina de Bacoffe et de ses pastilles persannes anti-catarrhales, du sirop de mou de veau de Vauquelin, de celui contre la coqueluche de D'Harambure, de notre propre vin anti-leucorrhéen, etc., si déja leurs propriétés contre le relâchement de la fibre n'avaient été solennellement annoncées et reconnues.

(1) M. Vallet, Pharmacien, rue du Coq St.-Honoré, vient d'inventer un nouvel *appareil anti-catarrhal* tout-à-fait ingénieux, et l'on ne peut trop louer les efforts de ce chimiste vivement pénétré de l'importance des soins à donner à son état. Nous profiterons de cette occasion pour rappeler la composition de son *baume oppodeldoch* si vanté pour les douleurs de rhumatisme et surtout contre la paralysie, affections si naturelles à la constitution athmosphérique que nous éprouvons, que notre annonce a tout le mérite de l'à-propos.

Les éruptions cutannées, les fièvres putrides; les catharres, les infiltrations, les dyssenteries, les leucorrhées, les affections goutteuses métastatiques, les rhumatismes, les paralysies continuent à dominer. On a remarqué beaucoup de morts subites, et plus encore après cinq à huit jours d'incommodité; il y a beaucoup d'engorgemens glandulaires, de maux de tête opiniâtres; quelques personnes ont souffert de clous ou furoncles, et doivent peut-être à ces désagréables et douloureux petits dépôts d'avoir été exemptées de maladies plus graves. Il a fallu beaucoup délayer, puis purger beaucoup dans ces abcès spontanés et critiques dont l'imparfaite suppuration ou la non-résolution laissent des germes de récidive. Tels hommes ont dû une longue maladie ou la mort même à la négligence de ces petits foyers purulents trop légèrement traités, et dont la resorption a les plus graves conséquences.

Nous comptons deux mois d'hiver mol et pluvieux. Le vent dominant des dix derniers jours a été le sud. Des onze jours qui viennent de se passer, le 29 a donné une gelée blanche au matin, pluie à verse le soir et la nuit; pluie le 30, à peu près toute la journée; le 31, humide et froid; le 1er février, air plus chaud, mais toujours humide; le 2, journée de printems, petite pluie à la nuit; le 3, giboulées au matin, pluie le soir; le 4, pluie par intervalles; le 5, tems couvert, brouillard; le 6, soleil trompeur le matin, pluie le soir; le 7, pluie dès le matin, beau ensuite, le vent tourne au nord, très-froid et sec le soir; le 8, brouillard et petite pluie au matin, le vent passe au N.-O., puis retourne au S.-O. La Seine accrue, roule des eaux jaunes et fangeuses: citoyens de Paris, recourez à vos eaux filtrées.

M. S. U.

☽ Premier quartier, le 19.

Depuis le 29 janvier jusqu'au 9 février, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. $\frac{3}{12}$.

— La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre est monté à 10 d. $\frac{7}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 00 d. $\frac{2}{10}$. (cond.)

L'hygrometre est descendu à son *maximum* de 100 deg. — Et pour le *minimum*, 91 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

## FAITS DE PRATIQUE.

### MÉDECINE.

#### *Du croup.*

MONSIEUR, j'ai lu, relu et bien médité l'observation de Marguerite Villecoq, dans votre Gazette du premier janvier. Vous faites connaître que vous avez reconnu, dès votre première visite, l'incurabilité d'un croup des plus aigus, dont cette malade était attaquée. Cependant vous vous êtes complu, pendant plus de vingt-quatre heures, à essayer vainement sur cet enfant toutes sortes de moyens thérapeutiques; vous faites des insufflations dans le larynx, de la poudre d'alun calcinée, que vous dites impalpable; ensuite vous faites respirer à ce jeune enfant un gaz résultant d'un mélange d'éther et d'ammoniaque; vous ordonnez l'émétique; des vésicatoires à la nuque et aux jambes ne sont pas même épargnés; enfin, en désespoir de cause et à toute fin, vous êtes assez hardi pour introduire à plusieurs reprises dans le gosier une plume dont les barbes sont imbibées d'ammoniaque pur. Eh! comment se fait-il que, dans une circonstance aussi épineuse, vous n'ayez pas pensé à un moyen aussi salutaire que la trachéotomie?

C'est sans doute votre esprit, préocupé de l'idée du croup, qui vous obsède sans cesse depuis vos expériences sur cette maladie, qui est cause que vous avez borné votre examen cadavérique à l'inappréciable et nouvelle trouvaille d'une *fausse membrane, d'une texture fibreuse blanchâtre, offrant une organisation compacte, d'une texture très-solide*, qui vous fait dire: *mais croire avec M. Caron que Vanbergen a vu sur cette membrane factice des vaisseaux qui se continuent dans son intérieur, et dont M. Chaussier démontre l'existence en les injectant*, etc. C'est me prêter une ignorance en anatomie, en physiologie, et même en chimie, dont vraiment, malgré toute ma modestie, je ne me sens pas coupable, puisque je dis formellement, dans mon *Traité du Croup*, page 191, cette couenne

ne peut avoir d'organisation, et j'invite le professeur Chaussier de nous apprendre par quels moyens il a pu reconnaître la nature de ces vaisseaux; je l'invite encore de nous dire d'où ces vaisseaux tirent leur origine, quels fluides ils charient, et quels sont enfin leurs usages.

Cette fameuse trouvaille vous a tant et tant occupé, que vous avez plus que négligé de chercher à connaître les effets qu'ont dû causer dans l'arrière-bouche, le pharynx, la partie supérieure du larynx, les caustiques d'alun calciné et d'ammoniaque pur que vous avez portés à diverses reprises sur ces parties; c'était cependant là le point le plus important à examiner, sans lequel il était impossible de juger sciemment de la nature des remèdes à admettre ou à rejeter (1). Aussi ne pourrait-on pas, sans trop avancer, dire que c'est l'emploi de ces caustiques qui a causé à la malade l'impossibilité qu'elle avait de boire; qui a causé cette vive altération qui vous a forcé de mettre dans sa bouche quelques morceaux de glace, qui calmèrent sa soif, et suspendirent ses tourmens.

Ayant jugé, dès votre première visite, l'incurabilité de cette maladie, pourquoi ne m'avoir pas fait appeler? je vous aurais procuré l'heureuse et rare occasion d'observer les phénomènes que présente la trachéotomie, que presque certainement vous n'avez pas vu faire sur le vivant. Ces phénomènes vous auraient fait juger de la grande innocuité, de la bénignité et de l'efficacité de cette opération (2).

Ne pourrais-je pas ajouter encore que vous étiez tout-à-fait extasié quand vous avez écrit: *l'existence d'une fausse membrane n'est donc pas équivoque, et est complètement démontrée*? Quel est le praticien assez inérudit pour avoir contesté l'existence d'une membrane dans certains cas du croup? Cette membrane a été si souvent vue depuis plus d'un demi-siècle, et par un si grand nombre de praticiens, qu'il serait fastidieux d'en faire ici l'énumération (3).

Vous me faites aussi une grâce bien grande, à laquelle je suis bien sensible, de reconnaître que je suis un des premiers qui ait appliqué à la guérison du croup le principe chimique que les acides concrètent, et que les alcalis fluidifient des substances gélatinables. Quant au premier chef de cette assertion, n'auriez-vous pas pu dire que je suis encore le seul qui se soit élevé contre l'emploi des acides dans le traitement du croup? Pourquoi n'auriez-vous pas ajouté que j'ai fait le reproche à M. Chaussier d'avoir opéré des croups sans le savoir, en ne proscrivant pas, comme professeur, les acides, et en laissant trouver extraordinaire que des portions de membranes soumises à leur action se soient durcies, au lieu de s'être dissoutes?

L'application de l'ammoniac au traitement du croup appartient à M. *Rechou*; il est le premier qui en ait fait mention dans le *Journal de Médecine*, pluviose an XIII, tome 22: il en confirme les avantages, non-seulement par des expériences faites sur des portions de membranes qui, soumises à l'action de l'ammoniac, se sont liquéfiées, mais encore par deux observations qui ont été couronnées d'un succès heureux, en faisant prendre l'ammoniac sous forme de rob, et en appliquant son mélange avec le cérat sur le cou. Il est certain que ce

(1) *Note du Rédacteur.* Ces parties ont été soigneusement inspectées et c'est parce qu'elles n'ont offert aucune trace d'érosion caustique et des prétendues désorganisations alléguées ici, que nous avons cru inutile d'en faire mention; eh! le moyen en effet que des substances même caustiques pussent agir sur des parois défendues par des mucosités accumulées ou la fausse membrane déjà formée.

(2) *Note du Rédacteur.* Eh! voilà précisément la question, et c'est parce que je ne suis pas aussi convaincu de la bénignité et de l'efficacité de la trachéotomie que M. Caron, que je n'ai pas fait appeler cet intrépide opérateur qui, l'enfant venant à succomber infailliblement, aurait été regardé par les parens, à tort sans doute, comme son bourreau.

(3) *Note du Rédacteur.* Il y a un tout autre intérêt à apprendre par les livres l'existence d'un phénomène ou à le vérifier en personne, et voilà pourquoi, sans penser *avoir fait une trouvaille*, j'ai été très-satisfait d'avoir vérifié par moi-même l'existence d'une pseudo-membrane encore niée par quelques praticiens, malgré l'assentiment de tous les autres: *Segnius irritant animos*, etc.

mode d'emploi milite fortement contre son efficacité qui lui a été contestée dans le tems, et c'est de là que vous en concluez aujourd'hui l'inefficacité.

Mais aujourd'hui vous me donnez matière à faire des réflexions, et je pense autrement. Il s'en faut que j'approuve le mode d'emploi de M. Rechou; aussi doit-il être absolument rejeté. Cependant je vois comment l'ammoniac, quoique mal administré, a pu opérer la guérison de ses malades. Le double emploi de l'ammoniac n'a pu se faire sans qu'il s'en évapore dans l'air que ces malades ont respiré. Alors son contact immédiat avec le mucus concrété, et souvent répété, a dû suffire pour le liquéfier, et le rendre propre à être expulsé par l'expectoration.

Ce moyen d'appliquer immédiatement l'ammoniac sur la matière concrétée membraniforme, m'a frappé. J'en ai médité les effets; n'y trouvant aucun danger, je n'ai point hésité d'en parler dans mon *Traité du Croup*, en demandant toutefois, et par précaution, à M. Chaussier à quelle dose on pouvait le répandre dans l'air sans nuire aux malades. Enfin, à la fin de 1809, j'ai trouvé l'occasion de l'expérimenter sur un enfant qui avait tous les symptômes d'un croup commençant; j'ai mis tous les soins dont je suis capable en le faisant prendre intérieurement à dose convenable, dans un véhicule quelconque, et en le faisant évaporer dans la chambre du malade. J'ai retiré de ce mode d'emploi le plus grand avantage, et l'enfant fut parfaitement guéri en quatre à cinq jours. J'ai consigné cette observation dans mes remarques, page 18, avec la réserve et la prudence d'un observateur qui, en citant un premier fait, craint de s'être trompé, et d'induire les autres en erreur.

Suivant le rétultat de vos expériences, l'ammoniac pur a décomposé la couenne membraniforme, au point de n'offrir qu'une dissolution muqueuse; au lieu que dans l'éther uni à l'ammoniaque, la dissolution fut moins complète, et ce n'est qu'en *chauffant*, et *en faisant évaporer l'éther*, qu'elle offrit bientôt le même résultat que l'ammoniac pur. Alors dites-nous quel avantage prétendez-vous retirer en disant : *nous sommes les premiers qui, donnant la solution du problême proposé par M. Caron*, page 29 *de son traité* (l'observation citée dans mes remarques, page 18, jointe à l'indication du moyen, ne détruit-elle pas le problême?) *ayons eu l'idée d'associer l'éther à l'alcali volatil*, puisque vous faites remarquer qu'il faut *chauffer* et *faire évaporer l'éther*, et en un mot rendre l'ammoniac pur pour dissoudre la membrane. J'en conclus donc que l'éther, s'il n'est pas nuisible, est inutile (4), et ne doit pas être associé à l'ammoniac, dans la crainte de lui faire manquer son coup. L'éther ne peut donc être admis au nombre des moyens curatifs du croup.

Le sulfate d'alumine, ou l'alun calciné que vous avez vanté, et que vous venez encore d'employer, n'a nulle vertu liquéfiante. C'est un escarrotique dont la chirurgie se sert pour réprimer les chairs; il ne peut être impunément soufflé au fond du gosier, sans causer des excoriations et d'autres accidens graves qui demandent son absolue proscription.

Quand j'ai vu dans le rapport de la commission du croup qu'elle manifestait son vœu de faire inviter les médecins de tous les pays d'expérimenter *le sulfure de potasse*, j'ai cru, et je l'avoue de bonne foi, à mon grand regret et même à ma honte, que c'était une nouvelle production chimique proposée par quelques membres de la commission. J'étais d'autant plus

---

(4) *Note du Rédacteur*. La conséquence de M. Caron me semble au moins hasardée, car je n'ai jamais proposé l'éther que comme véhicule de l'alcali volatil et pour gazéifier, pour ainsi dire, ce dernier qui n'étant pas un liquide spiritueux ne se vaporise point, mais se volatilise à la manière des corpuscules déliés (des odeurs par exemple). L'éther sert ici d'intermède pour mêler l'ammoniaque à l'air et faciliter sa respiration, et s'il remplit bien cette indication il n'est donc pas inutile; s'il a fallu d'ailleurs chauffer l'éther pour l'expérience de la dissolution de la membrane croupale dans le mélange ammoniaco-éthéré, cette précaution n'est point nécessaire dans l'emploi de cette mixtion soumise à la respiration, l'éther se vaporisant à la seule chaleur de la main et enlevant l'ammoniaque à cette température modérée.

porté à le croire que je savais que, dans une séance de la société *de médecine pratique* de Paris, le professeur Chaussier avait parlé de ce sulfure comme d'un remède auquel il attribuait de grandes vertus. J'avais oui dire ailleurs que ce remède, très-désagréable à prendre, avait complètement échoué entre les mains de médecins instruits. C'est pourquoi je me suis contenté de dire, dans mes réflexions sur le rapport de la commission, que la spécificité dissolvante paraissait plus que douteuse, mais aujourd'hui que je sais que ce sulfure alcalin n'est autre chose que l'*hépar sulfuré, le foie de souffre*, j'estime qu'il est un des plus énergiques fondans; car il y a long-tems que je sais, et c'est le célèbre *Rouelle* qui me l'a appris, que c'est par son moyen que *Moïse* a miraculeusement opéré la fonte du *Veau d'or*, fonte qui a passé pendant plusieurs siècles pour une des sept merveilles de la nature.

Il me reste à parler de la trachéotomie, de l'ammoniac; ce sera l'objet d'une seconde lettre que je ne tarderai pas à vous faire parvenir. Si vous jugez à propos d'insérer celle-ci dans la *Gazette de Santé*, vous servirez bien avantageusement la cause des croupalisés.

CARON.

---

M. *Dupuytren* est nommé à la chaire de professeur à l'ÉCOLE DE MÉDECINE de Paris, vacante par la mort de M. Sabattier.

---

*Nota.* Le défaut d'espace a empêché d'insérer les articles *Chirurgie* et *Pharmacie*, remis à l'ordinaire prochain. La même raison nous défend d'occuper davantage nos lecteurs du croup, dont nous ne donnerons plus que la prophilactique.

---

PHÉNOMÈNE.

Nous consignerons ici sans réflexions et *comme mémoire*, un fait qui a eu tout Paris pour témoin, et qu'on peut encore vérifier en ce moment au spectacle du sieur Olivier, à l'Hôtel des Fermes, rue de Grenelle Saint-Honoré. Un homme de la taille de 4 pieds 10 pouces, mais ayant en petit toutes les formes de l'Hercule Farnèse, si l'on en excepte la tête qui est petite, maigre et couverte de cheveux blonds et crépus; ce petit homme, dis-je, porte le long des épaules un poids de 2000 livres réparties sur une longue table inclinée qu'il soulève à volonté. Chaque main armée d'un poids de 100 livres, il franchit avec un peu d'élan un cercle à la hauteur de 6 pieds; et, sans élan, il saute à pieds joints sur une table. Doué d'un jarret bondissant, assis à terre, il se relève sans appui et portant deux hommes dans ses bras. J'ai vu cet homme surprenant étendre une jambe en arrière et, suspendu sur elle seule, enlever un poids de 100 livres. Non moins étonnant par la force de ses reins, il enlève 200 livres qu'il prend en se baissant à la renverse de dessus une chaise. En sautant et écartant ses pieds, il jette par eux deux chapeaux tenus à six pieds d'élévation, et s'élançant contre une cloison perpendiculaire, il atteint et jette avec le pied un chapeau accroché à la hauteur de dix pieds. Il fait un écart complet au point que son tronc touche raz à terre, et il bondit et se relève en tenant à la main un poids de 100 livres. L'homme doué de cette prodigieuse force musculaire et de cette agilité, est un cultivateur des environs de Lille, et se nomme *Rousselle.* C'est un des plus beaux exemples qu'on puisse voir d'une énergie vraiment athlétique.

M. S. U.

---

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1^er^, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — 9^me^ DE NOTRE RÉDACTION.

(N° VI.) ( 41 ) (21 Février 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JEAN-BAPTISTE-DENIS, né à Paris, docteur de Montpellier, professa dans la Capitale. Grand partisan de la transfusion, il a écrit sur cette étrange découverte, des Lettres qui se trouvent dans le *Journal des Savans* de l'an 1667. Il est mort subitement le 1^er^ octobre 1704.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Nos prédictions météorologiques ne s'accomplissent que trop fidèlement, et nous voudrions bien qu'elles ne fussent pas aussi justes. Février touche à sa fin, déjà l'on sent quelques influences printanières, et le mois cher au dieu Mars va s'ouvrir, sans que l'hiver ait autrement marqué son passage dans nos contrées, que par des brouillards, des pluies et des inondations. Le signe céleste du verseau a dominé pendant toute la saison, et de son urne immense sont écoulés à la fois et des torrens de pluie, et toutes les affections qui résultent de la mollesse d'une humide température. Jamais nous ne donnâmes plus à propos que cette année des conseils contre l'influence de cette constitution atmosphérique, et nous recueillons le prix de notre sollicitude dans les félicitations unanimes que nous avons reçues de nos abonnés pour le succès du régime que nous avons tracé, notamment dans les n^os^ des 1 et 11 décembre dernier. Nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs, et quoiqu'il soit vrai de dire que ce n'est qu'à force de répéter ses utiles avis, que la voix de la vérité parvient enfin à se faire entendre, cependant la crainte d'importuner nos lecteurs par la monotonie de nos conseils, ou d'introduire quelque hérésie dans le précepte, ou quelque doute dans le mode d'application, nous fait préférer à toute redite, l'invitation de recourir plutôt au texte que nous avons tant et si souvent commenté sur l'emploi des moyens prophylactiques contre le relâchement de la fibre dans les hivers mous et pluvieux. Cette consti-

tution est devenue dominante depuis plusieurs années, soit qu'elle soit due aux immenses abatis qui ont été faits des savannes qui, en nous abritant du nord, offraient une barrière invincible aux pluvieux aquilons (*aquilo ab aquâ*), soit qu'en effet l'harmonie actuelle du système céleste dispose notre globe à une température moins sèche qu'autrefois. Quelle qu'en soit au reste la cause, c'est sous le rapport sanitaire que nous devons considérer ces variations, et c'est sous cet aspect seulement aussi, que nous invitons nos honorables confrères à s'en occuper, s'ils veulent coopérer à la doctrine hygiénique dont nous cherchons à fixer les bases, et nous aider des instructions puisées dans leur sage pratique. Un jour viendra qu'abdiquant ses incertaines théories, sa nosographie pédantesque, sa thérapeutique exagérée, la Médecine, fille de la nature, enrichie de ses lentes et silentieuses observations, se bornera à prévenir les maux qu'un zèle indiscret lui conseillait d'oser tenter de guérir, et l'on se souviendra peut-être alors que les premiers nous osâmes préconiser une vérité devenue alors si triviale, qu'on s'étonnera qu'elle ait pu être contestée et qu'il ait pu y avoir quelque mérite à la recommander. C'est à nos courageux correspondans, c'est à nos dignes associés en l'art hygiénique, qu'il appartient de proclamer des dogmes encore méconnus par la tourbe scholastique, et de professer les libérales opinions qui rendent à la médecine toute sa dignité, parce qu'elles consacrent son noble désintéressement, au lieu de lui laisser asseoir un vil et coupable impôt sur les ridicules terreurs de l'humaine engeance.

Les maladies qui dominent sont absolument les mêmes que celles signalées par nos dernières constitutions, et nous rappelerions à satiété l'énumération des divers moyens de combattre le relachement de l'air, et par conséquent des divers systèmes qui composent notre organisation, si nous ne nous bornions à dire que l'emploi des toniques de tout genre est évidemment indiqué. On remarque une éruption miliaire dont les boutons extrêmement petits sont remplis d'une sérosité purulente, elle débute par une rougeur générale de la peau. On observe qu'elle a sur-tout attaqué les personnes fatiguées des erreurs du carnaval.

On ne peut trop se précautionner dans cette molle température contre l'influence atonique de l'air chargé d'humidité sur les organes de la digestion et sur-tout sur ceux de la déglutition. Les gencives deviennent blafardes, fongueuses, saignantes; elles se ramollissent et se gonflent facilement par cette humidité; les dents se couvrent d'un limon blanchâtre et épais, la langue d'une saburrhe jaunâtre, l'haleine devient fétide ou échauffée, bientôt les dents se déchaussent, et le mal fait des progrès rapides. On remédiera à ces inconvéniens en faisant choix d'un bon dentifrice, et nous n'en connaissons point de meilleur que l'opiat de M. Leroi de la Faudignières, et celui de M. Botot; mais ce qu'on peut louer sans restriction et recommander en sûreté de conscience, c'est *l'eau balsamique* de Botot qui se trouve à Paris chez l'inventeur, rue Mauconseil, cloître Saint-Jacques-l'Hôpital, n° 2. Cette eau qui justifie bien son titre, est bien différente de toutes les compositions inventées par la cupidité; elle fortifie les gencives par ses propriétés toniques, et s'oppose à l'effet des dispositions au vice scorbutique et à la salivation excessive; elle raffermit les dents, les blanchit sans en altérer l'émail, et donne à l'haleine une odeur suave. Au reste, nous ne la recommandons ainsi que parce que cette eau, anciennement approuvée par la faculté de médecine, l'a été tout récemment par la Commission nommée par S. E. le ministre de l'intérieur, en vertu du décret de Sa Majesté Impériale et Royale du 18 août 1810. Ajoutons que, composée de simples aromatiques, elle convient particulièrement aux personnes sujettes à la pituite, aux femmes enceintes exposées au gonflement des gencives, aux malades qui ont été dans la triste nécessité d'employer le mercure, et aux marins qu'elle préserve du scorbut.

Des dix jours qui viennent de luire, tous, si l'on en excepte deux, ont été nébuleux, tristes et pluvieux; le 9, giboulées, pluie la nuit; le 10 et le 11, belles journées qui favorisèrent les mascarades dont le concours fut plus grand qu'on ne

devait s'y attendre ; le 12, le vent passe du N.-E. au sud, il pleut par intervalles ; le 13, tems couvert, quelques éclairs ; le 14, pluie du matin au soir, vents impétueux quoique du sud, ouragans, pluie toute la nuit ; le 15, matinée sombre, pluie le soir et la nuit ; le 16, pluie à torrent dès le matin, tout le jour, et pendant toute la nuit ; tems déplorable, les autans déchaînés font retentir les airs de leurs sifflemens,

» Et l'on s'endort au bruit et des vents et de l'onde. »

Le 17 commence par de la pluie qui recommence le soir ; le 18, belle journée, soleil ; le soir le ciel est étoilé et la lune est resplendissante. La Seine, gonflée par les tributs de mille ruisseaux, roule avec impétuosité ses eaux dorées dans son lit immense comme il serait à désirer que le fût toujours celui du fleuve de la grande Capitale ; elle dépasse 6 mètres à l'échelle du Pont-Royal. C'est en ce moment que des eaux épurées ont un mérite bien grand, et il est bien malheureux que l'établissement de l'île Notre-Dame obligé de transporter ses usines au quai des Célestins, n° 24, ne puisse fournir son eau accoutumée. Espérons que le public, en sentant vivement cette privation, n'en sera que plus disposé à apprécier et mettre à profit cette heureuse invention, et qu'en faveur de son utilité, il verra avec indulgence ce service interrompu pendant le tems nécessaire pour la translation d'un établissement à l'autre. On peut d'ailleurs, en attendant, user des autres moyens épuratoires dont cette découverte a fourni l'indication et enseigné l'usage.

M. S. U

☺ Pleine lune, le 27.

Depuis le 9 février jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 po. $\frac{5}{12}$. — La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre est monté à 9 d. (dilat.) — Il est descendu à 1 d. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 deg. — Et pour le *minimum*, 93 d. $\frac{1}{2}$.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

## FAITS DE PRATIQUE.

### Médecine.

#### *Du croup.*

Nous avons promis d'indiquer sommairement les moyens préservatifs des maladies affectant plus particulièrement les organes de la respiration, telles que le rhume, la fluxion de poitrine, l'asthme, le croup et la phthisie pulmonaire. L'insuffisance des moyens proposés jusqu'ici gît en ce que ce n'est point à l'organe malade qu'on s'est adressé, et si l'on en excepte les docteurs Simons, Pearson, Bedoës, Hallé, Burdin, Moreau, dont les tentatives n'ont pas même eu le succès désiré, et semblent avoir plutôt détourné que persuadé de suivre leurs traces, tous les médecins, dans les divers traitemens qu'ils ont proposés pour les affections du poumon, ont toujours dirigé par l'estomac leurs moyens médicamenteux, quoiqu'il soit vrai de dire que la décomposition que ces substances y subissent, doit faire penser que leurs propriétés en sont altérées. Une question naturelle se présente ici : les affections de la poitrine sont très-anciennement connues; mais pourquoi sont-elles plus multipliées et plus meurtrières qu'autrefois ? La syphilis est plus répandue, mais elle est moins grave ; au lieu que les affections de la poitrine sont et plus communes et plus dangereuses. En accuserons-nous la toilette aérienne des femmes qui, dans la Capitale des Gaules, par la température la plus capricieuse, étalent la nudité qu'Aristophane et Hippocrate, Celse et Juvénal reprochaient à leurs contemporaines sous le beau ciel de la Grèce et de l'Italie? Et pour parler d'une maladie presque récente, qui nous a été transmise par les climats du nord où elle est endémique, de ce croup foudroyant qui déjà a dévoré tant de victimes, et auquel on devra peut-être la fatale nécessité et le mérite de s'occuper enfin avec succès des lésions poitrinaires, qui nous dira la cause d'une affection aussi vive ? car enfin il faut bien qu'une cause nouvelle existe d'une maladie autrefois à peu près inconnue, et aujourd'hui si répandue dans nos contrées. Les partisans outrés de l'inoculation

variolique, en ont accusé l'introduction de la vaccine; mais nous avons recueilli plusieurs faits bien constatés d'enfans atteints en même-tems du croup, les uns ayant été vaccinés, les autres sans l'avoir été; ceux-ci ayant eu la petite vérole naturelle, ceux-là ne l'ayant jamais eue; d'autres encore ayant été inoculés varioliquement. Il faut donc chercher une autre cause. L'attribuerons-nous à la mise demi-nue des enfans? Mais cette révolution date de l'époque où Jean-Jacques publia son *Emile*, et la fréquence du croup est toute récente. D'ailleurs, le croup choisit autant de victimes parmi les enfans de dix ans ou même voisins de la puberté, que dans le premier âge; et plus encore parmi les enfans bien choyés et élevés délicatement, que parmi ceux couverts des haillons de la misère, et moins sensibles aux intempéries de l'air, comme si, par une justice distributive, la nature voulait dédommager par la santé ceux que la fortune a maltraités.

Accuserons-nous nos mœurs de l'arrivée de ce nouvel ennemi de la société? Mais ce reproche toujours fait à tous les siècles, à toutes les générations est un grief usé, et nous n'avons pu renchérir sur la dépravation de nos aïeux dont les ancêtres étaient également déréglés. Faut-il en reconnaître pour cause l'éducation précoce des enfans qui, semblables aux plantes des serres chaudes, périssent aux premières rigueurs de l'air atmosphérique? Autrefois les enfans étaient couchés à six heures du soir, après un souper frugal; ils dormaient quatorze heures; on les levait à huit heures, on les habillait chaudement; on les faisait déjeuner, dîner, goûter à leur petit couvert. Aujourd'hui ils se lèvent à midi, déjeunent à deux heures, et dînent à six à la grande table, vont au spectacle ou tiennent société, se couchent après minuit. N'en doutons point, toutes ces causes réunies influent sur la production de cette affection inconnue; mais si l'on veut s'élever à des considérations d'un ordre supérieur, réfléchissons que jamais une maladie grave, universelle n'a disparu du globe sans être remplacée par une affection également meurtrière et épidémique. C'est ainsi que la peste et la lèpre ont tour-à-tour régné, et n'ont disparu que pour être remplacées par la syphilis, et ce dernier fléau s'est civilisé au point qu'il n'est plus dangereux. Une affection ou ancienne ou nouvelle doit donc se produire sur la scène médicale, et y dominera selon qu'elle trouvera plus de dispositions dans les constitutions des peuples à s'y acclimater. Ainsi la suette, l'ophthalmie, la fièvre jaune, la petite vérole, la rougeole, la phthisie pulmonaire ont, à diverses époques, regné épidémiquement selon les dispositions propres à les faire éclore. Et puisque l'art ou la suite des siècles ont énervé l'énergie de la syphilis, puisqu'une découverte dont la postérité jugera le bienfait, a fait disparaître la petite vérole, ne soyons point surpris de voir naître une maladie ou presque inconnue ou tout-à-fait nouvelle, si des circonstances particulières en offrent l'occasion. Or, nulle circonstance ne fut plus propre à développer le génie catarrhal du croup, que l'humidité dominante de la température depuis une douzaine d'années. Il doit donc exister des croups aigus et des croups chroniques, suivant l'intensité de la mollesse atmosphérique ou les diverses dispositions individuelles; et c'est à corriger et l'influence aérienne et l'aptitude des individus, que doit tendre la médecine préservative.

La première occasion du croup, si ce n'en est la cause, est, à n'en pas douter, la répercussion de la transpiration qui, déviée des pores de la peau, se porte aux voies aériennes. Cette humeur albumineuse, en s'y coagulant, produit tous les ravages que nous avons notés. Le rhume, comme nous l'avons dit, est une secrétion accrue de la lymphe par la membrane muqueuse qui tapisse les voies aériennes, et sur-tout celle qu'on nomme pituitaire. L'air est le stimulant de cette augmentation de secrétion, causée elle-même par le reflux de l'humeur transpiratoire; et l'on serait tenté de penser que c'est l'humidité dont l'air se trouve surabondamment chargé, qui dissout le mucus revêtant les parois de cette membrane, laisse à découvert les ramifications nerveuses qui s'y distribuent, et augmentant sa sensibilité, par conséquent sa secrétion, cause tous les accidens du rhume. Tout ce qui privera l'air de son humidité surabondante, ou défendra la membrane de son impression immédiate, tout ce qui ranimera la transpiration cutanée, et mé-

nagera celle pulmonaire, sera donc le remède anti-catarrhal par excellence, et j'oserais dire le spécifique du rhume, le vrai prophylactique des affections pulmonaires causées par l'interception de la transpiration insensible, de l'exhalation cutanée, ou la répercussion de quelque éruption, et sur-tout de la rougeole ; car, je le prédis, on ne guérira le croup que par le moyen qui guérira la phthisie pulmonaire (1).

Le premier prophylactique est donc dans le choix d'un air sec, élastique, souvent renouvelé; enfin le plus différent possible de celui qui règne dans ces tristes climats au ciel toujours nébuleux, à l'atmosphère toujours embrumée, d'où cette affection foudroyante nous est arrivée. On peut, au reste, corriger par l'art la constitution de l'air endémique à un pays, 1° en absorbant son humidité par un feu vif et pétillant; 2° en y brûlant des substances aromatiques; 3° en y entretenant des courans rapides qui le dessèchent, et des ventilateurs qui l'épurent; 4° en mettant en évaporation soit de l'éther, soit des sels très-avides d'humidité, soit de l'ammoniaque dont la propriété est de conserver la fluidité de la lymphe, ou de la lui rendre si elle l'a perdue.

Les autres précautions regardent les individus et doivent s'observer d'autant plus rigoureusement, que par tempérament ils ont apporté plus de disposition native aux affections de la poitrine. Ainsi, les personnes à la fibre lâche, au système sanguin prédominant, auront soin de se faire frictionner chaque jour et sur-tout dans les humides journéees de l'automne et de l'hiver, avec des brosses molles sur tout le corps, auprès d'un bon feu. Elles s'exposeront de tems en tems à des fumigations aromatiques, quelquefois elles se plongeront dans un bain court et chaud ; elles porteront de la laine sur la peau ; elles feront quelques lotions sur les reins et les extrémités avec l'eau-de-vie camphrée ; elles en frotteront tous les soirs leurs pieds toujours recouverts de chaussons changés chaque jour ; elles useront d'alimens secs, de viandes rôties, de gibier, de poisson de mer, de coquillages, d'œufs, de fromages affinés, d'huile de choux, d'oignons, d'ail, de cresson, de pain bien fermenté, de moutarde, de raiforts, de vins généreux, de café ou d'un breuvage analogue, de cachou, etc. Le matin, elles prendront deux tasses de quelque infusion aromatique, par exemple d'infusion ou de safran, ou de botrys, ou de feuilles ou de fleurs d'oranger, qu'on fera précéder de deux ou trois cuillerées à bouche le matin, et autant le soir, de *vin antileucorrhéen*, dont la vertu anticroupale est bien attestée par son action sur la lymphe qu'elle dissout et dont elle fait cesser la secrétion immodérée dans les flueurs-blanches. On peut, dans la même intention, employer le vin de Seguin, et l'elixir de quinquina de Bacoffe.

Si l'indisposition croupale est périodique, on usera avec le plus grand succès de la teinture d'ipécacuana dans le vin d'Espagne, recommandée dans le n° 34 (21 novembre 1809), pour la jeune Clément, sujette à des récidives régulières de cette affection strangulatoire : le vin d'absinthe, le sirop anti-scorbutique sont également indiqués. Si les enfans à la mamelle offrent cette disposition, on les frottera le long de la colonne dorsale avec un vin saturé de chaux ou d'ammoniaque, et l'on fera prendre à leurs nourrices de tems en tems la magnésie unie à un huitième de rhubarbe ou de quinquina, suivant l'indication particulière. On tiendra en évapora-

(1) On ne peut se refuser à la vérité de fait que le croup est infiniment plus répandu qu'il ne l'était autrefois. Nous connaissons à Paris plus de vingt exemples de victimes de cette maladie qui ne se borne plus aux seuls enfans, et qui, le plus souvent, aigüe et rapide, se présente aussi quelquefois sous le masque trompeur de phthisie laryngée, et avec une durée chronique. Pour ne pas multiplier nos citations, nous n'indiquerons qu'un enfant de six ans, de M. Delmon, négociant, rue Saint-Jacques-la-Boucherie; une petite fille de sept ans, rue du Faubourg-Poissonnière, morte au troisième jour, et à laquelle a été vainement administré le sulfure de potasse, par M. le docteur Fourrier-Duportail, appelé tardivement il est vrai; un enfant de M. Chevalier, avoué, rue Saint-Paul; un enfant de cinq ans, enlevé en quatre jours à son père, M. Martin, pharmacien, rue des Deux-Ponts, île Saint-Louis; le fils d'un cordonnier, rue des Boucheries, n° 71, etc. Les lettres de nos correspondans des départemens sont pleines de récits semblables, et de toutes parts on invoque un remède. *Faxit Deus !!*

tion, dans leur appartement, des flacons remplis d'ammoniaque rendu gazeux en le mêlant à l'éther. Ces vapeurs alkalines sont les plus propres à fluidifier l'albumine et à prévenir sa concrétion.

Insisterons-nous sur la nécessité de porter des vêtemens chauds et légers, et sur-tout des chaussures imperméables à l'humidité, principale cause (nous le répétons toujours) des catarrhes et des affections analogues? Il n'est personne un peu initiée à notre théorie, qui n'en sente le besoin. On pourrait tirer un grand parti de l'emploi de la pipe, mais avec beaucoup de prudence et en appropriant à la constitution le choix de l'herbe à fumer. Un préservatif plus simple consiste dans l'habitude d'avoir à la bouche, lors des brouillards et des tems humides, de la pâte de jujube, ou de guimauve, ou de la gomme arabique, ou même du pain d'épice, pour défendre les conduits aériens du contact immédiat de l'air atmosphérique.

Terminons par un mot de la propriété des huîtres contre le rhume. Le hasard père des découvertes, l'est aussi de la vertu anti-catarrhale des huîtres, et on n'eût de long-tems trouvé cette recette, s'il eût fallu l'attendre des méditations de la médecine rationnelle, ou des expériences de la pharmacie. Un homme blasé par le rhume dont le propre est de paralyser l'organe du goût, et voyant des convives dévorer des huîtres avec un appétit encourageant, aura cédé à la contagion de l'exemple; et comme le musulman qui s'enivre en disant : *ô Mahomet, ferme les yeux!* il aura risqué quelques huîtres en reniant un moment Hippocrate. Son palais titillé lui aura donné des sensations depuis trop long-tems oubliées; et comme l'appétit vient en mangeant, il aura outre-passé les bornes qu'il s'était prescrites. Cependant, au lieu d'en être incommodé, il aura éprouvé dès le soir un mieux sensible, et s'il a joint au bienfait du hasard la précaution raisonnée de se coucher bien chaudement le soir, une digestion facile, un doux sommeil, une sueur critique auront completté la cure. Les témoins de ce fait l'auront enregistré à profit et répété au besoin avec le même succès, et l'empirisme aura compté un spécifique de plus. C'est ainsi qu'Hippocrate, riche des expériences de l'antiquité, les a léguées à la postérité sans prétendre donner la raison du succès; en le cautionnant, nous pouvons être plus heureux avec celui-ci, et, pour le dire en passant, rien n'est plus rassurant en thérapeutique que quand la chimie s'unit à la physiologie pour expliquer d'une manière satisfaisante l'effet d'une substance médicamenteuse sur l'économie animale. Le bienfait des huîtres dans le rhume, s'explique par la qualité incisive de l'eau de mer qu'elles contiennent, et dont l'acide stimulant l'œsophage, détermine sympathiquement l'éjection des mucosités qui tapissent le canal aérien en même tems que la chair de l'huître fournit de l'ammoniaque pur. Le jeu de la digestion détermine à son tour un foyer d'irritation dans l'estomac où se transportent ces mucus, pour se tourner au profit de l'assimilation, dissous par les sucs salivaires et gastriques. Les houpes nerveuses de l'estomac stimulées par l'acide muriatique, réveillées de leur léthargie, et recouvrant leur irritabilité, font renaître le sentiment de l'appétit, et le travail du moulin recommence une fois que les ailes sont remises en mouvement. Ajoutons une autre considération. Nous avons prouvé l'avantage de l'emploi du gaz ammoniacal dans le rhume; or, rien de plus ammoniacal que la substance des huîtres qui, triturées par la digestion, produisent, par la fermentation, des vapeurs alkalines, assez attestées par la facilité avec laquelle cet animal passe à l'état de putridité alkalescente. Tout atteste son essence éminemment ammoniacale. Le toit même qu'il a reçu de la nature, est tellement calcaire, que réduit en poudre, c'est le meilleur remède contre les aigreurs de l'estomac, et le neutralisant le plus efficace des sucs gastriques surabondans, et dont l'acide cause des coliques atroces.

Tous ces moyens prophylactiques valent bien ceux que la pharmacie enregistre dans ses codex nouveaux, ou exhume de ses anciens trésors alchimiques, et ils ont sur eux l'avantage inappréciable de ne pas révolter le goût, d'être simples, et de laisser par conséquent avec facilité le choix d'un antidote, dans le cas où ils sembleraient contre-indiqués, soit par la constitution particulière de l'individu, la complication

de son mal, ou l'abus qu'on pourrait en avoir fait, avantages qui ne se rencontrent point dans l'usage des médicamens nauséabonds, et dont la composition est très-compliquée ou souvent même inconnue.

Si le rhume est commencé, on donnera avec succès le bouillon gélatineux que nous avons indiqué dans le n°. 12 du 21 avril 1809; on adoptera une diète douce et mucilagineuse; peut-être même se trouvera-t-on bien de dériver par des lavemens purgatifs, ou d'essayer à déplacer le foyer de l'irritation par des vésicatoires; mais ceci rentre dans la thérapeutique, et fidèles à notre système favori, nous insistons avec plus de plaisir et de confiance sur les moyens hygiéniques, toujours plus certains que les méthodes curatives; seulement ne perdons pas de vue que dans une affection où il faut saisir l'occasion aux cheveux, où il n'y a pas un instant à perdre, on ne peut administrer de remède incertain, ni pratiquer cette médecine expectante qui gagne plus à temporiser en toute autre circonstance qu'à se hâter sans but fixe. N'oublions point qu'un médecin ne doit pas s'en laisser imposer par les apparences, mais que ce n'est point la Médecine qui juge que tout est désespéré, qu'invoque le malade, mais bien celle qui sait guérir, quand l'ignorance juge que tout est désespéré.

M. S. U.

*Nota.* Le défaut d'espace a empêché d'insérer les articles *Chirurgie* et *Pharmacie*, remis à l'ordinaire prochain.

## Nécrologe.

Chaque jour amène quelques pertes nouvelles, et les arts, l'amitié en deuil réclament de nous quelques lignes de souvenir que nous écrivons sous la dictée du cœur qui, lorsque des larmes sont données à la mémoire d'hommes vertueux, ne calcule point s'ils tenaient dans la société un rang ou des états différens.

Jacques Agathange Le Roi, docteur en Médecine, ancien médecin du roi par quartier, vient d'être enlevé par une apoplexie, à l'âge de 79 ans. Doué de quelques connaissances, praticien consommé, ferme dans son opinion quelquefois légèrement motivée, il exerça avec honneur, désintéressement et succès, jusqu'à la fin de sa vie, le plus difficile, le plus pénible peut-être des arts; et il laisserait de lui la réputation d'un véritable médecin, *Vir probus medendi peritus*, s'il eût été confrère moins intolérant. Sa mort a cela de triste, qu'elle réveille le souvenir des pertes que vient de faire l'art de guérir, et la crainte de celles qu'elle va faire, en considérant le grand âge des médecins qui lui survivent. *Transiit benefaciendo.*

Un homme qui n'est pas étranger à la Médecine, puisqu'il ne le fut ni aux arts, ni à la bienfaisance, vient de payer aussi le fatal tribut. M. Paul-Louis Mutrecy, natif de Soissons, avocat au parlement, fut sous-gouverneur des pages de S. A. S. Monseigneur le duc de Penthièvre qui, à portée d'apprécier son mérite, le nomma son secrétaire intime. Il fut en cette qualité, pendant vingt-cinq ans, le distributeur des bienfaits de ce prince, et la vertu ne pouvait choisir un plus digne ministre. Après la mort du prince, il évita les orages révolutionnaires auprès du préfet maritime de Boulogne; et quand ces sombres jours furent écoulés, il revint à Paris où il passa le reste de sa vie en philosophe, content de peu, jouissant de tout, au milieu de ses amis, et notamment de M. Godefroy de Beaumont, son compagnon d'études, et du docteur Lepreux, qui lui prodiguèrent tous les soins de l'affection la plus vive jusqu'à sa mort. Une hydropisie termina ses jours à soixante-cinq ans. Il laisse deux fils héritiers de ses vertus, tous deux employés à l'armée d'Espagne, l'un comme commissaire des guerres, l'autre comme capitaine. Puisse, ô digne ami, cette mention modeste, plaire à ton ombre, et te parvenir dans ces espaces célestes, où les amis doivent un jour se rencontrer, si j'en crois un doux pressentiment!

M. S. U.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Nouvelle doctrine chirurgicale, ou Traité complet de pathologie, de thérapeutique et d'opérations chirurgicales*, d'après la connaissance de l'état présent des malades, des guérisons spontanées, et l'uniformité des méthodes curatives, par J. B. F. *Léveillé*, D. M. P., etc., etc., 4 vol. in-8°, de 600 à 700 pag. chacun, par souscription, jusqu'au 1er novembre dernier, moyennant 21 fr. pour Paris et 25 pour les départemens. On adresse, franc de port le prix, les demandes et les lettres d'avis, à l'Auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 52, à Paris. Passé le terme indiqué ci-dessus, le prix est de 5 fr. en sus, et l'ouvrage se vend à Paris, chez D. G. Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, près le pont Neuf.

Nous avons annoncé le 21 août dernier cette souscription, et fidèle à ses engagemens, M. le docteur Léveillé a déja fait paraître les deux premiers volumes de son ouvrage. C'est une heureuse idée que d'avoir, rival heureux du professeur Hévin, réuni en un corps de doctrine, en une espèce de *Compendium chirurgicum*,

les connaissances acquises depuis les dernières années dans cet art qui marche à pas de géant, et laisse sa sœur aînée bien en arrière, parce qu'il ne s'avance qu'appuyé sur des faits, au lieu qu'elle se laisse guider, ou plutôt égarer par des hyppothèses. Nous ne partageons point l'opinion de l'auteur qui fait de la Médecine et de la Chirurgie une seule et même science, et sans nous jeter dans une discussion hors d'œuvre ici, nous ne voudrions d'autre argument en notre faveur, que la définition même qu'il donne du médecin et du chirurgien. Mais, ce en quoi nous nous rapprochons du docteur Léveillé qui plus qu'un autre au reste serait fait pour réconcilier les opinions opposées depuis si long-tems sur cette question, c'est dans sa manière d'envisager l'art auquel il érige ce monument. Nous conseillons à nos lecteurs de méditer le *plan de l'ouvrage*, qui se trouve en tête du premier volume; puis descendant aux prolégomènes, ils seront conduits naturellement aux vues générales sur les opérations, les topiques, les exutoires. Après ces préliminaires, l'ouvrage se divise en cinq parties, 1° des lésions des propriétés physiques; 2° des lésions des propriétés vitales; 3° des corps étrangers; 4° des lésions organiques; 5° de l'adynamie et de la mort des tissus. Le second volume se termine à la seconde partie. Nous rendrons un compte sommaire de la manière dont ces matières ont été traitées quand l'ouvrage complet aura paru; mais, dès à présent, nous pouvons assurer qu'il porte l'empreinte de l'érudition, puisée aux bonnes sources et confirmée par une pratique personnelle, d'une profonde méditation, enfin, d'un plan sagement coordonné, et dont le tableau se déroule facilement sous les yeux du lecteur attentif. Absolument étrangers à l'auteur, nous votons sincérement pour le succès que nous semble mériter son ouvrage.

M. S. U.

*Éloges des académiciens de Montpellier*, recueillis, abrégés et publiés par M. le baron DESGENETTES, etc., à Paris, chez Méquignon, Croullebois, Gabon, Crochard, Déterville et Maradan. — in-8°. — Prix, 3 francs.

HONNEUR au médecin qui, au milieu du tumulte des camps, des études vouées à l'hygiène militaire, des soins donnés à ses malades, sait encore trouver le tems d'acquitter sa reconnaissance envers une institution recommandable! C'est ce qu'a fait M. Desgenettes; et ce monument manquait à la gloire de l'antique école de Médecine de Montpellier, qui se confond avec celle de la Société des sciences. Les lecteurs verront un acte de modestie dans la briéveté de l'avertissement qui est placé à la tête de ces éloges; plus sévères, nous y verrons un manque de confiance en ses forces, qui n'est point excusable, puisqu'il est démenti par ce qu'a déja publié monsieur le premier Médecin des armées, et nous regrettons sincèrement qu'un discours préliminaire ne donne pas un rapide historique du plan et des travaux de l'Académie. Ces connaissances sont précieuses pour les lecteurs qui aiment à comparer et à se rendre compte de leur estime pour les grands corps dépositaires de l'instruction publique. Espérons que l'auteur, malgré ses occupations multipliées, trouvera le moment de remplir cette tâche, utile aux lecteurs, agréable pour lui-même, honorable pour les professeurs qu'il a voulu louer, en publiant la suite qu'il promet de donner à ce recueil, qui doit contenir les éloges des Dorthès, des Brun, des Fouquet, des Barthez, des De Ratte, des Vigaroux, des Broussonnet, etc. Ceux qu'il publie dans ce premier volume, datent de 1706 jusqu'en 1789.

Son style est pur, simple, concis, et s'il a respecté certaines locutions consacrées au commencement du dix-huitième siècle, qui tiennent à l'esprit et aux usages du temps, et donnent à ces morceaux un vernis d'antiquité, qui n'est pas sans quelques charmes, on voit qu'en se rapprochant de nos jours, il a facilement passé à une diction plus animée, éloquente même, qui donne un attrait particulier à quelques détails dans lesquels il descend, et qui en auront un plus grand encore quand il l'appliquera aux maîtres de l'art que nous avons connus.

M. le baron *Desgenettes* a dédié cet ouvrage à M. le comte *Daru*, également illustré, et par des titres littéraires et par des dignités qu'il honore. Nouvel Horace d'un autre Auguste, il sait allier les lettres et les affaires dont il porte le noble poids, et il avait des droits particuliers à l'hommage d'un recueil destiné à perpétuer le souvenir d'une académie formée dans la ville qui l'a vu naître.

Faisons des vœux pour la continuation d'un ouvrage qui manquait à la gloire de l'art, non moins qu'à celle des hommes qu'il est consacré à célébrer!!

M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE. — 9me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° VII.) ( 49 ) (1er Mars 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

GÉRARD DENYSOT, savant Médecin, mais modeste auteur d'écrits plus utiles que brillans, est moins connu que son parent Nicolas Denysot peintre et poëte français, né en 1515, au Mans, d'où il passa en Angleterre. Le notre y fut précepteur d'Anne, de Marguerite et de Jeanne de Seymour, dames non moins célèbres par leur érudition que par leurs charmes et les attraits de leur esprit. De retour en France, il publia des cantiques sous le nom du *Comte Dalsinois*, anagramme de son nom, et il eut part aux contes de son ami Desperiers. Il mourut à Paris en 1659.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

LE sort en est jeté. Il est décidé que l'hiver ne se parera point cette année de son manteau de glace, et que nous passerons de l'automne au printems sans autre intermédiaire que des brouillards, des pluies et quelques ouragans. Des vents tempétueux ont, il est vrai, déjà préludé, ces jours-ci, à l'arrivée de l'équinoxe; mais sans ces perturbations atmosphériques, qui se douterait de la fixation précise du point actuel de l'année? Si l'on supposait un reclus dépourvu d'almanachs et de toute correspondance, il est certain qu'il se croirait encore à la fin de novembre, et attendant les glaces de l'hiver, tout en maudissant les brumes éternelles qui, chaque année, précèdent une température plus froide. Mais tout a sa marche raisonnée dans la nature, tout a son but secret vers lequel elle tend incessamment dans tout ce qu'elle fait, et depuis l'insecte qui, pendant l'été, engrange son grain pour sa provision d'hiver, jusqu'à la comète dont la course excentrique a ses phases réglées, tout, dans cet immense Univers, a ses motifs et ses raisons que nous ne blâmons que parce que nous les ignorons, mais que nous admirons quand, dans son vol continu, le tems, de sa main lente, soulève un coin du voile qui cache ces mystères. Citons un fait en physiologie, tel qu'il soit à la portée de tous les lecteurs. Qui nous dira, par exemple, par quelle injustice les femmes sont seules assujetties à ce tribut mensuel dont les hommes

sont exempts ?... Par quelle injustice ? Savant présomptueux qui oses accuser la providence, réponds à cet argument. La nature, vaste en ses desseins, admirable en ses productions, a statué que pour la conservation de l'espèce, un attrait particulier serait attaché à l'acte de la reproduction des êtres ; mais elle inventa, pour frein à ce penchant, la pudeur, et voulut que l'homme attaquât, et que la femme se défendît. Juste encore dans les lois de décence qu'elle imposait au sexe timide qu'elle institua le conservateur du genre humain en le chargeant du soin précieux de porter le germe fécond des générations, elle désira que la femme ne pût pas prétexter l'empire de ses sens pour excuser son infidélité au vœu de chasteté qui lui était prescrit par la pudeur. Cette honteuse excuse, elle la laissa à l'homme qu'elle avait créé provocateur. A l'âge où la puberté inscrit le nom des jeunes filles au rang des femmes nubiles, elle décida que si elles ne trouvaient pas dans l'attaque des hommes un compagnon selon les lois naturelles, un époux selon celles de la société, cette surabondance d'énergie vitale pût s'écouler sans nuire à la vertu, à la santé de l'individu qui recelait dans ses flancs ces semences de vie. De là l'impôt mensuel, impôt moins onéreux et plus honorable qu'on ne pense pour les femmes de la vertu desquelles il est à la fois le garant et la preuve. Si elles avaient provoqué, elles se seraient avilies sans profit ; si elles avaient attendu l'attaque, elles auraient été victimes de leur sagesse, car il est quelques femmes qui sont nées tellement disgraciées par le sort, qu'il est certain que jamais elles ne trouveront d'agresseurs. Qu'eussent-elles fait sans ce résultat si sage et si bien calculé de la pléthore sanguine ? elles seraient mortes de leur santé, comme on meurt d'indigestion ou d'apoplexie; au lieu qu'en payant chaque mois un léger tribut, elles se trouvent soustraites à l'empire des sens, assurées du soin de leur gloire, et conservées à la santé. Cette réflexion est si vraie, au reste, que cette secrétion n'arrive qu'à l'époque où le vœu de la nature appelle les femmes à la fécondité, et les hommes à la provoquer, et qu'elle cesse au tems précis où les femmes cessent d'être de leur sexe, si j'ose ainsi parler, et aptes à donner des citoyens au monde ; aussi la femme est-elle alors sans désirs, comme elle cesse d'en inspirer autant.

J'ai cité ce fait, j'en pourrais citer cent autres analogues, pour prouver que constante dans sa marche, la nature même en ses irrégularités, en ce qu'il nous plaît d'appeler ses erreurs, a son but vers lequel elle tend constamment, en semblant quelquefois s'en éloigner. Ainsi ces années pluvieuses, ces hivers mous ont leur destination comme les années glaciales, et les hivers rigoureux dont on a gardé l'effrayant souvenir.

Les anciens qui ont laissé bien peu à glaner après eux dans le champ de la vérité, n'ont point ignoré ces feintes aberrations, et se sont élevés jusqu'à ces contemplations sublimes. Le vieillard de Cos a parsemé ses ouvrages de ces remarques fécondes en résultats hygiéniques. Oh ! qui me donnera d'aller interroger ce génie divin, aux lieux mêmes où il rendit ses oracles ! J'en jure par son serment si digne du vrai médecin ; j'irai, j'irai saluer la terre hospitalière qui recèle le tombeau d'Hippocrate, et les sept villes qui se disputent le berceau d'Homère. Je les verrai ce beau ciel de la Grèce, et cette contrée si fertile en héros, et dont la terre redemande à produire de nouveaux lauriers. Tandis que je ferai une ample récolte d'instructions puisées à la source même des sciences et des arts, et dont je me ferai un pieux devoir d'envoyer le tribut à mes fidèles abonnés, des amis éloquens, érudits, initiés aux mystères du dieu d'Epidaure, feront tourner mon absence même au profit de mes lecteurs, et leur tiendront au delà des promesses que je leur avais faites. Eh quoi ! mon vœu est-il déjà exaucé !... Un brevet honorable me rappelle aux champs d'honneur, jadis suivis par moi ; et tandis qu'ici je confie aux soins d'un chef hippocratique, dont je m'honore d'avoir reçu les leçons et les ordres, le monument que j'essayai d'élever à l'art de guérir, je vais auprès d'un autre maître m'essayer à des instructions d'un nouvel ordre, et conquérir sous ses auspices de nouveaux documens dans cette médecine si intéres-

sante pour un peuple né brave, belliqueux, et auquel la victoire décerne le premier rang parmi les habitans du globe.

Adieu, Paris, adieu, ville enchantée où je rêvai le bonheur et la gloire; puissé-je, à mon retour, te retrouver plus florissante encore! Adieu, parens si chers, femme adorée, enfans chéris que j'y laisse en dépôt! Adieu, collaborateurs zélés et sincères, aux secours, aux conseils desquels je dus le peu de succès que j'obtins. Adieu, sexe aimable, aimant et bon, dont le soin de la santé inspira mes plus heureuses pages, dont la reconnaissance paya au centuple mes travaux et mes veilles. Adieu, amis trop indulgens, journalistes trop sévères, correspondans dont les éloges ranimaient mon ardeur, rivaux dont les critiques encourageaient mon zèle.... Adieu sur-tout, ô ma Beauce chérie, que je ne sais quel pressentiment m'engagea à visiter cette année, avant de quitter ma patrie.... Adieu! adieu!

Nous n'ajouterons rien aux conseils que nous avons donnés pour le traitement des maladies dominantes dont le génie, toujours le même, demande par conséquent toujours les mêmes remèdes. Nous laisserons à nos successeurs le soin d'en varier les prescriptions et l'usage, certains qu'ils sauront mieux que nous s'acquitter de cet emploi, en conservant sur-tout le caractère hygiénique que les premiers nous avons donné à ce travail périodique, caractère qui le place dans une classe à part des journaux du même ordre, dont nous respectons le but et les principes essentiellement différens des nôtres.

Dans les affections catarrhales qui sévissent endémiquement, on s'est très-bien trouvé d'unir le tartrite antimonié de potasse à la poudre d'ipécacuana, et quoique cette observation ne soit pas neuve, le succès de cette pratique nous invite à la rappeler aux jeunes médecins, comme la justice nous fait une loi de citer M. Bacoffe père, médecin à Marly, parmi ceux qui ont appuyé de leur propre expérience le bienfait de ce moyen, et qui ont bien voulu nous en faire part. Un fait qui nous est personnel mérite d'être cité, parce que son explication tend à rassurer la conscience timorée des néophytes en médecine, que dans leur début le moindre phénomène alarme d'autant plus qu'ils sont de meilleure foi. Le voici: Je suis appelé pour voir le fils de M. Léemans, négociant, rue Saint-Martin, nº 44, jeune homme de quinze ans, fluet, au teint pâle, aux pommettes colorées, se plaignant de douleurs de dos, ayant perdu l'appétit, le sommeil, et tourmenté d'une petite toux sèche, avec un grand mal de gorge: le pouls était petit et serré. Je l'examine soigneusement; la langue était chargée d'un limon jaunâtre et visqueux. J'ordonne aussitôt l'émétique uni à la poudre de racine du Brésil. Vomissemens de bile poracée, huileuse; eau chaude, puis bouillons aux herbes; le soir, une croûte sèche dans un bouillon. Dès le lendemain, une once et demie de crême de tartre soluble, et dix gouttes d'esprit de citron en deux tasses d'eau bien chaude: nulle selle, parce qu'il se fit une vraie combinaison chimique, une neutralisation de l'humeur alkaline avec la potion acide. Je me sus très-bon gré de n'avoir point ordonné un breuvage amer, ou ce qu'on appelle une *médecine noire*. Je n'insistai point sur les purgations, je mis mon petit malade au bouillon d'oseille, cerfeuil et beurre pendant huit jours; j'ordonnai des demi-lavemens avec le sel de cuisine, et ce régime simple le tira d'affaire sans risque et sans dégoût.

L'observation à Paris et la correspondance des départemens, continuent à signaler des croups qui se propagent avec une rapidité alarmante. Parmi ces derniers, nous noterons un fait de pratique du docteur Dabry, de Saint-Chamond, d'un tel intérêt qu'il mérite une attention qui sollicite son insertion par nos successeurs à qui nous le recommandons. On nous promet aussi (car me voilà déjà assis parmi les lecteurs du journal dont j'étais rédacteur), l'exposé d'un traitement par l'*assa fœtida*, de cette affection foudroyante. Ce moyen est, dit-on, héroïque; et le génie inventif en thérapeutique, de l'auteur de ce traitement, ses succès dans des maladies désespérées, sont du plus heureux augure pour celui du mode de curation qu'il propose, et que nous attendons impatiemment.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, le 19 et le 20 ont seuls offert une température qui promettait un beau tems plus durable: le vent était

de l'est; il a tourné au sud dès le 21 à midi, et la pluie a recommencé; elle n'a pas discontinué un seul jour depuis. Le 22, ouragan, pluie à verse à sept heures du soir et à neuf heures; le 23 et le 24, pluie et soleil tour-à-tour: vent impétueux la nuit; la mer doit avoir été féconde en naufrages. Le 25, giboulées, ainsi que le 26: il tombe de la grêle à deux heures dans ce dernier jour; le vent est nord, très-froid et violent, pluie la nuit; le 27, petite pluie dès le matin; le 28, belle matinée, pluie le soir; le chant des oiseaux, le bourgeon des lilas annoncent déjà le printems.— La seine a dépassé 7 mètres au Pont-Royal. M. S. U.

☽ Dernier quartier, le 6 mars.

Depuis le 19 février jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{2}{12}$. — La moindre de 27 p. 7 lig.

Le thermomètre est monté à 11 d. $\frac{2}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à $\frac{3}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 deg. — Et pour le *minimum*, 93 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

## FAITS DE PRATIQUE.

### Médecine.

Monsieur, dans votre Gazette du 11 août dernier, j'ai lu, avec beaucoup d'intérêt, plusieurs observations sur les complications vermineuses. Il n'est point, je crois, de praticien qui n'ait vu souvent les vers occasionner les accidens les plus extraordinaires. Voici quelques faits qui viennent à l'appui de ces réflexions.

Le 31 août 1806, je fus appelé avec un de mes confrères pour visiter la femme Lanctin, de Fontaines-la-Guyon. Cette femme était âgée de trente ans, d'un tempérament qu'on pourrait nommer lymphatico-sanguin, et jouissant habituellement d'une bonne santé. Elle était au vingt-cinquième jour d'une fièvre remittente adeno-méningée. Le paroxisme revenait tous les jours, avait souvent varié pour l'heure, et dans le commencement le frisson avait été violent, mais n'existait plus dans le moment où nous la vîmes. Elle était dans son lit, sur son séant, et soutenue par plusieurs oreillers. La figure était bouffie, d'un blanc jaune; les caroncules lacrymales très-pâles, les ailes du nez et le bord des lèvres plus jaunes que le reste de la figure; la langue sèche, noirâtre; la respiration précipitée, très-difficile; le pouls petit, mou, rapide et inégal; les extrémités supérieures et inférieures d'un froid glacial. Nous ordonnâmes le kermès qui produisit des évacuations alvines abondantes, sans procurer le moindre soulagement. Le lendemain matin je fus voir la malade qui paraissait être dans un véritable état d'agonie. Je ne voyais aucun remède à employer, lorsque, tout en causant, son mari me dit que, deux jours auparavant, elle avait rendu par en bas deux vers vivans. Cet aveu fut un trait de lumière pour moi; mais l'embarras était l'emploi des vermifuges. Comment donner ces remèdes à une femme qui se mourait, et qui n'avalait qu'avec la plus grande difficulté une cuillerée à café de liquide? J'avoue que je n'eus pas l'idée très-ingénieuse du docteur Lanthois, de donner des lavemens au lait sucré, pour appeler les vers dans les gros intestins, et calmer momentanément leur influence pernicieuse. Voici le moyen que j'employai: je fis avaler à la malade douze gouttes d'éther sulfurique dans une cuillerée à café d'eau de fleurs de tilleul, et j'ordonnai que toute la journée et toute la nuit on donnât la même dose de trois heures en trois heures. Elle rendit, dans la journée et dans la nuit, huit à dix lombricaux vivans. L'étouffement disparut, le pouls se releva et devint régulier. J'ordonnai deux cuillerées de vin d'absinthe à prendre de deux heures en deux heures. Plusieurs autres vers furent encore rendus à différens intervalles, et la malade guérit avec une rapidité surprenante.

On m'apporta dans l'an 8 un enfant de sept à huit ans, très-frais, bien potelé, ferme, paraissant jouir d'une excellente santé, mais paralytique des membres inférieurs. On avait employé différens remèdes infructueux qu'il est trop long de détailler, et on avait regardé cet enfant comme incurable. Une paralysie à cet âge, sans être accompagnée de l'amaigrissement des parties, et d'autres accidens, me paraissait une

chose si surprenante, que je pensai de suite que les vers devaient en être la cause ; et j'ordonnai l'usage de quelques pastilles vermifuges. L'enfant rendit beaucoup de vers au bout de quelques jours, quitta ses béquilles, et courut jouer avec les enfans de son âge. Je vis quelque tems après un second enfant qui présentait absolument les mêmes accidens, et qui guérit par les mêmes moyens.

Il y a quatre ans, une jeune femme vint me consulter pour un écoulement vaginal, tachant le linge et accompagné de douleurs vives. L'inspection et l'aveu qu'elle me fit de s'être exposée imprudemment, me firent soupçonner une blennorrhagie syphilitique, et je la traitai en conséquence ; mais sans le moindre succès. Au bout de six semaines, en venant me dire qu'elle était toujours dans le même état, elle me demanda ce qu'il fallait faire à sa petite fille qui avait des petits vers blancs qui sortaient en foule par l'anus, et qui la tourmentaient beaucoup. Je lui dis qu'on détruirait facilement ces ascarides vermiculaires par quelques lavemens au lait très-salés. Ce moyen réussit, et elle m'avoua qu'elle était elle-même très-tourmentée par de pareils vers. Je lui ordonnai le même remède, en lui pronostiquant que la destruction des animalcules serait celle de son écoulement. En effet, quelque tems après, elle vint me voir, très-contente et parfaitement guérie.

Les vers ont des effets si extraordinaires, que, quand vous êtes appelés auprès de malades qui présentent des anomalies très-extraordinaires, des symptômes insolites qui ne vous permettent pas de reconnaître le caractère distinctif de la maladie, soupçonnez des vers, agissez en conséquence, et souvent vous calmerez, comme par enchantement, les accidens les plus effrayans. Avouons cependant de bonne foi, que parfois une maladie présente tous les symptômes d'une diathèse vermineuse, quoique ces insectes n'existent pas ; que parfois aussi, dans les fièvres adynamiques et ataxiques, leur complication n'est que très-secondaire, et que leur expulsion n'empêche pas une terminaison funeste. Gardons-nous, tant que nous pourrons, de prévention et d'enthousiasme, si nous ne voulons pas nous exposer à mille erreurs.

J.....T, D. M.

---

## CHIRURGIE.

MONSIEUR, veuillez qu'un chirurgien de campagne, qui est du nombre des abonnés de votre estimable *Gazette de Santé*, y trouve une place. Je me permets ici quelques observations sur le traitement de la maladie appelé *zona*, ou *feu sacré*, présenté récemment par le docteur Léveillé dans son ouvrage intitulé, *Nouvelle doctrine chirurgicale*(1). Les voici : j'ai été à même de soigner très-souvent cette espèce de *herpès*; mais je ne me suis jamais aperçu des symptômes particuliers que cet auteur a remarqués, avec M. Andry ; je l'ai vue seulement dans les différentes parties du corps et toujours accompagnée des petites pustules et des souffrances décrites par M. le docteur Léveillé. Les moyens curatifs que j'ai employés dans ces circonstances m'ont convaincu, comme le dit ce docteur, que les voies évacuantes étaient parfaitement nulles et pouvaient même laisser au malade un état de convalescence très-long. Mais ma manière d'opérer est à l'abri de cet inconvénient, et elle a ceci d'avantageux par sa simplicité qu'elle met tout le monde en état d'en faire usage. Je la mets sous vos yeux : 1° un régime doux ; 2° apposer sur la partie affectée une ou deux fois le jour un liniment composé d'huile d'olives et de cendre ordinaire passée au tamis. Ce liniment doit être moins fourni de cet alkali lorsque l'épiderme est enlevé, et si les pustules se prorogent il faut aussi étendre sur elles le pansement, et on verra par la continuité de l'application de ce remède que le malade sera entièrement soulagé, sans que cette incommodité ait aucune suite. Je parle avec certitude, parce que je parle d'après une expérience constante.

Au reste, Monsieur, ce *feu sacré*, qu'on appelle dans ce pays-ci vulgairement *guerriqoua*, est un mot bien riche en signification dans notre

---

(1) Voyez l'annonce de cet excellent ouvrage dans le dernier N°.

idiôme basque, à cause qu'il présente tout à la fois l'idée d'une circonférence, cercle et ceinture. Cette dernière dénomination est un ornement dont se parent nos jeunes basques les jours des fête, en le placant sur le siége ordinaire de cette espèce de dartre ou herpès, c'est-à-dire au contour des reins. Cette ceinture par sa forme, par sa largeur et par sa couleur a l'air de présenter les emblêmes de cette incommodité, au point qu'on dirait qu'elle a pris naissance parmi nous. Cependant elle n'est pas contagieuse et ne se propage pas même jusqu'à un certain point; on peut aussi dire qu'elle n'est pas bien dangereuse. Néanmoins telle est la force du préjugé de nos paysans qu'ils se croiraient perdus sans ressource si les deux extrémités du *guerriqoua*, ou cercle, venaient à se joindre et entourer complètement le corps.

A l'égard du nom *feu sacré*, on ne trouve pas précisément d'expression synonyme, et qui indique réellement ce mal; mais en suivant les traces et les effets de ce même préjugé de mes concitoyens, on y trouve quelque chose qui en fixe en quelque façon l'origine : en effet j'ai fréquemment vu que pour interrompre la réunion de deux extrémités du *guerriqoua*, ils se hâtaient de recourir à des cierges bénis, de les allumer, et d'en brûler la partie affectée, d'où il semble qu'on soit autorisé à croire que le mot *feu sacré* a pris sa source dans cette cérémonie religieuse, en apparence, quoique superstitieuse au fond.

BIDEGARAY, *chirurgien à Garris, par St.-Palais, département des Basses-Pyrénées.*

PHARMACIE.

Si l'on nous permet de hasarder une explication chimique de la propriété dissolvante de la pressure, recommandée comme *lactifuge* dans notre N° du 1er juillet dernier, phénomène qui a intéressé singulièrement beaucoup de nos lecteurs, et dont nous avons vérifié l'expérience, nous proposons celle-ci. C'est avant que les élémens du lait soient réunis dans les organes secréteurs, c'est dans son état naissant, pour ainsi dire, que l'alkalescence de la pressure exerce sur lui son action dissolvante; et de même que l'alkali versé sur du lait caillé lui rend sa fluidité (1), et par conséquent sa qualité perdue de lait doux; la pressure éminemment alkaline, arrête la cohésion prête à s'opérer entre les molécules du lait qui se forme dans l'économie animale. C'est, au reste, un phénomène assez singulier que la coagulation du lait également praticable à volonté par l'acide et par l'alkali, et elle mérite quelque explication. Si l'addition faite au lait doux est un acide, la coagulation du lait a lieu par la séparation de sa partie caseuse d'avec la partie séreuse, parce que l'acide devenu en excédence, s'unit à la partie séreuse, et lui enlève la propriété qu'elle avait, à dose modérée, de tenir en dissolution la partie caseuse par l'addition de l'alkali; au contraire, celui-ci, en neutralisant l'acide auquel il s'unit, enlève à la partie caseuse sa dissolubilité, et dérange l'harmonie préexistante entre ces deux fluides. Une autre expérience a été confirmée. C'est que le lait ne caille point au soleil, quoiqu'il caille exposé à l'air et à la chaleur de l'atmosphère en été, ou à celle du four en hiver; et nous croyons en trouver la raison dans la vaporisation qui empêche l'accumulation du calorique, puis dans la couleur blanche du lait qui reflète tous les rayons solaires au lieu de les absorber. M. S. U.

CHIMIE.

Un problême est donné: « Des monnaies de cuivre contenues dans des sacs ont été, depuis quatorze mois, déposées dans une cave non aérée; l'humidité a moisi les sacs qui se résolvent en poussière noirâtre, pour peu qu'on les touche. Le vert-de-gris est résulté de l'oxidation du métal par l'acide carbonique et l'oxigène de l'eau décomposée. Dans ce souterrain règne un

(1) Ou même l'empêche de se coaguler. Le raifort râpé a la même propriété par une raison analogue; propriété qui est due à la neutralisation par l'alcali de l'acide développé dans le lait caillé.

air méphytique analogue à ces moffètes qui s'exhalent des mines de cuivre, et que les ouvriers désignent sous le nom de *plomb*. Quels moyens faut-il employer pour rendre cet air respirable sans danger? Comment faut-il s'y prendre pour désoxider les pièces?

I. *Corriger l'air.* L'air atmosphérique introduit est le premier et le plus simple moyen de désinfection. On jugera à quel degré l'air est vicié en brûlant dans la cave de la paille, en y portant des chandelles allumées. Si elles ne s'éteignent point, si leur flamme ne s'affaiblit pas, il n'y a point de risque d'être asphyxié en pénétrant dans cette cave, mais l'art indique cependant quelques précautions; on oindra ses narines, ses yeux, ses mains, le tour de la bouche, les oreilles, d'huile d'olive; on aura à la bouche de la pâte de jujubes ou de guimauve, du jus de réglisse ou toute autre substance mucilagineuse propre à lubrifier les bronches et le canal aérien. Il aura été essentiel de déjeûner auparavant avec du lait. Point de vin.

On fera poser à plusieurs distances 3 à 4 petits baquets plats et larges remplis d'eau de chaux; c'est l'eudiomètre le plus sûr, par la pellicule qui se forme à la surface de la dissolution calcaire, et qui atteste la présence de l'acide carbonique en excès dans l'air. Ou bien on remplit une bouteille de verre blanc d'une dissolution transparente de chaux dans l'eau distillée; on en répand la moitié dans la cave, et l'eau restante louchit par l'introduction de l'air saturé d'acide carbonique.

Ces épreuves faites, plusieurs moyens se présentent de purifier l'air.

1°. On abouchera à des soupiraux, ou ouvertures pratiquées à cet effet, de vastes souflets de forge, dont le jeu alternatif, introduisant de l'air atmosphérique, fera écouler celui qui est stagnant.

2°. On fera deux percées aux deux extrémités de la cave, à travers lesquelles on plongera deux manches de toile de dix pouces de diamètre, évasées à l'orifice en ventilateurs, comme on fait dans les navires pour renouveler l'air du fond de cale, où des sabords ne peuvent exister.

3°. On répandra sur les murs une dissolution de potasse avec une petite pompe.

4°. On versera du lait bouillant de chaux éteinte dans le voisinage.

5°. On projettera sur des charbons allumés du pulverin, ou poudre à canon écrasée et passée au tamis, par conséquent dépouillée de sa propriété de détonation.

6°. On exposera des vaisseaux plats et larges, contenant de l'acide muriatique, avec lequel l'oxide de cuivre suspendu dans l'air a plus d'affinité qu'avec l'acide carbonique qui le retient. On lavera les murs avec des éponges imprégnées de cet acide alongé d'eau.

II. *Désoxider les pièces.* Plusieurs moyens se présentent; le plus simple et le moins coûteux consiste à les passer à une eau ammoniacale, puis à les faire sécher au four, ou dans une étuve. On pourrait plus simplement encore, après les avoir mouillées, les passer à la suie dans laquelle il existe encore de l'ammoniaque tout formé, lequel se combinerait à l'oxide qu'il saturerait. Ce dernier procédé, au reste, est moins du ressort de la médecine que de la chimie. Ces moyens ont été employés, et ont eu un succès tel que nous avons cru devoir les consigner ici pour les caisses auxquelles sa connaissance pourrait être utile.

M. S. U.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

Couronnons avec courage l'œuvre que nous avons commencée, et que nous regrettons de ne pas continuer, bien que de nombreux motifs se présentent pour nous consoler de ne pas poursuivre la tâche que nous nous étions imposée : assez de plumes aussi véridiques acquitteront notre dette; assez de médecins sincères, séparant l'ivraie du bon grain, oseront signaler les frelons paresseux et gourmands qui s'introduisent dans la ruche médicale, et s'approprient le miel des abeilles. Croyons, pour l'honneur de l'art, qu'il existe encore des essaims vierges qui aiment à butiner sur les coteaux riches en plantes balsamiques, et dont les produits rappellent les généreux travaux des filles ailées du mont Hymète.

A la tête des réunions qui cultivent avec succès l'art hippocratique, et qui, chaque année, se plaisent à donner la notice de leurs travaux, la justice autant que la recon-

naissance nous invite à placer la *Société de Médecine du département de l'Eure*, qui vient de publier le procès-verbal de sa séance publique annuelle. Son zèle pour la propagation de la vaccine, son dévouement à l'art de guérir, sont attestés par ce monument qu'elle élève chaque année en l'honneur du dieu de la Médecine, et avec un succès toujours croissant.

Un *Cours théorique et pratique d'accouchemens*, vol. in-8° de 700 pages (1), et qui contient le sommaire de tout ce qu'il importe de savoir sur cette importante partie de la Médecine, nous offre l'occasion naturelle de rappeler à nos lecteurs un des athlètes les plus distingués du dernier concours que l'école a ouvert dans son sein, pour la chaire d'accouchement, vacante par la mort de M. Baudeloque.

*Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.*

On trouve chez le même libraire le premier volume de la *Séméiologie générale*, ou Traité des signes et de leur valeur dans les maladies; par F. J. Double. Cet ouvrage peut paraître encore avec quelque gloire et quelque utilité après celui du docteur Landré Beauvais, et de ceux qui l'ont précédé dans cette science d'observation, et nous pensons que cette rivalité heureuse n'est pas un médiocre éloge; au reste, les médecins au courant des connaissances du jour ont déjà lu par lambeaux déposés dans un journal assez estimé, les principaux élémens de cet ouvrage utile aux praticiens, et nécessaire à quiconque veut se rendre compte de ses opinions dans l'exercice de l'art de guérir.

*Traités de l'éléphantias ou de la lèpre, de la maladie vénérienne, et de l'hépatie ou atonie du foie*, traduits de Jean Varandus, par M. Marie, docteur en médecine, et médecin consultant. Chez l'auteur, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 40. — In-12, 3 francs. Le traducteur a respecté jusqu'aux erreurs et à la langue mystique consacrées par le siècle dans lequel vivait son auteur; ainsi on y retrouve les sympathies et les antipathies, les intempéries, les vapeurs fuligineuses s'exhalant du foie siége de l'éléphantiasis, de la lèpre, et même de la maladie vénérienne: telle est encore la prescription d'émeraudes pilées, et autres rêveries scolastiques ou alchimiques, dont les connaissances modernes ont fait justice. Si les dogmes médicaux professés par Varandus n'eussent pas été plus purs que sa thérapeutique, certes il eût été plus avantageux à sa gloire de le laisser ignoré; mais à travers des futilités, des erreurs même, qui tiennent à l'époque à laquelle il écrivait, cet auteur offre des idées fécondes en moyens de curation, et sous ce rapport son traducteur a bien mérité de l'art, en le reproduisant sur la scène médicale. M. S. U.

(1) Chez l'auteur, rue St.-André-des-Arts, n° 58, et chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n° 7. — Prix, 6 fr., et 8 fr. franc de port.

---

*Traité-pratique de la maladie vénérien ne ou syphilitique* avec des remarques et observations; par J. P. Terras, docteur en chirurgie, chirurgien de l'hôpital de Genève, etc. — A Paris, chez J.-J. Paschoud, libraire, rue des Petits-Augustins, n° 3. — 1 vol in-8°. — Prix 6 francs 50 centimes, et 8 francs par la poste.

*Nouvelle doctrine des maladies vénériennes*, ou la Syphilis et son traitement, rappelés à leurs véritables principes; par J. B. F. Caron, chirurgien interne à l'Hôtel-Dieu, et ancien prévôt de l'Ecole pratique de Santé d'Amiens. — in-8°. — A Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins; Fantin, quai des Augustins, n° 55; et Mollier, chirurgien-accoucheur, quai de la Mégisserie, n° 46.

Nous annonçons ensemble ces deux ouvrages, comme on expose à-la-fois le poison et l'antidote. C'est au lecteur à démêler lequel de ces deux ouvrages recèle le venin. Cette tâche, au reste, n'a pas besoin de notre médiation.

---

On trouve chez le même libraire, J.-J. Paschoud, à Paris et à Genève, le *Manuel de Médecine pratique*, ou Sommaire d'un cours gratuit donné en 1800, 1801 et 1804, aux officiers de santé du département du Léman, avec une petite pharmacopée à leur usage; par Louis Odier, professeur de l'académie impériale de Genève. — 1 vol. in-8°. — Prix 5 francs, et 6 francs 50 centimes.

Cet ouvrage élémentaire est d'une instruction facile, profonde, et sera mis avec la plus grande utilité entre les mains des étudians, et sur-tout des jeunes praticiens à qui nous le recommandons. M. S. U.

---

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — 9me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° VIII.) ( 57 ) ( 11 Mars 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LA pomme de terre (*solanum tuberosum*) originaire de l'Amérique septentrionale, fut apportée en Angleterre en 1586, par l'amiral Drake qui la donna à Gérard; celui-ci l'ayant cultivée, partagea son produit avec son ami Charles Lécluse, natif d'Arras, et professeur alors de botanique à Leyde, qui à son tour la cultiva et en donna aux savans de l'Allemagne d'où elle s'est répandue si généralement en Europe.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

SALUT, ô Mars, mois des guerriers, des zéphirs, des violettes et des belles; salut, une couronne printannière de lauriers toujours verdoyans et de naissantes primevères orne ton front comme pour attester ton triomphe sur l'hiver.... Triomphe trop facile cette année! Terminons notre tâche commencée, et vers laquelle un irrésistible penchant nous rappelle malgré nous, au moment même de quitter ces lieux. De plus érudits que nous vont commenter l'oracle d'Epidaure et donner à nos lecteurs affidés la suite des conseils que dictèrent plus encore la franchise et le dévouement à leurs intérêts que la science de l'école.... Ah! s'il était vrai que parjures à leurs sermens, nos successeurs pussent, dans les feuilles qui suivront nos feuilles périssables, instruire le procès de notre doctrine, et opprimer du poids d'une érudition scholastique nos dogmes hygiéniques, nous l'avouerons, conseillant à nos lecteurs de bonne foi, de rétrograder avec nous dans la route qu'ensemble nous parcourûmes pendant neuf années de trop courte durée, nous leur dirions : Il est impossible que pendant cette succession de tems, des températures ne se soient pas rencontrées absolument analogues à celles que vous éprouverez dans les mois correspondans.... Eh bien! consultez à la seule lueur du flambeau de la raison ces phases météorologiques, et les conseils qui en ont résulté, et vous avez pour

tous les tems de l'année, pour toute votre vie un guide sûr, sincère et éprouvé. Mais si, comme nous aimons à le penser, fidèles aux sentiers de l'hygiène, nos continuateurs conservent dans sa pureté le feu sacré que nous avons reçu de nos prédécesseurs, quels avantages ils auront sur nous, et comme nous devons féliciter nos abonnés de cette abandon volontaire, mais bien pénible ! Nos vœux ne seront pas les derniers pour leurs succès, et nos regards les suivront de loin en les encourageant dans la carrière qu'ils vont parcourir avec une réussite présagée par les applaudissemens qu'ils ont déjà mérités dans celle de l'enseignement médical devant un auditoire difficile (1). Souhaitons-leur des auditeurs plus indulgens, et tels que se sont montrés constamment pour nous nos zélés correspondans, qui peut-être ont fait profession de quelque égoïsme en protégeant un ouvrage dont chacun d'eux, tour-à-tour, était le coopérateur.

Nous osâmes, sur les pas de Gardanne, Paul et Pinel, nous charger de la continuation d'une feuille vouée à la santé, sans nous effrayer de la responsabilité que nous imposaient de tels noms ; notre zèle fut compté pour du talent, et le succès a passé nos espérances. On trouva piquant l'article *Constitution* dont nous fîmes précéder chaque N°, et l'on nous sut quelque gré de commenter tous les dix jours ce texte obligé du *beau tems et de la pluie*, car c'est de la pluie et du beau tems que se compose en effet cet article qui contient les précautions hygiéniques qui dérivent de la température actuelle observée; et tel qui a trouvé facile de critiquer notre style, n'eût peut-être pas aussi facilement rempli ce cadre si stérile en apparence. Nous désirons sincèrement, au reste, que leur censure ne décourage pas plus que nous nos continuateurs, qui auront moins besoin que nous d'indulgence.

Les neuf jours qui viennent de s'écouler n'ont rien offert de nouveau pour la température ni pour les maladies. De la pluie, du vent, des brouillards, des maux de gorge, des catarrhes, quelques maux d'yeux, des dyssenteries, des accès de goutte, des éruptions à la peau, tel est le fonds du tableau sur lequel la polypharmacie vient broder des anomalies imputées à la nature. La diète, l'eau, le lit, la patience ont plus fait que tout l'appareil galénique, et les médecins, amis de la nature, ont pu se féliciter de s'en être tenus à ces moyens simples dont nous avouons que nous préférons l'emploi aux plus savans *recipe*. Les neuf jours passés ont été en général pluvieux. Le 29, brouillard et froid pénétrant ; le 1er mars, pluie dès le matin, pluie et neige à midi, un peu de grêle, pluie le soir et toute la nuit; le 2, pluie toute la journée; le 3 jour superbe, soleil étincelant; le 4 et le 5, tems couvert; le 6, petites giboulées. Qu'on me permette de dire que ce jour est mémorable pour moi par ma séparation de toutes mes affections, et j'y comprends certes mes chers abonnés. Le 7, pluie continuelle ; le 8, beau tems.

M. S. U.

● Nouvelle lune, le 13.

☺ Pleine lune, le 19.

Depuis le 29 février jusqu'au 9 mars, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. $\frac{3}{12}$.

— La moindre de 27 p. 4 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre est monté à 10 d. $\frac{8}{10}$ (dilat.)

— Il est descendu à 2 d. $\frac{8}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 deg. — Et pour le *minimum*, 92 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

## FAITS DE PRATIQUE.

### Médecine.

Je ne sais, Monsieur, si vous croirez utile d'insérer dans votre intéressant journal l'histoire d'une maladie singulière.

Un cultivateur de Lucey, près de Chartres, âgé de 48 ans, d'une forte complexion, et d'un tempérament sanguin très-prononcé, sentit, dans les

(1) L'un des continuateurs de la rédaction de la *Gazette de Santé*, le docteur Pariset, s'est distingué dans la chaire de physiologie qu'il a professée au Lycée de Paris. Son coopérateur, le docteur De Montègre, est connu par des travaux physiologiques et hygiéniques, et la coopération à plusieurs journaux de Médecine.

derniers jours de mai, un petit bouton naître sous la commissure gauche de la lèvre inférieure ; il éprouva, dans cette partie, de la tension et une douleur violente, qui paraissait se propager jusqu'au trou surcilier du même côté, et ensuite suivre les ramifications du rameau frontal de l'ophthalmique. Le 4 juin, jour où je fus appelé, cet homme avait la lèvre inférieure, la joue gauche, dans un état de gonflement et de tension extraordinaires : la tête paraissait énorme ; la figure était enflammée, les yeux d'un rouge de sang, les douleurs atroces, le pouls dur, plein et rapide. Le malade s'élançait du lit avec impétuosité, en disant qu'il suffoquait et qu'il allait périr ; il était tourmenté par la plus violente agitation.

Ce bouton dont on m'avait parlé n'existait plus, et il y avait à sa place une petite ouverture, par laquelle il sortait une humeur sanieuse et rougeâtre. Les environs ne présentaient point ce cercle œdémateux qui accompagne les pustules charbonneuses : tout annonçait, au contraire, un gonflement essentiellement inflammatoire. En mettant une sonde mousse dans cette ouverture, je ne pus pénétrer qu'à la moitié à-peu-près de l'épaisseur de la lèvre, et en écartant celle-ci en dehors, on voyait à sa partie interne, et à une grande étendue de la joue du même côté, une quantité énorme de petites ouvertures alvéolaires, marquées chacune par un point blanchâtre, qui n'était autre chose que du pus. Je ne peux pas mieux comparer cet amas de petits trous qu'à un gâteau de cire, excepté que ses alvéoles sont beaucoup plus grands. Chacun de ces trous avait peu de profondeur et tous étaient de véritables cul-de-sac, qui ne permettaient pas à la sonde de s'enfoncer à plus de deux ou trois lignes. Je crus nécessaire de faire sur ces ouvertures qui, faisant chacune un dépôt particulier, augmentaient l'état inflammatoire, une incision profonde, et d'établir, par une seconde incision, un point facile de communication avec l'ouverture extérieure dont j'ai parlé plus haut ; il sortit une quantité assez abondante de sang mêlé d'un peu de pus, qui venait visiblement de tous ces petits dépôts. Toute la face désenfla d'une manière sensible, et les douleurs devinrent beaucoup moins vives. Ce mieux ne fut pas de longue durée, et une heure après, la figure était plus gonflé que jamais, plus enflammée, la douleur plus insupportable. Le soir, convulsions violentes, agitation extrême, figure enflammée, suffocations, pouls petit, enfoncé, irrégulier, puis un instant après, dur, fort, rapide, étendu ; anomalie inconcevable dans les symptômes, et rapidité inouie dans leurs successions. Les parens, les voisins, effrayés par une réunion d'accidens si extraordinaires, prétendaient que ce mal était le charbon. Sans partager leur opinion, je crus prudent de faire pénétrer, par l'ouverture extérieure qui avait succédé au bouton ci-dessus mentionné, un petit morceau de nitrate d'argent, pour concentrer les humeurs sur ce point ; mais ne perdant pas de vue le caractère particulier de la maladie, et craignant, je crois, avec raison, une congestion sanguine sur le cerveau, j'appliquai douze sangsues au cou. Pendant l'effusion du sang, la tête paraissait se débarrasser, la douleur diminuait, et le malade éprouvait un calme, un bien-être sensibles ; mais à peine le sang cessa-t-il de couler, que tous les accidens revinrent avec la même intensité. Le 5, douleur extrêmement aiguë au côté gauche de la poitrine ; large saignée du pied, qui fit disparaître pour toujours cette douleur, et calma les autres accidens qui revinrent quelques heures après avec la même violence ; le 6, seconde saignée du pied très-copieuse qui soulagea la tête d'une manière rapide, mais seulement, comme les autres fois, pour un tems très-court ; le 7, vésicatoire au bras ; dans la journée langue limoneuse, bouche amère, mais toujours figure enflammée, céphalalgie insupportable ; émétique, qui procura l'évacuation d'une bile abondante, poracée ; le 11, vésicatoire au bras, continuation des mêmes accidens. Le 21, la partie intérieure de la joue, la lèvre étaient revenues à leur état naturel, la plaie extérieure et l'incision en dedans étaient cicatrisées ; plus de douleur dans cette partie, pouls calme, mou et développé ; il survint alors un gonflement dur, résistant à la partie supérieure du nez entre les deux sourcils ; les douleurs étaient tellement violentes, que le malade n'avait pas un moment de repos, et maigrissait avec une rapidité inconcevable, et cependant le pouls était tranquille,

La paupière gauche était très-infiltrée; en promenant le doigt sur l'arcade surcilière, le malade éprouvait au trou surcilier une douleur vive, qui semblait se porter à la partie gauche supérieure et externe du crâne. Cet état continua jusqu'à la fin du mois. Pendant cet intervalle, et par l'usage de l'émétique, des lavemens purgatifs, et ensuite de deux potions anthelminthiques, deux vers lombricaux furent rendus par le vomissement, et cinq ou six mêlés aux déjections alvines; les lavemens purgatifs diminuaient toujours d'une manière sensible la céphalalgie, mais, comme les saignées, seulement pour quelques heures; enfin, les douleurs diminuèrent insensiblement; le gonflement qui se faisait sentir entre les deux sourcils et sur l'arcade surcilière gauche disparut, et le malade paraissait hors de tout danger; la langue était bonne, l'appétit excellent. Le 15 juillet, la paupière droite s'infiltra, l'arcade surcilière du même côté se tuméfia et devint douloureuse; ces nouveaux accidens durèrent huit jours et disparurent. Le 28 juillet, les douleurs revinrent avec une intensité effrayante; on sentait, à la partie moyenne latérale gauche du coronal, un gonflement œdémateux, qu'il était impossible de toucher, tant les douleurs étaient insupportables. Je coupai les cheveux avec lenteur et précaution; je fis faire des embrocations avec des linimens opiacés, et j'appliquai un séton à la nuque. Le 31, à huit heures du soir, le malade tomba dans un état convulsif; les mouvemens des membres étaient si rapides, qu'il était impossible de s'assurer de l'état du pouls. Dans un moment de calme, je pus le saisir; il était intermittent, enfoncé et presque insensible; carpologie, perte de la parole, râle, en un mot, tous les sinistres symptômes de l'agonie. Le lendemain matin, même état, gonflement énorme de la face, empâtement du cuir chevelu qui gardait l'impression des doigts, mort à minuit; il ne me fut pas possible de m'éclairer par l'autopsie cadavérique. Je vous avoue avec franchise qu'il m'est difficile de placer dans un cadre nosographique cette singulière maladie, qui semblait s'adoucir d'une manière sensible par les saignées, les évacuans, en un mot, par tous les révulsifs que j'ai employés, et dont les accidens se renouvelaient avec plus de force aussitôt que les remèdes cessaient d'agir. Comme je crois que les non-succès peuvent parfois autant instruire que des réussites, je vous envoie cette observation, que j'ai tracée avec toute l'exactitude possible, et je vous laisse le maître d'en tirer toutes les réflexions que vous croirez nécessaires.

J.....T, D. M.

---

### Chirurgie.

Nota. *Cet article est remis à l'ordinaire prochain, faute d'espace.*

---

### Pharmacie.

Monsieur, je vous fais passer la recette d'un anti-épileptique, recette qui a été pendant très-longtems le secret d'un ancien médecin de la Faculté de Montpellier. Appliquer huit sangsues aux tempes, deux jours après la pleine lune; le lendemain on donne six grains de kermès minéral dans six verres d'eau tiède, et à chaque selle ou vomissement, on prend un verre d'une décoction de baies de lierre, *hedera helix*, un quarteron dans un pot d'eau pour réduire à une pinte; y ajouter quatre cuillerées de miel. La même dose tous les mois dans le même temps jusqu'à guérison, ce qui arrive ordinairement au bout de cinq à six mois; l'âge le plus favorable est depuis dix jusqu'à trente-six ans. J'ai employé ce remède sur un homme de vingt-huit ans, depuis il n'a pas eu d'accès, accès qu'il avait presque tous les deux mois.

L'emploi d'un remède, lors de la pleine lune, n'annoncerait-il pas l'influence de cet astre sur l'épilepsie, comme l'a dit Mead, et autres? Ne peut-on pas croire qu'on aura un jour des données certaines de l'influence de l'astre de la nuit sur les malades, comme on a reconnu celle de l'astre du jour?

J'ai l'honneur d'être votre serviteur,

Godemer, D.-M. I, à *Domfront.*

Il n'est pas aussi inutile qu'on le dit de posséder quelques notions de médecine populaire et de Pharmacie. Le docteur Duplanil rapporte dans le 3e volume de sa traduction de Buchan, p. 265, note 3, d'après M. *Sage*, chimiste distingué, le fait suivant :

« Le nommé Jacques, âgé de 60 ans, gros et sanguin, premier garçon du Jardin des Plantes, étant tombé en apoplexie, et n'ayant presque plus de mouvement, on commença par lui faire sentir de l'ammoniaque, et on lui en fit prendre 25 gouttes dans un demi-verre d'eau : le pouls se ranima et les yeux s'ouvrirent. Quatre minutes après on lui donna une seconde dose d'ammoniaque; la connaissance et la parole lui revinrent; la contraction des muscles de la bouche disparut. On continua à lui donner pendant la nuit cinq à six gouttes d'ammoniaque dans un demi-verre d'eau, de deux heures en deux heures, et il fut debout le lendemain. Quoique cet homme ne se ressentît plus alors de son accident, on lui fit prendre encore dans la journée, mais de quatre heures en quatre heures, trois ou quatre gouttes d'ammoniaque dans un verre d'eau; il fut en état le troisième jour d'aller travailler au Jardin. »

On ne connait pas assez la vertu stimulante des alcalis, et l'on préconise peut-être trop celle des acides qui n'agissent le plus souvent qu'aux dépens de la sensibilité consécutive du système nerveux.

JOLIET, D.-M.

## PHYSIQUE.

Nous attendons depuis long-tems la suite d'un ouvrage que fit paraître, il y a plus de deux ans, un savant médecin de Wittemberg en Saxe, le docteur Chladni (1). Il offrait l'explication d'un phénomène des plus étonnans qui soient, concernant la théorie de la propagation des sons et de la vibratilité des corps sonores. Nous ne parlerons point de son harmonica à clavier, dont le mécanisme caché ne peut être exposé que par son inventeur, tant qu'il voudra en faire un secret. On sait seulement que les cordes métalliques y sont remplacées par des disques de cristal de différens diamètres, correspondans aux parties des gammes à parcourir, et qu'il joint à la facilité du doigter du clavier du piano, une qualité de sons harmoniques qui portent à l'ame et émeuvent puissamment la sensibilité. Son autre découverte, pour ne pas attaquer également le cœur, n'en est pas moins étonnante à l'esprit. Voici comment il procède à son expérience. Il prend entre l'index et le pouce de la main gauche une disque ou un carré ou un parallélogramme de verre plein, sur lequel est amoncelée de la sciure de bois ou toute autre poudre très-mobile. Il frotte avec le crin d'un archet de violon une des tranches de ce verre, et au moyen de la position calculée de ses autres doigts de la main gauche placés dessous le verre en expérience, il dispose en figures régulières circulaire, quadrangulaire, triangulaire, mais toujours exactes, la poudre déposée sur le verre, au moyen du frottement de l'archet en tel ou tel sens, sur telle ou telle partie de la branche du verre. A chaque son filé et monotone ces figures se succèdent à volonté, et selon la position annoncée avec une précision indicible, et réalisent la fable des pierres de Thèbes, se rangeant d'elles-mêmes aux sons de la lyre d'Amphyon. J'ai vu ces molécules figurer avec une exactitude dont les spectateurs furent ébahis, depuis les figures les plus simples du cercle, du triangle, du carré, jusqu'aux angles rentrans et sortans de la Croix de Malte; de manière que telle intonation donnait à coup sûr telle figure

(1) C'est le même qui a publié une explication des phénomènes des aérolithes ou pierres tombées du ciel, qu'il attribue à des fragmens de planètes dispersées dans l'espace, quand par des causes particulières ces corps célestes viennent à éclater comme des bombes, théorie ingénieuse et qui a ses vraisemblances, mais qu'a réfutée victorieusement M. Patrin dans le vol. 18 de la *Bibl. brit.*, octobre 1801. Elle rappelle, au reste, ce mot plaisant d'un amateur, qui appelait les comètes des planètes retirées du service, et qui ayant obtenu leur retraite, sont libres de voyager à leur guise.

géométrique annoncée, et rendait ainsi le son perceptible à l'œil comme il l'était à l'oreille.

Ce spectacle donnait réellement la solution du problême que s'était proposé le père Castel par son *clavecin oculaire*, dont l'exécution semble réservée au savant Chladni, si jamais il est donné à un génie humain de l'exécuter. La vérité est que sa confection exige une érudition profonde en musique, en optique, en mécanique et en physique; or, le docteur saxon a fait preuve de son érudition dans ces quatre parties, indépendamment de ses profondes connaissances en mathématiques et en astronomie.

Le clavecin oculaire que je viens de citer, mérite quelque description en faveur des personnes desquelles cette invention ingénieuse ne serait pas connue. « C'est un instrument à touches, composé d'autant d'octaves, de couleurs par tons et demi-tons, que le clavecin auriculaire a d'octaves, de sons par tons et demi-tons, et destiné à transmettre à l'ame par les yeux des sensations d'harmonie, des couleurs analogues à celle d'harmonie des sons produits à l'oreille par le clavecin auriculaire. Aux cinq toniques de sons *ut*, *re*, *mi*, *sol*, *la*, correspondent les cinq toniques de couleurs bleue, verd, jaune, rouge et violet; aux deux semi-tons *fa*, *si*, répondent les nuances aurore et turquin; aux douze chromatiques de sons *ut ut*, *re re*, *mi*, *fa fa*, *sol sol*, *la la*, *si*, répondront les douze chromatiques de couleurs bleu, céladon, verd, olive, jaune, aurore, orange, rouge, cramoisi, violet, agathe, turquin, d'où l'on voit naître en couleurs tout ce qui existe en sons: modes majeur et mineur; genre diatonique, chromatique, enharmonique, enchaînemens de modulation, consonances, dissonances, mélodie, harmonie; enfin, avec un dictionnaire de musique, on pourra substituer partout le mot *couleur* au mot *son*, et l'on aura des chants colorés à plusieurs parties, une basse fondamentale, une basse continue, des accords de toute espèce, des renversemens d'harmonie, etc.; ainsi à l'accord parfait *ut*, *sol*, *mi*, répondront le bleu, le rouge, le jaune que l'on regarde comme les trois couleurs primitives.

» Qu'est-ce que jouer? C'est, pour le clavecin ordinaire, sonner et se taire, ou paraître et disparaître à l'oreille. Que sera-ce que jouer pour le clavecin oculaire? Paraître et disparaître à l'œil; et comme la musique auriculaire a vingt ou trente moyens de produire des sons par des cordes, des tuyaux, des voix, des violons, des basses, des lyres, des serpens, des tambours, des trompettes, des fifres, des orgues, etc. la musique oculaire aura autant de façons de produire des couleurs, des soleils, des étoiles, des tableaux, des bougies, des miroirs, etc.

» Il semble que les couleurs d'un clavecin oculaire devraient être placées sur une seule bande étroite, verticale et parallèle à la hauteur du corps du musicien oculaire, au lieu que les cordes d'un clavecin auriculaire sont placées dans un plan horizontal et parallèle à la largeur du corps du musicien auriculaire. »

Je n'ai donné cette rapide explication du clavecin oculaire, que pour conduire à l'intelligence de l'expérience de M. Chladni; et si on me permet de hasarder la mienne, la voici: En comprimant fortement avec l'index et le pouce une tablette soit de verre, soit de bois, soit même de métal (car je me suis assuré que la plupart des corps sont passibles de cette épreuve, et d'autant plus que leurs fibres sont plus droites, plus mobiles, et c'est ce qui explique le motif du choix du sapin pour les instrumens), en tenant horizontalement, dis-je, entre le pouce et l'index une petite tablette, on imprime un point d'appui qui devient le centre de la vibration des fibres constituant la tablette. Obéissant à cette vibration, la poudre tressaille le long de toutes les fibres mises en jeu, mais non de celles dont la motilité est arrêtée par l'impression des doigts appuyés par le démonstrasteur; et c'est ainsi qu'à volonté il dessinait exactement les figures droites, circulaires, triangulaires, et même en zig-zag, demandées par les assistans. Nous reviendrons sur plusieurs de ses expériences destinées à établir les rapports des vibrations des corps sonores. Ajoutons seulement aujourd'hui, que le clavecin oculaire n'est qu'une belle idée due au génie inventeur du jésuite Castel, qui l'annonça en 1725, qui en ébaucha l'exé-

cution restée imparfaite, et que, probablement, cet être de raison restera dans le répertoire des brillans produits de l'imagination; au lieu que l'invention que nous annonçons, et qui a eu l'assentiment d'un grand monarque, est réalisée et recevra son développement de la publication d'un ouvrage impatiemment attendu par tous les savans. M. S. U.

---

## *Phénomène.*

Toute notre ville connaît l'accident arrivé à deux de ses habitans : chacun en parle à sa manière. L'opinion la plus générale est que ces Messieurs ont éprouvé l'effet de la foudre, et il y a tant de choses merveilleuses à raconter sur le tonnerre qu'on ne tarit pas. Je n'ai vu qu'un des blessés, et je ne pense point qu'il ait été atteint par un météore enflammé; je n'ai observé sur toute sa personne aucun indice de brûlure. On assure que celui que je n'ai pas vu a le bras brûlé, et que l'on distingue les traces du feu à la manche de son habit : cela n'est point impossible, mais j'ai plus d'une raison d'en douter. Voici le fait.

Ces Messieurs voyageaient par un tems couvert et orageux; de fréquens éclairs sillonnaient la nue et le tonnerre grondait au-dessus d'eux; il était à-peu-près quatre heures du soir; leur voiture n'allait pas vîte; leur cheval, vieux serviteur de vingt ans, n'a témoigné qu'une seule fois de la frayeur, mais par un mouvement qui n'a pas été assez violent pour déranger l'attitude des voyageurs. Il a paru à l'un d'eux que ce mouvement a été aussitôt suivi de la commotion qui les a fait passer par-dessus la ridelle, haute d'un pied, et par-dessus la roue, pour aller tomber à plus de dix pas, sans s'en apercevoir, tant l'effet a été rapide. Ce n'est pas le mouvement du cheval qui a pu donner une telle secousse à la voiture : l'un de ces messieurs est d'une corpulence plus qu'ordinaire. Je pense que ce phénomène est dû à une trombe. Cette colonne ambulante que la poussière fait distinguer, et que les paysans appellent sorcière, produit les effets les plus singuliers. Il y a lieu de croire que sa bourrasque était ascendante, et qu'elle aura pris la voiture en dessous. Ce météore est dû à l'électricité, et a une très-grande analogie avec la foudre. Mais ce qui me persuade que la foudre, proprement dite, n'a point agi dans ce cas-ci, c'est que ces messieurs n'ont senti autour d'eux ni odeur d'ail, ni odeur de soufre; ils doivent s'en féliciter, car ils n'en auraient pas été quittes pour des contusions. Ceux qui me liront et qui ne me croiront pas, peuvent consulter Valmont de Bomare, à l'article *Trombe*. J'indique Valmont de Bomare, parce que son ouvrage est dans presque toutes les bibliothèques; mais si l'on veut compulser les traités de météorologie et de physique, on trouvera des faits très-curieux, et qui rendront celui qui nous occupe moins extraordinaire. Voici un phénomène observé cet été dans un village qui n'est pas éloigné de l'endroit où l'accident dont nous venons de parler est arrivé : une grande pièce de toile était étendue sur l'herbe d'un enclos; une trombe, dont les effets ressemblaient à ceux d'un ouragan, s'avance dans l'enclos, fait voler la toile dans les airs et la transporte à la distance d'une demi-lieue près de Verrière. Quelques habitans qui virent la toile à une grande hauteur s'étendre, s'agiter, se contourner, se mouvoir sans cesse, crurent que c'était un monstre ailé, et furent saisis d'épouvante. On courut chez le maire; mais la toile s'étant approchée de la terre, tout le merveilleux disparut. Elle fut déposée chez le magistrat, qui la rendit quelques jours après. Le bon paysan à qui elle appartenait, et qui n'a point été témoin du phénomène, ne veut point y croire; il dit toujours qu'elle lui a été volée. C'est un personnage très-connu et très-digne de foi, qui a une campagne dans les environs, qui m'a raconté ce fait. Il piquait assez sa curiosité, pour qu'il ne négligeât pas de prendre des informations positives. Il y a des gens pour qui tout ce qui n'est pas vraisemblable ne peut être vrai, et qui disent que les savans sont souvent de grandes dupes. Cela s'est trouvé vrai quelquefois; mais quand les faits sont notoires, il faut bien les admettre, quelque arbitraire que soit leur explication. Voithier.

### Economie.

Nous avons visité avec le plus vif intérêt M. *Cointereaux*, honnête père de famille, dont on ne peut trop louer les tentatives économiques, et dont le petit muséum rustique présente des échantillons très-curieux de sa manière d'appliquer aux diverses constructions le *pizé*, sorte de pierres factices depuis long-tems en usage dans le Lyonnais. Non-seulement il offre des modèles ingénieux de différens modèles d'architecture rurale et même militaire ; mais il a appliqué à ses procédés des essais heureux pour donner aux espaliers les reflets de chaleur les plus favorables pour favoriser la *maturation* du fruit. On y voit un verger dont la plantation et le placement des murs sont calculés sur cette théorie, et un cercle zodiacal en porte la preuve jusqu'à la démonstration. On y voit un magasin à poudre dont le toit et les murs sont à l'épreuve du feu, un manége, une grange extemporanée pour les années de fertilité inattendue, un logis à l'abri de la combustion des meubles; tous ces bâtimens sont en pierre factice. L'appartement est échauffé par un poêle offrant une façade de maison dont les fenêtres illuminées par le feu de l'intérieur, présentent le spectacle d'un incendie sans danger. Une invention récente de M. Cointereaux, et qui ne sera pas des moins goûtées, est l'*épurateur*, sorte de presse avec une petite cuve, à travers laquelle un mandrin dirigé par une vis que peut conduire le doigt seul, fait jaillir à travers un diaphragme percé à jour, le jus ou la purée, l'extrait enfin des plantes ou des fruits qu'on y dépose. Cet ustensile est utile pour la cuisine, pour l'office, pour la pharmacie, et peut remplacer à peu de frais les leviers, les presses, et doit tenir sa place dans tout ménage bien ordonné. M. S. U.

L'eau de mer dont nous avons annoncé la propriété dans les affections de la peau, dans les maux d'yeux, administrée en bains ou en lotions, justifie sa réputation. M. Toutin, qui tient ce dépôt rue Saint-Honoré, n° 300, nous a communiqué les certificats les plus honorables, les plus authentiques des cures opérées par cette eau, dont les succès sont certes plus dus à la nature qu'à l'art, et offrent un argument de plus en faveur de notre opinion hygiénique. Nous invitons les personnes affectées du mal d'yeux, et qui ont épuisé la pharmacie galénique, à recourir à ce collyre naturel. M. S. U.

### BIBLIOGRAPHIE.

*La Chimie pneumatique* appliquée aux travaux sous l'eau, dans les puits, les mines, les fosses, etc.; par C. A. Brize-Fradin, membre de la Société d'encouragement. — Chez J.-J. Paschoud, imprimeur-libraire, à Genève; Demat, à Bruxelles; Toulotte, à Lille; Dufour, à Amsterdam; à Paris, chez Gauthier et Bretin, libraires, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n°. 30. — in-8°, avec figures. — Prix, 5 francs, et 6 francs, franc de port.

Cet ouvrage, qui offre la découverte et la théorie d'ingénieux appareils applicables aux travaux sous l'eau, devrait être le manuel de tout marin, dont il garantit les jours en cas de naufrage, dont il guide les opérations s'il est obligé de pénétrer dans les profondeurs de l'élément sur lequel il vogue; il devrait l'être également des ouvriers dont les opérations font courir le risque de l'asphyxie, et nous ne pouvons trop en conseiller la lecture à ceux qui, par vocation, par civisme, ou par état, se vouent au secours des asphyxiés. Il serait même à désirer qu'il en fût déposé un exemplaire dans chaque boîte fumigatoire. On ne peut qu'encourager l'auteur de cet opuscule à poursuivre cette carrière neuve, utile et philanthropique. M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire et rédacteur de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et toutes les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — *Les Abonnés non servis aux jours indiqués, sont invités à réclamer de suite auprès de l'administration des Postes, ou de nous.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — 1ère DE NOTRE RÉDACTION.

( N° Ier. ) ( 21 Mars 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

C'EST en 1736 qu'on a vu, pour la première fois, le bananier à fruits longs, plus connu sous le nom de *figuier d'Adam*, ou de *culotte du père Adam*, donner des fleurs et des fruits en Europe : cette plante a des feuilles de huit à neuf pieds de long sur un et demi de large, et ses fruits ressemblent à de petits concombres jaunâtres, et d'une pulpe épaisse et sucrée.

---

DEPUIS près de quarante ans que la *Gazette de Santé* existe, elle n'a point cessé de jouir d'une juste célébrité. Parmi les noms de ses rédacteurs, on en voit figurer des plus illustres et qui jettent encore un grand éclat. Puissions-nous atteindre le but auquel ils sont parvenus, et nous rendre aussi utiles qu'ils l'ont été! Nos liaisons plus ou moins intimes avec presque tout ce que la capitale renferme d'hommes éclairés dans notre art, des correspondances nombreuses déjà établies dans les départemens et à l'étranger, nous permettent de croire que nous ne resterons pas au-dessousde notre entreprise.

Nous nous dispenserons d'apologie pour nos prédécesseurs, dans la crainte que ceux qui seraient oubliés se regardassent comme insultés; nous nous contenterons de mettre tous nos efforts et tous nos soins à ne pas paraître indignes de leur être associés; et pour ne pas occuper, par des discours inutiles, une place qui, dans notre feuille, doit être toute consacrée à des choses importantes, nous allons passer tout de suite à l'exposition du plan d'après lequel notre travail sera rédigé.

Conformément au titre de notre Gazette, rien de ce qui a rapport à la santé ne saurait nous être étranger. Toutes les branches de l'art de prévenir ou de guérir les maladies, doivent donc

nous offrir des matériaux, et nous n'en négligerons aucun d'important; mais ce qui donne à cette feuille un caractère particulier et essentiellement différent de celui qui distingue tous les autres journaux de médecine, c'est son but spécialement hygiénique; c'est le dessein où nous sommes de contribuer à faire de ce Recueil une sorte de bibliothèque, dans laquelle l'homme de l'art qui vit éloigné des grands dépôts des connaissances humaines, puisse reconnaître les progrès des sciences médicales, apprendre quelles expériences viennent d'être tentées avec ou sans succès, et quels sont les objets vers lesquels son attention doit spécialement se diriger; tandis que l'homme étranger à notre art, y trouvera les moyens simples à l'aide desquels il pourra prévenir les accidens qui intéressent à chaque instant la vie ou la santé, et même remédier à ces accidens lorsque la cure en est simple, et que l'absence d'un homme de l'art ou l'urgence du danger rendraient le retard impossible.

Nos feuilles sont offertes à deux ordres de lecteurs: aux médecins et aux autres gens de l'art; et aux personnes qui, sans avoir fait une étude particulière de la médecine, s'occupent de leur santé, et mettent à profit cette vérité proclamée par un ancien empereur: *Que hors les cas extraordinaires, tout homme raisonnable, parvenu à trente ans, devait être son propre médecin.*

Pour la première classe de nos lecteurs, nous noterons avec soin les épidémies régnantes, les moyens qui réussissent le mieux à les guérir. Nous leur offrirons, pour toutes les branches de l'art, des observations curieuses, soit par la rareté, l'importance ou la nouveauté. Nous indiquerons à leur sagesse les expériences nouvelles, les aperçus qui peuvent conduire à en tenter soi-même; nous leur parlerons des remèdes nouveaux; et l'avantage que cette feuille a de paraître tous les dix jours, les assure qu'ils seront toujours au courant de ce qui se passe dans le monde savant de la capitale et de l'Europe. Tous les objets dont nous venons de parler, et qui seront tour-à-tour relatifs à la connaissance des maladies, soit médicales, soit chirurgicales, à leur marche, à leur traitement, à l'action des remèdes ou thérapeutique, à leur connaissance ou chimie et matière médicale, à leur préparation ou pharmacie, à l'art des opérations, à la médecine légale, cette partie si importante et si honorable des fonctions du médecin, puisqu'elle le rend arbitre entre la loi, et l'honneur et la vie des citoyens, de telle sorte que toutes les fois que la vie de l'homme est intéressée, le ministère du médecin y doit nécessairement intervenir; tous ces objets, disons-nous, présentés avec art, doivent ne pas être sans intérêt pour les personnes qui mettent à profit leur intelligence. Il est cependant encore une autre série de matériaux dont l'emploi fait également partie de notre plan, et intéresse bien plus directement la seconde classe de nos lecteurs: je veux parler de l'hygiène, ou de la science dont le but est d'entretenir la santé et de prévenir les maladies. Des conseils sur l'emploi des choses dont nous sommes entourés, pénétrés, formés même entièrement, entrent nécessairement dans notre plan, et en constituent une partie importante. L'homme se trouve, à proprement parler, dans un état continuel de guerre avec toute la nature; ce n'est que par une résistance de tous les instans que sa vie peut s'entretenir; et si les moindres négligences ne compromettent pas toujours la vie, bien que cela arrive assez souvent, du moins peuvent-elles altérer la santé de manière à détruire sans retour ce frêle édifice sur lequel s'appuie tout notre bonheur. L'hygiène, quoiqu'elle ne soit qu'une division de la médecine, est une science immense dans ses détails, comme elle est admirable dans ses résultats. L'un des plus savans professeurs de la faculté de Paris, qui en a fait toute sa vie l'objet de ses travaux particuliers et de son enseignement public, a su lui donner un tel développement, qu'elle embrasse à-la-fois tous les points comme toutes les conditions de la vie; et ceci a lieu non-seulement pour l'homme isolé et considéré individuellement, mais les applications en sont également nombreuses et importantes à l'homme réuni en grandes sociétés; ce qui oblige à distinguer l'hygiène en hygiène publique et en hygiène privée. Sous ces deux rapports, l'hygiène fait partie de notre travail. Ainsi donc, non-seulement nous offrirons aux

individus des conseils sur leur santé, des moyens de se soustraire à l'influence des objets, tour-à-tour salutaires ou nuisibles, avec lesquels nous vivons; d'échapper aux épidémies qui existent toujours, et dont aucune ne s'éteint jamais sans être remplacée par quelqu'autre : mais encore nous nous permettrons d'indiquer les objets de salubrité publique dont nous pouvons nous enrichir, et de signaler à une autorité libérale et sage les causes générales de maladies : et en cela nous agirons non point en censeurs moroses et toujours mécontens, mais en bons citoyens qui doivent concourir autant qu'il est en eux à seconder les vues d'un gouvernement paternel, et à diminuer les maux dont se trouve accablée l'humanité.

Quelqu'immenses que soient les détails de chacun des objets que nous venons d'énumérer, ce n'est point encore à cela que se restreignent nos travaux. Le nom de médecine populaire a été déshonoré par les fausses applications que l'on en a faites. D'excellens médecins, avec les intentions les meilleures et les plus philanthropiques, n'ont guères produit que du mal par les ouvrages dans lesquels ils ont cru mettre la médecine à la portée des gens du monde. La médecine est une science de faits, très-nombreux, très-variés, quelquefois tellement compliqués, que l'homme de l'art le plus exercé s'y trouve fort embarrassé. La médecine ne peut donc s'apprendre que par une observation longue des faits, par une étude qui permette de profiter de l'observation des autres; mais cette étude, nous devons la faire continuellement en présence des objets, afin de pouvoir raprocher les remarques faites par autrui, de celles qui nous sont propres; sans quoi les identités seront trompeuses, et les conséquences funestes. Il n'entre donc nullement dans nos vues d'enseigner aux gens du monde la médecine qui ne s'apprend qu'auprès des malades, et qui, encore un coup, ne saurait devenir populaire; mais il est, dans l'exercice de cet art, des pratiques parfois fort importantes et néanmoins si simples, qu'elles peuvent être mises à la portée de l'intelligence la plus commune : on y trouve un grand nombre de faits dont l'application est purement empyrique, et indépendante de tout raisonnement. C'est-là ce que nous appellerions la *Médecine populaire*, si nous voulions conserver ce nom vraiment déshonoré. La vaccine, par exemple, doit être rendue populaire; l'art de rappeler à la vie les asphyxiés, les noyés, celui de remédier aux premiers effets d'un accident déterminé, d'une blessure, par exemple, sont dans le même cas. Combien ne serait-il pas utile, chez un peuple guerrier, de rendre familiers les moyens par lesquels on guérit même une grande plaie, *par première intention*, comme disent les chirurgiens? Pourrait-il y avoir quelqu'inconvénient à faire connaître en quoi consistent les premiers soins à donner à un membre fracturé, comment on peut faire avorter une attaque d'apoplexie? Il nous serait facile d'accumuler ici les citations de cas dont la connaissance ne saurait être trop générale : et toutes les fois que de semblables avis seront donnés par un médecin prévenu des dangers qu'il y aurait à dépasser certaines limites, le bien qui pourrait en résulter se trouvera sans mélange de mal, puisque ce médecin s'arrêtera dès que le choix des moyens à employer devra dépendre d'autres données, que de celles qui sont fournies par le simple bon sens. Pourquoi un bon curé, le père de ses paroissiens; pourquoi une dame de village, la mère et le réfuge des infortunés, ne sauraient-il pas qu'une blessure simple guérit toujours seule, et qu'il suffit, pour faciliter le travail de la nature, d'y entretenir la propreté en la préservant du contact habituel de l'air? Le malheureux blessé ne se trouvera-t-il pas mieux de semblables soins, que de l'emploi qu'il ne manque point de faire d'onguens de toutes sortes, dont le moindre inconvénient est de retarder la guérison? Il ne faut pas s'y tromper : il n'est point dans l'esprit humain de s'arrêter quand il ignore; et l'homme qui ne sait pas, n'en est que plus disposé à agir. Mais de plus, jusqu'à quel point est-il vrai de dire qu'un maire ou toute autre personne dépositaire de la confiance publique, n'est pas coupable de la mort d'un malheureux qui a péri victime du méphytisme d'une fosse d'aisance, d'une cuve en fermentation, du curage d'un puits, ou de quel-

que accident semblable, tandis qu'il était du devoir de l'homme public de l'avertir du danger, ou de connaître les moyens si faciles de le rappeler à la vie ? Est-ce donc la cruauté ou le mépris des autres hommes qui rend indifférent sur le moyens de se rendre ainsi utile à peu de frais? Non, certainement; ne calomnions pas nos semblables : la plupart d'entre eux se mettraient volontiers au fait de ces pratiques, s'ils savaient combien elles sont d'une application simple et facile, s'ils en connaissaient seulement l'existence; je n'en veux pour preuve que l'intérêt avec lequel la foule s'empresse autour du malheureux victime d'un accident, que l'activité avec laquelle elle lui porte ses secours bien ou mal-entendus (1). C'est donc à nous d'éclairer cet instinct d'humanité, de seconder les vues bienfaisantes de tant d'administrations paternelles répandues sur toutes les portions de l'Empire.

Les hommes en général sont peu frappés de conseils dont ils peuvent, à la vérité, apprécier la sagesse, mais qui se trouvent hors du cercle habituel de leurs idées; et ce n'est qu'en les leur retraçant souvent, qu'on peut espérer d'en imprégner leur esprit : aussi ne nous lasserons-nous point de répéter les vérités utiles ; et s'il arrivait que par ces conseils, quelque malheureux fût arraché à une mort certaine, qu'une triste famille pût retrouver un père et un soutien, nous bénirions, en l'apprenant, les soins que nous nous serions donnés.

Nous ne négligerons point les sciences qui se rattachent plus ou moins à l'art de guérir, soit en fournissant des moyens d'agir sur nos corps, soit en présentant des objets de comparaison : telles sont la physique et toutes les branches de l'Histoire naturelle. Nous aurons soin de tenir nos lecteurs au courant de ce qui pourra s'offrir d'intéressant pour eux, tant aux séances de l'Institut, qu'à celles des autres Sociétés savantes. Des relations entretenues dans leur sein, soit par nous-mêmes, soit par nos collaborateurs, nous mettent en état de ne rien perdre de la partie de leurs travaux qui, seule, nous intéresse. Nous préviendrons encore nos lecteurs sur les épizooties, sur les moyens de les guérir ou d'en garantir les bestiaux. Enfin nous rendrons compte des ouvrages qui paraîtront sur les différentes branches de l'art; et si l'espace nous manque pour les faire connaître complètement, nous tâcherons du moins d'en faire connaître l'esprit, et de mettre nos lecteurs en état d'en porter un jugement.

Nous finissons en priant nos souscripteurs de ne pas nous abandonner dans nos travaux: comme c'est à eux sur-tout que nous avons le désir de plaire, nous recevrons avec reconnaissance et leurs avis, et ce qu'ils voudront bien nous adresser des résultats de leur pratique et de leur observation; nous nous ferons toujours un devoir de conserver à chacun la portion de gloire qui pourra lui revenir de ses travaux, en faisant paraître sous le nom de leurs auteurs les faits importans qu'ils voudront bien nous communiquer. MONTEGRE.

(1) Le bel exemple du courageux dévouement que vient de donner le généreux Goffin, dans la mine de Beaujonc, prouve combien ces grandes vertus sont encore dans le cœur de l'homme, n'attendant que l'occasion pour éclater. Voilà le fonds moral que le Médecin doit cultiver.

---

☺ Pleine lune, le 28.

Depuis le 9 mars jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig. $\frac{6}{12}$. — La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre est monté à 6 d. $\frac{1}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 1 d. $\frac{4}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 deg. — Et pour le *minimum*, 95 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

## MÉDECINE PRATIQUE.

### *Inflammation des méninges.*

(Observations recueillies par le docteur Esquirol, médecin adjoint pour le traitement des aliénés à la Salpétrière.)

Anne-Marie, âgée de 59 ans, née à Cologne, avait quitté sa famille et son pays pour se rendre à Paris, où elle espérait retrouver son mari dont elle était séparée depuis cinq ans. Le cha-

grin de voir ses espérances trompées, et l'isolement où elle se trouvait, lui causèrent une véritable nostalgie. Sa mémoire commença à s'altérer; elle avait des absences fréquentes; le retour de son mari lui fit peu de sensation; enfin, ses facultés intellectuelles s'affaiblissant toujours davantage, elle entra à l'hospice des aliénés le 19 juillet 1809.

Elle était alors dans un état d'imbécillité presque complette. Elle ne parlait pas ou ne disait que des mots isolés et sans suite. Il fallait l'habiller, la lever, et elle restait sans remuer dans l'endroit où on la mettait; elle mangeait cependant bien seule.

Elle était maigre, très-faible et languissante; et comme elle avait une fièvre légère mais continuelle, elle fut placée sur-le-champ à l'infirmerie.

Au bout de huit jours la fièvre cessa d'être continue, mais il y eut toujours vers le soir un léger mouvement fébrile.

Après deux mois du même état, les symptômes s'agravèrent, la stupeur augmenta, et au commencement d'octobre, ne pouvant plus manger seule, on fut obligé de la faire manger. On continua toujours à la lever et à la faire aller dans la cour au grand air.

Le 25 octobre on voulut la lever et l'habiller comme à l'ordinaire; elle ne pouvait se soutenir à cause d'un tremblement général de toutes les parties; elle ne pouvait pas même rester assise. Aussitôt qu'on cessait de la soutenir, elle retombait en tremblant d'un côté ou de l'autre. Ce tremblement cessait aussitôt qu'elle était couchée et que toutes ses parties étaient appuyées.

Dès-lors le mouvement fébrile devint beaucoup plus considérable; il survint une diarrhée avec sensibilité de l'abdomen, telle que l'application de la main causait des douleurs très-vives, à en juger par les grimaces et contorsions de la malade. La figure devint grippée et offrait le caractère qu'elle a dans les inflammations chroniques de l'abdomen. La position toujours horizontale dans laquelle on fut obligé de la laisser, détermina une longue eschare triangulaire au sacrum; enfin, quelques symptômes adynamiques vinrent hâter sa mort qui eut lieu le 28 novembre, quatre mois et demi après son entrée à l'hôpital, et un an environ depuis le commencement de son aliénation.

### Autopsie cadavérique.

*Habitude extérieure.* — Marasme général; caractère de la face indiqué plus haut; large ulcère triangulaire au sacrum, au fond duquel on voyait une partie de cet os et presque tout le coccyx à nud et carié; gonflement peu considérable de l'abdomen; légère œdématie des pieds.

*Tête.* — A l'ouverture du crâne, il s'exhala une odeur de suppuration très-fétide. La dure-mère était un peu injectée, mais saine. On voyait sur les côtés de la partie moyenne du sinus longitudinal deux bosses ovales, longues d'un pouce, larges de huit à neuf lignes, et élevées de deux à leur centre. Elles étaient formées par la saillie des circonvolutions à cet endroit, et par quelques granulations. Il y avait, sur les parties correspondantes des pariétaux, deux enfoncemens formés aux dépens de l'épaisseur des os qui, à cet endroit, étaient minces et transparens. La portion de l'arachnoïde qui tapisse la dure-mère, était saine.

La portion de l'arachnoïde qui recouvre le cerveau, offrait çà et là des plaques blanches. Du côté gauche, on voyait sous cette membrane, qui conservait sa transparence, une large plaque jaunâtre, formée par du pus épanché dans le tissu cellulaire subjacent, et dont il y avait environ deux onces.

Tout le tissu de la pie-mère était infiltré de pus.

L'arachnoïde des parties latérales et inférieures du cervelet était recouverte de véritables couennes purulentes, assez solides pour pouvoir être enlevées sous forme de membranes opaques, jaunâtres, sous lesquelles on la trouvait elle-même blanchâtre et épaissie.

La pie-mère de la face inférieure du cervelet offrait la même infiltration de pus que celle du cerveau. Il en était de même des portions de membrane qui recouvrent la protubérance annulaire.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

CHIRURGIE.

*Traité pratique des hernies*, ou Mémoires anatomiques et chirurgicaux sur ces maladies, par Antoine Scarpa, chirurgien consultant de S. M. l'Empereur et Roi, chevalier de la légion d'honneur, etc., etc., traduit de l'italien par M. Cayol, docteur en médecine : on y a joint une note de M. Laennec, docteur en médecine, etc. sur une nouvelle espèce de hernie, etc., etc. — 1 vol in-8° de 500 pag., avec un *atlas* petit in-fol. de 21 planches exécutées avec le plus grand soin, d'après les gravures originales. — Prix br. 13 fr. et 16 fr. franc de port. — A Paris, chez Gabon, libraire, place de l'Ecole de Médecine, n° 2.

Nous regardons comme une bonne fortune d'avoir à parler, en commençant, d'un traité excellent, et dont le sujet occupe une place si importante parmi ceux sur lesquels il est nécessaire de généraliser les connaissances. Un centième peut-être de la population est affecté de hernies, et conséquemment toujours exposé au danger d'une mort douloureuse, que les précautions les plus simples, mais aussi les plus indispensables, peuvent seules prévenir. Nous avons donc à nous féliciter de trouver aussi promptement l'occasion d'offrir à nos lecteurs et l'indication du danger, et celle des moyens de l'éviter, et nous pouvons de ce début tirer un augure favorable pour la suite de nos travaux.

Le traité du célèbre professeur de Pavie est divisé en cinq mémoires, dont le premier a pour objet la hernie inguinale et scrotale ; le second les complications de cette hernie ; le troisième traite de la hernie crurale chez l'homme ; le quatrième, des hernies avec gangrène et des moyens que la nature emploie pour rétablir la continuité du canal intestinal ; le cinquième enfin, de la hernie ombilicale et de celles de la ligne blanche de l'abdomen.

Chacun de ces objets est traité avec la supériorité qu'on était en droit d'attendre de l'un des hommes qui honorent le plus l'Italie moderne. Des faits nombreux de pratique servent de preuve à toutes les opinions émises par l'auteur, et une grande érudition lui permet de soumettre à une saine critique celle des hommes qui l'ont dévancé dans cette carrière.

Les hommes de l'art trouveront dans ces traités tout ce qu'il y a de plus propre à lever les difficultés qui peuvent les arrêter dans les opérations qui deviennent dans ce cas souvent nécessaires. Pour nous, dont le but est toujours d'offrir aux personnes étrangères à l'art, menacées par des accidens graves, les moyens de remédier aux maux dont elles pourraient être victimes, lorsque ces moyens sont à leur portée, nous allons entrer dans quelques détails qui doivent devenir familiers à toutes les personnes affectées de hernie.

1°. Toutes les fois qu'une hernie est réductible, c'est-à-dire susceptible de rentrer, elle doit rester toujours réduite et contenue par un bandage.

2°. Aussitôt qu'une hernie habituellement réduite est sortie, ou qu'il s'en fait une nouvelle, ce que l'on reconnaît à une tumeur insolite survenue tout-à-coup à l'aine ou au nombril (pour ne parler que des plus communes) ordinairement à la suite de quelque effort et avec un sentiment de déchirement, il faut tenter tous les moyens propres à la faire rentrer. Voici quels sont ceux par lesquels on y parvient ordinairement, soit qu'une personne intelligente les emploie sur elle-même, soit qu'elle les mette en usage sur une autre.

Le malade doit être couché à la renverse sur un lit plus élevé du côté des pieds. La tête sera relevée et ramenée vers la poitrine par des coussins. Les cuisses et les jambes doivent être fléchies, et les fesses elles-mêmes relevées de manière que le tronc soit courbé, et toute la paroi antérieure de l'abdomen dans un grand état de relâchement ; on comprime alors la tumeur avec l'extrémité des doigts en la pressant en haut et en arrière (par rapport au corps supposé droit) ; cette pression ne doit pas être très-forte, mais elle doit être très-prolongée, car les parties contenues dans la tumeur, glissant les unes sur les autres presqu'à la manière des fluides, c'est sur-tout par une compression prolongée qu'on parvient à faire rentrer une portion suf-

fisante des parties échappées, jusqu'à ce que, ce qui reste, n'étant plus d'une grosseur disproportionnée avec l'ouverture, y passe tout à coup et indique par une sorte de gargouillement que la totalité de la tumeur est réduite. Si ces moyens sont insuffisans, on plonge le malade dans un bain tiède, on l'y laisse pendant plusieurs heures, et l'on renouvelle souvent les tentatives qu'il faut cependant faire avec assez de délicatesse pour ne pas augmenter l'inflammation qui commence dans la tumeur. Enfin, une saignée copieuse et même jusqu'à produire une défaillance dont on saisit le moment pour faire de nouvelles tentatives, n'est point dans ce cas au-dessus de ce que l'homme étranger à l'art pourrait tenter, puisque le danger est imminent et qu'un pareil moyen, quand il ne procurerait pas la rentrée de la hernie, produirait du moins l'effet avantageux de diminuer l'irritation générale.

Le traducteur mérite aussi des éloges pour la manière dont il a rendu son original. Les personnes auxquelles cet ouvrage doit être spécialement utile, auront à remercier M. Cayol d'avoir dépouillé l'édition française du luxe typographique qui doit empêcher l'édition italienne de devenir usuelle. Des belles planches qui accompagnent ce traité, M. Cayol n'a fait réduire que celles dont les détails n'avaient rien à perdre en se rapétissant; les autres ont été scrupuleusement calquées sur le modèle, et ce n'est que par la suppression des draperies et autres accessoires purement de luxe, qu'on est parvenu à les ranger dans une feuille de moindre dimension.

Les deux mémoires ajoutés au traité de l'illustre professeur italien, par MM. Laennec et Cayol, ont pour objet l'exposition de quelques-uns de ces faits extraordinaires contre lesquels il est d'abord permis d'être en garde, parce qu'ils s'éloignent du cours ordinaire des choses, mais dont il faut être instruit lorsqu'ils sont bien constatés, parce que tout praticien peut en rencontrer d'analogues.

---

## HISTOIRE NATURELLE.

Le 7 janvier des matelots virent en mer devant la baie de Paimpol en Bretagne une masse flottante assez considérable, qu'ils prirent d'abord pour les débris d'un vaisseau. En l'examinant avec plus de soin, ils reconnurent que c'était une troupe de gros poissons. Ils armèrent alors plusieurs chaloupes liées entr'elles par de gros cables, et s'élevant en mer, ils cherchèrent à mettre les poissons entre eux et la terre. Les poissons se laissèrent approcher sans témoigner d'inquiétude. Ils gardaient un ordre circulaire, tenant au milieu d'eux leurs petits, et *paraissaient nager dans une position verticale.* Les pêcheurs parvinrent à les pousser vers le fond de la baie. En approchant du bord, les poissons parurent inquiets, et rompant leur ordre, l'un d'eux s'approchant des chaloupes en renverse une d'un coup de queue. Au même instant toute la troupe s'enfuit vers la haute mer. Cependant un des petits, sans doute troublé par la peur, au lieu de suivre les autres, s'élança vers la terre et s'y échoua. Il fit alors entendre des cris et des gémissemens qu'on a comparés à ceux d'un jeune cochon. A ces cris toute la troupe revient, et à l'instant se jette sur la terre auprès du premier au nombre de 69, ayant depuis 15 jusqu'à 20 pieds de long.

Cet acte de dévoûment est d'autant plus remarquable, qu'il se lie fort bien avec ce que les anciens ont publié du dauphin. Les poissons dont il s'agit sont des cétacés, d'une espèce inconnue jusqu'à présent, mais voisine de celle du dauphin. Comme celui-ci, ils sont vivipares: la différence des sexes est très apparente: les femelles ont deux mamelles placées sous le ventre. L'une d'elles a vécu cinq jours sur le sable où elle s'était jetée avec son petit.

Les habitans de Paimpol ont mangé pendant quinze jours de la chair de ces poissons qui est peu agréable, mais n'a incommodé personne.

Les détails de ce fait ont été envoyés avec le dessin des poissons à M. Gillet-de-Laumont, membre du conseil des mines, par M. de la Fruglaye, amateur distingué d'histoire naturelle, demeurant près de Morlaix, à qui l'on doit la découverte récente d'une forêt sous-marine dans ces parages.

Il y a environ un an qu'une baleine d'environ 36 pieds de long, échoua sur les côtes du Zuiderzée à quatre lieues d'Amsterdam. Ce fait extraordinaire sous plusieurs rapports, peut encore avoir, pour les naturalistes d'Europe, le grand avantage de leur permettre d'étudier la charpente osseuse de la baleine, puisque le squelette de celle-ci est au pouvoir de M. Reinwartd, professeur d'histoire naturelle à Amsterdam. Ce savant hollandais rendra un véritable service aux naturalistes d'Europe, en publiant une description soigneuse de ce squelette.

*Anatomie comparée.*

M. Jacobson, savant anatomiste suédois, vient de découvrir dans plusieurs animaux un appareil organique occupant une grande partie de la paroi inférieure, ou plancher des fosses nasales, et communiquant chez la plupart d'entr'eux jusque dans la bouche au moyen du trou situé à la partie antérieure de la réunion des os maxillaires supérieurs, et qui est connu des anatomistes sous le nom de trou incisif ou de *sténon*. Suivant le rapport fait à l'Institut par M. G. Cuvier, de la découverte de M. Jacobson, cet appareil, composé de plusieurs corps d'apparence glanduleuse, et sur-tout de nerfs très-gros et très-nombreux, se trouve fort développé et fort apparent dans un grand nombre des espèces d'animaux herbivores, et en particulier dans les ruminans. Cet appareil est au contraire peu sensible dans les animaux carnivores, et l'on n'en trouve qu'à peine un rudiment dans l'homme. Toutes ces considérations, jointes à celle de la place qu'occupe cet organe au passage de toutes les émanations dont peut être chargé l'air que l'animal respire, disposent le savant rapporteur à penser que ce pourrait être à cet organe que les animaux herbivores doivent la faculté de discerner les plantes nuisibles qui se trouvent mêlées à celles dont ils font habituellement leur pâture.

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de notre Rédaction.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTÈGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° II. ) ( 1[er] Avril 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE,

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ISBRAND DIEMERBROCK naquit en Hollande, à Monfort, en 1609, et mourut à Utrecht en 1674; il a laissé un *Traité de la Peste* en 4 livres, qui est estimé, et plusieurs ouvrages d'anatomie et de médecine, imprimés à Utrecht en 1685, in-fol. Son anatomie a été traduite en français par J. Prost, Lyon, 1727, 2 vol. in-4°.

### CONSTITUTION MÉDIDALE.

*Porro observandum est epidemicos quoscunque in duos omninò ordines dispesci;* vernos *dico*, et autumnales: *et quamvis fieri potest, ut aliâ quâlibet anni tempestate subnascantur, ad illam tamen sunt relegandi, ver autumnusve fuerit, quàmproximè contingunt.*

SYDENHAM, *de Morb. epid.*

Il est rare de voir une constitution médicale aussi bien caractérisée que celle des six mois que nous venons de parcourir. Pendant cet espace de tems les vents les plus fréquens ont été le S. et le S.-O. Le premier a été observé 106 et le second 110 fois; celui d'O., 71 f.; celui de N.-O., 57 f.; de N.-E., 58 f.; E., 25 f.; S. E., 16 f.; N., 16 f. — Trois fois seulement le baromètre a offert en dix jours une variation de 10 à 16 lig. en plus ou en moins. Le thermomètre est descendu une seule fois à 4 degrés au-dessous de glace, et ses variations décadaires ont été communément de 10, 12 ou 15 degrés; l'atmosphère a continuellement été imprégnée d'humidité, et il ne s'est point passé dix jours sans que l'hygromètre soit descendu à son *maximum* de 100°.

La mollesse de la température et l'humidité constante de l'air ont donc puissamment concouru à augmenter la diathèse catarrhale, dans laquelle se trouvent toujours les habitans de Paris.

Il faut expliquer ici ce que l'on doit entendre par cette expression d'affection catarrhale prise dans un sens très-général, car il me semble qu'on a bien souvent détourné ce mot de sa vraie signification. *Nominum disquisitio est doctrinæ principium.* Epictetus, t. 1, c. 17.

Nos corps sont tapissés à l'intérieur de la même façon qu'ils sont revêtus au-dehors; et pour plus de similitude, il existe de grands rapports de structure entre cette membrane qui tapisse l'intérieur d'un grand nombre de nos organes et la peau qui nous enveloppe à l'extérieur. Au surplus, cette membrane et la peau se confondent à l'ouverture de toutes nos cavités.

Cette membrane, qu'on nomme muqueuse à raison du mucus dont elle est toujours enduite, jouit d'une sensibilité bien plus grande que celle de la peau; or, comme elle est continuellement en contact, soit avec l'air de la respiration pour la portion qui tapisse les poumons, soit avec les alimens pour la partie de cette membrane qui revêt l'intérieur du conduit intestinal, etc., elle est exposée à un grand nombre d'affections. Ce sont toutes ces affections, lesquelles tiennent fréquemment à l'influence de l'air ou de la température, qu'on nomme et qu'on doit nommer exclusivement catarrhales, quel que soit leur siége dans ces membranes.

La plupart des maladies éruptives, et particulièrement celles qui se développent depuis la fin de l'automne jusqu'au printems, intéressent ces membranes muqueuses, et sont compliquées d'affections catarrhales, telles sont la rougeole, la scarlatine, etc.

Toutes ces maladies étaient trop sous la dépendance de la saison, et particulièrement de la température humide, pour ne pas se développer en grand nombre pendant les mois que nous venons de passer.

Les rougeoles ont été fréquentes, communément précédées d'hémorragies nasales d'un augure favorable; elles ont en général été peu fâcheuses, et ce n'est que depuis quelques jours que nous les avons vu accompagnées des symptômes les plus graves, dus peut-être à une médecine trop active. En général les boissons adoucissantes ont suffi pour aider la nature à terminer heureusement la maladie. Nous avons vu plusieurs malades conserver long-tems après la rougeole une toux rauque et déchirante qu'on fait cesser par les calmans, et sur-tout par l'extrait de narcisse des prés (*narcissus pseudo-narcissus*, Lin.), vanté comme le calmant particulier des poumons.

Un grand nombre d'éruptions rouges de la peau se sont développées pendant le cours des autres maladies. Nous avons vu des femmes en couche avoir de ces éruptions, et nous pouvons attester que sans rien changer au régime tenu en pareil cas, l'éruption a toujours parcouru très-paisiblement ses périodes, et s'est terminée par une desquammation de l'épiderme, accompagnée de légères démangeaisons.

Les coqueluches et toutes les espèces de catharres pulmonaires, depuis le catharre suffoquant, et le croup jusqu'aux plus légers rhumes, ont été et sont encore fréquens. J'avoue que je ne connais aucun moyen assuré de se garantir de ces rhumes qui viennent vous saisir au milieu des précautions les plus scrupuleuses, et auxquels les recherches les plus attentives ne sauraient démêler une cause déterminante. Toujours est-il sûr que lorsqu'on en est atteint, il faut se résigner à passer deux ou trois jours de mauvaise humeur, à cause de l'embarras de la tête et de la poitrine, à prendre, pendant cet état d'irritation qui caractérise le commencement de la maladie, quelques boissons chaudes et adoucissantes, comme une infusion de violettes, des quatre fleurs, d'althéa, mêlée à quelque sirop, tel que celui de guimauve, de capillaire, en choisissant celui qui convient le mieux au goût; car, dans ce cas-ci, c'est la seule chose importante. Lorsque cet état d'irritation est passé, et qu'il n'y a plus que la langueur, résultat ordinaire de toutes les affections catarrhales, on substitue aux boissons adoucissantes, qui ne feraient alors que prolonger le mal, des infusions stimulantes, comme celles d'hyssope, de petite sauge, de feuilles d'oranger, de navets, toujours accompagnées de sirop. C'est parce qu'elles en étaient à cette époque du rhume, quand elles ont fait leur remède, que tant de personnes vantent les heureux effets d'un bol de punch pris bien chaud le soir en se

touchant, que d'autres ont retiré le même avantage du vin chaud, d'un déjeûner aux huîtres avec du vin blanc, ou de quelque *remède* semblable. Tout dépend ici de l'à-propos. Voilà, pour le traitement des rhumes simples, tout le fin de la médecine.

Les diarrhées douloureuses et les dyssenteries, autres espèces d'affections catharrales également liées à l'état de l'atmosphère, ont été et sont encore très-nombreuses. Toutes les fois que l'embarras gastrique ou intestinal n'existe pas, les doux calmans employés avec sagesse, ont les plus grands succès.

Enfin, pour achever l'histoire de tous les catharres qui règnent ici d'une manière endémique, et dont la fréquence est augmentée par l'humidité froide dans laquelle nous vivons, il faut bien noter ces écoulemens muqueux dont se plaignent beaucoup de femmes. Mais c'est là un de ces cas où des préceptes généraux seraient aussi nuisibles que salutaires. Les médecins expérimentés, et avec eux un trop grand nombre de malades, savent combien est difficile le traitement de cette incommodité, et ce n'est point d'une formule hasardée ou d'une recette générale qu'on doit attendre sa guérison.

Après les catarrhes dont presque personne n'a été tout-à-fait exempt, les maladies les plus fréquentes ont été et sont encore des douleurs rhumatismales. Les bains tièdes seraient un excellent moyen de s'en préserver; mais avec une telle variété de température, ils exposeraient au danger plutôt que de le prévenir : de telle façon qu'il ne reste qu'à s'envelopper de laine. Habitans de Paris, hommes et femmes, couvrez-vous de laine, sur-tout dans la saison humide et pluvieuse ! Il vaut mieux sans doute conserver sous un tissu moelleux et délicat de laine une peau fraîche et souple, qui enveloppe des membres sains, que de porter sous la batiste ou la mousseline un corps languissant et cacochyme : or, à la longue, il n'y a pas de milieu entre ces deux états, sur-tout pour les habitans des grandes villes.

Le vésicatoire appliqué une ou deux fois sur le siége du mal, emporte communément la douleur, mais on ne prévient la récidive qu'en se couvrant de laine.

Les bains de vapeurs, et particulièrement de vapeurs aromatiques, produisent encore les plus heureux effets. Nous reviendrons par la suite sur ce moyen.

Il faut bien rapprocher des rhumatismes cette affreuse sciatique qui tourmente encore tant de personnes : c'est là une de ces maladies qu'on doit attaquer vivement par les vésicatoires et le moxa. La douleur sciatique tend toujours à s'augmenter, et plus elle est ancienne, moins on doit espérer de la guérir. Nous avons nous-mêmes appliqué neuf vésicatoires pour une sciatique, ou plutôt ce n'était qu'un grand vésicatoire qui tenait depuis la malléole externe ou cheville du pied, jusqu'à la hanche. Ce moyen est cruel, dira-t-on : d'accord, mais le malade gardait le lit depuis trois mois, et les douleurs, qui allaient toujours en augmentant, lui faisaient pousser les hauts cris. Avec son grand vésicatoire, il n'eut plus qu'une douleur beaucoup moindre, et se trouva parfaitement guéri quatre ou cinq jours après, c'est-à-dire lorsque les excoriations superficielles furent sèches. Bien que ce soit une personne âgée, depuis sept ans elle n'en a pas eu la moindre atteinte. Quant aux moyens prophylactiques, je n'en connais qu'un, et c'est encore de se couvrir de laine.

---

☽ Dernier quartier, le 4.

Depuis le 19 mars jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig. — La moindre de 27 p. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre est monté à 12 d. $\frac{5}{10}$ (dilat.) — Il est descendu à 1 d. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 98 deg. — Et pour le *minimum*, 70 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

MÉDECINE PRATIQUE.

*Suite de la première Observation d'inflammation des Méninges.*

*Cerveau.* — Toute la substance grise de la base du cerveau était noirâtre, mollasse; on ne

pouvait en détacher la pie-mère sans la convertir en une bouillie presque coulante et très-fétide.

Dans différens points des circonvolutions de la base du cerveau, la substance blanche était devenue bleuâtre et plus molle. Cette altération, qui se remarquait dans les pédoncules, ne pénétrait pas plus d'une demi-ligne dans leur épaisseur.

Cette disposition était également très-marquée dans les deux substances du cervelet et de ses pédoncules.

Les deux ventricules latéraux, très-distendus, contenaient chacun trois onces de sérosité trouble, purulente. Le moyen pouvait en contenir deux gros. Les parois de toutes ces cavités n'étaient pas lisses comme elles le sont dans l'état naturel; mais elles étaient recouvertes d'une membrane purulente, d'un blanc jaunâtre qui leur donnait l'aspect rugueux. Dans quelques endroits on pouvait enlever des lambeaux de cette fausse membrane; mais presque partout on réduisait tout en bouillie en l'essayant.

Les couches optiques étaient d'une couleur plus foncée, et d'une consistance beaucoup moindre que dans l'état naturel.

Les corps striés offraient sur-tout une altération très-remarquable. Ils n'avaient pas perdu leur forme générale; mais ils étaient parsemés de trous et de saillies qui leur donnaient l'aspect d'un vieil ulcère fongueux; leur substance était diffluente sous le doigt, et dans un véritable état de putrilage.

Le corps calleux, la voûte à trois piliers et les commissures étaient sains.

La protubérance annulaire était saine, seulement un peu moins consistante que dans l'état ordinaire; il en était de même des autres parties du cerveau qui paraissaient le moins altérées.

Les origines des nerfs étaient noirâtres à leur surface, et comme macérées dans le pus épanché à la base du crâne.

Sur le nerf optique, l'altération s'étendait jusqu'à quatre ou cinq lignes en dehors du trou optique.

Le tissu cellulaire extérieur au canal vertébral était, dans l'intervalle des premières vertèbres du col, infiltré d'un pus séreux et jaunâtre.

Le canal vertébral ayant été ouvert dans toute son étendue, la dure-mère s'est trouvée d'un blanc jaunâtre, et au lieu d'être lâche et beaucoup trop ample pour les parties qu'elle contient, elle était tendue et exactement remplie.

La portion de l'arachnoïde qui lui est appliquée, avait une épaisseur et une opacité à-peu-près égales, mais était bien moins résistante; on la détachait assez facilement dans plusieurs points. Elle était couverte, dans toute son étendue, d'une couche purulente assez épaisse qui lui adhérait intimement.

Toutes les autres parties de l'arachnoïde qui tapissent la membrane propre de la moelle, les ligamens denticulés, les origines des nerfs vertébraux étaient également recouvertes de fausses membranes, mais n'étaient pas, à beaucoup près, autant épaissies.

Toute la cavité de l'arachnoïde était d'ailleurs exactement remplie par au moins trois ou quatre onces d'un pus très-épais, verdâtre et jaunâtre, qui ne coulait que très-difficilement.

La membrane propre de la moelle était peu altérée. La moelle elle-même ne paraissait pas l'être du tout; seulement comme toutes les autres parties, elle avait un peu moins de consistance que de coutume.

Les nerfs de la moelle de l'épine n'étaient altérés qu'à leur surface, où ils sont recouverts par l'arachnoïde.

*Poitrine.* — Les viscères de la poitrine étaient sains.

*Abdomen.* — Les intestins paraissaient un peu plus rouges qu'on ne les trouve communément. Ils étaient un peu distendus par des gaz, et contenaient une matière jaunâtre, pultacée, semblable à celle que la malade rendait depuis long-tems. La membrane muqueuse offrait, dans différens points, des boursouflemens fongueux, mais pas d'ulcérations.

Tous les autres viscères étaient sains.

### DEUXIÈME OBSERVATION.

Le sujet de cette observation est une fille de

trente ans, de taille élevée, ayant les cheveux châtains, la peau blanche.

A l'âge de vingt-cinq ans, suppression des règles par l'effroi que lui causa un incendie; dès le lendemain délire, fureur. Elle fut saignée copieusement, et après deux mois conduite à la Salpêtrière.

Elle y resta un an pendant lequel les bains et le repos rétablirent les règles et calmèrent la fureur.

Sa guérison cependant était peu solide, car, étant entrée en service, et son maître étant tombé malade, elle voulut le servir seule, et le laissa mourir privé de tout secours.

Elle entra pour la deuxième fois à la Salpêtrière, le 30 août 1809. Elle était alors dans un état de stupeur, avec perte de mémoire; après quelques mois ses idées parurent se débrouiller un peu : elle resta dès-lors dans un état de mélancolie compliqué de démence.

Elle paraissait s'ennuyer, désirait la mort, était triste, parlait peu, se mettait en colère lorsqu'on la contrariait; d'ailleurs était tranquille. Elle s'amusait à tresser de la paille, et travaillait peu. Elle se persuadait que des hommes échappés de prison étaient venus la prendre chez elle, pour la conduire à la Salpêtrière et la voler. Tous les hommes qu'elle voyait étaient des prisonniers échappés. Il lui semblait que sous le plancher, dans les murs, sur le plafond, il y avait des personnes qui lui disaient des injures, la menaçaient de la *sacrifier*, de la noyer. Elle mangeait bien, était propre.

Ses menstrues étaient très-abondantes, et se renouvelaient tous les quinze ou vingt jours. Elles se supprimèrent sans cause connue, en octobre 1811.

Depuis la cessation de ses règles, elle resta calme, tranquille, parlant peu, mais paraissant jouir d'une bonne santé.

Le 19 janvier 1812, sans cause connue, douleur d'oreille. Elle est resté couchée, a moins mangé.

21. Douleur d'oreille plus forte, incontinence d'urine; même état d'ailleurs.

22. Dans la nuit elle a vomi spontanément.

23. Entrée à l'infirmerie; frissons, paroxysme, chaleur, rougeur de la face, déjections noires, délire furieux dans la nuit.

24. A deux heures frisson, puis rougeur de la face; délire frénétique dans la nuit. Elle est tombée de son lit, et s'est relevée avec peine. On lui a mis le gilet (1) parce qu'elle tendait à se précipiter. Déjections noires.

25. Tout-à-coup état comateux, pâleur extrême, immobilité absolue; elle n'a rien pris. — A neuf heures du soir, coloration de la face jusqu'à minuit.

26. A deux heures du matin retour du paroxysme marqué par la rougeur de la face; état comateux. — Elle n'a rien pris : à midi, décoloration de la face. A deux heures, mort sans aucune espèce d'agonie. Quelques heures après la mort, elle a rejeté des matières muqueuses par le nez et la bouche.

*Autopsie cadavérique.*

Peau blanche, grenue.

Crâne épais, éburné, rétréci en avant, et sur-tout du côté gauche. Dure-mère très-adhérente au crâne; épanchement purulent dans toute l'étendue de la duplicature des deux lames de la pie-mère, pénétrant les sinuosités des circonvolutions, et jusque dans les ventricules, particulièrement le troisième. La matière purulente était plus abondante le long des gros vaisseaux sanguins. La portion de la pie-mère qui revêt le cervelet, participait à la même altération, mais l'épanchement ne pénétrait pas les feuillets du cervelet.

La lame externe de la pie-mère était épaisse et résistante.

La lame interne ne paraissait point altérée, mais était macérée en quelques points.

Il y avait épanchement séreux à la base du

(1) Ce moyen de contenir les aliénés, bien préférable aux chaînes et aux cordes dont on les accable encore en beaucoup d'endroits, consiste en un gilet de fort coutil, lacé par derrière et fixé à la tête du lit par deux sangles qui s'attachent dans le dos. Pour empêcher l'aliéné de se blesser lui-même, les deux manches qui sont larges et rondes se prolongent en s'abouchant par le bas l'une avec l'autre.

crâne, et épanchement sanguinolent dans les ventricules latéraux. Ces deux cavités étaient rétrécies; la droite offrait, en arrière, une adhérence considérable de ses parois entre elles. Dans la gauche, il y avait adhérence de toute la grosse extrémité du corps strié à la parois correspondante.

La substance grise du cerveau était décolorée, molle et presque fluide dans quelques points. La substance blanche offrait le même état, surtout dans les ventricules latéraux. Le *septum lucidum* était réduit presque en bouillie, et le réseau vasculaire qui le revêt, tout imbibé de pus.

Enfin toute la membrane qui revêt le prolongement rachidien ou moelle de l'épine, était, jusqu'au sacrum, réduite en supuration.

*Abdomen.*

Foie brun, vésicule biliaire distendue par de la bile noire; intestins grêles, gorgés de mucus noir, semblable à la bile contenue dans la vésicule. Les gros intestins contenaient des matières très-dures; mais, ni les uns ni les autres n'offraient des traces d'inflammation.

Matrice très-épaisse et fibro-cartilagineuse. Ovaires très-développés, et contenant du sang noir et épais. Rien autre de remarquable.

Ces deux observations importantes nous ont été communiquées par M. Esquirol, médecin-adjoint au professeur Pinel, pour le traitement des aliénés de la Salpétrière, et dont le bel établissement particulier pour le traitement des aliénés, est situé sur le boulevard de l'Hôpital. Ce qui rend sur-tout ces deux faits très-remarquables, c'est que, malgré l'altération profonde du cerveau, de ses membranes et de toutes leurs dépendances, aucun symptôme extérieur n'a pu faire soupçonner la nature du mal pendant toute la vie des malades.

---

*Expériences faites pour connaître le degré de digestibilité des différens alimens.*

Le vénérable Sennebier, dans la traduction qu'il a donnée des belles expériences de Spallanzani sur la digestion, rend compte de celles qui furent tentées par M. Gosse, dans la vue de reconnaître le degré de digestibilité des différens alimens. Pour cela, M. Gosse, après avoir mangé, rendait ce que contenait son estomac à des intervalles de tems divers, et jugeait, par l'altération que chaque substance avait éprouvée, de son degré de digestibilité.

Ces expériences, que le savant Génevois appelle *uniques* et *devant l'être long-tems*, vont être toutes répétées et variées par un médecin de la Faculté de Paris, lequel jouit, à ce qu'il paraît, à un plus haut degré que M. Gosse, de la faculté de rendre à volonté ce que contient son estomac. Mais laissons-le parler, et exposer lui-même ces expériences, dont il ne sera rendu compte que dans notre feuille.

« Il me paraît que par cette faculté de rendre à volonté et sans nausées ce que contient mon estomac, je diffère beaucoup de M. Gosse. Comme, à ma connaissance, il n'a rien publié lui-même de ses expériences, je suis réduit à examiner ce que Sennebier en a dit. Or, voici ses paroles. M. Gosse avait acquis dans son enfance la faculté d'avaler de l'air. S'étant un jour aperçu que cet air le faisait *vomir*, il mit depuis à profit cette découverte, d'abord pour sa santé, ensuite pour des expériences sur les différens systèmes qu'on avait faits sur la digestion. Il commença ses recherches en 1760.

» Quant à moi, je n'y mets point tant de façon; il me suffit de *vouloir contracter* mon estomac pour en retirer ce qui s'y trouve contenu, et cette faculté m'est assurément naturelle, car je me souviens d'en avoir joui dès ma plus tendre enfance, et je dois m'accuser d'en avoir, plus d'une fois au collége, tiré parti pour sortir des salles d'études, sous le prétexte d'un besoin naturel de vomir, dont il m'était facile de justifier les apparences.

» Dans ce que je viens de dire, j'ai mis en *italique* plusieurs expressions pour les faire remarquer, attendu qu'elles exigent quelques explications.

» Voici comment M. Gosse s'y prenait pour avaler de l'air. « Il arrête sa respiration, dit » Sennebier, ferme la bouche, comprime l'air » contre son palais avec la langue; ensuite,

» comme s'il avalait un autre corps, il force cet » air à descendre par l'action des muscles du » pharinx sur lui. Le passage des gorgées d'air » devient sensible par le volume qu'il occupe, » et le bruit qu'il fait. »

»Sennebier continue : «C'est par ce moyen bien » simple en apparence, mais qui n'est pas si fa- » cile à exécuter qu'on pourrait le croire, que » M. Gosse parvient à *vomir* quand il le veut. Et » il juge que l'air, par l'augmentation de son vo- » lume dans l'estomac, produit cet effet, parce » que plus l'air atmosphérique a une tempéra- » ture froide, et plus il est forcé de diminuer » le nombre des gorgées d'air qu'il doit avaler » pour vomir; chacune de ces gorgées peut con- » tenir un pouce cubique d'air.

» Deux gorgées d'air à la température de quatre » à cinq degrés au-dessus de zéro, avalées dans » un moment où l'estomac était vide, causèrent » à M. Gosse une distention douloureuse dont » il ne se guérit que par l'évacuation de cet air » dilaté et la déglutition de quelques alimens.

» Lorsque M. Gosse veut vomir plusieurs fois » de suite, il est obligé d'avaler de l'air chaque » fois, jusqu'à ce qu'il ne sorte plus que l'air lui- » même. »

» Il paraît résulter de tout ceci, que l'acte par lequel M. Gosse vidait son estomac, était un véritable vomissement convulsif semblable à celui que cause l'émétique, à quoi Sennebier, un peu plus loin, compare en effet l'air dans ce cas. Il n'est poit probable qu'un observateur aussi scrupuleux eût employé, sans commentaire, le mot de *vomir*, s'il eût pu y trouver quelque différence. Cependant, comme il faut tout dire, je rapporterai plus tard l'effet que produit en moi l'air avalé à la manière de M. Gosse, mais sans en pouvoir rien conclure de positif sur la manière dont le fait se passait chez lui. M. Gosse peut seul nous donner ces éclaircissemens. Quelques personnes de Genève peuvent aussi avoir reçu du respectable Sennebier des renseignemens propres à lever cette difficulté. Je les prie de vouloir bien me faire parvenir ces renseignemens destinés à jeter quelque jour sur un fait intéressant de physiologie, comme je prie aussi tous les médecins ou naturalistes qui auront connaissance de ces expériences, et qui croiront avoir des vues particulières sur la direction à leur donner pour les rendre ou plus complètes ou plus intéressantes, de me les adresser au bureau de la *Gazette de Santé*.

» J'ai encore mis en *italique* le mot *contracter* mon estomac, parce que cette contraction, dont je n'ai point la perception, ne me paraît pas suffisamment démontrée, et que dans tous les cas, jamais le phénomène n'a lieu sans une contraction plus ou moins forte des muscles antérieurs de l'abdomen : de telle façon que je suis quelquefois tenté de rapporter le phénomène à la pression que ces muscles exercent sur mon estomac. Quoi qu'il en soit, quand mon estomac est à-peu-près vide et que j'en veux retirer ou quelque peu d'eau, ou du suc gastrique, je suis obligé de presser fortement avec la main pour aller comprimer ce viscère alors retiré sous les côtes; et ce n'est qu'après une sorte de pétrissage, pendant lequel je contracte mes muscles abdominaux, que mon estomac dégorge ce qu'il contient.

» Il n'est pas très-rare de voir des personnes jouir de cette faculté de vider ainsi leur estomac; mais ce n'est ordinairement que lorsqu'il est trop rempli, qu'elles peuvent exercer cette faculté. Ce qui me permet de tenter une suite nombreuse d'expériences sur cet objet, c'est le cas particulier où je me trouve de pouvoir vider mon estomac à toutes les époques de la digestion, et même lorsqu'il ne contient que très-peu d'alimens, soit liquides, soit solides.

» Je rendrai, à la manière de Spallanzani, un compte détaillé de chacune de mes expériences, et je pense qu'en les variant un peu, on y trouvera les moyens de résoudre beaucoup de difficultés. Au demeurant, c'est, tout pénétré de respect pour les hommes illustres qui m'ont précédé dans cette carrière, que j'ose m'associer à leurs expériences. Mon ardent amour pour la vérité, est le seul motif qui me porte à m'engager sur leurs traces. »

*Emploi du sulfure de potasse dans le croup.*

Nous recevons à l'instant de Nîmes les détails suivans.

Isidore de La Hondée du Roure, de Nîmes, âgé de neuf ans, fut attaqué, le 23 février à une heure du matin, d'une suffocation pénible, mais momentanée, avec une respiration sifflante et continuelle, accompagnée d'une toux glapissante et d'une liberté parfaite du conduit alimentaire.

Dix-huit mois auparavant, madame de La Hondée avait perdu un fils âgé de dix ans, enlevé par le croup. Elle reconnut les mêmes symptômes dans Isidore.

A six heures du matin, M. Larrey, médecin, chirurgien en chef des hôpitaux et du dépôt de mendicité de Nîmes, vint, reconnut le croup et administra 10 grains de sulfure de potasse dans une cuillerée de miel. Voici le résultat de cette première prise.

A huit heures, la toux glapissante avait disparu; l'enfant chantait et jouait. A deux heures de l'après-midi, il rendit une selle copieuse répandant une odeur très-forte de souffre. A huit heures du soir, l'enfant n'avait pas toussé et sa respiration était naturelle, quoiqu'il eût pris un potage très-nourrissant.

Le 24, à quatre heures du matin, le croup reparut : respiration sifflante; toux glapissante; son de voix ressemblant au bruit que rend la peau fendue d'une caisse de tambour. Seconde prise de sulfure de potasse à la dose de dix grains. Vomissement une heure après, et qui fit disparaître tous ces symptômes. Les matières vomies consistaient dans des glaires et de la bile, sans offrir aucun vestige, même dans l'odeur, du remède pris.

La journée du 24 se passa dans le meilleur état possible. Expectoration très-abondante et très-soutenue.

Le 25 au matin, quoique l'enfant eût dormi neuf heures de suite, M. Larrey lui administra une troisième prise de dix grains du même remède.

Les lèvres et l'intérieur de la bouche n'ont pas changé de couleur. L'enfant n'a pas éprouvé de chaleur plus forte dans l'estomac; mais, immédiatement après avoir pris ce remède, il éprouvait chaque fois une douleur surcillière très-forte, qui s'éclipsait dans l'espace d'une heure.

La cuiller d'argent où le remède était contenu, noircissait sur-le-champ.

Tels sont les phénomènes observés.

Du 26 au 29, l'enfant a été parfaitement bien, et depuis cette époque il n'a cessé de jouir d'une santé parfaite.

Par prudence, on l'a purgé le premier mars.

La cure du croup a été obtenue uniquement dans cette occasion par le sulfure de potasse.

En 1811, six enfans marquans ont été enlevés, quoique secourus par les moyens usités, saignées locales, vésicatoires, frictions, bains, pédiluves synapisés, vomitifs, ipécacuana, kermès minéral à doses réfractées, etc.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de notre Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° III. ) ( 11 Avril 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le chevalier Digby eut une grande célébrité par ses connaissances chimiques, dont il se servit pour composer des remèdes très-vantés et qu'il donnait aux pauvres malades. Il a laissé plusieurs ouvrages, et entr'autres un discours sur la *Poudre de sympathie pour la guérison des plaies;* laquelle n'est aujourd'hui regardée que comme une chimère ridicule. Cet ouvrage a néanmoins eu trois éditions, à Paris, 1658, 1661 et 1730, in-12.

---

*Des expériences faites sur les animaux vivans.*

Quelques personnes plus sensibles que réfléchies se laissent aller à des déclamations sur la barbarie prétendue des expériences faites sur les animaux dans la vue de découvrir quelque chose d'utile aux hommes. Après avoir établi que ces expériences sont barbares, ces déclamateurs ajoutent qu'elles sont inutiles, et contre le témoignage des faits les plus nombreux et les plus évidens, ils affirment qu'on n'en a jusqu'à ce jour retiré aucun avantage. Il nous paraît convenable de désabuser ces personnes, si elles sont de bonne-foi, et de fournir à celles qui pourraient être prévenues par de semblables discours les moyens de décider elles-mêmes la question.

Cette discussion, au demeurant, n'est point sans importance: le nombre des personnes qui s'adonnent à ces sortes de recherches est très-borné; elles ont à surmonter une foule d'obstacles, parmi lesquels on doit compter sur-tout la répugnance toujours renaissante qu'en général on éprouve à voir souffrir les animaux. Loin donc de jeter de la défaveur sur leurs travaux, on doit leur tenir compte des efforts que l'amour de la vérité leur fait faire, et l'estime et les applaudissemens des vrais amis de l'humanité doivent les venger des criailleries des femmelettes et des ignorans.

En nous en tenant aux tems modernes, et pour ne parler que des expériences dont les résultats ont été importans; c'est par des recherches sur des animaux vivans que Harvey a découvert et démontré la circulation du sang, ce phénomène auquel est lié tout l'édifice de la physiologie; et s'il ne fut pas aussi heureux dans ses autres tentatives, du moins ses travaux seront toujours d'un grand intérêt. C'est par de semblables expériences que le grand Haller, secondé de ses disciples, a pu reconnaître et distinguer les parties douées de sensibilité de celles qui n'en sont pas pourvues dans l'état de santé; et la chirurgie tire tous les jours un grand parti de ces observations. C'est encore ainsi que Réaumur a pu faire sur la digestion ces recherches intéressantes poursuivies par Spallanzoni; c'est par des expériences sur les animaux que notre Lavoisier a pu reconnaître et apprécier les différens degrés d'altération de l'air; et les belles découvertes sur les gaz, et la théorie, aujourd'hui si claire, des asphyxies, seraient probablement encore à naître si l'on n'eût pas employé ce moyen. Bichat, cet excellent esprit, avait bien senti quels avantages on pouvait retirer de ce genre de recherches, et il s'y est appliqué avec beaucoup d'ardeur. Schwilgué, de même, sitôt moissonné au milieu des espérances qu'il donnait, avait commencé, sur les animaux, pour apprécier l'action des divers remèdes, une série de tentatives qui pouvait conduire aux plus heureuses découvertes. C'est à de semblables expériences qu'on doit le galvanisme, dont la chimie a déjà retiré tant d'avantages et que les autres sciences pourront à leur tour mettre en œuvre. Tout récemment, les découvertes de M. Le Gallois sur la vie des animaux décapités donnent lieu à une foule d'inductions jusqu'à présent inouies. M. Magendie, par les recherches qu'il a faites sur le mode d'action des divers poisons, a peut-être conduit à trouver un remede héroïque dans les cas de paralysie (1); et nous a mis par d'autres expériences sur la voie de découvertes importantes touchant l'action spécifique des remèdes.

Ce peu d'exemples pris comme ils s'offrent à nous parmi ceux qui nous sont les plus présens, suffit sans doute pour faire voir quels avantages on a retirés de ces recherches, et c'est déjà un grand point que d'avoir montré qu'elles sont utiles.

Il existe un mouvement perpétuel et réciproque d'action et de réaction entre tous les êtres, et l'homme se trouve assujéti à cette grande loi, d'autant plus que ses besoins sont plus étendus, et son organisation plus compliquée et plus délicate que celle de tous les autres animaux.

Le but général et véritablement unique de toutes les recherches et de tous les efforts de l'homme, doit être, ou d'échapper à l'action des autres êtres, ou de modifier cette action, ou enfin de la tourner à son avantage. Il ne peut y parvenir qu'en apprenant à connaître les autres êtres et sa propre organisation. Or, ces dernières sortes d'études ne peuvent toujours se faire sur lui-même; alors elles seront d'autant plus profitables qu'elles seront faites sur des êtres qui lui ressembleront davantage, ou qui du moins jouiront comme lui de cet état singulier qu'on appelle la vie. C'est ici en vérité le cas d'abandonner toutes les déclamations pour n'écouter que la nature qui nous prescrit, sous peine de la destruction, de prendre sur les autres animaux, comme sur la matière brute, l'empire que nous assure notre organisation plus parfaite.

L'anatomiste, le physiologiste qui, pleins du sentiment de ces vérités, surmontent tant de dégoût et de répugnance, s'endurcissent les sens plus que le cœur aux cris douloureux des animaux, aux palpitations des membres vivans soumis à leur examen, ne peuvent être considérés que comme une classe d'hommes élevés au-dessus des autres et consacrés entièrement au bien de l'humanité. Les douleurs que ces recherches causent

(1) Ayant reconnu que l'*upas tieuté* tuait les animaux en agissant exclusivement sur la moelle de l'épine et ses dépendances, il a été conduit à penser que des plantes de la même famille, qu'on peut toujours se procurer en France, fourniraient un moyen d'agir sur ces parties dans les cas où il est nécessaire de les stimuler vivement, et les faits ont déjà confirmé ces espérances. L'extrait aqueux et alcoholique de noix vomique (*strycnos nux vomica.* Jus.) a été administré avec beaucoup de succès à des paralytiques. Nous rendrons compte de ces tentatives qui sont encore suivies.

aux animaux sont assurément un mal, mais qui pourrait condamner ceux qui causent ces douleurs en songeant que c'en est autant d'épargnées à des hommes? Entre ces deux maux, nous n'avons que le choix ; et pour l'honneur des prétendus moralistes qui s'élèvent contre ces expériences, il faut penser qu'ils ne balanceraient pas eux-mêmes à sacrifier plusieurs animaux si la vie d'un seul homme y était intéressée.

---

◉ Nouvelle lune, le 11.

☽ Premier quartier, le 18.

Depuis le 29 mars jusqu'au 9 avril, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{4}{12}$.
— La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre est monté à 14 d. (dilat.)
— Il est descendu à 2 d. $\frac{1}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 deg. — Et pour le *minimum*, 92 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

### CHIRURGIE.

*Développement excessif des mamelles.*

IL existe entre les mamelles et l'utérus une continuelle sympathie démontrée non-seulement par ce qui arrive chez les femmes enceintes, mais encore par beaucoup de maladies des seins. J'ai souvent remarqué que l'absence de l'évacuation menstruelle occasionnait un accroissement de ces derniers organes. L'observation suivante d'un prodigieux développement des mamelles paraissant tenir à une suppression menstruelle, m'a semblé assez remarquable pour mériter d'être rapportée.

Marie Bradfort, âgé de 14 ans, entra à l'hospice de Léeds, pour un développement extrême des deux mamelles. Depuis son enfance ces organes avaient toujours été plus développés chez elle qu'ils ne le sont naturellement. Elle était d'une constitution délicate, cependant sa santé n'était dérangée que par le trouble général qu'apportait cette incommodité. Elle commença d'être réglée à douze ans et demi ; mais ignorant cette habitude de son sexe, et la honte l'empêchant de déclarer ce qu'elle éprouvait, elle lava avec soin les parties de son linge qui étaient tachées et continua à le porter tout mouillé. L'évacuation fut supprimée subitement, et n'avait pas reparu jusqu'à son entrée à l'hôpital.

Dans la pensée que l'accroissement des mamelles provenait de cette suppression, on employa beaucoup de moyens pour rétablir une menstruation régulière. Rien n'avait réussi, et la suppression existant toujours, les mamelles continuaient à grossir.

L'état de cette jeune personne était alors vraiment déplorable. Le développement des mamelles était si énorme qu'elle ne pouvait marcher droite. Ce poids qui l'entraînait continuellement, avait occasionné une courbure de l'épine, et causait d'ailleurs une sensation si cruelle, qu'elle ne pouvait rester autrement que couchée, ou assise, ses mamelles portant sur ses genoux. Il ne paraissait pas y avoir d'autre moyen de guérison que l'amputation, et il fut décidé dans une consultation que l'on emporterait la mamelle gauche qui était la plus grosse, et que l'on attendrait les résultats de l'opération.

On pouvait s'assurer qu'il n'existait dans les seins aucune autre maladie que ce simple accroissement, et leur masse était si bien séparée des muscles subjacens, que l'on pouvait, en allongeant les tégumens pousser le doigt au-dessous de chaque mamelle qui ne paraissait être qu'un paquet de grosses glandes réunies entr'elles. Par suite de cette circonstance l'opération ne fut ni difficile ni vétilleuse. Je laissai une assez grande portion des tégumens pour recouvrir la plaie, et bientôt la malade fut guérie sans avoir éprouvé aucun symptôme fâcheux. La mamelle pesait, après l'opération, onze livres quatre onces poids de marc.

Cette opération fut suivie d'un évènement qui surpassa mes espérances. La menstruation reparut et s'établit régulièrement. La diminution progressive de la mamelle droite devint apparente en fort peu de tems, et durant une attaque de fièvre qu'éprouva la malade environ six mois après, cette diminution fut très-considérable.

Cette jeune personne, qui a maintenant vingt-trois ans, jouit d'une bonne santé. La mamelle

droite est toujours plus grosse qu'elle ne devrait l'être naturellement, mais elle ne l'est pas de moitié autant qu'avant l'amputation de la gauche. Les tégumens qui la recouvrent sont lâches et flasques; la mamelle elle-même ne présente plus cet aspect d'un paquet de glandes endurcies dont on a parlé plus haut. La courbure de l'épine existe toujours, mais elle est moindre qu'elle n'était avant l'opération.

(*Practical observations by William Hey, member of the royal college of Surgeons, in London.*)

---

*Expériences sur la digestion.*

Avant d'entrer dans le détail des expériences que je me propose de publier sur la digestion, je crois nécessaire d'exposer succintement ce que l'on connaît de cette opération et des fonctions des parties dans lesquelles elle s'exécute.

Cette explication est nécessaire aux personnes étrangères à l'art, et sa briéveté l'empêchera d'être fastidieuse pour les autres.

Les alimens broyés sous les dents, sont imprégnés, par l'acte de la mastication, de salive apportée dans la bouche par plusieurs conduits dont les quatre principaux s'ouvrent en dedans des joues, et sous la racine de la langue. Les alimens se chargent aussi d'une grande quantité de mucus exudé continuellement par de petits conduits dont la bouche, de même que tout le canal alimentaire, sont tapissés. Les alimens réduits en pâte sont ensuite réunis par la langue et portés dans l'arrière-bouche. Alors, par un mouvement de pression successsive, d'abord de la base de la langue, puis des muscles du pharynx, ils sont forcés de descendre dans un canal long et étroit, nommé ésophage, qui traversant toute la poitrine, va s'ouvrir dans l'estomac. C'est en abandonnant les muscles du pharynx ou arrière-gorge pour descendre dans l'ésophage, que les alimens cessent d'être soumis à l'action des mouvemens volontaires. Dès-lors, tout ce que ces matières éprouvent jusqu'à leur transformation en nos propres parties, ou leur expulsion au dehors, s'exécute non-seulement sans l'intervention de notre volonté, mais sans que nous en ayons même la perception, et tout le reste de cette importante fonction est pour nous un mystère.

On sait seulement qu'après un séjour plus ou moins long dans l'estomac, les alimens, devenus de plus en plus liquides, passent de l'estomac dans les intestins, par l'action réunie des mouvemens continuels et involontaires de ces organes; qu'introduits d'abord dans la partie de ce long canal qui est la plus étroite, et qui, pour cette raison, porte le nom d'intestin grêle, ils y sont imprégnés de bile et de suc pancréatique, liqueur dont la nature est encore peu connue, mais qui paraît très-analogue à celle de la salive. Les alimens poussés par le mouvement vermiculaire et continuel du canal dans lequel ils sont contenus, passent ensuite dans la partie la plus large de ce conduit qui prend le nom de gros intestin, et après avoir parcouru en entier ce canal, lequel, dans l'homme, a environ six fois la longueur du corps, le résidu en est expulsé au dehors par un acte mi-partie volontaire et involontaire.

Ce sont les altérations qu'éprouvent naturellement les alimens dans ce long trajet qui constituent la digestion.

Une des particularités les plus remarquables de la structure des voies alimentaires, c'est l'existence, d'intervalle en intervalle, de certains points de surveillance ou de reconnaissance, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans lesquels les alimens doivent être, sans la participation de notre intelligence, comme tâtés et éprouvés avant qu'il leur soit permis de passer outre. Le premier exemple que nous en trouvons nous est offert par l'organe du goût intimement lié à celui des odeurs: ces deux sens, auxquels sont d'abord soumises toutes les substances alimentaires, ne peuvent être fortement blessés sans qu'il en résulte un violent soulèvement de l'estomac, qui refuse d'admettre ce qui pourrait lui nuire.

Les alimens peuvent devenir nuisibles non-seulement par leur nature, mais encore par la forme qu'ils conservent. Or, dans le fond de la bouche se trouvent plusieurs parties, parmi lesquelles il faut distinguer, 1° la luette, sorte de petit appendice situé au milieu du voile du palais, et par conséquent au passage de tous les alimens;

2° un petit cartilage ovoïde, nommé épiglotte, s'appliquant sur l'ouverture des voies de la respiration à la manière d'une soupape, et prévenant ainsi l'entrée des alimens dans les poumons et la suffocation qui en serait la suite. Ces parties, aidées du *consensus* de tout ce qui les entoure, opposent aux alimens qui ne sont pas mâchés une barrière presqu'insurmontable : non pas que ce soit un obstacle mécanique ; cet empêchement n'est produit que par une modification toute particulière de la sensibilité, mais il est tellement puissant qu'on ne peut essayer de le surmonter sans s'exposer à la suffocation, et causer le soulèvement de l'estomac. On peut en voir un exemple dans la difficulté que l'on éprouve généralement à avaler des bols sans les mâcher, et dans le vomissement qu'on excite en introduisant le doigt, ou tout autre corps, dans l'arrière-gorge.

Parvenus dans l'estomac, les alimens sont encore soumis à une épreuve, avant de passer dans le canal intestinal. Ces matières peuvent avoir des qualités nuisibles, soit qu'elles les eussent primitivement, soit qu'elles les aient acquises pendant le séjour qu'elles ont fait dans l'estomac : en conséquence l'ouverture par laquelle ce sac musculeux communique avec les intestins est formée en *sphincter*, et douée d'une sensibilité telle, que non-seulement elle n'admet les alimens salubres qu'après qu'ils ont subi certaine élaboration, mais qu'elle se refuse entièrement à laisser passer la plupart des autres ; alors, si ces matières sont volumineuses, l'estomac se soulève pour s'en débarrasser. C'est ce qui arrive lorsqu'on a avalé quelque substance vénéneuse, ou bien encore dans les indigestions.

La communication de l'intestin grêle avec le gros intestin est pareillement garnie d'une valvule, ou sorte de soupape, qui en diminue la liberté ; et, bien que nous n'ayons pas de données sur les modifications qui sont nécessaires aux matières alimentaires pour être admises à franchir ce passage, l'analogie doit nous porter à penser qu'elles subissent encore en ce lieu une sorte d'examen.

Aussitôt leur entrée dans la bouche, les alimens commencent à être enveloppés et pénétrés des sucs qui fluent abondamment de tous les points du canal alimentaire : ces sucs chargés des parties de ces alimens qu'ils ont dissoutes sont ensuite repompés par les vaisseaux chylifères, distribués sur l'estomac, et particulièrement sur la première partie du conduit intestinal. Il n'est pas de mon objet de parler de la manière dont ces sucs, absorbés par les vaisseaux chylifères, sont ensuite portés dans le torrent de la circulation, pour servir à l'entretien et à la réparation de tout notre corps ; il me suffira d'observer que la première et la seconde partie de la digestion, c'est-à-dire, la préparation que les alimens reçoivent dans la bouche et les modifications qu'ils éprouvent dans l'estomac, sont les seules portions de ce grand phénomène que nous puissions observer, encore paraît-il que les occasions en sont assez rares.

Les faits à éclaircir sur cet objet sont de deux espèces ; il faudrait premièrement chercher à reconnaître comment se fait la digestion, et si elle a lieu par quelqu'action, soit chimique, soit d'une autre sorte, indépendante de l'influence de la vie.

La deuxième série des recherches doit porter sur le degré de digestibilité plus ou moins grande des divers alimens. Les applications que l'on pourrait faire de ces dernières découvertes sont immédiates et évidentes ; il faut convenir néanmoins qu'elles ne sont point susceptibles d'une application générale comme les autres, et que tout rentre ici dans les particularités de l'organisation individuelle.

Pour que les expériences de la première classe puissent être concluantes, il faut qu'elles soient faites hors de l'influence de la vie ; en effet, tous les phénomènes qui se passent dans les corps vivans sont tellement modifiés par cette influence, que l'on se trompe presque constamment en rapportant ces phénomènes aux lois par lesquelles ils sont régis dans d'autres conditions.

La facilité de rendre en tous tems, et en particulier à jeun, les fluides que contient mon estomac, m'a permis de m'appliquer à cet examen, et c'est l'un des premiers faits vers lesquels se soit tournée mon attention.

Avant d'exposer les résultats que j'ai obtenus,

je dois observer qu'il ne pouvait, dans le cours de ces recherches, m'arriver rien de plus désagréable que de rencontrer des faits en contradiction avec ceux que l'illustre Spallanzani a rapportés. Cependant, comme c'est à la vérité sur-tout que je veux rendre hommage, j'exposerai tout ce que j'aurai observé, bien sûr du moins de ne pas commettre d'erreur volontaire.

Je vais d'abord rapporter ce que dit le célèbre professeur de Pavie, en ne m'occupant pour ce moment que du seul objet des digestions faites hors de l'estomac. Je me sers de la traduction de ces expériences publiée par Senebier, in-8°, Genève, 1783.

§ CCXV.

« Je disais au § CCIII que les expériences » capitales à faire sur l'estomac de l'homme, se » réduisaient aux digestions naturelles opérées » dans les tubes, et aux digestions artificielles » opérées avec le suc gastrique de l'homme, si » l'on pouvait en avoir assez : ce sont celles-ci » qu'il me restait à tenter, mais il me fallait » avoir un moyen pour me procurer une quantité » suffisante de ce suc. Je pensai d'abord à celui » que les cadavres humains pourraient me fournir ; je tâchai d'en avoir, mais je m'aperçus » bientôt que le suc recueilli de cette manière, » était si mêlé de matières étrangères, qu'il ne » pouvait pas me servir, puisque je voulais l'avoir » pur. Les petites éponges enfermées dans des » tubes qui m'avaient été si utiles pour cela avec » les autres animaux, ne pouvaient me suffire ; » je ne pouvais avaler à la fois que deux tubes : » un plus grand nombre eût été dangereux, mais » le suc produit par ces deux petites éponges » était en trop petite quantité pour pouvoir m'en » servir, et le suc lui-même aurait été encore » mêlé à divers corps en passant avec le tube au » travers des intestins. Il ne me restait plus » qu'un moyen, c'était de tirer ce suc gastrique » hors de mon estomac par un vomissement » excité le matin à jeun. Je préférai d'irriter ma » gorge avec mes deux doigts, ce qui me fait vomir, » plutôt que d'avaler de l'eau tiède qui se serait » mêlée avec le suc gastrique. J'employai deux fois » ce moyen de cette manière, et j'eus une quan» tité de suc gastrique suffisante pour entrepren» dre quelques expériences dont je parlerai. J'au» rais bien voulu répéter cet exercice pour avoir » encore mon suc gastrique, mais j'éprouvai un » sentiment si pénible et des convulsions géné» rales et sur-tout de l'estomac, même pendant » plusieurs heures après le vomissement, que ma » curiosité ne put vaincre ma répugnance.

§ CCXVI.

» Je fus donc forcé de me contenter du suc » gastrique que j'eus par le moyen de ces deux » vomissemens. Le premier m'en fournit une » once et trente-deux grains ; ce suc, au sortir » du corps, était écumeux et visqueux : je le vis » limpide comme de l'eau, après avoir séjourné » quelques heures dans un vase de verre et avoir » déposé un léger sédiment ; il était sans couleur, » son goût était salé, sans amertume : jeté sur le » feu, il ne s'enflamme pas, non pas même en » l'approchant d'une chandelle (1). Il s'évaporait » facilement à l'air libre ; j'en avais mis cinquante» deux grains dans un petit vase, ils s'envolèrent » tous, dans un quart-d'heure, par l'action des » charbons ardens qui l'environnaient. Quatre» vingt-trois grains de ce suc ayant été mis dans » un petit vase, bouché d'abord pour éviter l'éva» poration, ne changea ni de goût ni d'odeur, » quoique je l'aie conservé pendant un mois très» chaud de l'été. C'est ainsi que j'employai la » moitié de mon suc gastrique ; l'autre moitié me » servit pour une digestion artificielle. J'en fis » entrer dans un tube de verre long de deux » pouces, fermé hermétiquement par un bout, » et dont l'ouverture opposée était fort étroite ; je » mis avec ce suc quelques brins de chair de bœuf » cuits et mâchés ; je fermai le petit tube avec du » coton, et je le plaçai dans un fourneau, où l'on » éprouvait à-peu-près la chaleur de mon estomac ; » j'y mis aussi un tube semblable avec une égale » quantité de chair de bœuf cuite et mâchée, » mais je le remplis avec une quantité d'eau qui

(1) Spallanzani rapporte dans une note, qu'il fit ces tentatives parce que Réaumur croyait avoir reconnu que le suc gastrique du milan était inflammable.

» était la même que celle du suc gastrique, pour » me servir de terme de comparaison, comme je » l'avais fait pour les autres animaux. Je visitai » ces deux tubes de tems en tems : voici les évé- » mens que j'observai : la chair qui était dans le » suc gastrique commença à se défaire avant » douze heures, et elle continua insensiblement » jusque-là que, au bout de trente-cinq heures, » elle avait perdu toute consistance, elle s'échap- » pait sous le doigt quand on voulait la prendre ; » cependant, quoique à la vue simple cette chair » parût avoir perdu son organisation fibreuse, en » observant cette bouillie avec une lentille, on » voyait toujours ces fibres charnues réduites à » une extrême petitesse ; mais ayant laissé en- » core, pendant deux autres jours, cette masse » à demi fluide dans le suc gastrique, on n'y vit » pas une plus grande dissolution, et durant tout » ce tems, la chair ne me fit observer aucune » mauvaise odeur. Il n'en fut pas de même dans » le petit tube, où j'avais mis de l'eau commune ; » au bout de seize heures, la chair sentait mau- » vais, et l'odeur augmenta pendant deux autres » jours ; quelques fibres de la chair se détachaient » comme on l'observe dans la putréfaction, mais » il n'y eut aucune comparaison pour cela avec » la chair contenue dans le suc gastrique, puisque » la plus grande partie des fibres charnues plon- » gées dans l'eau était encore entière au bout » du troisième jour.

§ CCXVII.

» Le second vomissement dont j'ai parlé me » fournit une plus grande quantité de suc gastrique » et plus de moyens pour faire des expériences. » Je répétai celle des tubes de verre, mais j'en » mis un dans le fourneau § CCXVI, et l'autre fut » exposé à la chaleur naturelle de l'atmosphère » pour juger de l'influence de la chaleur. J'obser- » vai pour la chair ce que j'ai raconté, mais la » chair contenue dans le tube exposé à la chaleur » du fourneau, fut beaucoup plutôt dissoute que » celle qui était dans le tube exposé à la seule » chaleur de l'atmosphère ; malgré cela la disso- » lution de la chair fut plus avancée dans ce der- » nier, que dans le tube plein d'eau dont j'ai » parlé § CCXVI, et la chair ne fit sentir au- » cune mauvaise odeur, quoiqu'elle restât dans » le tube avec le suc gastrique pendant sept jours.

» Avant de terminer ce récit, je rapporterai un » fait qui m'arriva dans mon second vomissement » du suc gastrique. Quatre heures avant de vo- » mir, j'avais avalé deux tubes remplis de chair » mâchée. Il sortit un de ces tubes par la bouche, » il était pénétré de suc gastrique et en dedans et » en dehors, ce qui prouve que la chair commen- » çait à s'y digérer ; ses fibres se détachaient à » la surface, et elle était devenue gélatineuse ; » elle avait perdu quinze grains de son poids, ce » qui prouve que les sucs gastriques opèrent une » digestion remarquable dans l'estomac avant de » passer dans les intestins.

( *La suite au N° prochain.* )

---

*Conservation des corps morts.*

Un sentiment très-naturel à l'homme, le porte à chercher les moyens de conserver les restes des objets qui lui sont chers.

Presque tous les peuples ont pratiqué l'art des embaumemens, et l'on en trouve des témoignages et dans la Chine, et chez nos rustiques Gaulois, parmi les peuples de l'Amérique, comme chez les Guanches des îles Canaries.

Nous avons été consultés depuis peu par une famille désolée, sur les moyens les plus convenables pour conserver le corps d'un enfant, objet de ses regrets. On croyait être obligé de recourir aux procédés longs, dispendieux et très-peu satisfaisans de la vieille Egypte. Le procédé que nous avons indiqué est au contraire simple, peu dispendieux, et a le grand avantage de conserver toute la forme du corps, et jusqu'aux traits du visage. Les corps ainsi préparés, sont également à l'abri des atteintes des insectes, et peuvent sans inconvénient rester exposés au contact de l'air. Nous nous sommes convaincus de la réalité de ces faits, par une expérience des plus concluantes et qui dure depuis quinze ans. En attendant que nous fassions connaître ce procédé, découvert et perfectionné par le savant professeur Chaussier, nous allons indiquer un moyen également facile de conserver, pour les collections

d'histoire naturelle, les corps des petits animaux et sur-tout des oiseaux. Ce moyen qui nous a été communiqué par M. le sénateur Chaptal, comte de Chanteloup, consiste à remplir d'éther l'estomac et les intestins des oiseaux, aussitôt qu'ils sont morts. Pour cela on leur lie l'anus, et les suspendant par le bec, on y verse goutte à goutte l'éther, dont on ajoute de tems en tems de nouvelles doses. Peu à peu le corps des oiseaux ainsi traités, se dessèche sans se déformer, et au bout de dix ou douze jours, ils sont en état d'être conservés pendant très-long-tems sans altération. Ce moyen s'est même trouvé si efficace, qu'un picvert ainsi préparé, ayant été abandonné sous une banquette dans un lieu humide à la campagne, fut retrouvé l'année suivante sans la moindre altération.

NÉCROLOGE.

L'ACADÉMIE impériale de Gênes et les sciences médicales viennent de perdre M. *Batt*, professeur de chimie, connu par un grand nombre de mémoires latins, français et italiens sur les diverses branches de l'art de guérir. M. *Batt*, né le 10 juin 1744, à Collingborn, dans le territoire de Wilton, en Angleterre, mort à Gênes, le 9 février 1812, était membre de l'ancienne faculté de Montpellier. M. Mojon, professeur d'anatomie et de physiologie à l'académie impériale de Gênes, a publié un éloge historique de ce savant, dont il fut l'ami particulier.

A la dernière séance de l'Institut, M. Tessier a rendu compte des expériences qu'il a faites sur dix-huit variétés du blé froment. Ce savant a constaté toutes ces variétés que donnent des résultats très-différens pour la quantité de farine, de son et de pain, et sur-tout pour la qualité de ce dernier produit qu'on en obteint en mettant cependant la plus grande conformité dans les préparations et manipulations. Ces expériences dont les résultats intéressent également les agronomes, les spéculateurs et les économistes, sont un nouveau service rendu à l'économie publique par le vénérable rédacteur des *Annales de l'agriculture française*.

NOUS venons d'être instruits que M. Thiriat, docteur en Médecine, connu par un ouvrage fort estimé sur l'usage et les propriétés des eaux thermales de Bains, vient d'être nommé médecin-inspecteur-adjoint des eaux thermales de Plombières. M. Thiriat a déjà rempli de semblables fonctions, et ne les a interrompues que pour occuper une chaire d'accouchemens établie depuis quatre ans à Epinal pour l'instruction des sages-femmes. Le choix honorable du Gouvernement est une nouvelle garantie pour les personnes qui fréquentent les eaux de Plombières des soins éclairés qu'elles doivent attendre des deux Médecins également distingués et recommandables qui sont chargés de surveiller ce bel établissement.

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent. Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

CETTE feuille parait, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° IV.) (21 Avril 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

La tulipe est originaire de la Cappadoce, aujourd'hui partie de la Caramanie, province de la Turquie asiatique; les premières qui ayent été cultivées en France, sont venues de Tournay, d'où Wingem en envoya des oignons au célèbre Peiresc qui les planta dans son jardin à Aix, en 1610, et qui en eut des fleurs au printems suivant. Telle est l'origine de la tulipe en France.

---

*Des causes de l'asphyxie et de son traitement.*

La théorie des asphyxies, et la détermination précise du traitement qu'il convient d'appliquer à chacune d'elles, forment à la fois une des parties les plus complettes de la médecine moderne, et l'une de celles sur lesquelles il est le plus nécessaire de généraliser les connaissances.

Il n'y a pas quarante ans que l'illustre docteur Portal posa, pour la première fois, les bases d'un traitement judicieux pour ces sortes d'accidens, dans un rapport présenté à l'académie des sciences; et si, depuis cette époque, des observations nombreuses, et sur-tout les progrès immenses de la chimie ont répandu plus de clarté sur les phénomènes intérieurs produits par ces accidens, si l'on a pu distinguer plus exactement les causes qui les produisent: du moins le tems n'a-t-il fait que sanctionner tous les jours davantage l'efficacité des moyens curatifs indiqués par cet homme à la fois vénérable et célèbre.

Quand nous en serons à l'indication des secours à administrer aux asphyxiés, nous n'aurons donc rien de mieux à faire que de transcrire les préceptes judicieux donnés en 1774 par ce savant médecin. Ces préceptes ont été réimprimés un grand nombre de fois aux frais du gouvernement qui en a fait répandre avec profusion les exemplaires. Ils ont été traduits dans toutes les

langues de l'Europe. La société qui s'assemble à Londres sous le titre de *Humane royal society*, en a fait distribuer gratuitement dans tous les ports de mer des extraits imprimés sur un carton de la grandeur de la main.

Tout récemment encore il vient d'en être fait deux éditions à l'imprimerie impériale par les ordres de S. E. le ministre de l'intérieur, et cependant ces préceptes ne sont point encore assez connus; car, de toutes parts, on entend parler d'accidens devenus funestes par le défaut de secours prompts et bien dirigés. Nous pensons donc qu'il peut être utile de répandre encore ces conseils salutaires, mais nous les ferons précéder de quelques faits curieux découverts par la chimie moderne sur l'action que les gaz exercent au-dedans de nos corps.

On appelle asphyxie, un état de mort apparente, causé ordinairement par le désordre ou l'empêchement de la respiration.

Il faut distinguer avec M. Portal toutes les asphyxies en trois classes. La première est celle qui est due à des gaz ou fluides aériformes; la seconde tient à l'immersion ou suffocation dans l'eau; la troisième, enfin, est particulière aux enfans nouveaux nés, et dépend des conditions dans lesquelles ils se trouvent en venant au monde.

Tous les gaz, excepté le seul oxigène, sont impropres à la respiration, et ne sauraient entretenir la vie (1). L'oxigène entre pour un peu plus d'un quart dans la composition de l'air atmosphérique. Il s'y trouve dans un état de demi-combinaison avec un autre gaz, l'azote, qui paraît n'avoir d'autre usage que de modérer l'activité avec laquelle l'oxigène pur agirait sur tous les corps, et en particulier sur les êtres organisés.

On conçoit, et l'azote en offre un premier exemple, que plusieurs gaz, bien qu'ils ne puissent entretenir la vie, peuvent n'avoir, par eux-mêmes, aucune propriété nuisible : de telle sorte qu'ils seraient sans danger respirés quelques instans. La mort aurait enfin lieu, parce que la vie cesserait d'être entretenue, mais elle ne serait point le résultat d'une force active; tout au contraire, il est plusieurs de ces gaz qui tuent par une action qui leur est propre, et quelques-uns même agissent subitement, d'une façon irrémédiable et avec une activité effrayante.

Il faut donc, pour avoir une explication satisfaisante des phénomènes qui se passent dans ces sortes d'asphyxies, distinguer les gaz *qui causent la mort en s'opposant au contact du sang veineux avec l'air, de ceux qui donnent la mort par eux-mêmes.*

Les premiers de ces gaz sont :

1°. L'azote, corps simple, un peu plus léger que l'air dont il forme environ 0, 73.

2°. L'hydrogène ou air inflammable, corps simple, douze ou treize fois plus léger que l'air, produit par la décomposition de l'eau et de presque toutes les matières végétales ou animales.

3°. L'hydrogène carboné.

4°. Le gaz acide carbonique, formé de 28 centièmes de carbone, et de 72 d'oxigène, mais dans un état de combinaison intime. Ce gaz à volume égal pèse près d'un quart de plus que l'air atmosphérique. Il se dégage aussi dans la décomposition de presque toutes les matières végétales et animales, et notamment dans la fermentation vineuse. (1)

5°. Le gaz oxidule d'azote ou protoxide d'azote, nommé par les chimistes anglais gaz *létifiant* ou *hilarant*. La propriété qui a fait nommer ainsi ce gaz est trop remarquable pour que nous ne

(1) Les sciences naturelles modernes ont fait voir que le sang versé dans le cœur par les veines qui le rapportent de toutes les parties du corps, est noirâtre et ne peut dans cet état entretenir la vie; que ce sang porté dans les poumons, où il se trouve en contact avec l'air aspiré, devient aussitôt d'un rouge vif et rutilant, et que c'est dans cet état qu'il est envoyé dans toutes les parties du corps pour fournir à la nutrition et à toutes les secrétions; d'autre part, l'air rendu par l'expiration contient beaucoup moins d'oxigène et se trouve de plus chargé d'un troisième principe (le gaz acide carbonique), dont il paraît avoir dépouillé le sang.

(1) Il faut remarquer que le gaz acide carbonique qui s'échappe des cuves en fermentations est mêlé à une grande quantité de matière spiritueuse, qui le rend beaucoup plus irritant et accélère les accidens qu'il pourrait produire.

fassions pas mention des expériences répétées à ce sujet en Angleterre et en France ; nous y reviendrons après avoir fait connaître les gaz qui donnent la mort par leur action propre, bien avant que la seule privation d'air respirable l'eût produite.

Ce sont : 1° le gaz oxide de carbonne ; 2° l'hydrogène sulfuré ; 3° l'hydrogène phosphoré ; 4° l'hydrogène arséniqué ; 5° le gaz sulfureux ; 6° acide muriatique ; 7° acide muriatique oxigéné ; 8° acide nitreux ; 9° ammoniaque ou alcali volatil ; 10° acide fluorique.

Le sang tiré des vaisseaux et mis en contact avec ces différens gaz éprouve des modifications différentes. Avec l'oxigène il prend la couleur vermillon ; avec l'azote il devient rouge noirâtre ; les différens gaz chargés de carbone le colorent en rouge plus ou moins foncé ; le gaz nitreux ou oxide d'azote le teint en brun ; l'hydrogène sulfuré le rend noir verdâtre, et comme décomposé ; enfin l'acide muriatique oxigéné le solidifie en le noircissant.

On conçoit d'après cela quels désordres il doit résulter, dans l'économie, de l'inspiration de l'un de ces derniers gaz. Il est évident que pour peu que l'asphyxie se soit prolongée, ou que les secours aient été différés, la mort est sans retour.

Nous allons examiner les conditions les plus ordinaires dans lesquelles chacun de ces gaz peut produire l'asphyxie.

1°. *De l'azote.* Il est des circonstances où l'azote peut se trouver seul, ou du moins assez pur pour causer des accidens. Le cas aura lieu toutes les fois qu'une masse d'air non renouvelée sera exposée pendant quelque tems à l'action d'une substance qui absorbe l'oxigène, et c'est ce qui est produit par les résines non desséchées : les vernis fraîchement appliqués sont éminemment dans ce cas, à raison de l'étendue des surfaces par lesquelles ils sont en contact avec l'air ; et cette action peut être telle que l'espace d'une nuit suffirait, et au-delà, pour la rendre mortelle dans un appartement fermé. Je ne sache pas que personne ait encore signalé ce danger des vernis frais, dont l'odeur paraît seule incommode et nuisible. Voici un exemple remarquable des dangers que peut faire courir cette altération de l'air. Il y a quelques mois, un ouvrier entrant dans la cave d'un droguiste, rue des Lombards, tomba asphyxié ; un second, qui fut à son secours, éprouva le même accident : comme heureusement ces deux hommes étaient tombés à l'entrée de la cave, et que l'air extérieur commençait à s'introduire par la porte, on parvint à les retirer promptement, et on les rappela à la vie. M. Thénard, ayant analysé une partie de l'air de cette cave, reconnut que c'était de l'azote à-peu-près pur, et que tout l'oxigène, qui devait naturellement s'y trouver mêlé, avait été absorbé par des résines et de l'huile de térébenthine, dont la cave contenait plusieurs tonneaux.

Plus ordinairement l'azote de l'air est privé d'oxigène par la combustion, et alors il se trouve mêlé à tous les gaz carboneux que nous examinerons tout-à-l'heure.

2°. *De l'hydrogène.* Ce gaz se dégage fréquemment dans les mines de houille, dans les tourbières, dans les marais ; il est toujours dans ces cas plus ou moins chargé de carbone, ce qui le rend plus promptement nuisible : c'est dans cet état qu'il concourt avec le gaz acide carbonique aux asphyxies qui ont lieu dans le curagé des puits, des citernes, et de tous les lieux dans lesquels l'eau séjourne et se décompose. Les combinaisons de ce gaz, qui le rendent sur-tout funeste, sont celles dans lesquelles il a dissous du soufre, du phosphore, ou de l'arsenic. La première de ces combinaisons, connue sous le nom d'hydrogène sulfuré, est malheureusement trop commune ; elle résulte de la décomposition d'un mélange qui contient de l'hydrogène et du soufre ; or, l'eau en putréfaction exhale abondamment de l'hydrogène, et un grand nombre de plantes et d'animaux qui s'amassent toujours dans les grandes étendues d'eau, peuvent fournir à l'hydrogène le soufre qu'il dissout, soit que ce soufre fût contenu en nature dans les plantes ou les matières animales, soit qu'il provienne de la décomposition de quelques sels à base de soufre, qu'on y rencontre fréquemment : c'est à l'hydrogène sulfuré que les œufs pourris doivent leur odeur infecte ; et cette odeur, qu'il conserve partout, le fait facilement reconnaître. Ce gaz est tellement délé-

tère, qu'un oiseau plongé dans une masse d'air qui en contient un quinze-centième en volume périt à l'instant. Un chien d'assez forte taille est mort en une minute, en respirant de l'air qui en contenait une partie sur huit cents. Un cheval eut peine à résister quelques instans à l'action d'une masse d'air qui contenait un cent-cinquantième de ce gaz, et il serait infailliblement mort si l'on eût un peu prolongé cet essai. Des expériences nombreuses ont été faites sur cet objet par MM. Thénard et Dupuytrein, et les résultats heureux que ces hommes savans en ont obtenus rendent leurs expériences très-précieuses : ils ont constaté par des essais nombreux, que malgré la rapidité des effets destructeurs de ce gaz, on dissipait sur-le-champ les accidens qu'il détermine en faisant respirer une petite quantité de gaz acide muriatique oxigéné. On conçoit facilement qu'il n'y a pas un moment à perdre pour obtenir quelqu'avantage de ce moyen, et de plus qu'on ne peut en user qu'avec beaucoup de circonspection, puisque le gaz acide muriatique oxigéné lui-même, respiré en grande quantité, donnerait la mort.

Les vidangeurs sont particulièrement exposés aux dangers de l'asphyxie par le gaz hydrogène sulfuré. Ce gaz se dégage abondamment des matières qui séjournent dans les fosses d'aisance, et ce qui le rend sur-tout dangereux, c'est qu'il arrive fréquemment qu'ayant été retenu par une croûte endurcie qui s'est formée sur les matières, il vient tout-à-coup à s'échapper lorsque les ouvriers rompent cette croûte.

C'est au dégagement continuel de ce gaz dans les marais, pendant les grandes chaleurs, que beaucoup de médecins sont disposés à attribuer les maladies qu'on y voit régner habituellement. On a cherché à prévenir son action funeste en mettant à profit cette propriété dont jouit l'acide muriatique oxigéné, de détruire instantanément ce gaz. Les résultats qu'on a obtenus à Flessingue, sur des ouvriers et des prisonniers qui travaillaient dans des marais, sont assez heureux pour porter à de nouvelles tentatives qui éclaireraient enfin ce point important d'hygiène publique. Les habitations des ouvriers, tous les lieux où ils travaillaient étaient assainis et entourés de fumigations continuelles d'acide muriatique oxigéné. Tous les jours même on les faisait laver avec cet acide étendu d'eau et l'on n'a point observé parmi eux de maladies propres aux localités, tandis qu'elles ravageaient tous les environs et notamment un camp placé à une assez grande distance des marais.

La seconde combinaison de l'hydrogène, qui forme l'hydrogène phosphoré, est le produit de la putréfaction des matières animales dont plusieurs contiennent du phosphore. Ce gaz a la propriété de s'enflammer spontanément aussitôt qu'il est en contact avec l'air, et c'est lui qui produit ces feux follets que l'on a quelquefois vus dans les marais ou dans les cimetières. Plusieurs récits, que l'on a long-tems regardés comme fabuleux, font foi, qu'en ouvrant d'anciennes tombes scellées avec soin, il s'en est échappé tout-à-coup une flamme qui a repoussé les assistans. Ces faits viennent aujourd'hui se ranger parmi ceux dont l'explication nous est familière. On conçoit assez que s'il arrivait qu'un homme respirât ce gaz, la mort la plus prompte en serait nécessairement le résultat.

( *La suite aux Nos prochains.* )

---

☺ Pleine lune, le 26.

Depuis le 9 avril jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{6}{12}$. — La moindre de 27 p. 7 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre est monté à 14 d. (dilat.) — Il est descendu à 1 d. $\frac{1}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 75 deg. — Et pour le *minimum*, 65 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

### MÉDECINE PRATIQUE.

*Observation d'une hydrocéphale aiguë guérie.*

QUOIQU'ON se soit toujours beaucoup occupé des maladies familières au premier âge, l'obscurité dont elles s'environnent souvent, doit faire redoubler l'attention qu'on apporte dans cette étude. C'est avec raison, dit Zimmerman,

qu'on regarde la science des causes comme la plus difficile. Il est des cas où les effets ne sont pas moins obscurs, et dans lesquels l'analogie et l'induction sont de peu de ressource pour faire reconnaître le vrai caractère des maladies profondes. Néanmoins l'emploi de ces moyens peut rendre les recherches moins longues et moins pénibles; ainsi une multitude de faits épars se prêtent un mutuel appui, lorsqu'un esprit exact et judicieux sait les mettre en rapport, et réunir ce qui entre eux est conjecture, pour en former un tout vraisemblable, s'il n'est encore d'une vérité démontrée. L'hydropisie des ventricules du cerveau une des maladies les plus graves qui arrivent aux enfans, est une preuve de cette difficulté trop fréquente qu'on rencontre à saisir le caractère essentiel des affections profondes.

Avant les travaux de *With, Fothergill, Watson, Odier* de Genève, cette maladie était confondue avec d'autres qui ont avec elle quelques ressemblances dans leurs symptômes. Il est à croire, d'après leurs observations, que l'hydrocéphale aiguë est plus commune dans certaines contrées que dans d'autres; elle n'eût certainement pas restée plus ignorée dans celles-ci que dans celles-là, si les exemples y en étaient aussi multipliés. Ne devons-nous pas chercher dans l'influence du climat la cause de ce phénomène? Cette réflexion peut facilement être suggérée par ce que rapportent les médecins anglais, et M. *Odier* de Genève; ils ont souvent remarqué que les fièvres éruptives, la rougeole et la scarlatine étaient suivies de bouffissure, d'épanchement d'eau dans les ventricules du cerveau ou dans d'autres cavités, lorsqu'on exposait trop promptement les enfans à l'impression d'un air froid et humide. On doit cependant chercher la cause la plus fréquente de l'hydropisie des ventricules du cerveau parmi les accidens qui arrivent si souvent aux enfans, tels que les percussions violentes, les chutes sur la tête, qui ébranlent la masse cérébrale.

Un enfant de 8 ans, d'une vivacité peu commune, corps grêle, face colorée, exposé à de fréquentes hémorrhagies nasales, reçoit à la partie postérieure et supérieure de la tête un coup violent du balancier d'une pompe : aussitôt vomissement et perte de connaissance. Revenu de cet état, il recommence ses jeux et cache avec soin son accident à ses parens; deux mois et demi s'écoulent, avec quelques douleurs de tête peu vives et passagères, lesquelles après ce laps de tems, augmentent au point de devenir insupportables : leur diminution momentanée fait tomber le malade dans un sommeil pénible, pendant lequel les mouvemens étaient presque continuels dans les membres supérieurs et inférieurs et le grincement de dents très-fort. Le pouls était dur, élevé et vite, les yeux larmoyans, ne pouvant soutenir l'impression de la lumière, les pupilles dilatées, les pommettes d'un rouge intense, la peau brûlante, il y avait constipation opiniâtre, urines rares et colorées; cette réunion de signes nous fait présumer une hydrocéphale aiguë. (*La suite au N° prochain.*)

---

Le désir qu'on nous a témoigné de toutes parts d'être promptement instruit du résultat des expériences que nous avons annoncées sur la digestion, nous engage à remettre aux prochains N°s les matériaux nombreux que nous possédons sur d'autres objets.

*Suite des recherches sur la digestion.*

En rapprochant les faits que j'ai rapportés dans mon dernier article, des autres qu'il dit avoir observés sur plusieurs animaux, Spallanzani conclut que « généralement les sucs gastriques de tous » ces animaux ne perdent pas leur propriété di- » gestive quand ils sont tirés hors du corps de » l'animal; comme je l'ai fait voir (ajoute-t-il) » dans une foule de digestions ébauchées que j'ai » faites avec des sucs gastriques, et même avec » celui de l'homme dans des vaisseaux qui lui » étaient étrangers. » Fin du § CCXVIII.

Plein de cette idée, Spallanzani rapporte un mémoire de Hunter (*Trans. Philosoph.*), dans lequel ce savant anatomiste anglais dit avoir souvent observé à l'ouverture des cadavres, que la grande extrémité de l'estomac était sensiblement dissoute, quelquefois rompue, et qu'elle montrait sur les bords de la déchirure, cette mollesse, cette dissolution qu'on observe dans les chairs à demi digérées par l'estomac vivant : les

alimens contenus dans l'estomac tombaient alors dans l'abdomen par l'ouverture. Hunter ajoute qu'il ne pouvait croire que ce vice préexistât à la mort, parce qu'il n'avoit aucun rapport avec la maladie, et qu'il était plus commun dans les hommes qui mouraient en santé de mort violente.

Il est conduit à penser que cette dissolution, cette déchirure est une suite de la digestion qui s'opère après la mort de l'animal, de manière que le suc gastrique dissout l'estomac lui-même privé du principe vital, et il en conclut que la digestion ne dépend ni des mouvemens de l'estomac, ni de la chaleur, mais des sucs gastriques qu'il regarde comme le vrai menstrue des alimens qu'on avale. § CCXXIII.

Spallanzani adopte à ce sujet la plupart des opinions de l'anatomiste anglais, et bien que ses propres recherches ne l'aient pas conduit à trouver dans les cadavres d'hommes ou d'animaux qu'il a observés, les faits rapportés dans le mémoire, comme ces faits se trouvent d'accord avec ce qu'il a remarqué dans les digestions artificielles, il ne fait point difficulté d'admettre l'explication que Hunter en avait donnée § CCXXIV.

Sennebier s'appesantit souvent sur la certitude des conséquences qui résultent de ces expériences. Spallanzani, dit-il § IX de ses *Considérations*, etc., a vu les animaux de toutes les classes et l'homme lui-même se réunir, pour lui apprendre que la digestion s'opérait par la dissolution dans le suc gastrique ; et dans le paragr. suivant intitulé : *Expériences tranchantes*, voici comment il s'en explique encore.

« L'ami de la vérité ne se contente pas de » faire voir quelques rayons de sa lumière; il » veut la faire briller toute entière, la placer » ainsi sous les yeux, la porter dans l'ame et en » bannir les doutes et les incertitudes. Chaque ex- » périence des grands philosophes porte ce carac- » tère et grave dans la mémoire comme une vé- » rité incontestable celle qu'elle établit; mais il » en est quelques-unes qui paraissent plus parti- » culièrement propres à être désignées de cette » manière. Telles sont celles de Newton lors- » que, etc. Telles sont celles de l'abbé Spallanzani » lorsqu'il opère sur la table les digestions qui » s'opèrent mystérieurement dans l'estomac; » comme il les produit par le moyen du suc gas- » trique tiré des différens estomacs, il démontre » clairement que la trituration, la fermenta- » tion, etc., ne jouent aucun rôle dans cette » fonction animale, et que la digestion n'est autre » chose dans tous les animaux qu'une dissolution » tranquille des alimens. »

Je vais encore transcrire une partie du § VI des considérations pratiques tirées par Sennebier des découvertes de Spallanzani, parce que ce § contient en résumé l'exposition des principales conséquences qu'on peut déduire de ces expériences.

Ce paragraphe est intitulé : *le suc gastrique est un dissolvant.*

« Les expériences de l'abbé Spallanzani font » regarder le suc gastrique comme un vrai dissol- » vant des alimens, ou plutôt prouvent qu'il en a » les principaux caractères. Premièrement, il en » faut une certaine quantité relativement à la » quantité des alimens à dissoudre, autrement il » n'agirait que sur les parties qu'il pourrait tou- » cher.

» Secondement, quand le suc gastrique a dissous » une certaine quantité d'alimens, il ne peut plus » en dissoudre, il en est saturé; il faut nécessai- » rement en joindre une nouvelle dose, si l'on » veut pousser plus loin la dissolution.

» Troisièmement, la chaleur développe les » qualités dissolvantes du suc gastrique; il agit » avec énergie quand il a la chaleur de l'animal » vivant, mais ces effets disparaissent si le suc a » seulement la chaleur tempérée de l'atmosphère; » il ne conserve alors que son anti-septicité.

» Quatrièmement, la plupart des dissolvans » actifs sont anti-septiques pendant qu'il agis- » sent, tels sont les sels employés à grandes » doses; le suc gastrique a toujours ce rapport avec » eux, etc. *(La suite aux Nos prochains.)*

---

A la suite d'un concours qui a eu lieu entre MM. Duméril et de Blinville, ce dernier a été nommé professeur-adjoint de zoologie à l'Université. En apprenant cette nomination, à laquelle beaucoup de personnes paraissaient ne pas s'attendre, une partie de l'auditoire a fait éclater son improbation d'une façon tout-à-fait injurieuse

pour les juges du concours. Ces témoignages violens d'une opinion contraire à celle des personnes qui seules avaient droit de statuer, ont été réprimés avec chaleur par M. le président.

Nous sommes loin d'approuver une conduite aussi irrégulière et aussi contraire à la déférence que l'on doit aux professeurs éclairés qui président à ces concours; mais nous saisirons cette occasion d'exposer quelques réflexions sur ces actes publics, regardés avec raison comme le moyen le plus sûr de faire triompher le mérite, pourvu toutefois que les arrêts qui y sont prononcés demeurent exposés à la censure de l'opinion.

Quelle est l'utilité et quel peut être le but des concours publics? n'est-ce pas de mettre en évidence le mérite de chaque concurrent, et d'empêcher que la brigue et la cabale ne fassent obtenir la place disputée à celui d'entre eux qui la mérite le moins?

La publicité que l'on y affecte, l'appareil avec lequel on y invite toutes les personnes instruites, n'est-ce donc pas des témoignages évidens de l'importance attachée à cette sanction publique?

L'auditoire ne se trouve-t-il pas, par le fait, investi d'une magistrature supérieure à celle des juges? et c'est à l'équité de cet auditoire, garantie par son parfait désintéressement, de surveiller la justice des décisions.

Toutes les fois qu'il y a diversité d'opinions entre l'auditoire et les juges, l'opinion de ceux-ci peut paraître suspecte, et n'est-il pas certain que rien ne serait plus propre à éloigner des concours toute espèce de mérite? c'est alors que l'on aurait lieu de regretter les jugemens rendus à huis clos, dans lesquels du moins l'opinion publique, n'ayant pas été consultée, ne pourrait se trouver blessée.

L'auditoire ne peut avoir de voix délibérative; il doit attendre en silence la décision des juges du concours, mais cette délibération une fois connue, c'est à lui qu'il appartient de donner sa sanction, ou enfin de témoigner son imbrobation.

Cette expression de l'opinion publique doit, ce me semble, d'autant moins être réprimée, que ne changeant rien au jugement déjà porté, elle devient seulement, pour les juges, un motif de plus de prononcer consciencieusement, de peur de s'exposer à la honte de voir siffler leurs jugemens.

Supposons qu'à la vive apostrophe de M. le président, l'auditoire se fût levé et lui eût fait à-peu-près cette réponse: « M. le président, » vous attaquez une autorité élevée au-dessus de » la vôtre; vos fonctions maintenant sont remplies, laissez-nous exercer les nôtres. La décision que vous venez de rendre ne nous paraît » pas équitable; nous avons acquis, par notre » présence ici, le droit de l'improuver. » Nous pensons bien que cette réplique eût pu ne pas paraître agréable au président, mais nous ne savons pas ce qu'il aurait eu à y répondre.

Je dois répéter ici que je suis loin de vouloir faire aucune application au concours qui vient d'avoir lieu, et ce n'est pour moi qu'une occasion de développer mes idées à ce sujet. Mais admettons pour un moment (et cette supposition peut être admise, puisqu'elle a été faite par une bonne partie de l'auditoire), supposons que M. Duméril, distingué depuis un grand nombre d'années par des succès dans l'enseignement, connu enfin de toute l'Europe savante par d'intéressans et nombreux travaux sur toutes les parties de l'histoire naturelle, eût montré sur M. Blinville la supériorité d'un professeur sur un élève; supposons encore que la comparaison entre eux ne fût devenue possible que sur quelques points accessoires et ne pût être admise pour tout le reste, et que malgré cela, (nous supposons toujours:) victime ou de la prévention, ou d'une intrigue secrette, ou de quelqu'autre cause, à laquelle un membre même de l'Université peut, à la rigueur, en sa qualité d'homme, se trouver assujéti: M. Duméril eût succombé par une raison qui le rendrait plus recommandable encore, savoir qu'il est tout-à-fait étranger à ces intrigues; pense-t-on que dans cette supposition les témoignages énergiques et peu suspects de la préférence que le public lui accordait, fussent un trop fort dédommagement de l'injustice qu'il aurait éprouvée? Au surplus, puisque les juges de ces concours n'ont jamais trouvé mauvais les applaudissemens qu'on donne parfois à leurs

décisions, il ne doit point leur paraître étrange de voir ces décisions improuvées.

Quoi qu'il en soit, la discussion que nous nous permettons ici, en en éloignant toute personnalité, et en protestant fortement contre toutes celles qu'on voudrait y rencontrer, nous paraît être du genre de celles que la sagesse du gouvernement a provoquées sur les jugemens de l'Institut par rapport au grand concours décennal, et bien que l'amour-propre doctoral en puisse être choqué, nous croyons que s'il est admis que l'Institut lui-même peut se tromper, on ne risque rien de reconnaître que quelques membres de l'Université ne sont point infaillibles. *Errare humanum est.*

---

ECONOMIE PUBLIQUE.

PARMI les substances alimentaires que l'on peut mêler ou même subtituer au pain et à toutes les préparations de farines, il n'en est pas de plus avantageuse que la pomme-de-terre, aliment toujours sain et recherché de toutes les classes de la société. Cependant, à l'époque où nous sommes, la pomme de terre commence à germer, et dans peu de tems elle aura perdu toutes ses propriétés nutritives. C'est le cas de rappeler l'usage avantageux que l'on peut faire, pour conserver ces excellens tubercules, d'une machine simple, peu dispendieuse, et d'un emploi très-facile, de l'invention de M. Cointeraux, rue Traversière St.-Honoré, nº 39. Pour la somme modique de 16 francs, ou 20 francs franc de port, on a, dans l'instrument qu'il a nommé épurateur, un moyen de réduire en entier la pomme de terre en une poudre grenue, qu'on peut regarder comme inaltérable, car nous en avons maintenant sous les yeux de préparée depuis seize ans, et qui se trouve aussi bien conservée que d'autre qui n'a été préparée que depuis quelques mois. Cette machine sert encore à la préparation de toute espèce de purées.

---

DANS un Mémoire lu à l'Institut, sur la fabrication du sucre de betteraves, M. Curaudeau assure que l'on peut apprécier assez exactement, au moyen de l'aréomètre ou pèse-liqueur, la quantité de sucre cristallisable que contient le suc exprimé de cette racine. Selon M. Curaudeau, plus le suc pèse à l'aréomètre et plus il contient de sucre, de telle façon que quand il marque huit degrés à l'aréomètre de Baumé, on peut compter sur deux centièmes environ de sucre cristallisable. Ce fait intéresse trop directement les fabricans de sucre exposés à acheter des betteraves cultivées dans des terrains peu convenables, pour qu'ils ne s'assurent pas par eux-mêmes de la valeur des assertions contenues dans le Mémoire de M. Curaudeau.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le Nº du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. —Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, nº 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, nº 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, Nº 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° V. ) ( 1.er Mai 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

GUILLAUME DE SAINT-DIDIER, poëte provençal du douzième siècle, publia un Traité sur les songes, dans lequel il donne des règles pour n'en avoir que de vrais et d'agréables; tout son secret consiste à vivre sobrement et de régime, parce que l'estomac surchargé d'alimens n'envoie, dit-il, à la tête que des vapeurs grossières qui produisent des images tristes.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

### *Épidémies.*

LA constitution médicale n'a pas changé, les jours s'écoulent et le printems ne paraît point. Pendant six mois il a plu avec des vents d'ouest et de sud; maintenant que nous touchons au mois de mai, il pleut et parfois il neige avec des vents du nord. Les maladies réguantes suivent la marche du tems, les catarrhes pulmonaires s'éternisent chez les poitrines faibles et se renouvellent chez les autres. Les maux de gorge sont devenus plus fréquens encore qu'ils n'étaient: ces maux de gorge sont produits par une supression de transpiration, un froid humide aux pieds, l'impression brusque de l'air frais dans la bouche en sortant d'un appartement échauffé. Toutes les fois que cette affection est légère, qu'elle se borne à produire un peu de gène et de douleur dans les mouvemens de la déglutition, et sur-tout qu'elle n'est pas accompagnée de fièvre, on y remédie d'une façon certaine en se gargarisant six ou huit fois de suite à dix minutes d'intervalle avec de l'eau des carmes, de l'eau de cologne ou tout simplement de l'eau-de-vie, affaiblie d'un cinquième, d'un quart ou d'un tiers d'eau, selon le degré de force de la liqueur, et la sensibilité de la personne qui en fait usage. Il faut que la liqueur du gargarisme soit suffisamment forte pour causer dans la gorge une assez vive cuisson; c'est par un essai qu'on

jugera du degré de force à lui donner; mais si elle n'en a pas assez, l'effet sera nul.

Les rhumatismes aigus et chroniques sévissent plus que jamais. Les premiers qui occupent souvent toutes les articulations du corps, soit successivement, soit à la fois, sont tout-à-fait du ressort de la Médecine doctorale, et bien que la patience soit dans ce cas ce qu'il peut y avoir de plus utile, tant pour le malade que pour son médecin, le danger de quelqu'accident fortuit rend l'intervention de celui-ci absolument nécessaire. Il n'en est point de même des rhumatismes chroniques; ce sont presque toujours de vieux ennemis avec lesquels on finit par composer, plutôt que de recourir aux moyens violens qui pourraient les expulser, comme le vésicatoire, le moxa et autres semblables. On souffre du mieux qu'on peut, et rarement on appelle un médecin pour ces douleurs chroniques qui n'ont rien d'inflammatoire. Nous ne saurions plus à propos rappeler l'efficacité dans ces cas des bains de vapeurs et sur-tout de vapeurs spiritueuses. Les heureux du siècle trouveront facilement ces ressources dans les beaux établissemens où elles sont entourées de toutes les recherches du luxe. Nous devons à nos lecteurs moins favorisés de la fortune, l'exposé d'un procédé facile à l'aide duquel tout le monde peut chez soi prendre un bain de vapeurs.

Il suffit pour cela d'une grande caisse carrée, ou ce qui est encore plus simple d'un tonneau défoncé d'un côté.

Pour prendre ce bain de vapeurs, on commence par échauffer l'intérieur du tonneau en y mettant un réchaud bien allumé, ou en y allumant un feu de légers copeaux. Lorsque le tonneau est suffisamment échauffé, le malade y entre entièrement nud. Il s'assied sur un escabeau assez élevé pour que la tête soit hors du tonneau. On le recouvre d'abord d'un drap, et par-dessus d'une bonne couverture de laine. Cependant on a soin de répandre sur le fond et sur toutes les parois du tonneau la liqueur spiritueuse, et pour cela on introduit un bras dans le tonneau. Pour empêcher la chaleur de diminuer trop promptement, et pour faciliter la vaporisation du liquide, on met sur le fond du tonneau un réchaud, ou mieux encore des briques, des pierres ou des plaques de métal chauffées qu'on peut renouveler tant qu'on veut, et qu'on arrose avec la liqueur. On rend ce bain plus efficace en frottant avec la main les parties douloureuses.

Lorsqu'il a duré une demi-heure ou trois quarts d'heure, on enveloppe soigneusement le malade et on le couche dans un lit bien chaud. La sueur abondante qui s'était développée se calme peu à peu, et ordinairement après un léger somme on se veille guéri.

Il est très-remarquable que l'emploi de ce moyen se trouve chez les Russes et chez les peuples sauvages qui habitent en Amérique des climats analogues à la Russie. Tout le monde sait qu'en sortant de leurs étuves, chauffées à 36 et même 40 degrés, les Russes s'exposent brusquement au froid très-vif.

Les habitans des bords de la baie d'Hudson et de celle de Baffin, quand ils se sentent incommodés, usent d'un moyen tout semblable. Ils allument un grand feu sur une large pierre; lorsqu'elle est bien chaude, ils y dressent une petite tente dans laquelle ils s'enferment. Ils versent alors de l'eau sur la pierre, et tout leur corps est trempé de la vapeur qui s'en exhale. Aussitôt qu'ils s'aperçoivent que la chaleur de la pierre diminue, ils vont se jeter dans quelque rivière glacée ou se rouler dans la neige. Ces deux peuples se sont-ils communiqués ces moyens de guérison et de santé dans des tems antérieurs à la séparation des continens, ou bien dans les mêmes conditions, les mêmes besoins les ont-ils portés à imaginer les mêmes ressources?

Aux maladies dont nous venons de parler, il faut joindre les maladies éruptives de toutes les espèces, telles que l'éruption milliaire, scarlatine, pourprée, érysipélateuse. Ces affections de la peau se lient ordinairement avec un état d'embarras de l'estomac et des intestins, et le plus souvent un vomitif est la première indication à remplir dans leur traitement.

Le traitement intérieur est le seul qui convienne à ces maladies dans lesquelles tout l'effort se dirige au dehors; ou plutôt lorsque la maladie est simple, ce traitement en mérite à peine le

nom puisqu'il ne s'agit que de soumettre le malade à des soins de régime, et que des boissons acidules et délayantes suffisent pour permettre à la maladie de parcourir heureusement ses périodes.

On a conseillé, à diverses époques, une multitude d'applications pour l'érysipèle, mais l'observation a toujours fait reconnaître l'inconvénient de tous les topiques dans ce cas. On peut tout au plus se permettre, lorsque les douleurs sont très-vives, quelques lotions émollientes peu prolongées. Les applications huileuses et répercussives de toute espèce, s'accompagnent toujours du plus grand danger. Nous avons vu tous les symptômes d'une fièvre cérébrale avec délire complet, et tous les phénomènes les plus graves, survenir presque tout-à-coup après la répercussion d'une érysipèle de la face. Tous ces accidens furent dissipés comme par enchantement, par l'effet d'un large vésicatoire qui dégagea le cerveau en rappelant à la peau l'irritation première. L'érysipèle reprit alors sa marche naturelle et se termina fort heureusement. Tout le monde, au demeurant, sait que l'érysipèle est une inflammation de la peau avec tension, douleur âcre et brûlante, rougeur non circonscrite et s'effaçant à la moindre pression pour reparaître aussitôt. C'est même là le caractère extérieur le plus apparent de l'érysipèle. Cette maladie, dans son état de simplicité, se termine seule en neuf ou dix jours, à moins de fautes dans le régime et sur-tout dans le traitement.

Il est une espèce d'érysipèle qui se manifeste au tronc en l'embrassant comme une ceinture ou demi-ceinture, aussi la nomme-t-on *zona*. Cette maladie est très-douloureuse, et bien qu'en général elle se guérisse par le régime seul, il est des pays où on la regarde comme très-dangereuse. Les mauvaises méthodes de traitement ne seraient-elles pas pour beaucoup dans le danger de cette maladie ?

---

☽ Dernier quartier, le 4.

● Nouvelle lune, le 10.

Depuis le 19 avril jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. — La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre est monté à 12 d. $\frac{6}{10}$. (dilat.) — Il est descendu à 1 d. $\frac{2}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 96 deg. — Et pour le *minimum*, 61 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Suite des recherches sur la digestion.*

De tout ce que nous venons d'exposer, Spallanzani et son commentateur Sennebier déduisent plusieurs faits nettement établis, qu'il importe de remarquer, pour les examiner successivement.

1°. Le suc gastrique est un vrai dissolvant des alimens, même hors du corps vivant, pourvu qu'il en conserve la chaleur.

2°. A la chaleur tempérée de l'atmosphère ce suc est seulement anti-septique.

Il est deux autres faits qui dérivent également des observations de Spallanzani, et sur lesquels je dois aussi porter tout de suite l'attention, parce qu'ils peuvent aisément se trouver éclaircis par les premières expériences tentées pour la discussion des autres propositions.

Le premier de ces faits, supposé presque nécessairement par la propriété anti-septique, c'est que le suc gastrique peut se conserver long-tems à une température qui ne dépasse pas celle du corps humain, sans éprouver de décomposition putride. (Spallanzani dit l'avoir conservé pendant un mois très-chaud de l'été. *Voyez* la citation du §. CCXVI.)

Le second de ces faits, que je veux mettre sous les yeux du lecteur, c'est que le suc gastrique (1) n'est jamais ni acide ni alcalin, ou que du moins quand cet état se développe il tient à la nature des alimens et s'évanouit bientôt. §. CCXLII. Au demeurant, Senne-

(1) Il ne s'agit ici que du suc gastrique de l'homme en bonne santé : je ne fais point mention maintenant des recherches de Spallanzani sur la digestion dans les animaux, à cause de la facilité que j'ai d'examiner tout de suite cette importante fonction chez l'homme, et que c'est là ce qu'il y a de plus intéressant pour nous et de plus difficile à connaître.

bier insiste sur cette particularité plus que Spallanzani lui-même, qui semble ne pas prononcer d'une manière positive.

A tous ces résultats étonnans, annoncés par un homme si célèbre, je vais opposer le récit de mes expériences, toutes répétées un grand nombre de fois.

J'invite encore un coup tous les physiologistes et les médecins qui auront connaissance de ces expériences à m'adresser leurs observations à ce sujet au bureau de la *Gazette de santé;* je ferai mon possible pour résoudre les difficultés qu'ils désireraient voir éclaircies, et pour donner à mes recherches tout l'intérêt qu'ont paru leur trouver plusieurs de nos savans les plus distingués qui en ont déjà connaissance.

Toutes les expériences dont j'ai à rendre compte, ont été faites en parfaite santé, dans l'âge de la vigueur et avec un bon estomac, c'est-à-dire, digérant très-bien et supportant sans grande peine une longue abstinence ou les petits excès auxquels on est quelquefois entraîné par l'occasion.

Je vais d'abord m'attacher exclusivement à celles de mes expériences qui se rapportent aux quatre propositions que je viens d'extraire de Spallanzani, c'est-à-dire, 1° le caractère neutre du suc gastrique se communiquant aux alimens dans la digestion.

2°. Sa longue inaltérabilité à la température du corps et au-dessous.

3°. Son anti-septicité à la température de l'atmosphère.

4°. Son action dissolvante des alimens à la chaleur animale.

### Première Expérience.

Le matin, et parfaitement à jeun, j'ai rendu deux ou trois gorgées de suc gastrique. Ce suc m'a fait éprouver dans l'arrière-gorge la saveur d'un acide nullement désagréable; il n'agaçait pas les dents, mais avait cependant une action très-marquée sur elles, car il les rendait à l'instant comme rudes et raboteuses, empêchant les deux mâchoires de glisser l'une sur l'autre. (Du vinaigre d'abord affaibli, et ensuite pur, mis dans la bouche comme moyen de comparaison, a produit sur le goût une sensation beaucoup plus forte, mais n'a point eu d'une manière marquée une semblable action sur les dents.) Ce liquide était écumeux à sa surface, presque pas filant, un peu trouble, et tenant en suspension des floccons muqueux qui se sont déposés après quelques instans de repos. Il a rougi fortement et subitement le sirop de violettes, la teinture de tournesol, et sur-tout le papier teint en bleu par cette teinture: ce qui est, comme on sait, le caractère général qui fait reconnaître les acides.

### Deuxième expérience.

Le matin et à jeun, je me suis assuré que ma salive n'avait aucune action sur le papier bleu de tournesol, ni sur le papier jaune de curcuma (celui-ci est teint en rouge brun par les alcalis). Un demi-verre environ de suc gastrique rendu alors, n'a montré aucune acidité soit au goût, soit par les réactifs; il m'a paru légèrement salé. La potasse fondue, non plus que les acides sulfurique et nitrique, n'y ont produit aucun changement apparent. Je dois dire que lorsque j'ai rendu ce suc gastrique, j'étais sans appétit. Peu après cependant j'ai déjeuné sans répugnance, et la digestion s'est faite aussi bien que de coutume.

### Troisième expérience.

Le matin et toujours à jeun, le suc gastrique que j'ai rendu, semblable pour l'aspect à celui des expériences précédentes, ne m'a point paru sensiblement acide, et ne rougissait pas d'une manière bien marquée le papier bleu. J'observe que le papier bleu de tournesol est le réactif qui m'a paru le plus sensible à l'action des acides faibles. La nuance violâtre de la teinture de tournesol rend peu remarquable son changement en rouge, lorsque cette dernière teinte est très-faible. Le sirop de violettes m'a paru plus difficilement encore rougi par les acides de l'estomac.

### Quatrième expérience.

M'étant trouvé à mon réveil la bouche mauvaise, cet état s'est assez promptement dissipé, et j'ai senti de l'appétit. Le suc gastrique, rendu dans ce dernier état, m'a semblé avoir une saveur

amère mêlée avec l'acide, cette dernière était assez prédominante pour mettre l'autre en doute. La liqueur m'a semblé avoir un aspect jaunâtre que j'attribue, de même que le mauvais goût de la bouche, à un peu de bile entrée dans l'estomac. Cependant y ayant versé du sirop de violettes, le sirop a rougi par l'action de l'acide, et l'on sait que la bile le verdit fortement.

Je dois observer que souvent il arrive que la première gorgée de suc, laquelle alors est très-petite, ne se trouve point acide, et paraît ne différer en rien de la salive, d'où j'ai conclu que ce n'était en effet que de la salive tout récemment arrivée dans l'estomac, et n'ayant pu encore éprouver l'action de ce viscère, ou se mêler aux autres sucs qui s'y trouvent contenus; la même chose arrive, et d'une manière plus remarquable encore, lorsque la digestion est commencée; mais je reviendrai sur cet objet quand je rendrai compte des changemens qu'éprouvent les alimens dans cette importante opération. Cependant, comme on pourrait croire que cette acidité dépend des modifications de sensibilité que produisent dans l'estomac ces contractions extraordinaires, je dois dire, pour prévenir cette objection, que j'ai un assez grand nombre de preuves du contraire.

### Cinquième expérience.

Le matin à jeun une première gorgée de suc très-faible, et rendue avec beaucoup de peine, n'était point acide et ne différait en rien de la salive. Deux autres gorgées peu considérables, rendues ensuite, étaient évidemment acides, et rougissaient bien le papier bleu.

Je crois inutile de donner les détails d'autres expériences à ce sujet; les résultats en ont toujours été les mêmes. J'ai cité les deux seuls cas dans lesquels je n'ai pas trouvé le suc gastrique acide, mais il m'a toujours paru, sans exception, que toutes les fois que j'avais un appétit bien franc, mon suc gastrique était très-acide. Au demeurant, cette partie de la question se trouvera éclaircie par ce qu'il me reste à exposer pour la résoudre en entier, à savoir les altérations apparentes qu'éprouvent les alimens dans l'acte de la digestion.

( *La suite aux N^os prochains.* )

---

*Description des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement;* par *J. E. Alibert*, médecin de cet hôpital, membre de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, de l'Académie royale de Madrid, etc., etc. (1)

Nous allons parler de la huitième livraison de ce magnifique ouvrage, l'un des plus beaux et des plus utiles monumens qui furent jamais élevés à l'humanité.

Rien n'est plus affreux, plus propre à repousser tous les sens que les maladies de la peau dans toutes les formes hideuses qu'elles affectent. L'examen attentif de la plupart d'entr'elles n'est pas même sans danger, et les risques de la contagion s'unissent à tant de causes de répugnance pour éloigner l'observateur. Aussi peut-on le dire avec assurance, aucune classe de maladies n'était moins connue des médecins. Presque toutes les espèces très-graves de ces affections étaient abandonnées aux ressources impuissantes de la nature, ou n'étaient combattues que par des recettes purement empiriques le plus souvent sans succès. Quel tribut de louanges ne devons-nous donc pas au médecin qui, excité par cette passion du bien que connaissent les ames élevées, s'est dévoué à une étude si repoussante pour tous les autres! Mais aussi quels fruits glorieux n'en a-t-il pas déjà recueillis! Les applaudissemens du monde savant tout entier se sont réunis aux bénédictions des malheureux sans nombre que ses travaux ont arrachés à une mort cruelle ou à des tourmens plus horribles encore.

M. Alibert s'est trouvé dans la position la plus favorable pour ses recherches, et personne assurément ne pouvait tirer de cette circonstance un

(1) Cet ouvrage publié par livraisons grand infolio, avec figures coloriées, imprimé sur papier vélin avec les beaux caractères de Crapelet, est composé de douze livraisons : le prix de chacune est de 50 fr.; il paraît un fascicule tous les quatre mois. On souscrit chez Barrois l'aîné et fils, libraires, rue de Savoye, n° 23; et Panckoucke, rue et hôtel Serpente.

parti plus avantageux. L'hôpital Saint-Louis, l'un des plus beaux hôpitaux du monde entier, est comme la sentine impure dans laquelle vont s'accumuler toutes ces maladies hideuses nées de la corruption de Babylone. C'est là que sont étalés tous ces horribles produits de la misère et de la dépravation réunies. Mais hélas! il est cruel de le dire, bien loin que ce soient toujours nos fautes ou nos erreurs qui nous attirent ces dures calamités, communément elles nous frappent à l'improviste et sans que la cause puisse en être reconnue dans notre conduite antérieure. La nature méconnaissant alors ses enfans, les traite en marâtre cruelle et barbare. Tel est en particulier le tableau que nous présentent les affreuses maladies qui font le sujet de cette huitième livraison, dont un extrait fournirait un fort bon chapitre aux diatribes du Manichéen Martin.

La première est le *Pian* d'Amérique, *Yaws* de Guinée, *Sibbens* d'Ecosse, maladie horrible par son aspect, horrible par ses douleurs, horrible par ses résultats, qui sont en effet la pourriture du corps tout vivant. Les choses sont telles ici que tous les termes de l'exagération doivent s'employer familièrement, puisqu'il s'agit de peindre des objets qui dépassent de bien loin tout ce que nous connaissons en ce genre de plus extraordinaire. Le *Pian* est très-commun parmi les nègres et paraît être contagieux comme la Syphilis. Il n'est pas rare toutefois de le voir se développer spontanément, et bien que cette cruelle maladie paraisse originaire d'Afrique, M. Alibert l'a observée deux fois à Paris, développée spontanément sur des hommes blancs. Dans la première espèce, *Pian ruboïde*, la peau se couvre d'excroissances semblables à des framboises, lesquelles dégénèrent en ulcères affreux. Dans la seconde espèce, *Pian fucoïde*, ces tubercules ont la forme de champignons lesquels s'ouvrent bientôt et se putréfient en commençant par le sommet.

Dès que ces maladies ont fait de grands progrès, elles sont au-dessus des ressources de l'art. L'analogie a conduit à employer pour les combattre les moyens qui réussissent dans la Syphilis, et communément on en retire de grands avantages.

La deuxième classe de maladies de la peau, contenues dans cette livraison, est ce qu'on appelle les *Ichthyoses*, c'est-à-dire les affections dans lesquelles la peau humaine devient semblable à une peau de poisson à écailles. En en lisant la description, on croit lire un chapitre de *Telliamed*, et l'ingénieux auteur de ce singulier ouvrage, qui nous fait descendre des poissons, eût trouvé dans les observations du docteur Alibert d'excellens titres de famille. Quoi qu'il en puisse être, cette affection se lie fort bien avec ce que l'on sait maintenant soit de la structure de l'épiderme, soit de la formation des poils et des divers ongles des animaux; elle est toujours de naissance et communément héréditaire.

Une autre maladie non moins remarquable de l'épiderme, et beaucoup plus fréquente que la précédente, consiste dans le développement chez l'homme de tubercules de la forme et de l'apparence des cornes des animaux; mais comme ici aucune disposition première n'a été faite pour la production fixe d'un tel ornement, le développement en a lieu le plus souvent dans les parties les moins convenables, comme au milieu du visage, sur le nez, au-devant de la poitrine, sur le ventre, etc. On a vu de ces excroissances avoir jusqu'à huit et neuf pouces de long. On peut juger de l'effet qu'elles devaient produire dans ces différens lieux.

En parlant du bel ouvrage de M. le docteur Alibert, nous nous sommes étendus au-delà des bornes ordinaires d'un article bibliographique de notre *Gazette*; mais d'abord nous avons voulu jusqu'à un certain point proportionner à l'importance de l'ouvrage ce que nous avions à en dire; et de plus, nous croyons faire pour nos lecteurs quelque chose d'utile en présentant à ceux qui savent des faits curieux et peu communs, et en indicant aux autres les ressources qu'un savant médecin leur a garanties contre la classe la plus cruelle peut-être des maladies dont l'humanité puisse se voir attaquée. Ce dernier motif nous engagera à revenir plus d'une fois, tant sur les premières livraisons, que sur celles qui doivent paraître encore.

---

### Société de l'École de Médecine.

Jusqu'a présent on n'avait pas d'exemple bien constaté de luxation complète en avant de la

jambe sur la cuisse. Les anatomistes et les praticiens s'accordaient assez généralement à regarder cette luxation comme impossible : ils pensaient que les os seraient plutôt brisés et comminués, qu'ils ne seraient arrachés de la place où ils sont fixés si solidement. M. Buquer, de Laval, a fait part à la Société d'une observation de cette luxation complète, produite par la chute d'un mur.

La tête du fémur ayant entièrement quitté celle du tibia s'était logée entre les muscles gémeaux. La luxation fut réduite, et on avait tout espoir de sauver le malade, lequel n'est mort au bout de vingt-huit jours que par l'effet d'une métastase.

Un autre fait également extraordinaire est celui qu'a présenté M. Champion, de Bar-sur-Ornain : il s'agit de la disjonction de l'épiphyse de l'extrémité supérieure de l'humérus. Le fait a eu lieu sur un enfant de neuf à dix ans, dont le bras a été violemment tiraillé par une roue de charrette pendant que le corps était retenu. L'enfant est mort au bout de trois jours des suites du désordre porté dans tout le membre, et au milieu duquel l'accident dont nous parlons n'était très-important qu'en raison de sa rareté. M. Champion a adressé à la Société de l'école les pièces pathologiques, ce qui ne laisse aucun doute sur la réalité du fait.

---

## Fabrication du Sucre.

M. Kirchof, chimiste russe, ayant annoncé qu'il était parvenu à fabriquer du sucre avec de l'amidon, plusieurs de nos chimistes se sont empressés de répéter une expérience qui promettait de si beaux résultats. Voici comment ils ont opéré d'après les instructions de M. Kirchof. On délaye une quantité déterminée d'amidon dans quatre fois son poids d'eau ; on y ajoute la centième partie du poids de l'amidon, d'acide sulfurique concentré ; on fait bouillir le tout pendant trente-six heures et jusqu'à réduction au quart de la masse totale ; on a alors une liqueur sirupeuse assez consistante et douceâtre. On traite le tout par l'eau-de-vie ou alcohol à 25 degrés, qui dissout la partie sucrée et précipite le reste. On décante alors la liqueur surnageante et on la fait évaporer, ou plutôt on la distille pour en retirer le sucre. Jusqu'à présent nos chimistes n'ont guère obtenu, par ce moyen, qu'un peu de matière douceâtre, médiocrement sucrée, analogue au sucre de raisin et incristallisable, comme ce dernier.

---

*A M. le Rédacteur général de la* Gazette de Santé.

Berlin, 7 avril 1812.

L'annonce que j'ai l'honneur de vous transmettre a sur-tout pour objet de prouver que la France n'est pas le seul pays où l'on ait senti le besoin de se soustraire au monopole anglais.

J'ai vu dans plusieurs villes de l'Allemagne des sucreries dont les produits rivalisaient avec celui de la canne des Isles, et pour ne parler que d'une seule que j'ai eu l'occasion de visiter dans les plus petits détails, je vous citerai, parmi les établissemens qui sont arrivés au plus haut degré de perfection en ce genre, la manufacture de M. Hammer et compagnie, Ulrich Strasse, n° 8, à Macdebourg. Ce négociant ami de son pays m'a fait voir avec une obligeance toute particulière, depuis les premières manipulations que subit la betterave (qu'il préfère blanche), pour abandonner son principe extracto-saccharin, jusqu'aux derniers procédés que la moscouade qu'on en tire exige pour arriver à offrir un sucre blanc, compact et raffiné comme le plus beau sucre d'Hambourg et de Bercy autrefois. Ses moyens sont simples, économiques et confirmés par l'expérience. Il les doit en partie à l'étude, partie à d'heureux hasards comme il a la bonne foi de l'avouer.

M. Hammer avait en œuvre tant en cassonnade qu'en pains moulés et en sucres candis, 150 quintaux dans l'étuve lors de notre visite. Mettant tout à profit, il tire du marc de ses betteraves soumis à la fermentation, un esprit qui peut être utile dans les arts, il obtient de son sucre un rhum délicieux, et il est parvenu à retirer 4 livres de sucre cristallisé par quintal de sa mélasse. Il ne désespère même pas d'obtenir du tabac des feuilles desséchées de la betterave en les arro-

sant d'une sauce ammoniacale, et il nous en a montré qui offrait déjà un montant agréable et piquant.

Plein d'idées libérales et philanthropiques, il offre aux savans de l'Europe qui s'occupent de ces grands intérêts cent Frédérics d'or par découverte jugée de nature à avancer la décision du procès national des productions indigènes contre les importations exotiques.

Je ne daterai point cette lettre de Berlin, Monsieur, sans vous promettre quelques observations médicales que je dois aux libérales communications des célèbres docteurs Hufeland, Reis, Formey, Heine, Klaproth, dont l'obligeante aménité égale la haute érudition. Cette ville est vraiment le théâtre de l'art médical et sur-tout de l'anatomie, qui d'après les travaux du respectable Walter de son vivant, aujourd'hui remplacé par le savant professeur Rudolphi, offre une série de préparations d'un précieux achevé. Il serait difficile de trouver une réunion plus complète de professeurs honorant l'art de guérir, et il faudrait les nommer tous pour être juste envers chacun.

Au reste, temples, palais, hôpitaux, bibliothèques, jardins de botanique, instituts de sourds-muets et d'aveugles, spectacles, observatoire, places publiques, monumens, académie, enseignement, etc. etc. Berlin n'a rien à envier aux plus belles capitales de l'Europe, et je n'ai oublié que ce dont j'aurais dû parler d'abord, puisqu'à chaque instant j'en éprouve l'heureuse influence; c'est la franche cordialité et le génie hospitalier de ses habitans.

MARIE-DE-SAINT-URSIN, *D.-M.*

*Formulaire Magistral*, à l'usage des élèves en médecine, en chirurgie et en pharmacie; recueilli par *C. L. Cadet de Gassicourt*, chevalier de l'Empire, pharmacien ordinaire de S. M. l'Empereur et Roi, membre de la Société de Médecine et du Conseil de Salubrité de la ville de Paris; de la Société de Pharmacie et de celle d'Encouragement pour l'Industrie nationale; associé correspondant des Académies de Madrid, Turin et Florence; de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Bruxelles, de celles de Liége, Strasbourg, Lyon, Rouen, etc., etc. Suivi d'un *Mémorial Pharmaceutique*, et enrichi de notes par M. *Pariset*, docteur en médecine, membre du Conseil de Salubrité, et de la Société de Médecine de la ville de Paris. A Paris, chez *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, F. S.-G.

EN publiant ce recueil de formules célèbres, soit par les propriétés qu'on leur attribue, soit uniquement par le nom de leurs auteurs, M. *C. L. Cadet de Gassicourt* a voulu mettre tous les praticiens en état d'apprécier par eux-mêmes le mérite de ces compositions, et dans ce cas-ci comme dans beaucoup d'autres M. *de Gassicourt* aura été utile à la science.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° VI.) (11 Mai 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JEAN DEVAUX naquit à Paris en 1649, d'un chirurgien habile et portant les mêmes noms. Il y est mort en 1725. On a de lui le *Médecin de soi-même*, in-12, ouvrage plein de bonne foi; *l'Art de faire des rapports en chirurgie*, in-12; *Index funereus chirurgicorum parisiensium, ab anno* 1315, *ad an.* 1714, in-12; et quelques traductions d'ouvrages de médecine et de chirurgie.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

DEPUIS que le tems permet de sortir de chez soi, plusieurs personnes ont remarqué comme nous que tous les lieux publics offrent beaucoup de gens en deuil. Ces tristes témoignages de l'influence meurtrière d'une température aussi désordonnée que celle que nous avons éprouvée depuis six mois, confirment trop ce que nous avons dit de la gravité des maladies régnantes à cette époque. Beaucoup de personnes, précédemment affaiblies par l'âge ou d'anciennes infirmités, n'ont pu résister à une influence si pernicieuse. Il fallait une forte constitution, ou des soins tout particuliers, pour se soutenir au milieu de tant de causes de maladies. La température vient de changer brusquement, et le mois de mai a ramené des beaux jours que nous avions presque oubliés. Quoique tous les changemens brusques ne soient pas sans inconvénient pour les corps affaiblis, le passage, qui se fait ainsi d'un très-mauvais état à un très-bon, ne peut guères avoir des suites bien fâcheuses. Les maladies prennent une marche plus franche, et les affections aiguës (1), celles qui attaquent

(1) Des médecins très-versés dans la pratique, ont reconnu que beaucoup de maladies qui ont régné à la fin des mois derniers, se compliquaient d'un état inflammatoire, et étaient efficacement combattues par la saignée.

plus particulièrement la jeunesse, ont remplacé les éternels catarrhes. Les bains, auxquels la douceur actuelle de la température permet de recourir, achèveront le rétablissement qu'amènent les beaux jours, en tempérant l'activité que tous les actes de la vie peuvent en recevoir. Des fièvres vives, et dont les périodes se succèdent franchement et rapidement, attaquent maintenant les enfans sanguins et pléthoriques. Ces affections n'exigent, en général, que des boissons rafraîchissantes, et ne s'accompagnent pas communément de danger. Elles sont du nombre de ces maladies dont quelques médecins ont dit *qu'elles augmentaient la longévité*. Ces paroles, qu'on pourrait regarder comme un sophisme hardi, exigeraient un long commentaire. Mais une telle discussion n'étant établie que sur des hypothèses, nous ne nous engagerons point dans cette querelle.

---

☽ Premier quartier, le 18.

Depuis le 29 avril jusqu'au 9 mai, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. $\frac{5}{10}$. — La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre est monté à 21 d. (dilat.) — Il est descendu à 3 d. $\frac{5}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 70 deg. $\frac{1}{4}$. — Et pour le *minimum*, 55 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Suite de l'exposition des causes et du traitement de l'asphyxie.*

CE que j'ai dit des propriétés délétères de l'hydrogène sulfuré et phosphoré convient également à l'hydrogène arseniqué, c'est-à-dire, au gaz hydrogène qui tient de l'arsenic en dissolution. On ne connaît pas d'expérience positive à ce sujet, mais ce que l'on sait de l'action vénéneuse de l'arsenic doit faire penser que ce gaz serait promptement mortel. Il pourrait arriver que le gaz hydrogène qui se développe si souvent dans les mines s'y trouvât chargé d'arsenic qu'on y rencontre abondamment, par la suite de quelque combinaison chimique qu'on ne peut encore prévoir.

Bien que le gaz hydrogène carboné ne soit pas aussi dangereux que ceux dont nous venons de parler, il cause l'asphyxie plus promptement que le gaz hydrogène pur. Ce gaz se rencontre très-abondamment dans la nature, et presque tout l'hydrogène qui se dégage des marais et des eaux croupissantes est plus ou moins carboné. Le charbon humide en laisse échapper une grande quantité en s'allumant, et c'est ce gaz qui produit la première odeur désagréable qu'on sent dans ce cas.

Il suffit de savoir que le carbone entre comme l'hydrogène dans la composition de presque toutes les matières végétales et animales, pour prévoir que l'hydrogène carboné doit se rencontrer partout où des matières végétales ou animales sont en décomposition, et ce premier aperçu est une de ces grandes données desquelles se déduisent tout naturellement une foule de conséquences.

Ce gaz est moins léger que l'hydrogène pur, il brûle avec moins de vivacité, et dépose, en brûlant, du charbon.

Comme ce gaz forme de l'huile dans quelques cas, on l'a nommé gaz *oléifiant*. La chimie donne l'explication de ce phénomène en prouvant que les élémens qui composent ce gaz sont les mêmes que ceux dont la combinaison forme l'huile, et qu'ils s'y trouvent à-peu-près dans les mêmes proportions.

L'asphyxie produite par ce gaz est une de celles qui ne deviennent irrémédiables que par le défaut absolu des secours; et telles sont le plus souvent les asphyxies qui ont lieu dans le curage des eaux croupissantes, des marais, des tourbières, des égouts et des latrines.

Le gaz hydrogène pur ne produit l'asphyxie que par la privation d'air respirable. On peut sans danger le respirer plusieurs fois. Quoiqu'il soit très-inflammable et que cette propriété lui ait fait donner le nom de *gaz* ou improprement *air inflammable*, il ne prend feu que par le contact d'un autre corps enflammé, et non pas au moyen d'un corps simplement chauffé au rouge: c'est ce qui fait que dans les mines où il se dégage très-souvent on évite les accidens que cause son embrâsement, en s'éclairant au moyen d'une roue d'acier qui tourne rapidement en frottant sur un

caillou. Les étincelles qui en sortent suffisent pour éclairer l'ouvrier, mais ne peuvent enflammer le gaz hydrogène. Toutefois l'étincelle électrique l'embrâse subitement, et c'est évidemment à ce phénomène produit en grand dans l'atmosphère que sont dues les explosions de la foudre. Comme tous les autres corps, le gaz hydrogène ne brûle qu'avec le contact de l'oxigène ou de l'air qui en contient. Aussi, quand ce gaz est renfermé dans un vase, les corps en combustion qu'on y plonge s'éteignent à l'instant, et le gaz lui-même étant enflammé ne brûle qu'à la surface, et à mesure qu'il se mêle à l'air dans lequel il s'élève en raison de sa légèreté.

Lorsque l'hydrogène est mêlé à l'oxigène ou à l'air, il s'enflamme tout-à-coup. Il y a combinaison subite de l'hydrogène avec moitié de son volume d'oxigène, et formation d'eau. Or cette eau occupant infiniment moins d'espace que n'en occupaient avant les élémens qui la composent, l'air se précipitant tout-à-coup dans l'espace devenu vide avec une force proportionnée au poids énorme avec lequel il presse de toutes parts, il se produit une violente détonation et souvent il en résulte des accidens très-graves. *Pilâtre du Rosier*, aussi célèbre par ses tentatives hasardeuses que par sa mort terrible, pensa un jour être victime de cette propriété du gaz hydrogène, ayant éprouvé que ce gaz pur n'est point nuisible, il en respirait, et l'enflammant ensuite au moment où il le rendait, il paraissait souffler un torrent de flamme; mais par suite d'une discussion avec d'autres savans, y ayant mêlé un neuvième seulement d'air atmosphérique, et ayant voulu l'allumer à la manière accoutumée, le mélange s'enflamma tout-à-coup et détona avec violence dans le corps du physicien, qui crut avoir toute la mâchoire emportée. Tout le monde sait maintenant que c'est au moyen du gaz hydrogène que l'on enlève les machines aérostatiques.

Le gaz hydrogène très-pur ne se rencontre point dans la nature, il est même très-difficile aux chimistes de l'obtenir sans mélange. Aussi les asphyxies produites dans les lieux où se développe ce gaz sont toujours plus promptes qu'elles ne le seraient s'il était pur.

Tous les gaz formés par l'hydrogène et ses combinaisons sont faciles à reconnaître; d'abord parce qu'ils sont tous inflammables, propriété qu'ils ne partagent qu'avec un autre gaz (l'oxide de carbone); et ensuite par l'odeur qu'ils répandent tous. L'hydrogène pur a une odeur alliacée et empyreumatique encore plus prononcée dans l'hydrogène carboné; l'hydrogène sulfuré est toujours reconnaissable à son odeur d'œufs pourris. Les gaz hydrogène phosphoré et arseniqué, ont une odeur d'ail si forte et si désagréable que cela suffirait toujours pour les déceler partout où ils se trouvent, quand il n'y aurait pas d'autres indices.

( *La suite aux Nos prochains.* )

---

*Suite des recherches sur la digestion.*

Ayant reconnu par les expériences rapportées dans le numéro précédent de la gazette que le suc gastrique était très-fréquemment acide, et même qu'il l'était toujours lorsque l'appétit était bien développé, c'est-à-dire, lorsqu'il y a lieu de penser que ce suc est dans son plus grand état de perfection, j'ai voulu rechercher quel était sous ce rapport l'état des alimens lorsque la digestion en est commencée. Ces expériences devaient ou confirmer les résultats obtenus des précédentes, ou du moins les réduire à leur juste valeur; car si ces alimens, en partie digérés, se trouvaient être acides, il était évident qu'ils l'étaient devenus, soit par leur contact avec le suc gastrique, acide lui-même, soit par l'influence de la même cause qui avait déterminé l'acidité du suc gastrique, soit plutôt par le concours de ces deux causes réunies. Si, au contraire, ils ne se trouvaient point acides, on pouvait en conclure que l'acidité du suc gastrique était un état étranger à la grande fonction de la digestion, et que cette fonction elle-même faisait disparaître en s'accomplissant.

Je ne raconterai pas en détail les expériences les plus simples que j'ai faites à ce sujet; elles ne consistaient qu'à contracter mon estomac peu de tems après avoir mangé, et à rendre ce qu'il contenait: je dirai en somme, que toutes les fois que la digestion était commencée, c'est-à-dire, qu'il

y avait au moins une demi-heure que j'avais mangé, les alimens se montraient acides, et qu'en attendant plus long-tems, ces matières devenaient d'une acidité insupportable à la gorge, quoiqu'elle ne fût point sensible à l'estomac; et que d'ailleurs, je dois le répéter, la digestion s'accomplit le plus paisiblement du monde, ou sans que j'en eusse la perception, ce qui est, comme chacun sait, la meilleure preuve d'une bonne digestion.

Je vais seulement exposer en détail ce que j'ai tenté pour reconnaître si le développement de l'acidité était une suite de la digestion, et n'était point produit par les sucs acides existant dans l'estomac au moment où l'on mange.

Il fallait pour cela neutraliser tous ces acides, et ne manger que lorsqu'on serait assuré qu'il n'en existait plus. — Voici comment je m'y suis pris pour y parvenir.

( *La suite aux Nos prochains.* )

---

*A M. le Rédacteur général de la* Gazette de Santé.

Paris, le 5 mai 1812.

M. le docteur Gall ayant achevé les généralités du cours qu'il fait à l'Athénée, a commencé aujourd'hui l'exposition détaillée du premier et du plus important des organes qu'il a découverts dans le cerveau. Cet organe est celui auquel est attribué, suivant M. Gall, la fonction essentielle de perpétuer les espèces des animaux, et de consommer le grand œuvre de la création en l'empêchant de finir. Le professeur avait prudemment exclu les dames de cette séance, et n'étant pas gêné dans le choix des expressions, il a développé son sujet avec une propriété de termes et une effusion tout-à-fait germaniques. La liberté dont jouissait le docteur à cette séance, lui a permis d'entrer dans des détails auxquels ma plume timorée se refuse, et qui heureusement ne me seront pas tout-à-fait nécessaires pour exposer sa doctrine et celle que je compte lui opposer. C'est ce qui va faire le sujet de la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser.

D'abord, Monsieur, je vous prie d'observer qu'en ma qualité de fondateur d'une nouvelle doctrine, je suis d'accord avec M. Gall sur plusieurs points. Je pense comme lui, *qu'on a tort de raisonner; qu'il faut éviter, craindre les gens qui raisonnent*, et de plus que *ce n'est absolument que sur des faits qu'il faut établir ses opinions.* Mais si je m'accorde avec le docteur sur ces deux ou trois points, vous allez voir combien nous différons pour tout le reste.

M. Gall regarde le cervelet, cette partie postérieure et inférieure de la masse cérébrale, comme l'organe essentiel de la reproduction. Les autres parties extérieures qui ne laissent pas, ainsi que l'expérience l'a démontré depuis long-tems, d'avoir quelque part à cette fonction, ne sont, s'il faut en croire le docteur, que les ministres des volontés du cervelet, ou des instrumens mis en jeu par l'influence de cet organe principe.

Le professeur nous a fait une petite histoire fort agréable de sa découverte, l'histoire de la mienne se déduira tout simplement des faits qui lui servent de preuve. Le docteur fonde son opinion sur des preuves de deux espèces. Il appelle les unes décisives, les autres ne sont qu'accessoires. On verra que je ne manque pas non plus de ces deux espèces de preuves.

Je vais offrir d'abord toutes celles de M. Gall, sans les distinguer entr'elles; le lecteur sera le maître d'attribuer à chacune le degré d'importance qu'il lui trouvera.

Première preuve. L'importance de la fonction dont il s'agit, doit porter à penser qu'elle se trouve sous l'influence d'un organe important et considérable, et tel est le cervelet.

2e. Suivant le docteur, les animaux qui ont un cervelet sont les seuls qui engendrent par copulation, et cette faculté est très-réduite chez ceux qui ont le cervelet très-petit, comparé au reste de la masse encéphalique.

3e. Le cerveau est peu développé dans la première enfance, il en est de même des organes génitaux, et si l'on en croit M. Gall, le développement de ces deux extrémités d'un même appareil se fait toujours simultanément.

4e. Le docteur, dont l'attention scrupuleuse ne néglige aucun détail, ne manque pas de citer à l'appui de son opinion les gestes qui expriment ce penchant, ou, pour parler son langage, la *mimique* de l'amour.

5°. Enfin, l'influence que les maladies du cervelet ont, suivant M. Gall, sur les facultés génératives, est une des preuves qu'il regarde comme des plus convaincantes.

Tel est, ce me semble, le résumé des preuves sur lesquelles M. Gall fonde son opinion. Je crois n'en avoir omis aucune d'importante, et je me suis efforcé de les présenter avec toute la bonne foi dont M. Gall fait une si haute profession.

Ce n'est point du tout le cervelet, Monsieur, qui me paraît devoir remplir les fonctions essentielles dont il s'agit, et des observations très-multipliées, faites depuis un grand nombre d'années, m'ont convaincu que ce n'est point là l'organe sous l'influence duquel se trouve la génération. Toutes les preuves, Monsieur, se réunissent pour me convaincre que ce sont les *dents* qui sont chargées de cette influence conservatrice de l'espèce. Oui, monsieur, les dents, et je le prouve.

1°. L'importance de la fonction doit faire présumer qu'elle ne peut être que sous l'influence d'un organe important. Or, Monsieur, qu'y a-t-il de plus important que les dents ? car sans dents, point de mastication ; sans mastication, point de bonne digestion, par suite pas de nutrition complète, et vous sentez parfaitement que sans nutrition, la génération ne saurait avoir lieu. Donc sans dents, etc., la conclusion va toute seule.

2°. Les animaux qui n'engendrent pas par copulation, n'ont pas de dents, et à mesure que le nombre et la grandeur des dents diminuent, les facultés génératives se diminuent aussi.

*Nota.* Je sens bien qu'on peut sur cet article me faire beaucoup d'objections ; on pourrait me dire, par exemple, qu'un grand nombre d'animaux qui n'ont pas de dents engendrent cependant par voie de copulation, et que le contraire a également lieu. Je répondrais à ceci que peut-être il en est de même de la coexistence supposée par le docteur Gall dans beaucoup d'animaux, entre le cervelet et les organes génitaux ; et qu'au surplus je ne considère les faits opposés à ceux que j'avance, que comme des difficultés peu considérables, auxquels je trouverai tôt ou tard une explication satisfaisante. Je dois convenir cependant que tout cela ne laisse pas que de m'embarrasser.

3°. C'est ici que l'évidence de mon système va saisir tous les esprits. Les dents n'existent point au moment de la naissance, aussi les organes génitaux sont-ils dans un état de nullité absolue. La première éruption des dents n'est encore qu'un prélude au développement important qui doit se faire plus tard, et qui n'est complet que par l'apparition de ces dents qu'un aperçu très-lumineux a fait nommer *dents de sagesse*. Alors seulement sous leur puissante influence se développent tout-à-coup les instrumens de cette fonction dont l'exercice fait entrevoir au jeune initié un nouvel horizon, et lui donne aussitôt, et pour tout le reste de sa vie, un type de sagesse inconnu jusque-là. C'est ainsi que dans un nom commun et vulgaire, j'ai su retrouver la preuve de l'observation délicate et fine ou plutôt du sentiment des rapports qu'il peut exister entre ces deux sortes d'organes. Mais il n'en faut pas moins observer que cette indication isolée ne prouve pas qu'on ait fait quelque application de ces aperçus ; et que l'honneur de la découverte m'appartient tout entier.

4°. En examinant les gestes et la mimique de l'amour, vous demeurerez frappé, Monsieur, des rayons de lumière qui vont jeter un nouvel éclat sur la vérité que je vous présente. Quel est le malheureux assez abandonné de toute la nature pour ignorer quelle part active prennent la bouche et les dents à tous les mystères de l'amour. La *nuque*, avec l'appui même du docteur Gall, pourrait-elle obtenir la préférence ? Un amant ne serait-il pas bien venu de présenter la nuque à l'objet qu'il veut attendrir ! Là-dessus M. Gall nous raconte qu'il a vu sur la place Vendôme (car il n'omet rien), un chat qui caressant sa femelle la tenait à belles dents par la nuque. Eh mais par où l'aurait-il prise ? Ne fallait-il pas que le Matou saisît sa tigresse de façon à n'être pas dévisagé. Assurément, l'extrême prévention du docteur a pu seule empêcher que cette observation suffît pour le désabuser. Tout le monde sera surpris qu'il n'ait pas dès lors reconnu avec sa perspicacité accoutumée

le rôle essentiel que jouent les dents en cette affaire : car enfin cette fureur amoureuse qui se faisait si bien sentir, les dents n'en donnaient-elles pas la première expression ? et j'ai tout lieu de croire que la chatte observée par M. Gall, pour n'être point en reste avec son matou, lui montrait d'une façon toute aimable la double rangée des siennes. Qui n'a pas vu cent fois, non point seulement sur une place, mais dans toutes nos rues, quelle énergie acquièrent tout-à-coup les dents du chien le plus paisible quand il devient amoureux ? avec quelle vigueur il les emploie pour écarter ses rivaux ? Tous ces exemples si communs ne réduiraient-ils pas à rien celui du chat, si je ne l'avais pas tourné à mon propre avantage ? mais le docteur ne verra point tout cela, il est trop aveuglé. *O mentes hominum ! ô pectora cœca !*

Un autre genre de preuves, Monsieur, dont le docteur Gall fait peu d'usage ici, quelque importance qu'il leur attribue quand elles lui sont favorables, va encore se trouver tout en ma faveur : il s'agit, Monsieur, de l'observation faite par les écrivains, et sur-tout par les poëtes de l'antiquité, des faits que le docteur Gall et moi voulons établir. M. Gall a fait plus d'une fois la remarque très-judicieuse que les anciens et sur-tout leurs grands poëtes, observant continuellement la nature, avaient consigné dans leurs ouvrages le sentiment d'un grand nombre de vérités qu'ils nous ont laissé à éclaircir. Ici, Monsieur, cette discussion va devenir pour moi une suite de triomphes. Connaissez-vous quelque poëte, tant décrié soit-il, qui se soit avisé de parler de la nuque à-propos d'amour ? Tous au contraire ont parlé des dents, et ce n'est pas dans un seul passage. Je vais, Monsieur, vous citer des autorités d'une telle importance en cette matière, que personne n'osera les récuser et que je pourrai me flatter de donner à penser au docteur Gall lui-même ; et toutefois, Monsieur, vous voudrez bien noter que vous écrivant à la sortie de la séance de M. Gall, c'est-à-dire fort tard, l'esprit encore plein des choses que j'ai entendues, ma lettre s'est beaucoup étendue sous ma plume, que cependant il faut pour votre imprimeur qu'elle soit finie dans la nuit, et que n'ayant point le tems de faire des recherches, je suis obligé de me contenter des passages qui me frappent l'esprit ; mais il me suffira d'avoir mis sur la voie de ces recherches toutes les personnes auxquelles les excellens maîtres que je vais citer sont familiers.

*Cui labella mordebis* ? demande Catulle à Lesbie, avec laquelle il est brouillé.

*In collo figere dente notas.*

TIBULLE, l. I. él. VIII.

*Tunc succos herbasque dedi, queis livor abiret*
*Quem facit impresso* mutuo dente *Venus.*

TIBULLE, l. I. él. VI.

Et dans Properce l'ardente Aréthuse :

*Hæc noceant potiùs, quàm dentibus ulla puella*
*Det mihi plorandas per tua colla notas.*

PROP. l. 4. él. III.

Properce lui-même ne porta-t-il pas plus d'une fois les marques de l'excessive tendresse de sa Cynthie ?

*Imponitque notam collo, morsuque cruentat.*

L. 4 él. IX.

Ce même Properce dit à une autre femme :

*Semper habe morsus circa tua colla recentes.*

L. 4. él. V.

Plaute, en sa qualité d'observateur, avait déjà noté comme un signe indubitable d'amour :

*Teneris labellis molles morsiunculæ.*

PSEUDOLO.

Horace, ce poëte philosophe, si remarquable par l'art avec lequel il glisse une vérité au milieu du badinage en apparence le plus frivole :

*Impressit memorem dente labris notam.*

Carm. I.

Ovide, ce législateur des Amours, ne manque pas de noter

*Factaque lascivis livida colla notis.*

Enfin le grave Plutarque lui-même ne dit-il pas expressément dans la vie du grand Pompée ?

*Flora meretrix, cui cum Cneio Pompeio stupri consuetudo fuerat, ita eum commendabat, quod numquam ab eo potuisset non morsa discedere.*

Trad. d'A. MURET.

Notez bien : jamais elle ne le quitta sans être bien mordue, et par qui encore ? par le plus grand homme peut-être qu'eût alors la république. Assurément celui-là doit faire règle.

Combien il serait facile de multiplier les citations! mais il faudrait des recherches, et la nuit est déjà fort avancée. Quoi qu'il en soit, celles-là doivent suffire aux personnes même les plus prévenues.

Vos lecteurs penseront-ils, Monsieur, que ces preuves soient seulement du genre de celles que le docteur appelle accessoires? pour moi, je les regarde comme tout-à-fait décisives, et je ne laisse pas de craindre qu'on vienne m'objecter sur tout cela que mon système n'est qu'un réchauffé des anciens.

5°. La vérité une fois reconnue devient toujours de plus en plus brillante. Le docteur Gall cite deux cas où des blessures graves au cervelet étaient accompagnées d'impuissance. Mais examinez s'il vous plaît, Monsieur, l'influence que les maux de dents peuvent avoir sur la propagation. A-t-on jamais vu un homme souffrant beaucoup des dents être en même tems très-amoureux? Quant à moi, j'ai vu un grand nombre de personnes éprouver des douleurs de dents telles que si elles eussent duré toujours, ces personnes auraient aussi été perpétuellement chastes; et le fait m'a semblé très-commun.

En voilà je crois tout autant qu'il en faut. Ces exemples sont assurément des preuves décisives comme les appelle M. Gall, et suffisent pour montrer que mon système n'est pas moins fondé en faits et en raisons que celui du docteur allemand.

Je me propose, Monsieur, de démontrer incessamment que l'appétit pour les alimens, et la faim même, ne sont point produits par l'estomac et les autres organes de la digestion, mais sont les résultats de l'influence spéciale d'un organe bien plus essentiel. Je me hâte de vous en parler pour prendre date, et afin que cette importante découverte ne me soit pas contestée, ce sera peut-être le sujet d'une autre lettre.

J'ai l'honneur, etc.

*R·i·d·i·c·u·l·u·m· a·c·r·i· p·l·e·n·i·u·s·e·t·m·e·l·i·u·s· m·a·g·n·a·s·p·l·e·r·u·m·q·u·e· s·e·c·a·t·r·e·s·*

---

*Remède indiqué contre le cancer.*

L'ARTICLE suivant est extrait de la bibliothèque physico-économique, rédigée par M. Sonnini. Il a été fait au sujet d'une lettre insérée dans le *Journal de la Haute-Garonne* (23 janvier 1812.) Quoique nous soyons loin d'avoir une grande confiance dans le remède qui y est indiqué, l'art offre encore si peu de ressources contre l'affreuse maladie dont il est question, qu'on ne doit rien négliger de ce qui semble promettre quelques succès.

..... « M. Tournon, médecin et botaniste distingué, vient de reproduire, dans sa *Flore de Toulouse*, un remède oublié pour la cure de l'une des maladies les plus effrayantes qui affligent les humains, le terrible cancer. M. Tournon n'a pas tardé à recueillir le fruit de ses recherches, la plus douce récompense de ses travaux. Le succès le moins équivoque a suivi de près la publication de ses conseils, et le bien qui s'est opéré, est un sûr garant de celui qui s'opérera. La lettre suivante, insérée dans le *Journal de la Haute-Garonne* (23 janvier 1812), et qui a tous les caractères de l'authenticité, contient l'explication de ce qui vient d'être dit.

Toulouse, le 14 janvier 1812.

*Le secrétaire perpétuel de l'Académie des jeux floraux, à M.* Tournon, *médecin.*

....... « Votre ouvrage, monsieur (*la Flore de Toulouse*), a donné lieu à une guérison presque miraculeuse. Une vieille femme, du village de la Croix (*au pied du Pech-David, vis-à-vis le confluent de l'Arriège et de la Garonne*), dont le sein était dévoré par un cancer, qui souffrait horriblement, et ne pouvait pas elle-même supporter la puanteur de cette plaie énorme, fut d'abord soulagée et enfin guérie par l'application de la joubarbe (*Sedum acre*). M. Lombard, chirurgien major de l'hôpital militaire de Strasbourg, a consigné dans les *Annales de médecine*, n° 40, que cette plante, triturée dans un mortier, et appliquée sous la forme de cataplasme, guérissait, comme par

» enchantement, l'ulcère de la face ou cancer » appelé *noli me tangere* (1).

» On recourut à ce remède d'après une note » insérée dans votre *Flore toulousaine*.

» Une telle guérison ne saurait être publiée » trop-tôt, etc. »

*Signé*, POITEVIN.

« Les joubarbes sont des plantes de la famille » naturelle des *succulentes*. Elles croissent presque » toutes sur les rochers ou les vieux murs. L'es- » pèce dont il est question dans cet article, le » *sedum acre*, s'appelle aussi *vermiculaire brû-* » *lante*. En effet, son suc, lorsqu'elle est récente, » est d'une âcreté brûlante. Plusieurs essais » avaient prouvé l'efficacité de cette plante pour » la guérison des ulcères cancéreux, du cancer » du sein, de la teigne, de la gangrène, du char- » bon, etc. (Voyez Marquet, Lecat, Below, » Fabricius, etc.) Mais ces expériences avaient » été oubliées, et l'on doit savoir gré à M. Tour- » non de les avoir pour ainsi dire *fait revivre*. »

(1) En Italie on attribue au *sedum acre* (ou à quelque plante de cette famille, car je n'ai pu en voir), qui a cru sur les toits de Naples, la propriété de guérir subitement les hémorroïdes les plus douloureuses. Il ne s'agit pas ici de savoir si cela serait toujours salutaire, mais si cela est vrai : au demeurant, voilà bien des miracles! *Initium sapientiæ dubitatio*. (*Note du Rédacteur de la* Gazette de santé.)

*Réflexions du rédacteur de la* Gazette de santé, *sur l'article qu'on vient de lire.*

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de grands inconvéniens dans l'emploi du *sedum* pour les cancers qu'on ne guérit point jusqu'à présent, et pour la gangrène, affection sur laquelle les topiques ont très-peu d'action; mais nous croyons que, jusqu'à ce que les propriétés du *sedum* soient bien constatées par des essais sur les animaux, il doit paraître dangereux de recourir à un moyen, peut-être inefficace, dans des maladies comme le charbon et l'ulcère rongeur de la face qu'on guérit communément pourvu qu'on s'y prenne à tems, tandis qu'un délai de peu d'heures suffit pour les rendre mortelles. Tel est notamment le charbon.

*Sucre obtenu avec de l'amidon.*

PLUSIEURS chimistes se sont empressés de répéter l'expérience dont nous avons parlé dans notre dernier N°. Mais il paraît jusqu'à présent que le procédé de manipulation influe beaucoup sur les résultats. De quatre chimistes dont les tentatives nous sont connues, le premier n'a obtenu qu'une bouillie noirâtre, à-peu-près sans goût; un second a converti l'amidon en une matière gommeuse très-singulière, mais ayant peu de saveur; le troisième n'a obtenu qu'une mélasse détestable; le quatrième, enfin, a obtenu un sirop coloré à la vérité, mais que nous avons trouvé très-doux et sans saveur désagréable. Voilà un vaste champ dans lequel l'habileté et le savoir peuvent s'exercer avec de grandes espérances de succès.

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent. Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an. et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° VII. ) ( 21 Mai 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui melipra habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

DIOGÈNE D'APOLLONIE passe pour être le premier qui ait observé que l'air se condense et se raréfie. Il fut disciple et successeur d'Anaximène, qui comme lui enseignait que l'air est le principe de toutes choses. Il vivait quatre siècles avant l'ère chrétienne.

*Suite des recherches sur la digestion.*

MOYENS employés pour neutraliser les acides qui existent dans l'estomac avant l'ingestion des alimens.

### PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Le matin étant parfaitement à jeun, j'ai avalé dans une demi-verrée d'eau pure un demi-gros de magnésie pure ou caustique : cette quantité dont on peut se faire une idée en se représentant quatre fois ce qu'on peut en entasser sans la presser sur une pièce de cinq francs, m'a paru plus que suffisante pour saturer tous les acides qui pouvaient se trouver dans mon estomac.

Un quart-d'heure après, ayant rendu une gorgée de cette liqueur, je l'ai trouvée extrêmement amère, ce qui venait évidemment du sel à base de magnésie formé dans mon estomac, car on sait que tous les sels à base de magnésie sont fort amers.

Quoi qu'il en soit, n'ayant l'estomac nullement dérangé, j'ai déjeuné environ une demi-heure après, et pour que les alimens ne fournissent pas un principe d'acidité trop évident comme auraient fait le pain et le vin, je n'ai mangé que de la viande (du gigot de mouton rôti froid), sans pain, je n'ai bu par dessus qu'un grand verre d'eau pure.

Une demi-heure après, la viande rendue n'a

donné à la gorge ni dans la bouche aucune saveur acide. Elle avait conservé son goût primitif, elle paraissait un peu macérée, mais n'avait subi aucune altération appréciable ; elle était ferme et ne s'écrasait point sous le doigt. La liqueur qui la baignait était sans couleur, sans consistance et s'en séparait facilement ; elle n'avait aucune action sensible sur le papier bleu.

Environ une heure et demie après mon repas, la viande rendue était évidemment en partie digérée ; la liqueur qui la contenait commençait à former un tout homogène, elle se trouvait épaissie par une bouillie de chair devenue fluide. Le tout était acide au goût et rougissait fortement le papier bleu et même la teinture de tournesol.

Deux heures et demie ou trois heures après avoir mangé, la bouillie rendue était entièrement homogène ; toute la viande, ou pour mieux dire toute la partie charnue de la viande était dissoute. Il ne restait avec leur forme que les parties cellulaires presqu'entièrement dégarnies de chair, et dans lesquelles les vaisseaux et quelques fragmens de graisse se conservaient intacts. (Je reviendrai plus d'une fois sur cette dernière particularité.) Le tout avait une saveur extrêmement aigre et rougissait très-fortement le papier bleu et la teinture de tournesol.

J'aurais pu m'en tenir là et regarder comme démontrée l'acidité constante des matières qui ont éprouvé les effets de la digestion, mais j'avais éprouvé trop souvent, notamment dans le cours de ces expériences, combien il faut se préserver des conséquences prématurées pour ne pas me croire obligé à quelqu'autre expérience. Voici donc la seconde que je fis dès le lendemain.

Deuxième expérience.

Le matin, parfaitement à jeun, j'ai rendu du suc gastrique que j'ai trouvé peu acide. J'ai alors avalé comme la veille un demi-gros de magnésie caustique délayée dans un demi-verre d'eau; une demi-heure ou trois quarts d'heure après, j'ai rendu une gorgée de l'eau que contenait mon estomac ; elle ne m'a pas semblé amère au goût, mais elle ne rougissait pas le papier bleu.

J'ai alors mangé sans pain une tranche de bœuf grillée (beef-teck) arrosée de beurre ; j'ai regretté qu'on y eût ajouté cette préparation. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai mangée qu'après l'avoir amplement saupoudrée de magnésie caustique, et je n'en ai pas mangé un morceau sans l'avoir bien soigneusement roulé dans cette substance dont j'ai consommé ainsi un second demi-gros.

Par-dessus ce singulier ragoût j'ai avalé un grand verre d'eau fraîche.

Je dois observer que lorsque j'ai mangé, je n'avais pas précisément de l'appétit, mais que je mangeais sans répugnance, et plutôt avec plaisir, ce qui est l'état où je me trouve communément dès l'instant de mon réveil lorsque je suis en bonne santé. Il m'a semblé remarquer que le sentiment d'appétit que j'avais avant d'avaler la magnésie, était un peu diminué ; mais ces sensations, lorsqu'elles ne sont pas extrêmes, se distinguent par des nuances si légères, que les différences m'en sont suspectes à moi-même. Quoi qu'il en soit, j'avais si peu de répugnance à manger, qu'à l'aspect des alimens la salive a flué abondamment dans la bouche, comme cela arrive à tout le monde lors de l'appétit bien prononcé.

Une heure après avoir mangé, la viande paraissait seulement macérée ; le suc qui la baignait n'avait que l'apparence de la salive; on y voyait quelques brins de chair détachés et atténués, mais rien n'était encore pulpeux : le tout commençait à rougir très-faiblement le papier bleu, et n'avait aucun goût que celui de la viande.

Deux heures et demie après avoir mangé, toute la partie charnue de la viande était digérée et réduite en bouillie rougeâtre. Il ne restait de consistant, ainsi que dans les autres expériences que j'ai faites, que le réseau celluleux dans lequel les fibres charnues étaient primitivement enchâssées. Ce réseau ou moule celluleux s'en trouvait alors tout-à-fait dépouillé. Il n'avait cependant rien perdu de sa forme, et semblait avoir acquis une apparence fibreuse, et plus de consistance qu'il n'en avait avant. J'ai vu dans toutes mes expériences ce réseau celluleux résister beaucoup plus à la digestion que les fibres charnues, mais enfin se réduire en un mucilage qui finit par disparaître entièrement. Au surplus,

toute la bouillie dont il s'agit était fortement aigre à la gorge et dans la bouche, et rougissait subitement le papier bleu.

Ces deux expériences, qui ne sont que le complément d'une foule d'autres, établissent, d'une manière bien positive, que dans mon estomac, c'est-à-dire dans un estomac vigoureux et en état de parfaite santé,

1°. Le suc gastrique ou les liquides qui se trouvent dans l'estomac lorsque l'on éprouve la sensation de l'appétit, sont acides;

2°. Que les alimens, à mesure qu'ils sont décomposés par l'acte de la digestion, passent à l'état acide, quelle que soit leur nature particulière.

Est-il possible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'expliquer ces phénomènes, et de rendre compte de la manière dont ils sont produits?

Les faits que j'ai déjà observés, me permettent de répondre affirmativement, mais ce ne sera qu'après avoir rendu compte des expériences que j'ai tentées pour vérifier les autres assertions de Spallanzani, que je pourrai développer mes preuves, lesquelles seront toutes déduites de ces expériences.

( *La suite aux Nos prochains.* )

---

☺ Pleine lune, le 26.

Depuis le 29 avril jusqu'au 9 mai, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig.

— La moindre de 27 p. 8 lig.

Le thermomètre est monté à 21 d. $\frac{7}{10}$. (dilat.)

— Il est descendu à 4 d. $\frac{5}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 65 deg. — Et pour le *minimum*, 69 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

### MÉDECINE PRATIQUE.

*Suite de l'observation d'hydrocéphale aiguë, insérée dans le* N° IV.

LE mal nous paraissant bien caractérisé, le malade fut mis à l'usage de l'eau de chiendent nitrée, avec l'oximel simple pour boisson. On fit une saignée du bras. A la fin du jour, légère diminution des symptômes, sommeil plus tranquille, douleurs de tête moindres: continuation de cet état les deux jours suivans, emploi des mêmes moyens.

Le quatrième jour, exacerbation des accidens, dilatation de la pupille, angoisses pénibles, douleurs de ventre, évacuations de matières verdâtres très-âcres; application de sangsues derrière les oreilles, acétate de potasse dans la boisson: sur le soir, diminution des douleurs de tête et de la fièvre.

Le cinquième, continuation du calme, poudre purgative composée de jalap, de carbonate de potasse et de muriate doux de mercure: le malade en prenait une prise toutes les 4 heures; les évacuations alvines furent plus fréquentes et moins douloureuses; on y trouva trois vers lombrics, l'urine devint plus copieuse et moins colorée.

Le sixième, violent accès de douleurs de tête, suivi de convulsions générales, plus grande dilatation de la pupille, moindre coloration de la face, vomissement continuel; application d'un large vésicatoire à la nuque, se prolongeant sur l'occiput, potion avec l'eau de Lis, la teinture de Castor, l'esprit volatil de corne de cerf succiné, la teinture Thébaïque; suspension du vomissement, les selles devenues plus rares; les convulsions ne sont plus que légères et partielles.

Le septième, le vésicatoire avait rendu une très-grande quantité de sérosité, la pupille semblait déjà se contracter légèrement; le malade répondait avec docilité et sans beaucoup de peine aux questions, ce qu'il n'avait pu faire les jours précédens. Continuation des mêmes remèdes.

Le huitième, même état.

Le neuvième, abattement considérable, vin de quinquina ajouté à la potion, un grain de muriate doux de mercure, mêlé avec du sucre, donné toutes les 2 heures.

Continuation le dixième.

Le onzième, la face devint très-rouge, la poitrine et les épaules se couvrirent d'une éruption rugueuse qui nous sembla d'un heureux augure, les douleurs de tête diminuaient sensiblement à mesure qu'elle se manifestait, la pupille devenait

plus sensible à l'impression de la lumière, le mouvement des paupières plus libre. On eut soin de tenir le malade dans une température convenable. On substitua aux remèdes précédents l'usage du vin de quinquina aiguisé avec l'acétate d'ammoniaque. Le vésicatoire fut excité, le malade put prendre un peu de nourriture.

Cette éruption se maintint jusqu'au dix-septième jour, où elle commença à se terminer par la desquammation.

Le vingt-trois, il ne restait plus qu'un peu de rougeur.

Le vingt-six, le vésicatoire toujours entretenu, on revint à l'emploi du mercure doux associé au jalap. Dès ce moment, la pupille recouvra presqu'entièrement sa force de contraction, les douleurs de tête se changèrent en un sentiment de pesanteur incommode, qui portait toujours le malade au sommeil. Tous ces symptômes se sont dissipés peu-à-peu; il n'est resté qu'une espèce de taciturnité, d'indolence à la place de la vivacité et de l'étourderie qui caractérisaient l'enfant avant sa maladie.

L'hydrocéphale aiguë est quelquefois accompagnée d'un cortége plus nombreux de symptômes; mais les douleurs de tête, les vomissemens, les convulsions, les évacuations de matières verdâtres, l'éclat de la prunelle, l'éruption rugueuse observée dans des cas semblables par M. *Odier* de Genève, suffisent, je crois, pour justifier notre diagnostic. L'indolence, la sorte de stupidité, dans laquelle est resté long-tems le jeune malade, après la résolution de l'épanchement, est une assez forte preuve de la gêne où s'est trouvé le cerveau, et de la peine qu'il a eu à reprendre la marche ordinaire de ses fonctions.

PETROS, *D.-M.-P.*

---

*A M. le Rédacteur général de la* Gazette de Santé.

Paris, le 12 mai 1812.

Le docteur Gall, Monsieur, est mécontent de mon système; je le crois sans peine, car ce système détruit le sien. Il est indisposé contre vous ou contre moi, et peut-être contre tous les deux; car, si j'ai formé mon système, vous paraissez l'adopter en le publiant; de façon que le docteur a de bonnes raisons pour nous confondre dans sa colère.

Il m'accuse de *faire l'enfant* : ce serait m'y prendre un peu tard; hélas, monsieur le docteur, *ô utinam !*

Je ferais bien mieux, dit M. Gall, d'argumenter avec lui dans toutes les formes, après toutefois que j'aurais fait une collection de plusieurs milliers de têtes depuis la musaraigne jusquà l'éléphant, et que j'aurais comme lui, pendant trente ans, profondément rêvé sur la doctrine des organes. *Dî meliora piis !*

Mais qu'y a-t-il donc de si solennel à la doctrine des organes, qu'on n'en puisse traiter gaîment? Pourquoi M. Gall, avec sa justesse d'esprit ordinaire, feint-il de ne voir qu'une plaisanterie dans ce qui est en effet une objection puissante? Le système que j'ai exposé est assurément établi sur des données tout aussi plausibles que celles qu'il emploie lui-même, et c'est avec une gaiété très-sérieuse, que je l'ai opposé au sien. Je ne sais point ce qu'en Allemagne on peut penser de cette manière d'agir, mais en France elle est assez goûtée : *Ridendo dicère verum.*

M. Gall cependant ne veut pas qu'on plaisante, il ne veut pas non plus qu'on raisonne; comment donc s'y prendre. Des faits, dit le docteur; mais des faits dénués d'un raisonnement qui en indique la liaison et les conséquences, seraient absolument sans valeur. M. Gall sait fort bien, mais la plupart de ses auditeurs ignorent qu'il s'est ménagé d'excellentes ressourses contre tous les faits qu'on pourrait lui opposer. Il a même trouvé l'art, qui paraîtrait bien simple en le développant, de ramener aux données générales de sa doctrine les faits les plus opposés entr'eux. Par exemple, vous dites : Socrate avait une organisation du cerveau telle que suivant M. Gall, Socrate, au lieu d'être le plus sage et le meilleur des hommes, aurait dû être emporté, brutal et débauché, vous triomphez; mais le docteur vous répond, en raisonnant lui-même bien ou mal, que dans ce cas-ci l'influence plus heureuse d'autres organes a tellement modifié et enfin dénaturé celle de ces organes sinistres, qu'il en est résulté tout autre chose que ce qu'on devait naturellement attendre,

Vous, vous retournez d'un autre côté, et vous dites, voilà un homme qui possède une faculté à un degré très-remarquable, et cependant il n'a aucune trace de l'organe auquel M. Gall attribue le développement de cette faculté. Vous croyez ici le docteur très-embarrassé, point du tout. Il répond que l'organe est à la vérité peu développé, mais qu'il est dans un état d'excitation, d'érétisme qui augmente beaucoup son influence et la rend prépondérante. On croirait que cette manière de se défendre suffit à tout; mais non, il est encore une autre ressource à laquelle le docteur a recours : lorsque des faits trop rebelles se refusent aux explications, il se contente alors de les nier; de façon que la doctrine de M. Gall n'étant point fondée sur des faits coordonnés, établis à l'exclusion de ceux qui leur sont contraire, mais les embrassant tous sans exception, au moyen de petites explications propres à tous les cas, cette doctrine n'est point un système susceptible d'examen et de discussion : donc il ne faut pas raisonner, comme dit fort bien M. Gall.

Voilà, en conséquence, ma profession de foi à ce sujet. J'ai pour la personne du docteur Gall une grande considération; j'apprécie et j'estime beaucoup ses connaissances étendues et variées; mais quant à sa doctrine des organes, j'ai le sentiment qu'avant qu'il soit long-tems, on sera honteux de l'avoir réfutée sérieusement.

C'est là, Monsieur, tout le fond de ma pensée, et tout ce que je puis vous en dire aujourd'hui. *Non omnibus diebus ridendum.*

---

VOICI une autre lettre sur le même sujet que nous venons de recevoir à l'instant.

Monsieur, le docteur Gall dans sa dernière séance vous a vertement tancé ainsi que le mauvais plaisant dont vous avez inséré la lettre dans votre précédent N°. J'en suis enchanté pour mon compte, et vous l'avez bien mérité. Comment en effet vous refuser à l'évidence sur laquelle M. le docteur fonde tout ce qu'il dit. Quant à moi, chacune de ses expressions est comme un rayon de lumière qui me pénètre et me fait apercevoir une foule d'objets que je n'avais pas reconnus avant. J'ai même remarqué que je n'étais point le seul sur lequel il produisit cet effet, car de très-jolies femmes près desquelles j'étais placé, m'ont assuré qu'elles trouvaient tout cela fort savant et qu'elles en étaient on ne peut plus satisfaites.

Pourrez-vous, Monsieur, résister à cela? J'ai déjà donné à son système quelques petites extensions que je m'attends bien à vous voir improuver, mais qui n'en sont pas moins démontrées, car elles découlent immédiatement des discours du maître. Par exemple, on savait que le Coucou a l'usage de pondre dans le nid de quelque petit oiseau, et que cet œuf étranger, ainsi que le petit qui en provient, est soigné, nourri et élevé par ses nouveaux parens, comme s'il était de la famille (1). Mais quand le docteur a ajouté, en l'affirmant, que tous les petits oiseaux ont un tel amour pour les jeunes coucous, même quand ils n'en ont pas élevé, que si on en met un par terre (*dans la rue, c'est son expression*), tous accourent à ses cris pour le soigner et le nourrir : J'ai conclu tout de suite que tous ces oiseaux devaient avoir nécessairement l'organe d'un amour particulier pour les petits coucous, ce qui est fort touchant, et sera sans doute incessamment démontré par notre professeur (2).

---

(1) On est peut-être curieux de savoir si le coucou est ou n'est pas doué de l'organe de l'amour pour ses petits (indiqué par la saillie que fait le derrière de la tête); mais j'observe que cela importe fort peu à la doctrine; car si le coucou n'a pas l'organe, il est tout simple qu'il abandonne ses petits : si au contraire l'organe se montre chez lui, nous prouverons sans peine que c'est uniquement par excès de tendresse que le coucou, qui se connaît mal organisé et d'un caractère étourdi, s'en rapporte aux soins d'un autre oiseau : tout comme parmi nous, un bon père qui connaît ses défauts confie par tendresse son enfant bien aimé aux soins d'un précepteur plus sage et plus calme. C'est ainsi que le docteur nous a expliqué d'une manière fort satisfaisante l'aventure d'une femme qui avait tué son enfant uniquement par tendresse et pour l'empêcher de mourir.

Voilà donc ce qu'on nous fait écouter ! O Athéniens ! vous croyez vous moquer des autres; mais les autres vous le rendent bien.

(2) Le fait paraîtra fort étrange à toutes les personnes qui ont pu remarquer que, lorsqu'il arrive qu'un pigeonneau tombe d'un colombier dans une basse-cour, il est à l'instant et impitoyablement assommé par toutes les poules qui se précipitent sur lui, bien que chaque jour

Il en a été de même lorsque le docteur, à propos encore de l'organe de la *philogénésie* ou de l'amour de ses petits, a sur-tout insisté sur l'exemple qu'en offrent les fourmis, les guêpes et les abeilles; j'ai appris autrefois un peu d'histoire naturelle, et à l'article des insectes dont il s'agit, on m'a fait voir que tous ces soins ne sont pas donnés aux petits par leurs mères, mais bien par des mulets qui étant absolument sans sexe devraient, à ce qu'il paraît, se trouver étrangers à ces détails. Quant aux mères véritables, toujours peu nombreuses, comme dans les fourmis, les abeilles et les insectes analogues, où pendant presque toute l'année elles se réduisent à une seule, loin de prendre soin de ses jeunes enfans cette mère cherche à tuer tous ceux qui lui ressemblent par le sexe, et quelquefois elle en fait effectivement un grand carnage, comme l'ont vérifié nos plus habiles observateurs modernes. ( Hubert, Bosc, Féburier, Lombard, etc., etc. ) Eh bien! vous en concluriez que ce fait étant contraire à la doctrine du docteur, cette doctrine ne saurait être vraie, puisque, s'il faut en croire M. Gall, un seul fait contraire lui étant prouvé, il abandonnerait sa doctrine; ou bien encore vous en tireriez ce dilemme : ou l'organe existe chez les animaux mulets qui dans ces espèces et les espèces analogues prennent soin des petits, ou bien il n'y existe pas. Chacune de ces deux propositions étant aussi difficile à prouver que l'autre, vous les admettriez tour-à-tour et vous diriez : si l'organe existe chez ces mulets, évidemment étrangers aux petits, cet organe est donc indépendant de la paternité ou maternité, et son influence doit porter toutes les personnes qui en sont pourvues à aimer indistinctement tous les petits soit de leur espèce, soit même de toute autre; or chacun sait qu'il n'en est point ainsi. Si au contraire l'organe n'existe pas chez ces mulets qui portent aux petits d'une autre mère les soins les plus tendres, vous en concluriez que si l'attachement extrême pour ces petits peut fort bien exister dans ces animaux sans l'organe de la philogénésie, il peut fort bien arriver aussi que cet organe ne soit nécessaire à aucune autre espèce. Voilà peut-être comment vous raisonneriez, mais qui ne voit en tout cela, Monsieur, le projet de vous railler d'un système qui ne prête nullement à la plaisanterie, suivant son auteur?

Il en est de même très-certainement de ces chapons que l'on instruit si bien et si communément à couver et à soigner des petits poulets ou des petits canards. Il devient évident pour tout bon esprit que l'organe de l'amour pour les petits se développe dans leur cerveau au moment où on leur arrache les plumes du ventre, ce qui est, comme on sait, le préliminaire de cette nouvelle éducation.

Je vous le dis encore, le docteur Gall a trouvé la clef sous laquelle étaient renfermés tous les secrets de la nature. K. R.

les poules et les pigeons se trouvent confondus dans le même lieu ; pour prévenir l'objection qu'on ne manquerait pas de faire que les poules prennent le pigeonneau pour un oiseau de proie et que c'est l'amour de leurs petits qui les précipite sur cet ennemi supposé, nous ferons observer que le fait arrive souvent, qu'il a lieu dans toutes les saisons, soit que les poules aient des petits, soit qu'elles n'en aient pas, et que d'ailleurs, dès qu'un oiseau de proie paraît en effet dans les airs, toute la basse-cour s'enfuit pleine d'épouvante.

---

*Description des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement*; par *J. E. Alibert*, médecin de cet hôpital et du Lycée Napoléon, membre de la Société de l'Ecole et de celle de Médecine de Paris, de l'Académie royale de Médecine de Madrid, etc. Figures coloriées, septième livraison. — Prix, 50 fr. — Chez *Barrois*, libraire, rue de Savoie, n° 23; *Panckoucke*, rue Serpente; et *Crapart*, rue du Jardinet.

Il y a peu de sujets en pathologie qui soient enveloppés d'autant d'obscurités que l'histoire de la lèpre, non-seulement par le défaut d'exactitude des descriptions que nous ont laissées les médecins de l'antiquité, mais encore par l'extrême confusion que quelques modernes ont répandue sur cette matière, en voulant néanmoins l'éclairer. En médecine, comme dans les autres sciences, les commentateurs ont le plus

souvent augmenté les difficultés, au lieu de les applanir. C'est en vain qu'on cherche dans une foule d'ouvrages qui traitent de la lèpre, des descriptions exactes, des faits soigneusement recueillis ou une critique judicieuse; on n'y trouve que des hypothèses stériles sur la nature et les phénomènes de cette redoutable maladie, ou de longues et fastidieuses discussions sur le sens de telle expression employée par les Grecs ou les Arabes : les uns ont décrit comme lèpres des dartres rebelles, des teignes hideuses, ou des affections cutanées qui en diffèrent essentiellement; d'autres ont confondu les variétés avec les espèces ou multiplié celles-ci à l'infini. Quelle autre source intarissable de notions erronées et fausses que cette foule de dénominations vagues et insignifiantes tirées de quelques caractères fugaces, ou du climat dans lequel se développe cette affreuse altération de la peau! On sent quels efforts il fallait faire et à quelles méditations profondes il a fallu se livrer pour débrouiller ce chaos qu'une longue suite de siècles et d'erreurs avait rendu de plus en plus impénétrable. Pour arriver à ce but si difficile à atteindre, il n'y avait qu'une route à suivre, et c'est celle que M. Alibert a choisie : il fallait, ainsi qu'il le dit lui-même, ne chercher dans les livres les caractères de cette affection, qu'après avoir contemplé attentivement la nature malade.

Placé sur un vaste théâtre où s'accumulent les infirmités les plus graves, l'auteur a pu voir lui-même la plupart des espèces et des variétés de la lèpre, et c'est en suivant avec une sorte de courage tous les degrés et toutes les modifications de cette épouvantable dégradation, que M. Alibert est parvenu à en tracer les belles et énergiques descriptions qu'il a consignées dans son magnifique ouvrage. Le lecteur nous saura gré de lui donner un aperçu rapide des principales divisions de cet important travail. Dans les considérations générales qui sont en tête, l'auteur examine l'antiquité de la lèpre, et il rapporte les tableaux effrayans qu'on en trouve dans les livres saints; il parcourt ensuite les diverses contrées du globe où cet horrible fléau a porté ses ravages; cet article si remarquable par sa concision éloquente, est un des plus intéressans de l'ouvrage. L'histoire des lèpres est partagée en deux grandes divisions: la première partie traite des faits relatifs à l'histoire particulière des lèpres, et la seconde des faits relatifs à leur histoire générale. L'histoire générale des lèpres est divisée en plusieurs articles qui traitent des phénomènes qui caractérisent la marche de ces maladies, de leur diagnostic, de leurs rapports d'analogie avec quelques autres maladies cutanées; de leur pronostic, des causes organiques et des causes extérieures, propres à favoriser leur développement; des résultats fournis par l'autopsie cadavérique des lépreux; des vues générales sur le traitement des lèpres; du traitement interne et externe employé pour leur guérison.

Parler du style de cette livraison, c'est dire que l'auteur a acquis de nouveaux titres à la réputation dont il jouit depuis long-tems. On serait tenté de croire qu'en composant ses ouvrages, M. Alibert a toujours présent à la pensée cette sentence de notre illustre Buffon : « que les ouvrages bien écrits sont les seuls qui passeront à la postérité. »

L. Biett, D. M.

---

*Dictionnaire des sciences médicales*, par une réunion nombreuse de médecins et autres gens de l'art, des plus célèbres de la capitale. — Editeurs, MM. Panckoucke, rue et hôtel Serpente; Crapart, rue du Jardinet, N° 10; Le Normant, rue de Seine, N° 8. — Premier volume de plus de 600 pages d'impression, finissant par l'article *Amputation*. — Prix, 9 fr. pour les personnes qui n'ont pas souscrit. La souscription pour le second et chacun des suivans, est de 6 fr. jusqu'à ce qu'ils aient paru.

L'importance de cet ouvrage, les noms imposans dont il est décoré, nous font une loi de n'en parler avec détail qu'après l'avoir soigneusement examiné; mais comme un semblable ouvrage doit être au moins à la hauteur des connaissances médicales actuelles, nous tâcherons d'en rendre dans plusieurs articles un compte exact et sévère.

*Le Conservateur de la vue*, 2[e] édition, considérablement augmentée, contenant en outre l'exposition de l'art de fabriquer les verres de lunettes et de microscopes, les miroirs de télescopes et autres instrumens d'optique, de physique et d'astronomie, la description des phénomènes de la fantasmagorie et des moyens de les produire, etc. etc., (1).

COMBIEN est honorable pour nos artistes le soin avec lequel ils savent aujourd'hui se mettre au niveau des connaissances acquises sur tout ce qui se rapporte à leur art? Les arts mécaniques entre les mains des hommes instruits qui les exercent sortent maintenant de l'obscurité dans laquelle l'ignorance et la routine les retenaient, et s'élèvent à la hauteur des arts libéraux, en conservant néanmoins et en augmentant même ce caractère d'utilité directe et immédiate qui les a toujours rendus si recommandables.

M. Chevallier, ingénieur-opticien du Roi de Westphalie, déjà connu par le nombre, l'importance et la perfection de ses travaux, a donné dans la nouvelle édition de cet ouvrage une preuve authentique de l'étendue et de la variété de ses connaissances. Ce livre est rempli de détails curieux mis à la portée de tout le monde, et nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette point d'en rapporter quelques-uns. Les personnes qui se servent de lunettes, soit à cause de la disposition de leurs yeux, soit à cause du genre de leurs occupations, trouveront dans ce livre des choses très-importantes pour elles et dont assurément un grand nombre ne se doute point. On y trouve encore des détails sur l'emploi de quelques instrumens de physique ou d'économie domestique, tels que l'hygromètre, l'aréomètre, le caféomètre, le galactomètre, l'œnomètre, etc.

(1) Ouvrage en deux parties, de 800 pages d'impression, enrichi de planches et gravures, dédié à sa Majesté le roi de Westphalie, par J G. A. Chevallier, ingénieur-opticien de sa Majesté, et membre de plusieurs académies, quai de l'Horloge, n° 1. Prix, 7 fr. pour Paris, et 10 fr. franc de port.

*Manuel légal des médecins, chirurgiens et pharmaciens*, contenant les lois, arrêtés, décrets, avis du Conseil-d'Etat, et réglemens actuellement en vigueur dans l'Empire français, sur l'exercice de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie, recueillis et mis en ordre par L. Rondonneau. *Nouvelle édition.* — Un vol. in-18. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez Rondonneau et Decle, propriétaires du dépôt des lois, place du Palais de Justice.

IL suffit du titre de ce recueil pour le recommander à toutes les personnes intéressées, et la nécessité où l'on se trouve de connaître d'une manière précise ce que l'on a à faire ou à éviter dans la société, garantit mieux le prompt débit d'un tel livre que tout ce que nous pourrions en dire.

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1[er] Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent. Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1[er], 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X[e] arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° VIII.) (1er Juin 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

PIERRE DIONIS, premier chirurgien de la reine et des enfans de France, démonstrateur des dissections anatomiques et des opérations chirurgicales au jardin royal des Plantes, mourut en 1718, en laissant plusieurs ouvrages estimés. Son Anatomie, par un honneur que n'a peut-être reçu aucun autre ouvrage européen, a été traduite en langue tartare à l'usage des médecins de la Chine, par l'ordre de l'empereur Cam-Hi.

## *A Monsieur le Rédacteur de la* Gazette de Santé, *sur la Constitution médicale.*

PLEIN de sagesse et d'expérience, Hippocrate recommande au médecin qui vient exercer sa profession dans un pays, d'étudier avec soin la nature du sol, celle de l'air, des eaux, l'état du ciel, le régime, les habitudes, etc. Il insiste plus fortement et plus souvent sur l'utilité et la nécessité des observations journalières qui ont pour objet les tems et les saisons, la chaleur ou le froid, la sécheresse ou l'humidité, la direction et la force des vents, etc. Il pratique constamment ce qu'il conseille.

Les avantages de la topographie médicale ont été dans tous les tems sentis et appréciés par des célèbres praticiens; outre les ouvrages particuliers spécialement consacrés à cet objet, il y a peu de descriptions de maladies endémiques ou épidémiques auxquelles ne soit joint le tableau des lieux qui en étaient le théâtre; les anciens recueils des hôpitaux, les mémoires de plusieurs Sociétés savantes et médicales, les journaux renferment des ouvrages ou des matériaux dans ce genre précieux à l'art de guérir. L'art vétérinaire et l'agriculture ont un besoin très-marqué et tirent un avantage réel de la détermination précise des lieux et des climats où ils opèrent. Le gouvernement actuel a désiré, a excité la statistique générale et détaillée de toutes les parties de l'Empire; dans les

nombreux recueils qui existent déjà, le médecin peut puiser des connaissances relatives à son objet, propres à leur donner de la suite et une application particulière.

Non-seulement il y a des différences remarquables dans l'ordre physique et moral, dans celui de la santé et de la maladie chez les peuples qui habitent les diverses zônes, mais encore il s'en présente d'importantes chez ceux qui habitent les villes ou les campagnes, les montagnes ou les plaines, les pays secs ou humides; combien d'autres résultent dans le même endroit des logemens, des travaux, des habitudes! etc. Le traitement dans ces positions variées comporte et exige des égards.

Les observations météoriques présentent les mêmes considérations et le même intérêt; non-seulement les saisons et les tems, soit qu'ils leur soient analogues ou contraires, donnent lieu à des maladies de natures différentes, mais établissent dans les maladies qui semblent les mêmes des dispositions qui en diversifient la marche, l'issue et le traitement; non-seulement il y a des maladies spécialement affectées au printems, à l'été, à l'automne, à l'hiver, mais ces maladies ont un autre caractère suivant que le froid ou la chaleur, la sécheresse ou l'humidité dominent dans ces saisons; et l'on doit y avoir égard dans leur traitement: ainsi dans les dyssenteries qui succèdent à des étés secs et chauds, la disposition inflammatoire et l'irritation qui dominent indiquent les tempérans, les mucilagineux, les calmans, etc. L'ipécacuana, qui en est en quelque sorte le spécifique dans d'autres constitutions, serait très-contraire. On pourrait multiplier à l'infini les exemples semblables.

Hippocrate n'a presque rien laissé à ajouter et à désirer sur l'importance et l'application pratique de ce genre d'observations. A son exemple, les médecins, soit en particulier, soit réunis en société, s'en sont habituellement occupés. C'était un des principaux objets des assemblées de l'ancienne faculté de Paris, désignées sous le nom de *prima mensis*, dans toutes les séances ou conférences de l'association désignée sous les noms successifs d'*Académie de médecine*, de *Société académique de médecine*, et de *Cercle médical* (1) le rapport sur les constitutions atmosphériques et morbides a obtenu une attention spéciale; le même objet occupe utilement d'autres sociétés et fait une partie essentielle des descriptions que les médecins offrent, dans leurs ouvrages ou dans leurs feuilles publiques, des maladies épidémiques.

Il peut être utile d'accorder dans ce tableau une petite place à la mention des grands phénomènes qu'offrent par intervalle les cieux, l'atmosphère et le globe, tels que les éclipses, l'apparition des comètes, les orages considérables, les météores singuliers, les tremblemens de terre, etc. Des maladies, des accidens graves en ont été souvent ou l'effet ou la suite.

La correspondance de certaines maladies avec les phases et la position de la lune, plus marquée dans le voisinage de la mer, semble revendiquer un petit coin dans ce tableau par la marche et les périodes de ce satellite de notre terre.

MENURET, *D.-M.*

Nous supprimons ici des choses beaucoup trop flatteuses pour nous, inspirées au vénérable et savant auteur de cette note par l'attachement qu'il veut bien nous porter. Nous ne cesserons point de mettre tous nos efforts à nous rendre dignes de semblables éloges, mais il ne nous paraît pas convenable de les publier nous-mêmes.

Personne plus que M. Menuret n'a le droit de parler en maître au sujet des constitutions médicales. Membre depuis plus de cinquante ans de l'illustre et antique faculté de Montpellier, M. le

(1) Instituée en 1804 sous le nom d'*Académie de Médecine*, la liste de ses membres fût insérée dans l'*Almanach impérial* sous celui de *Société académique de médecine*, mais ces dénominations ayant été affectées par le gouvernement aux sections de l'Université, le ministre les défendit et n'approuva pas celle d'Institut de médecine proposée par quelques membres, y ayant un Instisut impérial et une classe consacrée à la médecine dans cet Institut. Cette société adoptant la dénomination de Cercle médical, qui n'affiche aucune prétention et ne peut choquer celles de personne, se réunit à l'ordinaire les 2[e] et 4[e] mardi de chaque mois dans une des salles du Collége de France; la médecine pratique est le principal sujet de ses conférences.

docteur Menuret a publié plusieurs essais ou mémoires médico-topographiques, sur Paris, Hambourg, Montelimart, et dans chacun de ces traités, ainsi que dans ses autres ouvrages, on reconnaît toujours le médecin instruit et l'observateur exact des lois de la nature.

---

☽ Dernier quartier, le 2.

● Nouvelle lune, le 9.

Depuis le 19 mai jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{3}{12}$. — La moindre de 27 p. 10 lig.

Le thermomètre est monté à 21 d. $\frac{2}{10}$. (dilat.) — Il est descendu à 3 d. $\frac{8}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 72 $\frac{1}{4}$. deg. — Et pour le *minimum*, 64 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Suite de l'exposition des causes, et du traitement de l'asphyxie.*

Nous avons examiné dans les deux articles précédens le gaz azote et le gaz hydrogène, ainsi que les diverses combinaisons gazeuses de ce dernier. Avant de passer à l'examen des gaz formés par la combinaison de l'oxigène avec le carbone, nous allons nous occuper un instant de ce gaz formé de la combinaison d'une partie d'oxigène avec deux parties d'azote. Il en résulte un gaz dont les propriétés sont très-différentes de celles de l'air atmosphérique, bien que la composition de l'un et de l'autre soit très-semblable : on l'a nommé gaz oxidule d'azote ou protoxide d'azote, ce qui exprime que l'azote s'y trouve à un premier degré d'oxidation.

Ce gaz a la propriété d'entretenir, et même d'augmenter beaucoup la combustion des corps enflammés qui y sont plongés; cette propriété qu'il possède seul de tous les gaz impropres à la respiration, est due à la facilité avec laquelle il abandonne son oxigène. Des chimistes anglais ayant cru remarquer que ce gaz respiré à diverses reprises, occasionnait une sorte d'ivresse avec des sensations agréables, l'avait nommé *gaz hilarant* ou *létifiant*. MM. Thénard et Vauquelin, curieux de répéter ces expériences, le firent quelque tems après, en présence d'un grand nombre de spectateurs, au jardin des Plantes, conjointement avec un Anglais qui avait déjà éprouvé ces effets à Londres. Ce dernier en ayant d'abord respiré dix à douze pintes, sa respiration devint très-accélérée; son pouls battait 120 fois par minute. On lui arracha alors la vessie qui contenait le gaz qu'il s'efforçait de retenir. Bientôt après il tomba à la renverse et éprouva des convulsions de tout le corps fort remarquables, lesquelles cessèrent tout-à-coup au bout de quelques minutes. M. Thénard en ayant respiré au moins une aussi grande quantité n'éprouva que des éblouissemens, un embarras de la tête et tous les préludes de l'asphyxie. Il pense que l'asphyxie eût été complète, s'il eût prolongé l'expérience. M. Vauquelin ayant entièrement vidé ses poumons avant d'aspirer ce gaz, ce que n'avaient pas fait les autres, aussitôt après cette première inspiration, tomba à la renverse, éprouva des mouvemens convulsifs de la face, jeta des cris et ne revint à lui un peu après que pour se plaindre d'avoir beaucoup souffert. Tels ont été les résultats obtenus en France de cette expérience à laquelle on avait d'abord attaché une grande importance, mais de laquelle on doit conclure que le gaz dont il s'agit, ne peut entretenir la vie que pendant quelques instans, et que bientôt il causerait l'asphyxie et la mort. Au reste, ce gaz ne se trouve point dans la nature, et les chimistes l'obtiennent en distillant du nitrate d'ammoniaque sous l'appareil pneumato-chimique.

(*La suite aux Nos prochains.*)

---

*Suite des recherches sur la digestion.*

J'AI dit qu'une des premières choses dont je m'étais occupé, avait été de répéter les expériences par lesquelles Spallanzani dit avoir constaté l'inaltérabilité du suc gastrique exposé à une chaleur égale à celle de l'estomac, et au-dessous. *Voy.* les Nos des 11 et 21 avril dernier, où se trouvent rapportées les expériences de Spallanzani.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Le matin à jeun, n'ayant pas encore d'appétit,

j'ai mis dans un tube de verre une portion du suc gastrique rendu dans l'expérience deuxième, N° du 1er mai, lequel ne manifestait aucune acidité ni au goût, ni par les réactifs. J'ai mis dans un pareil tube, pour me servir d'objet de comparaison, de la salive pure qui n'avait non plus sur les réactifs aucune action apparente, et j'ai placé les deux tubes, bien bouchés, non pas dans un fourneau comme avait fait Spallanzani, la chaleur en étant trop variable, mais sous mon aisselle, contenus dans une petite poche en-dedans d'un gillet de laine. C'était un moyen facile de tenir les matières soumises à mes expériences, à une chaleur constante et à-peu-près égale à celle de mon corps.

Après douze heures de séjour, les tubes exhalaient une fétidité extrême, et tout-à-fait semblable. Les deux liquides avaient déposé de petits flocons blancs, et s'étaient éclaircis : ils n'étaient plus filans, et coulaient à-peu-près comme de l'eau. Ni l'un ni l'autre ne rougissait sensiblement le papier bleu.

*Nota*. La facilité avec laquelle la salive subit la décomposition putride, a été constatée depuis long-tems, en sorte qu'ayant fait cette première expérience pour me servir de terme de comparaison, j'ai cru inutile de la répéter sur la salive. C'est souvent à la salive putréfiée qu'est due l'odeur infecte dont est chargée l'haleine des personnes qui ne soignent ni leur bouche ni leurs dents, et qu'on rencontre trop fréquemment dans la société.

### Deuxième expérience.

Du suc gastrique rendu à jeun, mais ayant à peine de l'action sur le papier bleu, a été mis dans un tube de verre bouché et placé sous mon aisselle. Le tube a été quelques heures après exposé pendant deux ou trois heures à l'air extérieur par une température froide. Aussi l'odeur fétide était-elle peu développée douze heures après, quoiqu'elle fût déjà très-apparente : mais six ou sept heures plus tard, la fétidité était très-forte, et en tout semblable à celle de l'expérience précédente.

Du suc gastrique et de la salive, abandonnés à l'air dans un appartement peu échauffé, se sont putréfiés au bout de sept ou huit jours, sans différence constante, c'est-à-dire que tantôt le suc gastrique s'altérait le premier, et tantôt la salive. Plusieurs fois n'ayant mis dans un vase qu'une très-petite quantité de l'une de ces liqueurs, elle s'est entièrement évaporée en peu de jours. La salive et le suc gastrique, abandonnés à eux-mêmes, subissent absolument les mêmes altérations, du moins en apparence. L'un et l'autre commencent par s'éclaircir et devenir plus fluides en déposant des nuages ou flocons de mucus plus ou moins abondans : quelquefois il s'amasse de ces flocons au bord du vase au-dessus de la liqueur, et alors ce sont ces flocons qui s'altèrent les premiers en moisissant. Toutes les fois que l'altération putride est commencée, et même avant qu'elle soit bien sensible à l'odorat, on dégage de l'ammoniaque qui devient sensible au nez et aux yeux, en triturant une goutte ou deux de la liqueur avec de la chaux vive, ce qui est, comme on sait, le moyen assuré de reconnaître l'ammoniaque qui s'est formé dans la décomposition des substances qui contiennent de l'hydrogène et de l'azote.

Je rendrai compte incessamment d'un fait bien propre à m'induire en erreur, si je n'avais pas eu la facilité de répéter mes essais, et que le hasard eût voulu que ce fait ce présentât seul à moi. Ce sera pour moi un avertissement de répéter souvent mes expériences, comme ce doit être pour toutes les personnes raisonnables un motif de pardonner à ceux qui se livrent à des recherches difficiles, des erreurs presqu'inévitables, dans des objets si compliqués et si obscurs.

( *La suite aux Nos prochains.* )

---

*A M. le Rédacteur général de la* Gazette de Santé.

De toutes les objections que contenait votre dernier N°, le docteur Gall, en homme habile, n'a relevé que celle à laquelle il a cru pouvoir répondre avec avantage ; il importe peu, Monsieur, que cette objection se trouve dans ma lettre ou dans celle qui y était accolée, je m'en empare : il s'agit de l'étonnement qu'on a manifesté de trouver l'organe de la philogénésie ou de l'amour pour ses petits, dans un peuple de

mulets, condamnés à un éternel célibat, comme sont les abeilles ou fourmis ouvrières, les seules qui prennent soin des petits. M. Gall croit tirer avantage de ceci, en disant qu'il est reconnu, par les naturalistes les plus exacts, que ces mulets sont de véritables femelles dans lesquelles les organes sexuels ne sont pas développés; et que la mère unique de la ruche n'en diffère que parce qu'une nourriture ou meilleure ou plus abondante a fait développer chez elle ces organes restés imparfaits dans les autres. Des observateurs d'un très-grand mérite ont effectivement vu que des larves, destinées primitivement à devenir des mulets, étant placées dans de grandes alvéoles, où elles reçoivent une nourriture plus abondante et sans doute meilleure, deviennent de véritables femelles très-propres à la propagation.

Vous reconnaîtrez bientôt, Monsieur, que le docteur Gall n'a pas été heureux dans le choix de l'objection à laquelle il voulait répondre, et que la manière dont il se tire de celle-ci, doit faire penser qu'il est fort embarrassé pour les autres. J'ai moi-même peine à concevoir qu'il ait pu s'embarquer dans une telle réponse.

« Les abeilles ouvrières ou mulets sont des femelles imparfaites, pour le sexe seulement; donc il n'est pas étonnant qu'elles aient, comme toutes les femelles, l'organe de l'amour des petits.

» Les abeilles mères ne diffèrent des ouvrières que par le développement de l'organe sexuel, et la ressemblance est telle, qu'à une certaine époque de leur vie, l'une d'elles peut indifféremment passer à l'un ou à l'autre état, selon la nourriture qu'elle recevra. » D'où il suit que la mère ne devrait pas être plus dépourvue de l'amour pour ses petits que les ouvrières. Or, cette mère massacre sans pitié ses petits qui lui ressemblent, à moins que les ouvrières n'y mettent ordre.

Je vois, pour M. le docteur Gall, deux moyens de se tirer de cette difficulté; ce serait premièrement de dire que l'organe de l'amour pour ses petits, s'efface dans le cerveau de la mère abeille, à mesure qu'elle croît en âge et en dignités, et que celui de l'ambition vient en prendre la place. *Honores mutant mores*, dit un commun proverbe. Il pourrait là-dessus invoquer le témoignage de tous les moralistes qui ont écrit sur l'homme depuis le déluge jusqu'à nos jours.

Ou bien encore il pourrait dire que si l'abondance de la nourriture fait développer quelques parties de la mère abeille, cette abondance en fait disparaître quelques autres; et que par la même raison la privation de nourriture, qui empêche dans les abeilles ouvrières le développement du sexe, doit aussi produire l'augmentation de l'organe de l'affection pour les petits, ce qui serait bien puissamment raisonné.

Je m'arrête de peur d'enfoncer dans cet océan de galimathias dont je me contente de sonder les bords; mais jusqu'à ce que le docteur ait répondu à tout d'une manière satisfaisante, je pourrai dire comme Dacier que *mes observations subsistent*.

---

*Programme d'un prix relatif à la trachéotomie dans le traitement du croup, offert par* Ch. Fél. Caron, *chirurgien en chef de l'hôpital Cochin.*

Il y a sans doute un bon côté dans l'espèce d'emportement avec lequel M. Caron se jette au-devant de tout ce qui peut contribuer à éclaircir l'histoire, et assurer le traitement du croup. Son zèle et sa générosité méritent assurément des éloges; mais cette générosité n'est-elle pas déplacée, et ce zèle est-il bien éclairé? Le plus grand nombre des médecins est d'un avis tout opposé à celui de M. Caron sur l'opération de la trachéotomie, et les plus modérés la regardent comme n'étant applicable que dans un très-petit nombre de cas où le succès en est encore des plus éventuels; et quand je dis le plus grand nombre des médecins, je ne dis rien de trop, car il faut compter non-seulement la commission chargée de l'examen des travaux sur le croup, mais encore presque tous ceux qui, en France, en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis, se sont occupés de cette maladie.

Il pourrait donc arriver que M. Caron se trompât, et qu'avec les meilleures intentions du monde, son concours ne fût propre qu'à faire du

mal. Voici comment il s'exprime dans son programe, pag. 9. « Pour éviter toute équivoque, et » savoir au juste à quoi s'en tenir sur le traitement du croup, il faut ne le faire consister que » dans l'emploi de l'ammoniaque en vapeurs res» pirables, et dans la trachéotomie : » et immédiatement après on lit ces paroles : « il s'en faut » que je regarde l'ammoniaque comme un moyen » toujours suffisant pour opérer la cure du croup. » M. Caron a assurément bien raison de penser ainsi; mais il nous semble qu'il ne fallait pas alors réduire tout le traitement à ce moyen insuffisant, et à la trachéotomie jugée, par la plupart des praticiens, comme un autre moyen plus insuffisant encore. Au demeurant, ces questions se trouveront savamment discutées et sans doute éclaircies dans un ouvrage de M. le docteur Valentin, ayant pour titre : *Recherches historiques et pratiques sur le croup*, lequel s'imprime maintenant chez Lenormant, et doit paraître avant peu.

---

### Economie publique.

Deux récoltes consécutivement très-médiocres ont beaucoup fait enchérir les farines et le pain. Il y a un siècle et même moins, que dans de telles conditions, nous aurions éprouvé tous les embarras de la disette. Grâces aux progrès de l'économie rurale et domestique, grâces à l'extension donnée à la culture des plantes légumineuses et tuberculeuses, le mal se borne à un renchérissement passager, et ce mal n'est point irrémédiable. Les efforts de tous les économes philanthropes et autres, se dirigent vers les moyens d'augmenter la masse alimentaire qu'on peut retirer des objets qui restent à notre disposition. Nous avons indiqué, dans un de nos derniers nº, le procédé au moyen duquel M. Cointereau parvient à rendre la pomme de terre inaltérable, de telle sorte que, sans être réduite en fécule, et sans rien perdre de sa masse, elle peut se conserver de longues années, et présenter, pour un tems éloigné, des ressources jusqu'à présent inconnues. Cette préparation, qui est la chose du monde la plus expéditive et la plus simple, s'exécute, comme nous l'avons dit, au moyen d'un instrument que M. Cointereau a nommé épurateur, et qui se vend chez lui, rue Traversière-Saint-Honoré, nº 39, 16 fr. ou 20 fr. franc de port.

M. Cadet-de-Vaux, dont le nom se trouve plus ou moins mêlé à toutes les spéculations de bien public ou d'économie générale, a, de son côté, converti la pomme-de-terre en entier en farine, puis en pain. Nous avons mangé de ce pain dans lequel la pomme-de-terre entrait pour plus de moitié, et ce pain était agréable, léger, très-savoureux, et ne pouvait être que très-sain.

Il faut convenir cependant que toutes ces découvertes ou applications nouvelles n'approchent point de ce que M. le professeur Alphonse Leroi dit avoir obtenu de la racine de chiendent (*triticum repens*) : donner à cette plante, le fléau de l'agriculture, un degré d'utilité qui la rende précieuse et fasse regarder sa multiplication comme un avantage, est assurément le *nec plus ultrà* des perfectionnemens. M. Alphonse-Leroi a présenté, à la société d'agriculture de la Seine, deux mémoires dans lesquels il expose les moyens à l'aide desquels il a obtenu, du chiendent broyé, un sirop très-doux, de beaucoup préférable au sirop de raisin. Ce sirop a été employé dans la pharmacie aux usages des sirops médicamenteux composés. On l'a employé dans la pâtisserie, et on l'a donné avantageusement aux malades. Ce sirop fermenté a donné, par pinte, une pinte d'eau-de-vie à 21 degrés, surpassant en qualité celle qu'on obtient de la fermentation du seigle, elle ressemble beaucoup au kirschwasser, et il est facile de rendre la ressemblance complète. Cette eau-de-vie, mêlée au sirop, ayant été aromatisée, a formé une excellente liqueur.

Mais ce n'est pas tout encore : le chiendent coupé, puis broyé au moulin, et ensuite bluté, a fourni à M. Alphonse Leroi une farine sucrée qui fait, avec le lait ou avec l'eau et le beurre, une très-bonne bouillie. Elle peut être mêlée aux alimens des animaux ; elle peut même être jointe à la farine du blé, pour augmenter le produit en pain. Seule, elle fait, suivant M. Leroi, un pain très-passable, et n'ayant rien qui répugne au palais le plus délicat. Ce pain lève cependant difficilement, et l'on est obligé d'employer, pour le faire, un ferment fort actif.

Après tous ces beaux résultats du savoir ou de l'industrie, on apprendra sans doute avec intérêt que le besoin seul a conduit des hommes sans théorie à tirer des pommes-de-terre un parti plus avantageux peut-être encore, puisqu'il n'exige aucune préparation préliminaire et que rien n'en est perdu non plus.

Il s'est consommé dans une partie de l'ancienne Saintonge, et notamment dans l'arrondissement de Saint-Jean d'Angely, une immense quantité de pommes-de-terre introduite dans le pain de la manière suivante : on les lave soigneusement, quelques personnes seulement les pêlent, la plus grande partie se dispensent de ce soin. On les râpe la veille du jour où l'on veut faire le pain, on met égoutter pendant la nuit la pulpe sur des cribles, le matin on y verse de l'eau bouillante pour lui donner la chaleur nécessaire pour faire le pain, et on la pétrit sans plus de façon avec la farine : un tiers de cette pulpe, un tiers de farine de maïs, très-abondant dans ce pays, et un tiers de froment, fait un pain frais, savoureux et excellent. Beaucoup d'habitans de la campagne ont reconnu que cette pulpe de pomme-de-terre améliorait beaucoup leur pain fait suivant la coutume d'une *meture* d'orge, avec environ un dixième et même moins de froment. On a reconnu qu'une mesure donnée de pommes-de-terre équivalait pour la masse alimentaire au quart de la même mesure en froment.

---

Dictionnaire des Sciences médicales ; par un grand nombre des plus célèbres médecins et chirurgiens de Paris. — 12 vol. gr. in-8° de 640 pag., caractères neufs avec fig. — Premier vol. contenant la lettre A jusqu'à l'article *Amputation* inclusivement. Prix 9 fr. et 11 fr. par la poste. — Le prix de chaque vol. par souscription, avant qu'il ait paru, est de 6 ou 8 fr. franc de port, et dès qu'il a paru, 9 fr. ou 11 fr. — A Paris, chez Panckoucke, rue et hôtel Serpente ; Crapart, rue du Jardinet, n° 10 ; Lenormant, rue de Seine, n° 8, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

Cet ouvrage devant être considéré comme le dépôt général des sciences médicales à l'époque où nous vivons, nous avons pris avec nos souscripteurs l'engagement de le soumettre à un examen soigneux et qui réponde à la confiance qu'ils veulent bien nous témoigner.

Lorsqu'un grand nombre d'hommes déjà célèbres veulent concourir à édifier un semblable monument, le plan primitif peut en être tracé de deux manières très-distinctes. Dans le premier cas, ces hommes instruits se seront choisis entr'eux, et la même doctrine se trouvant répandue dans chaque partie du grand ouvrage, il en résultera une uniformité de plan et de principes très-satisfaisans lorsque le plan et les principes seront bons ; ce qui ne peut manquer d'arriver dans une réunion des hommes les plus distingués dans leur art. Le travail de chaque collaborateur peut dans ce cas être soumis à la révision d'un comité chargé de conserver à l'ensemble sa physionomie particulière, et d'éviter au lecteur les aspérités de langage et les transitions trop brusques de ton et de style.

Quand, au contraire, chaque collaborateur, sans communiquer avec ses confrères, fournit isolément les articles qui lui sont demandés, comme il peut exister entre des hommes qui ne se sont point choisis et dont la célébrité est plus ou moins méritée, une grande diversité d'opinions et de principes, le résultat de leurs travaux non-combinés pourra bien n'être qu'un ouvrage de marqueterie rempli d'inégalités et dans lequel le bien et le mal se trouveront présentés tour-à-tour, et c'est un peu le reproche que l'on pourrait faire à l'ouvrage qui nous occupe. Ainsi, par exemple, dans plusieurs excellens articles, notre bon et judicieux Pinel fait sentir la nécessité de bannir du langage de la médecine les hypothèses vagues et encore indéterminées et de suivre rigoureusement la marche des naturalistes, en n'admettant comme signes des maladies que les symptômes évidens et sur l'appréciation desquels les sens ne peuvent être induits en erreur, et cependant tout à côté on rencontre des théories vagues, humorales ou autres, admises en principes, sans preuves et servant de base au traitement des maladies. Le premier article important de chirurgie de ce volume est également tout-à-fait indigne du grand chirurgien dont le nom se trouve au bas, et suffirait pour donner aux étrangers une bien mauvaise idée de l'état de la chirurgie parmi nous si on ne s'empressait de réclamer en invitant fortement les éditeurs à faire réparer dans les articles analogues qui doivent encore être publiés, les défectuosités qu'une mort inopinée a empêché l'auteur de faire disparaître.

Nous avons dit du nouveau Dictionnaire des Sciences médicales à-peu-près tout le mal qu'on en peut dire, et nous nous sommes énoncés franchement parce que nous prenons le plus grand intérêt à ce bel ouvrage, également fait pour

honorer ses éditeurs et ses auteurs, mais duquel puisqu'il en est tems encore, nous désirerions voir effacer des taches qui ne laissent pas que d'en souiller le bel ensemble. Nous avons déjà fait pressentir les inégalités de style qu'on pourrait y trouver; il faut convenir toutefois qu'il est des écrivains dont la perfection rend le voisinage trop dangereux, et auprès desquels on trouve insupportable ce qui par-tout ailleurs n'eût semblé que médiocre. Au risque de fournir nous-mêmes un exemple de cette vérité, nous allons rapporter une partie de l'article *Ambidextre*, et nos lecteurs sentiront comme nous que si tout l'ouvrage était traité pour le fond et pour la forme avec un égal talent, le nouveau Dictionnaire des Sciences médicales serait un ouvrage parfait.

« L'ambidextre est celui qui pour faire une » même chose se sert des deux mains avec une » égale facilité. C'est un privilége que donne » l'exercice et auquel il est bien étrange qu'on » renonce presque toujours. Des deux mains que » nous a données la nature, une seule est em- » ployée presqu'uniquement dans les usages les » plus ordinaires de la vie : c'est la main droite; » la gauche n'agit guères qu'à titre d'auxiliaire » et de subalterne; aussi manque-t-elle de force » et de précision dans ses mouvemens, et pres- » que jamais ne fait-elle bien ce qu'elle veut faire. » Voilà pourquoi lorsqu'on veut caractériser une » maladresse, on l'appelle *gaucherie*. D'où vient » maintenant cette préférence que l'homme donne » à sa main droite sur sa main gauche? Ne faut- » il voir en cela que le résultat d'une habitude » établie? Mais cette habitude elle-même où » a-t-elle sa source? Et pourquoi a-t-elle com- » mencé? C'est une question qu'il est très-difficile » de résoudre. Aristote a fort bien observé dans » le premier livre de son Histoire naturelle, et » dans son Traité de la génération des animaux, » que les deux moitiés droite et gauche du corps » de l'homme, égales par la symétrie, ne le sont » point par la force : et que la moitié droite a plus » d'énergie et même de chaleur que la gauche. » Ce défaut d'équilibre est-il primitif? est-il ac- » quis? Peu importe, il suffit qu'il existe une fois » pour qu'il existe toujours en se perpétuant par » la génération. Si l'homme vient au monde com- » posé de deux moitiés dépareillées, l'une forte, » l'autre faible, l'infaillible instinct qui préside » à ses premiers actes lui inspirera de se servir » de la première à l'exclusion de la seconde; et » ce qu'il a fait une fois devient une raison pour » qu'il le fasse toujours. C'est ainsi que les qualités » secrètes de l'organisation décident les premiè- » res habitudes, lesquelles à leur tour fortifient » les qualités de l'organisation : c'est ainsi que la » main droite à force d'agir et de répéter les mê- » mes actes prend plus de nourriture et de vigueur » et acquiert une habileté surprenante, etc. »

Nous nous arrêtons à regret dans le développement si vif et si étendu de ces aperçus remplis de philosophie. L'espace nous force à nous circonscrire, et nous ne pourrons aujourd'hui parler d'une foule d'objets qui ont attiré notre attention. Nous destinons un article à part à l'introduction dans laquelle M. le docteur Renauldin a tracé un rapide tableau de la marche des variations et des progrès de la médecine jusqu'à nos jours.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE*, — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° IX. ) ( 11 Juin 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. — HUBLIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Pedacius Dioscoride, célèbre médecin d'Anazarbe en Cilicie, avait d'abord suivi le métier des armes. Il se livra ensuite à l'étude de la botanique, et il publia sur cette science un ouvrage depuis commenté par Mathiole. In-folio, Venise, 1499. On en a fait depuis une multitude d'éditions en plusieurs langues. Dioscoride vivait 36 ans avant l'ère chrétienne ou plus probablement sous Néron.

---

*Suite de l'exposition des causes et du traitement de l'asphyxie.*

Il nous reste à parler de l'action qu'exercent sur l'économie animale les gaz formés de la combinaison du carbone avec l'oxigène en diverses proportions. Ces gaz sont le gaz carboneux ou oxide de carbone, et le gaz acide carbonique. Il est à remarquer que ces deux gaz contiennent beaucoup plus d'oxigène que l'air atmosphérique; cependant ils causent la mort très-promptement. Peut-on, dans l'état actuel des connaissances, attribuer cet effet au carbone uni dans ce cas à l'oxigène? Mais rien n'indique que le carbone pur soit une substance délétère. Nous avons déjà remarqué que parmi les gaz que nous avons examinés, et qui produisent plus ou moins promptement l'asphyxie, il en est un, l'oxidule ou protoxide d'azote, qui contient environ trente-trois centièmes d'oxigène combinés, à soixante-sept d'azote. Or, l'azote, comme on l'a essayé fort souvent, n'ayant point de propriétés nuisibles, et l'oxigène étant au contraire le gaz qui entretient la vie, ce ne peut être par l'action isolée de chacun des élémens de ces gaz, que les accidens sont produits. Il faut donc avoir recours, pour l'explication de ces résultats, à cette grande loi chimique en vertu de laquelle deux substances de propriétés bien connues étant combinées ensemble, il en résulte une troisième tou-

jours différente des deux autres, et n'ayant souvent aucune de leurs propriétés physiques ou chimiques. C'est ainsi que la combinaison de quinze parties en poids d'hydrogène, et de quatre-vingt-cinq d'oxigène, tous les deux gazeux, forme de l'eau. C'est ainsi que l'acide sulfurique qu'on nommait autrefois huile de vitriol, qui brûle avec rapidité toutes les substances animales ou végétales, étant combiné avec la potasse, autre substance excessivement caustique, il en résulte un sel si peu actif, qu'il purge assez faiblement, à la dose d'une once. Le même acide, combiné avec la chaux vive, qui serait aussi un violent poison, forme un sel tout-à-fait insipide, ne pouvant agir dans le corps que par sa masse, et qui n'est enfin que le plâtre ou gypse, nommé par les chimistes sulfate de chaux, à raison de sa composition. Enfin, l'acide sulfurique lui-même si caustique, n'est qu'une combinaison d'oxigène qui entretient la vie, et de soufre qui a si peu d'action sur le corps humain, qu'on peut le prendre à très-haute dose, sans en éprouver d'effet sensible. Ces deux principes s'y trouvent combinés, suivant Thénard, dans les proportions de 55, 56 d'oxigène, et de 44, 44 de soufre.

Après ces exemples, on ne peut donc plus s'étonner de voir des gaz qui contiennent beaucoup d'oxigène, causer néanmoins une asphyxie prompte, bien que l'autre substance à laquelle l'oxigène se trouve combiné, puisse n'avoir par elle-même aucune propriété nuisible.

Le gaz carboneux, ou oxide de carbone, est formé de la combinaison de cinquante-huit parties environ d'oxigène, et de quarante-deux de carbone. Pendant long-tems ce gaz n'a pas été distingué de l'hydrogène carboné et de l'acide carbonique avec lesquels il se dégage dans la décomposition de presque toutes les substances végétales et animales; d'ailleurs il est combustible à la manière du premier, et en brûlant il se change en gaz acide carbonique; il ne précipite point l'eau de chaux, comme fait toujours celui-ci. Ce gaz a été découvert par MM. Clement et Desormes, le premier des deux ayant essayé d'en respirer, fut presqu'entièrement asphyxié à l'instant. Ce gaz éteint aussi brusquement les corps enflammés qu'on y plonge. Lui-même, étant enflammé, brûle à l'air sans détoner comme le gaz hydrogène, et en donnant une flamme bleue très-reconnaissable au-dessus des charbons enflammés.

M. le professeur Chaussier a reconnu par de nombreuses expériences faites sur les animaux que ce gaz, mis en contact avec le sang, lui communique une belle couleur écarlate, et que les muscles des animaux qui ont péri par son action, restent assez long-tems irritables.

On ne sait encore si ce gaz se trouve, comme plusieurs de ceux que nous avons examinés, répandu dans la nature, de manière à donner lieu à des accidens; en tout cas, il ne doit s'y trouver que mélangé au gaz acide carbonique, dont les effets sont à peu près les mêmes et qui se forme dans les mêmes conditions.

Le gaz acide carbonique est, après l'air atmosphérique, le gaz le plus abondamment répandu autour de nous: l'hydrogène, à cause de sa grande légèreté, s'élève dans les régions supérieures de l'atmosphère, tandis que le gaz acide carbonique, étant près d'un quart plus pesant qu'un pareil volume d'air, se trouve dans les lieux que nous habitons et sur-tout dans les lieux bas et enfoncés.

Ce gaz contient encore une plus grande quantité d'oxigène que celui que nous venons d'examiner. Cependant il ne saurait entretenir la vie, et les corps en combustion qu'on y plonge s'éteignent tout-à-coup. Il n'est point inflammable comme le précédent. Il est formé de la combinaison de vingt-huit centièmes de carbone et de soixante-douze d'oxigène. Il est évidemment acide et rougit les teintures bleues végétales.

Ce gaz répandu avec profusion autour de nous est si souvent la cause d'accidens graves ou de phénomènes très-singuliers, qu'il n'est pas étonnant qu'il ait été un des premiers qui aient fixé l'attention des chimistes modernes, et par suite un des mieux connus. Les anciens le désignaient sous le nom de *spiritus lethalis*. Paracelse et Van Helmont l'avaient nommé *spiritus sylvestris*. Lorsque dans le milieu du dernier siècle on en fit un objet de recherches spéciales et soigneuses, on le nomma tour-à-tour *gaz sylvestre* ou *sauvage*, *acide aérien*, *acide crayeux*, *acide méphi-*

*tique*, *air fixe*, *air phlogistique*, *air méphitique*, selon les substances dont on le retirait ou les propriétés que l'on pensait lui reconnaître. Enfin, le célèbre Lavoisier et les autres fondateurs de la chimie pneumatique ayant reconnu que ce gaz était toujours le même de quelque substance qu'il fût retiré, et qu'il était formé d'une combinaison d'oxigène et de carbone, il reçut le nom de gaz acide carbonique, conformément aux principes sur lesquels la nomenclature chimique entière fut établie.

Comme il est nécessaire de connaître les conditions dans lesquelles il se développe pour éviter les accidens qui peuvent en être la suite, nous allons entrer dans quelques détails sur cet objet.

On le rencontre fréquemment dans la nature, soit à l'état de gaz, soit mélangé avec des eaux qui l'abandonnent assez facilement, soit enfin en combinaison dans plusieurs matières dont on le sépare par la calcination ou l'action de quelqu'autre acide. De plus, il se forme abondamment dans toutes les fermentations vineuses, acéteuses et putrides.

On le trouve en gaz dans beaucoup de lieux bas, soit qu'il s'y soit formé par la décomposition des matières organiques enfouies dans la terre, soit qu'il ait été abandonné par les eaux qui en étaient chargées, et il y est retenu par sa pesanteur; c'est ce qui arrive dans quelques mines de houille sur-tout, dont il rendrait l'exploitation impossible, si on ne trouvait les moyens de s'en débarrasser en pratiquant des issues déclives par lesquelles il s'écoule à la manière des fluides, ou bien en l'agitant fortement avec des ventilateurs qui établissent de grands courans d'air atmosphérique qui vient alors prendre sa place.

Il est auprès de Pouzzoles, dans le royaume de Naples, une grotte fameuse, nommée *grotta del cane*, parce qu'on avait reconnu avant d'en savoir la cause, qu'un chien qui y entrait mourait sur-le-champ, tandis qu'un homme n'y éprouvait aucun accident. On conçoit combien ce phénomène a dû paraître étrange jusqu'à ce qu'on en ait trouvé l'explication que voici. Cette grotte contient du gaz acide carbonique qui transude du sol ou qui est fourni par quelque fissure, et dont l'existence n'est point extraordinaire dans un pays tout volcanique : l'ouverture de la grotte est un peu au-dessus de son sol intérieur, en sorte que le gaz, qui est plus pesant que l'air atmosphérique, remplit toujours le bas de la grotte jusqu'à la hauteur de l'ouverture par laquelle il s'échappe; il n'est donc point étonnant qu'un chien, dont le nez est très-près de terre, soit asphyxié par le gaz dans lequel il se trouvera plongé, tandis qu'un homme debout, ayant la tête élevée au-dessus de la couche de gaz acide carbonique, n'en éprouve aucun inconvénient. Il existe une grotte semblable près d'Aubenas, département de l'Ardêche, dans une montagne qui présente beaucoup de débris volcaniques, et qui fournit une source d'eau chargée de ce gaz.

( *La suite aux Nos prochains.* )

---

☽ Premier quartier, le 16.

Depuis le 29 mai jusqu'au 9 juin, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. — La moindre de 28 p. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre est monté à 21 d. [illegible]. (dilat.) — Il est descendu à 8 d. $\frac{6}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 86 deg. $\frac{1}{4}$. — Et pour le *minimum*, 64 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Suite des recherches sur la digestion.*

J'AI parlé d'un fait très-propre à m'induire en erreur sur les propriétés du suc gastrique, si je n'eusse pas été à portée de répéter mes expériences et que par hasard ce fait se fût présenté seul à moi.

Le matin à jeun ayant grand appétit, je tirai de mon estomac du suc gastrique extrêmement acide. Ce suc mis dans un tube bouché, fut placé, comme les autres, sous mon aisselle; j'y plaçai encore cette fois un autre tube contenant de la salive. Mon étonnement fut très-grand de trouver qu'après trois ou quatre jours le suc gastrique ne répandait aucune odeur fétide, quoique la salive se fût putréfiée, comme de coutume, en douze heures de tems. Je conservai ce suc gastrique sans altération pendant sept jours; alors voulant essayer quelle action il aurait sur la viande, j'y en ajoutai quelques morceaux. Mais pour ne pas an-

ticiper sur ce que j'ai à rapporter de l'effet du suc gastrique sur la viande et les autres alimens, je renvoie au tems où je rendrai compte de cet effet, pour exposer ce qui se passa dans le cas dont il s'agit. Je dirai seulement qu'ayant pensé que l'acidité très-prononcée du suc gastrique était ce qui avait pu l'empêcher d'acquérir de la fétidité, je fis aussitôt l'expérience suivante.

Je mis dans un tube semblable aux premiers du suc gastrique tiré de mon estomac et qui se trouva, comme dans les autres cas, n'être que peu acide, et je le plaçai sous mon aisselle. Douze heures après il était putréfié. J'y ajoutai alors environ un quart de son volume de vinaigre faible, et je le replaçai sous mon aisselle; j'y plaçai en même tems, dans un autre tube, de la salive mêlée avec un quart ou un tiers de son volume de vinaigre. Dès le lendemain, l'odeur fétide qu'avait le premier de ces deux mélanges, était presque disparue, le second n'en avait pas acquis; et les deux tubes, pendant plus de vingt jours qu'ils ont été gardés à ce degré de chaleur, n'ont pas eu d'autre odeur qu'une odeur de vinaigre bien franche.

Je rendrai compte plus tard des expériences que j'ai faites sur de la viande, en mélangeant le vinaigre au suc gastrique; mais je crois pouvoir conclure de celles dont j'ai rendu compte jusqu'ici.

1°. Que le suc gastrique abandonné à lui-même subit, comme la plupart des matières animales, une décomposition putride dont l'accélération est toujours proportionnée à la chaleur qu'il éprouve, pourvu que cette chaleur n'aille pas jusqu'à le vaporiser.

2°. Que le suc gastrique est long-tems sans passer à l'état putride, lorsqu'il est fortement acide, soit que cette acidité provienne d'une substance qui y est ajoutée, soit qu'elle se soit développée dans ce suc par l'action de l'estomac.

3°. Que la salive placée dans les mêmes conditions subit des altérations toutes pareilles.

(*La suite aux Nos prochains.*)

---

*Observation d'une nécrose avec chute presque complète de la mâchoire inférieure.*

Marguerite Folie, de la commune de Vandœuvres, département du Calvados, fut attaquée, à l'âge de 9 ans, d'une fièvre ataxique ou maligne qui fut abandonnée aux soins de la nature. Cette fièvre, alors épidémique dans le canton, avait en peu de tems emporté beaucoup de malades. Les parens de cette jeune fille la regardant comme perdue, la laissèrent sans secours et s'éloignèrent de la maison, décidés à n'y revenir que lorsque la malade n'y serait plus. Cependant quelques jours après en y rentrant, ils retrouvèrent leur fille vivante, et virent qu'elle venait d'arracher la presque-totalité de sa mâchoire inférieure frappée de mort; ainsi qu'une grande portion des parties molles qui la recouvrent, sans doute par l'effet d'une métastase. La branche montante du côté droit s'étant détachée, l'enfant l'avait saisie, et en la tirant avait arraché jusqu'au niveau de la dernière dent molaire gauche, lieu où s'était bornée la nécrose; de façon que le reste de l'os, c'est-à-dire, la branche montante du côté gauche, et la petite portion à laquelle tient la première dent molaire du même côté, sont les seules portions qui soient restées.

Quant à l'os tombé que j'ai maintenant en mon pouvoir, il ne présente aucune altération dans sa substance. Les dents y sont encore implantées. Du côté droit, la séparation s'étant faite dans l'articulation même, le condyle de ce côté est dans un état d'intégrité parfaite: l'apophyse coronoïde présente à son sommet, embrassé par le muscle crotaphite, une légère perte de substance. La portion de cet os qui est restée du côté gauche n'ayant aucun mouvement d'abaissement, est tout-à-fait sans usage.

La nature, en rapprochant les lambeaux des parties molles, a formé au-dessous de la base de la langue un petit rebord circulaire calleux, ayant deux lignes d'épaisseur et offrant l'aspect du bord alvéolaire de la mâchoire d'un enfant du premier âge, mais qui ne saurait servir à la mastication, tant parce qu'il est sans mouvement, que parce qu'il est trop éloigné de la mâchoire supérieure (1), et d'ailleurs entièrement recouvert par la langue qui fait en avant de ce bord une saillie d'environ un pouce. La salive qui n'est point retenue coule

(1) Ce rebord circulaire est distant d'environ un pouce et demi de la lèvre supérieure.

au-dehors avec une telle abondance, que la malheureuse qui fait le sujet de cette observation était obligée de changer jusqu'à quarante fois par jour les linges dont elle s'enveloppait avant que je lui eusse appliqué l'appareil dont je parlerai tout-à-l'heure. D'ailleurs cette salive se putréfiant dans les linges, répandait une odeur infecte.

C'est dans cet état qu'elle s'est offerte à moi dix ans après son accident, et malgré ce que je viens de raconter, jouissant de toute la fraîcheur de son âge et de la meilleure santé.

Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est qu'elle se nourrit d'alimens solides, qu'elle broie entre la langue et les dents de la mâchoire supérieure. Cette mâchoire a sept dents, dont quatre molaires, une canine du côté gauche, et deux incisives, lesquelles étant continuellement poussées par la langue font saillie en avant. La langue est elle-même devenue calleuse par le frottement. Elle s'en sert avec tant d'adresse qu'il lui arrive souvent de défier d'autres personnes de manger plus vite qu'elle, et je l'ai vu moi-même manger sans aucune difficulté de la croûte de pain assez dure.

Cette jeune fille, obligée de se livrer aux travaux les plus durs de la campagne, était toujours pour ceux qui l'employaient un objet de dégoût et d'horreur. Je suis parvenu à y remédier au moyen d'une mâchoire en fer-blanc qui s'applique sous la gorge, et dont les deux branches montent le long des oreilles où elles reçoivent chacune deux cordons destinés à se nouer à ceux du côté opposé, l'un au sommet de la tête et l'autre derrière l'occiput. Au moyen de cet appareil cette jeune fille boit et mange sans rien déranger, et elle a cessé d'être un objet de dégoût et d'horreur, puisqu'au moyen d'une couche de peinture analogue à son teint, la difformité disparaît presqu'entièrement.

J'ai fait mettre dans la cavité qui reste dans cette mâchoire au-dessous de la langue, un morceau d'éponge destinée à absorber la salive qui coulait auparavant, et qu'elle change à volonté. Peut-être l'usage nous apprendra-t-il les moyens de supprimer cette éponge et de faire couler la salive dans la bouche en remplissant, au moyen d'une courbure donnée à cette mâchoire, le vide qui se trouve au-dessous de la langue, mais on peut juger de quelle utilité a déjà pu être ce premier essai.

BELLIVET, *méd.-chir.*, à Caen (Calvados.)

*Réflexions du Rédacteur au sujet de l'observation qu'on vient de lire.*

Les exemples de cas pareils ne sont point aussi rares qu'on pourrait le penser à l'aspect d'un si horrible accident. Nous en avons réuni un assez grand nombre dont nous allons citer les auteurs pour qu'on puisse y recourir, et comparer entr'eux leurs divers récits. Nous y joindrons quelques réflexions sur ce qui nous a paru le plus remarquable dans ces observations.

Rudolphi Bemerkungen, 1. t. p. 270.—*Maxilla inferior exemta.*

Trioen. *Observationes medico-chirurgicas*, p. 46. (*Separata dimidiæ maxilla inferior.*)

*Ephémerides des curieux de la nature*, décurie 1. an. III. obs. 279. (*Maxilla inferior ex ore cadens.*)

Hippocrates. VII epidemicorum. (*Evulsio maxill*)

Decker. *Exercitationes medico practicæ.* (*Evulsio maxill inferioris fere totius cariosæ.*)

Reymarus. *Vorrede ad d'Antrechaux von der pest in Toulon*, parle d'un cas de sphacèle de la mâchoire inférieure.

On trouve dans les *Transactions philosophiques*, l'observation d'une grande quantité de matière purulente qui a carié et fait tomber entièrement l'os maxillaire d'un enfant; par M. Hardisway, D.-M., année 1727, n° 400, art. 11.

Belmain, *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, tome V, pag. 363, rapporte un exemple de nécrose et de chute des deux tiers du corps de la mâchoire inférieure par l'effet d'un abcès survenu à la suite d'une fièvre maligne.

Charles Raygerus, voyageant en France, avait également fait l'observation d'une nécrose avec chute du côté droit en entier de la mâchoire, par suite d'une fluxion. Bonnet a rapporté cet exemple dans son ouvrage intitulé : *Medicina septentrionalis*, l. 2, sect. IV, cap. XXV.

Else, chirurgien-major de l'hôpital de St.-Thomas à Londres, fait mention d'une nécrose des

deux côtés de la mâchoire, de telle sorte qu'il n'était resté que le menton d'entier.

Des exemples de nécrose plus ou moins complète de la mâchoire inférieure, sont encore fournis par les auteurs suivans.

Bertrand, *Journal de médecine*, t. LXXI, p. 281.

Boulet, *Journal chirurgical de Dessault*, 1. n. 11, et *Journal de médecine*, t. LXXXVII, p. 238.

Devers, *Journal de chirurgie de Dessault*, 11. n. 24, et *Journal de médecine*, t. XCI, p. 281; l'accident était dans ce dernier cas une suite de la petite-vérole.

Une circonstance qui rend bien plus remarquable encore le fait qui nous occupe, et qui est déjà si important par lui-même, c'est que plusieurs auteurs font mention d'une régénération de l'os, détruit soit par l'effet de la carie, soit par suite de la nécrose.

Le cinquième volume des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, déjà cité, en contient plusieurs exemples rapportés par Bordenave, et ce sont particulièrement ceux-ci sur lesquels je me propose de faire quelques réflexions, parce qu'ils sont exposés avec grand détail.

Bertrand, *Journal de médecine*, t. LXXI, p. 281, rapporte l'exemple d'une régénération après la chute d'une portion de l'os maxillaire.

Plusieurs auteurs en citent après des caries. Tels sont :

Bich, *History of the royal society at London*, t. IV.

Boulet, *Journal de médecine*, t. LXXXVII, p. 238.

*Ephémerides des curieux de la nature*, déc. 11, ann. VI, Observ. 237; *id.* cent. 7, Observ. 4.

Flajani, *Collezione d'osservazioni*, 11, n. 15.

Gooch, *Cases editio nova*, p. 72. *Append. ad obser.*, p. 38.

Henckel, *Neve Ammerkungen*, l. II.

Percy, *Journal de méd.*, t. LXXXVI, p. 197.

Prochaska, *in Mohrenheim bey tragen*, II.

Richter, *Bibliotheca chirurgica*, XI B. p. 395.

Shermann, *in philosophical transact.*, n. 453, V. Leske Auserl, II B. p. 327.

Van Wy, *Heelkoudige Mengelstoffen*, p. 192.

Après tous ces exemples, qu'il est inutile de multiplier davantage, je vais m'arrêter aux réflexions qu'ils font naître dans l'esprit.

Tous les cas de mort et par suite de chute partielle ou totale de l'os maxillaire inférieur, peuvent se ranger dans trois classes.

Iere. — Fracture par violence extérieure avec arrachement ou comminution de l'os et séparation d'esquilles ou fragmens plus ou moins considérables. Les blessures d'armes à feu produisent fréquemment cette espèce d'accident, et il existe maintenant aux Invalides plusieurs militaires dans ce cas. La guérison se fait par un cal développé de la même manière que dans toutes les autres fractures, et l'importance des fonctions de l'os lésé met seule ici quelque différence entre la fracture de cet os et celle des autres os. Tel est l'exemple rapporté dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, années 7 et 8, Observ. IV, d'un meunier dont la mâchoire fut brisée par la roue de son moulin, et chez lequel, malgré la chute de fragmens considérables, il y eut par le cal une régénération de l'os, et même, suivant l'auteur, des parties molles, au point que tout a été réparé.

Les deux autres divisions que l'on peut établir entre les cas de destruction de la mâchoire inférieure, soit en partie, soit en totalité, sont fondées sur la nature du mal qui peut être une carie ou une nécrose.

Il n'est pas nécessaire de m'étendre sur la différence de ces deux affections : on sait que la carie attaquant de préférence les os spongieux, ou les parties spongieuses des os longs, est caractérisée par un développement du tissu de l'os avec ramollissement et suppuration de toutes ses parties; que cette maladie du tissu de l'os a cela de particulier, qu'elle ne tend point communément à borner ses ravages, et que trop souvent les secours de l'art étant insuffisans pour arrêter ses progrès, il ne reste d'autre ressource que d'emporter entièrement ou de cautériser à une grande profondeur la partie malade.

La nécrose, au contraire, qui est la vraie gangrenne ou plutôt le sphacèle des os, est bornée aussitôt qu'on l'aperçoit; à cet instant même ce n'est déjà plus une maladie, c'est une mort sans espérance de retour; et ce qu'il reste de la maladie n'est plus que le résultat des efforts que la

nature doit faire pour séparer cette partie morte des parties vivantes, au milieu desquelles elle ne peut rester sans inconvénient.

L'aspect d'un os tombé suffit pour faire reconnaître si la chute en a été occasionnée par la nécrose ou par la carie. Dans ce dernier cas, l'os est gonflé, ramolli; toutes les cellules de son tissu sont développées, et sa substance entière est dans un état véritable de suppuration. Dans la nécrose, au contraire, l'os frappé tout d'un coup n'a subi aucune altération, et peut tout au plus avoir été macéré et silloné par le pus dont il aura été baigné plus ou moins long-tems.

La nécessité de borner ce travail, qui a déjà pris malgré moi une grande extension, me force à renfermer en peu de mots des aperçus auxquels il serait peut-être nécessaire d'ajouter, au contraire, un plus grand développement pour qu'ils pussent acquérir toute l'évidence qu'ils me paraissent avoir; je dois cependant en dire assez pour que les personnes instruites supléent sans peine à ce qu'il serait trop long d'exposer avec grand détail.

Le fait de la régénération véritable ou apparente de l'os tombé est assurément ce qu'il y a de plus remarquable dans ces observations; mais comment doit-on entendre que cette régénération de l'os puisse avoir lieu, et dans quels cas peut-elle se faire ? Pour avoir sur cet objet des idées exactes, il faut se représenter de quelle manière s'exécute la nutrition des os. Il est évident qu'elle a lieu par le moyen de vaisseaux fournis en particulier par un gros tronc artériel, pénétrant à leur intérieur par une ouverture signalée dans toutes les descriptions anatomiques. Les ramifications nombreuses de ces vaisseaux établissent une communication directe non-seulement entre les diverses couches dont on peut supposer la substance de l'os formée, mais encore entre cette substance et les membranes dont il est revêtu à l'intérieur et à l'extérieur, et qui sont d'une part la membrane médullaire, de l'autre le périoste. La communication de l'os et de ces membranes est intime et a lieu dans toute leur étendue, de telle façon que les altérations de l'une de ces parties ne sauraient demeurer étrangères à l'autre. Lorsque l'une de ces membranes est détruite, il se fait toujours une nécrose d'une couche plus ou moins épaisse, soit intérieure, soit extérieure, selon que c'est la membrane médullaire ou le périoste qui a été détruit. Dans le premier cas, la portion morte de l'os se trouve renfermée par la portion vivante et forme ce que l'on appelle un sequestre. Dans le second cas, si une couche de la circonférence entière de l'os a été frappée seule de nécrose, cette enveloppe osseuse qui ne saurait avoir une grande épaisseur est macérée par le pus, et étant à-peu-près inflexible, doit se briser par le gonflement des parties sous-jacentes. Les fragmens plus ou moins volumineux, entraînés par la suppuration, sortent sous forme d'esquilles. Mais dans ces deux cas les moyens de nutrition sont conservés à l'os, et son accroissement en épaisseur a pu se faire aux dépens du développement des bourgeons charnus fournis, soit par la surface osseuse mise à découvert lors de la chute de la partie morte, soit par la surface du périoste qui répondait à cette partie.

Ces considérations doivent établir une grande différence entre les nécroses par suite d'une violence extérieure, et celles qui sont produites par une cause interne qui peut avoir agi sur l'os sans intéresser les propriétés de sa membrane.

Dans le premier cas, le périoste ayant participé à la lésion, meurt aussi bien que la portion d'os contuse, et la cicatrice se fait par le développement de bourgeons charnus qui s'élèvent de la partie saine de l'os et sur laquelle les parties molles viennent s'affermir en faisant voir une excavation proportionnée à la perte de l'os qui n'a point été régénéré.

Lorsqu'au contraire le mal a porté uniquement son action sur la substance de l'os, on conçoit que le périoste ou une portion du périoste puisse fournir quelques bourgeons charnus, dans les cellules desquels viendront ensuite s'amasser d'abord de la gélatine, et par suite du phosphate calcaire qui remplaceront jusqu'à un certain point l'os détruit, mais toutefois sans que cette nouvelle production osseuse, prenne jamais la régularité de formes de celle qu'elle remplace.

Telle est la manière dont on peut concevoir ces régénérations des os alléguées par un grand

nombre d'auteurs, et en particulier celles de la mâchoire. Les mémoires de l'Académie de chirurgie contiennent, t. V, page 361, l'exemple de la régénération complette d'une clavicule, tombée, dit l'auteur, par suite de carie. L'observateur a eu la facilité d'examiner ce nouvel os et de l'offrir aux yeux de l'Académie après la mort du malade, ce qui complette l'observation. J'avoue cependant que sur le récit du chirurgien qui a soigné le malade je regarde la maladie comme une nécrose plutôt que comme une carie, et je pense qu'il en doit être ainsi du plus grand nombre des cas rapportés sous le nom de caries.

Il suit de ce qui précède que si jamais la régénération peut avoir lieu, le cas ne saurait arriver que lorsque l'une des deux membranes de l'os a conservé son intégrité, ce qui doit être extrêmement rare dans la carie, puisque dans cette affection le gonflement de l'os et sa maladie doivent nécessairement altérer les propriétés de ces membranes. Je crois que dans un grand nombre de cas on a pris pour une régénération de l'os la dureté et la callosité que prennent les parties molles resserrées sur elles-mêmes, et que du moins cette reproduction de l'os ne saurait avoir lieu que dans quelques cas de nécrose produite par une affection interne, comme la syphilis, les scrofules, ou, comme on le remarque assez fréquemment, par un mouvement critique dans quelque maladie aiguë et en particulier dans les maladies ataxiques.

*Analyse remarquable d'un calcul biliaire.*

Dans la séance de l'Institut, du 1er juin, M. Orfila a lu les détails de l'analyse d'un calcul biliaire, trouvé dans la vésicule d'une fille morte à quatorze ans, des suites d'un ictère qu'elle avait depuis son enfance. Ce calcul avait cela de particulier, qu'il contenait du *picromel* avec une matière grasse non cristalline, mêlée à la matière jaune qu'on y trouve ordinairement.

Toutes les analyses de bile faites jusqu'à ce jour, ont prouvé que la bile de l'homme diffère de celle de la plupart des autres animaux, en ce qu'elle ne contient pas cette matière douce amère qu'on a nommé pour cela *picromel*, et qui, dans la bile de presque tous les animaux, excepté le cochon où elle ne se trouve pas, tient en dissolution une matière grasse résineuse. Les nombreux calculs biliaires, analysés jusqu'à ce jour, n'avaient offert que de la matière jaune en grande abondance, de l'albumine et une matière grasse cristalline, très-semblable à l'adipocire, paraissant n'être qu'une modification de la matière grasse qui se trouve dans la bile saine. Ces calculs, au demeurant, contiennent tous les sels qu'on trouve dans la bile, comme les sulfate et muriate de soude, phosphate de chaux, sous-carbonate de soude, etc.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° X. ) ( 21 Juin 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ANTOINE DEUSINGIUS, médecin, né à Meurs, duché de Juliers, en 1612, fut très-versé dans les langues orientales. Il a laissé un *Traité du mouvement du cœur et du sang*, un recueil intitulé : *Fasciculus dissertationum, Groningæ*, 1664, et un grand nombre d'autres ouvrages moins importans. Il mourut à Groningue en 1666.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

LES variations singulières de température que nous ne cessons point d'éprouver, des chaleurs vives succédant brusquement à une température molle et humide; la fraîcheur des nuits et des matinées s'associant à une chaleur accablante vers le milieu du jour; des vents violens et subits; tout cet ensemble d'irrégularités dans les influences auxquelles nous sommes soumis, ne peut manquer de porter de grands désordres dans la santé. Parmi les affections que nous avons été à portée d'examiner, la plus remarquable et par le nombre des personnes qu'elle a frappées, et par le danger dont elle s'accompagne, est assurément l'apoplexie. Beaucoup de personnes en ont été menacées depuis peu, et plusieurs de celles qui n'ont pas remédié aux préludes de l'invasion, en ont été les victimes. Quelques personnes en état de santé parfaite, du moins en apparence, en ont été frappées subitement à l'occasion d'une émotion quelquefois très-légère. On ne saurait douter que dans ces cas il n'existât une prédisposition antérieure, qui eût un peu plus tard donné lieu à la maladie, sans cause occasionnelle apparente. Ces invasions brusques et violentes ne sont point toujous mortelles, mais il y va de la vie du malade de lui porter des secours prompts et intelligens.

Le traitement d'une apoplexie, la détermina-

tion des moyens à employer suivant les cas, ne saurait appartenir qu'au médecin; mais toute personne secourable peut être utile au malade jusqu'à ce que le médecin soit arrivé, et trop souvent, dans ce cas, le médecin n'arrive que lorsque le mal est sans remède. J'aurai long-tems présent à l'esprit la mort funeste d'un beau vieillard mon parent, atteint en mon absence d'une apoplexie dont les préludes furent assez longs pour donner tout le tems de le secourir. Le prétendu médecin auquel par malheur on s'adressa, conseilla d'attendre; et en empêchant ainsi de porter au malade les secours nécessaires, l'égorgea aussi positivement que s'il lui eût plongé le poignard dans le cœur. Jamais ce ne fut moins le cas d'attendre; la nature accablée est presque ici sans ressources, ou du moins elle ne peut en user que lorsqu'on lui a donné une première impulsion.

L'invasion d'une attaque d'apoplexie peut être subite ou lente. On reconnaît la première à l'état de stupeur et d'assoupissement où tombe tout-à-coup le malade. Il perd en même-tems l'usage de toutes ses facultés dont il jouissait un instant avant; la faculté de voir, d'entendre, de parler, de sentir même, paraît s'éteindre. Le corps tombe affaissé et sans mouvement; la respiration est ordinairement haute, grande, bruyante, et, comme on le dit, stertoreuse, c'est-à-dire qu'on entend une sorte de râle dans la poitrine; le pouls cependant est large, fort, et ses battemens sont très-accélérés; quelquefois il y a tiraillement et distorsion d'un côté de la figure, souvent il n'y a insensibilité que d'un côté: parfois encore il y a des convulsions générales ou partielles.

L'apoplexie, qui s'est manifestée lentement, ne diffère de celle-ci que parce que tous ces symptômes, d'abord faibles et peu apparens, se sont prononcés graduellement, et que d'ailleurs ils ont été précédés de pesanteur de tête, d'étourdissemens, et d'un malaise inaccoutumé.

Il est essentiel, dans l'invasion d'une apoplexie, d'avoir promptement les secours d'un médecin instruit; mais en attendant on doit, par tous les moyens imaginables, réveiller la sensibilité qui paraît éteinte, et rendre ainsi à la nature les moyens de faire elle-même des efforts pour surmonter le mal. On y parvient en agitant le malade qu'il faut tenir sur son séant, en l'appelant fortement, en cherchant à le faire parler, en le frottant rudement par tout le corps, en le pinçant avec violence, en lui tordant, en lui tiraillant les doigts, en lui faisant respirer quelque liqueur très-irritante, comme du fort vinaigre, et sur-tout de l'alcali volatil (ammoniaque), lorsqu'on en a à sa portée. On excite le vomissement en introduisant dans la gorge une plume qu'on y agite. Ces moyens fort simples et applicables par-tout, ont souvent suffi pour dissiper les premiers symptômes d'une apoplexie qui aurait été mortelle. Il peut être également salutaire de mettre dans la bouche une petite poignée de sel marin, ou une substance irritante quelconque, dont la nature n'importe nullement. Il ne peut jamais être dangereux de donner dans ces cas un lavement irritant, fait, par exemple, avec de l'eau de savon qu'on peut avoir par-tout; mais ce moyen est déjà médical, comme le sont sur-tout la saignée et l'émétique, remèdes héroïques, pourvu que l'emploi en soit dirigé par un homme instruit.

On prévient les attaques d'apoplexie dont on est menacé, et par la constitution médicale, et par ses propres dispositions d'organisation et de santé, en menant une vie sobre et active, en évitant les excès de toute espèce, en mangeant peu le soir, et sur-tout en remédiant à la suppression des écoulemens habituels, comme les hémorrhoïdes, les sueurs des pieds, les éruptions à la peau, etc., etc.

---

🌕 Pleine lune, le 24 juin.

🌗 Dernier quartier, le 1er juillet.

Depuis le 9 juin jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{3}{12}$.
— La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre est monté à 25 d. $\frac{4}{10}$. (dilat.)
— Il est descendu à 6 d. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 85 deg. — Et pour le *minimum*, 71 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Suite des recherches sur la digestion.*

Je crois avoir déjà répandu quelques clartés sur les premières parties de la question que je me suis d'abord proposé d'examiner; quant à l'explication des phénomènes que j'ai rapportés après les avoir observés; je ne m'en occuperai que lorsque j'aurai fait connaître les résultats de mes tentatives de digestions artificielles.

On se rappelle que Spallanzani raconte qu'ayant exposé pendant quelques heures à une chaleur égale à celle du corps humain des tubes de verre qui contenaient du suc gastrique et de la viande, non-seulement la viande ne s'est pas putréfiée, mais qu'elle a été promptement digérée et réduite en pulpe par l'action du suc gastrique. Il faut noter de plus que Spallanzani rapporte que le suc gastrique qu'il a employé était parfaitement neutre. Voir à ce sujet les N^os des 11 et 21 avril, et 1^er mai.

Quant à moi, voici mes essais de digestions artificielles.

### Première expérience.

Ayant divisé en trois parties un morceau de chair de bœuf grillé, j'ai mis une de ces parties bien mâchée dans un tube de verre contenant un mélange de salive et de suc gastrique sensiblement acide au goût. Les deux autres tubes qui devaient me servir d'objet de comparaison contenaient, le premier une portion de la même viande également mâchée et plongée dans la salive pure; le dernier, la troisième partie de la même viande non mâchée, mais broyée avec un marteau et plongée dans de l'eau pure.

Les trois tubes ont été placés sous mes aisselles. Après douze heures, le premier et le deuxième répandaient une horrible odeur de viande pourrie, sans aucune différence sensible entr'eux. Le troisième tube exhalait aussi une odeur putride, mais beaucoup moins forte que les deux premiers. On y reconnaissait encore l'odeur de viande grillée. Pour tous les trois, la viande n'avait point perdu le peu de consistance que lui avait laissée la mastication, et il n'y avait sous ce rapport aucune différence appréciable entre les trois tubes.

### Deuxième expérience.

Ayant mis dans un tube de verre du suc gastrique, lequel ne rougissait point le papier bleu de tournesol, n'étant nullement acide, j'y ai mêlé quelque peu de mie de pain blanc. Ce tube a été placé sous mon aisselle avec deux autres tubes contenant, l'un une portion du même suc gastrique, l'autre de la salive pure.

Après douze heures, ces deux derniers tubes avaient acquis une odeur fétide, comme dans les expériences dont j'ai parlé précédemment, mais le tube contenant du pain ne répandait qu'une odeur aigre nullement désagréable. Le pain s'y trouvait réduit en bouillie grumeleuse, et le tout rougissait fortement le papier de tournesol.

Etait-ce le pain qui, en déterminant la fermentation acide, avait prévenu la décomposition putride qui s'était emparée du suc gastrique pur? Pour le savoir, je fis sur-le-champ l'expérience suivante.

### Troisième expérience.

Je plaçai sous mon aisselle un tube plein de salive et de mie de pain : douze heures après, cette salive avait une odeur aigre bien prononcée, mais point désagréable, et rougissait fortement la teinture de tournesol. Tout s'était passé comme dans l'expérience précédente où je m'étais servi de suc gastrique: ainsi, comme il faut moins de tems à la salive pour se putréfier à une telle chaleur, il était évident que c'était le pain qui l'avait préservée de la fermentation putride en la faisant passer à l'aigre.

### Quatrième expérience.

J'ai mis dans un tube n° 1 du suc gastrique pur avec de la viande écrasée et mise en pulpe, mais non mâchée; cette viande était un morceau de la partie charnue d'une côtelette de mouton. Dans un autre tube n° 2 j'ai mis du même suc gastrique pur. Ce suc ne m'avait pas paru sensiblement acide, et n'avait pas d'action bien marquée sur le papier bleu. J'ai placé l'un et l'autre tube sous mon aisselle.

Ayant par un tems assez froid tiré mes tubes du lieu chaud où ils étaient, et les ayant laissés deux heures au moins exposés à l'air, la putréfaction s'y est développée moins promptement qu'elle n'avait fait dans les expériences précédentes, et douze heures après ils n'avaient l'un et l'autre qu'une odeur peu fétide; mais douze heures plus tard la puanteur que répandait la viande plongée dans le suc gastrique était extrême. Cette viande, bien qu'elle eût été écrasée, n'était pas désorganisée, et il s'y trouvait des fragmens entiers et bien conservés.

### Cinquième expérience.

Une portion du suc gastrique employé dans l'expérience précédente ayant été mise avec du pain dans un tube placé sous mon aisselle, s'était trouvée avoir au bout de douze heures une odeur fétide. Ce fait qui se trouvait en opposition avec tout ce que j'avais déjà observé, m'aurait beaucoup embarrassé si je n'eusse bientôt reconnu que j'avais employé pour cette expérience un tube qui avait contenu la veille de la viande putréfiée, et que j'avais probablement mal nettoyé, mais de plus que je m'étais par inadvertance servi du même bouchon imprégné de cette odeur. Je répétai donc sur-le-champ cette expérience avec de la salive du soir; douze heures après je la répétai encore avec de la salive du matin; depuis, je l'ai répétée un grand nombre de fois et toujours j'en ai obtenu les mêmes résultats, c'est-à-dire que, soit que j'employasse le suc gastrique, soit que j'employasse la salive en mêlant cette liqueur à de la mie de pain, elle ne subissait pas la fermentation putride, mais devenait aigre, ce qui était reconnaissable à l'odorat et par les réactifs. Cet état n'a point changé dans des tubes conservés pendant plus d'un mois.

( *La suite aux Nos prochains.* )

---

## Chirurgie.

*Nouveau moyen à mettre en usage dans la réduction des os luxés.*

Tous les praticiens savent que si la réduction des os luxés est le plus souvent une opération très-facile, elle présente quelquefois des difficultés presqu'insurmontables. L'opium, les bains, la saignée, une diète rigoureuse, la fatigue des muscles, dont les contractions s'opposent aux efforts réductifs, l'usage du vin poussé jusqu'à l'ivresse, etc., tels sont les moyens connus par lesquels on assure le succès de l'opération. A tous ces moyens physiques on peut joindre avec avantage un moyen moral, jusqu'ici négligé, et non moins efficace. Il consiste à distraire fortement l'attention du malade, ordinairement portée toute entière et fixée avec beaucoup de force sur les douleurs qu'il éprouve ou qu'il redoute. Cette idée de la douleur met tous ses muscles en action, ils se contractent involontairement pour résister à cet ennemi. Au milieu de tous les apprêts pour détruire la luxation, occupez le malade de ses intérêts les plus chers. Interrogez-le sur son pays, sa famille, ses occupations habituelles, et si le sentiment de la douleur qui augmente au moment où l'extension commence, le rendent sourd à vos questions, reprenez-le brusquement de cet oubli des bienséances, feignez même d'en être irrité; le malade cesse d'être attentif à sa douleur, ses muscles roidis se détendent et l'os rentre avec bruit dans sa cavité. J'en ai fait récemment l'épreuve en réduisant une luxation de l'humérus dans le creux de l'aisselle.

J'ai réduit il y a quelques mois une luxation de la même espèce, sur un cocher fort et robuste, véritable athlète dont les muscles au premier abord me faisaient craindre une résistance presqu'invincible. A peine les aides nombreux chargés de l'extension et de la contr'extension commencent-ils à tirer en sens contraire que le petit lacs, transversalement placé sur l'acromion, pour fixer l'omoplate, glissa et vint presser sur la partie inférieure du col de manière à faire craindre au malade d'en être suffoqué. Cette idée produit dans ses muscles une détente soudaine, ils s'allongent et la tête de l'os est conduite sans effort dans la cavité qu'elle avait abandonnée. On pourrait penser qu'il y a eu dans ce dernier cas un commencement d'asphyxie; mais le malade n'a éprouvé aucun trouble dans les idées, son visage à peine a changé de couleur, de sorte que la promptitude et la facilité de la réduction sont évidemment dues

à l'impression morale que lui a causée le danger dont il s'est cru menacé.

A. Richerand.

---

*Société de Médecine pratique de Montpellier.*

L'intérêt qu'on ne peut manquer de prendre aux travaux de l'illustre et antique école de Montpellier, nous fait un devoir de réparer l'oubli que nous avons commis, et de rendre compte de la séance publique tenue par la société de médecine pratique de cette ville, le mercredi 20 mai 1812.

La société avait proposé en 1809 et 1810, pour le sujet d'un prix consistant en une médaille d'or, de la valeur de 300 francs, la question suivante :

« Quelles sont les maladies chroniques dont » les grands systèmes (le vasculaire sanguin, le » vasculaire et le glanduleux lymphatique, le » cellulaire et exhalant, le nerveux et l'osseux) » de l'économie animale sont le siége? Quel est » le degré de similitude ou de dissemblance que » leurs phénomènes peuvent faire établir entre » elles, et quelles sont les règles générales de » traitement qui doivent leur être appliquées » d'après l'observation? »

Ce sujet immense, et qui renfermait un tableau nosologique à-peu-près complet, n'a point été rempli. La question remise au concours pour 1812, et la valeur de la médaille portée à 400 fr., la société n'a point encore été satisfaite. Toutefois ayant reconnu le mérite éminent d'un mémoire adressé par M. Frédéric Bérard, de Montpellier, docteur en médecine de cette faculté, elle a accordé à ce médecin, à titre de prix double d'encouragement, une médaille d'or de la valeur de 100 fr.

Dans la séance publique du 16 mai 1810, la société avait proposé, pour le sujet de son prix annuel, la question suivante, qui fut, en 1811, remise pour 1812.

« Quelles sont les maladies chroniques qui » passent pour dépendre particulièrement de l'état » du cerveau? Peut-on tirer de l'ouverture des » cadavres de ceux qui ont succombé à quelques- » unes de ces maladies, des inductions propres à » en constater l'étiologie; et dans tous les cas, » quelles sont les règles générales ou particulières » de traitement dont ces maladies peuvent être » susceptibles? »

Il suffit de dire que la société, peu satisfaite de tout ce qu'elle a reçu, a seulement décerné une médaille d'encouragement à M. Albert, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin à Saint-Chinian, département de l'Hérault, et qu'elle remet la même question au concours pour 1813, ainsi que la question suivante :

« Quelles sont, parmi les maladies chroni- » ques, celles qui dépendent spécialement de » l'état des organes contenus dans la capacité de » la poitrine? Les ouvertures des cadavres de » ceux qui ont succombé à quelques-unes de ces » maladies, peuvent-elles influer sur la connais- » sance des causes qui les produisent; et dans les » divers cas, quelles sont les règles générales ou » particulières de traitement qui peuvent leur être » appliquées? »

Le prix pour la solution de chacune de ces questions est une médaille d'or de la valeur de 400 francs. Les mémoires doivent être envoyés francs de port avec les conditions requises, à M. Baumes, secrétaire perpétuel de la société, rue et maison de la Vieille-intendance, avant le 15 mars 1813, terme de rigueur. Les prix seront adjugés dans la séance publique qui a toujours lieu dans le courant de mai de chaque année.

Après avoir fait connaître le programme du concours, me serait-il permis de présenter à l'illustre société de médecine pratique de Montpellier quelques réflexions sur les questions mêmes qu'elle a proposées?

Sans examiner si l'étendue des objets qui se trouvent embrassés dans les expressions générales de ces questions, permettrait d'en faire le sujet d'un mémoire assez détaillé pour qu'il pût être de quelque intérêt; sans m'arrêter à cette remarque, qu'un développement lumineux de chacune de ces questions fournirait la matière de plusieurs volumes; sans me permettre d'ailleurs aucune observation critique sur l'énoncé même de ces questions, je vais droit au fait, et

je me demande, en les supposant résolues, quelle utilité il en résulterait pour l'art? Ces questions me paraissent très-propres à faire développer aux concurrens de grandes connaissances; mais après le travail immense auquel ils auraient dû se livrer, l'art n'aurait pas fait un pas de plus; aucune obscurité ne se trouverait éclaircie, et tous leurs efforts n'auraient enfin abouti qu'à retracer dans un cadre particulier une portion de ce qui doit être connu de tout praticien instruit. Enfin, pour m'expliquer, je vois dans ces questions la matière d'un examen de capacité, mais non un moyen d'attirer sur quelques points obscurs une clarté nouvelle, et c'est particulièrement ce dernier résultat que devraient, ce me semble, se proposer les sociétés chargées de la direction de semblables concours.

Au demeurant, le fait parle encore plus clairement que je ne pourrais faire contre l'énoncé de ces questions. Depuis quatre ans qu'elles ont été remises chaque année au concours, aucune solution satisfaisante n'est parvenue à la société. Il ne faudrait peut-être point perdre de vue qu'une question n'est soluble que lorsqu'elle est nettement énoncée, que l'objet d'ailleurs en est circonscrit dans des limites raisonnables, et que le plus souvent ce sont les questions mal conçues qui n'obtiennent que de mauvaises réponses.

Peut-être, cependant, la société de médecine pratique de Montpellier s'occupe-t-elle d'un travail sur lequel elle veut avoir l'avis de tous les médecins, et alors mes observations, qui resteraient sans application, lui prouveraient du moins la part que je prends à ses importans travaux, et combien je me suis efforcé d'entrer dans ses vues.

---

## HISTOIRE NATURELLE.

### *Entomologie.*

Dans la séance de l'Institut du lundi 8 juin, M. Latreille, l'un de nos plus savans entomologistes, a lu un mémoire sur l'insecte auquel les anciens donnaient le nom de *Bupreste*, des deux mots grecs βοῦς *bœuf* et πίμπρασθαι *s'enfler*, qui fait enfler les bœufs. Geofroy dans son histoire des insectes a supposé que le genre nommé *carabus* par Linnæus, était le bupreste des anciens, et lui a donné le nom de Bupreste sans trop vérifier son opinion. Théophraste, Dioscoride, Galien ont également donné le nom de bupreste à une plante à cause des propriétés qu'ils lui attribuaient: il n'est peut-être pas possible maintenant de la reconnaître. Quant à l'insecte, tous les auteurs qui en ont parlé s'accordent à le présenter comme un poison très-dangereux pour les animaux qui peuvent l'avaler. Une loi romaine prononçait la peine de mort contre ceux qui s'en serviraient pour empoisonner. Les auteurs anciens que nous avons cités plus haut, et avec eux Scribonius Largus, Pline, Végèce, donnent des détails plus ou moins exacts des accidens que cet animal peut causer à l'intérieur, et des moyens employés pour les combattre; ces moyens se réduisent à-peu-près aux remèdes calmans et émolliens. Les médecins employaient le Bupreste dès la plus haute antiquité comme un emménagogue des plus énergiques. Hippocrate lui-même en parle, l. 1 *de morb. mul.* c. 25, et dans son livre *de nat. mul.* XXIX. Toutes ces propriétés du Bupreste jointes aux détails plus ou moins imparfaits que les auteurs anciens ont donnés de sa figure, de sa manière de vivre, font penser à M. Latreille que le Bupreste des anciens est ce que Linnæus et la plupart des naturalistes modernes ont nommé *meloé proscarabée*. Toutes les propriétés de cet insecte sont semblables à celles de la cantharide. Dans quelques pays chauds, notamment en Espagne et en Italie, on l'emploie à la place des cantharides, et pour compléter la ressemblance Belon, liv. 1er, chap. 45 de son voyage au Levant, rapporte qu'il a vu un insecte nommé par les caloyers du mont Athos *buprestis*, ce qui est exactement l'ancien nom grec conservé dans la langue moderne. Belon ajoute que cet insecte est fort dangereux pour les animaux qui l'avalent avec l'herbe dans laquelle il rampe, et la description qu'il en donne fait reconnaître un mylabre. Enfin le Bupreste a joui de la réputation d'être un spécifique contre la rage. Mathiole, célèbre médecin du seizième siècle, parle du proscarabée comme d'un remède tombé en oubli: et maintenant encore l'usage intérieur de cet insecte est aussi présenté comme un spécifique de

cette affreuse maladie dans des remèdes empiriques, dont les recettes se sont probablement perpétuées depuis une très-haute antiquité.

Nous ajouterons aux savantes recherches de M. Latreille que le roi de Prusse fit publier, dans les journaux des mois d'août et de septembre 1779, un remède prétendu spécifique contre la rage dont le principal ingrédient était le proscarabée à l'état de larve. Pour donner une idée de la réserve avec laquelle un semblable remède devrait être employé, nous rapporterons l'exemple cité dans les Annonc. littér. de Gœttingue, feuille 46, novembre 14, art. Hanovre, d'un enfant de six ans qui ayant pris un proscarabée entier concassé dans l'eau-de-vie, éprouva aussitôt tous les accidens que causent les cantharides à fortes doses, c'est-à-dire, angoisses, coliques, convulsions, évanouissemens, sueurs froides, pissement de sang, éruption de sang par le nez, par le fondement, inflammation des voies urinaires et des intestins, et mort cruelle au bout de peu de jours.

---

*Maisons de santé.*

Aristote dit que l'homme est un animal *social.* Quand Aristote n'en aurait pas parlé, personne n'en douterait. Mais si la société d'*animaux à deux pieds, sans plumes*, semblables à nous, nous est agréable dans tous les tems, elle nous devient indispensable quand nous sommes malades. C'est alors qu'on éprouve le besoin de se sentir entouré de personnes en état de nous soulager et de nous rendre les services qui nous sont devenus nécessaires. Pour les personnes qui ne peuvent recevoir dans leur famille les soins d'une tendresse éclairée, les maisons de santé sont assurément une des plus heureuses inventions de notre civilisation. Et qu'on ne pense pas qu'il soit toujours besoin d'une fortune immense pour être admis dans ces établissemens, il en est au contraire pour les fortunes les plus modiques; et moyennant une rétribution qui n'excède guères celle de sa dépense journalière en état de santé, l'honnête citadin trouve dans une maison agréable la réunion de tout ce qui peut contribuer à lui rendre la santé. Nous croyons donc faire plaisir à nos lecteurs parisiens, en leur apprenant que M. le docteur Poumier, l'un des inspecteurs des eaux minérales de l'Empire, vient d'établir à Fontainebleau une maison de santé dans un local vaste, sain, et aussi commode qu'agréable par l'étendue de ses jardins et la beauté de sa position. Il n'est peut-être pas, dans les environs de Paris, de pays qui offre aux convalescens une si complette réunion de tout ce qui peut accélérer le retour de la santé. La beauté des lieux, celle des environs, des promenades, des eaux qui ont donné à la ville son nom (*Fontaine belle eau*, aussi bien que *Fontaine-Bliau*, qui ne vient peut-être que du même mot. Henri Etienne l'appelle en grec *Callirhoé*, mot qui veut dire *Belle fontaine*). La facilité d'y jouir à son gré de la société ou d'une solitude profonde, tout se réunit pour garantir à ce nouvel établissement une grande affluence.

L'établissement de M. Poumier sera fourni de bains d'eaux minérales factices, à l'instar de ceux de Tivoli, et dont la composition est le résultat des longs travaux de l'auteur. Le public jouira incessamment d'un ouvrage qu'il a composé sur cet objet, sous le titre d'*Analyse des eaux minérales des Hautes et Basses Pyrénées, avec un essai minéralogique sur la vallée d'Ossan, etc.* Nous ferons connaître cet ouvrage quand il aura paru.

---

*Guy de Chêne.*

DANS la séance du 20 mai de la Société des professeurs du Muséum d'histoire naturelle, M. le professeur Desfontaines a présenté une branche de chêne sur laquelle sont implantés plusieurs rameaux de guy (*viscum*).

Il est si rare de rencontrer du guy sur le chêne, que beaucoup de naturalistes étaient disposés à regarder le guy de chêne comme un être fabuleux: quelques-uns pensaient que ce qu'on raconte de cette plante au sujet des druides devait s'entendre du *loranthus*, arbrisseau parasite comme le guy, et qui se trouve abondamment sur les chênes dans quelques climats méridionaux sur-tout. Cette branche de chêne a été cueillie entre Nevers et Briare, et le savant professeur

qui a présenté cet échantillon a déclaré que c'était le premier exemple qu'il en eût vu.

### NÉCROLOGE.

Les lettres et les sciences naturelles viennent de perdre M. Ch. Sig. Sonnini-de-Manoncourt, ancien officier et ingénieur de la marine française. M. A. Thiébaut-de-Berneaud, l'élève et l'ami de ce savant naturaliste, lui a consacré un éloge historique, plein de l'éloquence du cœur, dans lequel il expose brièvement les titres de gloire de Sonnini, et ses droits à la reconnaissance de ses contemporains. Le cœur est déchiré quand on voit cet infatigable naturaliste, auteur de tant de voyages lointains et périlleux, de tant de travaux, la plupart accomplis avec gloire, et tous entrepris dans des vues de bien public, terminer, dans la misère et le désespoir, des jours si bien employés et commencés sous de fortunés auspices. « Il succomba le 9 mai 1812....... Ainsi » mourut, à l'âge de soixante-un ans, dans une » détresse qu'on ne saurait peindre, le disciple » et l'ami de Buffon : ainsi s'éteignit, dans l'affreux » désespoir, cette vie laborieuse consacrée toute » entière à l'utilité générale, qui connut, dans » ses premières années, toutes les faveurs de la » fortune, et finit par être la victime du malheur » le plus constant et le moins mérité. » Maudissons les ingrats et tous ceux qui, sciemment, ont contribué à agraver les torts de la fortune envers un homme si recommandable : haïr les méchans est du devoir de l'honnête homme.

*Rapport de la commission chargée de l'examen des mémoires sur le croup. Adressé à S. E. le Ministre de l'intérieur.*

MM. Albert, de Brême, et Jurine, de Genève, ont, au jugement de la commission, partagé le prix proposé. L'espace nous manque pour en dire davantage. Nous ferons connaître, dans un autre article, ce rapport qui contient une excellente exposition critique de tout ce que l'on a dit sur le croup.

### SUPPLÉMENT
*Au N° du 11 juin.*

Nous croyons faire quelque chose d'utile à nos lecteurs en rapprochant des exemples de chûte accidentelle de la mâchoire que nous avons fournis, celui d'une privation naturelle de cette partie observée en Egypte par M. Savaresi, et que cet habile médecin a rapportée dans l'intéressant recueil qu'il a publié sous ce titre : *Mémoires et opuscules physiques et médicaux sur l'Egypte*, par Savaresi, D. M. de l'Université de Naples. Paris, Didot, 1802.

Voici ce qu'on lit dans une note du Mémoire sur la Topographie de Damiette, page 10 :

« J'ai examiné un jeune homme qui était privé naturellement de la mâchoire inférieure; il y avait à sa place un cartilage osseux se mouvant dans tous les sens, enveloppé par les tégumens communs qui à l'endroit de la lèvre étaient un peu rouges : ce malheureux ne s'alimentait que de bouillie. »

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent. Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° XI. ) ( 1^er Juillet 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

J. J. DILLEN, natif de Giessen dans la Haute-Hesse, a publié les ouvrages suivans : *Catalogus plantarum circa Giessam sponte nascentium*, Francf. 1719 ; *Hortus Elthamensis*, Lond. 1732 ; *Historia muscorum*, Lond. 1741, in-4°. Il est mort en 1747.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

UN très-petit nombre de nos souscripteurs désire de fréquens articles sur la constitution médicale; mais un beaucoup plus grand nombre nous a témoigné son étonnement, de voir tous les dix jours un commentaire sur la constitution médicale, qui ne change guères qu'une fois ou deux par an, et quelquefois n'apporte aucune modification remarquable dans les maladies. Comme notre intention est sur-tout d'être agréable à nos souscripteurs, nous prions ceux qui ne nous ont point manifesté leur opinion, de nous faire part de leurs désirs et de leurs idées, tant sur cet objet, que sur tous les autres : nous mettrons tous nos soins à les satisfaire.

Paris est la ville aux catarrhes, et je connais peu de pays qui puissent, sous ce rapport, lui disputer la prééminence. Les affections très-variées, qui se rangent sous ce titre général, y forment la majorité des épidémies, ou du moins viennent, dans toutes les saisons, s'y mêler pour quelque chose. On peut juger quelle doit être la prédominance de ces maladies, lorsque la température en favorise le développement. La fête de ce *Jean* du désert, que l'on célébrait autrefois par des feux allégoriques, a passé sans nous amener les beaux jours que nous avions lieu d'attendre. Les premiers jours de l'été ont été marqués par de fortes chaleurs, et maintenant des pluies froides et fréquentes se joignent à une température dont on se

plaindrait avec raison au mois de novembre. C'est, dit-on, une chose indifférente, que la pluie et le beau tems; rien n'est plus important: homme, vois ton néant: humilie-toi! La pluie et le beau tems font ta vie! Comparables à ceux de l'insecte qui meurt ou se ranime alternativement, suivant que la température en ordonne, nos corps cèdent à ces influences extérieures, avec cette différence toutefois, que la mort de l'insecte, vingt fois renouvelée, n'est point sans retour (1), tandis que la nôtre, une fois arrivée, *nox est æterna dormienda*, tant l'homme est au-dessous de l'insecte.

Occupons-nous cependant de la santé de cet être si fort au-dessous de l'insecte, mais d'un autre côté si grand, si maître du monde, si fort au-dessus de toute la création; cet être donc, qu'il nous faut envisager dans un état moyen entre les deux excès dont nous venons de parler, se trouve, par le tems qui court, affligé de fluxions aux yeux, aux dents, aux oreilles; les maux de gorge, les corizas, les rhumes, sont revenus: la coqueluche tourmente les enfans. Il ne faut point oublier que de légères doses, fréquemment répétées, d'un émétique quelconque, soit le tartrite de potasse antimonié, soit le kermès minéral, soit l'ipécacuana, sont le principal et le plus souvent, le seul remède nécessaire. Ce remède ainsi donné, *fractis dosibus*, débarrasse d'abord l'estomac, puis stimule tout le système pulmonaire, facilite l'expuition des glaires et des mucosités; et pour peu qu'il soit secondé par un régime un peu tonique sur la fin seulement, par une douce température, et surtout par la nature qui en fait presque tous les frais, la santé se rétablit d'une manière assurée.

Quelquefois les fluxions se prolongent et ne parcourent point les périodes par lesquels elles ont coutume d'arriver à la résolution, à l'aide de lotions, d'abord émollientes comme celles de guimauve ou de pariétaire; puis rendues résolutives au moyen du sulfate de zinc (couperose blanche ou vitriol blanc), ou du sulfate acide d'alumine (alun du commerce). Plusieurs fois nous avons été obligés, pour dissiper ces récidives de fluxions, d'employer des sangsues à la tempe ou derrière l'oreille; plus souvent encore, dans les constitutions molles et lymphatiques, un petit emplâtre vésicatoire derrière l'oreille, est devenu nécessaire.

Nous avons vu la formule suivante avoir d'heureux effets dans de vieux catarrhes qui avaient résisté au tems et aux remèdes.

℞ Tartrite de potasse antimonié,
Opium gommeux, de chaque, trois grains.
Gomme adragant, dix grains.
Conserve de roses, suffisante quantité pour faire soixante pilules dont on prendra deux le matin et deux le soir.

(1) Parmi les animaux doués de cette étrange faculté de mourir et de revivre alternativement, suivant les diverses conditions dans lesquelles ils se trouvent, un des plus remarquables est le *rotifère*, petit animalcule se trouvant dans les gouttières avec le sable et les débris de tuiles qui s'y arrêtent. Lorsque le sable dans lequel il vit se lessèche, lui-même se rapetisse, se racornit, et ne présente plus qu'un atôme de matière se brisant en éclats. Dès que l'humidité lui est rendue, il revient à la vie. On en a fait passer ainsi successivement de la vie à la mort quinze et seize fois de suite. On en a fait revenir qui étaient dans cet état de mort depuis quatre ans. Franklin rapporte, page 327, 1re partie de ses Œuvres, que de trois mouches noyées dans du vin de Madère, il en fit revenir deux à la vie. Cependant ce vin était en bouteille depuis longtems, puisqu'il avait été envoyé ainsi de Virginie à Londres. On a ressuscité l'animal qui vit dans l'ergot du blé, après vingt-un ans de mort apparente.

---

● Nouvelle lune, le 8.

Depuis le 19 juin jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. $\frac{6}{12}$.
— La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{1}{12}$.
Le thermomètre est monté à 18 d. $\frac{2}{10}$. (dilat.)
— Il est descendu à 5 d. $\frac{7}{10}$. (cond.)
L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 61 deg. — Et pour le *minimum*, 70 d. $\frac{1}{4}$.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Suite des recherches sur la digestion.*

Sixième expérience.

J'ai mis dans un tube N° 1 du suc gastrique rendu le matin à jeun, un morceau de maigre de rouelle de veau cuite au jus.

(*Nota.* En m'éveillant le matin, je me suis trouvé la bouche mauvaise, et bien que cet état se soit dissipé et que je me sentisse de l'appétit lorsque j'ai rendu ce suc gastrique, les dernières gorgées avaient une saveur amère qui s'est confondue néanmoins avec le goût acide très-prononcé qu'elles avaient. Le sirop de violette n'a point été verdi comme il lui arrive par l'effet de la bile, mais il a été rougi par l'acide.)

Dans un tube N° 2 j'ai mis de ce suc gastrique avec de la mie de pain.

Dans un autre tube N° 3 j'ai mis pour comparaison de la mie de pain avec de la salive rendue après avoir déjeûné.

Dans un dernier tube N° 4 j'ai mis un morceau de la même viande de veau avec de la salive.

Le tout a été placé sous mes aisselles comme de coutume. Douze heures environ après, les tubes 1 et 4 contenant le premier du suc gastrique avec de la viande, le second de la salive avec de la viande, exhalaient une odeur infecte, laquelle au bout de vingt-quatre heures est devenue réellement insupportable. Comme j'avais mis la viande en un seul morceau, elle paraissait entière et il ne s'en détachait rien.

Les deux autres tubes qui contenaient l'un du suc gastrique, l'autre de la salive avec de la mie de pain, n'avaient qu'une odeur aigre nullement fétide.

Au bout de trois jours la putréfaction avait fait de tels progrès que dans le tube N° 1, contenant du suc gastrique avec de la viande, le dégagement des gaz s'est fait pendant la nuit entre le tube et le bouchon, de telle sorte que j'ai été réveillé par l'odeur qui m'a obligé de changer tout ce qui m'entourait et de cesser de porter sur moi ces deux tubes N°s 1 et 4. La viande à cette époque et malgré cette puanteur *ne se défaisait* cependant point encore, pour me servir de l'expression de Spallanzani; c'est-à-dire, que le morceau de viande de chaque tube n'offrait point d'altération apparente. Seulement la liqueur était trouble.

Les deux autres tubes contenant le N° 1 du suc gastrique avec du pain, le troisième de la salive avec du pain, n'exhalaient qu'une odeur aigre sans fétidité. La liqueur qu'ils contenaient rougissait fortement le papier bleu.

On voit d'après ces expériences combien les résultats que j'ai obtenus diffèrent de ceux que Spallanzani a annoncés. Je rapporterai dans le prochain N° les détails d'une expérience dans laquelle la viande a resté plusieurs jours dans le suc gastrique sans se putréfier, et je rendrai compte en même tems des moyens que j'ai employés pour reconnaître la cause de cette anomalie apparente. (*La suite aux N°s prochains.*)

---

*Rapport de la commission chargée de l'examen et du jugement des ouvrages envoyés au concours sur le Croup, adressé à S. Exc. le Ministre de l'Intérieur* (1).

Sur quatre-vingt-trois mémoires enregistrés, soixante et dix-neuf seulement ont été admis au concours; les quatre autres, dont deux étaient écrits en allemand, un en italien et un en anglais, ont été exclus par une disposition du programme, portant que les mémoires envoyés devaient être en latin ou en français.

D'après l'opinion de chacun des membres de la commission divisés en quatre bureaux auxquels tous les ouvrages étaient successivement présentés, ces ouvrages ont été d'abord distingués en trois classes; la première, contenant ceux qui d'un jugement unanime étaient reconnus bons, en comprenait seize; la seconde se composait de quarante-trois déclarés mauvais, et la troisième sous le titre de médiocres en renfermait vingt.

Tous les mémoires de la première classe ont été lus, examinés et analysés isolément par chacun des membres de la commission, et ce n'est qu'après cet examen particulier qu'une discussion générale et solennelle s'est établie sur le mérite

---

(1) Ce rapport, qui pourrait servir de modèle pour ce genre de travail, ne se vend point chez les libraires. Mais S. Exc. le Ministre a autorisé l'auteur, M. le D. Royer Collard, à en faire une édition qui sera livrée au commerce. Nous pouvons annoncer à nos lecteurs que cette seconde édition, augmentée de notes et de réflexions, paraîtra incessamment, et se vendra chez Gabon, libraire, place de l'Ecole de Médecine.

comparatif de ces seize mémoires ; cette discussion, dans laquelle l'ordre de la parole a été réglé par la voie du sort, a été prolongée durant six séances consécutives.

Deux mémoires enregistrés sous les N$^{os}$ 27 et 80 ont paru à la commission tellement supérieurs aux autres par les recherches intéressantes qu'ils contiennent, par le grand nombre de faits qui s'y trouvent rassemblés et sur-tout par les méthodes de traitement qu'ils conseillent, qu'elle n'a pas hésité à les placer au premier rang; mais reconnaissant en même tems dans ces deux ouvrages un degré de mérite presqu'égal et ne trouvant aucun motif suffisant de préférer l'un à l'autre, elle a cru devoir les mettre au même niveau, et ce sont ces deux mémoires que la commission a désignés comme devant partager le prix proposé par S. M. I. et R.

Il ne nous est malheureusement pas possible de suivre pas à pas l'auteur du rapport dans l'examen analytique qu'il fait des deux mémoires couronnés. Voici les titres sous lesquels se trouvent renfermées les discussions auxquelles chacun d'eux est comparativement soumis. I. Description de la maladie. II. Origine et fréquence du croup. III. Caractères propres et différentiels du croup. IV. Causes occasionnelles déterminables. V. Mortalité relative du croup. VI. Etat des organes. VII. Traitement. VIII. Préservatifs.

Nous nous arrêterons aux deux derniers articles, les plus importans sans doute.

*Traitement.*—Je ne connais rien de plus satisfaisant pour le médecin probe et instruit, que de voir confirmer par le résultat d'une discussion solennelle et approfondie les opinions qu'il s'était faites d'avance sur un objet qui paraissait encore obscur. La satisfaction qu'il éprouve doit redoubler encore lorsque les opinions qu'il voit si bien sanctionner par cet assentiment des hommes les plus éclairés, sont un résultat de l'ensemble de sa doctrine, et s'enchaînent naturellement à toutes ses autres connaissances, de la certitude desquelles il reçoit ainsi une garantie qui n'est point suspecte. Les auteurs des deux mémoires exerçant leur art à de grandes distances l'un de l'autre, employant, pour exprimer les mêmes choses, des expressions différentes qui indiquent la diversité des écoles où ils ont puisé leurs connaissances, n'en sont pas moins parfaitement d'accord sur les objets principaux du traitement.

Tous les deux insistent avec force sur l'importance d'attaquer la maladie dès son début et sur l'espoir très-fondé de l'étouffer, pour ainsi dire, lorsqu'elle est prise à cette époque. De là une première division de la durée du mal en deux périodes. Tous deux conseillent dès le début la saignée locale ou générale avec cette modification, que l'un exerçant dans des conditions propres à développer particulièrement le caractère inflammatoire des maladies, l'emploie toujours, tandis que l'autre en soumet le précepte à quelques restrictions fondées sur l'état du malade.

Tous les deux prescrivent l'émétique, sur-tout dans le début du mal, et le recommandent comme un des moyens les plus puissans de détruire la maladie dès son principe. Les dérivatifs appliqués en même tems, les épispastiques, les vésicatoires, les frictions sèches, les pédiluves, les bains, doivent également concourir à produire la révulsion que l'on veut d'abord obtenir.

Les autres remèdes varient suivant que l'état spasmodique est plus ou moins fort, ou que l'adynamie, qui s'empare ordinairement du malade à la seconde période de la maladie, se prononce davantage. La combinaison des anti-spasmodiques et des remèdes excitans devient alors nécessaire, mais des doses répétées d'émétique sont toujours de la plus grande utilité. L'assafœtida, le musc, l'éther sulfurique, le camphre, le polygala sénéga, l'acétate d'ammoniaque remplissent alors toutes les indications.

Dans l'examen que font les auteurs des remèdes proposés comme d'une grande utilité, se trouvent le calomélas et les autres mercuriaux, la digitale, le carbonate d'ammoniaque, les fumigations acides, le phosphore et particulièrement la trachéotomie. Les auteurs des deux mémoires couronnés sont loin de voir une vertu spécifique dans aucun de ces moyens; ils s'attachent particulièrement à démontrer les inconvéniens et l'inutilité de l'opération de la trachéotomie (ouverture de la trachée), et l'un d'eux la proscrit formellement, tandis que l'autre ne l'admet comme praticable que dans quelques cas très-rares et presque tou-

jours très-incertains. Encore dans trois observations qu'il en rapporte l'opération a-t-elle toujours été suivie de la mort.

Quant aux préservatifs, il n'en est qu'un, c'est une éducation mâle et sage qui nous accoutumant de bonne heure aux impressions de l'air nous préserverait de l'influence trop vive de ses variations ; mais en supposant les choses dans l'état où elles sont, et où elles resteront long-tems sans doute: l'attention principale à avoir est d'appeler un médecin instruit dès les premiers symptômes du mal. L'importance en est telle que la guérison est presqu'assurée lorsqu'on s'y prend tout de suite, tandis que rien n'est plus incertain que le succès dans le cas où l'on a laissé développer la maladie.

On n'a pas négligé les faits importans ou curieux qui pouvaient se trouver dans les autres mémoires soumis au concours, et le rapport en contient aussi l'exposé.

En examinant les remèdes que chaque auteur présente comme subsidiaires, nous avons été surpris de trouver parmi ceux que propose l'auteur du N° 79 l'inspiration du gaz hydrogène sulfuré. Ce gaz est un de ceux qui causent le plus promptement une asphyxie mortelle. Des expériences très-soigneuses, faites par MM. Thénard et Dupuytren, prouvent que l'inspiration d'un air qui en contient un cinq-centième en volume, peut tuer un cheval en peu d'instans. Il n'en faut qu'un millième pour tuer très-promptement un assez gros chien. (Voir à ce sujet notre N° du 21 avril.)

Notre étonnement n'a pas été moindre de voir que dans une maladie sujette à des intermittences aussi marquées, personne n'eut songé à employer le quinquina en substance comme propre à arrêter ces mouvemens périodiques. Jusqu'à ce que l'expérience ait décidé de l'efficacité de ce moyen, on ne peut faire à son sujet que des conjectures, mais il nous paraît que jamais l'analogie n'a permis d'espérer de plus heureux résultats, et nous croyons pouvoir avec assurance engager les praticiens à en faire l'essai.

Les auteurs des mémoires couronnés sont, comme nous l'avons annoncé dans notre précédent N°, M. Jurine de Genève, ex-chirurgien en chef de l'hôpital général de cette ville, et chirurgien consultant du même hôpital, correspondant de l'Institut impérial; et M. Jean Abraham Albert de Bremen, docteur en médecine et en chirurgie, membre de l'Académie Joséphine de Vienne, etc.

Son Excellence a décidé, après avoir pris les ordres de S. M., que le prix de douze mille francs serait partagé entre MM. Jurine et Albert, et qu'il était accordé des mentions honorables à MM. Vieusseux, D. M. à Genève; Cailleau, D. M. à Bordeaux, et Double, D. M. à Paris.

L'auteur du Mémoire enregistré sous le N° 17 ayant proposé le foie de souffre alcalin ou sulfure de potasse récemment préparé et brunâtre comme un moyen qui lui avait toujours réussi lorsqu'il avait été employé à tems, soit pour le croup, soit pour la coqueluche, la commission, bien qu'elle fût peu disposée à croire à l'efficacité constante de ce prétendu spécifique, invite tous les médecins à administrer le sulfure de potasse non-seulement dans le croup, mais dans la coqueluche, le catharre pulmonaire et dans les autres affections du même genre. Elle invite ceux qui se livreront à ces essais à vérifier avec exactitude jusqu'à quel point le croup peut être par ce moyen arrêté dans ses progrès, etc., et si on peut l'administrer indistinctement avec le même succès à toutes les époques et dans tous les états de la maladie.

Il est bon de dire que l'auteur mêle ordinairement le sulfure de potasse avec du miel pour le faire prendre, que la dose depuis l'invasion du croup jusqu'à une diminution bien marquée des accidens, est de six à dix grains matin et soir. On doit le continuer plusieurs jours après la guérison, de crainte des rechutes. On peut le donner dans du lait, du sirop, etc.

---

*De l'angine trachéale connue sous le nom de* croup, *par C. Giraudy, docteur médecin de la faculté de Paris, secrétaire perpétuel de la société de médecine pratique, etc.*

Le petit traité de M. Giraudy avait été destiné pour le concours proposé par S. M.; mais n'ayant pas été terminé avant que ce concours fût fermé, il n'a pu y être soumis.

On y trouve un précis assez exact de ce que

l'on sait de mieux sur les caractères distinctifs du croup, ses causes, sa nature et son traitement curatif et préservatif. Je ferai remarquer que non-seulement l'auteur ne reconnaît point plusieurs périodes remarquables dans la marche de la maladie, mais qu'il refuse même d'admettre cette distinction dont l'article précédent aura suffi pour faire sentir toute l'importance, puisque cette distinction établit une différence extrême dans le traitement et le pronostic.

On aime à trouver dans l'ouvrage de M. Giraudy un médecin pénétré des principes hippocratiques, mot dont on abuse souvent, et qui signifie seulement le soin de ne prendre pour guide, dans sa pratique, que la seule observation indépendante de toute hypothèse. L'auteur établit fort bien, d'après le père de la médecine, *qu'on ne peut traiter une maladie sans la connaître ;* et c'est parce que l'on connaît la tendance funeste de celle-ci, qu'on doit s'efforcer de l'étouffer dès le principe.

Parmi les moyens révulsifs recommandés par M. Giraudy, il fait sur-tout remarquer les lavemens irritans ou drastiques, recommandés par beaucoup d'autres praticiens, et dont notre auteur rapporte avoir obtenu de grands succès.

Le nom d'angine trachéale, dont se sert M. Giraudy, n'est peut-être pas le meilleur qu'on puisse donner à la maladie qui nous occupe, puisque fréquemment elle a son siége dans d'autres parties que la trachée-artère.

---

*Traité du croup aigu, par J. Ch. Fél. Caron, ancien chirurgien, élève aide-major gagnant maîtrise des Invalides, etc., chirurgien en chef de l'hôpital Cochin, etc.*

M. Caron rapporte qu'il a fait de longs et inutiles efforts pour faire connaître son ouvrage; il en a répandu un grand nombre d'exemplaires, l'a fait afficher dans tout Paris, a employé tous les moyens dont on se sert auprès des journalistes les plus acrédités; toutes ses précautions n'ont servi à rien, et l'ouvrage est resté ignoré. Lui-même nous apprend tous ces détails dans la brochure qu'il a publiée sous ce titre : *Remarques et observations récentes sur le croup.* M. Caron ajoute qu'il ne s'en est pas tenu là; *toujours persuadé, sans cesser d'être modeste, que son traité était le meilleur de tous ceux qui ont paru* (*Réfutation du premier Mémoire sur la bronchotomie de M. Pelletan, par Caron*), il a adressé lettre sur lettre à la commission chargée de l'examen des mémoires, au président, au secrétaire, puis au ministre de l'intérieur, à l'Empereur, enfin à nous ! *belle chute.* Comme nous n'avons aucun des titres qui ont pu empêcher ces autres correspondans de fournir à M. Caron une réponse qui le satisfasse, nous allons nous efforcer de le faire, et lui prouver que nous ne méritons pas le reproche adressé par lui aux autres personnes qu'il a gratifiées de son ouvrage, *celui de ne l'avoir pas lu.*

La commission chargée de l'examen des mémoires sur le croup, rendant compte de l'ouvrage de M. Caron, dit que ce qu'il offre de plus remarquable, c'est la persévérance de l'auteur à vouloir que la trachéotomie soit toujours le remède unique et infaillible du croup, tandis que presque tous les praticiens qui ont écrit sur cette matière, énoncent hautement une opinion contraire, et appuient cette opinion sur les raisons les plus fortes et les plus persuasives.

Nous avions donc raison, quand nous parlions de la même manière, avant de connaître le rapport de la commission. (Voy. notre N° du 1$^{er}$ juin.) Cependant M. Caron nous a écrit pour réclamer contre nos observations au sujet de son programme, d'un prix pour la trachéotomie. Nous n'insérerons point sa lettre, parce que nos lecteurs n'ont que faire d'un plaidoyer, mais nous lui donnerons très-volontiers la satisfaction qu'il nous demande, de reconnaître que nous n'avons nullement l'intention *de déprimer les sentimens d'humanité qui ont dirigé sa conduite.* Nous n'en conserverons pas moins notre opinion que ce concours, s'il avait lieu, serait plus propre à faire du mal que du bien, et nous nous fondons sur les raisons que nous avons déjà énoncées.

Un quart environ du Traité de M. Caron est employé à faire connaître la maladie; et comme elle n'est étudiée que dans des vues particulières, cette partie de son ouvrage est extrêmement

incomplette ; la presque totalité en est destinée à démontrer, 1° que l'opération de la trachéotomie (ouverture de la trachée), doit être, dans tous les cas de croup, préférée à celle de la laryngotomie (ouverture du larynx); 2° que cette première opération ne s'accompagne d'aucun danger; 3° enfin, qu'elle est un *commentum divinum*, un moyen unique et infaillible de sauver les malades.

La première de ces propositions peut être vraie, mais il résulte, de la discussion même, que la seconde est fausse, puisque, deux des plus grands chirurgiens de leur tems, Ferrand, et Desault, bien au-dessus de Ferrand, ayant commencé cette opération, ont été si effrayés de l'abondante hémorragie à laquelle elle a donné lieu, qu'ils ont laissé périr leurs malades. Quant à la troisième proposition, tous les avis sont opposés à celui de M. Caron; et dans les exemples rapportés, soit par lui-même, soit par d'autres praticiens, les résultats ont toujours été funestes.

Pour que M. Caron ne doute point que nous n'ayons lu en entier son traité et ses autres brochures, nous lui parlerons de la fâcheuse impression que nous avons reçue du ton qu'il prend avec tant de savans recommandables, qui ont le malheur d'être d'un avis différent du sien. Nous n'entreprendrons point la défense de ceux que leurs travaux journaliers recommandent encore à l'estime de leurs contemporains; mais nous devons observer que l'air de mépris, affecté par M. Caron envers Bichat, n'est propre qu'à inspirer l'indignation, quand on compare les productions du premier, après cinquante ans de pratique, à celles de ce dernier, enlevé si jeune encore aux sciences médicales dont il faisait la gloire, en leur promettant de grands succès.

Encore un mot. M. Caron n'est pas non plus très-heureux quand il étale de l'érudition.

Il nous dit, p. 1<sup>re</sup> de son *Traité du croup*, et p. 3e de son programme, *que les anciens Romains, effrayés de la célérité avec laquelle l'angine suffocative, qui est bien le croup, enlevait ceux qui en étaient atteints, se créèrent une divinité qu'ils nommèrent* dea Angenora, *déesse de l'esquinancie.* Il ne s'agit point ici d'examiner si l'angine de ces Romains était ce que l'on nomme aujourd'hui le croup, mais je dirai d'abord à M. Caron qu'il n'y a jamais eu de déesse *Angenora ;* ensuite que les Romains ne se créèrent jamais une déesse de l'esquinancie : il faut de l'exactitude en tout. La déesse dont il est question se nommait *Angerona*, *Angeronia* ou *Angenona* (1); c'était la déesse du silence. Julius Modestus rapporte que les Romains, ayant été délivrés d'une angine ou esquinancie par un vœu qu'ils lui firent, continuèrent depuis à lui offrir des sacrifices. (Voy. *Montfaucon*, t. 1, p. 359.)

---

*Nouvelle doctrine chirurgicale*, ou *Traité complet de pathologie, de thérapeutique et d'opérations chirurgicales*, d'après la connaissance de l'état présent des parties malades, des guérisons spontanées, et l'uniformité des méthodes curatives; par J. B. F. Léveillé, docteur-médecin de la faculté de Paris, professeur de médecine et de chirurgie; à Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 3.

Nous annonçons le troisième volume de cet ouvrage qui, heureusement, ne contient pas, comme le titre le faisait craindre, une *nouvelle doctrine* d'un art déjà si voisin de sa perfection, mais bien une nouvelle exposition de son ancienne et excellente doctrine. Ce volume comprend la fin de la seconde partie des matières que M. Léveillé s'est proposé de traiter, et le commencement de la troisième. Voici les titres suivant lesquels ces matières sont disposées. 1° Des tumeurs enkystées du tissu cellulaire. On voit avec surprise que l'auteur ait compris sous ce titre la *grenouillette*, tumeur formée par la salive amassée dans le conduit salivaire de Warton; et les hydatides, tumeurs dues au développement d'un animal vésiculeux, lequel se trouve dans tous les tissus du corps (les os peut-être exceptés), aussi bien que dans le tissu cellulaire; et n'a jamais, au surplus, pour parois, les mailles celluleuses de ce tissu. Le chapitre II, *des hydropisies en général*, contient la définition, les signes de l'hydropisie, et tout ce qui est relatif à la connaissance et au traitement général de ces maladies. On voit ici que l'auteur ne restreint point les fonctions du chirurgien à celles d'un simple opérateur, mais il en fait, ce qu'il doit être, un excellent médecin; et cette manière d'envisager l'art qu'il professe, est, pour M. Léveillé, l'occasion de développer beaucoup de connaissances. Chapitre III, *des hydropisies en particulier.* Le chapitre IV traite de l'*ascite* et de tout ce qui lui est relatif. Chapitre V, *hydrocèle, hydrarthrus, rétention d'urine.* On sera probablement étonné de rencontrer la rétention d'u-

(1) Le savant M. Noël, dans son excellent Dictionnaire mythologique, en fait deux divinités.

rine confondue avec les hydropisies, et jamais rapprochement ne fut plus défectueux. Ce défaut tient à la disposition que l'auteur a donnée à son plan. Il nous semble qu'une division nosographique devant, autant que possible, servir de base à la connaissance et au traitement des maladies, celles de ces divisions qui se trouvent fondées sur la nature des tissus, sur la liaison des appareils, ou enfin sur les rapports véritables, et non pas seulement apparens des maladies, mériteront toujours la préférence sur toutes les autres. Cette discussion nous rappelle un professeur qui, ayant à parler des tumeurs, commença par la grossesse, attendu que c'est l'une des plus grosses tumeurs qui puissent se développer accidentellement.

Le chapitre VII traite des varices et des ulcères variqueux. Le VIII$^{e}$, des hernies en général et en particulier, ainsi que les IX$^{e}$, X$^{e}$, XI$^{e}$, XII$^{e}$, XIII$^{e}$ et XIV$^{e}$; après quoi l'on saute brusquemet dans le XV$^{e}$ et dans la même page à l'histoire de la cataracte, qui termine la seconde partie de l'ouvrage, et qu'on ne s'attendait pas à trouver là.

Le premier chapitre de la troisième partie traite des corps étrangers en général, et les suivans contiennent la description des accidens causés par ces matières étrangères, retenues en diverses parties, ainsi que des moyens de remédier aux accidens. Les derniers chapitres sont employés à la description des divers procédés par lesquels on extrait les calculs urinaires de la vessie.

Bien qu'on ait, depuis long-tems, rendu compte dans notre Gazette des premiers volumes de l'ouvrage de M. Léveillé, pour lui prouver l'attention avec laquelle nous l'avons lu, nous lui ferons remarquer une méprise étrange dans laquelle il est étonnant que soit tombé un homme érudit comme lui, précisément dans la partie de son ouvrage destinée à montrer l'importance de l'érudition.

Dans la traduction du serment attribué à Hippocrate, et dont M. Léveillé a crû devoir orner son discours préliminaire, page XXXI, il commence ainsi :

« Je prends à témoin Apollon médecin; Esculape, Hygie et *la Panacée*, etc. » Nous avons cru d'abord que cet article *la* était une erreur de typographie, qui ne devait point tirer à conséquence; mais quelle a été notre surprise de voir au bas de la page une note explicative dans laquelle on apprend que la panacée est un remède universel, objet des recherches de presque tous les tems et de tous les peuples. Cette méprise est comparable à celle du naufragé dont Lafontaine raconte l'histoire, qui prenait le Pyrée pour un homme. L'erreur est ici très-grave, car, en attribuant ce serment à Hippocrate, et faisant parler ainsi ce grand homme, ce serait le supposer imbu des ridicules espérances de cette portion du grand œuvre, ce qui se trouverait en contradiction formelle avec l'esprit de sagesse et de haut philosophie qui respire dans tous ses ouvrages légitimes. Le père de la médecine serait dans le cas d'un médecin de nos jours, qui adresserait du fond de son cœur une invocation à la rhubarbe. Cette *Panacée* dont il est ici question, était une divinité *guérissant tout*, fille d'Esculape et d'Epione, et sœur d'Hygie ou Hygiée, à côté de laquelle il n'est par conséquent point étonnant de la rencontrer.

Les défauts que nous avons relevés sont peu importans, et d'ailleurs bien rachetés par la manière dont l'auteur a traité la plupart des objets; mais ces défauts déparent un ouvrage qui, d'ailleurs, se recommande à l'estime des hommes de l'art par des recherches nombreuses et fort étendues.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1$^{er}$ Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1$^{er}$, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X$^{e}$ arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° XII.) (11 Juillet 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

RAMBERT DODOENS, plus connu sous le nom Dodoneus, médecin des empereurs Maximilien II et Rodolphe II, était de Malines. Il a laissé entr'autres ouvrages une *Histoire des Plantes* en latin et en flamand, Anvers 1553, in-12; Charles de l'Escluse l'a traduite en français, Anvers 1557. Dodoens est mort en 1585 dans sa 67e année.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

ENFIN, nous entrevoyons l'été; et comme disait la femme du médecin Bouvard, nous sommes dans un tems de malédiction, car il n'y a que fort peu de malades. Nous avons néanmoins observé plusieurs cas d'aliénation subite, par des causes morales ou physiques. La plupart des malades ont une tendance à délirer, et cette disposition générale qui se remarque sur-tout au printems, avait été retardée ainsi que les conditions de température amenées communément par cette saison. *Si ver pluviosum et australe fuerit, œstate necesse est febres acutas fieri, et ophthalmias et dysenterias;* a dit le père de la médecine, aphor. II, sect. III. Des bains, quelques saignées, des sangsues sur-tout, dissipent assez promptement ces accidens, et laissent à la nature toute l'énergie nécessaire pour terminer heureusement et promptement ces maladies.

Le cours des choses nous a conduit à prescrire, dans plusieurs de nos numéros, les évacuations sanguines dont nous nous sommes fort bien trouvés, ainsi qu'un grand nombre d'autres médecins. Que nos lecteurs se gardent bien d'en conclure que nous sommes grands partisans des saignées; jamais reproche n'eût été moins fondé : mais, ennemis de toute hypothèse, nous ne donnons point l'exclusion à un moyen dont tant d'expériences ont constaté l'efficacité; nous nous

contentons de dire, ni trop, ni trop peu : *in medio stat virtus.*

Mais : à l'influence de quelle saison faut-il attribuer cette espèce d'aliénation de l'esprit et du jugement, qui paraît aujourd'hui plus que jamais épidémique dans les premiers rangs de la société, et porte beaucoup de personnes, en apparence raisonnables, à prodiguer aveuglément leur confiance à tout homme qui peut parler médecine en baragouin italien ou tudesque ? Quoi ! suffit-il de ne pas parler français pour être bon médecin ? Et lorsque nos petits maîtres, plus raisonnables, ont cessé d'emprunter les usages des Anglais, faut-il que des hommes, qui peuvent profiter des conseils des Corvisart, des Pinel, des Portal et de tant d'autres qu'il est inutile de nommer, se jettent aveuglément entre les bras du premier venu qui leur promettra guérison, en estropiant la langue ? J'ai vu un galant homme, digne de pareils succès, qui, ennuyé d'être trop connu pour le plus ignorant des hommes, s'avisa de disparaître pendant quelques mois ; puis étant revenu défiguré par des moustaches et par un extérieur grotesque que secondait d'ailleurs une prononciation allemande, amassa tous les badauds de son village, et leur vendit pour de bons écus plus d'un boisseau de pilules faites avec des râpures de buis et de la térébenthine.

Tous ces badauds dont vous auriez pu rire, si, comme moi, vous les aviez vus, gens du monde, étaient semblables à vous. Quel important service ne vous rendrait-on pas, de vous apprendre, non point la médecine que vous ne pouvez pas savoir, mais ce que c'est que la médecine ! A quelles erreurs, à quels dangers ne seriez-vous pas alors arrachés ! Mais si le tems et peut-être la force me manque pour compléter cette belle œuvre, du moins tous mes efforts seront-ils constamment employés à diminuer l'obscurité qui enveloppe ces questions importantes ; et je pourrai le faire d'une façon d'autant plus désintéressée, qu'il ne me semble pas, que de tous les *Lazaroni* du monde, aucun pût de long-tems aller sur mss brisées.

☽ Premier quartier, le 16.

Depuis le 29 juin jusqu'au 9 juillet, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. $\frac{3}{12}$.
— La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{6}{12}$.
Le thermomètre est monté à 18 d. $\frac{6}{10}$. (dilat.)
— Il est descendu à 6 d. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 90 deg. $\frac{1}{4}$. — Et pour le *minimum*, 70 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Suite des recherches sur la digestion.*

LES expériences que j'ai rapportées précédemment, ont été répétées un assez grand nombre de fois, soit à l'époque où elles ont été commencées, soit depuis, et le résultat en a toujours été le même, c'est-à-dire que le suc gastrique et la salive se putréfiaient aussi promptement l'un que l'autre, lorsque ces deux liqueurs étaient placées dans les mêmes conditions ; que cette putréfaction était fort accélérée par une chaleur approchante de celle du corps humain ; enfin, que la viande, introduite dans ces deux liqueurs, s'y putréfiait très-rapidement, et avec une promptitude égale dans chacune. Voici le seul cas dans lequel j'ai pu observer que ces effets n'avaient point lieu ; et fort heureusement j'ai été tout de suite conduit à trouver la cause de ce phénomène. Je vais en rendre compte avant de donner les explications qui naissent tout naturellement de ce que j'ai observé, et que je m'efforcerai de compléter ; pour passer ensuite à l'autre série de mes expériences, c'est-à-dire à celles qui ont pour but de déterminer d'une manière positive les degrés de digestibilité des divers alimens.

*Septième expérience sur les digestions artificielles.*

AYANT conservé pendant plusieurs jours sans altération du suc gastrique très-acide, ainsi que je l'ai rapporté N° du 11 juin et voulant essayer si cette portion de suc gastrique, la seule que j'eusse encore vu résister à la putréfaction, aurait quelqu'action digestive sur la viande ; j'y introduisis deux petits morceaux de maigre de rouelle de veau, cuite au jus. N'ayant songé qu'au bout de quelques heures à essayer quel ca-

ractère pouvait avoir la liqueur, je trouvai qu'elle ne rougissait plus le papier bleu. Le tube fut placé, comme les précédens, sous mon aisselle. Qu'on juge de mon étonnement, lorsqu'au bout de plusieurs jours il n'avait acquis aucune fétidité; ce fait paraissait diamétralement opposé à tout ce que j'avais observé jusque-là, et semblait propre à confirmer les propriétés anti-septiques du suc gastrique annoncées par Spallanzani, tandis que toutes mes autres expériences tendaient à démentir ces résultats. Voici ce que je pus observer. Au bout de quatre jours, la liqueur est légèrement trouble en l'agitant, mais la viande n'est point changée en apparence, et conserve toute sa consistance; elle n'a pas de mauvaise odeur.

Au bout de huit jours, la liqueur est très-trouble, les fibres de la viande se détachent quoique le tube n'exhale aucune odeur fétide.

Au bout de vingt jours, la chair paraît en partie décomposée, la liqueur est blanche, trouble, épaisse et homogène : il n'y a point de fétidité, mais il faut bien remarquer qu'une goutte de cette liqueur, broyée avec de la chaux, a dégagé de l'ammoniaque.

Enfin, après plus de deux mois, les choses ont peu changé : la chair paraît presque entièrement dissoute; l'odeur n'est point fétide, mais nidoreuse. Il faut cependant toujours bien faire attention qu'en la broyant avec la chaux, il se dégage de plus en plus de l'ammoniaque : car cette circonstance nous permettra d'expliquer ce qui s'est passé.

L'abondance des matériaux, et la nécessité de parler de chaque chose en son tems, me forcent, à mon grand regret, de renvoyer aux numéros suivans, la suite de ces expériences, qui, je l'espère, ne laisseront aucun doute dans l'esprit des personnes instruites.

---

*Guérison d'une cécité causée par la jusquiame.*

L'exemple suivant, rapporté l'Athénée de médecine par M. le docteur Bailly, est très-propre à confirmer ce que l'on sait déjà sur l'action spécifique de certaines substances, de quelque manière qu'elles soient introduites dans le corps humain.

Une fille domestique, ayant pris sur l'ordonnance d'un chirurgien, pour une éruption dartreuse, des lavemens avec la décoction d'une poignée de feuilles de jusquiame, éprouva dès le premier un affaiblissement de la vue qui alla en augmentant, au point qu'après le troisième la cécité était absolue. M. le docteur Bailly ayant été consulté, et reconnaisant la cause de cette affection, fit prendre à cette fille un vomitif, et aussitôt la vue commença à se rétablir de telle façon qu'après trois ou quatre jours il ne restait plus de traces de cet accident.

Au demeurant, l'affection dartreuse n'était point dissipée, et M. le docteur Bailly se propose de la combattre par des moyens plus convenables.

---

*Mélanges de Chirurgie et de Médecine*, par Mothe, ancien chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon, etc. Un vol. in-8°, orné de deux planches. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. Chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8.

L'auteur du recueil que nous annonçons se montre digne d'être associé aux grands chirurgiens qui ont illustré l'excellente école de Lyon. L'Hôtel-Dieu de cette ville fut toujours une vaste pépinière de laquelle sortaient des sujets distingués, et l'on peut assurer qu'elle n'a point dégénéré.

L'ouvrage de M. Mothe est composé de mémoires sur des objets plus ou moins intéressans, mais dans la plupart desquels on trouvera des vues, et ce qui vaut encore mieux, des choses neuves dignes d'être connues par les grands avantages qu'on peut en retirer.

On y trouve d'abord un mémoire sur les pansemens et les moyens d'obtenir la guérison des plaies et ulcères simples. On doit savoir gré à l'auteur d'avoir entrepris un ouvrage dans lequel il y avait peu de gloire à espérer, mais qui ne peut être que très-utile pour tous les jeunes praticiens, et même pour un grand nombre d'autres, à raison des excellens préceptes qu'il contient.

Le second mémoire a pour objet la réduction des luxations de l'humerus par cause externe.

Cet objet sur lequel il semblait qu'on n'eût plus rien de nouveau à dire, devient cependant d'un grand intérêt dans l'ouvrage de M. Mothe, puisque ce praticien propose un procédé au moyen duquel il a toujours réduit sans grands efforts et presque sans douleurs toutes les luxations du bras. Ce procédé dont M. Mothe avait déjà donné connaissance à l'Académie royale de chirurgie, consiste à faire l'extension du bras en le relevant, tandis que la contre-extension se fait par un lacs placé sur le moignon de l'épaule et retenu par des aides assis à terre. L'auteur cite huit observations dans lesquelles il a toujours réussi avec une facilité extrême.

Ce mémoire est suivi d'un autre sur le croup. Nous sommes aujourd'hui bien riches en bonnes observations sur cette affection, et jamais il ne fut possible de déduire des faits une théorie plus complette de la nature et du traitement d'une maladie que celle que nous avons maintenant du croup. Ce mémoire est bien loin d'être la partie la plus intéressante de l'ouvrage de M. Mothe; il est fort court.

Dans le mémoire qui vient ensuite sous le titre de *luxations des muscles*, M. Mothe rapporte plusieurs exemples de ces prétendues luxations de muscles qui ne sont évidemment que des contractions spasmodiques des muscles ou des crampes, ou des déchirures de leur tissu, ou même des luxations incomplettes des os.

Les deux mémoires suivans offrent le plus grand intérêt. Dans le premier, M. Mothe propose pour la délivrance dans les cas de grossesse, dans la trompe ou dans l'ovaire, d'inciser au haut du vagin la membrane recouvrant l'enfant lorsque celui-ci fait saillie, et que tout le travail est préparé. Cette opération avait déjà été indiquée, mais M. Mothe la décrit avec détail et donne même la figure d'instrumens propres à la faire sans danger. Il ne manque à ce procédé que la sanction de l'expérience, mais heureusement les occasions de pratiquer une telle opération sont fort rares, et elles ne se sont pas offertes à M. Mothe.

Le second de ces mémoires a pour objet de démontrer l'importance de vider par une ponction, le gaz qui distend les intestins dans la tympanite, lorsque les moyens ordinaires ont été insuffisans. Il faut voir dans l'ouvrage même les détails de deux cas de tympanite idiopathique, dans lesquels M. Mothe eût probablement sauvé la vie aux malades, si l'on ne se fût pas opposé à cette opération. Les cannules ordinaires de Troicart, quand on les emploie à cette opération, cessent bientôt de donner issue au gaz, parce que les parois des intestins s'appliquent contre leur ouverture. M. Mothe propose, pour y remédier, de se servir d'une cannule percée de plusieurs ouvertures sur sa longueur et dont il donne la figure. On peut ajouter, pour fortifier les raisons de M. Mothe, que tous les jours on pratique avec succès cette opération sur les animaux, et qu'au surplus la mort des malades est inévitable si on ne remédie au mal.

L'ouvrage est terminé par deux autres mémoires, l'un sur une grossesse extraordinaire; l'autre, sur un trismus chez un enfant nouveau-né, guéri au moyen de frictions huileuses.

Cet ouvrage ne peut que faire beaucoup d'honneur à son auteur et ajouter à la réputation de la célèbre école où il a puisé ses premières connaissances.

---

*Nouvelle Flore des environs de Paris*, suivant le systême sexuel de Linnée, avec l'indication des vertus des plantes usitées en médecine, des détails sur leur emploi pharmaceutique, etc.; par F. V. Mérat, docteur en médecine, etc., etc. Un vol. in-8°. A Paris, chez Méquignon Marvis. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port.

On doit déjà à M. Mérat plusieurs ouvrages importans, parmi lesquels on distingue un Mémoire sur l'exhalation sanguine dans les divers systêmes, et surtout une dissertation sur la colique de plomb, qui est assurément ce qui existe de mieux et de plus complet sur les maladies dont le plomb est la cause. C'était à la Charité de Paris, l'un des hospices de l'Europe où ces maladies sont observées le plus fréquemment, que M. Mérat a pu en apprendre la marche et le caractère, et c'est

sous la conduite de l'illustre Corvisart, dont nous nous honorons aussi d'avoir dès lors reçu les leçons, qu'il a pu en étudier le traitement avec toutes les modifications que prescrit la diversité des accidens.

En publiant sa *Nouvelle Flore des environs de Paris*, M. Mérat rend un véritable service aux médecins, aux amateurs de botanique, et à toutes les personnes qui désirent de s'instruire dans cette partie aimable de l'histoire naturelle. Cet ouvrage contient environ trois cents plantes de plus que les plus parfaits que l'on ait publiés jusqu'à ce jour. Il est le fruit d'excursions nombreuses et d'herborisations répétées pendant dix-huit ans, et il est facile de voir que l'auteur ne s'est pas contenté de copier servilement les descriptions contenues dans les autres traités.

Le système de Linnée, que l'auteur a suivi, est fondé, comme on sait, sur le nombre et la disposition des parties sexuelles des plantes : ce système a le grand avantage de présenter les végétaux que l'on étudie, comme des êtres vivans, rapprochés des animaux par de grands rapports ; de permettre à l'imagination de leur prêter des affections, des plaisirs et des peines, et de montrer avec quelle uniformité de moyens la nature d'une main féconde répand partout la reproduction et la vie.

La méthode de Jussieu, que l'on est convenu d'appeler naturelle parce que nous avons prêté à la nature notre marche graduelle et que nous supposons qu'assujettie à une sorte d'uniformité dans son plan, elle n'a pu s'en écarter brusquement sans laisser des traces évidentes de son passage par des formes intermédiaires, ne pouvait être employée dans la flore d'un pays circonscrit.

Indépendamment des lacunes nombreuses qui peuvent exister dans la grande série des êtres supposés par cette noble et belle conception d'enchaîner ainsi toute la nature, lacunes que l'on pourra toujours attribuer à notre ignorance ou même à des catastrophes accidentelles : une des choses les plus remarquables que la méthode naturelle permette d'observer, c'est cette circonstance, qu'à chaque instant les êtres qui devraient se suivre et s'avoisiner en vertu de tous leurs rapports généraux, se trouvent au contraire séparés par toute l'épaisseur de notre globe et par la différence la plus absolue des conditions dans lesquelles ils existent. Souvent aussi les plus grandes ressemblances de forme et de structure n'en supposent aucune dans les propriétés ; et si l'on a fait plusieurs bons ouvrages sur les analogies des formes et des propriétés des végétaux, les nombreuses dissemblances qu'on y remarque seraient peut-être encore un sujet plus fécond à traiter. Cette discussion ne nous a point écarté de notre objet, puisque nous voulions en venir à ce que M. Mérat a dit des propriétés des plantes qu'il fait connaître. Quoi qu'en ait pu dire l'éloquent Rousseau, peu de personnes aiment la botanique d'un amour assez désintéressé pour ne pas se soucier de l'utilité des plantes. Le *cui bono* sera toujours la première question de celui à qui l'on en présentera une. L'auteur de la nouvelle Flore est trop bon médecin pour attribuer, comme on l'a presque toujours fait, des propriétés médicinales à toutes les plantes ; il a réduit à deux cents celles auxquelles il attribue des vertus, en annonçant que ce nombre devrait encore être diminué de moitié.

En somme cet ouvrage ne peut manquer de faire honneur à M. Merat, et d'ajouter à la réputation qu'il s'est déjà acquise.

---

*Traité des maladies des femmes depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement; par* J. Capuron, D. M. P., *professeur de médecine et de chirurgie latines, de l'art des accouchemens et des maladies des femmes et des enfans; membre d'une des sociétés médicales de Paris, correspondant de la Société d'émulation de la ville de Liége, etc.* — Un vol. in-8° de plus de 600 pages. — Prix, 7 fr. 25 c. et 9 fr. 25 c. franc de port. — Chez l'auteur, rue Saint-André-des-Arcs, n° 58; et Croullebois, libraire de la Société de médecine, rue des Mathurins, n° 17.

M. Capuron a déjà publié plusieurs ouvrages importans sur les objets habituels de son enseignement, et dans tous on reconnaît le praticien

exercé et le professeur parfaitement maître de sa matière. La simple énumération des maladies auxquelles les femmes sont exclusivement exposées est faite pour effrayer. Que de ressources ne faut-il pas et du côté de l'art et du côté de la nature pour résister à tant de causes de destruction! En parcourant l'ouvrage de M. Capuron nous prendrons soin de fixer l'attention sur les cas dont la connaissance générale peut être la plus importante, et nous nous efforcerons d'en faire ressortir quelque précepte utile à nos lecteurs.

L'ouvrage commence par un examen physiologique de la femme; l'auteur expose avec soin les phénomènes qui précèdent et enfin manifestent la puberté; il accompagne toujours ses descriptions des conseils les plus sages et les plus propres à dissiper les orages dont cette époque de la vie est fréquemment entourée. Les soins hygiéniques lui paraissent dans tous ces cas la partie la plus importante des fonctions du médecin, et on ne peut s'empêcher d'applaudir à la sagesse de ses leçons. On ne saurait trop insister sur la nécessité absolue de faire concourir au but qu'on se propose les moyens moraux aussi bien que les moyens physiques. Nous sommes entourés de dangers de toute espèce, et la femme, bien plus faible que nous, étant bien plus accessible à l'action de toutes ces causes extérieures, a aussi plus que nous le besoin d'être prémunie contre leur action; c'est pourquoi l'auteur développe avec soin l'importance d'une éducation qui préserve la jeune fille des erreurs d'une imagination qui n'étant point maîtrisée devient continuellement la cause des dérangemens les plus funestes. En parlant des vêtemens des femmes, l'auteur fait à notre tems plus d'honneur qu'il n'en mérite, en reportant sur d'autres époques le blâme de ces vêtemens qui gênent la taille sous prétexte de la perfectionner. Il faut que les Français et les Parisiens en particulier aient bien peu le sentiment du beau pour n'avoir pu être corrigés de leurs idées gothiques par la vue de tant de beaux modèles grecs que l'amour-propre national devrait au moins leur rendre familiers. Toujours est-il sûr que ce qu'on pourrait appeler plaisamment la *conjuration des corcets et des baleines contre l'espèce humaine*, est renouvelée avec plus de force que jamais, et que nos filles et nos nièces ne sont pas moins guindées et emprisonnées dans ces machines meurtrières que ne l'étaient nos mères et nos tantes; avec cette différence cependant que le rétrécissement de la taille commence aujourd'hui sous les aisselles, tandis qu'autrefois n'ayant lieu qu'au-dessus des hanches on avait au moins pour respirer un peu de place au haut de la poitrine. Ces objets ne sont point des plaisanteries, les suites en sont trop graves et trop funestes.

L'ouvrage est divisé en trois parties : 1° des maladies relatives à la menstruation; 2° des maladies des femmes relatives à la génération; 3° des maladies relatives à la lactation.

Tous les auteurs qui ont écrit sur les maladies des femmes n'ont point manqué de rechercher quelle était la cause première de cette évacuation mensuelle à laquelle toutes les femmes sont assujéties et de la régularité de laquelle leur santé et leur vie même dépendent; l'exposé des opinions des anciens médecins sur cet objet formerait un tableau des plus singuliers. La bizarrerie et l'extrême diversité des causes dont ils la font dépendre, puisque le ciel et la terre, les êtres surnaturels comme les objets physiques ont été tour à tour mis à contribution, ne prouvent que l'inutilité des efforts de l'esprit humain quand il veut remonter tout d'un coup aux causes premières. Ce doit être un motif d'applaudir à cet esprit par lequel se distingue la médecine moderne et particulièrement celle de l'illustre école de Paris, et qui consiste à s'en tenir aux faits susceptibles d'une vérification rigoureuse, et à n'en déduire au plus que des analogies très-rapprochées.

Le bon esprit suivant lequel M. Capuron enseigne et pratique la Médecine, nous fait regreter qu'il n'ait pas consacré quelques pages à ces maladies si diverses, que le public comprend sous le titre de *lait répandu*: dénomination qui de tems immémorial sert de texte aux divagations des femmelettes et de tant de prétendus médecins; et sur laquelle sont fondées les vertus admirables de ces nombreuses recettes toutes infaillibles suivant leurs inventeurs. On n'est souvent pas moins utile en détruisant l'erreur, qu'en découvrant la vérité, et M. Capuron eût encore ajouté

à l'intérêt de son ouvrage, s'il avait montré que rien n'est moins d'accord avec les connaissances actuelles que ces transports d'un lait qu'on fait ainsi voyager d'une partie à l'autre, et que jamais des recherches exactes n'en ont pu faire reconnaître dans les lieux où quelques apparences trompeuses en avaient fait supposer: il serait alors devenu facile de rapporter toutes les affections qu'on fait dépendre de cette cause matérielle à leur véritable origine, qui est, comme l'auteur le dit lui même un peu succinctement, le rhumatisme, ou peut-être, ce qui est la même chose, cette portion d'action vitale qui accoutumée à se porter sur un organe particulier se dirige d'une manière irrégulière par des causes qu'il appartenait sur-tout à un bon médecin de développer. Mais faut-il faire à l'auteur le reproche de n'avoir pas étendu davantage un plan déjà immense, et n'est-ce pas le plus grand éloge que nous puissions faire de ce que nous recevons de M. Capuron, que de lui demander encore?

---

## Economie domestique.

### *Sirop de miel.*

Plusieurs journaux ont rapporté le procédé indiqué par M. Thenard pour la préparation d'un sirop de miel qui réunit toutes les qualités du meilleur sirop de sucre. Mais ce procédé a toujours été dénaturé, quelquefois même d'une façon ridicule.

Le voici tel que nous l'avons entendu exposer plusieurs fois en public par ce savant chimiste.

Prenez :

Miel. . . . . . . . . . 6 livres.
Eau. . . . . . . . . . 1 livre 12 onces.
Carbonate de chaux ou craie. 1 once.
Charbon pulvérisé et bien lavé. . . . . . . . . . 3 à 4 onces.
Blancs d'œufs. . . . . . . 3 en nombre.
Eau pour battre les blancs d'œufs. . . . . . . . . 5 à 6 onces.

On délaye le miel dans l'eau et on le met dans une bassine d'une capacité double du volume du mélange. On y ajoute la craie, et l'on fait bouillir deux minutes. On y met alors le charbon, et on fait de nouveau bouillir une minute ou deux; après quoi on y met les blancs d'œufs battus. On passe le tout dans un blanchet d'étamine très-propre, en ayant soin de repasser les premières portions qui entraînent ordinairement un peu de charbon.

Quant à ce qui reste sur l'étamine, on peut l'enlever en y jetant, à plusieurs reprises, de l'eau bouillante qu'on rapproche ensuite par l'évaporation, ou bien en pressant ce qui est resté et n'y ajoutant que peu d'eau pour éviter l'évaporation.

Le sirop ainsi préparé ne peut se distinguer du sirop fait avec le plus beau sucre, pourvu toutefois qu'on n'ait pas pris du miel tout-à-fait puant comme sont certains miels de Bretagne, qu'on pourrait peut-être même purifier en réitérant plusieurs fois l'opération.

Au demeurant, quand on a beaucoup de miel à convertir en sirop, il est prudent de s'essayer sur quelques onces pour se mettre bien au fait de cette petite manipulation qui n'a cependant rien de difficile.

---

## Economie rurale.

Quelques agriculteurs ont prétendu que la feuille du fusain ou bonnet de prêtre (*evonymus europœus* L.), était nuisible aux bêtes à laine. On attribuait même à ces feuilles la propriété *de faire vomir* les moutons en leur causant beaucoup d'autres indispositions.

M. Girard, professeur à l'Ecole vétérinaire impériale d'Alfort, a rendu compte à la Société d'agriculture de la Seine, d'expériences qu'il a faites dans la vue de vérifier ce que ces assertions pouvaient avoir de fondé.

Il a tenu renfermés plusieurs moutons, en ne leur donnant pour toute nourriture que des feuilles de fusain. Il a remarqué que les jeunes animaux les ont mangées sur-le-champ et que les adultes ont été quelque tems avant d'y toucher. Cette répugnance a bientôt cessé; tous en ont mangé, et pendant plusieurs jours n'ont pas mangé autre chose. Aucun cependant n'en a été incommodé, et après quelques jours d'épreuve, ils sont rentrés en parfaite santé avec le reste du troupeau. Cette expérience nous parait tout à fait concluante.

*Discours prononcé dans le cimetière de Montmartre, aux funérailles de M. Jean-Barthélemi Dazille, docteur en médecine, ancien chirurgien-major des armées navales, ancien inspecteur-général des hôpitaux militaires de l'Ile-de-France, ancien médecin du roi à Saint-Domingue, pensionnaire du gouvernement, membre de la société de médecine de Paris, auteur de plusieurs ouvrages, etc., etc.; Par M. Moreau-de-St.-Méry, le 20 juin 1812.*

MESSIEURS, nous venons déposer ici les restes inanimés d'un homme vertueux.

Jean-Barthélemy Dazille, né dans l'ancienne Saintonge, au mois d'octobre 1738, se consacra de bonne heure à l'art de guérir, et entra aux écoles de Rochefort.

Ensuite élève du célèbre Antoine Petit, il a répondu aux soins d'un maître aussi précieux.

Il fit d'abord l'heureux emploi de ses talens sur les vaisseaux de l'Etat et aux colonies, où il vit plus d'une fois des épidémies désastreuses et presque semblables à la peste.

En Afrique, les îles de France et de la Réunion ont été les objets de ses utiles travaux.

En Asie, ce furent Pondichéri et d'autres lieux.

En Amérique, le Canada, la Guyane française, la Martinique et Saint-Domingue.

Enfin, pendant ses vingt-huit dernières années, ce fut encore à Paris qu'il exerça une expérience acquise dans les quatre parties du monde.

A l'exemple de son maître, il joignit la double étude de la médecine et de la chirurgie, et sut mériter de doubles succès en multipliant les bienfaits de ces deux sœurs.

Par-tout le docteur Dazille trouva l'estime pour ses talens, réunie au respect que commandaient ses vertus.

Et à qui convient-il mieux d'en parler qu'à son ami depuis quarante-trois ans, qui l'a vu dans ces deux hémisphères? à celui que sa science a ramené plusieurs fois des portes du trépas, et dont la famille entière lui doit une pareille reconnaissance, etc., etc.?

Le docteur Dazille réduit à un état voisin de l'indigence est mort dans la soixante-quatorzième année de son âge, d'une hernie étranglée.

---

LA société des sciences d'Orléans propose, pour sujet d'un prix de 300 francs, la question suivante :

Quels sont les meilleurs moyens de former et multiplier les prairies artificielles les plus utiles pour le sol de la Sologne, et quelles sont les plantes qui peuvent y être employées avec le plus d'espérance de succès?

Les mémoires qui seront envoyés pour ce concours, seront adressés à Orléans, franc de port, et sous les formes ordinaires, à M. Latour ( J. L. F. Dom. ), secrétaire perpétuel de la société, rue Royale, n° 6, avant le 1er janvier 1813, ce terme étant de rigueur. Le prix sera adjugé dans la séance publique de 1813.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

N° XIII.) (21 Juillet 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JEAN CONRAD DIPPEL, voué aux rêveries, quitta la théologie pour la chimie dont il adopta les erreurs sur la transmutation des métaux ; nous devons cependant à ses folles tentatives quelques compositions heureuses et entr'autres l'huile animale qui porte son nom. Après avoir prédit qu'il ne mourrait pas avant l'an 1808, on le trouva mort un an après cette belle prédiction, le 25 avril 1734, âgé d'environ 62 ans. Il a laissé un livre intitulé : *Vitæ animalis morbus et medicina sua vindicata origini*, Leyde 1711, in-8°, réimprimé depuis plusieurs fois.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

MM. les médecins composant le bureau central des hôpitaux de Paris, ont bien voulu mettre à notre disposition les immenses matériaux qu'ils ont pour apprécier, d'une manière positive, les résultats des influences générales atmosphériques et autres. Nous devrons à l'avenir, à la complaisance de ces médecins, aussi zélés pour le progrès de la science, que pour le soulagement de la quantité prodigieuse de malades que fournissent tous les quartiers de Paris, des renseignemens journaliers sur le nombre des malades admis dans tous les hôpitaux de cette grande ville, et sur la nature de leurs indispositions ; en sorte qu'il nous sera facile, en comparant ce tableau à l'état de l'atmosphère, d'en tirer des conséquences plus générales et conséquemment plus exactes que celles qu'on a jamais pu tirer des observations faites, soit dans un seul hôpital, soit dans une petite ville où ces observations générales étaient seules praticables. Est-il en effet aucune autre occasion d'observer environ deux mille malades par mois, de tout âge et de tout sexe, vivant dans toutes les conditions que la manière de vivre, que les diverses localités et tant de circonstances enfin, rendent infiniment variées à Paris ?

Nous donnerons, par ces relevés importans, un nouvel intérêt à notre gazette, qui deviendra

ainsi véritablement un dépôt dans lequel on pourra toujours reconnaître les modifications générales que l'homme reçoit de tout ce qui l'entoure.

Un grand nombre de nos lecteurs pouvant ne pas connaître l'organisation qui met le bureau central des hôpitaux et hospices à portée de nous fournir des renseignemens aussi précieux, nous allons donner quelques détails généraux sur cet établissement.

L'administration générale des hospices civils et secours publics de Paris, est composée d'une réunion des premières autorités civiles et d'un certain nombre de personnes aussi recommandables par leur dévouement à l'humanité, que par leurs lumières. Tous les détails de cette grande administration sont ensuite divisés en différens bureaux inspectés et dirigés par le conseil général.

Toutes les maisons de secours publics à Paris, sont divisées en hôpitaux et hospices ; dans ces dernières maisons, sont admis à demeure les indigens que l'âge ou des infirmités anciennes et incurables mettent hors d'état de se suffire.

Dans les hôpitaux seulement, sont admis les malades susceptibles de subir quelque traitement.

Parmi ces hôpitaux, il en est deux, l'Hôtel-Dieu et la Charité, dans lesquels toutes les maladies des deux sexes sont admises indifféremment, quel que soit le quartier de Paris qui les fournisse. Il en est d'autres, au contraire, dans lesquels les seuls malades de l'arrondissement où ils sont situés, sont admis ; il en est d'autres, enfin, dans lesquels on ne reçoit et l'on ne traite qu'une espèce de maladie. Mais l'espace nous manque pour développer ici tous les détails de cette portion d'une administration paternelle ; il suffira, pour le moment, de dire que les malades de tous les quartiers de Paris, en état d'être transportés, sont présentés, examinés et enregistrés à un bureau central situé au parvis Notre-Dame, composé de quatre médecins, MM. Prat, Chamseru, Biron et Parfait ; Masson, secrétaire ; lesquels donnent, pour les différens hôpitaux, les bulletins d'admission. Quant aux malades que l'on ne pourrait transporter sans inconvénient, ils sont admis d'urgence dans les hôpitaux où ils sont présentés, et l'état journalier en est ensuite envoyé au bureau central. On conçoit sans peine quelle source précieuse d'observations vient de nous être ouverte. Ce qu'il y a d'important à connaître étant sur-tout ici les résultats généraux, nous nous en tiendrons à des énoncés précis, mais très-abrégés, dans lesquels nous ne ferons entrer que les faits les plus dignes d'attention, un examen détaillé d'objets aussi multipliés, étant réellement impraticable.

Dans les neuf hôpitaux de Paris, non compris celui de la maternité, celui des vénériens, et la maison de santé où l'on est admis moyennant une modique rétribution journalière, on a reçu, du 1er au 15 juillet inclus, 913 malades, dont

222 fièvres, la plupart gastriques ou bilieuses simples.

82 flegmasies aiguës, internes ou externes.

Tout le reste, accidens ou maladies chroniques, dont 287 maladies de la peau.

Toutes les fois que dans les grandes classes de maladies, à l'indication desquelles nous sommes forcés de nous restreindre, quelque espèce particulière se fera remarquer par sa fréquence, nous aurons soin de l'indiquer. Ainsi, dans les flegmasies, nous noterons la prédominance des affections catarrahles, celle des affections pulmonaires ou autres. Nous ferons mention de la fréquence des rhumatismes, de celle des apoplexies, etc.

*Extrait du rapport fait à la société du cercle médical, par M. le docteur* Menuret.

On observe encore quelques rougeoles toujours simples et bénignes ; des reliquats de cette maladie mal traitée, rendus plus opiniâtres par l'irrégularité de la saison. Parmi les affections chroniques et indépendantes, je dois citer une faim canine, accompagnée de maux d'estomac, de faiblesse, d'irritation et de fièvre dans une femme sexagénaire. On a essayé inutilement de combattre et de détruire un foyer considérable d'acidité par les vomitifs, les purgatifs, les absorbans variés, les amers, etc. On a eu recours, avec aussi peu de succès, aux tempérans, aux calmans, aux anti-spasmodiques, etc. On s'est décidé enfin à employer le magistère de bismuth (oxide blanc, ou ni-

trate sursaturé de bismuth), il a été donné quatre fois par jour à la dose de trois grains. En moins de quinze jours, tous les accidens ont été considérablement diminués : des restes de la fièvre lente marqués par des frissons le soir, et un peu de chaleur âcre, ont été dissipés par l'usage de six grains d'extrait de quinquina (de la Garaye), joints à chaque dose de magistère de bismuth. Le rétablissement entier a suivi de près.

Menuret.

---

🌕 Pleine lune, le 24.

🌗 Dernier quartier, le 31.

Depuis le 9 jusqu'au 19 juillet, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 41 l. $\frac{1}{12}$. — La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre est monté à 22 d. (dilat.) — Il est descendu à 7 d. $\frac{5}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 80 deg. — Et pour le *minimum* 50 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Suite des recherches sur la digestion.*

*Huitième expérience, sur les digestions artificielles.*

Ayant une seconde fois rendu du suc gastrique très-acide qui ne s'était altéré ni à la chaleur de l'atmosphère pendant huit jours, ni à celle du corps pendant cinq, j'en profitai pour répéter l'expérience précédente.

J'introduisis dans un tube n° 1 placé sous mon aisselle depuis plusieurs jours un morceau de maigre de veau cru.

Je mis également sous mon aisselle deux autres tubes, l'un n° 2 contenant de la même viande avec de la salive et quatre à cinq gouttes de vinaigre ; l'autre tube marqué n° 3, contenant aussi de cette viande avec de la salive pure.

Neuf heures après, le tube n° 3 avait déjà une odeur fétide, les deux autres n'en avaient pas du tout.

Mais sept ou huit heures plus tard, les trois tubes répandaient une infection extrême. Le dégagement des gaz avait été si grand qu'il avait fait sauter les bouchons.

Les deux cas dont je viens de parler, dans lesquels le suc gastrique s'est trouvé assez acide pour ne pas se putréfier à la chaleur animale, étant les seuls qui se soient présentés à moi dans mes nombreuses expériences, je n'ai encore pu constater par d'autres essais si le même suc qui pouvait préserver de putréfaction de la viande cuite ne pouvait conserver la même viande crue, et si le suc gastrique acquérait cette dernière propriété en devenant plus acide, soit naturellement, soit artificiellement, ce que j'avoue être fort disposé à croire.

En attendant que l'occasion de renouveler ces essais se présente dans le cours des expériences que je suis toujours disposé à suivre sur la digestion, je dois raconter ce que j'ai observé du développement plus ou moins prompt de la putréfaction sur les matières rendues après avoir été soumises plus ou moins long-tems à l'action de l'estomac.

Ayant tenu exposées à l'air et à une température modérée les matières rendues dans les expériences 1 et 2, n° du 21 mai, en les conservant séparées et étiquetées suivant l'ordre dans lequel elles avaient été rendues, j'ai remarqué que les matières étiquetées 1 et 2 de la première expérience et 1 de la deuxième ; c'est-à-dire celles qui étaient restées moins de deux heures dans mon estomac, étaient déjà putréfiées le quatrième jour, tandis que les matières étiquetées 3 de la première et 2 de la seconde, c'est-à-dire celles qui ayant resté plus long-tems dans mon estomac paraissaient en grande partie digérées, n'avaient point encore changé d'odeur et d'apparence. Elles rougissaient toujours fortement le papier bleu : l'odeur fétide n'a commencé à s'y développer qu'au bout de sept ou huit jours, et à cette époque l'odeur était beaucoup moins prononcée qu'elle n'était au bout de trois jours dans les matières conservées sous les nos 1 et 2 de la première expérience et 1 de la seconde.

Une portion d'alimens, parmi lesquels était du poisson, ainsi rendue, la digestion étant fort avancée, est restée également à une chaleur tempérée pendant six ou huit jours avant de se putréfier,

malgré la facilité avec laquelle le poisson passe ordinairement à la décomposition putride.

Une petite portion de bouillie alimentaire rendue ainsi, la digestion en étant à-peu-près complette, c'est-à-dire lorsque le tout étant réduit en bouillie on ne pouvait y distinguer aucune portion de viande, a été conservée sous mon aisselle pendant plus d'un mois sans subir aucune décomposition putride; au bout de deux mois une portion de la liqueur a pris une apparence graisseuse ou plutôt huileuse, et une odeur de suif d'autant plus remarquable que c'est aussi l'odeur qu'a contractée à la longue le morceau de chair de veau qui s'est dissous dans le suc gastrique, ainsi que j'en ai rendu compte dans l'expérience septième. (N° du 11 juillet.)

(*La suite aux N°s prochains.*)

---

*Observation d'un ictère occasionné par une entorse, lue au Cercle médical, dans la séance du* 14 *juillet* 1812.

Un enfant de dix ans fort et vigoureux, d'un tempérament sanguin, se donna en courant une violente entorse; la douleur fut si vive qu'ayant fait pour rentrer environ une cinquantaine de pas en sautant sur l'autre pied, il éprouva une syncope aussitôt qu'il fut assis. L'entorse cependant n'eut pas de suite, et la douleur qui ne tarda pas à diminuer se dissipa au bout de quelques jours pendant lesquels on n'employa que les moyens ordinaires en pareil cas. Mais dès le lendemain, sans aucune lésion des fonctions, la peau commença à paraître jaune, et une jaunisse générale et très-foncée se prononça; le blanc des yeux en particulier était fortement teint.

Il est fort à remarquer que non-seulement il n'y a jamais eu d'état fébrile, ni de douleur dans la région du foie ou ailleurs, mais que l'appétit n'a pas un instant cessé d'être aussi vif qu'avant la maladie, si toutefois cette affection peut en mériter le nom. Au bout de dix ou douze jours les urines devinrent safranées et très-chargées, mais jamais il n'y eut la moindre lésion d'aucune fonction. L'enfant n'a pris que des boissons acidules, de la limonade, et quelques bouillons d'herbes dans lesquels on mettait un gros ou deux de sel d'epsum. Après une vingtaine de jours la couleur jaune avait à-peu-près disparu, et tout a fini par une légère desquammation de l'épiderme accompagnée de quelques démangeaisons à la peau. Cette observation m'a semblé intéressante par cette circonstance, que la jaunisse paraît due à un état spasmodique subit et momentané; et qu'au demeurant elle a toujours marché sans aucune des complications avec lesquelles on a coutume de la rencontrer.

---

*Exemple souvent renouvelé de l'abus des remèdes, rapporté à la dernière séance du Cercle médical, par M.* Portal.

M. Portal ayant été appelé il y a peu de jours pour voir un malade que traitait depuis quelque tems un autre médecin, a trouvé un homme ayant une fièvre violente avec transport au cerveau, convulsions, oppression et embarras de la respiration, enfin un ensemble de phénomènes les plus fâcheux. S'étant alors informé de ce qui avait précédé, il a su que depuis quelques jours le malade avait été pris d'une fièvre continue que cet habile médecin a facilement reconnue à la description pour une fièvre bilieuse simple. On avait aussitôt prodigué au malade tous les remèdes échauffans et sur-tout le quinquina à doses fortes et répétées, en conséquence de quoi les symptômes fâcheux existant actuellement n'avaient point tardé à se développer. Il devint facile à M. Portal de reconnaître la cause de ce désordre. Il suspendit à l'instant tout cet appareil de remèdes excitans, défendit sur-tout le quinquina et se borna à une simple boisson apéritive et délayante. Bientôt tous les accidens se dissipèrent et en très-peu de jours la santé s'est rétablie.

On a fait dans le monde un rapprochement de la guérison ainsi obtenue par le célèbre praticien de qui nous tenons cette note avec la mort d'une jeune femme très-intéressante, qui a succombé après soixante jours d'un traitement aussi peu convenable que celui dont nous avons parlé plus haut. La voix publique pour cette fois est devenue l'écho de la sagesse, et tout le monde en dit

qu'une femme qui laisse de longs regrets n'aurait pas péri si l'on n'eût pas poursuivi avec une barbarie et une ignorance égales un traitement si peu convenable.

Puisse cet exemple frappant des dangers dont nous avons parlé à la fin de l'article *Constitution* de notre dernier numéro, n'être pas perdu pour nos lecteurs et les convaincre qu'ils ne doivent pas préférer aux savans maîtres de l'art, dont ils sont entourés, tant de nouveaux venus qui n'ont sur les premiers que l'avantage d'ignorer à-la-fois et la langue française et la médecine!

---

## Médecine légale.

Dans un rapport présenté par M. le docteur Gardien au Cercle médical sur une dissertation qui a pour objet les accouchemens, ce savant accoucheur a établi comme démontré par des faits nombreux, qu'un enfant mort pouvait se conserver pendant plusieurs mois dans l'utérus sans éprouver aucune altération. (Puzos a observé un cas dans lequel l'enfant s'est ainsi conservé pendant six mois.) En sorte qu'il peut arriver qu'une femme accouche, neuf mois après la mort ou le départ de son mari, d'un enfant légitime qui n'offrira cependant que le développement d'un fétus de deux ou trois mois, et donnerait ainsi lieu de soupçonner la fidélité de la femme si l'on ne savait que l'enfant a pu mourir à cet âge et être conservé sans altération jusqu'au terme de l'accouchement.

Il peut arriver de plus qu'une femme accouche à-la-fois d'un enfant à terme, et d'un autre qui soit loin d'avoir tout son développement, sans qu'on puisse supposer une superfétation; parce que dans ce cas de grossesse double l'un des deux enfans étant mort un mois ou deux après la conception se sera conservé intact, mais sans augmenter de volume, tandis que l'autre qui est vivant aura cru et se sera développé.

De semblables connaissances dont dépendent souvent le repos et l'honneur des familles, ne sauraient être trop répandues et nous semblent de nature à intéresser tous les ordres de lecteurs.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Expériences sur le principe de la vie, notamment sur celui des mouvemens du cœur et sur le siége de ce principe;* suivies du *Rapport fait à la première classe de l'Institut, sur celles relatives aux mouvemens du cœur;* par M. le Gallois, docteur en médecine de la faculté de Paris, membre adjoint de la société des professeurs de cette faculté, etc., etc.; 1 vol. *in*-8°, orné d'une planche gravée en taille douce; prix, 6 francs, et 7 francs 50 centimes franc de port. A Paris, chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80.

Bien que l'objet principal des recherches de M. le Gallois soit la connaissance du principe des forces du cœur et du siége de ce principe, la question a été envisagée par lui d'une manière plus générale, et la solution peut en être étendue à toutes les fonctions volontaires et involontaires.

Des expériences nombreuses et faites avec un soin extrême ont prouvé à M. le Gallois que la mort ne survient, dans la décapitation, que par asphyxie (bien entendu qu'il faut prévenir l'hémorragie), en sorte qu'on peut entretenir long-tems la vie d'un animal décapité, en suppléant artificiellement à la respiration qui se trouve suspendue, parce que l'influence qui la produit naturellement a sa source dans le cerveau, tandis que celle des autres fonctions se trouve dans la moelle épinière. La destruction de la moelle épinière arrête subitement la circulation; d'où l'on doit conclure, avec l'auteur des expériences, que la moelle est l'origine des mouvemens du cœur.

Deux conditions suffisent pour l'entretien de la vie dans une portion quelconque d'un animal; savoir, l'intégrité de la moelle épinière corrrespondante, et la continuation de la circulation. Il ne nous est pas possible de donner le détail des moyens ingénieux par lesquels M. le Gallois a démontré cette vérité, en l'appliquant à presque toutes les parties du corps prises isolément et successivement, en sorte qu'il est parvenu à conserver la vie et les mouvemens spontanés

dans une poitrine d'animal, entièrement séparée du reste du corps, soit au-dessus, soit au-dessous.

Le grand nombre de conséquences importantes qui se déduisent naturellement des expériences de M. le Gallois, ne nous permet de nous arrêter qu'aux plus générales; mais une des plus étranges dans l'état actuel de nos connaissances, et à laquelle on est conduit tout naturellement, quand on suit la marche des découvertes de cet habile médecin; c'est que, *s'il existait quelque moyen de suppléer à la circulation naturelle, il est certain que l'on pourrait ressusciter un cadavre quelque tems après la mort, tems cependant limité et variable, etc., et les résurrections partielles que l'on peut opérer à volonté, ne laissent aucun doute à cet égard.*

Il résulte encore des expériences de M. le Gallois, que la vie est due à une impression du sang artériel sur le cerveau et la moelle épinière, ou à un principe résultant de cette impression, de sorte que l'unique moyen de détruire instantanément la vie, est de détruire simultanément le cerveau et toute la moelle épinière; enfin, la prolongation de la vie dépend du renouvellement continuel de cette impression.

M. le Gallois donne lui-même un exemple très-heureux des applications qu'on peut faire à l'explication des phénomènes pathologiques, de ces découvertes sur l'influence de la huitième paire de nerfs, et en particulier de la portion du cerveau dont cette paire de nerfs tire son origine. Une jeune fille de huit ans est prise subitement de vomissemens longs et considérables; la respiration devient haute, la voix s'affaiblit et s'éteint; enfin, elle perd connaissance. Trois heures après il y avait écume aux narines, les yeux étaient fixes peu sensibles, les mâchoires peu serrées, et la déglutition difficile, n'était cependant pas impossible. Tout le côté droit du corps était insensible et paralysé; le côté gauche jouissait du sentiment, mais était agité de mouvemens convulsifs. Ces symptômes étaient les mêmes que ceux que produit sur les animaux la section de la huitième paire de nerfs, ou (pneumo-gastrique), ou bien la lésion de la portion du cerveau qui lui donne naissance. M. le Gallois fit appliquer des sangsues à la gorge, un vésicatoire à la nuque, et un vomitif. L'effet en fut si heureux, qu'au bout de trois heures les accidens s'étaient presque tous dissipés; dans la nuit il survint une hémorragie nasale, et le lendemain la santé était entièrement rétablie.

Les travaux et les découvertes de M. le Gallois sont au-dessus de ce que nous en pourrions dire; l'approbation authentique de l'Institut et de la faculté de médecine de Paris, doit sans doute lui tenir lieu de tout autre éloge.

---

### *Concours à l'Ecole de médecine.*

Le concours ouvert à l'Ecole de Médecine pour la place de chef des travaux anatomiques a fini le 8 juillet. M. Béclar a remporté la palme, et les acclamations de tout l'auditoire ont témoigné avec quel plaisir on voyait cet acte de justice.

Les autres concurrens étaient MM. Beauchêne fils, Cloquet et Rullier; chacun d'eux a développé des connaissances et des talens extrêmement distingués, et le succès a été si long-tems balancé que les juges ont regretté de n'avoir pas à décerner autant de palmes qu'il y avait de combattans. Jamais peut-être concours ne fut plus honorable et pour les concurrens et pour l'école où se sont formés de tels sujets. L'étendue et la variété des connaissances que chacun d'eux a développées a dû faire penser à plus d'un professeur ce que nous tenons de la modestie de l'un des plus savans, qu'il eût été fort embarrassé s'il avait eu lui-même à répondre. La malignité avait l'œil ouvert sur ce concours et sur l'école, et déjà se permettait d'annoncer des décisions étrangères au mérite des candidats; ce n'est donc pas pour nous une petite satisfaction de pouvoir témoigner l'approbation unanime qui a suivi la déclaration des juges, et combien le public dont la décision est toujours la moins suspecte a été satisfait de celle-ci.

On doit regretter de voir qu'en consacrant l'institution des concours la plus propre sans doute à écarter la médiocrité, les réglemens actuels établissent des actes secrets au milieu des actes connus du public: quel peut en être l'avantage?

Pourquoi ne pas admettre indifféremment à tous les actes l'auditoire formé dans ces cas de personnes les plus en état de juger de telles questions? N'est-ce point une voie ouverte à la faveur ou du moins un moyen de donner l'apparence de la vérité aux réclamations d'un concurrent qui se prétendrait injustement repoussé? Nous parlons ainsi d'autant plus volontiers que jamais décision ne fut plus universellement applaudie que celle qui vient d'être rendue; et que l'école de médecine de Paris consacre elle-même les principes que nous voudrions faire valoir, en annonçant qu'elle va publier les compositions secrettes du concours.

---

*A M. le Rédacteur général de la* Gazette de Santé.

*Quelques remarques sur l'insecte que les anciens nommaient* bupreстis.

J'ai lu, Monsieur, avec beaucoup d'intérêt, le compte que vous avez rendu du mémoire de M. Latreille, sur le *buprestis* des anciens, au sujet duquel il n'y a encore que des conjectures, les descriptions des anciens étant en général fort vagues, soit sur les plantes, soit sur les insectes. Telle est celle que donne du bupreste (insecte) Pline, qui le compare à un scarabée à longues pates; telle est encore celle de Gallien, qui le compare à la cantharide. Nicandre et Dioscoride ont bien décrit les effets du bupreste avalé, mais non l'insecte; et les observations, tant anciennes que modernes, ont prouvé qu'en général, les espèces du genre *carabus* de Linnée, ou *buprestis* de Geoffroi, insectes carnaciers qui en dévorent d'autres, pouvaient être très-dangereuses à l'intérieur, et que leur application même sur la peau, ou leur morsure, était capable d'occasionner des accidens graves. J'ai eu moi-même occasion de l'observer sur une dame blessée à la jambe nue par le bupreste jardinier de Geoffroi, *carabus auratus* de Linnée; la partie mordue s'enflamma, devint d'un rouge livide, très-douloureuse, très-engorgée, avec menace de gangrène, qui aurait eu lieu sans de prompts secours. Ainsi, à n'en juger que par les effets, il y aurait autant de raison de croire que le genre *buprestis* de Geoffroi serait le bupreste des anciens, que tout autre coléoptère.

L'antiquité, à l'égard de leurs effets, mettait sur la même ligne la cantharide, la chenille du pin et le bupreste, insectes qui enflamment, corrodent et ulcèrent les parties sur lesquelles on les applique.

On connaît la cantharide, qui est un coléoptère, dont les entomologistes modernes ont fait une espèce de lytte, *lytta vesicatoria* de Fabricius et de Linnée; la chenille du pin, dont le seul toucher occasionne d'abord des démangeaisons horribles, qui est celle d'un phalène, *phalæna pityocampa* de Linnée, comprise dans la loi romaine, qui défendait, sous peine capitale, de s'en servir, ainsi que du *buprestis*.

Mais le *bupreste* des anciens, soit insecte, soit plante, ne se devine pas si facilement.

A l'égard de la plante qui porta ce nom dans l'antiquité, on trouve que Théophraste, par ce mot, en désigne une qui germe immédiatement après l'équinoxe du printems ou vers la fin de mars, ce qui ne paraît appartenir qu'à quelque plante printanière; et en s'en rapportant à l'étymologie du mot *buprestis*, comme pour dire qui enflamme, qui brûle, qui fait crever les bœufs, on ne voit qu'une renoncule printannière, telle que la petite chélidoine, *ranunculus ficaria*, Linnée, ou la renoncule à feuille de rue, *ranunculus rutæfolius*, Lin., commune dans la Grèce, et également précoce, capable de produire cet effet avec autant d'activité que la renoncule âcre; et la renoncule scélérate, *ranunculus acris et sceleratus*, Lin., qui sont de même nature et également printannières, quoique un peu plus tardives que les deux premières.

Quant au bupreste, insecte qu'Hippocrate n'employait qu'à l'extérieur ou en pessaire, et auquel il faisait ôter quelquefois, pour l'employer, les pates, les aîles et la tête, comme aux cantharides; en supposant qu'on veuille tirer parti du passage de Bêlon, pour connaître l'insecte de ce nom, ce passage ne paraît point applicable au *meloe proscarabœus*, gros insecte violet foncé presque noir, sans aîles, couvert seulement de deux élytres de même couleur, qui ne se nourrit, en général, que de renoncules et d'ellébore (*veratrum*); insecte, à la vérité, très-caustique, et capable même de mettre à mort pris intérieurement, mais qui ne paraît point celui dont parle Bêlon, dont les Caloyers du mont Athos ont conservé le nom ancien, *buprestis*, sous celui de *voupristi*, comme on le voit dans le passage cité que voici. (Voy. *Singularités de la nature*, etc., feuillet 41.)

« Il y a, dit cet auteur, une manière de cantharide au mont Athos, différente aux nôtres vulgaires, que les Grecs nomment *buprestis*. Elles seraient de façon semblable aux cantharides, n'était qu'elles sont jaunes, et sont fort puantes

» et plus grosses, indifféremment nourries sur les » plantes des ronces, chicorées, orties, conyzes, » que autres herbages. Elles ont des ailes à voler » comme les mouches. Ils me donnèrent raison » suffisante de leur appellation, chose qu'ils ont » expérimentée à leur grand dommage; car, quand » les bêtes chevalines et autres animaux ruminans » paissent l'herbe qu'elles auront touchée, ils en » meurent enflés; comme la morsure de la vipère, » nommée *prester*, est un venin pernicieux aux » hommes; tout ainsi, l'espèce de cantharide » jaune, que j'ai dessus nommée, est un présent » poison aux bœufs, etc. »

On peut conclure de ce passage, que l'insecte dont parle Bêlon, n'est point le *meloe proscarabœus* des naturalistes, puisque ce meloé n'a point d'ailes, est partout de couleur violette et presque noir, etc., etc. Dans la supposition que le bupreste des anciens fût une espèce de meloé, ce serait plutôt le *meloe cichorii* de Linnée, qui a des ailes cachées sous des élytres jaunes, qui se nourrit principalement de chicorée, comme le dit Bêlon, comme son nom le porte, et qui, de plus, est d'usage en médecine à la Chine.

Cela n'empêche pas que M. La Treille, dont le mérite en zoologie et en entomologie est connu, n'ait eu celui d'avoir formé une conjecture vraisemblable sur le bupreste des anciens, quoique, d'après l'indication donnée par Gallien, la description faite par Bêlon, l'analogie, la couleur et la forme indiquées, il y ait des raisons assez fortes pour croire que c'est une espèce de *lytta*, sur-tout le *lytta syriaca* de Fabricius et de Linnée, insecte très-voisin de la cantharide, assez commun en Orient, en Autriche et dans toute l'Europe méridionale, qui se nourrit de plantes, et a le corcelet jaune.

Du reste, il est presque aussi difficile de déterminer quelle est l'espèce d'insecte que les Caloyers du mont Athos nomment *voupristi*, que de savoir positivement quel est celui que les anciens nommaient *buprestis*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P., *professeur émérite de l'ancienne école de médecine de Paris.*

---

*Maison champêtre de convalescence.*

Il est un grand nombre de maladies dont on ne peut obtenir la guérison qu'en faisant changer d'air aux personnes qui en sont atteintes; comme il est également des malades ou des convalescens qui en s'éloignant de la capitale veulent néanmoins en être assez près pour pouvoir entretenir, à toute heure du jour, des relations avec leur famille. La maison champêtre située sur le riche et agréable coteau du village d'Issy, entre Paris et Saint-Cloud, entourée de paysages rians, jouissant d'une vue étendue et variée, réunit ces premiers avantages et tous les agrémens ruraux qu'il est possible de désirer.

On y reçoit les convalescens, les personnes affligées de maladies chroniques et les femmes enceintes. La démence n'y est pas admise.

S'adresser à Paris, au médecin propriétaire de l'établissement, rue du Four-Saint-Germain, n° 17, et à Issy, rue de la Glayrière, n° 4.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

Cette feuille parait, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° XIV.) (1er Août 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

On raconte d'André Baccius ou Baccio, médecin de Sixte V, un trait de brutalité fort bizarre. Cet homme savant, mais très-fantasque, ayant été appelé pour voir une femme malade et ayant commencé par lui tâter le pouls, lui trouva une grosse fièvre. Parmi les questions qu'il lui fit, il lui demanda son âge, mais elle n'eut pas plus tôt dit qu'elle avait soixante-trois ans, qu'il repoussa son bras et lui dit en colère : combien de tems voulez-vous donc encore rester au monde? et il se retira sur-le-champ.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Comme notre gazette doit être imprimée avant la fin du mois courant, pour paraître le matin du premier jour du mois qui suit, nous ne pouvons dans le N° du 1er donner le relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris durant la dernière quinzaine du mois, comme nous l'avons fait pour la première de juillet; cet objet est nécessairement renvoyé au N° du 11.

Nous ne cessons d'éprouver des variations extrêmes de température. Dans les dix jours qui viennent de s'écouler, le thermomètre a parcouru plus d'une fois quinze à vingt degrés de son échelle en 24 heures. On remarque un assez grand nombre de fièvres intermittentes qui cèdent en général à des évacuations par le haut. On ne doit pas, dans cette saison sur-tout, insister beaucoup sur les purgatifs; nous avons vu un grand nombre de fois des malades précipités dans des fièvres putrides ou adynamiques par un seul purgatif administré inconsidérément. Loin de voir dans ce cas la bouche et la langue se nétoyer par l'action de ce remède, il arrive presque sur-le-champ que ces parties deviennent noires et sèches, et que la prostration des forces se prononce davantage. *Saltem non noceat, si non prosit medicus.*

On voit un assez grand nombre de coqueluches parmi les enfans pour en pouvoir conclure que cette affection est aujourd'hui épidémique. De

petites doses répétées d'un vomitif, l'ipécacuanha par exemple, ont paru tellement simplifier la marche de ces coqueluches, qu'elles ne pouvaient plus donner aucune inquiétude. C'est ici le cas de rappeler à nos lecteurs qu'on a beaucoup vanté les avantages de la fleur du narcisse des prés (*narcissus pseudo-narcissus L.*), dans la coqueluche. On en a fait une sorte de spécifique; on la donne en extrait à la dose de quatre grains dissous dans quatre onces d'eau sucrée, dont on fait prendre une cuillerée toutes les deux ou trois heures. On l'a aussi donnée en poudre à la dose d'un à deux gros dans le même intervalle de tems. Le narcisse des prés à petite dose paraît un excellent anti-spasmodique; mais à dose un peu forte, il excite le vomissement.

Dans les nombreuses réunions de médecins qui ont eu lieu depuis quelques jours, il ne m'a pas semblé qu'on ait proféré le nom de croup, et personne n'a rapporté en avoir observé d'exemple. Quant à moi, voici ce qui m'est arrivé.

Le 22 courant a été remarquable par un changement brusque de température; la chaleur avait été grande jusqu'à quatre ou cinq heures, et tout à coup l'air s'est refroidi, et il s'est élevé un vent très-piquant. Mon fils, âgé de trois ans et demi, sanguin, vigoureux et bien portant, a été promené le soir, ayant comme tous les enfans de son âge le col et le haut de la poitrine découverts, et d'ailleurs vêtu légèrement. Rentré on l'a couché sans rien remarquer. Au milieu de la nuit il s'est réveillé avec une toux rauque et déchirante, voix *piaulante* et presqu'éteinte, oppression de la poitrine et respiration bruyante. On jugera de mon inquiétude en songeant que je suis à la lettre *assassiné* de discussions sur le croup, en forme de lettres, de mémoires, de rapports, etc., de plus de la moitié desquels je ferai assurément grâce à mes lecteurs, attendu qu'il n'y a rien à gagner à les connaître. Tout le danger qu'il pouvait y avoir à temporiser, tous les avantages que je pouvais retirer d'un traitement prompt et actif s'offraient à la fois à mon esprit. Il n'y avait pas du tout de fièvre, et l'enfant qui s'endormait tranquillement dans mes bras, n'était réveillé que par ces quintes de toux déchirante. J'avoue que si mon jugement eût été bien libre, je n'aurais vu là qu'un enrouement avec irritation de la gorge, comme j'en ai déjà plusieurs observations: mais dans les circonstances où je me trouvais, ne pouvant résister à ce râle qui me déchirait si rudement le cœur, j'ai fait prendre à l'enfant trois grains d'ipécacuana dans une cuillerée d'eau sucrée; au bout de vingt à vingt-cinq minutes il a vomi en deux fois deux ou trois cuillerées de restes d'alimens, et bientôt après, sans en être plus incommodé, il s'est endormi fort paisiblement et ne s'est réveillé qu'assez tard et à-peu-près guéri, car la voix était redevenue naturelle; en l'excitant à tousser, la toux n'était presque plus rauque, et même une demi-heure après qu'il a été levé tout était dissipé. Les soins se sont bornés à le vêtir un peu plus chaudement, et à lui mettre ce jour-là une cravate. Il y a aujourd'hui huit jours de cet évènement, et l'enfant n'en a pas eu le moindre ressentiment. Il a eu seulement pendant deux ou trois jours un peu de rhume auquel on n'eût pas fait la moindre attention, sans ce qui avait précédé.

Ai-je dans ce cas-ci prévenu le développement d'un croup? je ne le pense pas, et je me fonde sur ce que j'ai observé plusieurs fois sur des enfans et sur moi-même des enrouemens subits avec extinction de la voix et légère oppression, causés par l'impression vive du froid, et qui se sont dissipés seuls et sans suite fâcheuse. De plus, je crois qu'un grand nombre des croups que des praticiens ont guéris si fréquemment ne sont autre chose que des affections semblables. Au demeurant, comme un moyen analogue à celui que j'ai employé ne peut avoir aucun inconvénient, et qu'il ne pouvait même manquer d'être salutaire, je crois de la prudence d'y recourir dans une pareille occasion.

---

☾ Nouvelle lune, le 7.

Depuis le 19 jusqu'au 29 juillet, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{11}{12}$.

— La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{4}{12}$.

— Le thermomètre est monté à 25 d. $\frac{1}{10}$. (dilat.)

— Il est descendu à 8 d. $\frac{8}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 80 d. $\frac{1}{4}$. — Et pour le *minimum* 60 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Suite des recherches sur la digestion.*

Je devrais peut-être rendre compte des efforts que j'ai faits pour reconnaître quel est l'acide qui se trouve souvent dans le suc gastrique. Suivant toutes les probabilités, ce n'est que de l'acide acétique : cet acide en effet se trouve par-tout, il ne se fait pas une seule décomposition un peu compliquée de matières animales ou végétales, sans qu'il y ait de l'acide acétique de formé ; enfin, pour me servir de l'expression animée de Thénard, cet acide paraît être celui qui coûte le moins à la nature. Cependant il aurait fallu avoir une démonstration, et il ne m'a pas encore été possible de l'obtenir. Il aurait fallu pouvoir le séparer des matières animales, le combiner à une base au moyen de laquelle on pût l'isoler des sels avec lesquels il était mêlé dans le suc gastrique, cela ne m'a point encore été possible à cause de la petite quantité qui en existe dans ce suc le plus acide. Ce qui augmente cette difficulté en donnant des soupçons sur sa nature, c'est qu'il ne paraît point volatil, et qu'en distillant avec le plus grand soin et jusqu'à siccité le suc gastrique, le produit de la distillation n'est point acide ; et qu'enfin il produit sur la gorge et les dents une sensation très-différente de celle que cause le vinaigre. Par exemple, quoiqu'une once de suc gastrique ne contienne peut-être pas deux gouttes de cet acide pur, ce suc pince bien plus fortement la gorge que ne ferait une dose dix fois plus forte d'acide acétique aussi étendue. Enfin l'acide acétique faible ne produit point sur mes dents cet effet qui consiste à les rendre comme raboteuses et à les empêcher de glisser l'une sur l'autre. Cet acide au surplus n'est point sensible à l'odorat dans le suc gastrique ; il est vrai qu'il est des mélanges dans lesquels le vinaigre ne frappe plus non plus l'odorat, quoiqu'il s'y trouve dans d'assez fortes proportions.

Toutes ces considérations sont pour moi des motifs de ne négliger aucune occasion de chercher à reconnaître quelle est la nature de l'acide du suc gastrique, et mon dessein étant d'étendre encore beaucoup ces expériences, j'ai lieu d'espérer que je parviendrai enfin à résoudre cette difficulté.

*Récapitulation des faits observés dans le cours de ces expériences.*

1°. Le suc gastrique existe ; c'est-à-dire, que dans l'état de santé parfaite il existe très-fréquemment dans l'estomac un liquide plus ou moins abondant, limpide, transparent, filant, ordinairement écumeux, tantôt absolument semblable à la salive, soit par les caractères extérieurs, soit par les altérations qu'il éprouve ; et tantôt en différant en ce qu'il est acide, manière d'être fort différente de celle de la salive qui étant abandonnée à elle-même se putréfie très-promptement. Ce liquide contient très-souvent, en quantité plus ou moins grande, des flocons de mucus qui en est très-distinct, et paraît n'être que du mucus des narines.

*Nota.* Quoique je n'aie point fait d'analyse exacte et comparative du suc gastrique non acide et de la salive, j'ai remarqué que ces deux liqueurs exposées à la chaleur de l'ébullition se comportent de la même manière, et que toutes deux contiennent une grande quantité d'albumine, ce qu'il est facile de reconnaître à l'odeur de blanc d'œuf qu'elles répandent lorsqu'on les fait bouillir.

( *La suite aux Nos prochains.* )

---

*Séance du Cercle médical.*

M. le docteur Portal a été consulté ces jours derniers pour une personne de dix à onze ans, sujette depuis plusieurs années à un écoulement de flueurs-blanches si abondant, qu'elle en rend plus d'une pinte chaque jour et qu'on en a apporté deux bouteilles remplies la veille et le jour même. Quelquels-uns des plus célèbres praticiens de Paris consultés pour cette jeune personne ont manifesté des opinions différentes sur la nature de cet écoulement, plusieurs ont pensé que ce ne pouvait être que l'urine altérée par quelque état intérieur.

Quoi qu'il en soit, une analyse chimique faite avec beaucoup de soin n'a montré dans la matière de cet écoulement aucun des élémens de l'urine.

La jeune personne est grasse, fraîche, et jouit,

à cette incommodité près, de la meilleure santé. Il est arrivé une fois que l'écoulement ayant été fortement diminué par l'usage des eaux de Barèges, le ventre enfla et les symptômes les plus alarmans se manifestèrent : ces considérations ont engagé M. le docteur Portal à conseiller aux parens de s'en tenir uniquement aux moyens généraux et peu actifs, en attendant les changemens que l'âge peut amener.

On doit s'étonner que parmi plusieurs grands chirurgiens qui ont été consultés pour cette affection, et qui ont pensé que cette humeur si abondante coulait de la vessie, aucun n'ait eu l'idée de sonder la malade pour s'en assurer ou de rechercher s'il n'y avait point de lésion des organes génitaux. Nous connaissons un cas dans lequel un écoulement très-abondant était entretenu par la présence d'un corps étranger qui ne fut reconnu qu'après un tems fort long, et dont l'extraction amena bientôt la guérison.

---

### *Observation pratique sur le Croup.*

Une enfant de M. Roy, capitaine de la 47e cohorte, âgée de 9 mois, jouissant de la meilleure santé, fut exposée, dans la soirée du 4 de juin dernier, à l'air froid et humide, ayant contre son habitude les bras nuds; la nuit suivante elle fut prise de toux et d'enrouement.

Le 5, même état qui ne causa aucune inquiétude. Le 6, huit heures du matin, je fus appelé et je trouvai cette petite malade assoupie, la figure pâle, la respiration difficile, la toux rauque, le pouls petit et fréquent. Je lui fis prendre 6 grains d'ipécacuana qui lui firent vomir des matières glaireuses; elle fut légèrement soulagée. Sirop de guimauve étendu d'eau tiède, pour boisson; lavement émollient.

A midi, tous les symptômes s'exaspérèrent, la respiration devint sifflante, la toux glapissante, vive agitation; ce qui me confirma dans l'opinion que c'était le croup que j'avais à combattre, ce fut que l'usage de l'oximel scillitique étendu d'eau d'orge aggrava tous les accidens (1).

A quatre heures de l'après-midi, plus grande agitation, la tête renversée, yeux gonflés, bouche béante, langue allongée, recouverte ainsi que l'arrière-bouche d'un limon blanc et épais; respiration stertoreuse, difficulté d'avaler, peau sèche, plus grande fréquence du pouls; l'enfant portait la main au cou, comme pour se débarrasser de ce qui l'étouffait. Je lui fis prendre 5 grains de sulfure de potasse dans une cuillerée de miel.

A six heures, point de soulagement, face pâle et froide, yeux fixes, respiration courte, accélérée et bruyante, déglutition nulle, prostration, pouls imperceptible : ces symptômes me firent craindre la perte prochaine de cette enfant. J'abandonnai le sulfure de potasse, que je remplaçai par le traitement connu suivant :

1°. Je fis pencher la tête de l'enfant et lui mis sous la bouche un flacon contenant de l'ammoniaque liquide avec addition d'un quart d'éther, qui lui produisit aussitôt une vive agitation et quelques efforts d'une toux rauque et sifflante; elle reporta la main au cou en renversant la tête, pour faciliter l'entrée de l'air : le pouls se fit sentir avec sa fréquence ordinaire.

2°. Je lui fis prendre de force une cuillerée d'une dissolution de carbonate d'ammoniaque (quatre grains par pinte d'eau édulcorée avec le sirop de guimauve); je fis alterner ces deux moyens de huit en huit minutes.

3°. J'appliquai au col, le long de la trachée artère, une compresse trempée dans un liniment composé de deux gros d'huile d'amandes douces et d'un gros d'ammoniaque liquide, qui produisit aussitôt une forte ampoule sur cette région : moiteur à la peau.

A minuit, l'agitation diminua, la déglutition devint plus facile, il y eut quelques instans d'assoupissement.

Les urines ne purent être observées, étant rendues dans les langes.

Le 7, six heures du matin, l'enfant était calme, mais la respiration restait pénible; aphonie et glapissement ordinaire; elle marquait le

(1) Il est étonnant que dans des ouvrages estimables, l'on trouve conseillé l'usage des acides, lorsque l'on connaît la propriété qu'il ont de coaguler les humeurs muqueuses et lymphatiques; et que l'on obtient un effet contraire par les alcalis.

désir de boire. Je lui fis prendre sept grains et demi d'ipécacuana dans une cuillerée d'eau miellée; elle vomit trois fois des matières muqueuses, la respiration fut moins laborieuse; repos pendant une heure. Sirop de guimauve étendu d'eau pour boisson.

A neuf heures, elle prit un lavement simple qui lui fit rendre des matières blanchâtres et fibreuses. On lui continua l'usage de sa dissolution, mais de demi-heure en demi-heure, et on lui présenta à la bouche le flacon d'ammoniaque et d'éther de quatre heures en quatre heures. Gaîté le reste du jour, on lui permit quelques légers bouillons.

A huit heures du soir, les symptômes reprirent de l'intensité, l'oppression devint plus grande, la respiration plus pénible, la toux glapissante et plus fréquente; cependant la nuit a été tranquille; il fallait l'éveiller pour lui faire prendre les remèdes aux heures indiquées.

Le 8, sept heures du matin, même redoublement que la veille au soir: elle prit 7 grains et demi d'ipécacuana, ce qui la fit vomir deux fois; le reste de la journée l'enfant a été gai; même traitement, nuit tranquille.

Le 9, toux grasse et rare, point de redoublement; on lui donna une once de sirop de chicorée composé et un lavement simple, qui lui procurèrent quelques selles.

Le 10, même état, aphonie ordinaire, mais appétit. On supprima le traitement: on lui permit quelques potages au riz.

Le 11, continuation.

Du 12 au 16, dévoiement, toux facile et rare.

Le 18, voix libre et naturelle: l'enfant jouit de sa santé ordinaire.

DISENGREMEL, D. M.

Aumale, département de la Seine-Inférieure, le 16 juillet 1812.

---

*Allaitement extraordinaire.*

LA commune de Mansle, arrondissement de Ruffec, département de la Charente, a eté, depuis vingt-deux mois, témoin d'un fait remarquable.

La femme Charles, d'une faible constitution, accoucha, dans le mois de septembre 1810, de deux garçons. Elle avait à peine assez de lait pour en nourrir un seul. Elle était trop pauvre pour mettre l'autre en nourrice.

Elle se livrait au désespoir, lorsque sa mère, la femme Lavergne, âgée de soixante-cinq ans, veuve depuis vingt-neuf, par un mouvement irréfléchi, présente le sein à l'un des deux jumeaux. L'enfant aspire, le saisit, tire d'abord une substance peu abondante, mais qui, au bout de quelques jours, devient un lait sain et nourrissant.

Depuis vingt-deux mois cet enfant tête son aïeule, il est plus fort que son frère.

Tout extraordinaire que puisse paraître ce fait, il a été déjà observé un grand nombre de fois.

Sans ajouter aucune créance aux prétendues excrétions du lait par toutes les parties du corps dont les auteurs ont fait mention, et qui se trouvent aujourd'hui démenties par des connaissances plus exactes de physiologie et de chimie, il demeure démontré qu'il n'est aucune condition d'âge et de sexe dans laquelle on n'ait, à différentes reprises, observé dans les mamelles une formation plus ou moins abondante d'un véritable lait. Rien, dans ce fait, ne répugne aux lois ordinaires de la physiologie. L'organe de la sécrétion existe bien organisé dans l'homme comme dans la femme, dans l'enfant comme dans l'adulte et le vieillard. Il suffit que quelque circonstance extraordinaire, soit intérieure, soit extérieure à l'individu, accélère le développement de l'organe, comme cela peut avoir lieu dans les enfans: lui donne un surcroît de vitalité qui le mette en action, ce qui arrive chez les hommes qui ont du lait: ou enfin rappelle, dans cet organe flétri par l'âge et le défaut d'exercice, une nouvelle activité; il suffit, disons-nous de cette circonstance accidentelle, pour qu'une sécrétion de lait véritable s'établisse dans les mamelles. Il faut dire cependant qu'on ne saurait expliquer ainsi la formation du lait qu'on rencontre fréquemment dans les mamelles des enfans nouveaux nés, et je ne connais, de ce fait assez commun et bien constaté, aucune explication satisfaisante.

Quoi qu'il en soit, les exemples d'enfans de l'un

et de l'autre sexe qui ont eu abondamment du lait dans les mamelles sont si communs, que je pourrais facilement remplir ma feuille du nom seul des auteurs qui en ont parlé. Ceux d'hommes adultes qui en ont eu, ne sont pas moins communs. Aristote lui-même en a cité dans son histoire des animaux, liv. 1, chap. 12.

Il ne faut peut-être pas moins que l'autorité d'Aristote, pour raconter sérieusement, d'après ce célèbre philosophe, l'histoire d'un bouc dans l'île de Lemnos, qui avait dans ses mamelles beaucoup de lait dont on faisait de bons fromages. Au reste, Mathiole rapporte des histoires semblables de différens autres boucs.

Parmi une foule d'autres, Paullini, cent. 11, obs. 93, rapporte l'histoire d'un homme sexagénaire qui allaitait un enfant. Robert, *in philos. transact.*, II B., p. 220, donne aussi l'observation d'un vieillard qui allaitait un enfant comme le précédent.

Après ces exemples que je n'ose pas multiplier de peur de devenir fastidieux, on ne sera pas fort surpris de voir de jeunes filles vierges, ou même non nubiles, avoir abondamment du lait.

La même chose arrive chez les animaux, et j'ai vu une chèvre et une génisse n'ayant jamais porté, auxquelles des titillations répétées avaient fait avoir autant de lait qu'elles en auraient eu après avoir porté.

Je ne puis cependant me dispenser de citer quelques-uns des auteurs où l'on trouve des faits semblables; mais pour ne pas nous éloigner du cas particulier dont il s'agit, je ne ferai mention que de ceux qui rapportent des cas d'allaitement par de vieilles femmes.

Bodin rapporte que dans la ville de Ham en Picardie, un enfant qui venait de perdre sa mère, s'étant amusé à teter sa grand'mère, lui fit venir du lait et s'en nourrit.

Bonnet rapporte plusieurs exemples semblables.

Francus en a publié plusieurs autres dans une dissertation intitulée : *Satyra medica lac virginis.*

Stegman, observ. 107, déc. 3, an. 4, p. 225, rapporte qu'une demoiselle de dix-sept ans cherchait à amuser en cachette son petit neveu qui n'avait point de nourrice, et lui présentait ses mamelles; à la fin, il vint du lait. C'est ce que j'ai encore vu arriver à deux enfans, dit Stegman, qui suçaient deux vieilles femmes.

Il y a quelques années, dit M. Bouchard, *Ephem. germ.*, dec. 1, an. 3, observ. 10, p. 12, qu'une paysanne veuve et sexagénaire, touchée de pitié pour un enfant qu'on avait perdu, le prit chez elle et lui présenta ses tetons flasques pour l'empêcher de crier. L'avidité de ce pauvre enfant fit venir le lait dans les mamelles de cette femme.

Une femme de soixante-quatre ans, dit Hoffmann, *ib.*, cent. 9 et 10, obs. 44, p. 466, append., présentait ses mamelles à son petit-fils pour l'amuser. Au bout de quinze jours il y vint du lait assez abondamment pour le nourrir, ce qu'elle continua de faire pendant que sa fille était nourrice d'un seigneur.

Diemerbroeck, dans son *Anatomie*, rapporte qu'une femme de soixante-six ans, ayant perdu sa fille qui était morte en couche, donna, par commisération, ses mamelles à teter à l'enfant, et que le lait était venu assez abondamment pour le nourrir.

Voici, pour les personnes qui voudraient faire de plus grandes recherches, les noms de quelques auteurs qui rapportent des exemples analogues.

*Amatus Lusitanus, l. I, cur.* 47.
*Baricellus hortulus gen.*, *p.* 349.
*Blancard, collect. cent. II, obs.* 83.
*Bourgeois, hebammenbuch.*, *p. I*, *p.* 26.
*Camerarius, memorab.*, *cent. XIX*, *n.* 90.
*Ephem. nat. cur. dec. I, an. II, obs.* 135.
*An III, obs.* 10 *et obs.* 136.
*Déc. III, an. IV, obs.* 107.
*An. VII et VIII, obs.* 86.
*Cent. X, appen. p.* 466.
*Gazette de Santé, an.* 1777, *p.* 185.
*Henric. Abheers, obs. n.* 4.
*Muraltus, colleg. anatom.*, *p.* 155; *et Hippocrates helvet.*, *p.* 317.
*A. Reyes, Campus Elysius, juc. quæst.*, *quæst.* 47.
*Stack, in philos. transact. II B*, *p.* 218.

La femme dont il s'agit dans ce dernier cas, avait soixante-huit ans.

---

*Des maladies aiguës des femmes en couche*; par Réné-Georges Gastellier, *docteur médecin, licencié en droit, membre résidant de la société de la faculté de médecine*, etc., etc. 1 vol. *in*-8°, chez Crapart, rue du Jardinet, n° 10; et Lenormant, rue de Seine, n° 8 (1). — Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

Jamais on n'a fait de critique plus sévère et plus exacte de la médecine, que celle qu'en a faite Hippocrate lui-même dans son premier aphorisme; *vita brevis, ars longa, occasio præceps, experimentum periculosum, judicium difficile.* Voilà en peu de mots les causes éternelles des discussions qui s'élèveront dans tous les tems entre les médecins les plus instruits.

En 1778 le traité de M. Gastellier, sur la fièvre miliaire des femmes en couche, fut couronné

(1) Il se trouve encore chez Crapart quelques exemplaires de la *Fièvre miliaire* du même auteur.

par la faculté de médecine de Paris ; et l'estime que tous les hommes instruits ont faite de ce traité qui a porté définitivement la lumière sur un point encore obscur de la science, n'a point cessé d'être acquise à l'ouvrage et à l'auteur. Il en a été de même pour le mémoire sur ce qu'on appelle fièvre puerpérale, adressé en l'an XI à la société de l'école de médecine de Paris, par le même médecin. On voit, qu'en s'occupant des maladies des femmes en couche, M. Gastellier traite un sujet qui lui est familier; et en effet, au milieu d'une pratique très nombreuse, ce savant médecin s'est beaucoup occupé des accouchemens et des maladies qui attaquent les femmes à cette époque. Le sujet de ces deux mémoires se trouve refondu dans l'ouvrage que nous annonçons.

M. Gastellier jette le gant à la plupart des médecins modernes sur l'opinion qu'il leur attribue au sujet des maladies des femmes en couche. Nous ne savons point si quelqu'un le relevera, mais nous sommes sûrs d'avance qu'un grand nombre d'entr'eux partage avec M. Gastellier des opinions qu'il a lui-même, le premier peut-être, établies avec clarté; telle est, par exemple, celle qui le porte à ne point prendre pour des maladies particulières, et comme on dit, *sui generis*, la plupart de celles qui attaquent les nouvelles accouchées. Telle est encore l'opinion qui porte cet habile praticien à réserver le nom de fièvre puerpérale, si on veut conserver cette expression, à la fièvre qui se lie ordinairement au premier travail de la lactation, et qui, en effet, ne s'observe que chez les femmes nouvellement accouchées, puisqu'elles seules se trouvent dans le cas de ce travail particulier des mamelles. Il faut cependant convenir avec l'auteur que le nom de fièvre de lait est peut-être encore plus heureux et plus convenable pour exprimer ces phénomènes qui sont quelquefois peu remarquables. Toutefois il nous paraît que si l'état dans lequel se trouvent les femmes en couche, peut modifier grandement une maladie quelconque, survenue à cette époque, on pourra se servir de la désignation de cet état pour indiquer une espèce de cette affection, bien que l'on ne puisse, de cet état, tirer le nom générique de la maladie. Ainsi, l'illustre auteur de la nosographie philosophique nous semble avoir distingué avec grande raison une espèce de péritonite sous le nom de *puerpérale*, puisque chez les femmes nouvellement accouchées, l'extrême sensibilité du genre nerveux, l'interruption brusque des lochies et de la secrétion du lait donnent à l'inflammation du péritoine, des caractères particuliers et distincts de ceux qu'elle présente dans d'autres conditions. Ce sont ici des distinctions de nomenclature nécessaires à observer lorsqu'on veut établir une classification comparable à celles qui existent pour les objets d'histoire naturelle. Mais le désir de nous rapprocher d'opinion avec le savant auteur du traité *des maladies des femmes en couche*, nous fait oublier que nous devons nous borner ici au simple rôle de rapporteur, et nous nous empressons d'y revenir. Dans la série des accidens auxquels sont exposées les femmes en couche, M. le docteur Gastellier reconnaît, comme cause matérielle de la plupart de ces accidens, le transport d'une humeur laiteuse dont on doit regreter de ne pas voir une seule fois l'existence constatée par une analyse chimique dans laquelle on aurait au moins reconnu quelque peu de matière caséuse ou butireuse, qui existent toujours dans le lait, et qui n'existent que là. Cette analyse aurait prévenu les objections nombreuses que nous prévoyons devoir être faites à l'auteur. En conséquence de cette opinion, M. Gastellier admet une apoplexie laiteuse, une péripneumonie laiteuse, des dépôts laiteux, rigoureusement parlant, mais il n'admet point d'inflammation du péritoine, et non-seulement il ne reconnaît pas de péritonite essentielle dans les femmes en couche, mais il ne pense pas même que cette maladie existe dans les cas dont plusieurs auteurs ont rapporté les exemples. Il est fort remarquable toutefois que M. le docteur Gastellier, en niant l'existence de la péritonite, en donne lui-même un tableau des plus frappans dans l'histoire qu'il rapporte d'une épidémie qui a ravagé l'hospice de la maternité, et dont le principal caractère était, à ce qu'il nous semble, une inflammation vive du péritoine et de la plevre. On peut, pour s'en convaincre, comparer les symptômes rapportés par M. Gastellier avec ceux qu'indique l'auteur de la nosographie philosophique, que je cite ici de préférence, parce que M. le docteur Gastellier étant d'un avis tout opposé au sien, ne peut pas être soupconné d'avoir observé dans les mêmes vues.

Au demeurant, les personnes qui ne partageront point les opinions de l'auteur de ce traité, ne pourront elles-mêmes manquer d'être frappées de la sagesse des vues curatives qui s'y trouvent exposées, et elles reconnaîtront qu'indépendamment de toute théorie, les observations soigneuses d'un praticien sage le conduisent toujours au but qu'il doit se proposer : faire le plus de bien possible.

M. Gastellier a terminé son ouvrage par des recherches remplies d'érudition et d'intérêt sur tout ce qui a été écrit au sujet des maladies puerpérales ou laiteuses, et en particulier sur les variétés de la péritonite et ses diverses dénominations.

---

*Manuel medico-chirurgical*, ou Elémens de médecine et de chirurgie pratique à l'usage des élèves en médecine et en chirurgie, et des hommes de l'art auxquels leur pratique ne permet pas de consulter un grand nombre d'ou-

vrages, etc.; par S. P. Anthenac, docteur-médecin de la faculté de Paris, ancien professeur, membre de plusieurs sociétés savantes. — Deux vol. in-8°, avec un atlas in-fol. Cet ouvrage paraît par souscription. — Prix 14 fr, — Chez Allut, rue de l'Ecole de Médecine, n° 6; Gabon, même rue; Panckoucke, rue et hôtel Serpente.

Tandis qu'un grand nombre d'écrivains consument leur vie et noircissent du papier pour délayer en plusieurs gros volumes des choses qui pourraient sans peine être dites en quelques pages, les hommes de l'art de toutes les classes devront savoir un gré infini à M. Anthenac d'avoir réuni en deux volumes peu considérables et propres à être reliés en un seul, un tableau complet de ce qu'il est nécessaire au praticien de se rappeler pour traiter toutes les maladies médicales et chirurgicales; et en demeurant fidèle à l'épigraphe qu'il a prise, *multa paucis*, d'avoir donné un excellent *vade mecum* médical et chirurgical.

Voici les principaux avantages que présente cet ouvrage. 1° Il a la forme élémentaire et portative. 2° Il présente une nosographie générale. 3°. Il se compose d'une série de vérités générales abrégée de la doctrine des meilleurs écrivains et praticiens de nos jours. 4° On y trouve un exposé complet du meilleur procédé opératoire adopté dans chacune des maladies chirurgicales qui en nécessitent. 5° Il renferme une table alphabétique très-étendue. 6° Enfin la typographie en est très soignée, et l'auteur a trouvé le moyen de disposer les objets de manière à les enchaîner à l'œil et conséquemment à l'esprit, et à en faire une sorte de table synoptique. Le premier volume de cet important ouvrage étant encore le seul qui nous soit parvenu, nous avons regretté de ne pouvoir nous aider de la table alphabétique qui doit s'y trouver, et à laquelle l'auteur a fait sagement de donner une grande étendue pour faciliter les recherches. On sent bien qu'un ouvrage comme celui-ci ne peut enseigner la médecine à celui qui ne l'a point étudiée, mais il peut remettre en quelques lignes sous les yeux de celui qui sait déjà, ce qu'il est le plus important de se rappeler pour connaître et traiter une maladie. Nous pensons donc avec l'auteur que cet ouvrage sera surtout utile aux élèves en médecine et en chirurgie, aux médecins et aux chirurgiens de la campagne, à ceux des armées en particulier, aux gens de l'art trop occupés pour lire beaucoup, et même à tous les gens du monde instruits qui désirent ne pas ignorer l'histoire du dérangement des fonctions de la vie.

M. Anthenac a renfermé en neuf classes le vaste cadre de toutes les maladies tant médicales que chirurgicales qui affligent l'espèce humaine.

La première comprend les maladies générales.

La seconde, celles des organes du sentiment.

La troisième, celles des organes de la locomotion.

La quatrième, celles des organes de la digestion.

La cinquième, celles des organes de la circulation.

La sixième, celles des organes de la respiration.

La septième, celles du système cellulaire.

La huitième, celles des organes urinaires.

La neuvième, celles des organes de la génération.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° XV.) (11 Août 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fidè medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

*Mulieres non esse homines, que les femmes ne sont point de l'espèce humaine.* Tel est le titre d'une dissertation imprimée en 1595, et qui suscita d'assez fâcheuses affaires au médecin Valens Acidalius qui l'avait donnée à son imprimeur, quoiqu'elle ne fût point de lui. L'auteur écrit bien moins contre le beau sexe que contre les *Sociniens*, auxquels il adrese ses plaisanteries en usant continuellement de leur façon de raisonner. Un certain Simon Gédicus, docteur en théologie, et ministre à Brandebourg, prit la chose au grave, et y répondit avec un sérieux fort burlesque. Il existe une édition française de cet ouvrage sous ce titre : *Paradoxe sur les femmes*, etc. Cracovie.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Des jours brumeux et pluvieux, quelques heures d'une chaleur forte, mêlée de vents frais soir et matin ; des nuits où la température descend à dix et douze degrés : tel est l'ensemble des irrégularités atmosphériques que nous éprouvons depuis une quinzaine. Les fluxions de poitrine sont assez fréquentes ; les coqueluches tourmentent encore les enfans. Nous avons été assez heureux pour n'avoir pas eu besoin d'employer dans plusieurs traitemens de cette maladie d'autre remède que des doses brisées et répétées d'ipécacuana. C'est donc sur la foi d'un de nos confrères, praticien habile et fort employé, que nous parlerons des grands avantages qu'il a retirés souvent, dans les cas très-intenses de coqueluche, de l'application sous la plante des pieds d'un emplâtre fait avec parties égales d'ails ou aulx pilés et de saindoux que l'on arrose d'un gros et jusqu'à deux gros de laudanum : par cette application il a toujours obtenu, sans qu'il se soit formé d'ampoules (qui auraient promptement lieu si on employait l'ail seul), une telle amélioration, que la poitrine s'est aussitôt dégagée, que les quintes de toux se sont apaisées et que la maladie s'est terminée en peu de jours. Il n'a point vu les mêmes avantages résulter de l'emploi de la moutarde et des autres rubéfians.

Dans les neuf hôpitaux de Paris, pendant les

seize derniers jours de juillet, on a reçu 885 malades, parmi lesquels étaient 257 fièvres, dont un assez grand nombre de putrides ou adynamiques et plusieurs ataxiques; le nombre des phlegmasies aiguës a été un peu moins fréquent que dans la première quinzaine du mois, mais celui des inflammations de poitrine a augmenté. Nous avons compté 28 fluxions de poitrine.

Les maladies cutanées chroniques, et particulièrement la gale forment en général environ un tiers de la totalité des malades admis. Le nombre en varie peu, et comme ce sont pour la plupart des affections anciennes, on n'y remarque point de liaisons avec la constitution atmosphérique.

C'est donc pour le mois de juillet, dans les neuf hôpitaux de Paris, 1798 malades auxquels il faut encore en ajouter de 550 à 600 admis d'urgence, c'est-à-dire sans qu'on les ait fait paraître au bureau central, en raison de la gravité du mal. Ces dernières maladies sont pour la plupart des suites d'accidens, et le relevé n'en étant envoyé au bureau central que dans le milieu du mois suivant, nous ne pourrons à chaque N° en faire mention que par approximation; nous en donnerons ensuite l'état exact lors qu'il nous sera connu.

En suivant cette branche d'observation, nous remarquerons qu'il est des époques où le nombre des malades va en croissant, et que cette crue de mal est assujettie à une assez grande régularité. Ces objets s'éclairciront pour nous à mesure qu'ils nous deviendront plus familiers, et nous pourrons alors en faire ressortir plus de conséquences importantes. Au lieu de nous attacher à la division du mois en deux quinzaines que nous avions d'abord adoptée, nous suivrons à l'avenir celle que nous indiquent les époques de publication de notre feuille, et nous donnerons dans chaque N° le relevé des maladies admises dans les dix jours qui auront précédé.

---

☽ Premier quartier, le 15.

Depuis le 29 juillet jusqu'au 9 août, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{4}{12}$.
— La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{11}{12}$.

Le thermomètre est monté à 22 d. $\frac{5}{10}$. (dilat.)
— Il est descendu à 7 d. $\frac{7}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 91 d. — Et pour le *minimum* 68 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

RECHERCHES SUR LA DIGESTION.

*Suite de la récapitulation des faits observés dans le cours de ces expériences.*

2°. Les matières soumises à la digestion, passent naturellement à l'état acide par suite de ce qu'elles éprouvent dans l'estomac, et indépendamment de leur nature particulière.

*Nota.* La plupart des matières animales ou végétales, soit acides, soit d'un autre caractère, ne diffèrent entr'elles que par les proportions diverses des élémens qui les composent, et qui sont, en général, l'oxigène, l'hydrogène, le carbone et l'azote. On conçoit, dans l'état actuel de la science chimique, que ce passage à l'état acide tant du suc gastrique, que des matières alimentaires, peut se faire de deux manières différentes : ou bien, lors de la décomposition que subissent les matières contenues dans l'estomac, un ou plusieurs de leurs élémens sont absorbés ; et dans ce cas, l'oxigène ne l'étant point, deviendrait prédominant, et les constituerait acides : ou bien la décomposition des matières alimentaires ayant eu lieu, il se ferait sur-le-champ de nouvelles combinaisons différentes entr'elles, et dans lesquelles les élémens se trouveraient dans des proportions diverses, de telle façon que dans l'une de ces combinaisons l'oxigène prédominant, il en résulterait un acide, tandis que dans une ou plusieurs autres, ce serait les autres élémens qui, par leur plus grande quantité, détermineraient la nature du nouveau corps. Des phénomènes analogues ont lieu dans toutes les décompositions de corps un peu composés.

Avec les données qu'ont pu me fournir mes expériences, j'avoue que, bien que cette dernière explication ait paru plus plausible que la première à des chimistes fort habiles, elle me semble moins probable, et voici pourquoi. La décomposition qu'éprouvent dans l'estomac les matières qui y sont introduites, n'est point une décomposition pure-

ment chimique, puisque des matières qui, soumises à une chaleur égale dans un autre lieu, ne se décomposeraient qu'au bout d'un ou deux jours, et quelquefois d'un tems plus long, ont absolument changé de nature en deux ou trois heures dans l'estomac. L'action de la vie est donc pour beaucoup dans ce phénomène : or, nous avons maintenant, sur la manière dont s'exécutent les actes de la vie, des notions qui ne nous permettent guères de penser que l'estomac agisse sur ces matières, autrement qu'en en absorbant une partie, ou bien en exhalant au contraire un fluide quelconque qui, mêlée aux alimens, changerait leur nature; mais rien ne prouve l'existence d'un fluide si actif fourni par l'estomac, tandis que l'action absorbante de ce viscère est évidente, et d'ailleurs est un des phénomènes les plus généraux des parties vivantes. Il me paraît donc que la décomposition des matières introduites dans l'estomac est due à l'absorption qu'exerce ce viscère en s'emparant des parties ou les plus animalisées, ou du moins les plus propres à l'assimilation, et en laissant les autres matières qui, par ce premier départ, deviennent acides et ont alors sans doute besoin, pour être digérées et pour fournir une plus grande quantité de matière propre à être assimilée, d'être mélangées aux autres sucs et sur-tout à la bile qu'elles rencontrent à leur sortie de l'estomac.

Au reste, ces difficultés seront, je l'espère, complètement éclaircies par des expériences que je compte faire, et dans lesquelles je comparerai l'analyse rigoureuse d'alimens simples, ou du moins dont les élémens sont bien connus dans leurs proportions, comme le sucre, la fécule, etc., avec l'analyse de ces mêmes matières, lorsqu'elles auront subi l'action de l'estomac.

3°. Le suc gastrique non-acide, non-seulement ne jouit pas de la propriété de s'opposer à la putréfaction des matières animales, mais il se putréfie lui-même avec autant de promptitude que la salive lorsqu'il est exposé à une chaleur approchant de celle du corps humain.

*Nota.* Ce résultat est si diamétralement opposé à ce qu'avait avancé Spallanzani, que rien au monde ne peut concilier son assertion avec la mienne. Je crois cependant pouvoir m'en rapporter à mes expériences, car je les ai répétées un grand nombre de fois, et le résultat en a toujours été le même.

4°. Le suc gastrique très-acide ne préserve pas de la putréfaction les viandes peu animalisées qui s'y sont conservées par une propriété qui soit particulière à ce suc.

*Nota.* Je crois avoir démontré ceci en conservant également de la viande dans de la salive à laquelle j'avais ajouté du vinaigre, ce qui m'a paru placer cette salive dans la condition où avait été mis le suc gastrique par l'action de l'estomac. Le vinaigre agit-il uniquement ici en se combinant avec les matières volatiles qui, en s'échappant de la viande dans sa décomposition, indiqueraient sa putridité? ou bien a-t-il encore une autre action? Il est sûr du moins qu'il se fait une combinaison de vinaigre et d'ammoniaque, l'un des premiers produits de la décomposition de la viande, puisqu'on en dégage en broyant un peu de chaux vive avec la liqueur qui contient la viande. Il est sûr aussi que les viandes les moins animalisées, comme celle de veau cuite, sont encore les seules que j'aie réussi à conserver dans le suc gastrique ou dans la salive melée de vinaigre.

La dissolution de ces viandes dans le suc gastrique, où elles se fondent entièrement, ne doit point être comparée à celle qui arrive dans la digestion, puisque cette dissolution n'est complète qu'au bout d'un mois et plus, tandis que dans l'estomac elle arrive en peu d'heures. La dissolution qui a eu lieu dans les tubes paraît tout-à-fait chimique et se réduit à une simple macération, dont l'effet est le même que celui qui se produit dans l'eau ou dans la salive mêlée d'acide.

( *La suite aux Nos prochains.* )

---

*Discussion sur un fait relatif à la vaccine.*

Nous apprenons par notre correspondance qu'il existe depuis deux mois, à la Châtre, département de l'Indre, une éruption exanthématique, attaquant jusqu'à présent exclusivement les enfans du premier âge, fort remarquable, et par sa nature, et sur-tout par la méprise à la-

quelle elle a donné lieu. Nous sommes fondés à avoir la plus grande confiance dans les renseignemens qui nous sont transmis, et les faits dont il s'agit sont authentiques. Cette éruption évidemment épidémique et très-probablement contagieuse, est ordinairement accompagnée de fièvre, chaleur, soif. Tantôt elle est précédée par des vomissemens, et tantôt les boutons paraissent sans que des symptômes précurseurs aient indiqué la maladie. Ces boutons occupent indistinctement toute la surface du corps; mais sur-tout le visage et les mains; ils sont presque toujours très-nombreux, et ne laissent aucune trace après leur guérison; mais ce qu'il y a de plus important, c'est qu'un médecin instruit du lieu, ayant cru trouver dans leur configuration et dans leur marche des rapprochemens avec la vaccine, a, pour cette raison, donné à cette maladie le nom d'*éruption vaccinale*. Ce nom qui s'est répandu dans le pays est tout propre à décrier la véritable vaccine, puisque cette éruption attaque les enfans qui ont été vaccinés ou qui ont eu la petite vérole, aussi bien que ceux qui n'ont point passé par ces épreuves; mais ce n'est pas tout: dans la persuasion que cette éruption était bien la vaccine, M. D. Z., bien qu'on pût, par ce que nous venons de dire, présumer que cette éruption accidentelle ne préserve point de la petite-vérole, a innoculé la matière de l'éruption à des enfans qui n'en étaient point affectés. En vérité, ce zèle nous paraît bien inconsidéré, puisqu'on ne pouvait raisonnablement espérer aucun avantage d'une telle communication de mal; et bien que jusqu'ici aucun enfant n'ait succombé à cette maladie, il ne peut être indifférent de la leur communiquer. Nous savons que la plupart des autorités locales se sont portées dans ce cas avec zèle à seconder les médecins; mais si la conduite de ces magistrats est louable, parce qu'ils devaient se laisser guider par les hommes de l'art; ceux-ci, qui ne doivent en pareil cas rien donner au hasard, ne sont peut-être point sans reproche pour avoir ainsi usé de la confiance que ces magistrats leur accordaient. Quels sont en effet les caractères par lesquels cette éruption se rapproche de la vaccine? Le bouton à une certaine époque devient blanc, argentin, et il offre, dit-on, une dépression vers le centre. Voilà les seuls caractères communs; mais ces deux particularités ne sont point ce qui caractérise la vaccine. Ce qui est particulier à la vaccine, c'est, 1° de n'être contagieuse que par insertion, et conséquemment de ne se montrer jamais épidémiquement; 2° c'est de n'affecter qu'une seule fois le même individu; 3° c'est de ne point se développer d'une manière légitime chez les sujets qui ont eu la petite-vérole. Telles sont les traits principaux qui ne permettent de confondre la vaccine avec aucune autre éruption, et sur-tout avec celle dont il s'agit. On peut encore y ajouter que, dans l'invasion de la vaccine, il ne se développe de boutons vaccins qu'aux lieux des piqûres, et que ces boutons, qui attaquent tout le tissu de la peau, y laissent des traces ineffaçables et profondes. Aucun des caractères que nous venons d'énoncer comme particuliers à la vaccine, ne se retrouve dans l'éruption épidémique de la Châtre. On y remarque, au contraire, des particularités entièrement opposées à celles-ci.

Nous nous empressons de publier cette note en notre qualité de surveillant de la santé publique, et pour faire remarquer à des confrères pour lesquels nous n'avons pas moins d'estime et de considération, combien la méprise dans laquelle ils nous paraissent tomber peut être préjudiciable. Ils savent mieux que nous en effet que les ignorans sont prévenus contre la vaccine, et que le peuple de leur voisinage crie déjà hautement que, puisque la vaccine attaque les enfans qui ont eu la petite vérole, elle ne saurait les en préserver; sans compter l'avis de ceux qui prétendent que c'est une nouvelle maladie produite par la vaccine. Tous ces inconvéniens tiennent pourtant à celui d'avoir donné le nom d'éruption vaccinale à une maladie qui n'est probablement qu'une variété du Pemphigus.

---

*A M. le Rédacteur général de la* Gazette de Santé.

*Timeo Danaos et dona ferentes.*
ENEID., lib. II, v. 49.

« MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE, si votre loyauté et votre extrême délicatesse ne m'étaient

pas parfaitement connues, je pourrais vous tenir le langage de Laocoon aux Troyens; car, dans votre dernière feuille du 1er de ce mois, vous me dites des choses infiniment plus honnêtes qu'elles ne sont méritées, et vous passez sous silence des faits décisifs sur lesquels repose toute ma doctrine, que vous combattez avec d'autant plus d'avantage.

» Trouvez bon que j'indique quelques passages de votre rapport, sur lesquels je vais me permettre des observations, et que je relève aussi quelques omissions qui vous sont échappées : j'abrégerai le plus possible, votre journal ne pouvant m'accorder qu'une très-petite place.

» Je vous dirai donc que je ne jette point le gant; j'émets tout simplement une opinion, parce que je la crois bonne, et je la crois d'autant meilleure qu'elle est fondée sur la raison, sur l'expérience et sur un très-grand nombre de faits irrécusables.

» Je n'attribue point aux médecins modernes une opinion au sujet des maladies des femmes en couche; les médecins modernes établissent eux-mêmes dans leurs ouvrages une nouvelle doctrine, elle n'est qu'en théorie; moi, je lui oppose des faits, et comme la médecine n'est qu'une science de faits, je crois que ma manière de procéder sur ce point doit l'emporter sur la leur. En effet tout raisonnement doit céder au tribunal de l'expérience : le raisonnement sans l'observation ferait des théoriciens dangereux; de même l'observation sans le raisonnement produirait des empiriques non moins redoutables. L'amour de la vérité et de l'humanité m'a fait éviter également autant que possible ces deux écueils; et, à ce sujet, je suis fort de l'avis de *Celse*, qui dit : *non post rationem inventa est medicina; sed post inventam medicinam ratio quæsita est.*

» Je ne considère pas toujours l'humeur laiteuse comme cause matérielle des maladies des femmes en couche, puisque je dis qu'elle est alternativement cause et effet, ainsi qu'il est aisé de vous en assurer dans plusieurs endroits de mon ouvrage, où cela est repété toutes les fois qu'il est question de métastase laiteuse sur l'existence de laquelle il est impossible d'élever le moindre doute. Je crois l'avoir démontrée non-seulement par le raisonnement, mais par des faits qui me sont propres et par quantité d'autres faits authentiques avancés et prouvés par les hommes les plus recommandables par leurs lumières. Je sais bien que, depuis une dixaine d'années, la majeure partie des médecins ne veut pas admettre la métastase laiteuse, qu'elle est pour eux à la fois la pierre de touche et la pierre d'achoppement; car, une fois admise, le système de la péritonite s'écroulerait aussitôt. Cependant, mon cher confrère, vouloir nier l'existence de la métastase laiteuse et vouloir le prouver par le moyen de l'analyse chimique, c'est ne rien prouver. »

*Nota.* Quelque empressement que nous eussions à satisfaire M. le docteur Gastellier en faisant paraître sa réclamation, l'ordre des matières, et l'impression déjà avancée quand cette lettre nous est parvenue, ne nous ont pas permis de l'insérer entier dans ce N°, nous en donnerons la suite dans le N° suivant.

---

*Sucre de châtaigne.*

Le célèbre Paul Mascagni, de Florence, correspondant de la première classe de l'Institut, a transmis à cette savante Société des détails sur la fabrication du sucre de châtaigne, à laquelle on s'est livré avec de grands succès à Florence.

Le procédé consiste en somme à dessécher les châtaignes, puis à les écraser le plus exactement possible; après quoi on les met tremper pendant quelques heures dans une première eau, et successivement dans deux autres qu'on réserve pour une seconde opération. On rapproche ensuite cette eau qui est roussâtre, dans de grandes bassines, et lorsqu'elle est suffisamment rapprochée, on laisse cristalliser le sucre. Ce sucre, à l'état de moscouade, est alors, comme celui de canne et de betterave, embarrassé de mélasse dont on le sépare en le soumettant à diverses reprises à l'action d'une forte presse, après l'avoir enfermé dans des sacs de forte toile à travers laquelle passe la mélasse et non le sucre. On peut, après ces premières opérations, le verser dans le commerce, ou, si l'on aime mieux, le raffiner absolument comme le sucre de canne ou de betterave : on en a amené ainsi à une blancheur éclatante. Nous ne pouvons

entrer ici dans les détails minutieux de cette manipulation, et nous nous contentons d'en donner un aperçu à ceux de nos lecteurs qui sont à portée de faire des tentatives en ce genre. On a retiré à Florence de neuf à quatorze centièmes en poids de sucre des châtaignes desséchées.

La pulpe des châtaignes ainsi employées étant broyée au moulin, peut se mêler, dans la proportion d'un quart ou d'un cinquième, à la farine qui sert à faire le pain, sans qu'il en soit le moins du monde altéré. On peut en nourrir les animaux, et même en faire pour l'homme une soupe ou bouillie assez bonne, pourvu qu'elle soit extrêmement cuite.

---

*Sucre indigène.*

Lorsque tout le monde s'occupe des moyens de retirer des végétaux de nos pays le sucre qu'on ne peut plus apporter d'Amérique, nous croyons faire quelque chose d'intéressant pour nos lecteurs du midi de la France, en leur apprenant que M. *Armesto* a découvert en Espagne que le fruit de l'arbousier (*arbutus unedo*, fraisier en arbre, frole, etc., *madrono* en espagnol), pouvait fournir *au moins le cinquième de son poids en sucre*. L'arbousier croît spontanément dans tout le midi de la France, et nous l'avons trouvé jusques dans les forêts de la ci-devant Saintonge. C'est un des plus beaux arbustes d'ornement ; toutes les parties en sont utiles. Voici ce que rapporte l'auteur de cette découverte.

« L'extraction de son sucre est une opération » si facile que la dame la plus délicate peut la » faire dans son boudoir sans se mouiller les » doigts.

» 1°. On fait un mélange de quelques livres des » fruits de l'arbousier, et d'autant d'onces de » cendres *bien lavées* ; on mêle le tout ensemble, » et on y ajoute la moitié du poids de la masse » d'eau. On brasse le tout avec soin.

» 2°. On passe à travers un filtre de flanelle, » et on finit par exprimer. Le jus ou suc trouble » qui provient de cette opération, est légèrement » doux ; on y mêle un blanc d'œuf en battant le » tout, puis on le remet de nouveau au feu pour » le faire bouillir.

» 3°. L'écume qui alors se forme en quantité sur » la surface, doit être enlevée. Lorsque la liqueur » se montre bien transparente dans la cuiller, on » retire la bassine du feu, et on laisse reposer » pour clarifier la liqueur.

» 4°. On la fait bouillir une autre fois jusqu'au » point d'épaississement nécessaire, ce qui se » reconnaît quand une goutte prise entre les doigts » fait le fil. Alors on retire le tout du feu, et on » a obtenu le cinquième du poids du fruit en sucre » liquide, d'une jolie couleur ambrée, d'une » odeur et d'un goût particulier et prêt à se cris» talliser. »

Cette description est sans doute incomplète et même irrégulière, mais elle suffit pour mettre sur la voie les personnes qui seront à portée de faire des essais dont on peut retirer tant d'avantages.

---

*Entomologie.*

Parmi les insectes que Linnée avait compris dans le genre des carabes, et que Geoffroi avait nommés buprestes, il en est une espèce qui, pour se défendre contre ses ennemis, produit par l'anus une explosion accompagnée de bruit et de fumée. Cette particularité fit donner le nom de *bombardier* à cet insecte par Solander, qui le découvrit le premier. Toutes les espèces de carabes ou buprestes comme sont, par exemple, ces beaux insectes à étuis dorés et bronzés qu'on voit courir dans les allés des jardins, sont très-voraces et se mangent les unes les autres. On raconte que le bombardier, lorsqu'il se sent trop vivement poursuivi par un insecte plus fort que lui, se couche sur la terre, et qu'au moment où l'ennemi est prêt à le saisir pour le dévorer il lui lâche tout-à-coup une bordée qui l'étourdit et le fait reculer. Profitant alors de ce moment de relâche, l'ingénieux artilleur s'enfuit à toutes jambes, et s'il a le bonheur de rencontrer un trou dans lequel l'autre ne puisse pénétrer, il est sauvé ; mais s'il ne s'offre aucun asyle, l'ennemi revient à la charge avec une telle obstination que toutes les décharges deviennent enfin

inutiles, et que le bombardier finit par être dévoré.

Les naturalistes modernes ont séparé les espèces d'insectes dont il s'agit des carabes ou buprestes, et en ont fait un genre sous le nom de *brachinus*. M. Léon Dufour, médecin au troisième corps de l'armée d'Espagne, vient d'envoyer la description et l'anatomie détaillée d'une nouvelle espèce de ce genre qu'il a découverte dans la Navarre, l'Arragon et la Catalogue ; il l'appelle *brachinus displosor*, *tirailleur*. Son corps a six à sept lignes de long et surpasse en grandeur celui des autres espèces connues. M. Dufour a vérifié que cet insecte peut, quand il est inquiété, fournir dix à douze décharges consécutives. La fumée blanchâtre qu'il lance avec explosion par l'anus a une odeur forte, piquante, et semblable à celle de l'acide nitrique : elle paraît très-caustique, car elle produit sur la peau la sensation d'une brûlure et y laisse des taches qui durent plusieurs jours. La mobilité des derniers anneaux du ventre permet à l'animal de diriger ses décharges en tous sens : lorsqu'il est fatigué, l'explosion se fait sans bruit, et au lieu de fumée on ne voit s'échapper qu'une liqueur brunâtre qui se fige à l'instant.

M. Dufour a joint à son Mémoire une description anatomique fort détaillée des parties intérieures de cette espèce de *brachine*. L'organe qui produit la fumée est distingué en deux parties, dont l'une plus intérieure prépare la matière des explosions, tandis que l'autre lui sert de réservoir. Ces détails intéressans, que nous ne pouvons insérer ici à cause de leur longueur, se trouvent en entier dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, tome XVIII, page 70.

---

*Géologie.*

On donne le nom de *gyrogonites* à de petits fossiles globuleux marqués à l'extérieur de cinq spirales rondes qui vont de gauche à droite et d'un pôle à l'autre en décrivant un tour et deux tiers. Vers le pôle supérieur ces spirales sont interrompues près de leur origine par une petite ligne creuse. Beaucoup de naturalistes ont eu connaissance de ce fossile, mais M. Desmarest seul en a fait connaître la véritable structure (*Nouv. Bull.*, tome XI, page 275), et M. Brongniart, le premier, a fait remarquer qu'il ne se trouvait jamais que dans les terrains de formation d'eau douce, caractérisée par les nombreux fossiles de végétaux ou d'animaux terrestres ou vivant dans les eaux douces.

On a ignoré jusqu'à ce jour si ces singuliers fossiles provenaient du règne animal ou du règne végétal, et s'ils appartenaient à des êtres qui nous fussent totalement inconnus, ou bien si ces êtres avaient encore leurs analogues. Ce sont ces difficultés que M. S. Léman s'est proposé d'éclaircir, et il paraît y être parvenu avec beaucoup de bonheur.

L'analogie le portait à penser que les êtres d'où proviennent cette profusion de gyrogonites qu'on rencontre, vivaient en grande quantité dans le même lieu, et devaient habiter les marécages. C'est ainsi qu'il fut conduit à examiner avec grande attention le fruit de la *charagne vulgaire*, *chara vulgaris*, de la grande famille des *Naïades*, et à le comparer à la gyrogonite. Bientôt tous les caractères se sont réunis pour lui faire conclure que la gyrogonite est le fruit d'une plante aquatique et marécageuse du genre *chara*, mais d'une espèce qui ne vit plus dans nos marais ; aucune des espèces aujourd'hui connues ne donnant des fruits du volume de la gyrogonite.

Si l'on admet l'opinion de M. Léman, on trouvera que la formation de quelques terrains par l'eau douce se trouve confirmée par la présence des gyrogonites même, qu'on s'est plu à attribuer à des habitans de l'ancienne mer, et qui n'ont pas plus appartenu à cet élément que les tubes qu'on voit dans les mêmes sortes de terreins, et qu'on a été jusqu'à à regarder comme des pointes d'oursins. (*Extrait du bull. de la Soc. philom.*, juillet 1812.)

---

BIBLIOGRAPHIE.

*De la sophistication des substances médicamenteuses, et des moyens de la reconnaître* ; par

A. P. Favre, pharmacien de son altesse éminentissime monseigneur le cardinal Fesch, ex-professeur de chimie pharmaceutique, de matière médicale, membre de plusieurs sociétés médicales et savantes. — Un volume in-8°, prix 4 fr. 50 cent. et 5 fr. 50 cent., franc de port. — A Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, et chez l'Auteur, rue du Mont-Blanc, n° 52.

C'est une idée heureuse que celle de donner les moyens de reconnaître tant d'altérations et de fraudes auxquelles les substances médicamenteuses sont exposées, et dont les malades sont fréquemment les victimes, tandis que le public en est continuellement la dupe. L'auteur qui en a fait long-tems une étude particulière, nous apprend, sur cet objet, les particularités les plus curieuses, mais les plus inquiétantes, puisque ces sophistications, qu'il est souvent impossible de reconnaître, compromettent la vie ou la santé des malades. Dans cet ouvrage les partisans des remèdes exotiques apprendront quels risques ils courent à les employer, puisqu'il n'en est peut-être pas un seul qui ne soit altéré de la manière la plus dangereuse. L'auteur s'élève aussi contre les inconvéniens de permettre aux épiciers et droguistes la vente de drogues médicinales, et fait voir l'insuffisance des moyens employés pour les en empêcher. Sur toutes les parties, le mal est porté à un tel excès, que cela est suffisant pour légitimer un peu de mauvaise humeur qu'on aurait pu sans cela reprocher à l'auteur. Les matières sont disposées par ordre alphabétique, ce qui nous paraît l'ordre le plus simple et le plus convenable dans ce cas. Cette forme de l'ouvrage ne nous permet guères de citation qui puisse donner une idée du tout. La nature même de ce traité le rend susceptible de perfectionnemens continuels, puisque les fraudes qu'il faut signaler sont innombrables. Nous ferons remarquer à l'auteur que le véritable caractère de l'huile de ricin et ce qui permet facilement de reconnaître son mélange avec d'autres huiles, c'est que seule elle est entièrement soluble dans l'alcohol à 40 degrés. Dans le dernier article l'auteur dit que les *yeux* d'écrevisse sont une concrétion de phosphate calcaire, lisez carbonate. En effet, si ces corps étaient des phosphates, ils n'auraient jamais pu servir à neutraliser les acides de l'estomac. Il en résulte qu'il est bien facile de reconnaître leur mélange avec les os calcinés, sur lesquels le vinaigre n'a aucune action, tandis qu'il produira avec les yeux d'écrevisse une vive effervescence.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° XVI.) (21 Août 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LA Cour de Rome a mis à l'index, le 18 juin 1651, un ouvrage, qui paraît être la traduction de celui dont nous avons parlé dans notre dernier N°, et dont voici le titre : *che le donne non siamo della specie de gl'uomini.* Un autre auteur, plus sage assurément, a répondu qu'en effet les femmes n'étaient pas de l'espèce des hommes, mais qu'elles étaient de celle des anges.

---

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, pendant les dix premiers jours du mois.*

| | |
|---|---|
| FIÈVRES gastriques ou bilieuses. | 154 |
| Fièvres adynamiques. | 12 |
| Phlegmasies internes ou externes sans causes connues. | 31 |
| Maladies chroniques ou résultats d'accidens. | 302 |
| TOTAL GÉNÉRAL. | 499 |

On voit combien la diathèse fébrile domine dans la constitution actuelle, et que la plupart de ces affections sont de nature à exiger une évacuation (sur-tout par l'émétique). On doit éviter soigneusement de donner dans un excès qui ferait dégénérer des fièvres simples en fièvres adynamiques vers lesquelles elles ont une tendance naturelle, augmentée maintenant par la chaleur accablante à laquelle s'est fixée tout-à-coup l'atmosphère.

Cet état de chose ne favorise pas les phlegmasies, aussi on en remarque très-peu, et la marche n'en est point franche et vive comme elle a coutume d'être dans les saisons qui en favorisent le développement.

---

### Recherches sur la Digestion.

*Suite de la récapitulation des faits observés dans le cours de ces expériences.*

5°. Le suc gastrique n'agit point sur les alimens, à la manière d'un dissolvant chimique.

*Nota.* La dissolution opérée des alimens, dans le suc gastrique, ressemble, en tout, à celle qui a lieu dans la salive, lorsqu'on prévient la putréfaction de cette dernière liqueur, en y ajoutant un peu de vinaigre. Cette dissolution ne peut être considérée que comme une simple macération, car elle n'a lieu que dans un espace de tems fort long, et les propriétés des matières dissoutes ne sont point changées, jusqu'à ce qu'enfin la putréfaction s'en empare.

On remarque des choses toutes contraires, dans ce qui arrive à l'intérieur de l'estomac. Les alimens y sont dissous promptement, et tellement altérés dans leur nature, que leur caractère chimique se trouve totalement changé : d'où il faut conclure que la décomposition des alimens s'opère dans l'estomac par une action vitale, facilitée par l'atténuation qu'ils ont éprouvée par la mastication, et par la fluidité qu'ils reçoivent de leur mélange avec la salive, le suc gastrique et les liquides qui composent les boissons ordinaires. Il faut cependant observer que la salive ou le suc gastrique, ayant déjà subi une élaboration particulière, doivent être plus propres à seconder la digestion, que les fluides étrangers qui composent nos boissons. Ceux-ci agissent, à la vérité, le plus souvent, par des propriétés stimulantes dont il résulte un autre avantage, celui d'entretenir et d'exciter même, l'action vitale des organes, par laquelle s'effectue la digestion.

*( La suite aux Nos prochains. )*

---

☺ Pleine lune, le 22.

Depuis le 9 août jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$.
— La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{12}{12}$.

Le thermomètre est monté à 23 d. $\frac{4}{10}$. (dilat.)
— Il est descendu à 7 d. $\frac{7}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 68 d. — Et pour le *minimum* 55 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Accidens causés par les champignons.*

Les détails suivans nous sont envoyés par un médecin habile et fort exercé à reconnaître les champignons, de façon que les personnes qui croient devoir jouer habituellement leur vie contre ce mets perfide, pourront apprécier quels risques elles ont à courir, puisque le savoir et la plus grande expérience n'ont pu préserver l'auteur de cette note d'une erreur qui a failli devenir funeste à toute sa famille.

Montargis, 12 août 1812.

*Lettre au docteur Montègre, par C. L. Dufour, médecin à Montargis, membre de plusieurs Sociétés médicales.*

Mon ami, je vous ai promis le récit de notre empoisonnement par les champignons; je vous l'envoie. Je crois l'instant opportun : il arrive tant d'accidens du fait de ces végétaux, tous suspects, qu'on ne saurait trop mettre le public en garde contre leurs effets.

Un beau jour d'automne de 1800, deux amis m'accompagnèrent dans la forêt de Montargis pour y cueillir des cepes (1), des columelles (2) et des oronges (3).

Sans entrer dans le détail de la synonymie, ces espèces sont assez tranchées pour que vous puissiez, au besoin, suppléer à ma nomenclature par une description plus exacte ; je me contenterai de vous assurer que nous ne ramassâmes qu'elles exclusivement, et que tous ces champignons étaient frais et sains ; *il avait plu les jours précédens.*

Leur préparation a consisté à les dépouiller de

---

(1) *Fungus*, T. ; *boletus*, BOV., L. ; *suillus*, HALL. ; *boletus edulis* de BULL. et DECANDOLLE, *Flor. Franç.*

(2) *Agaricus columella hypophyllum*, PAULET ; *fungus clyp.*, B. ; *clyp. agar.*, L.

(3) *Agaricus aurantiacus*, L. ; *fungus aur. col.*, T.

leur peau et de leur pied, à les couper par tranches, et à les faire cuire dans leur jus avec du beurre et des fines herbes sous un four de campagne.

Ce plat forma l'entrée du dîner et fut fêté par moi et ma famille, composé de ma femme et de mes trois enfans : le 1^er^ agé de 12 ans, le 2^e^ de 11, le 3^e^ de 18 mois ; une domestique de 20 ans mangea le reste des champignons, ce mets seul suffit à son repas.

Nous étions au café quand une dame, logée dans une des dépendances de notre maison, vint nous demander la cause de la mort de huit petits canards, de trois mois environ, éclos dans notre cour.

Les recherches sur cet accident m'ont convaincu que les épluchures des champignons seules avaient tué ces oiseaux. J'ai ouvert sur-le-champ le jabot de plusieurs, et j'ai trouvé les pelures non-digérées mêlées à d'autres alimens déjà altérés. D'ailleurs ni érosion ni inflammation aux divers organes digestifs. Un gros canard adulte semblait malade ; il ne pouvait ni soutenir sa tête, ni se tenir sur les pates ; il trébuchait comme s'il eût été ivre.

Des poules et un superbe coq hupés (de Suisse) ou n'avaient pas mangé de champignons, ou ne furent pas soumis à leur action vénéneuse.

A ce moment la domestique qui, de nous tous, était celle qui avait mangé le plus de ces végétaux, se plaignit d'étourdissemens, de vertiges, et d'un léger soulevement d'estomac. La face était rouge et enflammée, l'œil saillant et vif, le pouls large, ondulant et plein.

Ma fille aînée éprouva les mêmes accidens sans nausées. L'enfant de 18 mois n'avait mangé que du pain trempé de jus, il s'endormit si profondément sur la table qu'on ne put l'éveiller. On le mit au lit, où il resta 16 heures dans un sommeil si tranquille et si doux que je ne crus pas devoir le troubler par des médicamens. Cette petite fille s'éveilla en demandant du pain, sans avoir eu d'autre mal qu'un sommeil intense et inaccoutumé.

Sur ces entrefaites, un ami aussi savant qu'aimable et modeste, M. de Vaublanc (à qui nous allons devoir la seconde édition de l'Histoire de France de M. Anquetil) vint nous voir ; nous lui contâmes notre aventure, en lui observant que ma femme et moi n'éprouvions aucun malaise personnel. Il crut voir l'effet de l'imagination dans l'accident des jeunes filles, et se chargea d'aller chercher mon fils, parti pour aller jouer chez un camarade, avant de savoir la mort des canards et ce qui s'en était suivi. Comme il arrivait à la maison où était l'enfant, il l'en vit sortir, se plaignant d'étourdissemens et d'ivresse.

Nous ne pûmes plus douter alors de l'effet narcotique des champignons, et nous prîmes sur-le-champ l'émétique en lavage, avec la précaution de vomir tous ensemble dans un vaste sceau de faïence, pour faciliter sympathiquement l'évacuation salutaire.

Au vomitif je fis succéder quelques cuillerées d'une potion antispasmodique, dans laquelle l'éther sulfurique entrait à haute dose. Le soir notre guérison était complette.

Les personnes guéries, je songeai au canard : il était mourant, avait la tête et les pates froides, et des mouvemens convulsifs bien marqués. Je saturai de sucre deux cuillerées de vin de Malaga et j'y ajoutai six gouttes d'éther ; je les administrai au canard, en deux doses, à demi-heure de distance, et je l'enveloppai de fumier chaud dans un coin de l'écurie. Le lendemain, à mon lever, je le vis, à ma grande surprise, barboter dans la cour.

Reste maintenant à déterminer quel est le champignon délétère. Je pense que c'est la fausse orange, l'*hypophyllum falsum aurantiacum* de Paulet, l'*agaricus muscarius* de Linnée, le même enfin dont se servit Agrippine, conseillée par Locuste, pour empoisonner Claude. On lit partout que Claude dut la mort à une *morille*, le fait ne peut être vrai : la *morille*, le *phallus* de Linnée, n'a rien de vénéneux, dans aucune de ses variétés (1).

La fausse oronge ne diffère de la vraie que par des parcelles de volva qui *diaprent* de *blanc* son *chapeau* ; mais les pluies abondantes et les fortes

---

(1) Quelques auteurs, le docteur Paulet entr'autres, dans son bel ouvrage sur les champignons, cite une espèce de morille comme vénéneuse. (*Note du Rédacteur.*)

rosées même peuvent détacher ces lamellules fugitives ( *volva caduca*, Bulliard ), et donner à l'espèce mortelle l'apparence trompeuse de l'oronge innocente et superbe.

J'observe qu'il n'y avait que deux oronges dans l'abondante récolte que nous divisâmes en trois parts, et qu'elles entrèrent dans mon lot. Les deux personnes qui m'avaient accompagné, mangèrent impunément leur portion.

*Nota.* Nous ferons connaître incessamment les grands succès obtenus par le D. Dufour, dans les cas les plus graves de l'empoisonnement de cette nature, au moyen de l'éther sulfurique à très-forte dose.

---

*A M. le Rédacteur général de la* Gazette de Santé.

*Suite de la lettre de M. le docteur* GASTELLIER.

La chimie, malgré son état de splendeur actuelle, n'a fait que très-peu ou point de progrès pour analyser les substances animales, et surtout le lait de femme, dont les principes divers dépendent d'une foule de circonstances qui les font varier à l'infini. Si un lait frais, que l'on vient de traire à l'instant, tourne de suite à l'aigre dans un tems d'orage, quel résultat chimique peut-on attendre d'un lait qui est altéré par la maladie, par une fièvre ardente, qui est mêlé, confondu avec toutes les autres humeurs attirées elles-mêmes? J'en appelle à votre raison éclairée, à votre bonne foi, mon cher confrère, et je vous demande comment on peut vouloir faire, du corps humain, un laboratoire de chimie, et s'il est possible de soumettre à la violence du feu une substance animale que la moindre chaleur décompose, et qui, chez une femme en couche morte d'une maladie violente, est un composé de parties hétérogènes, morbides et même en pleine putréfaction. Consultez le mémoire de MM. Parmentier et Deyeux sur l'analyse des différens laits, vous y verrez que ces deux célèbres chimistes conviennent eux-mêmes de l'insuffisance de toutes les analyses sur le lait de femme *à raison des changemens continuels dont il est susceptible, et d'une manière telle*, disent-ils, *à étonner les observateurs les plus exercés*. Pourquoi vouloir recourir à des expériences équivoques, fautives, insuffisantes enfin, lorsque nous avons des faits qui frappent nos sens d'une manière aussi évidente? Pourquoi se laisser emporter par un esprit de système, fruit d'une imagination ardente, au lieu d'écouter le langage de la nature, au lieu de se rendre à l'évidence des faits qu'elle nous présente; faits sanctionnés par le tems et par l'assentiment des hommes les plus éclairés de tous les pays? Quoi! l'on voit tous les jours que la transpiration insensible supprimée, répercutée, produit les maladies les plus graves, et l'on ne veut pas voir que le lait, qu'une substance grasse nutritive, diminuant, disparaissant, se transportant sur un organe quelconque, y produise un engorgement local et s'y dépose! Cependant, comment m'expliquerez-vous, enfin, cette coïncidence de la disparution subite du lait des mamelles, avec les douleurs qui se manifestent, en même tems, dans une partie quelconque? Et cette autre coïncidence: la cessation subite des douleurs, sitôt le lait remonté aux mamelles? Voilà ce qui est connu de tous les praticiens, et par conséquent incontestable. Voilà ce que les sectateurs zélés de la nouvelle doctrine nient formellement, mais il est plus aisé de nier que de prouver.

Pour moi, je ne nie pas la possibilité, même l'existence de la péritonite, chez les hommes comme chez les femmes; je dis seulement que je ne l'ai jamais vue avec des signes précurseurs, avec des signes pathognomoniques, qui me l'ayent annoncée d'une manière particulière, isolée, exclusive; en un mot, que je n'ai jamais vu une inflammation franche qui ait attaqué primitivement essentiellement le péritoine. En esquissant le tableau des symptômes de l'épidémie de l'hospice de la Maternité, vous dites que j'ai tracé un tableau des plus frappans de la péritonite; mais vous ne dites pas que j'ai tracé aussi le tableau des symptômes qui se sont manifestés en même-tems à la poitrine comme au bas-ventre, et qu'après la mort j'ai découvert les mêmes phénomènes, les mêmes désordres dans la capacité du thorax comme dans celle de l'abdomen, ce qui est fort différent. Voici donc ce que je dis, page 102 : « Les symptômes les plus graves se » succédaient avec la rapidité de l'éclair; ils se

» manifestaient souvent tous à-la-fois d'une manière spontanée, et cette explosion entraînait » en très-peu de tems la perte des malades »... P. 103, je dis : « Pour tracer un tableau fidèle » des symptômes de cette affreuse maladie, il » faudrait pouvoir les dessiner tous à-la-fois d'un » seul trait de plume, tant leur apparition est » simultanée et prompte »... *Ibid.* « Indépendamment du météorisme qui refoulait le diaphragme sur les poumons, et qui empêchait » que la poitrine ne pût s'expliquer d'une manière » convenable, pour fournir le jeu de la respiration, ces organes étaient aussi frappés en » même-tems du même délétère : de là oppression, toux, points de côté, respiration difficile, etc., etc. » Vous voyez maintenant que, par cette omission, mon cher confrère, vous me mettiez en opposition avec moi-même; et je dis plus à ce sujet, j'ajoute que toutes ces lésions, surtout dans les épidémies, ne sont que secondaires, qu'elles ne doivent être considérées que comme le résultat, comme le produit de la maladie, et non pas la maladie, pas même le siége de la maladie, mais seulement le siége des lésions, des dépôts de la maladie, ainsi que nous en voyons tous les jours à la suite des fièvres malignes.

Je persiste donc dans mon opinion, qu'il est impossible de comprendre sous l'unique dénomination de péritonite toutes les maladies diverses auxquelles les femmes en couche sont exposées, à moins qu'on ne veuille, sous cette dénomination, entendre l'inflammation du bas-ventre, dans laquelle Lieutaud comprend l'inflammation de tous les viscères abdominaux, et dont il passe en revue les différens symptômes; il termine ainsi son examen : « Mais, disons la vérité, tous ces » signes, fondés sur le rapport des malades, se » présentent avec tant de confusion qu'on a beaucoup de peine à prononcer sur l'événement, » comme sur la nature et le siége du mal, qui ne » se manifeste guère qu'à l'ouverture des cadavres, c'est-à-dire, lorsqu'on a peu d'intérêt à » le connaître. » Dans l'ouverture de ces cadavres, il parcourt tous les viscères; le péritoine s'y trouve lésé comme les autres et pas plus que les autres, bien que tous les désordres, tous les phénomènes qu'on attribue à la prétendue péritonite, s'y trouvent parfaitement décrits, sans que cet habile observateur en ait rien attribué de particulier au péritoine. Assurément on ne dira pas que ce savant médecin ne s'est jamais occupé d'anatomie pathologique. Mon cher confrère, il faut en convenir, les médecins changent, varient souvent; mais la vraie médecine est immuable, quoiqu'on veuille la soumettre à l'empire de la mode; car depuis dix ans on ne voit plus que péritonite et croup : nous sommes inondés d'observations de cette dernière maladie. Un simple rhume, un léger catarrhe, une coqueluche commençante sont autant de croups. Naguères c'était la fièvre puerpérale, aujourd'hui c'est la péritonite, qui fera place à son tour à une autre maladie; c'est ainsi que va le monde médical. Au surplus, voilà mon dernier mot sur ce point de doctrine sur lequel je ne reviendrai plus, parce que je n'aurais que des faits à ajouter aux premiers et qui n'ajouteraient rien de plus; et comme je ne veux pas employer mon tems à des dissertations qui finiraient par devenir polémiques, je promets le plus profond silence; ramassera le gant qui voudra, puisque gant il y a, je ne prendrai pas la peine de le défendre.

Je prie, mon cher confrère, d'agréer l'expression et l'assurance de tous les sentimens d'estime et de considération la plus distinguée avec lesquels j'ai l'honneur d'être son très-dévoué confrère

Gastellier.

---

## Séance de l'Institut.

*Rapport de M. le docteur Hallé sur l'état général de la vaccine, et discussion de toutes les objections faites en différens tems à cette opération.*

Les propriétés de la vaccine, le peu de danger dont elle est accompagnée, lors qu'il ne survient pas simultanément avec elle d'autres maladies, dont on ne doit pas, après tout, attendre qu'elle puisse préserver, sont des faits établis sur des preuves trop multipliées, trop variées, non-seulement dans une partie de l'Europe, mais sur tout le globe, pour qu'un homme, quelqu'instruit qu'il soit, puisse, sans une présomption impardonna-

ble, prétendre à décider cette grande question, au moyen de son expérience particulière.

Le savant professeur soumet, dans son rapport, à une discussion très-soigneuse, chacune des objections faites contre la vaccine, et il démontre, par un examen approfondi, qu'aucun des faits sur lesquels sont établies ces objections, ne mérite de confiance, ou ne peut légitimement donner lieu aux conséquences qu'on en a tirées, puisque toutes les fois que cette opération s'est accompagnée d'accidens, ces accidens ont été dus à des maladies déjà existantes, ou qui se sont développées après l'insertion du vaccin, et avant que la vaccine elle-même eût eu le tems de s'établir. Il a sur-tout fait voir, qu'aucune autre maladie éruptive ne pouvait être confondue avec la vaccine par un observateur attentif, et cette conclusion est tellement d'accord avec ce que nous avons dit dans notre dernier N°., que c'est le principal motif pour lequel nous faisons mention de ce travail, dont le savant auteur n'a pas encore achevé la lecture.

---

### Salubrité publique.

*Eaux de la Seine clarifiées et dépurées.*

Le bel établissement pour la clarification et la dépuration des eaux de la Seine, récemment transporté sur le quai des Célestins, n° 24, est maintenant en pleine activité et fournit à tous les quartiers de Paris une eau agréable et salubre dont on manquait dans la capitale de l'Empire. Aucun établissement, sans exception, ne nous paraît plus digne de l'attention des particuliers, et de la protection du gouvernement. Toutes les eaux potables de Paris proviennent ou de la Seine ou des belles fontaines d'Arcueil, car les autres sources sont encore trop peu considérables pour entrer en compte; or les eaux d'Arcueil sont tellement chargées de sélénite ( sulfate de chaux, gypse, plâtre), que cette substance terreuse forme dans les canaux de conduite des incrustations qui les obstruent promptement lorsqu'on n'y porte pas remède, ce qui a fait penser à plusieurs médecins que ces eaux occasionnaient la pierre ou la gravelle. Quoi qu'il en soit de cette opinion, il ne doit pas être indifférent de boire habituellement de l'eau pure ou bien de l'eau chargée de plâtre. Quant à l'eau de la Seine, elle est assurément de très-bonne qualité quand elle se trouve pure; mais le cas arrive si rarement, qu'on ne saurait espérer de le rencontrer durant plus d'un mois chaque année. En effet, lorsque les eaux sont grosses, elles sont à tel point troubles et bourbeuses qu'on ne pourrait les boire dans cet état; et lorsqu'au contraire la rivière est basse, ce qui a toujours lieu en été, elles sont chargées de matières muqueuses tellement putrescentes qu'on ne peut les conserver plusieurs jours sans les voir se corrompre et devenir fétides.

Les filtres ordinaires au moyen desquels on clarifie l'eau la rendent bien claire et limpide, mais elle perd dans cette filtration l'air qui s'y trouvait mêlé et devient indigeste et lourde à l'estomac. Dans l'établissement dont nous parlons maintenant, l'eau filtrée, toujours en contact avec l'air, en absorbe une nouvelle quantité dans une multitude de cascades qu'elle forme et qui contribuent à faire de tout cet appareil un objet de curiosité, où se porte continuellement une foule de personnes. Les rapports de l'Institut et de l'Ecole de médecine se sont réunis pour assurer que cette eau était beaucoup plus pure et plus salubre que celle de la Seine. Si nous osions parler de nos expériences après que ces deux illustres Sociétés ont prononcé, nous dirions que nous l'avons pareillement trouvée plus pure par les réactifs chimiques, et plus légère à l'aréomètre que celle de la rivière. Aussi, malgré les faux bruits que la malveillance s'est plu à répandre, le public paraît-il lui accorder chaque jour plus de confiance. Nous serions pour notre part flattés de contribuer à la prospérité d'un établissement qui peut rendre le séjour de Paris plus agréable, ainsi que nous avons entendu plusieurs personnes le déclarer hautement.

Cette eau, distribuée par abonnement, coûte le même prix que l'eau bourbeuse des porteurs d'eau ordinaires.

---

### BIBLIOGRAPHIE.

*Mémoire sur le Croup, ou Angine trachéale*, qui a obtenu la première mention honorable au con-

cours ouvert par S. M. l'Empereur sur cette maladie; par G. Vieusseux, docteur-médecin à Genève. 1 vol. in-8°; prix, 4 francs et 5 francs par la poste. A Paris, chez J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22; à Genève, chez le même, imprimeur-libraire.

Nous avons déjà parlé de ce mémoire très-remarquable, dans l'extrait que nous avons donné du rapport de la commission pour le prix. Les éloges accordés à l'auteur par cette commission, nous dispensent d'entrer dans aucun autre détail. M. le docteur Vieusseux, l'un des praticiens les plus distingués d'une ville si féconde en hommes habiles, devait plus que personne avoir sur le croup des connaissances étendues et positives, puisque c'est à lui que fut décerné le prix proposé en 1783 par la société royale de médecine, sur la question de savoir si le croup existait en France à cette époque. Nous oserions penser, contre l'opinion de l'auteur, que le peu de connaissances qu'on avait de cette maladie n'est point une preuve qu'elle fût alors très-rare. Le croup est une de ces affections dont on ne doit la connaissance exacte qu'à l'anatomie pathologique, et l'anatomie pathologique n'était guère étudiée avant la fin du dernier siècle. Il me serait facile de citer des maladies très-graves, reconnues aujourd'hui pour être très-fréquentes, et dont le nom ne se trouve presque jamais dans les auteurs anciens.

L'ouvrage de M. le docteur Vieusseux est particulièrement remarquable par cet art de faire d'une maladie un tableau qu'on croit avoir sous les yeux, ce qui ne peut appartenir qu'à un observateur très-habile et très attentif. La méthode de traitement est également celle d'un praticien consommé. Comme nous l'avons dit, par l'influence des localités où l'auteur a fait ses observations, la maladie s'étant en général offerte à lui avec un caractère inflammatoire très-décidé, il insiste sur le besoin des saignées locales ou générales, plus que ne font beaucoup d'autres médecins qui ont observé dans des conditions différentes.

---

*Des Erreurs Populaires relatives à la médecine, par A. Richerand, professeur de la Faculté de Médecine de Paris, etc., etc.; seconde édition, revue, corrigée et augmentée*; 1 vol. in-8°. de 400 *pages, prix* 5 *fr.*, *et* 6 *fr.* 20 *c. franc de port; chez Caille et Ravier, libr., rue Pavée St.-André*, N°. 17.

« La première édition de cet ouvrage, entrepris dans la vue de soulager les ennuis d'une longue convalescence, n'en était que l'ébauche. Outre plusieurs chapitres entièrement nouveaux, celle-ci se distingue par un plan plus méthodique, et renferme, de plus, un grand nombre d'additions et de développemens nécessaires. »

C'est ainsi que s'exprime l'auteur dans un avertissement qui se trouve en tête de son ouvrage, et qui donne une idée exacte de cette nouvelle édition.

M. le professeur Richerand n'a point rabaissé son beau talent à combattre les erreurs grossières, aujourd'hui honteusement cachées dans les derniers rangs de la société; il s'adresse seulement aux hommes instruits, aux personnes qu'une éducation libérale et soignée n'a pas empêché de demeurer livrées à mille préjugés ridicules ou nuisibles, aux médecins eux-mêmes, dans lesquels il vient éveiller ce doute salutaire, qui leur fait examiner des croyances admises sans réflexion : et maniant toujours son sujet d'une main habile, dirigée par un esprit droit et vigoureux, il démasque l'erreur partout où elle se rencontre, et l'expose aux regards, hideuse ou ridicule, et désormais sans danger.

Un des premiers objets qui se présentent à sa plume tour-à-tour élégante et sévère, c'est ce qu'on a nommé médecine populaire, par une association de mots faits pour se repousser. La médecine populaire, comme le dit l'auteur, a fait plus de victimes que la peste et la guerre, et nous aurions bien peu donné à cette Gazette l'empreinte de nos opinions, si quelqu'un s'étonnait de nous voir partager celles de M. Richerand. Déjà, plus d'une fois, nous nous sommes prononcés contre cette expression déshonorée par l'usage qu'on en a fait, et nous nous sommes efforcés de lui consacrer une signification plus convenable, en la restreignant aux pratiques d'une application simple, et ne présentant ni incertitude ni équivoque; en l'appliquant, par exemple, à un corps de préceptes d'hygiène, ou bien aux moyens de remédier à des accidens dont les cas sont nettement déterminés. Tout le reste de la médecine étant une conséquence de faits trop nombreux pour être connus autrement que par une étude

longue et soigneuse, ne saurait, sans un grand danger, être placée dans les mains de ceux qui n'ont pas fait cette étude, quelles que puissent être, d'ailleurs, leurs autres connaissances.

En voyant que l'erreur s'empare de nous, même avant notre naissance, pour nous rendre par la suite ses esclaves ou ses victimes, comment ne pas applaudir aux généreux efforts par lesquels des esprits éclairés cherchent à dissiper ces ténèbres funestes? M. Richerand passe légèrement d'un sujet à l'autre, en donnant à chacun les développemens que réclame son importance, et en conservant à toutes ces discussions l'attrait qu'il a su répandre sur la science, et à l'aide duquel il a puissamment contribué à en généraliser les notions exactes.

Des erreurs relatives à la santé, l'auteur passe à celles qui se rapportent aux maladies, et le détail des horribles inepties des charlatans forme là un excellent contraste avec ce regorgement de confiance qui saisit si bien toutes leurs dupes, et qui va jusqu'au point de leur déguiser les maux les plus apparens, souvent même les douleurs les plus cruelles, tant qu'ils demeurent sous le charme. Nous pourrions, nous-mêmes, ajouter quelques traits à ce tableau, dans lequel M. Richerand a fait apercevoir, en un coin, ces figures bizarres, uniquement remarquables par un jargon étranger et des opinions extravagantes, et qu'on voit fourmiller à Paris, à la honte du peuple crédule qui remplit les sallons : mais il vaut mieux, peut être, laisser à la mode inconstante le soin de faire justice de ces folies qui peuvent, d'abord sous son influence, séduire quelques têtes exaltées, mais qui n'ont jamais attiré que les dédains des savans véritables.

Les laits répandus, les gales rentrées, ou plutôt les erreurs, aujourd'hui, trop évidentes que ces mots semblent consacrer, sont ensuite examinées, et si la forme de l'ouvrage, qui n'admet pas de longues discussions, n'a pas permis à l'auteur de rapporter tout ce qui pourrait convertir un médecin prévenu, du moins en dit-il assez pour éveiller, dans l'esprit de tout homme de bonne foi, des doutes qui le conduiront probablement à la vérité.

Les médecins qui pensent avoir vu la plique, ceux qui en ont décrit tous les symptomes, seront probablement scandalisés de voir que M. Richerand ne croit point à l'existence de cette maladie, qu'il la regarde toujours comme un effet de l'extrême malpropreté, et qu'il établit que les ciseaux du tondeur en font le remède souverain. *Proh nefas!!* les amis de la plique jurent qu'en en usant ainsi, chacun des cheveux blessés va devenir une source intarissable, de laquelle s'écoulera le sang avec la vie. Nous sommes forcés de demeurer neutres dans cette querelle, et de convenir que les moyens de la décider nous manquent absolument.

Après nous avoir montré, en commençant, les erreurs qui nous accueillirent à notre arrivée à la vie, M. Richerand, en finissant son ouvrage, nous dégage de celles qui, d'avance, nous effrayent sur nos derniers momens. Toutes les lumières de la physiologie et de la métaphysique s'unissent pour nous rassurer sur ce point, et nous montrer que, dans cette extinction graduelle de son être, la victime ne ressent nullement le coup qui la frappe : l'homme de bien peut donc embrasser sans effroi l'idée de ce refuge, désirable pour un grand nombre, et qui ne doit être, pour aucun, un objet de terreur.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 6, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° XVII. ) ( 1er Septembre 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ARISTOTE n'est-il pas bien impertinent de soutenir que la nature ne forme des femmes que lorsque par l'imperfection de la matière elle ne peut parvenir au sexe parfait? Thomas d'Aquin et une foule de scolastiques, de médecins et de philosophes ont suivi l'opinion d'Aristote. Dans le prochain N° nous donnerons cette sottise en italien pour diminuer le scandale et sauver l'honneur de la philosophie. Milton appelle la femme *fair defect of nature,* belle défectuosité de la nature.

---

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, du 11 au 20 août inclus.*

| | |
|---|---|
| FIÈVRES gastriques ou bilieuses. | 164 |
| Fièvres adynamiques. | 7 |
| Phlegmasies internes ou externes sans causes connues. | 62 |
| Parmi lesquelles plusieurs maladies éruptives, et notamment 4 varioles. | |
| Maladies chroniques ou résultats d'accidens. | 294 |
| TOTAL GÉNÉRAL. | 527 |

On voit, par ce tableau, combien la constitution actuelle favorise le développement des fièvres bilieuses ou gastriques; le même état de choses s'observe dans la pratique particulière; et là, comme dans les hôpitaux, un vomitif suivi de quelques boissons délayantes, suffit pour que ces maladies se terminent heureusement en peu de jours.

Le nombre des affections éruptives, parmi les malades de la ville, est dans une proportion bien plus forte que celle qui est offerte dans le tableau ci-dessus; la raison en est, que la plus grande partie des malades sont des enfans que leurs parens ne mettent guères dans les hôpitaux, lorsque le mal n'est pas très-grave. Nous apprenons aussi, par notre correspondance, que presque partout on remarque des éruptions d'espèces

diverses, communément sans danger, que quelques personnes ont été tentées de confondre, soit avec la petite vérole, soit, même, avec la vaccine, comme nous en avons donné un exemple dans l'avant-dernier numéro, mais qu'une attention scrupuleuse ne permet pas de prendre pour ces maladies; en général, le traitement qui convient dans ces affections, est le même que nous avons indiqué pour les fièvres gastriques ou bilieuses, et la coïncidence de ces deux ordres de maladies, pour être constante, n'en est pas moins une chose fort remarquable. On peut en donner des raisons très-satisfaisantes, très-plausibles du moins; mais une discussion de cette nature, dépasserait les bornes de cette feuille, de laquelle, d'ailleurs, nous repoussons, le plus possible, tout ce qui n'est que de pure théorie.

---

◉ Nouvelle lune, le 7.

Depuis le 19 août jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$.

— La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre est monté à 24 d. $\frac{3}{10}$. (dilat.)

— Il est descendu à 8 d. $\frac{6}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 94 d. — Et pour le *minimum* 54 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Observations sur des déchirures des viscères, lues par M. Hippolyte Cloquet, Prosecteur de la Faculté de Médecine de Paris, à la société des Professeurs.*

LES auteurs ont tous parlé de ces cas où un boulet, à la fin de sa course, venant frapper obliquement nos parties, est réfléchi par la peau qui cède à raison de son extensibilité, tandis que les parties soujacentes, plus inflexibles, sont exposées aux lésions les plus graves. Tous les ouvrages sur les plaies d'armes à feu, offrent de ces exemples; tantôt les muscles violemment froissés, ne présentent plus, sous les tégumens sains, qu'une sorte de fluide rougeâtre, épais, analogue à la lie de vin, et qui est le produit de leur écrasement; tantôt les os, eux mêmes sont brisés et réduits en esquilles : enfin tel est, presque toujours, le désordre intérieur dans ces circonstances, que la gangrène est inévitable. Mais tous les traités de chirurgie, toutes les monographies que j'ai lus ou consultés jusqu'à présent, ne font aucune mention d'une circonstance extrêmement remarquable, qui arrive dans les contusions ordinaires, c'est-à-dire, qui ne sont pas faites par des corps lancés par le salpêtre. Cette circonstance, dont je vais citer deux exemples, mérite d'autant plus d'attention, qu'elle cache des désordres, le plus souvent mortels, sous l'apparence la plus simple.

Le 9 juin 1809, vers les dix heures du matin, j'eus occasion de voir, avec M. Flaubert, professeur d'anatomie à Rouen, un homme âgé de 42 ans, sur l'abdomen duquel, deux heures auparavant, avait passé, transversalement, la roue d'une voiture fortement chargée. Cette roue n'avait laissé d'autres traces de son trajet, que quelques excoriations très-légères. Le malade disait n'éprouver que des douleurs supportables; le tact n'indiquait aucune lésion sensible, seulement la peau était froide et le pouls assez petit. Mais cet état du système cutané et ce dérangement dans la circulation, ne pouvaient-ils pas dépendre d'une foule de circonstances, étrangères à la gravité de la blessure? le malade ne pouvait-il pas avoir été débilité par la crainte qu'il ressentit au moment de l'accident? de-là les symptômes observés. Ne pouvait-il pas y avoir eu un trouble intérieur sans véritable lésion organique, lequel réagissait sur la peau et sur le cœur? enfin, tout nous portait à regarder le prognostic comme favorable, lorsqu'au bout de quatre heures, on vint annoncer que cet individu avait cessé d'exister.

Curieux de connaître la cause d'une mort aussi prompte, nous résolûmes de faire l'ouverture du cadavre. Son aspect extérieur ne pouvait nous indiquer aucune lésion. L'abdomen n'était pas tendu; il n'y avait donc pas d'épanchement du sang des gros vaisseaux. Les tégumens et les muscles des parois du bas-ventre coupés, nous laissèrent apercevoir, entre ceux-ci et la face externe du péritoine, une assez grande quantité de sang coagulé. Nous remarquâmes ensuite quelques caillots du même fluide à la surface des intestins.

Plusieurs déchirures existaient dans le mésentère; les unes occupaient les deux feuillets de ce repli membraneux; les autres, un de ces feuillets seulement. De plus, entre le péritoine et les muscles lombaires, on remarquait que tout le tissu cellulaire était infiltré et gonflé par du sang. Le rein gauche, déchiré dans sa scissure, était enveloppé dans un caillot volumineux. Nous reconnûmes aussi une fracture de la partie postérieure de la crête iliaque gauche, venant tomber obliquement en devant, sur la symphyse sacro-iliaque. L'épaisseur des muscles situés dans cette région, avait empêché d'apercevoir cette fracture pendant la vie. D'ailleurs, bien différente de celle qui arrive dans la diaphyse des os longs, cette solution de continuité ne pouvait offrir de mobilité dans les fragmens, ni aucun déplacement, puisque les deux portions donnaient également attache aux mêmes muscles. Le psoas gauche était coupé transversalement. Les vertèbres et la veine-cave étaient dans l'état naturel. Dans un point de ses deux tuniques internes, l'aorte offrait une solution de continuité, mais sa couche celluleuse était restée intacte, en sorte que l'hémorrhagie ne pouvait pas avoir eu lieu par ce vaisseau, mais s'était simplement effectuée par toutes les petites branches rompues dans le grand nombre des déchirures observées. Enfin, les muscles de la région fessière gauche, décollés, contus, réduits en une sorte de pulpe rougeâtre, donnaient parfaitement l'idée du désordre produit quelquefois dans les plaies d'armes à feu.

Il est probable que des faits analogues ont dû se présenter souvent. Pourquoi n'ont-ils pas été recueillis par les observateurs? Celui dont l'histoire me reste à tracer n'est pas moins notable que le précédent, et si, comme lui, il a le désavantage de ne pas indiquer de moyens curatifs, il peut, au moins, avertir le chirurgien de ne point demeurer, en pareil cas, dans une sécurité qui peut avoir des suites fâcheuses.

Le 6 novembre de la même année, nous ouvrîmes, à l'hospice de Rouen, un homme d'environ 50 ans, d'un aspect vigoureux, apporté mort la veille. Comme chez le sujet de ma première observation, son cadavre n'offrait aucune lésion extérieure, si ce n'est une excoriation à la pommette droite.

Les tégumens du thorax et de l'abdomen étaient dans une intégrité parfaite. La peau, très-saine, n'était, nulle part, ecchymosée ni excoriée, mais, en palpant les régions thoraciques latérales, il était aisé de sentir qu'il y avait, de chaque côté, fracture de plusieurs côtes; savoir : à droite, depuis la 3e vraie jusqu'à la 4e fausse, inclusivement, et, à gauche, depuis la 5e vraie jusqu'à la 3e fausse. La solution de continuité existait dans la partie moyenne de l'arc osseux, par conséquent plus près de la colonne vertébrale que du sternum. L'abdomen ouvert, laissa voir une exudation sanguine à la surface des intestins, et un épanchement du même fluide autour du foie. Les poumons étaient parfaitemens sains, et la cavité des plèvres ne contenait aucun liquide. Le péricarde était fortement distendu : son ouverture permit d'apercevoir une grande quantité d'un sang liquide et noir qui le remplissait; en soulevant le cœur, on aperçut une rupture de la veine cave inférieure, près de son entrée dans l'oreillette, et qui pouvait bien avoir deux pouces de longueur. Les veines pulmonaires offraient aussi quelques déchirures proche la base du cœur. Ainsi, voilà bien évidemment une lésion d'organes internes, sans que ceux qui les recouvrent aient été intéressés. Il est présumable que cet homme, étant ivre, était resté au milieu de la rue, et qu'une voiture lui avait passé sur le corps.

A quelle cause attribuer, ici, la rupture de la veine cave? Plaçons, d'abord, en première ligne, la faiblesse de ses parois; disons, ensuite, que l'ivresse porte une action débilitante sur l'économie animale; cet état diminue l'énergie des systêmes musculaires de la vie animale et de la vie organique. Les membres ne sont plus susceptibles de mouvemens volontaires et puissans; le cœur n'a plus que des contractions faibles. Que doit-il résulter de-là? que moins de sang s'échappe par l'aorte, puisque les parois du cœur ne sont plus aussi susceptibles d'être excitées. Alors, ce fluide doit nécessairement s'accumuler dans les cavités droites et les distendre; dans ce moment, une pression venant à agir sur elles, tendra à le faire

refluer dans les veines caves, dont les parois, plus minces, se déchireront.

Voilà, sans doute, ce qui a eu lieu ici, et la mort a dû arriver sur-le-champ, quoique la quantité de sang épanché n'ait pas été assez considérable pour faire regarder l'hémorrhagie comme en ayant été la seule cause. Mais les mouvemens du cœur, déjà affaiblis, auront été anéantis subitement par la présence du fluide; en effet, quoique, souvent, dans les hydropéricardites on en observe une plus grande abondance, il s'est accumulé peu-à-peu, de manière à pouvoir agir sur la poche membraneuse et à l'étendre; mais, ici, l'épanchement a été trop prompt, pour permettre le développement de cette propriété de tissu.

Je me rappelle aussi avoir entendu rapporter à un médecin de Paris l'observation d'un homme, chez qui l'iléon fut coupé, transversalement, par l'effet d'un coup de pied de cheval, et cela, sans qu'on aperçût aucune atteinte aux tégumens. H. Cloquet.

---

*Maladie pédiculaire.*

A la dernière séance de la société de la faculté de médecine, M. le professeur Chaussier a présenté un rapport sur des observations envoyées par M. Chèze, docteur médecin à Châlons-sur-Saone. Il est particulièrement deux de ces observations fort intéressantes par leur nature, par l'avantage que l'on peut retirer de les connaître, enfin par les remarques et les rapprochemens qu'elles ont donné au savant rapporteur l'occasion de faire.

Il s'agit de maladies causées par la présence d'insectes (le plus souvent une espèce de *poux* (*pediculus ferox pubis*) à moitié engagés dans la peau, et que leur petitesse fait échapper à un examen peu attentif. L'auteur rapporte l'exemple d'un homme âgé, tourmenté à-la-fois par des accidens nerveux très-graves, résultats d'une démangeaison extrême des parties génitales, et par des remèdes administrés depuis long-temps sans succès, pour cette affection qu'on regardait comme psorique ou dartreuse. Quelques bains de propreté et de légères onctions de pommade mercurielle, dissipèrent promptement tous les accidens, dès que M. Chèze eut reconnu que la cause en était une multitude de petits *poux* (*pedic. ferox pubis*) cachés à moitié dans le tissu de la peau, ou sous les croûtes provenant du suintement séreux qu'ils occasionnaient. M. le professeur Chaussier a rapproché de ce fait une observation tirée de sa pratique. Un homme vivant dans la propreté et dans l'aisance, s'adressa à lui, après six mois d'un traitement infructueux pour une affection dartreuse des parties génitales: un examen soigneux des parties, fit voir à la racine des poils de petits points noirâtres qui, touchés avec un stilet et découverts entièrement, furent reconnus pour des poux de l'espèce des précédens, et promptement détruits, avec la maladies qu'ils occasionnaient, par quelques onctions mercurielles.

Dans l'autre observation rapportée par M. Chèze, il s'agit d'une dame attaquée d'une ophthalmie, avec rougeur et gonflement des paupières, résistant à tous les moyens usités en pareil cas. L'opiniâtreté du mal ayant porté ce médecin à examiner les paupières avec une loupe, il découvrit à la base de chaque cil un ou plusieurs poux (*pedic. ferox pubis*) dont les piqûres entretenaient une irritation continuelle: quelque peu de pommade mercurielle portée sur le bord des paupières eut bientôt détruit ces hôtes fâcheux et la maladie à laquelle ils donnaient lieu.

M. le professeur, dans des réflexions ajoutées à cette observation, a rapporté avoir appris du savant docteur Paulet, dont nous nous honorons particulièrement de continuer les travaux, que les habitans de Fontainebleau étaient fréquemment atteints d'ophthalmies opiniâtres et graves, occasionnées par la présence d'un insecte fort commun dans la forêt, et qui, s'introduisant dans l'angle nasal de l'œil, se fixait sur la caroncule lacrymale. M. le docteur Paulet a remarqué que les personnes qui se promenaient le soir dans la forêt, y étaient plus particulièrement exposées.

Mais un cas analogue que le rapporteur a tiré de sa pratique particulière est encore plus singulier, et sur-tout plus important à connaître. Un enfant de neuf mois était tombé au dernier terme d'émaciation et d'atrophie, par suite d'une démangeaison continuelle des paupières qui le pri-

vait du sommeil. Les paupières étaient gonflées et œdémateuses, l'impression de la lumière ne causait pas de douleur. On voyoit sur la partie blanche de l'œil de petits points rouges qui semblaient y faire saillie. M. Chaussier ayant aperçu sur l'oreiller et sur le berceau de petits points semblables, en recueillit plusieurs qui lui parurent d'abord une poussière détachée du berceau; mais bientôt à leurs mouvemens il les reconnut pour de véritables petits cirons. Ceux qui tourmentaient l'enfant ayant été reconnus semblables, on changea le berceau, on appliqua sur les paupières un emplâtre mol, dans lequel entrait un peu de mercure. On lava les yeux de temps en temps avec un collyre qui en contenait de suspendu à l'aide de la gomme arabique, et par le concours de ces soins l'enfant fut promptement rétabli.

M. Chaussier termine ses réflexions en rapportant un exemple tout semblable extrait du traité des maladies de l'œil de Guillemeau.

---

*Fabrication du sucre d'amidon, appliquée à l'économie domestique.*

Nous avons parlé dans les N^os V et VI de cette Gazette, du sucre que l'on obtient en traitant la fécule par l'acide sulfurique: les espérances que nous énoncions alors de voir bientôt utiliser cette découverte paraissent s'être déjà réalisées, et nous nous empressons du publier le résultat obtenu par M. Lampadius, professeur de chimie et de métallurgie à Freyberg en Saxe.

Ces détails sont extraits d'une notice publiée par M. Lampadius lui-même, à nous communiquée par M. Bonnard, ingénieur en chef des mines; en élaguant de cette notice ce qui est accessoire ou de simple théorie, nous tâcherons de donner sur le manuel de l'opération, chacun des détails nécessaires pour qu'elle puisse être mise en pratique par toutes les personnes un peu au fait d'une manipulation de distillation ou d'évaporation.

M. Lampadius a reconnu que la fécule de pommes de terre était préférable à l'amidon de froment, et jusqu'à présent à tout autre; il se sert d'un appareil évaporatoire en bois, qu'il a appliqué aux distillations, et dont il a publié la description il y a déjà douze à quinze ans; un vase de métal ou vernissé ayant à-la-fois l'inconvénient d'être attaqué par l'acide, et de colorer le sirop en en laissant brûler quelques parties.

Cet appareil consiste en un vase en bois, dans lequel la liqueur est échauffée par la vapeur d'un alambic dont le bec vient y plonger: on sent bien que le prolongement de ce bec doit aussi être en bois, pour n'être pas attaqué par l'acide. Le vaisseau évaporatoire en bois, peut être plus grand que l'alambic. On remplit celui-ci d'eau jusqu'au tiers de sa capacité, et la vapeur de cette eau suffit pour faire promptement bouillir celle qui se trouve dans le vaisseau de bois. Les autres instrumens nécessaires à l'opération, sont une chausse de toile et une chaudière de cuivre, avec quelques spatules et écumoires.

On commence par remplir le vaisseau évaporatoire avec douze livres d'eau par exemple, que l'on chauffe au moyen de la vapeur jusqu'à l'ébullition. On prend 13 lots ou six onces et demie d'acide sulfurique concentré (lorsque l'acide n'est pas pur, le sirop se trouve altéré), qu'on étend dans une livre d'eau, et on verse cet acide affoibli dans les douze livres d'eau bouillante.

Cependant on a dû délayer quatre livres de fécule de pommes de terre, chacune dans un litre d'eau. On les verse ainsi délayées l'une après l'autre dans l'acide en ébullition. Chaque fois le liquide devient épais, mais il perd sa consistance au bout de quelques minutes. Ce n'est qu'alors qu'on doit verser la livre suivante et ainsi des autres.

Il faut ensuite faire continuer l'ébullition pendant sept heures consécutives, toujours au moyen de l'alambic, auquel on fournit de temps à autre de nouvelle eau chaude par une ouverture pratiquée à cet effet, et qui lui-même fournit sans cesse par sa vapeur à l'appareil évaporatoire de nouvelle eau pour remplacer celle qui se distille. De cette manière on ne court aucun risque d'altérer ni le vaisseau évaporatoire, ni la matière sucrée qui se forme, et la liqueur reste constamment claire; mais il est nécessaire de la faire bouillir

vivement, et plutôt une heure de plus qu'un quart d'heure de moins : en donnant un degré de feu trop faible, on n'obtiendrait qu'une espèce de colle d'une saveur désagréable.

Au bout de sept heures, la matière sucrée est formée ; on en sépare l'acide qui reste, en y jetant de la craie ou de la pierre blanche en poudre, jusqu'à ce qu'il ne se produise plus d'effervescence, et que la liqueur n'ait plus aucun goût acide. On peut également employer de la chaux vive, mais il est nécessaire que l'une ou l'autre soit très-pure et ne contienne pas de fer qui colore le sirop, sans le rendre cependant moins bon ni moins salubre.

On laisse reposer pendant douze ou quinze heures ; après quoi, le sulfate de chaux étant précipité, on décante la liqueur claire qui surnage, et on passe à la chausse, en exprimant ce qui reste mêlé au dépôt.

La liqueur est, dès-lors, claire et très-sucrée ; on la fait évaporer dans une bassine de cuivre jusqu'à consistance sirupeuse, et sans autre manipulation, on obtient des quantités de matières indiquées plus haut, quatre livres d'un sirop excellent pour remplacer le sucre dans le thé, le café, le punch, la pâtisserie, etc. En refroidissant complettement, ce sirop dépose encore une petite quantité de sulfate de chaux, qui n'aurait d'ailleurs rien de nuisible.

On épargne considérablement le combustible, en faisant la dernière évaporation dans l'alambic même, dont les vapeurs sont destinées à échauffer l'appareil en bois de la première distillation. On s'est même servi, réciproquement, de la vapeur de l'appareil en bois, pour échauffer et faire évaporer la liqueur sucrée. Les deux premières fois qu'on se sert de cet appareil, le sirop contracte un léger goût ligneux, qui ne reparaît plus, du tout, dans les opérations suivantes, et qu'on préviendrait probablement en choisissant le bois ou le faisant tremper avant dans l'eau bouillante.

Quoique ce sirop puisse tenir lieu de sucre dans presque tous les usages de l'économie domestique, on peut, si l'on veut, le rendre concret ; pour cela, on l'évapore jusqu'à le rendre épais, puis, au bout de trois jours, il se prend en une masse grenue que l'on porte, lorsqu'elle a acquis assez de solidité, dans les formes d'argile ordinaires ; on la recouvre d'argile comme le sucre de cannes, et, au moyen de la chaleur, on la fait sécher jusqu'à ce qu'elle acquière une dureté complette. On peut faire cette opération en petit, dans des cornets de papier, auxquels on laisse, à la partie inférieure, une ouverture pour l'écoulement du sirop.

Le sucre obtenu par ce moyen est parfaitement blanc ; le grain en est aussi gros que celui du sucre de canne ; il n'est, cependant, pas tout-à-fait aussi sucré. Une livre d'amidon de pommes de terre a produit *neuf onces* de sucre concret et *une livre de sirop*.

M. Lampadius prévient que c'est à tort que l'on a cru que le sucre d'amidon perdait sa qualité sucrée en vieillissant. Cette diminution de saveur n'est qu'apparente, et provient de ce que le sirop, devenu presque concret, s'étend moins vite sur la langue (la même chose a lieu pour le sucre de canne très-rafiné) : en faisant liquéfier cette masse concrète, par le moyen de la chaleur, on lui rend toute sa saveur sucrée.

L'auteur donne ensuite un tableau comparatif des dépenses de l'opération et de la valeur des produits obtenus. Ces données sont trop variables pour qu'il puisse être utile de les rapporter ; il suffit de dire que l'avantage est immense, aussi beaucoup de personnes, instruites par M. Lampadius, qui a publié ces procédés dans des cours gratuits, fabriquent-elles déjà des sirops pour leur usage domestique, et quelques-unes ont même commencé à le fabriquer en grand et à le répandre dans le commerce. Rien, jusqu'à ce jour, n'a pu faire soupçonner que l'usage pût en être, le moins du monde, nuisible à la santé.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Dictionnaire des sciences médicales*, par une Société de médecins et de chirurgiens ; 12 vol. grand in-8º avec fig., offerts par souscription. Le premier et le second volume, ainsi que tous les autres lorsqu'ils auront paru, 9 fr., 6 fr. seulement pour chaque volume prêt à paraître, et 8 fr. par la poste. Les souscripteurs devront payer d'avance le prix du dernier volume, 6 fr.

ou 8 fr. par la poste. — Chez les éditeurs Panckoucke, rue et hôtel Serpente; Crapart, rue du Jardinet, n° 10; et Lenormant, rue de Seine, n° 8.

Nous nous étions promis de consacrer un article au précis rapide et fidèle de l'histoire de la médecine que M. le docteur Renauldin a placé en tête du premier volume du dictionnaire que nous annonçons, mais avant que nous ayons pu nous acquitter de notre promesse, voilà que le second volume de cet important ouvrage vient nous imposer la nécessité de faire connaître à nos lecteurs les choses importantes qui s'y trouvent, et les éloges que chacun des collaborateurs nous paraît avoir mérités. Parmi ces collaborateurs tous recommandables à plus d'un titre, il en est assurément plusieurs fort au-dessus de nos éloges, et si tous n'ont pas encore acquis une égale célébrité, du moins peut-on assurer qu'il n'en est aucun dont le nom ne soit digne de paraître dans cette belle réunion de grands talens. Pour nous acquitter envers eux et envers le public, nous allons, une fois pour toutes, faire connaître ces principaux collaborateurs; après quoi nous parlerons succintement des choses les plus remarquables que contient le second volume. Ce sont MM. *Allard*, *Barbier*, *Bayle*, *Biett*, *Cadet-de-Gassicourt*, *Cayol*, *Chaumeton*, *Chaussier*, *Cullerier*, *Cuvier*, *Delpech*, *Fournier*, *Gardien*, *Géofroy*, *Guersent*, *Guilbert*, *Hallé*, *Heurteloup*, *Itard*, *Jourdan*, *Keraudren*, *Laennec*, *Landré-Beauvais*, *Lerminier*, *Lullier-Winslow*, *Marc*, *Mouton*, *Nacquart*, *Nysten*, *Petit*, *Petroz*, *Pariset*, *Pinel*, *Renauldin*, *Richerand*, *Savary*, *Tollard*, *Virey*. Comment faire connaître tant de travaux dans le court espace que nous pouvons y consacrer?

Parmi les articles qui nous ont le plus frappés à une première lecture, nous nous plaisons à citer l'article *Animal*, dans lequel M. Cuvier a présenté un tableau général de la totalité des êtres animés, en montrant, par ces aperçus généraux qui lui sont propres, les liens qui unissent ou rapprochent entr'elles toutes les parties si diversifiées de ce règne immense.

M. le docteur Fournier, véritable enfant d'Apollon, connu par des succès littéraires autant que par la manière dont il écrit de son art, a tracé au mot *Armée* les préceptes de cet art qu'il a long-tems et glorieusement mis en pratique. Ce petit traité, entièrement de la création de l'auteur, nous paraît de nature à servir de texte à un traité *ex-professo*, dans lequel se trouveraient développées avec des détails que ne comportait point un article de dictionnaire, toutes les parties du service de santé militaire, aujourd'hui si perfectionné en France. Nous invitons de toutes nos forces M. le docteur Fournier à poursuivre cette belle entreprise, de laquelle peu de médecins pourraient se tirer avec autant d'honneur que lui.

L'article *Avortement*, par M. Gardien, contient sur les causes et les dangers de cet accident, ainsi que sur les moyens de le prévenir, les préceptes les plus sages.

M. le professeur Hallé, qui avait plusieurs articles importans dans le premier volume, n'a donné dans le second que l'article *Bains*; mais cet article peut être considéré comme un traité complet sur cette matière qui est devenue pour le savant auteur, le sujet des plus intéressans comme des plus utiles développemens. Les noms de MM. Nysten et Guilbert se trouvent réunis à celui de M. Hallé, et cette réunion glorieuse pour les jeunes médecins que le célèbre professeur veut bien associer à ses travaux, nous fait espérer que le *Dictionnaire des sciences médicales* continuera à être enrichi des fruits de son grand savoir, puisque, sans être détourné de ses occupations habituelles, M. Hallé pourra confier la rédaction de ses pensées à des collaborateurs aussi dignes de sa confiance.

M. Nysten, qui a donné aussi plusieurs articles dans le premier volume, n'en avait à traiter que de peu importans dans celui-ci. On reconnaît toutefois son talent dans l'exposition d'une maladie singulière traitée par M. Hallé, sur des ouvriers d'une mine de charbon, et que ce professeur a décrite en la caractérisant habilement par la simple dénomination d'*anémie* (privation de sang).

Dans l'un des deux articles consacrés au mot *Anatomie pathologique*, M. Laennec fait voir les

grands services que Bichat a rendus à la médecine par les aperçus féconds et lumineux qu'il sut répandre sur cette partie des études médicales. M. Bayle donne ensuite des considérations générales sur le but et les avantages de l'anatomie pathologique.

Nous nous voyons à regret forcés de nous circonscrire et dans l'impossibilité de parler de tout le monde. Nous voudrions du moins pouvoir parler des articles *Apoplexie*, par M. Lullier-Winslow; *Avortement* (méd. légale), dans lequel M. Marc a donné sur cet objet si délicat à traiter les vues les plus sages. M. Pariset, dans l'article *Archée*, a tracé d'un pinceau élégant et rapide le portrait de ce Van-Helmont, qui du milieu de sa folie a l'air de laisser échapper quelques idées lumineuses, aussitôt obscurcies cependant par de continuelles revêries. M. le professeur Richerand, qui n'avait pas d'article dans le premier volume, a traité dans celui-ci le mot *Anévrisme*, et l'a traité avec tout le talent qu'on devait attendre de lui. Il a donné un nouvel exemple de cette espèce d'anévrisme assez rare qu'on ne connaît bien que depuis peu de tems, et qu'on a nommé *anévrisme spongieux*, *fungus hæmatoïdes*. Enfin plusieurs articles de ce volume sont de notre illustre Pinel : on ne pourra certainement lire sans en être saisi, son article *Médecine agissante*, qui nous a paru un traité de philosophie médicale en deux ou trois pages. Nous n'avons pu, malgré notre désir, parler et de l'article *Angine* de M. Renauldin, et de celui *Asphyxie* de M. Savary, tous deux extrêmement remarquables, ainsi qu'une foule d'autres; mais nous avouons que nous n'en avons pas lu un seul sans y trouver beaucoup d'excellentes choses, et que nous n'avons point été frappés de ces disparates qui nous avaient fortement choqués dans le premier volume. Comment avons-nous pu ne pas parler de la grande part que prend M. Chaumeton à cet ouvrage et par la rédaction d'articles importans, et par les notes bibliographiques qu'il ajoute à la plupart des articles? mais enfin il faut finir. Cependant nous avertirons les éditeurs que nous avons remarqué plusieurs mots oubliés sur lesquels on aurait des choses assez intéressantes à dire. Par exemple, le mot *Bandage herniaire*, qui ferait bien suite au travail intéressant de M. Mouton sur le mot *Bandage*. En voici encore d'autres : *Arsenal de chirurgie*, mot consacré; *Arrachement* (ou *Avulsion*, qui ne le remplacerait peut-être pas), *Accablement*, *Affaissement*, *Affaiblissement*, etc.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent. Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le Nº du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, nº 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, nº 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, Nº 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° XVIII.) ( 11 Septembre 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

UOMINI sapientissimi hanno lasciato scritto che la natura, percioche sempre intende e disegna far le cose piu perfette, e potesse, produrria continuamente uomini: et quando nasce una donna, è difetto o errore della natura e contra quello ch'essa vorrebbe fare: come si vede ancora d'uno che nasce cieco, zoppo, o con qualche altro mancamento; e negli arbori molti frutti, che non maturano mai. Cosi la donna si puo dire animal produtto à sorte e per caso.

Ces belles choses sont tirées du *Parfait Courtisan du comte Balth. Castillon*, l. III, p. 382.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, du 20 au 31 août inclus.*

| | |
|---|---|
| FIÈVRES non caractérisées | 14 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses | 149 |
| Fièvres adynamiques | 16 |
| Fièvres muqueuses | 3 |
| Phlegmasies internes ou externes sans causes connues, parmi lesquelles 2 varioles | 63 |
| Maladies chroniques ou résultats d'accidens | 350 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 595 |

LA proportion des malades a un peu augmenté dans les onze jours dont il s'agit, mais il est remarquable que le nombre des fièvres adynamiques est plus que doublé : en conservant cette expression consacrée par la nosographie philosophique, nous nous conformons d'autant plus volontiers à la dénomination employée par MM. les Médecins du bureau d'admission aux hôpitaux, qu'il est certain que le nom de fièvres putrides est sans cesse appliqué par beaucoup d'anciens médecins à des maladies essentiellement différentes les unes des autres.

Dans la dernière séance du Cercle médical, plusieurs membres ont parlé des cas multipliés d'apoplexie pour lesquels ils ont été appelés. On

a parlé de la difficulté que l'on éprouvait dans ces accidens à exciter le vomissement par des doses très-fortes d'émétique; la plupart ont établi d'après leur expérience, que lorsque la saignée était indiquée, elle seule suffisait pour déterminer le vomissement. M. le docteur Demangeon a rapporté que dans ces cas où l'émétique n'avait aucune action sur l'estomac, il avait toujours réussi à en déterminer les soulèvemens en faisant avaler un mélange d'eau, de vinaigre et de sel marin. Nous avons nous-mêmes donné nos soins à une femme de quatre-vingt-un ans, qui avait, lorsque nous sommes arrivés auprès d'elle, perdu toute connaissance et tout sentiment, et que nous avons été assez heureux pour ramener à la vie et à une santé parfaite, puisqu'elle va et vient sans aucun empêchement et aussi bien qu'elle ait jamais fait. Nous pourrons donner les détails de cette observation dans un de nos prochains N^os.

*Doctrine de Brown.*

La doctrine de l'incitabilité, qui n'appartient point à un seul médecin, soit parmi les anciens, soit parmi les modernes, quoique Brown ait prétendu s'en emparer, est assurément belle dans ses applications, et féconde dans ses développemens; mais l'extension exagérée qu'on a voulu lui donner en l'appliquant à tout, et en la faisant suppléer à toutes les autres connaissances, est assurément une des plus déplorables erreurs auxquelles des médecins se soient livrés. Les Allemands qui, sous une apparence froide et réfléchie, sont cependant si disposés à se livrer avec enthousiasme à toutes les chimères spéculatives, n'ont pas manqué d'embrasser avec ardeur la théorie Browniène; car c'est ainsi que l'on nommait une doctrine dans laquelle quelques vérités triviales et reconnues de tout médecin, se trouvaient commentées et appliquées de la façon du monde la plus extraordinaire : toutefois, depuis que l'enthousiasme a permis de voir les faits que présente la nature, on est revenu à la route plus commune, mais plus sure, de l'antique observation. M. le docteur Portal nous a communiqué une lettre de M. Murry, savant professeur à Gottingue, dans laquelle cet homme célèbre fait pour lui, et pour un grand nombre de médecins allemands, une rétractation formelle des opinions de Brown qu'il avait soutenues avec chaleur. En convenant qu'il est beau de reconnaître ses erreurs, quelque lecteur nous demandera probablement : et les malades comment se trouvaient ils de ces belles opinions ? Hélas! la nature a bien des resssources pour réparer nos sottises, et puis ce qu'Horace disait des rois, nous pouvons aussi le dire des médecins, bien que cela dérange le vers : *Quidquid delirant* medici, *plectuntur Achivi.*

☽ Premier quartier, le 13.

☺ Pleine lune, le 21.

Depuis le 29 août jusqu'au 9 septembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 3 l. $\frac{4}{12}$.

— La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{4}{10}$.

Le thermomètre est monté à 18 d. $\frac{2}{10}$. (dilat.)

— Il est descendu à 7 d. $\frac{4}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 95 d. $\frac{1}{4}$. — Et pour le *minimum* 59 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

Recherches sur la Digestion.

*Suite de la récapitulation des faits observés dans le cours de ces expériences.*

On est donc en droit de conclure que le suc gastrique, non acide, n'est autre chose que de la salive récemment introduite dans l'estomac, ou n'ayant, du moins, pas encore éprouvé l'action particulière de ce viscère, et que, lorsque ce suc est acide, ce n'est encore que de la salive altérée à la manière des autres alimens, et véritablement digérée, du moins en partie.

C'est ici, sans doute, le cas de chercher si nous pouvons expliquer, au moyen de ce qui précède, la manière dont s'exécute la digestion stomacale.

Il nous semble démontré que l'estomac ne modifie les alimens que par une action sécrétoire, dans laquelle les parties les plus propres à l'assimilation sont absorbées, après qu'elles ont été suffisamment atténuées et fluidifiées.

L'analogie entre cette sécrétion et celles qui

sont exécutées dans les autres parties du corps, nous paraît des plus exactes. En effet, si l'estomac, au moyen des nombreuses bouches des vaisseaux absorbans qui s'ouvrent à son intérieur, absorbe dans les alimens les matières les plus propres à la nutrition, le foie, par exemple, exécute des fonctions toutes semblables en retirant, du sang, les élémens de la composition de la bile; il en est de même pour les glandes salivaires, pour les testicules, etc., et je ferai remarquer que chacun des fluides sécrétés, par les organes dont je viens de parler, est destiné à rentrer en partie, du moins, dans l'économie, non pas, à la vérité, dans son état d'intégrité, mais dans ses élémens et après avoir été de nouveau décomposé. C'est ce qui arrive, certainement, à la salive et à la bile, et l'influence de la castration sur les animaux, indique assez qu'il en doit être de même pour la liqueur séminale. Ces considérations peuvent probablement s'étendre à tous les produits sécrétés à l'intérieur de nos organes; mais comme elles ne sont, dans aucun cas, aussi évidentes que dans les exemples que je viens de citer, je me borne à ceux-là.

Il en résulterait que la digestion s'opère par une simple absorption des vaisseaux de l'estomac, lesquels étant ainsi que toutes les parties du corps, doués d'un mode particulier de sensibilité, absorbent spécialement certaines parties des alimens, les autres portions ayant besoin, pour devenir propres à l'assimilation, d'être mélangées à la bile et au suc pancréatique, ce qui n'a lieu que dans les intestins.

Mais il convient d'exposer comment il se fait que les matières introduites dans l'estomac passent à l'état acide si promptement, qu'une heure ou deux suffisent pour cela, tandis qu'exposées dans un autre lieu à la même chaleur humide ces matières n'auraient encore subi, dans un si court intervalle de tems, aucune altération apparente, et de donner le développement de ce qui a été dit dans l'avant-dernier N° à ce sujet. L'acidité ne peut s'y manifester avec tant de promptitude que par deux causes : 1° le mélange de ces matières à une liqueur acide elle-même, qui serait exhalée par l'estomac; 2° par suite des altérations que ce viscère leur fait éprouver.

On pourrait admettre l'exhalation acide de l'estomac, d'après l'analogie, puisque plusieurs des fluides exhalés par nos organes, sont naturellement acides. Telles sont l'urine, la sueur, le lait. Cependant, aucun fait ne prouve l'exhalation intérieure acide de l'estomac. Les humeurs sécrétées par les membranes muqueuses de même nature que celle qui tapisse l'intérieur de ce viscère, ne sont point acides, et, d'ailleurs, le fluide que l'on y trouve fréquemment n'est pas toujours acide; il ne le devient que lorsque ce viscère est entré en action, et l'on ne peut pas penser que d'un moment à l'autre il pût y avoir tant de différence dans la nature d'un fluide sécrété par le même organe et destiné, dans les deux conditions, au même usage; d'ailleurs, ce serait surtout avant d'avoir pris des alimens, que l'on pourrait être incommodé de ce développement excessif des aigreurs dans l'estomac, et cet état devrait beaucoup moins avoir lieu lorsque l'estomac serait plein, puisque ces matières, en se mêlant au suc acide, devraient diminuer son activité. La nature des alimens, encore, ne devrait y être pour rien, puisque ce serait l'estomac qui fournirait cette acidité. Or, l'observation journalière nous fait voir que c'est surtout lorsque l'estomac est plein, qu'il se développe le plus d'aigreurs, et c'est particulièrement dans la digestion de certains alimens, que quelques personnes s'en trouvent incommodées.

*( La suite aux Nos prochains. )*

---

*Observation sur une femme enceinte, qui perdit la voix et la parole vers la fin de sa grossesse, par* M. Beauchêne *fils, Chirurgien en chef, adjoint de l'hôpital Saint Antoine.*

Je fus appelé l'année dernière pour voir, rue du Bac, près de Saint-Thomas-d'Aquin, une jeune dame enceinte de son troisième enfant, et qui était dans le dernier mois de sa grossesse Cette femme, âgée d'environ 25 ans, d'un tempérament sanguin, jouissant, d'ailleurs, d'une bonne constitution, venait de s'évanouir après avoir éprouvé quelques légers étourdissemens; elle était pâle, sans mouvemens, presque sans respiration; son

pouls était à peine perceptible. Je me hâtai, avec MM. les Docteurs Menuret et Everat, qui avaient été appelés en même tems que moi, de faire ouvrir toutes les croisées de l'appartement, d'étendre la malade sur un lit de repos, de la délacer, de frotter ses tempes avec des eaux spiritueuses, et de lui faire prendre quelques cuillerées d'une potion anti-spasmodique éthérée. Ces moyens eurent du succès; cette dame revint à elle; ses yeux, son visage, s'animèrent; le pouls se fit sentir plus distinctement, et elle nous fit entendre par ses signes, (car il lui était absolument impossible d'exécuter aucun mouvement de la langue), qu'elle se sentait beaucoup mieux.

Cependant, la respiration était toujours gênée, le pouls encore petit, et la malade ne pouvait articuler un seul mot, quoiqu'elle eût recouvré le sentiment, le mouvement et même une partie de sa gaieté naturelle; elle se fit alors donner du papier et un crayon, pour nous exprimer ce qu'elle avait éprouvé, ce qu'elle ressentait encore, et nous écrivit d'une main assez assurée, qu'il lui était absolument impossible de parler et même d'émettre aucun son. Elle éprouvait une sensation telle, que sa langue lui semblait lourde, épaisse, et comme attachée dans le fond de sa bouche.

Nous fumes tous d'avis qu'il fallait la saigner; je lui tirai donc deux palettes de sang; il y en avait tout au plus une de sortie, que déjà la malade se trouvait de mieux en mieux; son pouls se développait, la respiration devenait plus grande et plus facile : la saignée n'était pas achevée, que la voix et la parole lui revinrent comme par enchantement et tout-à-coup, près de trois heures après l'avoir perdue. Il paraît que la phlébotomie hâta le moment de l'accouchement, car, quoique cette dame ne fût point tout-à-fait à terme, les douleurs se manifestèrent pendant la nuit, et elle accoucha heureusement d'un enfant qu'elle nourrit elle même.

La femme d'un jurisconsulte célèbre perdit la parole à la suite de ses couches, mais elle ne fut pas aussi heureuse que celle dont je viens de rapporter l'histoire; car son mutisme fut combattu en vain pendant une année entière, par une foule de médicamens, et il ne cessa qu'à la suite d'une saignée qui lui fut heureusement pratiquée à la jugulaire. BEAUCHÊNE.

---

### HISTOIRE NATURELLE.

*Notice sur les chiens embarqués dans la dernière expédition pour des découvertes dans les terres australes.*

Les personnes qui ne dédaignent pas les faits relatifs aux mœurs et à l'intelligence des animaux, ne liront peut-être pas sans intérêt les détails suivans extraits d'une note qui nous a été donnée par M. Lesueur, ami et compagnon du célèbre *Peron*, et ayant fait avec lui le voyage auquel cet intéressant jeune homme a dû sa première célébrité.

Deux chiens de chasse, mâle et femelle, que l'on avait embarqués lors de la dernière expédition partie du Hâvre pour des découvertes dans les terres australes, nous donnèrent l'occasion de constater ce qui était déjà arrivé à Cristophe Colomb, c'est-à-dire que ces animaux reconnaissaient l'approche de la terre, bien avant qu'on eût pu la voir, les nôtres au voisinage des terres, sur-tout lorsque le vent en venait, s'agitaient en témoignant un grand désir d'y descendre, et se tenaient assidûment vers la partie du vaisseau qui y était tournée; ils nous annoncèrent ainsi, les premiers, les îles Canaries, l'île de France, et les côtes de la Nouvelle-Holande.

Deux autres chiens dont la femelle avait mis bas dans la traversée, ne connaissant point la terre, n'étaient nullement avertis de l'approche des côtes, ou plutôt n'y mettant pas d'intérêt, n'en donnaient aucune démonstration. Le père et la mère périrent tous deux dans une même tempête; le premier ayant été noyé avec un matelot qui s'était mis à la mer pour le faire entrer dans une embarcation qui l'avait conduit au rivage; la seconde ayant été emportée de dessus le pont par une lame d'eau qui vint s'y briser. Les deux jeunes chiens, à cause du lieu où ils étaient nés, avaient été nommés, l'un *Tropique*, et l'autre la *Ligne*. Ces deux animaux, dont le vaisseau faisait la seule patrie, firent beaucoup de résistance, lorsque, pour la première fois, on voulut les con-

duire à terre ; ils s'y trouvaient étrangers et embarrassés, et leur attachement à toutes les personnes de l'équipage, considérées collectivement, était tel que jamais je ne pus réussir à me faire suivre par le chien dans une petite excursion que je fis dans les terres.

L'attachement de ces animaux pour le vaisseau où ils étaient nés, parut sur-tout à notre retour à l'île de France. Tous les deux furent donnés à des habitans de la colonie. Tropique, ayant trouvé moyen de s'échapper, vint à la nage rejoindre une première fois le bâtiment éloigné de la côte d'une demi-portée de canon. On le rendit à son nouveau maître, et notre départ approchant, nous changeâmes de mouillage et vînmes nous placer dans la grande rade, à environ une lieue du fond du port, dans le lieu où les bâtimens, prêts à partir, ont coutume de faire leurs dernières dispositions. Tropique s'étant encore échappé nagea d'abord du côté où il avait trouvé le vaisseau une première fois; mais ne l'y ayant pas rencontré, vint, par un prodige d'intelligence et de courage, le rejoindre à un tel éloignement. On l'aperçut de loin se reposant de tems en tems sur les *bouées* ou bois flottans, destinés à marquer l'entrée du chenal. On le vit redoubler de force et d'ardeur, dès qu'il put entendre la voix des personnes du bâtiment; et cette fois, du moins, son courage fut récompensé, on le garda à bord. Pendant long-tems, toutefois, il parut s'inquiéter beaucoup de ne pas retrouver sa compagne à laquelle il avait une fois déjà donné une singulière marque de dévoûment. Un jour, au mouillage, la chienne se laissa étourdiment tomber à la mer : le chien s'y jeta aussitôt après elle; il nageait beaucoup mieux qu'elle et semblait, se plaçant à ses côtés, l'encourager : elle, qui nageait fort mal en battant l'eau, s'accrocha à lui, et lui montant sur le dos, s'y soutint assez longtems pour qu'on pût les retirer tous les deux.

Arrivée en Europe, la corvette fut désarmée, l'état-major fut logé à terre, et peu-à-peu le bâtiment devint désert. Tropique allait et venait pendant tous ces travaux, suivant tour-à-tour chacun de nous, ne manquant jamais de revenir à bord le soir, ou à l'heure des repas. Mais bientôt il ne resta sur le bâtiment qu'un seul gardien inconnu à Tropique : il devint alors triste et rêveur. Mon ami, M. Lharidon, médecin en chef de l'expédition, et moi, fîmes ce que nous pûmes pour nous attacher cet animal intéressant, et le compagnon de notre voyage. Nous parvînmes, en lui donnant des alimens que lui refusait le gardien, à l'attirer fréquemment chez nous, mais sans pouvoir l'empêcher de retourner tous les soirs à son cher *Géographe*. Pendant une de ces visites, on changea de place le bâtiment qui fut emmené dans le fond du port. Tropique, à son retour, ne l'ayant pas trouvé, passa la nuit sur un ponton qui avait été placé entre la terre et notre vaisseau. Il y passa encore la journée du lendemain jusqu'au soir, qu'étonné de ne l'avoir pas vu, j'allai le chercher. Tout son extérieur était changé, il avait perdu sa gaieté; craintif, la queue basse, n'avançant qu'avec lenteur, les regards tristes et abattus, tout indiquait chez lui le plus violent chagrin. Plusieurs fois j'allai le chercher, et toujours je le trouvai à la même place. Je pris la précaution de le tenir auprès de moi, mais quand il pouvait s'échapper, il retournait aussitôt sur le ponton se livrer à son chagrin. Mes caresses, celles de plusieurs personnes de l'équipage lui étaient devenues indifférentes. Il refusa toute espèce de nourriture. Le seul plaisir qu'il parut goûter, était de retourner à l'endroit où avait été le Géographe, comme s'il eût espéré qu'il le retrouverait. Je l'y conduisis plusieurs fois moi-même pour adoucir sa peine, mais tous les soins furent inutiles : le malheureux expira au bout de deux jours, accablé par un chagrin que rien n'avait pu soulager.

---

*Réflexions sur la ligature du cordon ombilical des enfans nouveau-nés, lues par le docteur* Gardien, *au cercle médical.*

M. Girard, docteur en médecine à Lyon, vient de rendre public un Mémoire sur la ligature du cordon ombilical, que son zèle ardent, pour tout ce qui intéresse la famille Impériale et la tranquillité des Français, l'a porté à adresser à S. E. le Ministre de l'intérieur, quelques mois avant que S. M. l'Impératrice fût arrivée au terme

de sa grossesse. Il se propose de déterminer s'il n'est pas dangereux de lier le cordon avant que les artères ombilicales aient cessé leurs battemens. « Dans une circonstance si intéressante pour le » bonheur des Français, j'étais, dit-il, jaloux de » jeter quelque lumière sur cette partie de l'art » des accouchemens. » On ne peut qu'applaudir au motif qui a engagé l'auteur à faire connaître, à cette époque, sa façon de penser; mais on peut lui reprocher, à juste titre, de n'avoir pas assez précisé la question qu'il se propose d'éclaircir.

Depuis Schulzius, professeur dans l'université de Hall, il est généralement admis que la ligature du cordon ombilical n'est pas nécessaire. La physiologie, l'observation, apprennent que si l'enfant respire immédiatement après sa naissance, et qu'il ait poussé des cris, l'on ne doit pas craindre qu'il survienne d'hémorragie par les vaisseaux divisés. Si les accoucheurs conseillent de placer une ligature sur la portion du cordon qui tient à l'ombilic de l'enfant, ce n'est pas qu'ils la regardent comme nécessaire dans l'ordre naturel; mais parce qu'ils ont été témoins que, quoique le sang ait cessé d'arriver aux vaisseaux ombilicaux, il peut de nouveau reprendre cette route, si quelques causes viennent à rendre la respiration difficile et laborieuse. L'expérience a appris que, pour avoir omis cette précaution, quelques enfans ont péri d'hémorragie par le cordon ombilical.

Ce court exposé prouve que les accoucheurs savaient, avant lui, qu'il n'y a pas de danger à ne pas faire la ligature du cordon ombilical dans les cas ordinaires, Ils enseignent, de plus, qu'il est des circonstances où il serait dangereux de la faire trop tôt après la naissance.

Lorsque l'enfant naît apoplectique, non-seulement ils ont reconnu que la ligature du cordon lui donnerait la mort, en empêchant le cerveau et la poitrine de se débarrasser du sang dont ils sont surchargés; mais encore ils ont vu qu'il ne fallait pas attendre, pour couper le cordon, que l'enfant eût respiré et jeté plusieurs cris. Le seul moyen d'établir la respiration dans ce cas, est de le couper promptement, et si la ligature a été faite, on doit se hâter de l'enlever, parce qu'elle s'oppose à l'écoulement du sang, qui devient nécessaire pour sauver l'enfant. Si on attendait, pour pratiquer la section du cordon lorsqu'il est menacé d'apoplexie, que les pulsations eussent cessé totalement, comme le veut M. Girard de Lyon, on se priverait du moyen que l'expérience a prouvé être le plus sûr et le plus prompt pour le rappeler à la vie; on dissipe les accidens par l'effusion du sang.

Le précepte de ne jamais séparer l'enfant de sa mère, avant que les pulsations du cordon aient cessé totalement, ne peut donc pas être admis d'une manière aussi absolue que le veut M. Girard, et ainsi que l'ont enseigné avant lui Deuman et M. Alphonse Leroi.

Mais est-il prouvé que la ligature faite avant que les artères ombilicales aient cessé de battre puisse produire toutes les maladies que l'auteur attribue à cette pratique, en faisant refluer le sang dans le bas-ventre, le foie, et en le faisant arriver aux poumons en excès? j'ai souvent attendu pour couper le cordon que la circulation eût cessé dans les vaisseaux ombilicaux; mais je n'ai pas remarqué, comme l'enseigne M. Girard, que ces enfans respirassent plus aisément que les autres, qu'ils poussassent moins de cris, qu'ils fussent moins sujets aux coliques, à la jaunisse, aux convulsions, etc.

On ne peut pas admettre que la section du cordon faite avant que les artères ombilicales aient cessé de battre puisse donner lieu au refoulement du sang vers les organes internes; s'il continue de s'y porter, parce que la respiration n'est pas encore établie avec régularité, rien ne peut s'opposer à ce qu'il s'échappe par les extrémités divisées. C'est ce que j'ai observé toutes les fois que la section du cordon a été pratiquée avant la cessation des pulsations.

Je pense donc qu'il n'y a point d'inconvénient, à moins que l'enfant ne soit menacé d'apoplexie, d'attendre pour couper le cordon que les artères aient cessé de battre; mais je crois, d'une autre part, que M. Girard attribue à la pratique contraire des accidens à la production desquels elle ne concourt en rien.

GARDIEN.

---

*Nouvelles considérations sur le cautère actuel;* apologie de ce puissant remède, co[...]

les caustiques; réflexions critiques sur le cautère habituel, les exutoires, la saignée, les sangsues; observations sur plusieurs maladies graves; par M. *Imbert-Delonnes*, chevalier de l'ordre impérial de la réunion, docteur en médecine de la faculté de Caen, inspecteur-général du service de santé aux armées d'Italie, des Pyrénées, d'Helvétie, du Nord, de Marengo, des Grisons; de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin; de la ci-devant société des sciences de Montpellier; de la ci-devant académie de chirurgie de Paris; de celle de Marseille; des athénées de Paris, de Lyon, d'Avignon; chirurgien en chef de la succursale impériale des militaires invalides d'Avignon. A Avignon, de l'imprimerie de F. Seguin; et se vend à Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n° 17; chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n° 3. 1812, vol. in-8°, fig. br. Prix, 6 francs 50 centimes, et 8 francs franc de port.

*Quæcumque non sanant medicamenta, ea ferrum sanat: quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat: quæ ignis non sanat, ea incurabilia judicare opportet.* Aphor. ult., sec. VII.

M. Imbert-Délonnes a voulu remettre cette sentence d'Hippocrate sous les yeux des médecins de nos jours, qui paraissent l'avoir oubliée, et ne plus se ressouvenir des grands avantages qu'une main hardie et habile peut retirer de l'application du feu. Les considérations de M. Imbert-Delonnes, résultats de sa pratique, peuvent être regardées comme un appendice au bel ouvrage que l'illustre professeur Percy a publié sous le titre de *pyrotechnie chirurgicale pratique*, et qui fut couronné par l'ancienne académie royale de chirurgie.

L'auteur a ajouté à ce traité une exposition détaillée de plusieurs des cas intéressans qui se sont présentés à lui. On lira sur-tout avec intérêt ceux qui sont relatifs à la maladie du célèbre Charles de Lacroix, et à l'opération hardie par laquelle M. Imbert-Delonnes parvint à le guérir d'une sarcocèle du poids de trente-deux livres Cette opération, justifiée par un plein succès, fut tentée contre l'avis de plusieurs chirurgiens des plus célèbres, qui regardaient le cas comme au-dessus des ressources de l'art. On trouve à la fin de l'ouvrage deux gravures de cette tumeur, ainsi qu'une autre représentant une difformité extrême du nez, également guérie par l'auteur.

---

*Recherches sur le catarrhe, la faiblesse et la paralysie de la vessie*; par M. *F. Larbaud*, docteur en médecine de la faculté de Paris, ancien professeur d'anatomie, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.; 1 vol. in-8°. Prix, 1 franc 25 cent., et 2 francs 75 cent. franc de port. A Paris, chez Ant. Bailleul, imprimeur-libraire du commerce, rue Helvétius, n° 71; chez Gabon, libraire, rue de l'Ecole de médecine, n° 2; et chez Lenormant, rue de Seine, n° 8.

Arétée de Cappadoce, l'un des auteurs respectés qu'on a nommés les *princes de la médecine*, commence ainsi son chapitre *de vesicæ affectibus: Vesicæ morborum nullus placidus est.* On doit ajouter que nulle autre espèce d'affection n'est plus à craindre pour la classe sédentaire, et particulièrement pour celle des gens de lettres. Une grande partie des auteurs les plus célèbres du dernier siècle en offrirait, au besoin, une preuve trop cruelle. Il existe donc, dans le sujet même du petit traité que nous annonçons, de grands motifs d'intérêt. La manière dont M. Larbaud l'envisage et l'expose, ne peut encore qu'augmenter cet intérêt en répandant sur ces maladies beaucoup de clarté. On reconnaît partout, dans cet ouvrage, le praticien habile et expérimenté, sachant établir ses vues curatives non sur des théories hypothétiques, mais sur des résultats mille fois constatés par l'expérience. Les diverses considérations de l'auteur sur le catarrhe aigu et chronique de la vessie, et sur les trois degrés de cette dernière affection nous paraissent des plus importantes, puisqu'elles fondent à-la-fois le pronostic et le traitement, les deux parties les plus essentielles de l'office du médecin.

Nous sommes, à la vérité, d'un autre avis que

l'auteur sur la nature des portions membraneuses que l'on a vu rendre par l'urèthre, et que M. Larbaud regarde, avec tous les écrivains anciens, comme le produit de l'exfoliation de la membrane interne de la vessie. Ces membranes, dont nous en avons vu une, entr'autres, représentant tout l'intérieur du canal de l'urèthre, ne nous paraissent être que des concrétions pathologiques, de la nature de celles qui se forment sur toutes les membranes muqueuses, et dont l'existence dans le croup est maintenant une chose si connue; mais il ne s'agit ici que d'un fait physiologique, dont l'influence sur le traitement est à-peu-près nulle.

Nous pensons que la lecture de cet ouvrage ne peut être que fort utile; il se recommande, d'ailleurs, par un style clair, précis, et très-convenable au sujet.

Cette brochure est la suite d'un autre petit Traité par le même auteur sur les maladies de l'urèthre et la rétention d'urine, qui se trouve aux mêmes adresses.

---

*Sucre Céphalique.*

On nous écrit un bien infini du sucre céphalique, qui se vend six francs la livre, rue Christine, n° 3. Un de nos abonnés nous mande que se trouvant totalement épuisé par des excès de travail, il s'est promptement rétabli par l'usage de ce sucre si bienfaisant. Cette divine panacée fortifie le tempérament, augmente la mémoire, etc., etc., etc. *Credat Judœus Apella.* Il est sûr, du moins, que le fabricant a trouvé le moyen de lui donner un parfum de café agréable, et, d'ailleurs, ne le vend pas plus cher que le sucre ordinaire de même qualité.

---

*ERRATA pour l'avant dernier N°.*

Fin de la lettre de M. le docteur Gastellier.

*Page* 124, 1re *colonne, ligne* 27, attirées, *lisez* altérées.

*Page* 124, 1re *colonne, ligne* 35, hétérogones, *lisez* hétérogènes.

*Page* 125, 1re *colonne, ligne* 12, fournir, *lisez* favoriser.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.
Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° XIX.) (21 Septembre 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

APRÈS avoir raporté quelques-unes des diatribes que des savans, docteurs ou autres ont publiée contre les femmes, il est convenable d'en donner la contre-partie. Guillaume Postel, que le roi François I[er] et la reine de Navarre regardaient comme la merveille de leur siècle, a écrit un livre : *des tres-merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde, et comment elles doivent par raison à tout le monde commander et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil,* Paris, 1553, in-16. Postel était professeur de langues et de mathématiques au Collége royal; ses leçons attiraient une si grande foule, que les auditeurs étaient obligés de se tenir dans la cour et il leur donnait ses leçons par une fenêtre.

---

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, durant les dix premiers jours de septembre.*

| | |
|---|---|
| FIÈVRES non caractérisées. . . . | 63 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. . . | 117 |
| Fièvres muqueuses. . . . . . . . | 7 |
| Fièvres adynamiques. . . . . . . | 11 |
| Phlegmasies internes ou externes. . | 66 |
| Petites-véroles. . . . . . . . . . | 5 |
| Maladies chroniques ou résultats d'accidens. . . . . . . . . . . | 284 |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . . | 553 |

Le nombre des fièvres sans caractère bien décidé, se trouve singulièrement augmenté dans les dix jours dont ce relevé présente le tableau. On doit songer que la détermination des maladies pour leur classement dans les divers hôpitaux, se faisant dans une visite passagère et nécessairement rapide, le médecin ne peut prononcer sur le caractère spécial d'une fièvre, que lorsque les phénomènes en sont bien tranchés, ou que les signes commémoratifs suffisent pour assurer cette détermination. Il faut donc bien se garder de croire que toutes les fièvres indiquées ici comme n'ayant aucun caractère d'assigné, n'en eussent en effet aucun; il faut seulement en conclure que ce caractère était peu tranché et n'était recon-

naissable que par un examen prolongé des phénomènes de la maladie : il n'en est pas moins très-remarquable, qu'il existe maintenant un grand nombre de ces maladies.

Au reste, la température a peu changé; les matinées commencent à être fraîches, mais le milieu du jour est chaud. Les maladies éruptives sont toujours fréquentes, et toutes les autres sont disposées à se terminer par des sueurs. Nous nous sommes fort bien trouvés dans notre pratique de favoriser cette disposition par des boissons diaphorétiques, et surtout par les bains tièdes, lorsque la nature des maladies le permettait. C'est d'une température semblable à celle dont nous jouissons, que doivent profiter les personnes affectées de rhumatismes chroniques pour tenter de s'en débarrasser; c'est dans de tels momens que les eaux minérales en bains, en douches et de toutes les façons, ont tant d'efficacité. Combien nous aurions de cures à rappeler, si nous parlions de celles que viennent d'opérer à notre connaissance et que peuvent encore procurer dans cette saison les eaux salutaires de *Bellevue-les-Bains*, si célèbres autrefois sous le nom de *Bourbon-Lancy*, situées dans la plus belle partie de la Bourgogne, dans ce pays favorisé de Bacchus et de Pomone ! Ce bel établissement fondé par les Romains, est depuis trois générations confié à l'inspection d'une famille de médecins (1), chez lesquels le talent héréditaire, aussi bien que la place, assure aux personnes qui vont réclamer leurs secours, les soins les mieux entendus et les plus efficaces.

Il y a loin sans doute des eaux pures et limpides de Bellevue-les-Bains et du beau pays qui les fournit, aux bains onctueux de l'Isle des Cygnes à Paris, et aux objets dont ils sont entourés ; cependant *non licet omnibus adire Corinthum*, et rien au monde n'est plus salutaire pour les anciennes douleurs, pour les roideurs d'articulations, pour les vieilles blessures, que les bains peu dispendieux à tous égards, que l'on prend à l'Isle des Cygnes ; et que l'on connaît sous le nom peu gracieux de *Bains de Tripes*. Au demeurant, la petite répugnance du nom est à-peu-près la seule que l'on ait à surmonter, et les effets de ces bains paraissent quelquefois tenir du prodige.

Nous ne finirons pas cet article sansaj outer quelques réflexions sur ce que dans Paris, les dix premiers jours de ce mois ont fourni aux hôpitaux cinq exemples de petite vérole. Deux étaient confluentes. Jusques à quand ce fléau viendra-t-il parmi nous se choisir des victimes ? quand donc enfin le concours des opinions des médecins, instruira-t-il cette populace obstinée qu'on rencontre dans tous les rangs de la société, et qui ne mérite que ce nom méprisant, de quelque livrée qu'elle soit revêtue ? Peut-il se trouver aujourd'hui un seul homme instruit, qui soit assez déraisonnable pour vouloir juger seul cette grande expérience, devenue maintenant celle du monde entier ? Que ceux qui s'intéressent à cet objet, et auxquels il resterait le moindre doute, se donnent la peine d'examiner les preuves recueillies de toutes parts. Ils verront, par exemple, dans le tableau présenté à l'Institut par le savant professeur Hallé, que sur plusieurs millions d'exemples de vaccine observés dans toutes les parties du globe, il n'en est pas un seul qui se soit accompagné d'accidens que l'on puisse raisonnablement imputer à la vaccine ; ils concevront enfin la possibilité d'éteindre à jamais parmi nous cette peste, dont nous pourrons bientôt demander aux gouvernemens de nous préserver par des lois rigoureuses, analogues à celles qui nous mettent à l'abri de la peste d'Orient.

---

☾ Dernier quartier, le 27.

Depuis le 9 septembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 27 pouces 11 l. $\frac{9}{12}$.

— La moindre de 28 p. 4 lig. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre est monté à 8 d. $\frac{4}{10}$. (dilat.)

— Il est descendu à 21 d. $\frac{9}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 58 d. — Et pour le *minimum* 80 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

(1) M. Verchère, docteur-médecin, inspecteur des eaux minérales, ayant succédé à son père et à son aïeul, et soutenant glorieusement la réputation qu'ils s'y sont acquise.

---

Les expériences sur la digestion dont nous avons parlé dans notre Gazette, ont été soumises à la première classe de l'Institut. MM. Bertholet, Cuvier et Thénard ayant été nommés commissaires pour en faire un rapport à cette Société savante, nous donnerons un résumé de l'opinion de ces hommes illustres à ce sujet, lorsqu'ils l'auront fait connaître.

---

Nous donnons ici l'esquisse d'un tableau des principales maladies observées à l'hôpital Saint-Antoine par M. le docteur Prat, médecin de cet hôpital et membre du bureau central des hôpitaux de Paris.

---

Dans la dernière quinzaine d'août, j'ai vu un assez grand nombre de malades atteintes d'accidens inflammatoires du bas-ventre à la suite de couches pour mériter d'être remarqué, et dans la première quinzaine de septembre, j'ai traité plusieurs péritonites graves chez des hommes, qui toutes se sont terminées heureusement.

Mais il est très-notoire que depuis l'époque des grandes chaleurs, l'embarras des premières voies dans les fièvres bilieuses a été beaucoup plus intense. L'emétique a eu de bons effets, quelquefois même il a fallu y revenir.

Ces sortes de fièvres, dans la dernière quinzaine, ont été plus fréquemment intermittentes tierces, quelquefois doubles tierces ou quotidiennes, et très-souvent elles étaient rémittentes.

Un grand nombre ont été accompagnées de pleurésies et de pneumonies, qui ont pris quelquefois un caractère grave. Les saignées générales et locales, plusieurs fois répétées dans le besoin, et suivies d'un vomitif, ont eu d'heureux succès.

Sur 36 ou 40 fluxions de poitrine bilieuses, plus de 20 étaient très-graves. Dans ce nombre il y a eu trois malades sur-tout dont l'état fâcheux m'en faisait désespérer. (Douleur profonde et son mat dans toute l'étendue du côté; oppression extrême, respiration haute, courte, haletante; pouls petit, serré, concentré, très-fréquent; le malade ne pouvant se tenir couché; pommettes colorées d'un rouge jaspé; fond du teint jaune, sur-tout autour de la bouche et des ailes du nez; et sur toute l'habitude du corps; conjonctives injectées; yeux brillans, légèrement larmoyans; sans expression, presque fixes, etc.) Ils sont aujourd'hui en pleine convalescence, quoique les accidens cèdent lentement, la maladie s'étant terminée au deuxième septénaire, et au troisième pour deux malades.

Un autre malade avait une péripneumonie bilieuse très-intense; tout le côté droit de la poitrine était entièrement douloureux et mat à la percussion; le malade toujours couché sur le côté droit, très-oppressé, très-abattu, l'abdomen sensible dans toutes ses régions, le pouls concentré et très-fréquent. Au 17^e^ jour, il rendit par les crachats une grande quantité de matière purulente qui venait sans efforts, sans toux. (Le malade était couché sur le côté, la tête tombant en dehors du lit et plus basse que la poitrine. Le pus semblait couler comme à la partie la plus déclive.) Il fut soulagé par cette évacuation qui continua les jours suivans, mais en moindre abondance. La poitrine reste embarrassée, quoique bien moins gênée qu'avant la première évacuation.

Il s'est écoulé deux livres et demie à trois livres, chacun des trois premiers jours, de matière purulente mêlée de mucosité sur-tout le matin, ensuite la quantité de matière diminue successivement.

La poitrine paraît se dégager, mais faiblement. Les incisifs, quelques fortifians béchiques et calmans, un séton au côté, des vésicatoires font la base du traitement.

J'ai observé beaucoup de diarrhées bilieuses, critiques, qui avaient été précédées par des sueurs abondantes et soutenues.

Plusieurs fièvres adynamiques pétéchiales graves, se sont aussi présentées à ma pratique. Une seule a été compliquée de symptômes ataxiques.

---

M. le docteur Dufour, de Montargis, nous adresse aussi deux exemples de péritonites à la suite de couches, observées à l'époque dont-il s'agit et s'étant toutes deux terminées heureusement, à l'aide des sangsues et des antiphlogistiques.

Le même médecin, en aprouvant le conseil que nous donnions dans un de nos derniers Nos, d'être avare de purgatifs, nous fait part d'accidens graves qu'il vient de voir résulter d'un purgatif administré mal à propos dans une fièvre tierce.

« Il y eut déjections de sang pur, prostration » absolue des forces, pouls perdu, enfin la fièvre » changée en fièvre pernicieuse; guérison par les » toniques et le quinquina à haute dose.

« Les vomitifs ont soulagé les coqueluches, » alors épidémiques et succédant à une épidémie » de rougeole bénigne. »

Les choses n'ont point encore changé, et les maladies exanthématiques sont toujours les plus fréquentes. On commence aussi à voir un plus grand nombre d'ophthalmies; elles se lient fréquemment à un embarras gastrique, et cèdent après l'administration d'un vomitif.

M. Dufour ajoute une observation analogue à celle que nous avons citée d'après M. Portal dans notre N° XIV; il s'agit d'une demoiselle de 40 ans fort grasse, et jouissant d'ailleurs d'une très-bonne santé; laquelle depuis l'âge de vingt ans, conserve, quoique bien réglée, un écoulement de flueurs blanches qui va à sept, à huit onces par jour. Les organes génitaux visités, ont été reconnus intacts, et sans lésion quelconque. Ce flux est dû aux glandes et à la membrane muqueuse vaginale; des tentatives faites il y a douze ou quinze ans, dans la vue de le modérer, faillirent causer une maladie grave de la matrice et du bas-ventre; on n'y oppose que des soins de propreté.

---

*Mal de tête guéri par le quinquina.*

Madame***, nourrissant depuis six mois, sans autre inconvénient que la fatigue, un enfant très-bien portant, éprouvait depuis sept à huit jours un accès de douleur de tête, lequel venant d'abord irrégulièrement à diverses époques de la journée, s'était ensuite fixé à revenir périodiquement chaque jour, entre huit et neuf heures du matin. Une légère douleur commençait par se manifester au niveau des sourcils, et bientôt gagnant le front et les yeux, augmentait au point d'être extrême pendant deux ou trois heures. Les yeux étaient pendant ce tems rouges, larmoyans et ne pouvaient soutenir la lumière. Aucune fonction ne se trouvait dérangée, et de même que la douleur n'était pas augmentée lorsque Madame *** se livrait à son appétit, de même aussi elle n'était ni moins intense ni moins durable lorsque Madame *** se privait de son déjeuner. La douleur était superficielle au point que la plus légère pression, surtout avec un corps froid, l'augmentait beaucoup. Cette douleur se dissipait assez rapidement au bout de cinq ou six heures, et il ne restait après, qu'un peu de sensibilité à la peau du front et des sourcils.

Une demi-once environ de bon quinquina, mêlée à un demi-gros de cannelle dont on avait fait des bols au moyen d'un sirop d'orange, a suffi pour prévenir le retour de cette douleur. La malade commença à en prendre aussitôt après un accès, et heureusement cette quantité qu'elle ne voulut pas outre-passer, a suffi pour dissiper sans retour cette indisposition.

---

## Chirurgie.

*Ancienne ulcération de la lèvre inférieure, guérie par des applications narcotiques; observation communiquée par* M. Beauchêne *fils*.

Agathe Lambouillat, mère de trois enfans, née à Villon près de Tonnerre, âgée de 45 ans, et adonnée, par état, aux plus rudes travaux de la campagne, vint se présenter à l'hôpital Saint-Antoine, le 20 août dernier. Elle portait, depuis plus de trois mois, sur la lèvre inférieure, plusieurs ulcères assez profonds, qui, s'étendant de l'une à l'autre commissure, n'en formaient, pour ainsi dire, qu'un seul. Il s'en écoulait une sanie, qui, en se desséchant, avait formé une croûte épaisse d'une couleur brune, derrière et au dessous de laquelle on voyait, en partie, des ulcères d'une couleur grisâtre ou cendrée. La lèvre était fortement tuméfiée et renversée en dehors. La malade y éprouvait de la chaleur et

une douleur qu'elle comparait à un sentiment de brûlure. La salive, dont la sécrétion était vivement excitée par cette maladie, s'écoulait sans cesse et involontairement de la bouche. Je considérai cet ulcère comme une affection qui pouvait passer facilement à l'état chancreux, et je reçus cette femme à l'hôpital, dans l'intention de lui appliquer, sur toute la lèvre, le cautère actuel. Je voulus cependant essayer auparavant un traitement plus doux, et sur lequel j'avoue que je ne comptais guères. Je fis d'abord appliquer et maintenir sur la lèvre, pendant 24 heures, un cataplasme émollient, pour faire tomber les croûtes et mettre l'ulcère à découvert : je prescrivis ensuite des lotions très-fréquentes, avec une forte décoction de morelle, belladone et têtes de pavots. Les sœurs de l'hôpital, qui sont remplies de zèle pour tout ce qui tient au service et au soulagement des malades, eurent l'attention de faire répéter ces lotions jusqu'à 15 ou 20 fois par jour.

J'administrai, en même tems, des boissons délayantes et des pilules de ciguë à petite dose.

Le succès surpassa mes espérances; au bout de dix jours, la lèvre était presque entièrement guérie; il ne restait plus qu'un petit ulcère de trois à quatre lignes de longueur, près de la commissure droite. Dans l'intention d'accélérer la guérison de cette femme, je touchai fortement son ulcère avec le nitrate d'argent; quatre ou cinq jours après, il était totalement cicatrisé. Je voulus, cependant, la garder encore quelque tems sans lui faire aucun traitement, afin de m'assurer de la solidité de sa guérison. Elle sortit de l'hôpital trois semaines après son entrée, parfaitement guérie depuis huit jours, sans qu'aucun symptôme ait pu nous faire craindre la récidive de cette affection, qui, négligée et surtout mal traitée, aurait pu devenir très-fâcheuse. Elle me paraît remarquable par la facilité et la promptitude avec laquelle elle a cédé aux moyens que j'ai employés.

---

*Exemple d'un* pica *qui a duré, sans inconvénient, jusqu'à la plus extrême vieillesse.*

On donne le nom de *pica* à un état particulier, qui porte les personnes qui en sont affectées, à manger avidement les substances les moins propres à servir d'aliment, comme de la terre, des cendres, de la suie, du savon, des pierres, du charbon, des métaux, du vieux cuir, de la viande pourrie, et même des excrémens. Il n'est point encore décidé si les indispositions qui accompagnent ces appétits bizarres, doivent en être regardées comme la cause, ou ne sont que le résultat de l'usage de ces substances indigestes. Toutefois, il paraît sage d'établir, à ce sujet, plusieurs différences, dont nous ne nous occuperons point ici, ne voulant nous arrêter qu'au simple fait. Nous avons connu, nous-mêmes, la personne dont il s'agit ici, et de nouvaux détails nous sont fournis à son sujet, dans une lettre pleine d'esprit et de vivacité, que nous écrit quelqu'un qui a vécu fort-long-tems auprès d'elle.

M. Mounier, prêtre à Saint-Jean-d'Angely, avait commencé, vers l'âge de vingt ans, à manger de petits fragmens de pierre de taille; la pierre de ce pays est une chaux carbonatée coquillère, peu dure.

« Il en avait toujours dans sa poche, et, tant » qu'il a eu de bonnes dents, il croquait ces » morceaux comme des dragées. Vers la fin de » sa vie, il avait pris le parti de la faire râper, » et tenait sa râpure dans un pot, pour la manger » à pleines cuillères, et cela à toutes les heures » de la journée. » La quantité qu'il en prenait par jour, n'allait guères à moins de trois à quatre livres.

« Du reste, il vivait comme tous les autres » hommes, n'ayant jamais eu de maladie que » des hémorroïdes, et, encore, ce n'a été que » sur ses vieux jours. Il a toujours rendu, sans » peine, ses urines, et ses autres excrétions » n'ont jamais laissé voir rien de remarquable; » en un mot, il n'avait en lui rien d'extraordinaire que son goût pour la pierre de taille, » qu'il savait si bien goûter, qu'il en trouvait de » meilleures les unes que les autres, et ne » manquait jamais d'essayer celles qu'il rencontrait dans ses promenades. »

Il était grand, sec, maigre, et si pâle, qu'on l'eût pris, dans les rues, pour un fantôme ambulant; mais nous l'avons connu à un âge déjà si

avancé, qu'il n'en fallait pas d'autre cause. D'ailleurs, il avait un frère aussi pâle que lui, qui ne mangeait pas cependant de pierre. Il a vécu sans infirmité jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, et peut-être eût-il encore prolongé sa carrière, sans une chûte à laquelle on attribua sa mort.

Il eût été satisfaisant d'examiner, à l'intérieur, le corps de ce singulier lithophage, mais, malheureusement, son cadâvre n'a point été ouvert; il est à présumer, cependant, qu'on n'y aurait rien trouvé d'extraordinaire.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Notice physique, médicale et historique sur le climat, le sol et les productions de l'Espagne, considérés particulièrement sous le rapport de leur influence sur les armées étrangères qui y font ou qui y ont fait la guerre*; par A. Willaume, chirurgien principal des armées françaises en Espagne, docteur de la faculté de médecine de Paris, membre de la légion d'honneur, etc. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez Gabon, libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

M. Willaume, après avoir donné un aperçu physique et topographique du pays et des influences auxquelles il est assujetti, présente un tableau rapide des maladies endémiques ou épidémiques qui se remarquent le plus fréquemment dans chaque localité. Il en déduit comme conséquences d'excellens préceptes pour prévenir celles auxquelles les étrangers et particulièrement nos soldats sont exposés, et pour les guérir lorsqu'elles sont développées. Cette notice est remplie d'une érudition très-variée et souvent fort agréable. Le talent observateur de M. Willaume doit faire désirer qu'il poursuive ses recherches, et qu'il donne un jour à son ouvrage une étendue proportionnée à l'importance du sujet. Il ne serait point juste de traiter cette notice écrite, à ce qu'il paraît, au milieu des agitations de la guerre, avec la sévérité qu'on mettrait à l'examen d'un ouvrage rédigé dans le calme et la méditation: cependant nous ferons remarquer combien il est à désirer, si M. Willaume continue ses observations, qu'il modifie ce ton de haine et d'improbation amère pour tout ce qui est étranger à nos mœurs ou à notre manière d'être. Ce ton qu'on reprochait autrefois aux Français dans la conversation, les rendait haïssables dans l'étranger, et prévient toujours défavorablement le lecteur impartial, quand il se trouve dans un livre.

Les remarques historiques, en attachant de grands souvenirs aux localités que présente M. Willaume, les citations d'anciens poëtes qui animent et embellissent ses récits, préviennent la monotonie que pourrait avoir un traité didactique d'hygienne militaire, et gravent mieux dans la mémoire des préceptes à-la-fois utiles et agréables.

---

*Exposé des symptômes de la maladie vénérienne, des diverses méthodes de traitement qui lui sont applicables, et des modifications qu'on doit leur faire subir, selon l'âge, le sexe, le tempérament du sujet, les climats, les saisons et les maladies concomitantes*; ouvrage où sont spécialement détaillées les règles de traitement adoptées à l'hospice des vénériens de Paris, par L.-V. Lagneau, docteur-médecin, ex-chirurgien interne de l'hôpital des vénériens, chirurgien-major du 4e régiment de tirailleurs de la garde impériale, membre de la légion d'honneur. — *Troisième édition*, corrigée et considérablement augmentée. — A Paris, chez Gabon, libraire, rue et place de l'Ecole de Médecine, No 2. — Prix, 5 francs 50 centimes, et 7 fr. franc de port.

Le succès de l'ouvrage que nous annonçons, est un témoignage de la préférence qu'auront toujours des traités simples et didactiques, se bornant à l'exposition fidèle et abregée des faits, sur toutes les dissertations vagues et théoriques, de quelques ornemens qu'elles soient surchargées.

Toutefois, l'auteur n'a pas laissé d'envisager son sujet d'une manière générale, et s'il n'a pas traité les choses de simple curiosité avec la même

étendue que celles qui sont essentielles, du moins nous paraît-il n'avoir rien omis de ce qui peut être réellement intéressant. Relativement à la source première de cette maladie, qui, dans les dernières années du quinzième siècle, se répandit tout-à-coup comme un torrent, et menaça de détruire l'espèce humaine entière, l'auteur paraît disposé à embrasser l'opinion qui la fait venir d'une dégénérescence de quelques maladies telles que la lèpre, qui semblent, depuis ce tems-là, avoir singulièrement borné leurs ravages. Il rapporte, à ce sujet, quelques preuves historiques, insuffisantes peut-être, pour décider cette grande question, heureusement moins nécessaire à éclaircir que celles qui se rapportent au traitement. Chaque symptôme de la syphilis est examiné successivement, et l'auteur ne laisse rien à désirer de ce qui peut en completter la connaissance et le traitement. Les remèdes, distingués en mercuriels et non mercuriels, sont examinés ensuite, et les effets de chacun nous paraissent appréciés d'après des expériences si répétées et si concluantes, qu'on ne peut rien désirer de plus positif. Parmi les accidens que peut produire l'administration du mercure, la salivation mercurielle est souvent un des plus graves; aussi M. Lagneau discute-t-il avec soin les moyens de le prévenir, ou de le combattre lorsqu'il se manifeste. Il résulte de ses observations, qu'aucun de ces moyens n'a un effet constant, et qu'on doit les varier suivant la sensibilité particulière du malade et la gravité des accidens. L'interruption du traitement, l'administration des boissons délayantes et purgatives, les applications chaudes ou irritantes à la plante des pieds, celles d'oxicrat et même de glace pilée sur les glandes salivaires, les bains, les pastilles souffrées, et, enfin, les rubéfians et les vésicatoires, sont souvent insuffisans pour arrêter ce flux de salive, qui, alors, se termine de lui-même après quinze à vingt jours.

Dans la troisième partie de son ouvrage, M. Lagneau examine les modifications du traitement anti-vénérien, suivant l'âge, le sexe, les maladies concomitantes. Enfin, un dernier chapitre est consacré à l'exposition des maladies qu'on regarde généralement comme des modifications de la syphilis; tels sont le scherlievo d'Illyrie, la syphilis du Canada, l'yaws ou pian, le siwins ou sibbens des Ecossais. Les obscurités qui règnent encore sur ces dernières maladies, seront sans doute entièrement éclaircies dans le bel ouvrage de notre célèbre Alibert, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois.

---

*Histoire de quelques affections de la colonne vertébrale et du prolongement rachidien de l'encéphale*, par Alexandre Demussy, né à Janina en Epire. Prix, 2 francs 50 centimes, et 3 francs franc de port. — A Paris, chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80, près le collége de Justice.

On trouve ici rassemblé, dans un livre de 150 pages, à-peu-près tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur les maladies les plus fréquentes de la colonne vertébrale. L'auteur de cet ouvrage, plus important par son objet et par la manière dont il est traité, que par son étendue, a fait preuve, non-seulement de beaucoup de savoir, mais encore d'un excellent esprit, en n'admettant que des choses utiles et convenables, et en repoussant, avec soin, tout le verbiage à l'aide duquel il n'est que trop commun de grossir des livres fort peu substantiels.

Il serait à désirer que l'exemple, que nous donne un étranger naturalisé parmi nous, fût suivi plus généralement par nos auteurs. M. Demussy traite successivement des fractures des vertèbres, des commotions de la moelle, des entorses et des luxations des vertèbres, par cause externe; de l'ankilose, de la carie de ces os, de la gibbosité, des exostoses du rachis; enfin, des abcès par congestion, résultats ordinaires de la carie des vertèbres. Nous avons placé cet accident le dernier dans l'énumération que nous avions à faire, pour nous y arrêter, et parler avec quelques détails, du moyen employé par M. A. Petit, de Lyon, pour vider sans danger ces sortes d'abcès.

On sait que, pour l'ordinaire, dès que ces dépôts sont ouverts et que l'air en a frappé l'intérieur, la suppuration s'altère, devient fétide, augmente

en quantité; et que l'inflammation intérieure faisant tout d'un coup de grands progrès, le malade survit peu de jours à cette ouverture. Cependant, l'accumulation du pus tourmente le malade, au point de faire une nécessité de l'évacuer: d'ailleurs, les parois du dépôt étant trop distendues, s'enflamment et s'ouvrent d'elles-mêmes, ce qui amène les accidens dont nous avons parlé. M. A. Petit, que la ville de Lyon a perdu, au milieu d'une carrière que ses grands talens avaient remplie de gloire, avait imaginé de vider, plus ou moins complettement, ces dépôts, sans permettre à l'air d'y pénétrer. Pour cela, il plongeait dans la tumeur un stylet rougi au feu, laissait écouler le jet de matière qui se formait, et, lorsqu'il était arrêté, en faisait sortir autant qu'il le voulait, par une ou plusieurs applications de ventouse. Il trouvait, à l'emploi du stylet rougi, l'avantage de tuméfier sur-le-champ les bords de la piqûre, de sorte qu'il ne restait point d'ouverture par où l'air pût s'introduire lorsque le pus cessait de couler. De plus, la fluxion déterminée par la ventouse, pouvait, jusqu'à un certain point, favoriser l'adhérence des parois du dépôt, lorsque les moyens curatifs, qu'il joignait à cette évacuation palliative, étaient suivis de quelque succès. Nous avons vu cet homme habile, qui a été l'un de nos premiers professeurs, prolonger et adoucir ainsi l'existence de malheureux, que la nature ou les secours ordinaires de l'art auraient entraînés vers une mort prompte et cruelle. On sait que, dans ces affreuses caries des vertèbres, si l'on peut espérer quelque guérison, ce n'est guères que dans le principe de la maladie, et qu'alors le moyen par excellence, c'est l'application très-répétée de moxas le long de l'épine.

*Soins de propreté de la bouche et des dents.*

Autant nous avons d'aversion pour tous ces prétendus secrets préconisés par la charlatanerie et la cupidité, autant nous nous plaisons à rendre justice aux compositions dont les avantages nous sont garantis et par leur nature, et sur-tout par l'expérience.

M. Edme Fortin, pharmacien, rue Napoléon, n° 9, prépare une poudre dentifrice avec des substances propres à déterger les dents, à raffermir les gencives en laissant dans la bouche un parfum agréable, qui nous paraît mériter la réputation qu'elle s'est déjà acquise soit à Paris, soit dans l'étranger. M. Edme Fortin en a, en conséquence, établi des dépôts dans plusieurs des principales villes de France.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° XX.) (1[er] Octobre 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

L'EMPEREUR Kang-hi accordant une audience solennelle à un légat que lui avait envoyé le pape Clément XI, pendant qu'il laissait l'ambassadeur dans l'état d'humiliation où le réduisait le cérémonial, fit approcher de son trône le médecin de l'ambassade, le docteur Volta. *Vous êtes*, lui dit-il, *plus redoutable que moi*, et s'adressant alors à ceux qui étaient présens, *cet homme*, ajouta-t-il, *est maître de tuer quant il lui plaît, et moi je ne puis condamner personne sans témoignage et sans preuves.*

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, du 11 septembre au 20 inclus.*

| | |
|---|---|
| FIÈVRES non caractérisées | 74 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses | 69 |
| Fièvres muqueuses | 4 |
| Fièvres adynamiques | 12 |
| Phlegmasies internes ou externes | 72 |
| Maladies sporadiques, chroniques ou résultats d'accidens | 318 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 549 |

Le nombre des malades est toujours peu considérable : il est des maladies qui ont presque disparu avec les chaleurs, ce sont les maladies éruptives; à peine s'en est-il présenté une ou deux dans tous les hôpitaux de Paris, pendant les dix jours dont nous offrons le tableau. Les fièvres gastriques ou bilieuses, toujours plus fréquentes dans l'été, ont beaucoup diminué, et dans ce passage d'une saison à l'autre les maladies ont un caractère peu décidé, qui doit augmenter le nombre de celles que nous rangeons dans la première classe.

Les catarrhes deviennent plus fréquens, et les

affections rhumatismales commencent à sévir; il n'est à cela qu'un préservatif à l'usage des personnes du monde ; il est simple et se réduit à peu de choses : c'est de se garantir du froid humide et sur-tout de porter de la laine sur la peau, précaution à peu près indispensable à tous les habitans de Paris.

Un genre de maladie dont la fréquence ne peut être indiquée par les admissions dans les hôpitaux, c'est l'apoplexie ; 1° elle est probablement moins commune dans les classes qui vont chercher des secours dans les hôpitaux, que dans les rangs plus élevés de la société ; 2° les malades qui en sont atteints sont admis d'urgence dans les hôpitaux où on les présente, et nous ne donnons que les résultats généraux de ces admissions d'urgence; 3° quand les malades se présentent aux hôpitaux pour des suites d'apoplexie, leurs affections se trouvent ordinairement classées parmi les maladies chroniques dont la cause reste souvent sans être indiquée.

La pratique particulière offre néanmoins un assez grand nombre d'apoplexies, et comme en général nous sommes dans une saison qui y dispose, les personnes qui ont à craindre d'être frappées de cet accident, doivent chercher à le prévenir en vivant sobrement, en n'usant que d'alimens de digestion facile, en évitant la constipation ou en y remédiant par des lavemens. Il est presqu'inutile de recommander de peu souper dans un pays où l'on dîne à six heures, mais il faut observer qu'en ne faisant que deux repas par jour on mange au dîner avec avidité et en abondance, et que ce régime ne saurait être salutaire. Les personnes dont la constitution les expose à l'apoplexie, feront prudemment de prendre trois repas qu'elles pourront alors faire plus légers, et qui ne les exposeront pas aux dangers que les repas abondans leur feraient courir.

---

☻ Nouvelle lune, le 5.

Depuis le 19 septembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 4 l. $\frac{2}{12}$.

— La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre est monté à 20 d. $\frac{8}{10}$. (dilat.)

— Il est descendu à 3 d. $\frac{3}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 88 d. — Et pour le *minimum* 55 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Accident causé par l'usage des* MOULES.

Le 18 septembre dernier, Madame ***, âgée de trente ans, d'une santé délicate, mais alors bien portante, mangea à son dîner, avec d'autres alimens, environ dix *moules* faisant partie d'un plat de ce coquillage accommodé à la sauce de poulet. Environ une heure après le repas elle éprouva une gêne de la respiration, léger mal de tête, éternuemens fréquens, expectoration et excrétion abondante du mucus des narines, et en apparence tous les symptômes d'un violent rhume qui aurait marché avec une rapidité extrême. Bientôt tous les symptômes croissant, la poitrine se remplit et la respiration devient stertoreuse. Alors les paupières supérieures (seules) commencent à se tuméfier, une démangeaison très-vive se fait ressentir par tout le corps, et il se manifeste sur quelques parties et notamment aux épaules une éruption vésiculeuse semblable à celle que produit la piqûre des orties. La gêne de la respiration n'en allait pas moins en augmentant, et la tuméfaction des paupières supérieures croissait à vue d'œil. Au bout de dix minutes, l'éruption disparaît et des spasmes convulsifs s'emparent de la poitrine au point de rendre la suffocation imminente. Il est remarquable que l'empêchement à la respiration avait sur-tout lieu dans le mouvement d'expiration qui se faisait convulsivement et avec des douleurs atroces. Les angoisses toujours croissantes étaient telles une heure après le commencement des accidens, que la malade près d'expirer s'accrochait avec violence à tout ce qui l'entourait pour chercher quelque secours.

M. Dulong, médecin qui avait dîné avec la malade et heureusement ne l'avait pas quittée, ne sachant trop à quoi tenaient de tels accidens et songeant confusément à ceux qu'on attribue aux *moules*, eut l'idée heureuse d'administrer à très-forte dose de l'éther qu'on trouva dans la maison. Comme il n'y avait pas un seul instant à perdre, tout troublé il en remplit le creux de sa main et la renversa dans la bouche de la malade en l'appuyant pour l'obliger à avaler. A l'instant même tous les accidens convulsifs cessèrent comme par enchantement.

La respiration encore stertoreuse devint promptement de plus en plus facile, l'expectoration fut moins fréquente, le mucus des narines cessa de couler, et de tous ces accidens qui devaient causer la mort en quelques minutes, il ne resta que la tuméfaction des paupières supérieures et une fatigue extrême, suite naturelle d'une secousse qui a fait maigrir notablement la malade.

La tuméfaction des paupières supérieures alla en augmentant jusqu'au soir, au point d'empêcher la vision; les paupières inférieures ne se tuméfièrent que le lendemain, mais le tout s'est dissipé de soi-même en trois ou quatre jours.

Il est bien à noter qu'il n'y eut, soit avant, soit après l'accident, ni vomissement, ni aucun dérangement de la digestion qui s'est continuée sans avoir paru le moins du monde troublée. Plusieurs personnes, et particulièrement un enfant, ont mangé du même plat de moules sans en éprouver la moindre incommodité : la malade elle-même en avait impunément mangé fort souvent; elle n'était point à l'époque de ses évacuations menstruelles, qui sont venues sans dérangement quelques jours après.

Tous ces symptômes qui représentaient un violent catarrhe suffoquant, ressemblent, à l'intensité près, à ceux qu'on attribue communément aux *moules*, et c'est le seul motif qui ait pu faire regarder ce coquillage comme en étant la cause.

Werlhoff, Mentzel, Meibomius en rapportent des exemples où les accidens ont été très-fâcheux et quelquefois même mortels.

Le docteur Moehring (*Ephémérides d'Allemagne, VII*[e] *vol.*; *p.* 115, *année* 1744), en cite plusieurs cas très-graves qu'il attribue à des maladies auxquelles la *moule* est sujette et qui rendent sa chair vénéneuse. Dans plusieurs pays, on croit que ces accidens sont produits par de petits *crabes* qu'on rencontre fréquemment dans les moules, mais cela est faux, l'ayant expérimenté nous-mêmes. M. de Beunie prétend qu'ils sont dus à de petites étoiles marines ou à du *frai* de ces animaux qui se trouve dans les moules à de certaines saisons. Il assure même qu'ayant fait avaler à un chien trois de ces petites étoiles, l'animal en mourut au bout de dix heures. Cependant il n'y a du *frai* et de très-petites *étoiles* de mer qu'à certaines époques, et on observe dans toutes les saisons les accidens dont il s'agit, qu'on ne peut d'ailleurs point confondre avec ceux que causerait la putréfaction des moules. Le fait que nous rapportons est un exemple à ajouter à mille autres de la fausseté du proverbe qui veut que les moules ne soient malsaines que dans les mois dont le nom ne contient pas d'*R*. Ce proverbe qui s'applique également aux huîtres, ne doit s'entendre que de la difficulté d'avoir ces coquillages frais pendant les chaleurs. Au demeurant, M. de Beunie ajoute qu'on fait disparaître tout le danger des étoiles marines et de leur frai en les faisant bouillir; donc ce n'est point à cela qu'il faut attribuer l'accident dont nous parlons, puisque les moules étaient cuites et soigneusement apprêtées.

Quelle peut donc en être la cause? Faut-il la chercher dans des dispositions individuelles, passagères et propres à quelques personnes seulement? mais alors quelle difficulté pour les apprécier! Nous ne nous étendrons pas davantage sur un point encore aussi obscur et cependant bien digne d'attirer les recherches de tous les médecins qui sont à portée de l'éclaircir. On recommande ordinairement dans ces accidens les vomitifs et le vinaigre en boisson, mais il paraît que rien ne pourrait agir avec plus d'efficacité que l'éther lorsqu'on en a sous la main. La malade en a pris à-peu-près une demi-once; dans un cas aussi pressant, on pourrait sans danger en donner encore davantage.

---

*Observation d'une apoplexie forte chez un sujet de 80 ans, guérie sans suite fâcheuse.*

Mme Ve Leroux, âgé de 80 ans, se laissa tomber dans la rue en se promenant le soir. Elle se plaignit de s'être meurtrie le haut de la cuisse, et on la rapporta chez elle pour la mettre au lit. Pendant qu'on la déshabillait, elle perdit totalement connaissance et eut une attaque d'apoplexie, soit que les prélades de cet accident eussent déterminé sa chute, soit que l'attaque fût décidée par le saisissement que cette chute lui causa, comme le pensèrent ceux qui la déshabillaient. Je fus appelé auprès d'elle deux heures après le commencement de l'apoplexie; elle était absolument sans connaissance, les yeux à demi ouverts, immobiles et insensibles à la lumière, le visage d'une pâleur extrême. On l'avait couchée de manière qu'elle avait la tête très-élevée. La respiration était grande, haute et bruyante; la poitrine paraissait se remplir; le pouls était mou; très-faible et seulement un peu plus fréquent que dans l'état naturel; la sensibilité semblait être entièrement éteinte au bras gauche, car, en pinçant très-violemment la malade, elle ne paraissait pas le sentir. Du côté droit, la sensibilité n'était pas entièrement détruite, mais était fort obtuse. Tous les muscles étaient dans un état de relâchement absolu, la bouche demeurait ouverte, la mâchoire inférieure se trouvant abandonnée à son propre poids; la malade n'avait pris que peu d'alimens plusieurs heures avant sa chute. Des frictions sèches, l'agitation, des odeurs aromatiques, firent fermer la bouche et exécuter quelques mouvemens du bras droit, sans que le côté gauche y participât en rien.

L'aspect général de la malade, son âge, la faiblesse du pouls, éloignèrent toute idée d'évacuation de sang; je cherchai à la faire vomir. Je lui fis avaler à deux reprises différentes environ trois grains de tartrite de potasse antimonié, dissous dans un demi-verre d'eau, sans qu'il fût possible de déterminer les soulèvemens de l'estomac. Une plume avec ses barbes introduites dans la gorge, ne put pas non plus en produire; mais ce moyen eût l'avantage de retirer un peu la malade de son assoupissement, elle fit effort avec sa main droite pour s'y opposer. On lui fit à diverses reprises respirer de l'ammoniaque (alcali volatil), et on lui en introduisit plusieurs fois dans le nez. Enfin on lui appliqua des sinapismes aux pieds, et on lui donna un lavement avec l'eau de savon.

Tous ces moyens parurent ne produire aucun effet pendant plus de deux heures. Cependant le lavement irritant décida une légère évacuation, qui fut suivie de plusieurs autres extrêmement abondantes; dès-lors la liberté des mouvemens sembla revenir. Les évacuations continuèrent d'intervalle en intervalle toute la nuit, et le matin la connaissance était à-peu-près revenue, ainsi que la faculté de mouvoir les membres des deux côtés. Cependant la malade ne remuait le bras gauche que lorsqu'on l'en pressait vivement, et d'ailleurs la faiblesse générale était extrême. On appliqua un vésicatoire à la nuque, et on donna un simple lavement émollient qui fut suivi d'une ou deux évacuations, lesquelles se répétèrent dans la journée.

La malade fut mise à l'usage de l'infusion d'arnica et d'une potion fortifiante dont voici la formule.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ Ether phosphoré. . . . . . . . . . . | goutes x | |
| Eau de fleurs d'oranger. . . . . . . . . . | ℥ iv | |
| Sirop d'écorces d'oranges. . . . . . | } | āā ℥ ij |
| Eau simple de mélisse.. . . . . . . | } | |

Mêlez et faites une potion à prendre par cuillerée toutes les deux heures; on doit avoir l'attention d'agiter chaque fois la potion avant d'en faire usage.

Cette potion n'a été continuée que pendant deux jours; elle fut remplacée par quelques cuillerées de bon vin, et ensuite par des alimens légers. A la fin du cinquième ou sixième jour, le vésicatoire de la nuque était à-peu-près sec, et au bout de la huitaine la malade n'a plus eu besoin des secours du médecin. Elle a recouvré en peu de jours, avec sa gaieté, la santé la plus parfaite que l'on puisse conserver à son âge, et telle qu'elle en jouissait avant son accident.

---

*Topographie médicale de l'île de France*; par M. *Chapotin*, docteur en médecine, ex-chirurgien-major de l'hôpital militaire de l'île de France. Chez Crochart, libraire, rue de l'Ecole de médecine.

*(Extrait par M. Bauchêne fils.)*

Cet ouvrage que M. Chapotin a présenté à la faculté de médecine de Paris, comme sujet de la thèse qu'il a soutenue pour obtenir le titre de docteur, est une des meilleures dissertations qui aient été présentées cette année. Elle contient, sur la topographie, le climat, le sol, les productions de l'île de France, et spécialement sur les maladies de cette contrée, des observations importantes que les médecins liront sans doute avec plaisir, et dont je crains de diminuer l'intérêt en n'en offrant ici qu'une courte analyse.

L'île de France est située dans la mer d'Afrique à quarante lieues de l'île de Bourbon, et cent soixante de Madagascar. Elle fut découverte en 1505 par les Portugais qui la nommèrent île Cernée, mais n'y firent aucun établissement. Les Hollandais l'occupèrent en 1644, lui donnèrent le nom d'île Maurice, et l'abandonnèrent en 1712. Les Français, établis depuis long-tems à l'île Bourbon, vinrent s'y fixer en 1715, et lui donnèrent le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Cette île présente à-peu-près la forme d'un ovale de quatorze lieues de long sur dix de large. Son terrain s'élève graduellement depuis le bord de la mer jusqu'au centre de l'île; il est coupé dans toute son étendue par des montagnes de forme irrégulière; la plupart ont de trois à quatre cents toises au-dessus du niveau de la mer; elles laissent entr'elles des coteaux et des plaines dont la base, formée par des bancs de rocher, est recouverte d'une couche de terre végétale superficielle dans le milieu de l'île, et plus profonde à mesure qu'on s'approche du rivage, et que sa pente est plus douce.

Elles sont arrosées par un grand nombre de ruisseaux et de petites rivières qui sont en général très-encaissées; ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que l'on trouve, à une élévation considérable dans l'intérieur, et sur la plus haute montagne de l'île, deux étangs très-profonds, dont l'eau ne tarit jamais.

La côte, escarpée du côté du sud, mais plus plane dans les autres parties, est bordée partout de rescifs composés de rochers et de bancs de coraux qui se prolongent dans certains endroits à plus d'une lieue en mer, et forment çà et là des îlots de plusieurs pieds de hauteur. Cette côte s'ouvre sur différens points, et offre de très-beaux ports, dont le principal et le plus sûr est le port Napoléon; mais on ne peut y entrer qu'en se touant. Il ne règne dans cette île, ainsi que dans toutes les régions situées entre les tropiques, que deux saisons bien marquées, l'été et l'hiver. Il est à remarquer qu'on éprouve, dans la même saison, des variations infinies de température, suivant qu'on l'observe sur la cime des montagnes, dans les plaines, ou sur les bords de la mer. Il ne tombe jamais de grêle dans le pays.

Quant à la nature de son sol, il offre peu de variétés. Les montagnes sont composées de bancs d'une pierre grisâtre, très-dure, qui se prolongent dans les plaines, et jusque sous la mer, où ils sont recouverts par des bancs de coraux et de madrépores. Des lits d'argile sont interposés entre ces bancs, ou les recouvrent de couches dont l'épaisseur varie.

Les rivières, en serpentant au milieu d'un sol semblable, ont formé des ravins plus ou moins profonds, suivant la densité des bancs de pierre, ou l'épaisseur des lits d'argile qu'elles parcouraient. Dans les lieux où le roc, plus dur, a offert de la résistance, les eaux se sont réunies en courans rapides et en cascades qui détachent au-dessous d'eux des masses énormes de roche, lorsque les pluies abondantes de l'été changent ces faibles rivières en torrens impétueux.

On rencontre, dans diverses parties de l'île, des cavernes dont la forme, le plan en pente douce et la construction indiquent, d'une manière évidente, qu'elles doivent leur origine à de petits ruisseaux dont le cours souterrain a délayé,

entraîné les terres les plus molles, et a été tari ou détourné avant d'avoir eu le tems de miner les côtes et de faire crouler la voûte formée par des masses de roches. La majeure partie des plaines est recouverte d'une grande quantité de pierres détachées, qui paraissent être les débris de bancs superficiels, semblables à ceux dont la base du sol est formée ; dans quelques endroits, ils sont tellement entassés, qu'ils présentent l'aspect d'immenses carrières.

On rencontre du côté de Flack des pierres ponces qui pourraient faire soupçonner la présence d'anciens volcans; mais en observant qu'il n'y a aucun autre signe de leur existence dans l'île, que ces pierres se trouvent à la superficie du sol sur des lits de coraux et au vent de l'île, on doit présumer qu'elles y ont été apportées par les courans et poussées par les vents.

Cette contrée est loin d'être riche en métaux. Le fer est le seul qu'on ait rencontré jusqu'à présent. Le mineral est répandu en grande quantité sur la surface du sol, sur-tout dans la plaine de Pampel-Mousses. Des forges établies autrefois, ont été abandonnées à cause de la cherté du bois et de la main-d'œuvre. On manque, dans le pays, de terre calcaire primitive ou pierre à chaux, telle qu'on la trouve en France dans nos montagnes; aussi les habitans sont-ils obligés de la préparer avec les coraux et les coquillages; mais elle a, ainsi que leur sable formé par des débris de madrépores, le grand inconvénient de contenir des sels étrangers qui attirent l'humidité de l'air, rendent les bâtimens insalubres et accélèrent la destruction des charpentes.

Les salines peuvent fournir tout le sel nécessaire à la colonie. On fut très-surpris, il y a environ quatre ans, de retirer près de six cents livres d'un sel étranger, qui, à l'analyse, fut reconnu pour du sel d'epsom (sulfate de magnésie); c'était en été, il faisait une chaleur extrême et des orages fréquens : il serait curieux de pouvoir expliquer cet intéressant phénomène. Les eaux, toujours battues par un mouvement rapide et des chutes fréquentes au milieu des rochers, sont légères et excellentes dans toutes les rivières, excepté celle du ruisseau des lataniers, qui coule près de la ville. Ces eaux contiennent une substance bitumineuse et occasionnent une éruption aux bestiaux qui en boivent.

Après avoir traité du climat et de la nature du sol, le docteur Chapotin fait connaître les productions végétales que cette île fournit. Il paraît qu'elle était jadis couverte de forêts immenses que l'on n'a point assez ménagées du côté des montagnes, et dont la destruction a entraîné le dessèchement ou la diminution des ruisseaux dans les quartiers de Pampel-Mousses, de la Poudre d'or, des Bois rouges, qui étant les plus favorables à la culture, ont été déboisés les premiers. Il existe encore cependant de belles forêts dans lesquelles on trouve des bois propres à la construction des édifices et même à celle des vaisseaux; mais ils sont très-durs, très-lourds, et ont le grand inconvénient de varier de volume et de densité, suivant la température. Je citerai, parmi un grand nombre de végétaux utiles qu'elles produisent, le bois d'ébène, si connu dans le commerce; celui de colophane, que l'on creuse pour en former des pirogues; le bois de ronde, dont on fabrique des torches; le baquois, dont les feuilles servent à tisser les nattes; l'agavé, qui fournit un fil employé à faire des cables; on y cultive avec succès la canne à sucre, le coton, l'indigo, le giroflier, et un peu de café. La plupart des graines céréales et des légumes d'Europe y sont cultivées, mais elles dégénèrent si on n'a pas l'attention d'en renouveler la semence tous les ans.

Le riz, naturalisé dans le pays, possède l'avantage précieux de réussir très-bien, sans qu'on soit obligé de disposer le terrain en rizières, par conséquent d'avoir des eaux stagnantes, et de donner lieu au développement de ces gaz délétères, si pernicieux sur-tout dans les pays chauds. Les terres étant recouvertes de pierres, il est impossible de les labourer avec la charrue; on est obligé de les faire travailler à la pioche; celles qui sont bien entretenues rapportent deux fois par an.

Il existe dans cette île peu d'animaux indigènes; ils y ont presque tous été introduits à diverses époques; on y amène des chevaux de

Java et de Sumatra ; ils sont vigoureux, quoique d'une très-petite espèce. Le bison d'Afrique, le mouton d'Europe, naturalisés dans le pays, sont cependant en petit nombre.

Les cerfs, les chèvres et les porcs sont plus multipliés. Les bois sont remplis de singes, de chauvesouris et de tenrecs apportés de Madagascar. Quelques chasseurs et les noirs seuls en mangent la chair. Les oiseaux de basse-cour s'y multiplient rapidement, et font la principale nourriture du pays. On y trouve parmi les poules une variété très-singulière ; on lui donne le nom de *poule nègre*. Son plumage est brunâtre, l'iris très-noir ; le périoste, les membranes du cerveau, celles des autres viscères, et tous les ligamens des articulations sont noirs, quoique la chair soit blanche et très-délicate.

La viande de boucherie n'est pas commune ; on la remplace par la volaille et la chair de tortue de terre : on la préfère à la tortue franche de mer, qui pèse quatre ou cinq cents livres et dont la chair est grasse, visqueuse, et d'une odeur désagréable.

On mange beaucoup de poissons dans le pays ; la mer, les rivières et les viviers en fournissent abondamment. On réserve pour les convalescens le cabot, poisson qui habite les rivières, où il se maintient contre les courans les plus rapides en s'attachant aux rochers par le moyen d'une membrane placée sous son ventre.

M. Chapotin fait au sujet des poissons une remarque importante, c'est que l'âge apporte dans les pays chauds de grands changemens dans la nature de leur chair, la rend ferme et souvent coriace, de sorte que certains poissons, tels que la *vieille* et la *carangue*, fournissent, lorsqu'ils sont jeunes, un mets sain et très-délicat, et deviennent en vieillissant un aliment indigeste, vénéneux même par la nature des substances dont ils se nourrissent. Les insectes sont plus incommodes que dangereux ; les blattes ou *cancrelas* ont une odeur très désagréable ; ils s'introduisent par-tout, détruisent le linge, les vêtemens et les livres, si on ne leur fait pas des chasses fréquentes.

Les fourmis qui sont si multipliées dans les pays chauds, sont très-incommodes sur-tout pour les blessés ; on ne parvient à se soustraire à l'importunité de ces insectes qu'en faisant mettre les pieds du lit dans des vases qui contiennent un peu d'huile de riccin.

Je voudrois pouvoir suivre l'auteur de cet ouvrage dans les détails intéressans qu'il donne de l'influence du climat sur la production des maladies, exposer avec lui les phénomènes particuliers qu'elles présentent, les moyens curatifs dont il a fait usage, et les observations curieuses que sa pratique lui a fournies : mais les bornes de cette feuille me forcent de renvoyer mes lecteurs à l'ouvrage même de M. le docteur Chapotin, qu'ils liront sans doute avec intérêt. BEAUCHÈNE.

---

*De l'étude simultanée des sciences*, ou *Dissertation sur cette proposition* : Pour perfectionner une seule des sciences physiques et naturelles, il est nécessaire de connaître la philosophie de toutes les autres. *Thèse soutenue devant la Faculté des sciences de l'Université impériale, le 24 septembre 1812 ; par* C. L. Cadet-de-Gassicourt, *chevalier de l'Empire, pharmacien ordinaire de S. M. l'Empereur.*

M. Cadet-de-Gassicourt est connu depuis long-tems comme pharmacien et comme chimiste distingué ; il a hérité des talens et de la renommée d'un père justement célèbre. Des titres, des dignités académiques prouvent que le jugement de ses pairs est aussi favorable à M. Cadet que celui du public. C'est par de nouveaux succès qu'il a voulu justifier tant de suffrages honorables ; il est rentré volontairement dans la lice des Ecoles ; c'est sur les bancs de l'Université impériale que M. Cadet s'est placé pour y obtenir le titre de Docteur de la Faculté des sciences. Notre confrère ne s'y est pas présenté dans l'attitude d'un élève qui vient solliciter l'initiation en récompense de ses études, c'est un maître habile qui a transformé la tribune du candidat en une chaire de professeur. Le sujet qu'a choisi M. Cadet est ingénieux et philosophique ; sa dissertation renferme de grandes idées ; elle est rem-

plie d'aperçus neufs et lumineux qui prouvent, dans son auteur, un esprit méthodique et une vaste érudition. Cette dissertation sera lue et méditée avec avantage par les personnes qui cultivent les sciences, elle est écrite avec cette élévation d'idées et cette propriété de style qui rappellent les beaux modèles : en un mot, cette thèse est l'ouvrage d'un écrivain éloquent et d'un penseur profond.

FOURNIER, *docteur-médecin.*

---

*Formule pour se rendre incombustible.*

« UN médecin de Naples, nommé Faracce, vient de publier un mémoire où il cherche à établir qu'on peut rendre le corps humain insensible au feu, en le frottant avec la dissolution suivante : une once et demie d'alun dissous dans quatre onces d'eau chaude, à quoi il faut ajouter une once de colle de poisson, et une demi-once de gomme arabique. »

Nous empruntons cette note du N° dernier des *Annales cliniques de Montpellier.* Ce journal, sous la direction du célèbre professeur Baumes, continue à faire connaître, au nom de la société de médecine pratique de Montpellier, les travaux de cette illustre et antique école d'où sont sortis tant de grands médecins.

On ne peut s'abonner aux *Annales cliniques de Montpellier* que pour l'année, chez M. le docteur Baumes, professeur de la faculté, à Montpellier; ou à Paris, chez Méquignon-Marvis. Le prix annuel est de 20 francs pour toutes les villes de l'Empire.

---

*Demande d'un chirurgien.*

NOUS venons de recevoir une lettre signée de tous les membres des autorités et des principaux habitans de la commune de Voves, département d'Eure-et-Loir, arrondissement de Chartres; dans laquelle on nous témoigne le désir d'y voir arriver un homme de l'art instruit, pour remplacer celui qu'on y a perdu depuis quelques mois. Le pays est bon, les habitans dans l'aisance, et un homme instruit, qui s'y fixerait maintenant, ne pourrait manquer d'y trouver un établissement avantageux.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.
Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° XXI. ) ( 11 Octobre 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les médecins de l'ancienne Faculté de Paris étaient tellement familiarisés avec la langue latine qu'ils en faisaient admirer la pureté, soit dans leurs écrits, soit dans leur bouche ; aussi Scaliger, en parlant de Fernel, médecin du XVI[e] siècle, disait qu'il répandait également les fleurs de son expression cicéronienne sur les excrémens du corps et sur les humeurs que la nature y élabore avec le plus de soin : ce même médecin, suivant son collégue Duret, débite la lie des Arabes, c'est-à-dire leur médecine, avec tous les charmes de la latinité : *Latinitatis quodam nectare barbarorum fœces condivit.*

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, dans les 10 derniers jours de septembre.*

| | |
|---|---|
| Fièvres non caractérisées | 84 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses | 114 |
| Fièvres muqueuses | 11 |
| Fièvres adynamiques | 16 |
| Phlegmasies internes ou externes | 87 |
| Maladies sporadiques, chroniques ou résultats d'accidens | 318 |
| Total général | 630 |

On peut, dans le tableau dont nous présentons ici l'ensemble, apprécier l'influence de la constitution atmosphérique. La température a été froide, humide et sur-tout très-variable, et dans ces dix jours il s'est présenté aux hôpitaux quatre-vingts malades de plus que dans les dix jours précédens. Jamais expérience ne fut faite avec de si grandes données, et par conséquent jamais expérience ne fut plus concluante que celle dont nous sommes assez heureux pour pouvoir constamment fournir les résultats: aussi un grand nombre de médecins, de savans illustres et de philosophes distingués, nous ont-ils témoigné prendre à ces relevés le plus grand intérêt. On peut remarquer que toute l'augmentation a lieu parmi les maladies qui sont

sous l'influence de la saison, et que le nombre de celles qui dépendent d'autres conditions est précisément le même qu'il était. Quel est l'homme raisonnable qui n'en tirera pas cette conséquence pratique, que puisque l'influence de la saison produit les maladies, il est important de se défendre contre cette influence? Voilà assurément de la médecine à l'usage de tout le monde, bien différente en cela de l'art délicat et difficile d'appliquer des remèdes.

Les rhumatismes tourmentent beaucoup de personnes; on les prévient en se couvrant de laine, en prenant des bains chauds; mais il en est qui une fois établis ne cèdent qu'avec la plus grande difficulté: telle est, par exemple, cette abominable sciatique qu'il faut bien rapprocher du rhumatisme ordinaire, quoique le siège en soit différent, parce qu'elle reconnaît ordinairement la même cause, le froid humide. Quelquefois, après que les vésicatoires répétés, les moxas même ont été inutiles, la douleur cède à un emplâtre de moutarde sous la plante du pied.

Les cas d'apoplexies s'offrent encore assez communément dans la pratique, et plusieurs personnes de notre connaissance ont éprouvé le besoin de se faire appliquer des sangsues. Tout le monde devrait savoir qu'on peut souvent dissiper une première attaque d'apoplexie au moment où elle s'annonce, en causant une impression vive dont la secousse paraît changer la direction funeste que prenaient les forces vitales. C'est ce qu'on obtient en faisant respirer vivement quelqu'odeur forte, en faisant avaler quelques cuillerées de vinaigre, de l'eau froide même si l'on n'a pas autre chose sous la main, en mettant dans la bouche une cuillerée de sel ou de toute autre substance irritante. Le médecin seul peut décider du cas où la saignée est nécessaire, et d'ailleurs peu de personnes étrangères à l'art seraient en état de la pratiquer; mais partout on peut faire donner un ou plusieurs lavemens irritans, faits soit avec du sel, soit sur-tout avec du savon, et par ces moyens qui ne sauraient être nuisibles, on peut sauver la vie à un père, à un époux, à la personne enfin la plus précieuse.

☽ Premier quartier, le 13.
☺ Pleine lune, le 20.

Depuis le 29 septembre jusqu'au 9 octobre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{8}{12}$.

— La moindre de 27 p. 5 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre est monté à 18 d. (dilat.)

— Il est descendu à 7 d. $\frac{8}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 96 d. — Et pour le *minimum* 67 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Affection spasmodique guérie par l'usage du quinquina.*

L'exemple que nous avons rapporté, dans le No XIX, de la guérison d'une céphalalgie périodique par le quinquina, doit faire ajouter un nouveau degré d'intérêt à l'observation qui suit, et qui sert à prouver les grands avantages de cette écorce dans les maladies périodiques de nature très-différente.

Mademoiselle **, âgée de 20 ans, d'une constitution délicate sans être d'une grande mobilité nerveuse, dans les derniers jours d'août, en posant un peigne dans les cheveux d'une dame qu'elle coiffait, le lui enfonça dans la tête; il s'écoula une assez grande quantité de sang, ce qui l'effraya au point qu'elle fut prise bientôt après d'une attaque de nerfs, et resta plus d'une heure sans connaissance, et tourmentée de spasme comme dans l'épilepsie, néanmoins sans que la bouche fût écumeuse. Enfin les membres s'assouplirent, et après quelques instans d'un sommeil profond la jeune personne revint à elle excédée de fatigue. Les mêmes accidens se renouvelèrent dans cette journée. Mademoiselle ** n'avait point éprouvé jusqu'alors de maux de nerfs; le lendemain, au matin, on la trouva dans son lit sans connaissance, mais sans être agitée de convulsions; elle ne put dire depuis combien de tems cet état durait. Je la vis vers

midi et déjà elle avait eu plusieurs attaques semblables à celle que j'ai décrite; elle répondait difficilement et par monosyllabes, son visage était pâle, et l'expression de sa physionnomie celle d'une personne qui médite profondément; elle ne se plaignait que d'une grande fatigue, suite inévitable de violentes contractions musculaires; le pouls n'offrait aucun caractère remarquable, l'époque du retour des menstrues était encore éloigné. Je prescrivis des pédiluves chauds, une potion anti-spasmodique, où il entrait un scrupule de laudanum liquide, à prendre par cuillerée de demi-heure en demi heure, et six verres d'une forte infusion de valériane pour la boisson ordinaire dans le cours de la journée. Je ne revis cette malade que le sur-lendemain; l'expression de ses traits était plus naturelle, elle répondait mieux, mais ses attaques se renouvelaient encore un grand nombre de fois chaque jour; j'ordonnai des bains entiers et tièdes, de trois heures en trois heures, un gros de valériane en poudre, la continuation de la potion anti-spasmodique, et le soir une pilule composée d'un demi-grain d'opium gommeux, de six grains de nitre et de six grains de camphre. J'espérais affaiblir par les narcotiques le souvenir de l'accident qui avait causé le mal. Je ne retournai encore chez mademoiselle ** qu'au bout de deux jours; les attaques étaient toujours les mêmes. Je l'interrogeai alors avec beaucoup de détails sur la manière dont ils la prenaient; j'appris qu'elle était avertie de leur retour par une vive douleur de l'estomac, on me dit encore qu'on avait cru remarquer qu'elle en avait constamment un entre dix et onze heures du matin. Il était près de dix heures: je fis prendre de suite un gros de quinquina jaune en poudre, délayé dans un demi-verre de vin de Bordeaux rouge, dose qu'on devait répéter toutes les quatre heures, et je suspendis l'usage des autres médicamens; l'attaque attendue revint encore, mais elle fut moins forte et moins longue qu'à l'ordinaire, et depuis il n'y en a pas eu d'autre; j'ai fait continuer pendant huit jours le quinquina, dont j'ai diminué progressivement la dose, et depuis plusieurs semaines la maladie n'a pas reparu.

FRED. CHARDEL, *D.-M.-P.*

---

### *Hématémèse qui paraît produite par des vers.*

Une fille de 36 ans, jouissant habituellement d'une bonne santé, réglée peu abondamment, mais sans aucun dérangement, depuis l'âge de dix-neuf ans, ayant toujours un appétit vorace, se plaignait depuis quinze jours d'anoréxie, de nausées avec céphalalgie, vertiges, douleurs dans la région épigastrique et coliques. Elle éprouvait un sentiment d'oppression, des pesanteurs dans les hypocondres, des douleurs dans les membres; elle ressentait au milieu du jour des frissons qui commençaient par le dos et se répandaient par tout le corps; elle avait des défaillances, de l'insomnie.

Le 27 mars, au milieu du jour, elle fut saisie d'un violent frisson qui commença par les pieds et les mains, et bientôt devint général; s'accompagnant d'oppression extrême, de vertiges, de nausées, et enfin d'une syncope qui se renouvela quelques heures après. Dans la nuit il y eut vomissement d'une grande quantité de sang noir en caillots très-gros, ce qui fut suivi de sueurs froides, de syncope, et d'évacuation par le bas de beaucoup de sang semblable à celui qui avait été vomi. La quantité totale en fut évaluée à peu près à deux livres. Le pouls était petit, serré, peu fréquent; il y avait des coliques vives, une grande oppression, et douleur au sommet de la tête.

On donna à la malade une infusion de fleurs de tilleul, avec la gomme arabique, l'eau de fleurs d'orangers et le sirop de guimauve. On lui fit prendre un bain de pied avec la moutarde, et les accidens ne diminuant pas, on lui mit des sinapismes aux pieds.

Tous ces accidens allèrent en diminuant d'intensité pendant une vingtaine de jours; les coliques, qui se renouvelaient souvent, étaient soulagées par des évacuations noirâtres très-abondantes, sollicitées par des lavemens huileux. Au bout de ce tems les accidens revinrent avec la même intensité, quoique dans l'intervalle les menstrues fussent venues régulièrement. Les étouffemens sur-tout étaient extrêmes pendant la nuit, et la malade était obligée d'être continuellement sur son séant. Elle éprouvait de plus un

sentiment de chaleur qui se manifestait tantôt aux tempes, tantôt au vertex, à la face, autour du cou, et s'accompagnait d'une tendance à la syncope; d'autres fois ce sentiment de chaleur avait lieu dans un des membres, et était suivi de stupeur et d'évanouissement qu'on ne prévenait qu'en faisant respirer des odeurs fortes. On continuait les mêmes remèdes auxquels on avait ajouté un vésicatoire au bras. Ces accidens allèrent de nouveau en diminuant après sept à huit jours, l'appétit et les forces commencèrent à se rétablir. Alors, après une nouvelle récidive de coliques et d'étouffemens, la malade rendit par les selles un ver *lombricoïde;* on donna aussitôt l'infusion de coraline, dont on continua l'usage pendant dix à douze jours; par l'effet de ce remède il y eut journellement expulsion d'un grand nombre de vers isolés ou en paquets, et dès-lors la malade fut entièrement soulagée; les bouffées de chaleur, les étouffemens, la douleur de tête disparurent. L'appétit augmenta, les forces se rétablirent promptement, et la guérison fut parfaite.

C., *docteur-médecin P.*

---

*Histoire d'une femme assassinée par un bottier rue Neuve-Saint-Marc.*

Un bottier qui avait vécu pendant 18 mois avec une femme, s'imaginant qu'elle lui était infidèle, résolut de la tuer, ainsi que l'homme qu'il croyait être la cause de son infidélité prétendue; pour remplir ce funeste projet, il aiguisa le bout d'une petite lime de trois à quatre pouces de longueur, dont il fesait usage dans son état, pour limer le talon des bottes Armé de cette espèce de poignard, il se rendit dans la maison de l'homme qu'il voulait sacrifier à sa vengeance; ne l'ayant pas trouvé, il revint inutilement jusqu'à trois fois dans la matinée; furieux de ne point rencontrer l'objet de sa haine, poussé par une colère aveugle et brutale que rien ne peut motiver, ce monstre propose à la portière de se charger d'une commission, et sans motif, lui plonge en même tems son poignard dans le ventre. Cette jeune femme épouvantée exécute un mouvement de flexion involontaire, porte la main sur l'endroit où elle se sent blessée; l'instrument se brise, le fer reste dans les entrailles de la victime et le manche dans la main de l'assassin, dont la justice s'empare.

Quatre des hommes de l'art les plus instruits de Paris, les docteurs Sédillot, Sévestre, Beauchêne et Roux, sont appelés au secours de la malade; les perquisitions les plus minutieuses ne peuvent faire reconnaître la présence du corps étranger que l'on soupçonne dans l'abdomen, quoiqu'on n'en ait pas la certitude physique (car on pouvait croire que l'assassin l'avait soustrait aux recherches); dès-lors, il devient impossible d'entreprendre aucune opération pour l'extraire; on est obligé de se borner à des moyens généraux: les saignées, les boissons délayantes, une diète sévère, et tous les moyens les plus sages sont employés pour prévenir les accidens inflammatoires dont on craint le développement.

Au moment du coup la malade ressentit une douleur assez vive, qui fut suivie d'un sentiment semblable à une barre, disait-elle, dans la région épigastrique; à cette douleur près, dont l'intensité variait, quatre jours se passent dans une espèce de calme; du quatre au cinq elle rend du sang en abondance; le lendemain elle éprouve des convulsions effrayantes, paraît près d'expirer. Cependant les convulsions s'apaisent, mais la sensibilité de la région épigastrique se développe, les douleurs deviennent atroces, et la malheureuse éprouve pendant deux jours des tourmens affreux que les préparations opiacées, administrées à haute dose, peuvent à peine calmer; la tête se perd, le délire survient, les douleurs cessent, et la malade expire le huitième jour de sa blessure.

La cavité abdominale ayant été ouverte, on n'a trouvé aucune trace d'inflammation, très-peu de sang épanché, et ce n'est qu'après plusieurs recherches, que l'on a retrouvé la portion de l'instrument vulnérant; elle avait environ trois pouces de long sur trois lignes de largeur, et une pointe très-aiguë.

Ce morceau de fer, placé très-loin de la plaie extérieure, presqu'entièrement enfoncé et caché

dans l'intestin colon, était recouvert encore par l'épiploon et les intestins grêles. Cette position explique le peu de succès des perquisitions que l'on a faites presqu'au moment de la blessure, et démontre l'inutilité de toute opération que l'on eût osé pratiquer pendant la vie.

---

*Mémoire sur l'emploi du caustique, pierre infernale, comme moyen curatif de la rétention d'urine occasionnée par les rétrécissemens du canal de l'urètre;* par A. Petit, docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre du Conseil de salubrité publique, etc.

Ce procédé mis anciennement en pratique, a été employé dans le dernier siècle et préconisé en Angleterre par Hunter et Home son neveu; peu de chirurgiens français ont voulu en faire usage, et ceux qui l'ont employé n'ont pas eu à s'en louer. M. Petit attribue le défaut de succès à la manière de s'en servir, et il rapporte trois exemples de cas dans lesquels ce moyen lui a réussi complètement. On arme l'extrémité d'une bougie d'un diamètre convenable avec un morceau de pierre infernale dont le bout seul reste à découvert; on introduit cette bougie ainsi préparée jusqu'à l'obstacle, après avoir mesuré avec soin la distance qui s'étend de l'entrée du canal à l'obstacle, au moyen d'une bougie ordinaire, nommée préparatoire, introduite préalablement dans le canal; on prolonge l'application plus ou moins selon la sensibilité des parties et les douleurs que l'application peut causer aux malades. En général, ces douleurs sont très-peu intenses. On réitère cette application à peu près tous les deux jours, en enfonçant toujours davantage la bougie jusqu'à ce qu'on ait franchi tous les obstacles.

M. Petit pense qu'on prévient les récidives auxquelles les malades guéris par ce procédé ont été exposés, en leur faisant porter une sonde jusqu'à ce que les ulcérations du canal produites par l'action du caustique soient cicatrisées; ce que l'on reconnait à ce qu'il n'y a plus aucun écoulement purulent.

Il croit encore que l'on prévient le danger qui résulterait de la chute du caustique, lequel venant à se détacher de la bougie, irait cautériser profondément et peut-être même perforer le canal, en l'enfonçant dans la bougie à l'extrémite de laquelle on a laissé une ouverture du diamètre de la pierre moulé sur un petit cylindre de fer. On le fixe ensuite dans ce trou avec un corps résineux.

Tous les raisonnemens pour ou contre ce procédé seraient tout-à-fait inutiles ici; c'est aux faits que l'on doit exclusivement s'en rapporter, et l'on ne saurait nier qu'il n'en soit résulté de grands avantages sans inconvéniens dans les cas rapportés par l'auteur du Mémoire que nous annonçons.

L'auteur appelle aussi l'attention des praticiens sur une fièvre intermittente qui se développe souvent sous l'influence des maladies de l'urètre; elle a été prise plusieurs fois pour une fièvre pernicieuse et paraît cependant purement symptomatique.

---

*Traité de la cataracte*, contenant l'énumération des différens moyens employés pour en obtenir la guérison, suivi d'une nouvelle méthode opératoire, précédé de quelques considérations anatomiques sur l'œil. Par A. C. Montain, docteur-médecin de la Faculté de Paris, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon. — Un vol. in-8°. — Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port. — A Paris, chez Brunot-Labbe, libraire de l'Université impériale, quai des Augustins, n° 33. A Lyon, chez Maire, libraire, grande rue Mercière, n° 21.

Jusqu'au milieu de l'avant-dernier siècle on croyait que la cataracte était le résultat d'une membrane formée dans le fond de la chambre antérieure de l'œil. A cette époque, Remy Lasnier, chirurgien de Paris, ayant démontré que cette maladie provenait de l'opacité du cristallin, sa découverte, qu'il était si facile de constater, fut encore combattue pendant long-tems. Cependant quoique les anciens ne connussent ni la nature ni

même bien précisement le siége de cette maladie, ils la guérissaient par une opération à laquelle quelques-uns des plus habiles chirurgiens modernes pensent devoir se tenir. La méthode suivant laquelle les anciens opéraient la cataracte était celle qu'on nomme *par abaissement :* elle consiste à introduire dans le globe de l'œil une aiguille faite en fer de lance, au moyen de laquelle on déchire les membranes du cristallin, et on le déprime ou *abaisse* lui même de manière à le placer entre l'humeur vitrée et la parois antérieure et inférieure de la chambre postérieure de l'œil; suivant cette méthode, on pénètre dans l'œil en perçant la membrane sclérotique au côté externe, et à environ une ligne de sa jonction avec la cornée transparente.

En 1747, Daviel, chirurgien français, pratiqua pour la première fois, au moins de propos délibéré, une autre opération qui consiste à inciser circulairement la cornée transparente, et à extraire par cette ouverture le cristallin devenu opaque. Cette méthode qu'on appelle *par extraction* eut les plus grands succès, et fit presqu'abandonner l'ancienne, sur laquelle elle a bien des avantages, balancés cependant aussi par des inconvéniens qui lui sont propres.

Sans nous attacher ici à un paralelle des deux méthodes, pour lequel l'espace nous manque, nous dirons que les principaux inconvéniens de la méthode *par abaissement* sont la blessure des membranes sclérotique et hyalloïde et presque inévitablement des *processus ciliaires,* parties très-sensibles dont l'inflammation consécutive produit fréquemment des désordes irrémédiables: il arrive encore souvent des hémorragies internes qui interrompent l'opération ou amènent à la suite des suppurations qui détruisent la vue sans retour. On reproche aussi à la méthode *par abaissement* d'être communément sans succès contre les cataractes molles, fluides ou membraneuses, et d'exposer dans tous les cas à la récidive de la maladie, puisqu'il peut arriver, et qu'en effet il arrive souvent qu'après un tems plus ou moins long le cristallin sort de la place où il était logé, et vient de nouveau s'opposer à la vision en se plaçant devant la pupille.

La méthode que M. A. C. Montain propose après l'avoir déjà employée avec succès, et qu'il nomme *abaissement antéro-posterieur,* consiste à déprimer le cristallin en pénétrant dans l'œil par la chambre antérieure *à l'extrémité externe du du diamètre transversal de la cornée à une ligne à peu près de son union avec la sclérotique.* Il se sert pour cette opération d'une *lance* semblable à celle qu'on emploie dans l'ancien procédé, et dans le cas où quelques fragmens du cristallin échappés à l'opérateur obligent de reporter l'instrument dans l'œil, il fait usage d'une lance mousse qui ne peut offenser les parties délicates sur lesquelles on opère.

Le procédé se trouve décrit avec tous les détails nécessaires dans l'ouvrage que nous annonçons, ainsi que les modifications dont les divers cas peuvent le rendre susceptible. M. le docteur Montain aîné, propose de donner à l'instrument principal une structure particulière qui préviendrait les blessures qu'il aurait pu produire dans l'œil, et ce concours de talens est aussi honorable pour les deux frères qu'il peut être avantageux à la science. C'est ainsi qu'on a vu les deux frères Guérin, l'un à Lyon et l'autre à Rouen, unir constamment leurs efforts pour perfectionner les diverses branches de l'art qu'ils cultivaient avec émulation, mais sans rivalité. ( *Voy.* Mémoires de l'académie de chirurgie, tom. II. )

La méthode de M. C. Montain est évidemment exempte de la plupart des inconvéniens qu'entraîne à sa suite l'abaissement ordinaire. C'est à l'expérience qu'il appartient d'en faire connaître et la facilité et les grands avantages.

---

*A Monsieur le Rédacteur de la* Gazette de Santé, *au sujet du gui de chêne.*

Paris, le 25 Septembre 1812.

Monsieur, vous avez inséré dans le n° X de votre *Gazette de Santé*, en date du 21 juin dernier, un article où vous rapportez que M. Desfontaines a présenté à la Société des professeurs du Muséum d'histoire naturelle une branche de chêne sur laquelle sont implantés plusieurs rameaux de gui. Vous ajoutez cette remarque : « il est si

» rare de rencontrer du gui sur le chêne, que » beaucoup de naturalistes étaient disposés à » regarder le gui de chêne comme un être fabu- » leux. » Vous ajoutez encore : « cette branche » de chêne a été cueillie entre Nevers et Briare, » et le savant professeur qui a présenté cet échan- » tillon, a déclaré que c'était le premier exemple » qu'il en eût vu. »

Permettez-moi, Monsieur le rédacteur, de vous observer que le gui de chêne n'est pas aussi rare qu'on le croirait d'après votre exposé. On sait que la graine de cette plante parasite, qui est renfermée dans une petite baie blanche, sert de nourriture à plusieurs genres d'oiseaux, tels que les pics-verts, les étourneaux, etc. Ces oiseaux, qui mangent aussi de petits insectes qu'ils trouvent sur les écorces des arbres, y déposent ces graines, et ainsi le gui se multiplie; mais à la vérité ce dépôt a plus souvent lieu sur les pommiers, les poiriers, les ormes, que sur les chênes. Cependant dans les forêts où on trouve des chênes âgés de 60 ans au moins, on y cueille des guis que les gens de la campagne apportent aux pharmaciens des villes.

Si donc cette plante est devenue si rare que M. Desfontaines regarde le pied de gui implanté sur une branche de chêne comme une espèce de phénomène végétal, la seule cause en est, que la confiance dans les vertus médicinales de cette plante a été depuis environ un siècle si fort diminuée dans l'opinion des médecins, qu'ils ont cessé d'en faire un usage aussi fréquent que leurs prédécesseurs. Les pharmaciens ont cessé par conséquent d'encourager les habitans des campagnes, voisins des antiques forêts, à cueillir cette plante. Cependant dans les provinces où se trouvent ces forêts, il y a peu de pharmaciens qui ne possèdent le véritable gui de chêne que les gens de la campagne leur apportent avec la partie de la branche de chêne sur laquelle il a crû.

M. le docteur Carré, médecin, rue Montmartre, n° 139, possède une branche de chêne sur laquelle est un pied de gui. Les branches de gui ont à leur base environ deux pouces de circonférence; elles vont en diminuant de grosseur et se ramifient en cinq et six divisions, dont les extrémités étaient bien garnies de feuilles et de fruits; il lui eût été facile de s'en procurer d'autres pieds, s'il en eût eu besoin. Il n'a pas eu d'occasions fréquentes de constater les vertus anti-épileptiques de cette plante, mais voici une observation qui prouve ses excellentes qualités dans les fièvres nerveuses.

Il y a environ six ans qu'on l'appela auprès d'un enfant âgé de 7 ans. Plusieurs des meilleurs médecins de la capitale avaient été appelés, tous s'accordaient à dire que l'enfant était attaqué d'une fièvre cérébrale, et l'un deux annonça que le malade n'y résisterait pas plus de deux jours. M. Carré essaya la poudre de gui de chêne à la dose de six grains, qu'on augmenta de deux jours en deux jours de deux grains. Parvenus à la dose de douze grains, il y eut une crise qui se manifesta par une sueur abondante et salutaire, suivie de la convalescence.

Les pharmacopées de Londres et de Paris ont prescrit le gui de chêne dans la composition de la poudre anti-spasmodique et de celle dite de Guttete; et les plus anciens médecins, entr'autres Simon Pauli, Ray, Hoffman, ont fait l'éloge de ce remède, comme d'un excellent anti-spasmodique et sudorifique.

*Mille mali species, mille salutis erunt.*

J'ai l'honneur de vous saluer, Carré. *D.-M.*

L'un de vos abonnés,

J. Rojon, *Pharmacien*, *rue Montmatre*, n° 139.

---

*Filasse de genêt.*

Le *Bulletin de Pharmacie* contient dans un de ses derniers N°s un extrait du *philosophical magazine*, dans lequel on attribue la découverte récente de la filasse du genêt et de la manière de l'extraire à un Anglais, M. Jacques Hall de Walsthamstow. L'auteur de l'article en question, propose d'introduire en France cette branche d'industrie, dont un des avantages serait d'utiliser les landes qui déshonorent encore notre territoire.

Cette proposition faite d'ailleurs dans un excellent esprit, n'est cependant fondée que sur l'ignorance complette où l'on est en Angleterre de ce qui se pratique dans d'autres pays, ou sur la prétention si souvent renouvelée par les Anglais de s'attribuer l'honneur de toutes les inventions qui se font chez d'autres peuples; c'est

ainsi, par exemple, pour ne pas sortir du sujet, que les Anglais s'attribuent l'invention de ces belles distributions de culture que nous avons sur leur parole nommées assolemens de Norfolck, et dont ils ont trouvé les modèles dans la Belgique, d'où ils ont encore extrait un si grand nombre d'autres *inventions* en agriculture ou en économie rurale.

Quant à la filasse du genêt, c'est s'y prendre un peu tard que de la découvrir aujourd'hui; un grand nombre d'auteurs géoponiques anciens, atteste qu'elle a été connue dès la plus haute antiquité; et de tems immémorial, les habitans de la Toscane et en France ceux des Cévennes en fabriquent la plus grande partie du linge dont il font usage; enfin, auprès de Paris, M. Victor Yvart à qui l'agriculture a tant d'autres obligations, a fait et publié en 1786 des expériences très-nombreuses sur cet objet.

Les procédés pour la fabrication de la filasse du genêt sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux qu'on employe pour la filasse de chanvre, et les modifications que dans chaque localité les cultivateurs y ont introduites sont peu importantes en elles-même.

On peut sur cet objet, et sur tout ce qui se raporte au genêt, consulter une excellente monographie de cette plante publiée sous ce titre : *Du genêt considéré sous le rapport de ses différentes espèces, de ses propriétés et des avantages qu'il offre à l'agriculture et à l'économie domestique*; par Arsenne Thiébaut-de-Berneaud. — A Paris, 1810, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.—Broch. in-8°.—Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 10 c. franc de port.

MM. les Rédacteurs du *Bulletin de Pharmacie* sont trop amis de leur pays pour laisser ainsi nos ennemis se glorifier de ce qui nous appartient, et pour ne pas publier une réclamation dont ils nous ont eux-memes plusieurs fois donné l'exemple.

*Nota.* Le *Bulletin de Pharmacie*, rédigé par MM. Parmentier, Cadet-de-Gassicourt, Planche, Boullay, Boudet, Virey, Pelletier, tous membres de la Société de Pharmacie de Paris, continue à publier chaque mois tout ce qui se fait d'important soit dans l'art qu'ils cultivent, soit dans chacune des nombreuses sciences qui s'y rattachent : le prix annuel de cet ouvrage périodique, auquel le nom de ses auteurs sert de recommandation suffisante, est de 12 fr. franc de port pour tout l'Empire. On s'abonne chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

---

*Musée de la Faculté de médecine de Paris.*

La Faculté de médecine a enrichi dequis quelque tems sont cabinet de quelques objets fort intéressans, soit en préparations anatomiques, soit en modèles de monstruosités ou d'altérations organiques. Dans la vue de faire connaître à nos lecteurs les pièces les plus curieuses de cette belle collection, nous nous proposons d'en faire le sujet de quelques articles de notre Gazette. Nous avons obtenu de M. le docteur Beauchêne fils, aux talens de qui la Faculté est redevable d'une grande partie de ces objets, d'en faire lui-même la descritipon. Chacun de ces petits tableaux acquerra sous une main aussi habile un intérêt que nous n'oserions nous flatter de lui donner.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an.—On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.—On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus.—Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.—On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

(N° XXII.) (21 Octobre 1812.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Du tems de l'empereur Frédéric II, les bains de Pouzzoles faisaient des cures si merveilleuses que les médecins de Salerne s'en crurent ruinés ; dès-lors l'envie leur dicta le conseil d'en renverser les bâtimens, ce qui fut aussitôt exécuté que projeté ; mais les auteurs de cet attentat n'en recueillirent pas les fruits, ils furent ensevelis sous les eaux avec la barque qui les ramenait. Un marbre sur lequel on avait inscrit le nom de ces médecins, aurait été un témoignage de leur conduite, s'il n'eût été détruit par un tremblement de terre, en 1408. *Petrarchæ lib. epist., ep.* 4.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, durant les 10 premiers jours d'octobre.*

| | |
|---|---|
| Fièvres non caractérisées | 56 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses | 99 |
| Fièvres muqueuses | 11 |
| Fièvres adynamiques | 3 |
| Phlegmasies internes ou externes | 103 |
| Maladies sporadiques, chroniques ou résultats d'accidens | 301 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 573 |

*Note sur les maladies régnantes, présentée au Cercle Médical par M. le docteur* Menuret.

Un tems constamment pluvieux, nuageux et froid a succédé à quelques jours chauds et sereins dont on a joui au commencement de ce mois.

Les fièvres intermittentes deviennent plus nombreuses et plus tenaces ; les fièvres bilieuses et putrides sont fort répandues. Il importe de ne pas négliger les vomitifs au commencement et de ne pas trop insister ensuite sur les purgatifs malgré l'état saburral de la langue, et quoique leur opération soit suivie de quelque soulagement momentanée. L'abus de ces remèdes contrarie singulièrement la marche de la maladie, en rend la

terminaison incomplette et la convalescence lente et difficile. L'usage précoce et déplacé du quinquina, des stimulans, des toniques est encore plus nuisible : on en voit souvent les mauvais effets, résultats de l'inexpérience ou de vaines théories.

Les maladies éruptives diminuent ; on observe encore quelques fièvres scarlatines qui parcourent leurs périodes paisiblement et sans danger, à moins qu'on ne dérange la marche régulière de la nature par des remèdes administrés inconsidérément ; dans quelques-uns de ces cas, des abcès formés en différentes parties, notamment au-dessous de la mâchoire, ont été des résultats d'efforts critiques qu'il a fallu favoriser.

Les fluxions, sur-tout celles de la gorge, sont très-multipliées ; leur siège fréquent est dans les amygdales. Il est rare que ces engorgemens puissent se terminer sans suppuration, on la favorise par un régime relâchant et des gargarismes émolliens.

MENURET.

---

Nous ajouterons quelques mots à la note de M. le docteur Menuret, pour rappeler ce que nous avons dit dans nos deux derniers N$^{os}$ sur la fréquence des apoplexies : il faut bien se répéter lorsque les dangers à signaler sont long-tems les mêmes. Trois personnes viennent d'être frappées, presque sous nos yeux, d'une mort si brusque et si inopinée, que rien au monde ne pouvait la faire prévoir. Ces trois individus étaient âgés de cinquante-cinq à soixante ans, et les deux premiers jouissaient en apparence d'une bonne santé. L'un était un ouvrier dans l'aisance, qui en s'asseyant pour prendre son repas est expiré tout-à-coup ; le second était un ancien militaire sain et vigoureux ; en entrant dans un salon où il venait faire une visite, il est tombé sans mouvement, et comme le premier n'a pas donné un signe de vie après cet instant. Quant au troisième, comme il a offert l'occasion de quelques observations particulières, voici son histoire avec plus de détails.

Lundi 12 du courant, un ancien militaire âgé de 60 ans, hydropique depuis quelques mois, faisait immédiatement après son dîné une partie de piquet. Tout-à-coup cet homme se renverse sur son siège, et il expire à l'instant sans proférer un seul mot.

Le docteur Prat, qui en a fait l'ouverture, a reconnu que sa mort était le résultat d'un épanchement considérable, avec déchirement, dans la substance du cerveau, c'est-à-dire, d'une apoplexie foudroyante. Il a trouvé en outre, en examinant le bas-ventre, plus de trente calculs de différentes formes et de divers calibres dans le rein droit ; un autre arrêté dans l'uretère avait produit la dilatation de ce canal et du rein lui-même, qui avait plus de trois fois son volume ordinaire ; il y avait aussi un calcul dans la vessie. Cependant cet homme ne s'était plaint d'aucune douleur qui pût faire soupçonner une semblable affection, et cela paraîtra sur-tout étrange, en songeant qu'il suffit quelquefois d'un fort petit calcul arrêté dans le rein, et sur-tout dans un des uretères où il intercepte le passage des urines, pour causer des douleurs atroces et même mortelles. Il est en vérité des individus que l'on croirait organisés sur un tout autre modèle que le reste des hommes.

Celui-ci avait un frère qui a péri comme lui de mort subite à soixante-trois ans.

---

☾ Dernier quartier, le 27.

Depuis le 9 octobre jusqu'au 19 la plus grande élévation du baromètre a été de 27 p. 1 l. $\frac{5}{12}$.
— La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre est monté à 4 d. $\frac{8}{10}$. (dilat.)
— Il est descendu à 16 d. $\frac{2}{10}$. (cond.)

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 89 d. $\frac{1}{4}$. — Et pour le *minimum* 100 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Exemple d'un tétanos devenu mortel à la suite d'une légère morsure.*

(*Rapporté au Cercle médical par MM. les docteurs* Portal *et* Capuron.)

UN vitrier âgé de quarante-sept à quarante-huit

ans, très-robuste et d'une constitution athlétique, avait eu une rixe avec un de ses voisins; une réconciliation eut lieu et l'on voulut la sceller au cabaret, mais là survint une nouvelle querelle, et les deux champions s'étant saisis, le vitrier, qui était grand et fort, terrassa son adversaire; celui-ci en se défendant le mordit au pouce (1), assez légèrement toutefois, car on n'a pas trouvé de traces de la cicatrice, en supposant même que la peau eût été entamée. Dix jours après, le vitrier n'ayant parlé de rien jusque-là, fut tout-à-coup saisi de frissons, de tressaillemens, de roideur dans les membres et d'une difficulté à écarter les mâchoires. Bientôt le tétanos devint général; ce fut alors que le malade raconta son aventure, à laquelle il n'avait fait aucune attention. M. Portal appelé le huitième jour de la maladie, ayant appris que les accidens commençaient par un sentiment de tension douloureuse au lieu de la blessure, d'où il se répandait ensuite dans tout le corps, y fit sur-le-champ pratiquer une incision profonde dont le fond fut encore largement cautérisé avec le muriate ou beurre d'antimoine. Il proposa même d'amputer le pouce, mais on s'y refusa. Malgré ce moyen uni à l'emploi des anti-spasmodiques à grande dose, des bains et de tous les remèdes usités en pareils cas, les accidens se soutinrent. Toutes les parties roidies par un spasme continuel éprouvaient de quart d'heure en quart d'heure des exacerbations dans lesquelles le corps était courbé en arrière et les mâchoires violemment resserrées. Il n'y avait point d'aversion pour les liquides, mais la difficulté de les avaler était telle qu'on ne pouvait soulager la soif dont cet homme était dévoré, qu'en lui tenant sans cesse une éponge mouillée dans la bouche.

La vigueur du malade, la force et la plénitude du pouls, le ton animé du visage, portèrent à pratiquer plusieurs saignées du pied qui n'eurent aucun succès. Les accidens croissant toujours, il ne fut bientôt plus possible d'écarter les mâchoires; la rigidité générale devint extrême; enfin le dernier jour et sans cause connue, il s'opéra presqu'en un moment une détente complette, le malade se leva de lui-même pour se mettre au bain et se recoucha seul; on pouvait se flatter d'une guérison prochaine, quand tout-à-coup les accidens étant revenus, il expira subitement le treizième jour du tétanos.

Les auteurs de cette observation pensent qu'on aurait dû dès le principe couper le pouce, pour détruire dans sa source le spasme qui paraissait y prendre naissance. Ils ont pensé encore, que si l'art eût eu les moyens d'exciter un mouvement fébrile, les résultats en auraient été probablement salutaires.

A peine est-il nécessaire d'ajouter que celui qui est la cause de cet accident, n'a pas été un instant malade, et jouit encore d'une très-bonne santé.

Cette observation, comme l'a observé M. Capuron, ne s'accorde point avec une sentence du père de la médecine, qui prononce que le tétanos n'est plus mortel au-delà du quatrième jour. *Qui tetano corripiuntur, intra quatuor dies intereunt; si verò hos superaverint, sani fiunt.* Aph. 6, sec. 5.

Mais voici une autre sentence qui s'accorde parfaitement avec le cas dont il s'agit, et qui satisfera les personnes qui ne peuvent croire que le *divin vieillard* se soit jamais trompé. Il s'agit d'un passage du livre 3 *de Morb.*, dans lequel, après avoir donné un tableau très-exact du tétanos, Hippocrate ajoute: *quod si contigerit ut decimum quartum effugiant, convalescunt.* Le maître, comme on voit, se contredit, *però sempre bene.* D'ailleurs quelques taches au soleil n'empêchent point cet astre de répandre des flots de lumière.

M. Capuron a observé comme un chose curieuse, que le corps de l'homme qui a été le sujet de cette observation, offrait naturellement d'espace en espace des tumeurs sous-cutanées, molles et sans aucun changement de couleur. Elles paraissaient formées par un amas de tissu cellulaire. Cette disposition est commune à une sœur de cet homme encore vivante.

(1) On se rappelle que dans les combats d'Olympie, un athlète ayant été terrassé par son adversaire qui l'étranglait, le mordit, en expirant, si violemment au pouce, que celui-ci fut contraint de s'avouer vaincu, et que les spectateurs décernèrent d'une voix unanime la couronne au mort.

---

*Observation d'un bec de lièvre de naissance ; par M.* Martin *le jeune , docteur en médecine à Lyon.*

( *Cette observation est extraite d'un des derniers Nos du* Journal général de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Paris (1) ).

« Le 26 mars 1807, je fus appelé auprès de » la femme du sieur Petit, marchand de vin, » rue du Plat, à Lyon; elle éprouvait depuis » quarante-huit heures les douleurs de l'enfante- » ment : après m'être assuré que l'accouchement » n'était retardé que par un état de faiblesse, je » prescrivis quelques cordiaux, et je me disposais » à me retirer lorsque cette femme me pria avec » instance de demeurer auprès d'elle, non qu'elle » pensât avoir besoin de secours extraordinaire » pour sa délivrance, mais parce qu'elle avait la » certitude que l'enfant dont elle allait accoucher » viendrait au monde avec un bec de lièvre et » aurait besoin de mes soins. A quatre mois et » demi de sa grossesse, son mari avait écorché un » lièvre en sa présence, et ce spectacle hideux » avait tellement frappé son imagination, que de- » puis elle n'avait cessé de l'avoir sous les yeux » et qu'elle avait gardé la prescience que son en- » fant naîtrait avec un bec de lièvre. Curieux de » vérifier une assertion aussi singulière que con- » cluante pour ou contre l'opinion que j'avais » embrassée, j'attendis, et en effet peu d'heures » après elle accoucha d'un enfant qui avait la » lèvre supérieure divisée jusqu'à la cloison des » narines, au-dessous de laquelle on apercevait » une saillie en forme de mamelon.

» Il faut convenir que la coïncidence du fait du » lièvre écorché avec la prévention de la mère, » l'annonce bien positive du vice de conformation » que l'enfant devait présenter, et cela long-tems » avant la délivrance, laissent peu de ressources » aux partisans comme moi de l'opinion opposée » à l'influence de l'imagination de la mère sur » le produit déjà organisé de la conception. Mais » on peut répondre aussi qu'un seul fait n'est pas » suffisant; on peut encore opposer l'axiôme *rara* » *non sunt artis*, et que le tems seul, en accumulant » les preuves, peut amener le jugement définitif » de ce singulier et curieux procès. J'ai cru de- » voir conserver ce fait assez extraordinaire en » le communiquant à la Société de médecine. »

Le nom et la réputation du savant auteur de cette observation lui donnent beaucoup de poids; mais, comme l'observe très-bien M. le docteur Martin lui-même, un semblable fait, malgré sa singularité et l'authenticité dont il saccompagne, est encore plus curieux qu'il n'est concluant.

---

*Guérison inopinée d'une migraine.*

Une jeune femme souffrait depuis plusieurs années d'une migraine, qui, après avoir été long-tems périodique, était enfin devenue continuelle et la tourmentait sans relâche; la cause en était inconnue, et différens remèdes avaient été sans succès.

Un jour qu'elle se plaignait du redoublement de mal que lui causait le bruit d'une grosse cloche qu'on sonnait dans le voisinage, quelqu'un lui proposa de respirer de l'éther pour la soulager, et au lieu d'éther, lui présenta par mégarde un grand flacon rempli d'ammoniaque ( alcali volatil ). La malade le respira tout d'un coup avec tant de force qu'elle fut aussitôt asphyxiée et tomba évanouie. La personne qui avait innocemment causé l'accident, se trouvant fort embarrassée, ramasse dans les débris du flacon ce qui restait d'ammoniaque et en met de nouveau sous le nez de la patiente, qui malgré cela revient à elle, avec tant de bonheur qu'elle ne se sentait plus de sa migraine, et que depuis huit mois que cet événement a eu lieu elle n'en a pas ressenti la moindre atteinte.

---

(1) Cet ouvrage périodique, rédigé par M. J. N. Sédillot, docteur, secrétaire-général de la Société de médecine de Paris, continue à mériter la grande réputation dont il a joui autrefois, en formant un excellent recueil de faits de pratique et en consacrant par son exemple les meilleurs principes de médecine.

---

*Développement de la mâchoire inférieure.*

L'espace qui se trouve au-delà des dernières dents de l'enfance étant trop petit pour contenir les trois grosses dents molaires qui se développent de plus à la seconde dentition, il était naturel de penser que les os des mâchoires devaient dans cette partie s'accroître d'une étendue égale au volume de ces nouvelles dents. J. Hunter, dans son *Histoire naturelle des dents de l'homme*, semblait d'ailleurs en avoir donné la preuve par la comparaison qu'il a faite de cinq mâchoires inférieures de différens âges. Cependant M. Duval a lu, il y a quelques mois, à la Société de médecine de Paris, des observations tendant à prouver que dans l'os de la mâchoire inférieure il y a deux modes de développement distincts quoique simultanés, l'un pour le corps de l'os et l'autre pour l'arcade alvéolaire; phénomène qui avait jusqu'ici échappé aux recherches des dentistes et des anatomistes les plus célèbres.

Le changement de position relative de l'ouverture externe du canal maxillaire, ou trou mentonnier, est ce qui a donné à M. Duval les premiers indices de cette marche de la nature, et lui a fourni en même tems les moyens d'en donner une explication aussi simple que satisfaisante.

Premièrement, M. Duval a démontré par des mesures prises aux différentes époques de la vie croissante, que l'espace qui se trouve entre l'ouverture dont nous venons de parler, et la symphyse de la mâchoire, ne cessait d'augmenter jusqu'au terme de l'accroissement parfait; il a fait voir encore que la même disposition avait lieu pour l'espace qui se trouve entre le même trou mentonnier et l'apophyse coronoïde, d'où l'on doit conclure que l'os de la mâchoire inférieure se développe et croît dans son corps à l'instar de tous les os longs.

Secondement, M. Duval a remarqué: 1° Que dans une mâchoire dont les dents ne sont point encore sorties, l'ouverture dont il sagit répond à la cloison interalvéolaire de la canine et de la première dent molaire de lait; 2° Qu'elle est située sous l'alvéole de la première molaire, lorsqu'il y a quatre incisives de sorties; 3° Qu'elle est vis-à-vis de la cloison des deux molaires de lait, quand on voit à l'extérieur la première grosse molaire; 4° Enfin qu'elle se trouve au-dessous de la seconde petite molaire après l'apparition de la cinquième molaire; d'où il résulte que le développement du corps de l'os se fait indépendamment de celui de l'arcade alvéolaire, sans quoi on verrait la première petite molaire s'éloigner de la symphyse de la mâchoire de la même manière que l'ouverture externe du canal avec laquelle elle est en rapport au tems de la naissance.

Troisièmement, M. Duval porte son attention sur le changement de rapport de l'apophyse coronoïde et des dents molaires. Il fait voir que du moment où aucune dent ne paraît encore à l'extérieur, jusqu'à celui où toutes les molaires sont sorties, les alvéoles de la seconde petite molaire et des trois grosses, répondent successivement les unes après les autres par leur face externe au côté interne de la base de l'apophyse coronoïde. Il suit de là, que la première grosse molaire, en s'éloignant de la base de cette apophyse, se rapproche de l'ouverture externe du canal maxillaire, ce qui démontre évidemment que le développpement de l'arcade alvéolaire s'opère d'une manière bien distincte, et dans un sens inverse de l'accroissement de l'os de la mâchoire.

Le même phénomène paraît avoir lieu, suivant M. Duval, à quelques différences près, dans les os maxillaires supérieurs.

Ce nouveau travail, en portant la lumière sur divers points encore obscurs de physiologie, fait voir avec quel succès M. Duval, l'un des chirurgiens les plus instruits de la capitale, applique ses nombreuses connaissances à l'art du dentiste, auquel il s'adonne plus particulièrement. Chacune des branches de l'art de guérir est tellement étendue qu'on doit regarder comme une chose très-avantageuse que quelques hommes d'un grand talent veuillent bien s'appliquer à en étudier spécialement les difficultés.

Nous consacrerons quelques articles, dans nos prochains Nos, à faire connaître les principaux ouvrages qui ont mérité à M. Duval la juste con-

sidération dont il jouit ; ce sont sur-tout le *Dentiste de la jeunesse*, ou *Moyens d'avoir les dents belles et bonnes*, *etc.*, ouvrage destiné aux pères et mères et à toutes les personnes chargées de l'éducation des enfans. *Des Accidens de l'extraction des dents. Recherches historiques sur l'art du dentiste chez les anciens*, *etc.*, *etc.* Tous ces ouvrages, dans lesquels le talent de l'homme habile se mêle à l'agrément d'une érudition très-variée, se trouvent chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, et chez l'Auteur, membre des ci-devant Collège et Académie de chirurgie, de la Société de Médecine de Paris, etc., dentiste, place Royale, n° 5, à Paris.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Aperçu des résultats obtenus de la fabrication des sirops et des conserves de raisins dans le cours des années* 1810 *et* 1811, *pour servir de suite au traité publié sur cette matière*, *avec une notice historique et chronologique du corps sucrant*; par A.-A. Parmentier, officier de la légion d'honneur et membre de l'Institut impérial de France ; imprimé et publié par ordre du gouvernement. — A Paris, de l'imprimerie impériale, se trouve chez Méquignon père, rue de l'Ecole-de-Médecine.

C'est ici en quelque sorte le complément des travaux de M. Parmentier sur le sucre indigène. En exposant avec détail tout ce qui s'est fait en ce genre dans chaque département, cet homme respectable et zélé nous donne les moyens d'apprécier les efforts qu'il n'a point cessé de faire pour affranchir son pays du tribut onéreux qu'il payait à l'étranger ; en voyant ses travaux assidus couronnés de grands succès, en recueillant les nombreux témoignages d'estime que lui décernent tous les amis de leur patrie, M. Parmentier doit goûter cette satisfaction pure que produisent l'exercice constant des plus hautes vestus et le sentiment profond du bien que l'on a fait. Quel que puisse être à la longue le résultat des tentatives faites pour retirer des substances indigènes les matières sucrantes que nous achetions auparavant de l'étranger, soit que le sucre de betterave fasse oublier le sirop de raisin, ou soit que le sucre d'amidon l'emporte pour ses avantages économiques sur celui de betterave, M. Parmentier sera toujours considéré comme celui qui par son activité infatigable et ses grandes lumières aura le plus contribué à tourner les esprits vers ce genre de recherches. Ce n'est pas qu'au milieu du concert de louanges dont on s'empresse de lui présenter l'hommage, quelques voix envieuses ou peut-être seulement ignorantes ne se soient fait entendre. On a contesté à ce savant respectable ses découvertes les plus authentiques ; d'autrefois on a prétendu inventer des procédés qu'il avait fait connaître depuis de longues années : mais lui, plus jaloux du bien qu'il voyait encore à faire que de la gloire qu'on voulait lui ravir, ne répondait à ses envieux que par de plus grands efforts ou par de nouveaux bienfaits, et le public toujours juste à la longue, lui tenant compte de cette abnégation de soi-même, redoublait pour lui ses témoignages d'estime et de vénération. Puisse cette glorieuse récompense toucher ceux qui peuvent comme M. Parmentier se rendre utiles à leurs semblables, et faire à ce zélé philanthrope un grand nombre d'imitateurs !

---

*Traité des hémorrhoïdes*, par *Joseph Brice de Larroque*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. — Un vol. in-8°, br. — Prix, 3 fr. 60 c., et 4 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *Méquignon-Marvis*, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n° 9.

Le nom d'hémorrhoïde signifie suivant son étymologie un écoulement quelconque de sang. On l'applique maintenant exclusivement à une affection de l'extrémité de l'intestin rectum dont le phénomène principal est aussi un semblable écoulement. Une autre particularité de cette maladie indépendante de l'hémorrhagie, c'est l'existence de petites tumeurs ou tubercules sur la nature desquels il ne paraît pas qu'on ait encore tous les éclaircissemens qu'on pourrait désirer. Tous les médecins de l'antiquité et la plupart de ceux des tems modernes, ont regardé ces tumeurs

comme des varices ou dilatations veineuses; on ne manquait pas d'excellentes raisons pour en expliquer la formation; mais, lorsque laissant de côté toutes les probabilités si souvent trompeuses, on en est venu à un examen scrupuleux, on a reconnu que s'il existait quelquefois des varices à l'extrémité du rectum, ce n'était qu'une complication accidentelle, tandis que les tubercules hémorrhoïdaux présentaient dans leur organisation, et dans les phénomènes alternatifs de turgescence et de flaccidité auxquels ils sont sujets, des particularités qui les distinguaient parfaitement des varices ordinaires. M. le docteur Récamier, dans une excellente dissertation qu'il a publiée en l'an VIII sous le titre d'*Essai sur les hémorrhoïdes*, est un des médecins modernes qui ont le mieux démontré cette vérité. L'espace nous manque ici pour en donner avec détail les preuves qui se trouvent fort bien exposées dans le traité de M. de Larroque. Ce médecin paraît mettre une grande importance à prouver que le sang qui gonfle les tubercules hémorrhoïdaux, en supposant qu'ils soient toujours uniquement gonflés par le sang, n'est point fourni par les veines, et quoiqu'il m'ait semblé ne pas prononcer affirmativement sur ce point, il est évident qu'il pense que ce sang provient des vaisseaux artériels; M. de Larroque croit en voir la preuve dans le passage de la matière des injections, qui étant poussée dans les artères est quelquefois venu remplir ces tubercules : mais il est certain que pour peu que les injections soient faites avec soin, elles passent fréquemment des artères dans les veines, et la rareté des cas où l'on a vu ces injections passer de l'artère dans le tubercule, me semblerait au contraire prouver que la communication n'est pas immédiate. J'ai vu à différentes reprises, sur deux sujets affectés d'hémorrhoïdes, un filet de sang partir chaque fois qu'il faisaient un effort, et couler d'un jet non interrompu, tandis qu'il l'aurait été s'il avait été fourni par une artère. Au reste, dans ce cas il n'y avait ni douleur, ni rupture de vaisseau visible, et très-probablement ce jet provenait d'un vaisseau exhalant très-dilaté, d'où il résulterait que les tumeurs hémorrhoïdales auraient leur siège dans le même tissu ( le capillaire ) qui fournit le flux sanguin. Aucun physiologiste assurément ne contestera aujourd'hui à l'auteur que cet écoulement soit une exhalation semblable à celles qui ont lieu sur toutes les portions des membranes muqueuses, suivant des lois démontrées par Bichat.

L'ouvrage de M. de Larroque est certainement écrit dans un très-bon esprit; les matières y sont fort bien disposées : c'est toujours sur l'observation répétée des faits que l'auteur fonde tout ce qu'il avance, en sorte que, s'il se fût contenté d'un titre moins général que celui qu'il a pris, on n'aurait ce me semble point de reproche à lui faire; mais un traité doit être un corps complet de doctrine, or la doctrine des hémorrhoïdes ne peut être complette quand on n'expose point avec détail la théorie générale des fluxions, dont elles ne sont le plus souvent qu'un phénomène.

Parmi les accidens qui compliquent fréquemment les hémorrhoïdes, il en est un que M. de Larroque ne paraît pas avoir eu l'occasion d'observer et qu'il importe de signaler, car il est la cause de douleurs horribles et sans doute le principe le plus fréquent de la dégénérescence cancéreuse de l'intestin. Je veux parler des crevasses qui se font quelquefois entre les tumeurs situées à la marge de l'anus, repoussées de chaque côté par les matières endurcies : ces crevasses d'abord superficielles se trouvant continuellement irritées, acquièrent une sensibilité extrême, et donnent lieu à une douleur brûlante dont j'ai vu la continuité produire le désespoir. Après avoir dans quelques cas inutilement employé tous les autres moyens, je suis parvenu à les guérir par un usage journalier de lavemens froids, ( à la température ordinaire de l'eau dans la belle saison : 15 ou 18° ), associés à des onctions d'onguent *populeum*. Les lavemens chauds m'ont toujours paru augmenter les douleurs. Si l'on ne pouvait par de semblables moyens parvenir à guérir ces crevasses douloureuses, il serait absolument nécessaire d'en venir à l'excision des tumeurs, et la cause qui entretenait ces ulcérations étant détruite, on en obtiendrait sans peine la guérison.

Je suis encore bien loin de partager l'opinion de l'auteur, qui pense que l'exercice du cheval est le plus souvent nuisible aux hémorrhoïdaires. Je crois au contraire, d'après beaucoup de faits, qu'il n'est

pas de moyen pallaitif comparable à celui-là, lorsqu'on en est réduit à conserver cette évacuation, comme je pense aussi qu'il n'en est pas de plus propre à seconder la cure radicale, toutes les fois qu'on peut la tenter.

Après une exposition détaillée de l'histoire et du traitement de la maladie elle-même, M. de Larroque examine en particulier chacune des complications dont elle peut s'accompagner, et les meilleurs préceptes de l'art sont exposés à ce sujet par lui, avec beaucoup de sagesse et de savoir.

---

*Du Capousta.*

QUELQUES journaux ont parlé d'une belle plante venue de Sibérie, et exposée à la curiosité des amateurs dans le jardin du sieur Tripet, fleuriste, avenue de Neuilly, n° 20. Cette plante que l'on a nommé *capousta*, offre non-seulement un objet d'ornement, mais encore on lui attribue des propriétés médicinales très-précieuses. C'était donc pour nous un motif d'aller aussi la visiter et de profiter de cette occasion pour payer, en faisant quelques petites emplettes, un léger tribut qu'on accorde volontiers au zèle et à l'activité d'un père de famille, qui ne néglige rien pour plaire au public.

Ce *capousta* est une espèce de chou à tige fort élevée, à feuilles admirablement laciniées et crispées, et produisant un effet très-pittoresque. La couleur en est d'un vert rougeâtre, se mariant très-bien aux teintes vives des fleurs de plate-bande, au-dessus desquelles il s'élève majestueusement. La beauté de cette plante justifie assez l'empressement des curieux à s'en procurer, et celui des ouvriers en fleurs artificielles à chercher à l'imiter. Quand aux propriétés médicales qu'on peut raisonnablement lui supposer, nous en ferons, pour l'un de nos prochains n°s, l'objet d'un article dans lequel nous examinerons celles qu'on a attribuées aux nombreuses espèces de la famille à laquelle elle appartient. Au reste, tout le monde peut la voir, le jardin du sieur Tripet étant toujours ouvert au public, et l'empressement qu'il met à satisfaire les curieux, n'étant pas moins propre à lui attirer des visites, que les plantes rares et précieuses qu'on peut se procurer chez lui à fort bon compte.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° XXIII. ) ( 1er Novembre 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

BERNIER, dans ses *Essais de Médecine*, pag. 11, c. XIII, donne la caricature d'un médecin de Paris qui avait eu de la réputation : l'an 1619, dit-il, il se fit faire un habit de maroquin, croyant se garantir ainsi de la peste qui régnait alors ; il mit en sa bouche de l'ail, de la Rue dans son nez, dans ses oreilles de l'encens, et couvrit ses yeux de bésicles. On peut voir un modèle de ce burlesque accoutrement en tête du *Traité de la peste*, publié en 1721 par Manget, qui semble l'avoir mis en lumière toutexprès, pour attester que la médecine et les médecins eux-mêmes se perfectionnent chaque jour ; tant il y a loin d'un médecin instruit du tems présent, au révérendissime Manget, médecin de la personne de S. M. le roi de Prusse, membre de l'illustre Société des Spensierati de Rossano, etc., etc., auteur d'un grand nombre de pesans in-folios.

---

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, du 11 octobre au 20 inclus.*

| | |
|---|---|
| FIÈVRES non caractérisées, | 49 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. | 90 |
| Fièvres muqueuses. | 11 |
| Fièvres adynamiques. | 4 |
| Phlegmasies internes ou externes. | 52 |
| Maladies sporadiques, chroniques ou résultats d'accidens. | 319 |
| TOTAL GÉNÉRAL. | 525 |

---

*Note relative aux admissions d'urgence.*

IL ne nous est pas possible de faire entrer dans ce N° l'état des malades admis d'urgence dans les hôpitaux, durant les mois d'août et de septembre. Nous le donnerons assurément dans le N° prochain.

---

L'OBSERVATION la plus remarquable que l'on ait à faire dans ce relevé, est relative au petit nombre de maladies inflammatoires de toute espèce, qui se sont présentées dans les dix jours dont il s'agit, comparé à celui qu'on en avait admis dans les dix jours précédens, et qui est à peu près le double de celui-ci.

Ce fait est d'autant plus remarquable que le

froid et l'humidité avaient été en croissant, et qu'on devait naturellement s'attendre à voir le nombre des catarrhes augmenter progressivement dans la même proportion. La diminution de toutes les phlegmasies en général dans ces conditions, me paraît tenir à ce que les corps déjà habitués à l'influence de la température froide et humide, ont dû en être moins affectés, et que d'ailleurs l'augmentation du froid n'a pas été assez grande pour balancer les effets de cette habitude déjà contractée.

Quoi qu'il en soit, le plus grand nombre des phlegmasies que l'on observe, sont des catarrhes ou inflammations des membranes muqueuses. Les toux, les esquinancies, les diarrhées et les dyssenteries qui n'en sont qu'un second degré, sont encore aujourd'hui très-nombreuses. Nous pouvons ici nous étayer du rapport sur les maladies régnantes, adressé au Cercle médical par M. le docteur Menuret, et de la discussion établie à ce sujet entre les praticiens qui s'y réunissent.

Les esquinancies tonsillaires sur-tout, ont été signalées comme très-fréquentes et se terminant souvent par une suppuration des amygdales. Dans tous les cas qui se sont offerts à nous, il y avait un écoulement très-abondant de salive et de mucus. L'expuition en était rendue très-douloureuse par l'inflammation de toute l'arrière-gorge. Un vomitif a suffi chez tous les malades, deux excepté, auxquels nous avons fait appliquer huit ou dix sangsues au dessous de l'angle des mâchoires; dans tous les cas, les accidens, qui allaient quelquefois jusqu'à la suffocation, se sont dissipés très-promptement.

Nous allons encore copier la fin du dernier rapport de M. Menuret, où se trouvent les témoignages de l'intérêt qu'il prend, et que nous prenons comme lui, au malheur arrivé à l'un des plus célèbres médecins de la Capitale; le nom de M. le docteur Portal est trop honorablement et trop universellement connu, pour que cet intérêt ne soit pas partagé par un grand nombre de personnes.

« Parmi les victimes de cette désastreuse saison, » nous vous montrons avec peine la respectable » épouse de notre illustre collègue M. Portal. » Elle était depuis long-tems sujette à de violens » paroxysmes d'asthme, qui cédaient bientôt aux » soins affectueux et éclairés de son mari. A la » fin cependant l'organe affaibli par les accès » répétés, et par le tems depuis long-tems hu- » mide, n'a pu reprendre son action et son jeu » malgré des secours dirigés par un art habile et » une expérience heureuse; Madame Portal a » terminé une carrière embellie par les jouissances » que procurent la considération et l'attachement » de tous ceux qui nous entourent, et honorée » par l'exercice constant de toutes les vertus. »

---

*A M. le Rédacteur général de la* Gazette de Santé.

En donnant, mon cher et honoré confrère et collègue, dans votre intéressante feuille, de la publicité à une partie des travaux du Cercle Médical, vous en augmentez l'utilité; cette Société a justement autorisé et approuvé ce nouveau témoignage de votre zèle pour elle et pour le public. J'y donne pour ma part, et à plus d'un titre, une adhésion bien motivée; mais il vous paraîtra sans doute convenable que l'on sache que mes *Notes sur les maladies régnantes*, tribut offert depuis plus de huit ans à chaque séance des Sociétés dont le Cercle Médical est la continuation, ne sont qu'une sorte de prélude ou de cadre d'observations analogues qu'elles appellent et excitent. Quelque faible et légère que soit cette esquisse rapide de la constitution atmosphérique et morbifique, elle acquiert quelque valeur par la discussion qu'elle provoque, par la suite et le rapprochement des faits qui forment déjà un vaste recueil; ce sont autant de titres d'indulgence. Le *relevé des maladies admises dans les hopitaux* de cette ville est bien propre à garnir et renforcer cet utile tableau.

Il est hors de doute que les tems ainsi que les lieux impriment aux affections sur-tout maladives une sorte de caractère général, qui est, à la vérité, susceptible de modifications variées dans les différens individus; et la connaissance de ce caractère est une première lueur dans le dédale obscur de la pratique.

Salut et considération, Menuret, *D.-M.*

Paris, 24 octobre 1812.

◉ Nouvelle lune, le 4.
☽ Premier quartier, le 12.

Depuis le 19 octobre jusqu'au 29 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{4}{12}$.
— La moindre de 27 p. 1 lig. $\frac{8}{10}$.
Le thermomètre est monté à 12 d. $\frac{4}{10}$. (dilat.)
— Il est descendu à 3 d. $\frac{1}{10}$. (cond.)
L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 d. — Et pour le *minimum* 90 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Réflexions sur les faits insérés dans nos précédens Nos, et exemples qui s'y rapportent.*

Nous ne saurions entretenir une correspondance plus intéressante pour nous et pour nos lecteurs, que celle de M. le docteur Dufour de Montargis; on pourra en juger par ce qui suit.

« J'ai vu avec plaisir dans le nº XIX vos réflexions sur les fièvres non-caractérisées. Depuis quelques années cet état d'indécision m'avait frappé. Je ne saurais en déterminer la cause, mais il est constant que souvent un état fébrile marqué se développe et dure jusqu'au second septenaire, et même plus long-tems, sans qu'on puisse l'admettre dans une classe tranchée. J'en ai eu depuis un mois deux exemples remarquables.

1º. Une femme de 30 ans, forte, bien constituée, ayant habituellement une très-bonne santé, fut prise, sans cause connue, d'une fièvre qui se prolongea pendant 15 jours sans accidens et sans autres symptômes qu'une irritation vasculaire, produisant un malaise général qu'on ne savait à quoi attribuer. Rien n'indiquait la pléthore, et la tête n'était pas plus malade que le reste: il n'y avait pas de penchant au sommeil, pas de rougeur de la face, point de soif, point d'urines rouges ou aqueuses, point de sécheresse du ventre; le pouls était vif, mais ni grand ni petit, ni trop mou ni trop dur; la faiblesse n'était pas indirecte, elle était le résultat de l'état fébrile: mais dire à quoi tenait cet état, était une chose impossible; car, s'il n'y avait pas de faim, il n'y avait pas de dégoût; la langue était belle, point de nausées, de rapports, etc., et si tout l'ensemble paraissait affecté, aucune fonction particulière n'était lesée primitivement. *Indicatione incertâ standum in generalibus.* On a pris du repos, usé d'une diète rafraîchissante en évitant tout excès, et cet état de perpléxité a fini par une fièvre ataxique mêlée de symptômes adynamiques, que les moyens les plus héroïques de la médecine agissante ont pu seuls tourner vers la guérison. La malade entre maintenant en convalescence. N'est-ce pas là d'abord une maladie par nonchalance, plutôt que par lésion de fonctions autre que l'action augmentée du cœur et du système artériel, qui précède une affection générale, grave et souvent mortelle?

2º. En ce moment même, j'ai au lit un jeune charpentier de bâteau, âgé d'environ 30 ans, qui a depuis 28 jours la fièvre, sans qu'il soit facile de donner un nom à sa maladie. J'ai long-tems cru qu'elle finirait par des sueurs et une éruption miliaire, mais l'époque de cette crise est de beaucoup dépassée; et avec un état constant de fièvre (sans frissons comme pour l'autre malade), signalé seulement par un peu de rougeur à la face et une maigreur progressive, le malade fait à peu près toutes ses fonctions sans douleur aucune, car la faiblesse, suite indispensable de son état, ne s'accompagne d'aucune douleur. Il boit, mange, dort, a des évacuations comme un autre. Je ne suis pas malade, dit-il depuis un mois, je ne suis que faible. Ce jeune homme est marié depuis plus de douze ans, et est extrêmement raisonnable. La rougeur de la face, le tempérament sanguin, un peu de propension au sommeil m'avaient à ma première visite, le 7 ou 8e jour de l'invasion, fait appliquer au col une dixaine de sangsues. Les choses n'en sont pas moins restées *in statu quo.* Où cela ira-t-il? quelle sera l'issue? je vous en instruirai. En vérité, mon ami, on est bien loin de tout savoir, et malgré mes trente grandes années de pratique étendue, malgré quelqu'amour de mon art qui m'a dès long-tems porté à l'étude et à l'observation, je suis forcé de dire: *vita brevis, experientia fallax.* Vous sentez aussi bien que

moi ce qu'on pourrait dire, mais les hommes instruits qui ne se contentent pas de mots vides de sens, se moqueraient du nomenclateur et de l'explication. »

*Suite de la lettre du docteur* Dufour. — *Guérison d'une migraine périodique par le quinquina.*

Dans les premiers jours du mois, un marinier nommé Blanche Forêt (c'est son nom de guerre ou de marine, comme celui du précédent est Fleur d'Épine), eut une migraine semblable en tout, pour l'heure, la durée, l'emplacement, les effets et l'intensité, à celle de Madame ***, guérie par le quinquina (*Gazette de Santé*, n° XIX). Il y avait pléthore manifeste, j'ai fait saigner; la bouche était amère, j'ai purgé avec le jalap; le mal de tête ne tint compte de tout cela. Une demi-once de quinquina, prise en quatre doses dans la soirée, enleva le mal qui ne se remontra plus. Je dois ajouter que le malade prit encore un demi-gros de cette poudre chaque matin, pendant quatre jours après l'effet de l'antidote, et le quinquina mérite assurément ce nom lorsqu'il y a périodicité.

Voilà un assez grand nombre de fois que j'use de ce moyen, qui m'a toujours paru infaillible dans ces sortes de migraines. Elles ne sont pas rares ici, et il est peu d'années que je n'en voie qui semblent régies par l'action du soleil, se levant et se couchant avec cet astre.

Paris avait peu de malades au 1er novembre (*Gazette de Santé*, n° XX). Notre pays n'en a peut-être jamais moins offert qu'en septembre et octobre. Depuis 20 ans que je suis ici, je n'en ai pas vu en aussi petit nombre; quelques enfans qui ont abusé des fruits (excessivement communs en poires d'automne et en pommes), ont des fièvres avec empâtement du ventre et des vers. Le jus de citron mêlé à l'huile d'olive et au miel, l'helmintocorton (mousse de Corse) en infusion, et quelques tasses d'eau de rhubarbe les guérissent. J'ai fait rendre en 8 jours, avec le citron, le sucre et l'huile exclusivement, 116 vers lombricoïdes depuis quatre jusqu'à quinze pouces, à un enfant de quatre ans. C'est un petit-fils de Fildier de St.-Antoine.

L'enfance est encore tourmentée d'une variolette, espèce de pemphigus à vessies larges remplies de sérosité jaunâtre, laissant après la dessiccation des taches à la peau. Les détracteurs de la vaccine ne manquent pas de crier à *la petite vérole*! Cette éruption s'accompagne de fièvre, bouffissure, inappétence, et ordinairement d'embarras mucoso-vermineux des intestins. Les coqueluches, les croûtes à la face, les petits abcès sous le menton sont communs.

On remarque encore quelques fièvres tierces, des angines tonsillaires et quelques synoques mucoso-bilieuses. Quelques vieillards, et particulièrement ceux qui étaient adonnés au vin, ont succombé à l'apoplexie.

A quatre et cinq lieues dans le sud-est de Montargis, les péripneumonies bilieuses commencent à sévir; le docteur Viallet, chirurgien très-distingué de notre pays, me parlait hier de la gravité de ces maladies et de la difficulté d'en prévenir l'issue funeste.

L'emploi de l'éther à haute dose, pour la dame qui a failli succomber à un catarrhe suffocant, après avoir mangé quelques *moules* (*Gazette de Santé*, n° XX), me rappelle l'empoisonnement par les champignons dont je vous ai promis l'histoire : la voici.

*Observations sur plusieurs empoisonnemens par les champignons, par M.* Dufour, *médecin à Montargis, membre du Cercle médical, de la Société médicale d'émulation de Paris,* etc., etc.

I. Au mois de septembre 1795, je fus prié de descendre de cheval et de voir, en passant, un enfant de 9 à 10 ans, fils du nommé Foucher Thiérachien (voiturier des bois de la forêt de Montargis), logé dans une manœuvrerie du docteur Trioson (ancien médecin du comte d'Artois, médecin général des Suisses, père adoptif du célèbre Girodet), qui dans un loisir studieux, au milieu de quelques amis, passe une vieillesse honorable et chère aux habitans de Montargis.

A la première vue du malade, je partageai l'opinion commune et crus l'enfant désespéré; je m'informe de la cause de cet état de mort instante, et j'apprends qu'il subsiste depuis quatre

jours ; que l'enfant a été rapporté mourant de la forêt, et que si on doit croire au récit de quelques autres enfans, il a mangé cru un ou plusieurs champignons blancs semblables à ceux de *rosée*. Le vulgaire, ici, donne généralement ce nom au *campestris*, au *virgineus*, à l'*esculentus* de Linnée, comme à l'*agaric comestible* de Bulliard, qui est le champignon de couche, que tout le monde connaît, et qui n'est probablement qu'une variété des précédens.

Il était fort embarassant de savoir de quelle espèce l'enfant avait usé, ses camarades ayant mangé, comme lui, des champignons, et n'en étant pas incommodés. Aucune des espèces citées n'est vénéneuse, cuite au moins (1). Pendant qu'on courait, d'un côté, à la ville pour chercher de l'éther sulfurique et du sirop de fleurs d'oranger, de l'autre j'avais envoyé au bois une demi-douzaine d'enfans de la cour, et ils m'avaient rapporté un grand nombre des champignons dont j'ai parlé; mais parmi eux se trouvait l'*amanita viridis* de Persoon, champignon de grandeur moyenne, blanc les premiers jours, verdissant ensuite et reconnu vénéneux, l'*hypophyllum virosum* de Paulet; *l'orange ciguë*, agaric qui souvent est blanc au sortir de terre, suivant le lieu et l'exposition où il est né, et qui n'est pas moins dangereux que celui de Persoon ; enfin l'*hypophillum columella* de Paulet, l'*agaricus procerus* de Œder, le *fungus coronatus* de Sterbeeck, l'*amanita mammosa* de Dillen et de Vaillant (2), autrement la couâmelle des deux tiers de la France, ou la comelle des Languedociens, champignon aussi innocent que commun. On remarquait encore, parmi ceux qu'on venait de ceuillir, des agarics blancs en entonnoir, espèce plus que suspecte.

Quoi qu'il en soit de celle dont avait usé le malheureux enfant, voici l'état dans lequel je le trouvai ; pâleur de mort, sueur gluante et froide comme la glace ; œil entr'ouvert ne laissant voir que la cornée opaque, la pupille immobile et insensible à l'éclat de la lumière ; roideur de tous le corps, ou plutôt tétanos universel droit ; les muscles abdominaux dans toute leur tonicité spasmodique, le ventre applati et dur comme une planche. Il y avait de plus un trismus ou spasme des mâchoires invincible ; le pouls était perdu, les mouvemens du cœur à peine perceptibles, et sans quelques convulsions des extrémités et du thorax, on n'eût plus compté l'enfant au nombre des vivans (3).

Fort embarrassé (4) sur ce qu'il convenait de faire dans un danger aussi imminent, l'idée de l'éther se présenta à mon esprit ; j'espérai avec son aide réveiller l'irritabilité et ramener les forces vitales à leurs fonctions ; en conséquence je cassai deux dents incisives d'un coup de ciseau, et au moyen d'une petite cuiller d'étain pliée en gouttière, j'administrai un mélange d'égales parties d'éther sulfurique et de sirop de fleurs d'oranger. La déglutition fut d'abord difficile, quelques convulsions de la gorge me firent craindre la suffocation ; peu à peu l'ordre se rétablit, l'enfant avala le mélange, il ouvrit les yeux, puis la bouche, et revint dans le cours de quelques heures à une existence perdue depuis quatre jours.

Il y eut d'employé une once d'éther et autant de sirop.

J'avais fait concourir d'autres moyens ; le corps avait été enveloppé de feuilles cuites (5) de tanaisie (*tanacetum vulg.*, Lin.), de morelle (*solanum nigrum.* Lin.), de douce-amère (*solanum scandens*, Lin.), et de jusquiame (*hyoscyamus niger*, Lin.) ; on avait frotté le ventre avec un mélange d'huile de camomille, de camphre,

---

(1) *Fungi sunt humidi et frigidi, malignâ qualitate præditi, præcipuè verò si non bellè elixi edantur.* HIPP. *de morb. vulg.*, lib. 7, §. 7, *Foesii, ann.* 1595.

(2) Tout porte à croire que l'*extinctorius* de Linnée est le champignon désigné ici. Sauf le respect dû à l'illustre botaniste, ce nom privatif le caractérise mal.

(3) *Strangulationes namque et animi deliquia, sudores frigidos et difficilèm respirationem fungi afferunt.* HIPP., *loco citato. de morbis vulgar.*

(4) *Necessitas medicinam invenit, experientia perfecit.* BAGL.

(2) *Pausaniæ puellam ex fungi crudi esu anxietas corripiebat. Mulsa calida epota et vomitio profuit, balneumque calidum.* HIPP. *loco citato.*

d'alcohol et d'ammoniaque ; on mettait d'ailleurs tout en œuvre pour réchauffer le malade. Enfin mes efforts et ceux des personnes charitables qui soignaient l'enfant, dont le père était absent et la mère morte, furent couronnés du succès le plus complet.

II. Deux ans après, les enfans des nommés Dupont et Nesmond, compagnons de rivière, tous deux âgés de 10 à 11 ans, furent trouvés à peu près dans le même état par M. Rayaut de Corquilleroy, graveur et peintre très-distingué parmi ceux qui ne font des beaux-arts qu'un objet de délassement. Il était accouru à la ville et revint avec moi. Je m'étais pourvu d'une dissolution de tartrite de potasse antimonié, de sucre et d'éther sulfurique. Comme il n'y avait pas plus d'une à deux heures que l'accident était arrivé, le trismus et la roideur tétanique n'étaient point parvenus au même degré d'intensité que chez l'enfant qui fait le sujet de la première observation ; mais l'affection comateuse était grande, et j'eus beaucoup de peine à faire vomir ces malades, quoique la dose d'émétique fût très-forte ; ce qui semblerait confirmer ce que j'ai dit plus haut de l'anéantissement léthargique de l'irritabilité. Enfin, après quelques vomissemens, la dose d'une vingtaine de gouttes d'éther les rendit à la vie.

J'ai su d'eux-mêmes qu'une vachère les avait excités à manger des champignons verdâtres, l'*amanita viridis* de Persoon, et des noirs ou bruns, très-probablement le *campestris*, Lin., qui rosé en-dessous et sain dans son état de fraîcheur, devient noir et dangereux avec le tems.

Au reste, si l'espèce de champignon qu'ont mangée ces deux enfans ne m'est pas bien connue, je n'en parle qu'eu égard à l'analogie de leurs effets avec ceux de la première observation. Ils se sont manifestés une troisième fois pour les deux fils de Comaille, cabaretier de notre ville, ont été vaincus par les mêmes moyens, et concourent à prouver que les vomitifs, les éthers, les corps spiritueux et sucrés ( *mulsa Hippocratis*), les fomentations chaudes aromatiques et anti-spasmodiques, sont les moyens qu'on oppose le plus souvent avec succès à l'empoisonnement par les champignons.

*Nota.* Trois personnes viennent d'être empoisonnées par la fausse oronge ; elles ont offert la série d'accidens énoncés dans l'observation consignée au N° 16, 21 août dernier, de la *Gazette de Santé,* et ont été guéries par les mêmes moyens.

---

*Extirpation d'une tumeur variqueuse considérable sur un enfant de 34 mois ; par M.* Beauchêne fils, *chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Saint-Antoine.*

Un particulier, demeurant chez M. de la Harpe, rue des Petits-Augustins, au coin de la rue des Marais, amena chez moi un enfant qui, depuis sa naissance, portait sur le front, audessus de l'œil et du sourcil du côté droit, une tumeur molle, bleuâtre dans son centre, de la grosseur d'un petit œuf de poule. Cette tumeur était d'autant plus volumineuse que l'enfant jouissait d'une meilleure santé ; dans les petites indispositions auxquelles il était exposé, elle diminuait sensiblement de volume. Cette tumeur, qui dans son origine n'était pas plus grosse qu'une fraise, avait pris depuis quelques mois un accroissement rapide. Je reconnus qu'elle était d'une nature variqueuse, et que l'ablation était le seul moyen d'y remédier ; les parens ayant consenti à l'opération, je la pratiquai deux jours après, assisté de M. Léger, élève en Médecine, et de plusieurs autres aides.

Le petit malade fut assis sur les genoux du plus fort d'entr'eux, qui se chargea en même tems de l'assujétir ; un second aide tenait la tête de l'enfant légèrement renversée sur l'épaule du premier. Un drap plié en plusieurs doubles, fut passé autour du malade et de la personne qui le soutenait ; je relevai la tumeur de la main gauche, et je fis de la droite, avec un bistouri convexe, une incision semi-elliptique de dehors en dedans, entre la tumeur et le sourcil dont l'intégrité fut conservée. Pour être moins incommodé par l'écoulement du sang, je disséquai d'abord de bas en haut jusqu'au-delà de la partie moyenne de la tumeur ; ayant ensuite pratiqué supérieurement une seconde incision semblable à la première, il devint facile de l'isoler des parties voisines, en deux ou trois coups de bistouri conduit de haut en bas.

Cette ablation achevée, il en résulta une plaie d'une grande étendue dont le fond était formé par le coronal seulement recouvert du péricrane.

Toute la partie spongieuse de la tumeur était entièrement enlevée; j'avais divisé la peau dans sa partie saine à quelques lignes du siége du mal. Cependant la plaie laissait échapper de sa circonférence une grande quantité de sang, qui sourdait de tous ses points, et coulait en nappe sans offrir aucun vaisseau dont on pût faire la ligature.

L'application du cautère actuel eût sans doute été propre à arrêter cette hémorrhagie, mais ce moyen me paraissait dangereux, à cause de la dénudation presque complète du frontal et le voisinage du cerveau. Sûr d'ailleurs d'avoir extirpé tout ce qui faisait partie du corps spongieux, ne pouvant enlever une nouvelle partie des tégumens sans intéresser le sourcil et défigurer le malade, je me bornai à la simple application d'un appareil un peu serré, espérant que la compression arrêterait l'hémorrhagie. Mon espoir fut cependant trompé, car un moment après l'appareil était traversé. J'avais observé que les doigts d'un aide fortement appliqués sur les côtés de la plaie suspendaient l'écoulement du sang, de sorte que je me décidai sur-le-champ à appliquer un autre appareil modifié de la manière suivante : deux compresses graduées, d'un pouce d'épaisseur, d'une forme semi-circulaire, furent placées sur les bords de la plaie qui fut pansée avec de la charpie sèche et des compresses longuettes. Ces diverses pièces d'appareil furent assujéties avec un bandage unissant, dont un des chefs était partagé en trois lanières reçues dans des boutonnières pratiquées à une distance convenable; deux bandelettes placées en croix sur le sommet de la tête, et une troisième passée sous le menton, toutes assez longues pour s'engager sous les tours de circulaire du bandage unissant, servirent à fixer l'appareil d'une manière invariable. L'hémorrhagie fut ainsi parfaitement arrêtée, mais vers le cinquième jour, lorsque toute la charpie fut détachée par la suppuration, le sang vint encore suinter des divers points de la plaie; plusieurs jours après, il sortait même encore des bourgeons charnus nouvellement développés; le sang ne s'arrêtait que par la compression des bords. Cette effusion de sang, renouvelée ainsi à chaque pansement, dura 12 à 14 jours. Il est vrai de dire qu'alors l'enfant poussait des cris violens que rien ne pouvait calmer. Aucun autre accident ne vint compliquer le traitement de la plaie. Des bandelettes aglutinatives facilitèrent le rapprochement de ses bords, des bourgeons charnus nés du fond se réunirent avec ceux de la circonférence, et quarante-cinq jours après l'opération la cicatrice était complètement formée. J'ai eu occasion de voir mon petit opéré plus de 18 mois après sa guérion, il n'a point éprouvé de rechûte. La cicatrice était devenue moins apparente, quoiqu'un peu enfoncée. C'est ainsi que cet enfant fut préservé pour toujours d'une maladie qui menaçait d'envahir le sourcil, la paupière, de le priver d'un des organes de la vue, et de produire une difformité monstrueuse contre laquelle, quelques mois plus tard, l'art eût en vain essayé de lutter. Dans un autre article, je donnerai quelques réflexions sur ce genre d'affection, son analogie avec le *fungus hœmatoïdes* et la cause de l'hémorrhagie, survenue à la suite de l'opération.

---

*Soupes hollandaises.*

M. Louis désirant seconder les intentions bienfaisantes du gouvernement, pour procurer à la classeindigente une nourriture salubre et économique, a ouvert, il y a deux mois, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, n° 59, un établissement où l'on débite des soupes appelées *hollandaises*, à cause de la simplicité et de la propreté qu'on met à les faire. Cet aliment aussi sain qu'agréable, se prépare dans de grandes chaudières de fonte et se compose spécialement de pommes-de-terre, de carottes, de navets, d'oseille, de panais et de choux, auxquels on ajoute quelques tranches de pain. Il en résulte un excellent potage, analogue aux meilleures *Juliennes* des restaurateurs. Chaque portion pèse une livre et demie, et se vend *deux sous* ( 10 centimes ). Le local, semblable à celui d'un café, est bien éclairé, bien chauffé, meublé de tables et de tabourets; il y a des chambres séparées, auxquelles on communique par une entrée particulière, pour les personnes qui désirent manger à part. Une femme active, d'une mise décente, est sans cesse occupée à y maintenir l'ordre et la propreté. Cet établissement est ouvert depuis six heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et l'on est sûr d'y trouver à chaque instant, non-seulement un bon potage, mais encore une forte portion de pommes de-terre, de haricots ou de lentilles, accomodés au gras, qu'on ne vend également que deux sous : de manière qu'en se munissant d'un morceau de pain, on peut pour quatre sous faire un repas copieux.

Tant d'avantages réunis ont en peu de tems attiré la foule, et il se débite maintenant dans cette maison de quatre à cinq cents soupes par jour. C'est un spectacle intéressant d'observer la variété des individus qui viennent y satisfaire

leur appétit ou leur curiosité. On y compte déjà beaucoup d'habitués, et comme le local ne peut suffire aux nombreux amateurs de ce quartier populeux, M. Louis (d'après l'autorisation de M. le Préfet de Police et l'approbation du Conseil de Salubrité), ouvrira le 10 novembre prochain, un second établissement de *soupes hollandaises*, rue Mouffetard, nº 116, maison de M. François, brasseur.

On doit penser que M. Louis n'est parvenu à un tel résultat, qu'en employant et en perfectionnant même, tous les moyens économiques indiqués par MM. de Rumfort et Cadet-de-Vaux, mais la stabilité de son établissement tient surtout aux procédés qu'il employe pour conserver pendant plus de six mois toutes espèces de légumes dans leur état naturel et avec leur eau de végétation; de sorte qu'il a déjà formé d'immenses magasins, qui le mettront en état de fournir, hiver comme été, des *juliennes* ayant toujours la même saveur.

Les personnes qui voudraient faire distribuer aux indigens des *soupes hollandaises*, trouveront dans l'établissement des cartes imprimées à cet effet. On s'empressera de faire voir aux curieux la cuisine simple et propre où se prépare cet aliment, et comment avec 25 sous de bois on fait cuire, pendant une journée, quinze cents pesant de nourriture.

A. DEVILLE, *ex-profeseur d'histoire naturelle.*

*Avertissement.*

Nous avons inséré, dans l'avant-dernier Nº de notre feuille, un fait sous ce titre : *Histoire d'une femme assassinée rue Neuve-Saint-Marc.* Trois des chirurgiens que nous avons nommés parmi ceux qui ont été appelés pour lui donner des secours, viennent d'insérer, dans le *Journal général de Médecine*, Nº d'octobre, une prétendue réclamation dans laquelle ces Messieurs désavouent, disent-ils, cette histoire comme publiée sans leur aveu, et *pouvant* contenir des détails inexacts. Attendu que nous n'avons point publié cette anecdote sous le nom de ces Messieurs, qu'ils y sont simplement cités d'une manière honorable, et nullement comme témoins, puisqu'ils ne sont arrivés qu'après l'événement, comme enfin ils ne s'y trouvaient pas seuls et n'avaient point de droit exclusif à en faire le récit, nous ne voyons point sur quoi peut porter ce désaveu, conçu d'ailleurs en termes très-peu mesurés. Le respect que nous devons à nos lecteurs nous fait un devoir de relever cette inconvenance, et de déclarer qu'elle nous paraît n'avoir été inspirée que par le dépit de ne pouvoir plus en embellir le *Journal général*, dont l'un de ces Messieurs est rédacteur.

Voilà d'assez grandes niaiseries pour en entretenir le public; mais ce *Journal général* pouvant à la rigueur arriver à la connaissance de quelques-uns de nos lecteurs, nous avons cru devoir leur prouver qu'il n'y avait en tout cela rien d'*inconsidéré* que la démarche de ces trois Messieurs.

Nous avons un grand nombre d'ouvrages à annoncer; mais l'abondance des matières nous empêche d'en faire mention dans ce Nº.

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le Nº du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, nº 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, nº 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, Nº 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° XXIV. ) ( 11 Novembre 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ ; probâque pietate ; qui meliora habet, eodem det animo  KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

MÉDECINS PARIÉTAIRES, tel est le nom que Bernier donne dans ses Essais, pag. 11, ch. 16. à ces docteurs qui ne cessent de se faire placarder dans Paris, et dont il trace en peu de mots le portrait : cette ville, dit-il, ouvre son sein à ces Escarbots de la médecine qui se trouvent dans ses boues comme dans leur centre et leur élément : et voici comme ces fléaux de la société lui enlèvent plus qu'on ne croirait de ses citoyens. Ces infâmes pariétaires commencent par des affiches qui font rougir l'effronterie même, par des témoins apostés, et par des gens *ad ogni cosa*, qui certifient pour quelque écu les effets miraculeux du remède. Les valets et les servantes y sont pris les premiers, et les maîtres ensuite.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, du 21 octobre au 31 inclus.*

| | |
|---|---|
| FIÈVRES non caractérisées, . . . . | 24 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. . . | 97 |
| Fièvres muqueuses. . . . . . . . | 16 |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . | 11 |
| Phlegmasies internes ou externes. . . | 92 |
| Parmi lesquelles 5 *petites véroles*. | |
| Maladies sporadiques, chroniques ou résultats d'accidens. . . . . . . | 402 |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . . | 642 |

*Morbi in pluviosis quidem plerumque fiunt; febres longæ, et alvi fluxiones, et putredines, et comitiales, et syderationes, et anginæ. Hyeme pleuritides, peripneumoniæ, gravedines, raucedines, tusses, dolores pectorum, laterum ac lumborum, capitis dolores, vertigines, syderationes. Aph. 16 et 23; sect. III.*

En écrivant ces aphorismes, le père de la médecine a tracé d'une manière abrégée mais très-précise le tableau des maladies que l'on observe aujourd'hui. C'est ainsi qu'à travers la longueur des siècles et malgré la distance des lieux, les oracles du génie reçoivent leur entier accomplissement.

Le caractère des maladies commence à se des-

siner d'une façon plus nette; le nombre de celles dont la nature incertaine paraît sous l'influence mixte de deux saisons diminue tous les jours; celui des phlegmasies ou inflammations augmente. *Raucedines, tusses, dolores pectorum, laterum ac lumborum*: voilà les maladies que l'on observe aujourd'hui le plus fréquemment.

Les personnes cacochymes et faibles tombent à la chute des feuilles, dit un proverbe populaire très-véridique. On l'applique également aux vieillards, mais cela n'est exact qu'en admettant une explication. Il est deux sortes de vieillards pour lesquels la fin de l'automne est à craindre. Ce sont premièrement ceux dont la constitution est pléthorique et le régime de vie très-succulent. Ils sont exposés à périr d'apoplexie aux approches de l'hiver. Secondement ceux qui sont affaiblis par de longues maladies, par d'anciens catarrhes dont les premiers froids produisent le retour. Ceux-ci doivent en général, et sur-tout à l'approche de la mauvaise saison, faire usage de toniques, comme *le cachou*, *le quinquina*, *la fleur de soufre* en pastilles. Ils doivent s'habituer avec prudence au grand air. Les promenades pendant le milieu du jour leur seront aussi salutaires que le froid humide des soirées pourrait leur être nuisible.

Les autres au contraire préviendront le danger qui les menace en se faisant appliquer trois ou quatre sangsues au fondement. C'est en ce cas, moins par la quantité de sang évacué, que le bien est produit, que par la dérivation qui suit l'opération des sangsues.

Un phénomène qui depuis assez long-tems complique très-fréquemment la plupart des maladies, est *l'œdème* ou *infiltration* soit partielle soit générale du tissu cellulaire. Cet état est maintenant singulièrement multiplié, suivant la remarque de messieurs les médecins du bureau central. Il indique sur-tout l'emploi des toniques unis aux apéritifs, mais nous reviendrons sur cet objet qui nécessite un examen à part.

---

*Note importante relative aux admissions dans les hôpitaux.*

Nous avons averti que nous donnions seulement dans chaque relevé le nombre des malades admis dans les hôpitaux par la voie du bureau central : mais il en est une grande quantité dont l'état ne permet pas le transport, en sorte qu'ils sont immédiatement reçus dans les hôpitaux où ils se présentent. Le tableau de ces admissions dites d'*urgence* ne pouvant être dressé que dans le mois qui suit, nous aurons toujours soin de le donner à cette époque, et comme par la nature de ces maladies, qui sont le plus souvent des résultats d'accidens, il n'est aucune conséquence à déduire de la détermination des cas, nous nous contenterons d'en présenter les résultats généraux; lesquels serviront à completter le tableau exact des malades admis, chaque mois, dans tous les hôpitaux de Paris.

Etat des malades reçus d'urgence pendant le mois d'août dans tous les hôpitaux de Paris, l'hôpital des vénériens, ceux de la maternité et des enfans exceptés, . . . . . . . . . 579.

Nous devons encore observer qu'ayant pu nous procurer tous les dix jours le relevé des *urgences* de l'Hôtel-Dieu, nous les avons fait entrer dans nos tableau décadaires, et que nous n'en faisons pas mention ici, pour ne pas avoir de double emploi.

Etat des malades reçus d'urgence pendant le mois de septembre dans tous les hôpitaux de Paris, ceux des vénériens, de la maternité et des enfans exceptés, ainsi que l'Hôtel-Dieu, par la raison rapportée dans l'article précédent, . . 497.

Maintenant, en rapprochant chacun de ces deux nombres de ceux qui sont indiqués dans les trois Nos de la Gazette, relatifs à chaque mois, il sera facile d'avoir la quantité absolue de malades admis pendant la durée du mois. Ainsi pour le mois d'août on a :

| | |
|---|---|
| No XVI. . . . . . . . . | 499 |
| No XVII. . . . . . . . . | 427 |
| No XVIII. . . . . . . . | 595 |
| Urgences de tout le mois. . . | 579 |
| Total. . . . . . . | 2200 |

Pour le mois de septembre on a :

| | |
|---|---|
| N° XIX. . . . . . . . . . | 553 |
| N° XX. . . . . . . . . . | 549 |
| N° XXI. . . . . . . . . . | 630 |
| Urgences de tous le mois. . . . | 497 |
| Total. . . . . . . . | 2229 |

☺ Pleine lune, le 18.

Depuis le 29 octobre jusqu'au 9 novembre la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$. — La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre est monté à 12 d. $\frac{3}{10}$. — Il est descendu à o d. $\frac{3}{10}$.

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 d. — Et pour le *minimum* 94 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Observation sur une brûlure par suite d'une attaque d'épilepsie.*

MARIE-JEANNE BAUDIN, femme Noret, couturière, âgée de 32 ans, mariée depuis 8 ans, forte et bien constituée, sujette à des attaques épileptiques dès l'âge de 15 à 16 ans, époque où la menstruation a commencé chez elle, a eu deux enfans depuis son mariage. Pendant ses grossesses, ses attaques étaient plus rapprochées, mais duraient peu.

Le 15 août 1812, elle eut un accès et tomba près du feu qui prit à ses vêtemens. On ne peut savoir le tems que dura l'accès, parce que ce jour-là elle était seule; le feu en consumant ses habits la brûla depuis le haut des épaules par derrière et le dessous du sein par devant jusqu'au bas des cuisses, en sorte qu'à l'exception des parties sexuelles et de l'anus qui n'étaient brûlés que légèrement, tout son corps ne formait qu'une seule plaie.

Tout le bras droit était entièrement rôti depuis le tiers supérieur du deltoïde jusqu'au métacarpe; la main gauche était de même rôtie seulement à l'extérieur. Comme cette femme était très-grasse, on voyait la graisse qui suintait à travers la peau brûlée, particulièrement vers l'hypochondre droit. Ce fut dans cet état qu'on l'apporta à l'hôpital.

Le 14, je couvris toutes les parties brûlées et desséchées d'un digestif fait avec la térébenthine, le styrax, le jaune d'œuf et l'eau-de-vie camphrée pour faciliter la chute des escharres, le tout recouvert de compresses imbibées d'eau végéto-minérale animée d'eau-de-vie camphrée.

Comme j'avais fait plusieurs scarifications sur les parties les plus sphacelées, après 8 à 10 jours de pansemens, plusieurs escharres commencèrent à se détacher tant de l'abdomen que de la partie interne de la cuisse et que du bras; j'achevai de les enlever avec des ciseaux. Les muscles se trouvaient tout-à fait à découvert, car toute l'épaisseur du derme était brûlée.

Au bout de 15 et 20 jours, plus des sept huitièmes des escharres étaient tombés. Il en restait encore un peu, le 26, à la partie externe de la cuisse sur le facia-lata, et au dos vers le milieu de la colonne épinière, et le 34 il n'y en avait plus du tout.

Je pansai les plaies avec un peu de charpie molette, ayant soin d'en garnir les bords de bandelettes de linge fin ou de papier brouillard graissées de cérat de saturne, et par-dessus j'appliquai des compresses trempées dans l'eau végéto-minérale.

La suppuration a été très-abondante pendant environ 15 jours, et d'une assez bonne qualité.

Les ongles des doigts de la main gauche sont tombés le 14ᵉ jour. Les tendons extenseurs, à l'exception de celui du pouce, se sont exfoliés. Les phalanges n'étaient plus articulées entre elles, les deux premières de l'indicateur se sont détachées des muscles le 27ᵉ jour.

Comme cette femme souffrait cruellement du matin au soir et qu'elle ne pouvait même reposer la nuit, je fus obligé de lui faire donner quelques potions calmantes. Ses douleurs étaient excessives pendant les pansemens et sur-tout après, quoique je prisse les plus grandes précautions pour ne pas laisser les plaies à l'air.

Elle est restée les dix premiers jours sans aller à la selle; il était impossible de lui donner

des lavemens à cause de la sensibilité de ses plaies. Quelques bouillons aux herbes ont lâché le ventre, mais les premières selles ont été très-volumineuses, et l'évacuation accompagnée de vives douleurs qui n'ont cessé que vers le 25e jour.

Je voulais la mettre à l'usage du vin de quinquina, tant pour combattre la fièvre que pour soutenir ses forces, mais elle n'en n'a pas voulu prendre.

Le 46e jour, le bras gauche, la main droite et les extrémités inférieures ont commencé à s'œdématier. Cependant la suppuration n'était pas trop abondante et les plaies allaient très-bien, mais le physique dépérissait beaucoup; elle se plaignait moins qu'à l'ordinaire, excepté de douleurs assez vives, qu'elle disait sentir au ventre tant intérieurement qu'extérieurement. Ces douleurs-là se sont fait sentir pendant cinq à six jours.

Enfin cette malheureuse, affaiblie par la suppuration et les grandes souffrances, a succombé le 5 octobre à deux heures après midi, le 53e jour de son accident.

Trois jours avant sa mort, la suppuration était devenue très-rare, et il n'y en avait presque point au pansement du matin le jour de son décès.

Comme elle s'était beaucoup plaint du ventre, et qu'elle était restée couchée dessus pendant les cinquante trois jours de sa maladie, j'y soupçonnais un dépôt, mais l'autopsie cadavérique m'a prouvé que je m'étais trompé.

J'aurais pensé que cet accident aurait détruit la cause des attaques épileptiques, mais dix jours après elle en a eu une à quatre heures du matin. Quelques jours après encore, elle en a eu plusieurs assez fréquentes, et malgré ses douleurs elles ont récidivé. Dans certains jours même, elle en a eu quatre, cinq et six, mais de très-peu de durée.

RAVELET, *chirurgien.*

A Montmirail, le 18 octobre 1812.

*Note du Rédacteur général.*

On doit remarquer dans cette observation la longueur du tems pendant lequel cette femme a survécu à une telle brûlure; ordinairement les victimes d'accidens aussi terribles périssent de douleur à la chute des escharres, c'est-à-dire, vers le douzième ou quinzième jour. La forte constitution de la malade et les soins intelligens qu'elle a reçus, en sont évidemment la cause. On peut encore faire d'autres remarques relatives à l'épilepsie. Il serait assez intéressant de savoir si l'accès durait encore quand on est venu au secours de la malade, et si une aussi horrible cautérisation n'a pas suffi pour le dissiper; malheureusement M. *Ravelet* n'en parle pas. Il est aussi bien singulier qu'une plaie si vaste, si douloureuse et qui exigeait un si grand travail de suppuration, n'ait point dérangé la marche de l'épilepsie. Où donc peut être la source d'une maladie si fortement identifiée avec toute l'organisation?

La saison dans laquelle nous sommes maintenant multipliant nécessairement les accidens de la nature de celui-ci, nous saisirons cette occasion d'indiquer à nos lecteurs des moyens de guérison pour les brûlures, qui sont pour nous les résultats d'une expérience plus de cent fois répétée, et que nous nous sommes toujours fait un devoir d'indiquer sur-tout aux mères de famille. Il s'agit pour les brûlures superficielles et dans lesquelles l'épiderme n'est pas détruite, d'éther dont les applications réitérées enlèvent le mal presqu'aussi vîte qu'il est venu, et pour les brûlures graves, de chaux éteinte ou fusée à l'air et délayée dans l'huile en forme de liniment épais dont on couvre toujours la plaie au moyen d'un papier brouillard ou sans colle.

Dans notre prochain N° nous développerons ces objets, et nous rapporterons en même tems des exemples remarquables qui nous sont propres, ou que nous avons reçus de personnes qui, d'après nos conseils, ont mis en usage l'un ou l'autre de ces moyens.

---

*Moyen des plus efficaces pour déplacer la goutte.*

On est encore à trouver un remède qui guérisse radicalement de cette cruelle maladie. Peu de médecins ont partagé les espérances que donnaient les promesses de quelques empiriques. Tout le pouvoir de l'art se borne jusqu'ici à soulager les douleurs, et sur-tout à les déplacer lorsqu'elles se portent sur un organe essentiel à la

vie. On cherche dans ce cas à déterminer sur les articulations des membres une fluxion qui puisse faire cesser celle qui menace l'existence. On employe à cet effet différens moyens qui tendent tous au même but; tels sont les bains de pieds chargés de sel, de moutarde; les sinapismes dont on enveloppe les pieds, et même toutes les jambes lorsque le péril est instant. On a usé encore, de tems immémorial, dans de semblables vues, de cataplasmes ordinairement arrosés de quelque teinture spiritueuse ou aromatique; le remède de Pradier, dont nous donnerons la composition aussitôt qu'elle sera connue officiellement, n'est pas autre chose. Toutes les applications irritantes peuvent être utiles dans ce cas, mais quelquefois aussi elles sont insuffisantes, même celle des vésicatoires qu'on employe encore fort souvent. Il est donc utile d'avoir à sa disposition plusieurs moyens que l'on puisse substituer à ceux qui auraient été inefficaces. En voici un qui est presque toujours suivi de succès, et qui doit être préféré à beaucoup d'autres, puisqu'il n'est point douloureux et qu'il est d'un emploi facile.

Il s'agit d'un bain de pied très-chaud dans lequel on met deux onces d'acide muriatique; pour que l'acide ne soit pas trop étendu, on ne doit mettre que la quantité d'eau nécessaire pour couvrir les pieds jusqu'aux malléoles (environ deux litres).

---

*Histoire d'un Chacrelas ou Nègre blanc.*

On n'a point encore sur ces individus des notions assez exactes pour que la note que nous allons extraire d'une Description publiée en hollandais par M. Van-Ipern (1), soit entièrement dénuée d'intérêt.

On leur a donné différens noms, suivant le lieu où on les observait. En Amérique, on les nommait *Dariens* ou *Blafards*; en Asie, *Chacrelas* ou *Kackerlakes*; en Afrique, *Dondos* et *Albinos*. Ce dernier nom a généralement prévalu parmi nous.

On a abandonné les fables des naturalistes qui avaient converti quelques individus que l'on rencontre fortuitement dans presque tous les pays, en peuplades plus ou moins nombreuses, formant une race à part qu'on supposait habiter soit avec les Troglodytes de Pline, en Ethiopie, soit dans les forêts des îles de Java, d'Amboine ou de Ternate. On les avait encore placés dans l'isthme de Darien.

Tantôt on en a fait une espèce d'hommes des bois, d'orang-outang; tantôt on a prétendu qu'ils formaient une variété constante de l'espèce humaine, parfaitement distincte de toutes les autres. *Linnée* lui-même, trompé par Bontius, est tombé dans cette erreur. D'autres naturalistes les ont comparés aux *Crétins* du Valais, espèce d'idiots difformes, portant des goîtres monstrueux. Il en est enfin qui ont pensé que cette altération de couleur de la peau provenait d'une maladie, d'une espèce de lèpre. Cette opinion, qui paraissait la plus probable, n'est cependant pas admissible; car plusieurs de ceux qu'on a observés n'étaient nullement malades, et tel était celui dont nous avons à parler.

Comme la plupart des descriptions qu'on a données de ces êtres singuliers diffèrent beaucoup l'une de l'autre, on peut déjà en conclure qu'il existe entr'eux de grandes variétés, ce qui doit peu surprendre dans des produits accidentels de conditions sans doute fort compliquées.

Celui dont il s'agit se nommait Soudame; né à Bali, île d'Asie, à peu de distance de Java, de parens brun tanné, ainsi que tous les autres habitans de cette île, il fut amené comme esclave, et vendu à Batavia en 1779 avec une femme de son pays, de laquelle il était passionnément amoureux. Sa taille était d'environ cinq pieds un pouce anglais; ce qui revient à quatre pieds neuf pouces français, ou un mètre 543 millim. Il travaillait habituellement au jardin; il était sain, dispos, large d'épaules et fortement musclé. Sur la demande de l'auteur, il éleva en l'air un des esclaves les plus corpulens qui fussent présens. Il avait le teint vermeil et la peau d'une belle couleur de chair. On y voyait quelques

(1) *Mémoires de la Société de Batavia*, Ier vol.

marques roussâtres que l'auteur compare à des caractères d'écriture chinoise, et qu'il est tenté d'appeler taches de rousseur, lesquelles n'étaient survenues que depuis que Soudame avait acquis son entière croissance. Toute sa peau était rude et formait quelques plis autour du cou, ce que M. Van-Ipern attribue à l'action irritante du *bobory*, liqueur formée du mélange de plusieurs sucs de plantes, avec laquelle on frotte tous les enfans de l'île de Bali.

Examiné avec détails, les parties génitales n'offraient rien de particulier; les seins étaient proéminens comme ceux d'une femme; ses fesses, ses cuisses, ses mollets étaient fortement développés. Tout son bas-ventre était couvert de longs poils rudes et blancs; les pieds et le haut du corps n'en avaient pas, son menton même était imberbe; mais le dessous de la mâchoire inférieure, en allant vers l'occiput, était chargé d'une forte barbe qui se joignait avec les cheveux, lesquels formaient des boucles légèrement frisées et ondulées, de sorte que la tête paraissait couverte d'une espèce de perruque. Il différait en cela de ses compatriotes, ainsi que par la couleur de ses cheveux qui étaient d'un blanc sale, avec une teinte couleur de citron, très-différente de la couleur blonde des cheveux des Européens, et sur-tout de la couleur noire d'ébène que présentent sans exception tous les cheveux des naturels, à moins qu'ils n'aient blanchi par les progrès de l'âge.

Soudame avait la partie colorée de l'œil d'un brun rougeâtre. La sensibilité de sa vue lui avait fait contracter l'habitude de cligner les yeux pendant le jour; il ne les ouvrait entièrement que dans l'obscurité. Au total, ajoute l'auteur, il n'y avait rien dans toute sa constitution qui pût être considéré comme un défaut naturel, et il se trouve parmi les Nègres, les Maures et les Européens même des figures plus désagréables que la sienne.

Quoique né dans les montagnes et parmi les habitans les plus ignorans et les plus grossiers de l'île, les facultés de l'esprit ne paraissaient point en lui inférieures à celles des autres *Balians* ses compatriotes. Le culte que ce peuple montagnard rend au grand Être qu'ils nomment *Dewa Bathou*, ou *le Saint Roi*, est bien loin de ce que se figurent un grand nombre d'Européens. Comme ils le croient invisible, ils indiquent sa présence par une place vide, et c'est à cette place qu'ils adressent les hommages qu'ils veulent rendre à la Divinité. Telle était l'opinion religieuse de Soudame et de ses compatriotes.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Recherches historiques et pratiques sur le Croup;* par *Louis Valentin*, docteur en médecine, ancien professeur, membre ou associé d'un grand nombre de Sociétés Savantes d'Europe et d'Amérique. Un vol. in-8° de près de 700 pages. Prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8.

M. le docteur *Valentin* croit devoir s'excuser d'écrire sur un sujet maintenant aussi bien éclairé que le croup; mais la meilleure excuse qu'il pût donner de l'avoir fait, ce serait son ouvrage lui-même, dans lequel on trouve une solution satisfaisante à toutes les questions à-peu-près qu'on peut faire sur cette maladie. Des voyages nombreux et très-longs, une correspondance immense dans tous les points du globe, ont mis ce savant en état de faire des rapprochemens et des comparaisons très-lumineuses.

Cette maladie paraît avoir été observée dans la plus haute antiquité, mais le défaut de descriptions soigneuses et sur-tout des ouvertures de cadavres, n'a point permis d'en caractériser précisément les symptômes jusqu'à Baillou, qui l'observa plusieurs fois à Paris en 1576, dans une épidémie de coqueluche. Ce n'est que depuis le milieu du dernier siècle que le docteur *Home* lui appliqua le nom de croup, d'après une expression des Ecossais, qui signifie *étranglement, suffocation.*

Il résulte des recherches de M. le docteur *Valentin* que le croup est plus fréquent dans les

pays froids que dans les autres, et l'on peut croire que la prédominance des affections catarrhales, observée très-communément, entraîne aussi une plus grande fréquence du croup dans les tems où nous vivons.

Dans l'examen que fait l'auteur de chaque période de la maladie et même de chacun des phénomènes par lesquels elle se caractérise, il rapproche et compare tout ce qui a été observé en divers lieux et à différentes époques, et l'on conçoit facilement qu'il doit résulter d'un tel rapprochement un tableau exact, dans lequel les phénomènes propres à cette affection, et qui la caractérisent constamment, se trouvent bien distingués de ceux qui ne sont qu'accidentels et dus à des circonstances particulières.

Le croup n'est point tellement particulier aux enfans, qu'il n'attaque assez souvent aussi les adultes; M. *Valentin* en cite plusieurs cas devenus mortels. L'illustre *Washington* lui-même a péri victime de cette maladie. M. *Richerand* a fait voir le premier qu'une des principales causes du grand danger de cette maladie chez les enfans, tient à l'étroitesse excessive de la glotte avant la puberté. Dans le paragraphe de l'ouvrage dont nous nous occupons, où il est question de la découverte de M. *Richerand*, il s'est glissé une faute de copie ou de typographie qui fait dire à l'auteur tout le contraire de ce qu'il voulait dire, p. 365 : « Il s'est assuré (M. *Richerand*) que la glotte n'a » pas chez les *adultes* plus de deux lignes et de- » mie de largeur. » Lisez : chez les *enfans*.

La comparaison du croup et des maladies qui ont avec celle-là le plus d'analogie, les nombreux détails que les liaisons très-étendues de M. le docteur *Valentin* lui ont permis de donner sur chacune des méthodes de traitement employées, achèvent de donner à son ouvrage le plus haut intérêt en en faisant un véritable compendium de tout ce qui est relatif à cette terrible affection. Nous ne discuterons ici en particulier aucune de ces méthodes, parce que l'espace nous manquerait pour cela; mais nous citerons, seulement pour sa singularité et les succès qu'elle a eus entre les mains de M. le docteur *Valentin*, la méthode qui consiste à administrer aux malades le calomélas à la dose d'un, deux ou trois grains par heure, tant que les accidens durent, en y joignant même de fortes frictions de pommade mercurielle sur les cuisses ou le cou. Des enfans de différens âges ont pris ainsi successivement depuis vingt jusqu'à près de cent grains de caloméias en six ou sept jours, et jusqu'à treize gros de pommade en frictions sans saliver, et ont été guéris souvent dans les conditions les plus fâcheuses. Il est vrai qu'en général on n'a point négligé les autres moyens, comme les vomitifs, vésicatoires, sinapismes, boissons irritantes, etc. En somme, ce traité nous paraît digne de son auteur, et tout propre à ajouter à la haute réputation que s'est déjà si justement acquise M. le docteur *Valentin*.

---

*Seance de l'Institut.*

M. Schreibers, directeur du Cabinet d'histoire naturelle de Vienne en Autriche, vient de soumettre à l'examen de la première Classe de l'Institut une nombreuse collection de champignons modelés en cire. Son dessein est qu'ils soient après l'examen déposés au Muséum d'Histoire naturelle du Jardin des plantes, où le public pourra sans doute en jouir.

Les champignons sont des productions si peu connues, et pour la plupart si fugaces, que rien peut-être ne méritait autant les soins que M. Schreibers s'est donnés pour en faciliter l'étude ; il est à désirer que cet exemple soit imité en plus d'un lieu, et qu'on puisse ainsi acquérir sur ces végétaux suspects des connaissances positives, qui préviendraient les méprises dangereuses auxquelles ils donnent si souvent lieu.

Le même savant prévient les personnes qui s'occupent d'*helminthologie*, qu'il a rassemblé une collection très-nombreuse de vers intestinaux des divers espèces d'animaux. Il en a publié le catalogue en invitant ceux qui en posséderaient des espèces qu'il n'eût pas, à faire avec lui des échanges.

*Séance de l'Athénée de Médecine.*

M. Cayol a rapporté l'exemple d'une femme entrée à la Charité pour des hémorragies utérines excessives. Le toucher fit reconnaître un ulcère qui avait détruit presque tout le col de l'utérus : la malade cependant ne se doutait nullement de la gravité de sa maladie et n'éprouvait aucune douleur; elle déclara qu'elle était enceinte et accoucha en effet à terme d'un enfant mort, quoique bien constitué. L'ulcère utérin continua ses progrès, il s'en écoulait une sanie abondante et fétide; mais en aucun tems la malade n'éprouva de douleurs, et ne perdit l'appétit et l'espérance de guérir. Elle expira enfin après quelques mois, épuisée par l'abondance de la suppuration. On reconnut après sa mort que non-seulement le col entier de l'utérus était détruit, mais que l'ulcère avait percé la vessie et établi une communication par laquelle s'échappaient les urines. Le reste de l'utérus ainsi que toutes les autres parties du corps étaient parfaitement saines.

M. Cayol ajoute à ce fait plusieurs remarques intéressantes :

1°. Dans ce cas il n'y a point eu contagion de la maladie cancéreuse, quoique le mari de cette femme ait toujours communiqué avec elle jusqu'à son entrée à la Charité: ce qui est contraire aux assertions de plusieurs auteurs et en particulier de *Tulpius* et de *Peyrille*.

2°. Ce fait prouve que dans quelques cas le toucher est le seul moyen de reconnaître un ulcère utérin.

3°. Il prouve encore que les hémorragies utérines de cette nature ne sont point aussi nuisibles, malgré leur abondance, au produit de la conception que celles qui proviennent d'un déplacement du placenta.

Il serait facile d'expliquer ceci par l'accumulation que forme le plus souvent le sang versé par le placenta, et par la continuité de l'hémorragie qu'on n'a ordinairement aucun moyen d'arrêter lorsqu'elle est fournie par cette masse peu ou point susceptible de revenir sur elle-même, tandis que, dans le cas dont il s'agit, le sang s'arrêtait constamment de lui-même. Mais ces réflexions nous entraîneraient trop loin, et tout médecin instruit pourra facilement y suppléer.

L'observation dont nous donnons ici l'extrait sera insérée en entier dans la *Bibliothèque médicale, ouvrage périodique où l'on continue de donner une idée exacte de la plupart des ouvrages de médecine.*

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 6, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N°. XXV. ) ( 21 Novembre 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

FRANÇOIS BACON, baron de Vérulam, né près de Londres, le 22 janvier 1560; mort le 9 avril 1626. On dit que cet homme célèbre par sa science, par ses places et par ses malheurs, tombait en défaillance lorsqu'il y avait une éclipse de lune, et ne revenait à lui que lorsque cet astre commençait à reprendre sa lumière.

---

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission.*

| | |
|---|---|
| FIÈVRES non caractérisées. | 36 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. | 65 |
| Fièvres muqueuses. | 6 |
| Fièvres adynamiques ou putrides. | 12 |
| Fièvre ataxique. | 1 |
| Phlegmasies ou inflammations spontanées, internes ou externes. | 114 |
| Maladies sporadiques, chroniques ou résultats d'accidens. | 357 |
| TOTAL GÉNÉRAL. | 591 |

Les rhumatismes et les catarrhes sont maintenant les maladies les plus communes. Les affections éruptives ont à peu près disparu, et cependant nous trouvons dans le relevé décadaire ci-joint plusieurs cas de petite-vérole. Il s'en est présenté au bureau d'admission quatre en un seul jour. On voit de tems en tems, dans les promenades publiques, des convalescens de cette maladie, qui vont promenant sur leur visage rougi les témoignages de leur ineptie, si c'est volontairement qu'ils se sont exposés à ce cruel danger. Le tems ne tardera pas à venir où l'on ne permettra plus à de tels pestiférés de colporter ainsi le danger de la contagion, plus grand, à ce qu'il paraît, à l'époque de la dessiccation et de la chute

des pustules, qu'à toutes les autres périodes de la maladie. Mais il peut-être bon de les montrer encore pendant quelque tems aux personnes qui se refusent à profiter des bienfaits de la vaccine, afin que la vue des risques qu'elles ont à courir les fasse rentrer en elles-mêmes.

*Segniùs irritant animos demissa per aurem*
*Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.*

Il est une espèce de fièvre qu'on trouve assez fréquemment aujourd'hui dans la pratique civile, et que son danger nous oblige de signaler. C'est cette maladie terrible l'écueil ordinaire de la médecine, et qu'on a nommée tour-à-tour fièvre nerveuse, fièvre maligne, fièvre ataxique, ce dernier nom indiquant parfaitement l'irrégularité des phénomènes qu'elle présente, et le défaut d'ensemble dans l'action des forces vitales, par lequel elle est sur-tout remarquable. M. le docteur Recamier, médecin de l'Hôtel-Dieu, échappé lui-même à cette terrible maladie, vient d'en traiter plusieurs avec le plus grand succès par les bains froids. Dans notre prochain N° nous donnerons de plus amples détails sur l'application de ce moyen, et nous rapporterons quelques cas de cette maladie.

---

☾ Dernier quartier, le 25.

Depuis le 9 novembre jusqu'au 19 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$. — La moindre de 27 p. 1 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre est monté à 11 d. $\frac{4}{10}$.

— Il est descendu à 0 d. $\frac{2}{10}$.

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 d. — Et pour le *minimum* 95 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Exemple d'un suicide pris pour un assassinat.*

*(Observation communiquée par M.* Beauchêne fils.)

Un journalier nommé Chapsal, âgé de 42 ans, jouissant d'une certaine aisance et possédant même une somme d'argent assez forte, eut la gorge coupée dans la nuit du 1er au 2 juillet dernier. Les voisins de cet homme entendant quelques gémissemens sourds et prolongés, allèrent à son secours, et le trouvèrent seul, tout en sang, un poinçon à la main; l'infortuné ne pouvait plus se faire entendre, la blessure de son col lui avait fait perdre la parole. Comme cet homme n'avait aucun motif connu qui pût le porter à se détruire, et que son argent était disparu, tout le monde crut qu'on l'avait assassiné pour le voler. Vers minuit, une heure ou deux après l'événement, ce malheureux fut apporté à l'hôpital Saint-Antoine dans l'état le plus affreux; il était tout dégouttant de sang; son col offrait au bas du larynx une plaie transversale, profonde et large, de près de quatre pouces; l'air en sortait avec sifflement; une agitation extrême et les efforts infructueux que ce malheureux exerçait pour parler, ne faisaient qu'augmenter l'effroi qu'il inspirait à tous les assistans; le pouls était petit, la figure effarée, les yeux sombres et mobiles; il fut pansé de manière à maintenir la tête inclinée sur la poitrine.

Le lendemain matin nous trouvâmes cet homme moins agité que la veille, et plus calme sous le rapport moral, mais bien loin encore de jouir de la plénitude de sa raison; le col était devenu emphysémateux, ce qui me détermina à supprimer les diverses pièces d'appareil, mises la veille sur la plaie: je me contentai d'appliquer avec beaucoup de soin le bandage que M. le professeur Thillaie décrit et conseille pour la réunion des plaies transversales du col, et de laver les bords de la blessure avec une décoction émolliente.

Avant cette application, si le blessé redressait la tête, l'air sortait à l'instant par la plaie, et il lui devenait impossible d'articuler aucun son malgré tous les efforts qu'il fesait pour s'exprimer; mais en faisant fléchir fortement la tête sur la poitrine, la parole devenait distincte: c'est ainsi que nous eûmes l'inappréciable avantage de faire constater, par la déposition et le propre aveu du malade, que lui-même avait voulu se détruire et qu'ainsi la personne arrêtée sur le soupçon de l'avoir assassiné était innocente.

Comme le pouls était plein et élevé, je pres-

crivis, de concert avec M. Thillaie, une saignée, la diète, des boissons délayantes et quelques calmans; les liquides passaient avec facilité, et cet homme but en 15 heures trois pintes de tisane, sans pouvoir calmer la soif dévorante dont il était tourmenté. Nous lui fîmes avec précaution plusieurs questions au sujet de son suicide, mais nous ne pûmes en rien tirer, si non, qu'il s'était fait cette énorme plaie avec un rasoir et qu'il y était revenu à plusieurs reprises.

Pendant la journée ses parens, ses amis vinrent le voir, malgré les ordres donnés, et par leurs questions indiscrètes, et leurs reproches déplacés, exaltèrent son imagination, au point qu'il se leva tout furieux et alla vers le lit voisin comme pour chercher son argent qu'on lui demandait. Le 3 juillet, ce malade offrait les phénomènes suivans: pouls fréquent sans être très-élevé, sueur continuelle, odeur fétide, yeux égarés, parole brève; il avait eu pendant la nuit un délire furieux, qui obligea de lui mettre la camisole de force.

On s'aperçut le matin que le bouillon et la tisane passaient par la plaie; ce qu'il y eut de très-singulier, c'est que ces liquides ne sortaient qu'au bout d'un certain tems après l'injection; les symptômes de suffocation étaient presque nuls, une toux légère instantanée en était le seul effet. Ce phénomène ne pouvait dépendre que de la lésion de l'œsophage; mais comment ne s'est-il manifesté que le troisième jour? une ouverture à ce conduit aurait elle eu lieu consécutivement? un corps étranger aurait-il bouché l'ouverture primitive de ce canal? l'examen des parties pouvait seul résoudre ce probléme, et la mort du malade, arrivée le jour même, m'en donna la triste occasion.

(*La suite au prochain N°.*)

---

*Balle de plomb trouvée après 25 ans dans le tissu cellulaire sous-cutané de la main.*

Je disséquais il y a quelque tems le corps d'un homme âgé d'environ 60 ans, lorsque j'aperçus dans la paume de sa main une petite tumeur assez profonde et très-dure qui n'avait nullement altéré la couleur et le tissu de la peau. Je fis une incision croyant trouver dans le voisinage d'un tendon une de ces tumeurs enkistées si communes, et qui sont remplies d'une humeur analogue à la synovie: mais au lieu d'un kiste, je trouvai une de ces petites balles de plomb qu'on appelle chevrotines. Elle avait en partie conservé sa couleur naturelle, quoiqu'elle offrît quelques taches noirâtres. Une poche formée par plusieurs lames de tissu cellulaire condensé la renfermait sans y adhérer: je voulus savoir comment ce corps étranger avait pu s'introduire dans cet endroit, et pour cela j'examinai avec le plus grand soin la peau de la main, de l'avant-bras et du bras, sans apercevoir la moindre trace de cicatrice; enfin j'en découvris une à la partie postérieure de l'épaule, de manière que cette petite balle a dû parcourir tout le tissu cellulaire du bras, de l'avant-bras et du poignet avant d'arriver dans la paume de la main. J'ai cherché à obtenir quelques renseignemens sur cet individu, mais je n'ai rien pu apprendre, si non, qu'il est mort à l'hospice de Bicêtre, et qu'il parlait quelquefois d'un coup de feu qu'il avait reçu à l'épaule depuis plus de 25 ans.

E. C. B., *docteur en medecine.*

---

*Conseils aux personnes affectées d'hémorroïdes.*

Le nombre des personnes tourmentées de cette affection est si considérable, les maux qu'elles éprouvent sont quelquefois si cruels, que j'ai pensé qu'il serait utile de tracer les règles de conduite les plus propres à diminuer les accidens de cette maladie, à en éloigner les accès, ou même à la guérir radicalement lorsque l'on peut tenter de le faire.

On a composé de gros et nombreux volumes sur les hémorroïdes, et l'on est encore loin d'avoir épuisé la matière. On sent bien que mon intention ne peut pas être de donner ici un traité complet de cette maladie; je me contenterai d'exposer les faits, et d'établir les préceptes, sans entrer dans aucune discussion.

Les hémorroïdes sont une maladie dans la-

quelle il se fait sur les parties qui environnent l'anus, à des intervalles périodiques plus ou moins réguliers, un afflux ou fluxion, ordinairement accompagné du développement de pepetites tumeurs, et d'un écoulement plus ou moins abondant de sang. Souvent il y a seulement des démangeaisons et une pesanteur inaccoutumée, il ne se fait pas d'écoulement de sang, et comme les tumeurs sont dans l'intérieur de l'intestin, l'existence en est méconnue. Quelquefois il y a des douleurs extrêmes, et l'inflammation qui s'empare des parties est telle que le passage des excrémens cause des tourmens insupportables; les efforts que l'on est obligé de faire, pour les rendre, occasionnent la sortie des tumeurs dont la base se trouve alors serrée par le spincter de l'anus, ce qui augmente les douleurs : l'inflammation alors peut être portée jusqu'à produire la gangrène.

Le plus communément, lorsque cet état fluxionnaire a duré cinq à six jours, et souvent sans qu'il y ait aucun écoulement de sang, tous les symptômes dont je viens de parler se dissipent d'eux-mêmes; le sang s'arrête, s'il coulait; les tumeurs qui s'étaient gonflées s'affaissent et ne présentent plus que des rides, soit à l'ouverture de l'intestin, soit à son intérieur. Lorsque cependant la maladie dure depuis long-tems, ces tumeurs conservent leur forme, qui est tantôt ronde et tantôt allongé. Le plus ordinairement alors elles ont un pédicule, c'est-à-dire, qu'elles sont comme étranglées et resserrées à leur base.

L'afflux hémorroïdal est entièrement comparable pour son essence à celui qui cause l'évacuation menstruelle des femmes. Ce serait déjà une assez grande incommodité que de s'y trouver assujéti, s'il se fesait régulièrement et sans accidens; mais les parties n'étant point disposées aussi favorablement pour faciliter cet écoulement que celles qui lui donnent lieu chez les femmes, cet état devient pour l'homme une véritable maladie.

La division des hémorroïdes en internes et en externes, en aveugles ou qui ne fluent pas, et en ouvertes ou qui laissent couler du sang, ne peut point servir de base à nos recherches, puisque tout cela est susceptible de beaucoup de variations, et que chez la même personne; tantôt elles fluent et tantôt elles ne répandent pas de sang; tantôt elles sont uniquement à l'intérieur, et tantôt au contraire elles se trouvent ou développées, ou simplement poussées à l'extérieur par le gonflement des parties : ces divers états de la même maladie ne doivent en être considérés que comme des accidens particuliers, et je ne manquerai point d'en faire mention lorsqu'il en sera tems.

La seule division que l'on doive admettre pour la pratique est celle qui considère les hémorroïdes: 1° comme maladie locale; 2° comme maladie constitutionnelle ou liée avec l'état général du corps.

On doit chercher à guérir les premières, et l'on peut espérer d'y parvenir; les secondes au contraire doivent être respectées, ou du moins il n'appartient qu'au médecin instruit d'en entreprendre le traitement. Tous les soins de celui qui en est affecté, doivent se borner à prévenir les accidens qu'elles occasionnent, soit par leurs récidives trop fréquentes, soit par l'intensité de leurs accès : mais puisque chacun des deux états de la même affection exige une conduite différente, il devient nécessaire de donner les moyens de les distinguer.

On doit en général regarder comme constitutionnelles les hémorroïdes qui existent ou se renouvellent périodiquement depuis l'enfance, car souvent la disposition qui les amène est héréditaire; celles qui s'étant établies vers l'âge de trente à quarante ans, durent déjà depuis un assez grand nombre d'années; celles dont la suppression ou le retard donnent lieu aux vertiges, aux maux de tête, aux palpitations, aux crachemens ou aux pissemens de sang; celles qui alternent, comme cela arrive fréquemment avec des dartres, la goutte, des rhumatismes; celles encore qui affectent des individus gros, replets et sanguins. La cure de toutes celles qui sont dans ces divers cas ne peut être entreprise que par un médecin, et le plus souvent on ne doit point la tenter.

Il est important de remarquer qu'il n'est pas nécessaire que les hémorroïdes existent depuis la naissance pour être constitutionnelles, et que souvent ayant été produites par une cause acci-

dentelle, et s'étant ensuite renouvelées par le défaut de soins bien entendus, elles sont devenues constitutionnelles et ne peuvent plus être supprimées sans danger. Ceci a lieu également pour toutes les évacuations ou fluxions dont notre économie s'est fait une habitude.

*Causes des hémorroïdes.* Ce que j'ai dit des hémorroïdes constitutionnelles suffit pour en indiquer la cause. Elles favorisent toujours l'action des causes accidentelles qui sont particulièrement, un régime très-irritant, ou, comme on dit, échauffant, les liqueurs spiritueuses, la constipation habituelle; la continence trop prolongée; la fatigue excessive de la marche, l'exercice violent et inaccoutumé du cheval, l'irritation que peuvent produire des vers amassés à l'extrémité de l'intestin, celle que cause parfois le frottement d'un vêtement de laine, celle qui résulte de l'action de certains purgatifs comme l'aloës, qui agissent principalement sur le rectum, l'usage de lavemens très-chauds, de bains dans les mêmes conditions. Souvent encore elles sont la suite des épreintes et des efforts qui accompagnent le dévoiement ou la dyssenterie : l'état de grossesse les occasionne très-fréquemment. Une des causes les plus fréquentes et les moins soupçonnées, c'est l'habitude où sont tant de personnes de rester long-tems assises sur l'ouverture de la garderobe : dans cette position l'extrémité de l'intestin est sans cesse sollicitée à sortir, ce qui est encore augmenté par les efforts que l'on fait de tems à autre; le sang s'amasse dans les vaisseaux de ces parties, et l'engorgement fluxionnaire devient habituel. Il en est à-peu-près de même de ces coussins percées en maroquin sur lesquels quelques hommes de cabinet se placent ordinairement : les siéges ainsi disposés ne conviennent que dans le cas d'une grande inflammation qui rend tout contact excessivement douloureux. Je dois encore, parmi les causes accidentelles d'hémorroïdes, rapporter l'usage de siéges très-mous et très-chauds, comme les coussins de plumes ou autres semblables.

(*La suite au N° prochain.*)

---

## Vaccine.

*Institut imperial de France.*

*Exposition des faits recueillis jusqu'à présent, concernant les effets de la vaccination, et examen des objections qu'on a faites en différens tems, et que quelques personnes font encore contre cette pratique;* lu à la Classe des sciences physiques et matématiques, par MM. Bertholet, Percy, et Hallé, rapporteur. Imprimé et et publié par l'Institut.

Nous avons déjà parlé de ce rapport dans lequel le savant professeur examinant en détail chacune des objections que l'on a faites à la vaccine, les réfute toutes victorieusement, et leur oppose des conséquences entièrement favorables à cette opération, déduites d'un nombre immense de vaccinations, pratiquées dans toutes les parties du monde civilisé et sur des hommes de toutes les races. Si quelqu'un pouvait encore conserver le moindre doute sur l'efficacité de cette opération bienfaisante, nous l'inviterions à lire tous les détails de ce rapport, dont voici les conclusions.

« Nous croyons avoir mis hors de doute : 1° Que l'insertion du virus de la vaccine n'introduit point dans le corps une matière qui soit de nature à porter dans nos organes un trouble remarquable, et qui doive être rejeté au-dehors par des mouvemens comparables à celui qui suit nécessairement l'inoculation de la variole.

» 2°. Que les éruptions qui se sont jointes aux efforts ordinaires de la vaccination, sont dues, non à la nature du vaccin lui-même, mais à des circonstances le plus souvent connues et déterminables au milieu desquelles les vaccinations ont été faites.

» 3°. Que les événemens malheureux qui ont été observés dans quelques cas ont dû évidemment être rapportés à des causes étrangères à la vaccine, qui se sont développées pendant son cours, ou qui déjà existantes y ont acquis une intensité, qu'on doit attribuer, non, comme on l'a dit, au mélange du virus de la vaccine, mais à l'état particulier des sujets vaccinés.

» 4°. Que les désordres consécutifs qu'on a quelquefois observés après les vaccinations, quand ils ne se rapportent pas à des maladies préexistantes, sont évidemment des cas particuliers dus à des conditions individuelles, et qui n'étant en aucune proportion remarquable avec la somme connue des observations exemptes de toute suite fâcheuse, ne peuvent donner lieu à aucune conséquence générale.

» 5°. Que ces observations particulières, en les supposant incontestables, sont avantageusement compensées par les nombreux exemples de maladies chroniques et rebelles qui ont complètement et inopinément cessé à la suite des vaccinations; et que ces exemples, si l'on en compare le nombre et les circonstances aux exemples semblables, cités en faveur de l'inoculation variolique, si à cela l'on joint la différence essentielle du caractère propre des deux virus et celle de leurs propriétés contagieuses, donnent au virus vaccin un avantage incomparable sur le virus variolique, considérés l'un et l'autre comme préservatifs de la variole et comme remède de plusieurs autres maladies.

» 6°. Enfin que l'effet préservatif du virus vaccin, quand ce virus a été pris dans des circonstances déterminées qui en assurent la pureté, quand en conséquence il a donné lieu à une véritable vaccine, et quand le développement a été complet, est pour le moins aussi assuré que l'effet de la petite-vérole elle-même, ou que celui qui résulte de l'inoculation variolique, et que de plus, considérée relativement à la société, en général la vaccine a un avantage que ne peut avoir l'inoculation, celui d'arrêter, de circonscrire, de faire disparaître les épidémies varioliques, de diminuer considérablement la mortalité qui menace les premiers âges de la vie, de conserver en conséquence à la population des proportions plus avantageuses; qu'enfin les résultats obtenus jusqu'à ce jour, motivent d'une manière probable l'espérance de voir enfin disparaître du sein de la société, le fléau de la petite-vérole, l'un des plus déplorables dont gémisse l'humanité. »

*Signé*, Bertholet, Percy,
Hallé, *Rapporteur.*

---

Nous n'avons cru pouvoir mieux répondre aux nombreuses demandes qu'on nous adresse chaque jour sur toutes les parties de la médecine, qu'en publiant les lettres suivantes. Leur ensemble formera le tableau complet des connaissances médicales; non pas avec tous les détails qui sont nécessaires à un étudiant, pour lequel rien ne saurait suppléer l'observation des objets eux-mêmes; mais (nous l'espérons du moins), avec une exactitude et dans un enchaînement qui suffiront pour en rappeler toutes les particularités à l'homme de l'art déjà éloigné de ses premières études, et pour en donner une idée exacte à toutes les personnes du monde.

Nous insérerons à l'avenir une de ces lettres dans chacun des Nos de la *Gazette de Santé.*

## LETTRES MÉDICALES,

*Ou correspondance d'un médecin de Paris avec un homme instruit de la province.*

INDOCTI DISCANT ET AMENT MEMINISSE PERITI.

### Lettre première. — Introduction.

En m'engageant à vous donner de la médecine l'idée que devrait en avoir tout homme raisonnable qui n'en a pas fait une étude spéciale, j'entreprends une tâche longue et très-difficile. Un défaut général de l'éducation est de ne point donner aux jeunes gens des notions exactes sur un art dont ils doivent tôt ou tard implorer les secours. Il ne s'agit point de leur enseigner la médecine, et quand nous serons plus avancés dans les études que nous entreprenons, vous verrez pourquoi cela n'est pas possible; mais il importe de leur apprendre ce que c'est que la médecine, et quelles sont les données dont elle se compose; ce qui ne peut se faire qu'en leur faisant prendre une idée générale, mais précise, des sciences que cet art met à contribution; et en leur montrant de quelle manière il les fait concourir à son but, qui est *la conservation ou le rétablissement de la santé.* La description vive et abrégée de notre organisation intérieure, la peinture animée du jeu de nos

parties, le développement des lois admirables de la vie, présenteraient assurément l'étude la plus attrayante et la plus utile. Tous les jours on se récrie contre les maux que produisent les empiriques et les charlatans, on déclame sans cesse contre la confiance aveugle qui leur conduit tant de dupes et de victimes; mais est-ce par des déclamations qu'on parviendra à détruire ces abus? Tant que l'homme du monde n'aura aucun moyen d'apprécier les promesses fastueuses d'un imposteur effronté, il ne manquera pas de lui donner la préférence sur le médecin instruit et réservé, dont il ne saurait démêler le savoir. Ce sont les moyens de distinguer l'un de l'autre, que je veux vous présenter, et pour peu que je sois inspiré par mon sujet, j'ai lieu d'espérer que ces digressions ne seront pas pour vous sans charme et sans intérêt.

Je n'atteindrais point le but que je me propose, en vous offrant ce qu'on appelle un cours d'hygiène : l'hygiène ou l'art de conserver la santé est, ainsi que la médecine curative, une conséquence de l'ensemble des études médicales; et il ne me serait pas possible de vous en donner une idée exacte et complète sans vous avoir mis sous les yeux le tableau des connaissances dont elle forme en quelque sorte le complément. Mais après avoir saisi l'ensemble de ce tableau, il vous sera facile d'en déduire vous-même des règles de conduite applicables à tous les cas de la vie, et c'est alors que vous pourrez confirmer par votre exemple la vérité de cet adage de l'empereur Tibère: que hors les cas extraordinaires, un homme raisonnable, arrivé à trente ans, devait être son propre médecin.

Ce que je vous dis de l'hygiène, dont les préceptes naîtront pour vous de la connaissance des objets que nous allons parcourir, doit s'entendre également de la médecine curative. Il est une foule de pratiques simples, de moyens dont l'application n'est susceptible d'aucune équivoque, qui se trouveront à votre disposition, et ce qui n'est pas moins avantageux, vous apprendrez dans cette étude les véritables bornes de votre savoir. Vous distinguerez les cas où vous pouvez être utile de ceux dans lesquels vous devez recourir au médecin, et cessant alors d'être la dupe des promesses mensongères, vous aurez du moins un moyen d'apprécier les talens de celui auquel vous confiez ce que vous avez de plus précieux au monde, votre santé, et la vie des êtres qui vous sont chers. Quel est l'homme public, le père de famille, l'ecclésiastique bienfaisant qui ne trouverait mille fois en sa vie l'occasion d'appliquer utilement des connaissances aussi précieuses? et celui qui néglige de les acquérir lorsqu'elles se présentent à lui, n'aura-t-il jamais de reproche à se faire?

Pour ne pas allonger ce préambule, dont vous attendez peut-être impatiemment la fin, je vais passer à l'exposition rapide des principales divisions, suivant lesquelles doivent être distribués les nombreux matériaux que nous avons à examiner.

Toute la science médicale se compose d'études faites sur deux espèces d'êtres bien distincts. D'une part, il faut étudier l'homme et tout ce qui le compose essentiellement; de l'autre, il faut apprendre à connaître les moyens très-diversifiés d'agir sur lui. Toute la médecine est comprise sous ces deux divisions principales; nous reviendrons à la seconde qu'on nomme thérapeutique, lorsque nous aurons completté l'examen de chacune des parties de la première.

L'homme se présente à étudier, dans l'état de santé et dans celui de maladie, première sous-division. Occupons-nous d'abord de l'état de santé, dont la connaissance nous donnera des moyens d'apprécier celui qu'on nomme maladie.

Pour connaître l'homme en santé, il faut savoir l'anatomie ou la disposition physique de nos parties, et la physiologie qui est l'exposition du jeu de nos organes.

Quelqu'avantage qu'il pût y avoir pour moi à commencer par l'admirable description du jeu de nos organes, qui est ce qu'on nomme la physiologie; comme, avant d'étudier le mécanisme d'une machine, il est nécessaire d'en avoir examiné l'arrangement intérieur, nous devons d'abord nous occuper de l'anatomie; et des considérations sur l'appareil qui sert de base à toute notre économie, feront le sujet de ma seconde lettre.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Observations pratiques sur les bains d'eau de mer, et sur les bains chauds;* par A. P. Buchan, docteur en médecine, membre du Collége royal des médecins de Londres. Ouvrage traduit, sur l'édition anglaise de 1804, par M. Rouxel, docteur-médecin de la Faculté de Montpellier, médecin de l'hôpital civil de Boulogne-sur-Mer, membre de plusieurs Sociétés savantes. — Un vol. in-8°. — Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 10 c. franc de port. — A Paris, chez Gabon, libraire, place de l'Ecole de Médecine; Méquignon, libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

L'auteur de cette brochure ne doit point être confondu avec G. Buchan, membre du Collége des médecins d'Edimbourg, si connu pour son Traité de médecine domestique.

L'ouvrage que nous annoncons paraît être le fruit d'une pratique fort étendue et fort judicieuse. On pourrait reprocher à l'auteur d'affirmer d'une manière un peu trop générale quelques-unes de ses propositions; telle est, par exemple, celle qui est relative au danger prétendu de la flanelle sur la peau. Le docteur Buchan la proscrit pour tout le monde, sans aucune exception et cite à l'appui de son opinion l'assertion étrange de Cheyne, qui prétend que *l'usage de porter de la flanelle est presque aussi dangereux que le diabètès.* On ne prouve rien quand on veut trop prouver, et tant de personnes qui doivent aux vêtemens de laine la délivrance de rhumatismes et de catarrhes habituels, ne pourront adopter une opinion qui eût eu quelque fondement si elle avait été modifiée.

Ma propre expérience m'a convaincu comme l'auteur, qu'on n'a, généralement parlant, pas plus à redouter les rhumes en s'exposant au froid après un bain chaud, qu'en s'y exposant en sortant du lit; mais il ne fallait peut être pas non plus faire de cela une règle sans restriction. Les expériences que M. le comte de Rumfort a tentées sur lui-même à cette occasion, et qui se trouvent rapportées ici, ajoutent de l'intérêt à l'ouvrage.

La traduction est faite avec soin et fort bien écrite; il ne convenait peut-être à personne de l'entreprendre autant qu'au docteur Rouxel, que l'exercice de la médecine, dans un lieu où se trouve un des plus beaux établissemens de bains de mer, mettait si bien en état d'en apprécier les avantages.

---

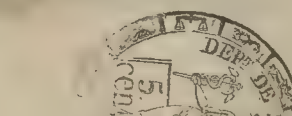
*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° XXVI. ) ( 1er Décembre 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

## OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

On trouve dans le Recueil des Nouvelles Médicales pour l'année 1786, l'annonce suivante : « *Nouveau remède par* » *la veuve Pitara.* Ce remède n'est ni dangereux, ni cher. Moyennant six francs, on peut s'appliquer sur le ventre un » emplâtre qui guérit l'imagination des femmes qui croyent avoir des vapeurs; ce topique conserve aussi le fruit des » femmes qui n'éprouvent aucun accident pendant leur grossesse; et il est souverain pour le tems critique des femmes » qui ne courent aucun danger à cette époque. » Ce remède, comme on voit, en valait bien un autre. *Stultorum numerus infinitus !*

---

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 novembre au 20 inclus.*

| | |
|---|---|
| Fièvres non caractérisées | 34 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses | 64 |
| Fièvres muqueuses | 2 |
| Fièvres adynamiques ou putrides | 9 |
| Fièvres ataxiques cérébrales | 3 |
| Phlegmasies internes ou externes | 73 |
| Maladies sporadiques, chroniques ou résultats d'accidens | 350 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 535 |

Le nombre des malades est moindre dans ces dix jours que dans ceux qui ont précédé, mais on n'observe pas moins de maladies très-graves. J'ai promis à ce sujet des détails sur une méthode de traitement encore peu connue, et dont les succès doivent s'accroître en s'étendant et en se perfectionnant.

Les fièvres qu'on a long-tems désignées sous le nom de malignes, et que depuis peu on a nommées ataxiques pour indiquer l'irrégularité et le défaut d'accord des symptômes qu'elles présentent, ont toujours été regardées comme les plus redoutables des maladies aiguës. Elles sont ou intermittentes, ou rémittentes, ou continues. Les intermittentes sont marquées par des accès pé-

riodiques, séparés par un intervalle de tems où la santé paraît plus ou moins rétablie. Dans les rémittentes, un accès se renouvelle avant que le précédent soit terminé; en sorte que le malade se trouve assujéti au retour de nouveaux accès complets qui viennent continuellement accroître son mal. Dans les continues enfin, le malade n'est jamais sans fièvre non plus que dans les cas précédens; mais il n'y a dans le cours de la maladie que de simples paroxysmes ou redoublemens de chaleur sans accès complet avec froid et frisson.

Lorsque ces maladies sont abandonnées à elles-mêmes ou que les soins sont mal entendus, la mort, dans les deux premiers genres, arrive régulièrement au second, au troisième, au quatrième accès, et rarement le malade va au-delà. Il n'est jusqu'à présent qu'un seul moyen connu de prévenir cette terminaison fatale; mais ce moyen est presque assuré lorsqu'il est employé à tems : c'est l'administration du quinquina en substance.

Quant aux fièvres ataxiques continues, elles ont fait de tout tems le désespoir des médecins. Ce sont ces maladies dont les descriptions, presque toujours terminées par le récit de la mort du malade, font ressembler les écrits des médecins à des tables de nécrologe. Rien ne démontrerait davantage la puissance de l'art que de trouver des ressources contre un fléau d'autant plus terrible qu'il frappe toujours de préférence les sujets les plus distingués par leur sensibilité et leur intelligence. Le quinquina est loin d'avoir ici l'action spécifique qu'il manifeste dans les autres cas; il n'agit plus que comme un autre excitant, et souvent même il devient nuisible. On en est réduit à l'emploi vulgaire et banal de toutes les substances stimulantes, parmi lesquelles le bon vin à l'intérieur et les vésicatoires au-dehors semblent les plus recommandables.

Depuis long-tems on avait employé avec succès les lotions froides d'eau ou d'oxicrat soit sur la tête, soit sur tout le corps, dans presque toutes les espèces de ces fièvres, et notamment dans le *typhus*, ou fièvre contagieuse des prisons et des hôpitaux. Ce procédé, peu connu du vulgaire des médecins, avait tous les jours de grands succès dans les mains de quelques praticiens distingués. Le professeur Chaussier, qui le recommandait souvent, lui dut son propre salut, lorsqu'ayant été frappé de la contagion dans l'exercice de son noble et dangereux ministère, il dicta à son épouse, en se mettant au lit, les détails de la conduite que l'on devait tenir avec lui lorsqu'il aurait perdu la faculté de diriger son traitement. Le docteur Hahn avait employé ce moyen en 1737, à Breslau; mais il fut mis tout à coup fort en vogue en Angleterre, vers la fin du dernier siècle, par le docteur Wright à Londres, et le docteur Currie à Liverpool. Ce dernier a publié des remarques très-intéressantes sur ce procédé, auquel il a donné beaucoup de développement. Il joignit aux simples lotions les affusions froides ou même glacées, et l'immersion ou le bain. Enfin Giannini, médecin du grand hôpital de Milan, a développé une théorie entière de ces moyens dans son excellent ouvrage sur les fièvres, traduit en 1808.

L'instant le plus favorable pour en faire usage, est celui où le redoublement commence; le malade en éprouve ordinairement un sentiment agréable, et demande sur-tout de réitérer les affusions sur la tête. Souvent la sensibilité est détruite au point qu'il n'en a pas le sentiment. On doit se garder d'employer ce moyen pendant le froid ou le frisson de la fièvre, il deviendrait promptement mortel; mais en attendant que ce procédé, encore peu usité en France, soit perfectionné par l'expérience, voici ce que l'on a reconnu de plus avantageux dans l'emploi qu'on en a fait, particulièrement dans les fièvres ataxiques cérébrales, espèce la plus dangereuse de toutes. Au moment où le paroxysme se développe, ce qui est annoncé par le redoublement du délire, l'agitation générale, l'accélération du pouls, et surtout par l'augmentation de la chaleur, on plonge le malade dans un bain dont la température est à quinze ou dix-huit degrés du thermomètre de Réaumur. Si le froid lui procure une sensation agréable, ce qui arrive communément, on refroidit graduellement l'eau du bain, et on en verse en même tems de très-froide, et même de glacée, sur la tête, en garantissant, avec la

main, les yeux et la bouche pour éviter la suffocation. On aurait peine à croire combien ces affusions glaciales sur la tête sont agréables à ces malades. Le bain dure communément huit ou dix minutes; ce qui est proportionné aux forces du sujet. On le retire dès que le froid le saisit, et on le couche sans même l'essuyer bien soigneusement; il ne tarde point à se réchauffer. L'effet constant de ce bain est de dissiper le délire et l'état de stupeur qui sont habituels dans ces maladies, de diminuer la fréquence du pouls et de ramener la chaleur du corps à un degré modéré. Ces bains doivent être répétés, et de jour et de nuit, autant de fois qu'il se manifeste un paroxysme un peu remarquable, et cet état dure ordinairement deux à trois septenaires. Je ne parle d'aucun autre remède employé concurremment, car, jusqu'à présent, il ne paraît pas qu'il soit nécessaire d'en donner, et l'on se contente d'humecter, de tems en tems, la bouche avec une cuillerée de tisane simple. On doit éloigner du malade tout ce qui peut exciter beaucoup de chaleur, comme les couvertures multipliées, les lits trop mous, et particulièrement les oreillers et chevets de plume qui échauffent la tête, et doivent être remplacés par des coussins de crin ou de balle d'avoine.

Quelque soin que j'aie mis à repousser tout ce qui n'est que de théorie, la nécessité de compléter ce que j'avais à dire de ce moyen a déjà beaucoup allongé cette dissertation, et me contraint à renvoyer au prochain n° les observations particulières que je dois en donner.

---

🌑 Nouvelle lune, le 4.

☽ Premier quartier, le 11.

Depuis le 19 novembre jusqu'au 29 la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{4}{12}$.

— La moindre de 27 p. 7 lig.

Le thermomètre est monté à 6 d. $\frac{4}{10}$.

— Il est descendu à 5 d. $\frac{9}{10}$.

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 d. — Et pour le *minimum* 95 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Traitement des brûlures.*

LES journaux sont remplis de récits de brûlures; l'hiver, en augmentant les occasions de ces accidens, me fait penser qu'il peut être utile d'en traiter et de publier les avantages que j'ai si souvent obtenus, dans les cas les plus graves, d'un liniment composé de chaux éteinte à l'air, mêlée à de l'huile d'olive.

Mais pour rendre ce que j'ai à dire d'une utilité plus grande, considérons les brûlures d'une manière générale.

Toutes les brûlures doivent se diviser en deux classes.

1°. Celles dans lesquelles le tissu de la peau est simplement enflammé et où l'épiderme seul est détruit.

2°. Celles où le tissu de la peau est détruit, ou superficiellement, ou dans toute son épaisseur.

*Première espèce. — Brûlures dans lesquelles le tissu de la peau n'est pas altéré.*

Ce sont celles qui sont le résultat de l'eau ou de l'huile bouillante, du contact d'un corps chaud non en ignition. Le résultat est la formation d'une ampoule pleine de sérosité limpide, et en même tems le développement d'une douleur extrêmement vive, dont la violence et la durée sont proportionnées à la chaleur du corps qui a brûlé, au tems pendant lequel il a été en contact avec la peau, ainsi qu'à la sensibilité de la partie qui est intéressée, et sur-tout à l'étendue de la brûlure. Au bout d'un tems plus ou moins long, l'ampoule se rompt, le liquide s'échappe, et la peau étant mise à nud, les douleurs se renouvellent; alors il s'établit une suppuration, et le petit ulcère qui résulte de la blessure se ferme lentement, en laissant une cicatrice souvent très-fâcheuse, et qu'il semble qu'on n'aurait pas dû craindre d'un mal aussi léger.

Des brûlures très-superficielles peuvent, lorsqu'elles sont fort étendues, causer la mort, et les exemples ne sont que trop communs d'enfans et

même de grandes personnes qui, ayant eu les jambes ou le corps brûlés avec de l'eau bouillante, ont succombé, soit à la douleur qui en est la suite, soit aux accidens de la suppuration. Il est cependant plusieurs moyens de prévenir un tel malheur, et d'arrêter en quelque sorte la maladie au moment même de l'accident. Le plus efficace de ces moyens, celui dont l'action est la plus prompte, est sans contredit l'éther. On en verse toutes les deux ou trois minutes sur la partie, ou, ce qui est plus simple, on en imbibe un linge, qu'on arrose à mesure que l'éther s'évapore. L'éther a l'avantage d'enlever sur-le-champ la douleur; il prévient le développement de l'ampoule, ou la fait affaisser lorsqu'elle est formée. Si l'ampoule est gonflée et fort étendue, il convient de la piquer légèrement pour en faire sortir la sérosité; l'éther dessèche alors la brûlure et la réduit à une légère excoriation insensible, qui se guérit d'elle-même après quelques jours. Lorsque la brûlure a eu lieu à travers les vêtemens, les bas par exemple, l'épiderme se trouve alors communément enlevé par la précipitation que l'on met à arracher ce qui couvre le mal. Il serait sans doute bien plus convenable d'appliquer l'éther par-dessus le bas même et sans le déplacer; mais, lors même que l'épiderme était enlevé, j'ai appliqué avec succès l'éther, et l'irritation qu'il causait sur la peau mise à nud se confondait avec le sentiment de froid très-vif qui est toujours le résultat de son application.

Parmi un grand nombre d'exemples frappans des avantages que peut avoir ce moyen, je choisis le suivant comme un des plus remarquables. Je le tiens de M. Calabre Debreuze, docteur-médecin de la Faculté de Paris, exerçant aujourd'hui la médecine à Montargis.

On avait rempli une bouteille de terre d'eau bouillante pour échauffer les pieds d'une dame qui se disposait à monter en voiture. Pour empêcher que cette bouteille se refroidît, on l'avait mise dans le fourneau d'un poêle qui était dans l'appartement. Au moment du départ, une domestique va ouvrir le fourneau; mais au même instant le changement subit de température fait éclater la bouteille, et l'eau bouillante est lancée avec force sur le visage, la gorge et les bras de cette domestique. M. le docteur Debreuze, témoin de l'accident, fait sur-le-champ entrer cette fille chez un apothicaire : on imbibe d'éther des mouchoirs qu'on applique sur toutes les brûlures; on en verse de nouveau quand les linges se dessèchent. L'effet de ce remède fut si prompt et le succès si complet, que cette jeune fille n'a pas un instant discontinué son service. Je n'ajouterai à cela qu'un autre exemple.

Une jeune personne, en courant, se jeta sur une table où se trouvait un fer à repasser très-chaud, lequel lui fit une longue brûlure au côté du col. La crainte d'en conserver la marque porta cette jeune personne à supporter patiemment l'application de l'éther pendant environ un quart d'heure. Il ne se forma pas d'ampoule; il ne survint aucune inflammation, et tout se borna à la chute d'une longue bande d'épiderme qui tomba d'elle-même au bout de quelques jours, et ne laissa qu'une tache grisâtre qui disparut promptement.

Les avantages qu'on peut retirer de l'éther, soit dans les cas de brûlure, soit dans d'autres accidens mentionnés dans nos précédens N[os] (voyez les N[os] XX et XXIII de la *Gazette de Santé*), sont bien suffisans pour engager toutes les personnes prudentes, sur-tout celles qui habitent la campagne, à avoir toujours chez elles un flacon d'éther qui puisse servir en cas d'accidens. Il est bon de noter aussi que bien que l'éther soit le moyen le plus efficace à employer contre les brûlures, il est d'autres substances dont on peut user avec beaucoup d'avantage à son défaut. Par exemple, l'esprit-de-vin ou l'au-de-vie, dont on couvre la partie. L'effet en est le même que celui de l'éther, mais il est beaucoup plus long à se produire, et cause souvent beaucoup de douleurs. L'ammoniaque ou alcali volatil a été beaucoup préconisé dans le même cas, mais il est aussi très-irritant; sur une peau délicate, il suffit quelquefois pour faire développer des ampoules. Une forte dissolution de sulfate de fer (couperose ou vitriol vert), peut être aussi très-utile, et c'est parce que l'encre en contient qu'elle a quelquefois de bons effets. Un moyen que l'on trouve par-tout, et qu'on doit toujours employer quand on n'en a

pas d'autre à sa portée, c'est l'eau très-froide, dans laquelle il faut plonger la partie brûlée durant plusieurs heures, en ayant soin de renouveler l'eau à mesure qu'elle s'échauffe.

Je parlerai, dans un autre N°, de la seconde division que j'ai établie pour les brûlures, c'est-à-dire celles dans lesquelles le tissu de la peau est plus ou moins désorganisé, et des succès que j'ai obtenus du liniment de chaux éteinte à l'air, délayée dans l'huile d'olive. M. Cornat, ancien chirurgien à Sailly, département du Nord, ayant su que je me proposais de parler de ce moyen, m'a écrit pour me parler des grands avantages qu'il en avait retirés dans une pratique très-longue et très-étendue.

---

## LETTRES MÉDICALES,

INDOCTI DISCANT ET AMENT MEMINISSE PERITI.

### IIe LETTRE. — ANATOMIE.

*Première partie. — Ostéologie.*

L'ÉTUDE de l'anatomie doit commencer par celle de la charpente osseuse sur laquelle est appuyé tout le reste de la machine. Loin qu'une répugnance puérile puisse vous détourner de ce spectacle, nous allons y découvrir tant de choses dignes d'attention, qu'il deviendra sûrement pour vous du plus haut intérêt.

C'est ici que se trouve l'homme tout entier; c'est de la structure de ce squelette en apparence difforme que dépend la configuration et même la nature de toutes les autres parties principales; en un mot, le plan de l'homme est arrêté quand son squelette est construit.

Ainsi, par exemple, de trois grandes cavités dont il offre le dessin, la première ( la tête ) entièrement solide, est composée de pièces inflexibles et invariablement fixées les unes sur les autres; de telle façon que l'intérieur ne pourra en être occupé que par un organe dont les fonctions puissent s'exécuter, sans qu'il change ses dimensions; et tel est le cerveau qui remplit le crane en entier.

La poitrine, qui forme la seconde de ces cavités, est formée par une cage osseuse beaucoup moins solide, et dont toutes les parties susceptibles de quelques mouvemens se prêtent à une augmentation ou à une diminution alternative de capacité, nécessaires aux fonctions des poumons et du cœur qui s'y trouvent contenus.

Enfin la dernière de ces cavités, qui est ce qu'on appelle le bassin, contribue à former le ventre ou abdomen, dont la plus petite partie est osseuse et non susceptible d'ampliation. Le reste de cette cavité est complettée par des parties molles susceptibles d'une extension considérable et proportionnée au volume que peuvent acquérir les organes qui s'y rencontrent, comme ceux de la digestion et de la génération.

Ces trois cavités sont unies entre elles par une rangée de petits os dont l'ensemble, qu'on nomme l'épine du dos, leur sert de base. Ces os sont joints de manière à n'exécuter l'un sur l'autre que des mouvemens très-bornés pour chacun, mais dont la combinaison leur donne une grande extension. Ils forment de plus dans leur réunion un long canal destiné à protéger une expansion du cerveau qui met cet organe en communication avec tout le reste du corps, et que l'on nomme moelle épinière.

Chacune des particularités que je viens de vous indiquer, nous est commune avec les autres animaux jouissant d'un squelette; on pourrait même soutenir qu'ils se présentent ici, à quelques égards, sous des conditions plus favorables que nous, puisque dans la posture inclinée qu'ils conservent tous, la portion de la poitrine et du ventre dénuée de défense osseuse, se trouve dirigée vers la terre et par conséquent bien moins exposée aux accidens ou aux attaques imprévues qu'elle ne l'est dans l'homme; mais c'est sur-tout dans la position de chacune de nos parties entre elles, dans la disposition de nos membres, que se reconnaissent les causes de notre supériorité physique sur tous les autres animaux. La tête de l'homme est la seule qui soit placée tellement près de son centre de gravité qu'il n'est besoin que d'un léger effort pour la maintenir droite.

Il en est de même de nos membres inférieurs,

dont la position non moins que la forme assure notre station bipède. L'homme est doué de membres supérieurs susceptibles de mouvemens interdits à ceux de la plupart des animaux, et terminés par une main aussi parfaite que celle de celui d'entr'eux qui se trouve sous ce rapport le mieux organisé; et tandis que placé naturellement de manière à observer autour de lui, il conserve toute la liberté du jeu de ses membres supérieurs, il reste soutenu par une base assez solide pour lui permettre un grand nombre d'inflexions, et toutefois assez étroite pour qu'il puisse tourner en tout sens sur un plan très-circonscrit.

Au lieu de cette liberté, de cette aisance de mouvemens, ce n'est qu'en roidissant violemment tous leurs muscles que les animaux peuvent, pendant quelques instans, soutenir la station sur deux pieds. Ceux qui paroissent le moins éloignés de l'organisation nécessaire pour s'y maintenir, le sont encore assez pour ne pouvoir conserver commodément qu'une position oblique, et tels sont la plupart des singes qui, par une suite de cette conformation, passent la plus grande partie de leur vie accrochés à des arbres.

Examinons un moment ensemble comment sont disposés ces léviers de différente espèce, destinés à exécuter des mouvemens, tantôt forts et prolongés; tantôt brusques et rapides: leur union se fait par des surfaces polies et glissantes, tantôt s'emboîtant les unes dans les autres, tantôt simplement juxta-posées, d'autrefois fortement et invariablement soudées. Leurs mouvemens sont encore facilités par une humeur onctueuse, baignant sans relâche leurs extrémités, et retenue par une sorte de poche membraneuse dont l'articulation se trouve entourée. Une substance blanche, dure, élastique et cassante, qu'on nomme *cartilage*, est employée à souder entr'eux tous les os qui n'exécutent pas de mouvement les uns sur les autres. Les extrémités de tous ceux dont les articulations doivent être mobiles, sont également garnies d'un cartilage lisse et très-poli, au moyen duquel les contacts des deux os se trouvent adoucis.

Les os sont principalement formés de deux substances, le phosphate de chaux et la gélatine, ou gelée animale.

Ils doivent la solidité dont ils sont doués à la première de ces substances, qui est un sel formé de la combinaison du phosphore et de la chaux, ce que son nom seul indique. Jugez, par ce premier fait, des modifications étranges que la matière peut recevoir de ses combinaisons; vous seriez-vous attendu que la chaux, qui est capable de détruire un grand nombre de substances, et que le phosphore, qui s'enflamme à une chaleur moindre que celle du corps, pussent, en se combinant, devenir la base et le soutien de toute notre machine? On explique ce phénomène, en prouvant que les substances dont il s'agit sont ici *brûlées*; et, en effet, on leur rend toute leur activité en les *débrûlant*. Mais quoiqu'il soit nécessaire de vous faire remarquer ces miracles de l'organisation pour y habituer votre esprit, ne nous y arrêtons pas trop; les occasions de les observer sont trop fréquentes pour que nous puissions donner beaucoup de tems à chacun.

Le phosphate de chaux, qui est une substance dure et inorganique, ferait des os une masse lourde et sans mouvement intérieur, s'il n'y était mêlé à de la gélatine ou gelée qui sert à rendre toutes les portions des os perméables et accessibles aux sucs qui y sont versés. En général, la proportion du phosphate calcaire augmente avec l'âge; ce qui rend les os de plus en plus durs et compacts, à mesure qu'on avance dans la vie.

On sépare le phosphate de chaux de la gélatine, en faisant calciner fortement les os. Le feu détruit cette dernière, ainsi que les graisses, et le reste des matières animales, sans altérer la partie saline qui demeure privée de consistance, et formant un canevas spongieux où l'on retrouve encore la forme primitive de l'os. C'est l'opération préliminaire qu'on fait subir aux os dont on veut retirer le phosphore.

Observez encore, qu'indépendamment de leur nature intime, la structure des os contribue à leur donner de la légereté et de la souplesse, sans leur faire perdre sensiblement la solidité qui leur est nécessaire. Dans les os plats, deux couches d'une lame solide et compacte servent

d'enveloppe à une couche spongieuse et réticulaire très-légère ; tandis que tous les os longs sont creux dans leur intérieur; ce qui en diminue considérablement la pesanteur, sans leur ôter la force nécessaire pour soutenir les efforts auxquels ils sont exposés. Vous n'aurez pas de peine maintenant à comprendre comment toutes les parties des os les plus durs sont parcourues par des vaisseaux de toute espèce et par des nerfs qui vont y porter la nutrition et la vie. Ces vaisseaux et ces nerfs en arrivant aux os ont un calibre quelquefois très-considérable; mais, après qu'on les a suivis quelque tems, on les perd de vue dans des ramifications infinies, que leur ténuité dérobe aux recherches. Toutefois l'existence en est démontrée dans chaque partie des os par les maladies dont elles sont susceptibles; car nous pouvons, dès à présent, faire la remarque que rien ne souffre de ce qui est inorganisé, et que la maladie est exclusivement une des prérogatives de la vie.

Si vous ajoutez à cela des ligamens forts et nombreux, figurant des liens courts et très-solides qui affermissent toutes les articulations; enfin une membrane ou enveloppe très-dense, qu'on nomme *périoste*, intimement collée à l'os qu'elle revet à l'extérieur comme à l'intérieur où elle contient la moelle, vous aurez une idée de l'ensemble de cette base osseuse qui sert d'appui à toutes nos parties.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*L'Art de prévenir le Cancer au sein chez les femmes qui touchent à leur époque critique, ou qui peuvent craindre cette funeste maladie à la suite d'un dépôt laiteux ou d'une contusion*, Art qui pourra également prévenir la formation de certains ulcères à la matrice; avec un Appendice sur la fièvre puerpérale; par L. J. M. Robert, docteur de la Faculté de Paris, médecin ordinaire de S. M. le roi Charles IV, médecin en chef du Lycée impérial de Marseille, etc. — A Paris, chez Crochard, libr., rue de l'Ecole de Médecine; et à Marseille, chez Mossy, imprimeur-libraire, à la Canebière.

Nous avons reçu fort tard ce traité publié depuis long-tems, et dont la réputation de l'auteur nous eût engagé à nous occuper beaucoup plus tôt. L'auteur rend compte d'abord des diverses opinions émises sur la nature du cancer; leur variété extrême, leurs contradictions réciproques suffiraient pour dégoûter un bon esprit de toutes ces théories vagues et vaines qui ont si long-tems tenu la place de l'observation; il résulte de la discussion de toutes ces opinions que l'on ne connaît point la nature de l'altération cancéreuse, et que l'on a observé seulement un grand nombre de conditions dans lesquelles cette terrible affection se développe. La théorie que s'est formée M. Robert ne nous semble pas plus heureuse que celle qu'il repousse, et nous pensons que de la sagacité employée à deviner est vraiment employée en pure perte. Il y a sûrement quelque chose de spécifique dans l'inflammation cancéreuse, puisque toutes les inflammations du sein ne produisent pas le cancer; mais ce n'est point ici le lieu d'établir une discussion à ce sujet, et, au risque d'être obscur, il faut être bref quand on n'a que quelques lignes à consacrer à un ouvrage important. Après avoir montré combien peu il est à croire qu'il existe une diathèse cancéreuse primitive, M. Robert passe en revue les principaux remèdes préconisés pour le traitement du cancer. La ciguë, la belladone, la jusquiame, la digitale pourprée, la petite joubarbe, presque tous les poisons minéraux, d'autres remèdes, tirés du règne animal, comme la chair de lézard, ont été vantés par les uns et dépréciés par les autres, ce qui porterait à penser, ou que cette maladie diffère beaucoup d'elle-même, ou que les divers praticiens dont il s'agit n'ont pas traité des maladies de même nature. Après avoir rappelé tout ce farrago de remèdes, beaucoup plus propres à remplir les pages d'un livre qu'à seconder les espérances d'un médecin, M. Robert passe à l'exposition de la méthode qu'il a adoptée. Cette méthode consiste dans la saignée du bras et l'application plusieurs fois réitérée de trois ou quatre sangsues à la mamelle

engorgée. Cette méthode, qui est absolument dans les vues de tout bon praticien, a eu les plus grands succès dans les mains de M. Robert; mais il recommande de la mettre en usage dès le commencement du mal et avant qu'il ait dégénéré en cancer, car il le croit dès-lors incurable. Au reste, il seconde l'emploi des saignées par les applications narcotiques dans les cas de douleurs, et par l'usage intérieur des délayans et des préparations savonneuses.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans ce qu'i dit des soins et du régime auquel doivent se soumettre les femmes guéries d'engorgemens des seins, et dans les considérations générales qu'il ajoute sur cette maladie. Les réponses qu'il fait aux questions proposées par la société instituée à Londres, pour rechercher la nature et la guérison du cancer, ne sont que des commentaires de ces questions, et ne nous ont pas toujours semblé satisfaisantes; il est vrai qu'elles ne paraissent qu'accessoires à l'ouvrage, dont le but général est d'une telle utilité qu'on ne peut raisonnablement reprocher avec amertume à son auteur quelques défectuosités dans la forme.

L'ouvrage de M. Robert est terminé par un appendice sur la *fièvre puerpérale*, qui nous paraît entièrement défectueux. L'auteur établit que la maladie qu'il nomme ainsi, est une affection *sui generis*. Cependant il rapporte pour exemple des maladies fort différentes entr'elles; il semblait naturel d'en tirer une conséquence opposée à celle qu'il en a déduite; savoir, que les femmes en couches étant susceptibles d'être affectées de maladies très-diverses, un nom générique comme celui de *fièvre puerpérale* ne convenait nullement ici, et c'est ce qui a été démontré depuis plus de trente ans par M. le docteur Gastellier, que l'auteur a cité. Si ensuite, comme le dit M. Robert, la péritonite attaque fréquemment les femmes en couches, il faudra bien lui conserver son nom, en indiquant seulement, par l'épithète *puerpérale*, les conditions particulières dans lesquelles elle se développe, et qui doivent influer sur sa marche. Nous pensons, en conséquence, que le tableau nosologique de la fièvre puerpérale que l'auteur a joint à son ouvrage, ne présente point une distribution exacte des objets. Mais voilà le texte d'un gros livre, et cet article s'est déjà trop alongé. Nos lecteurs doivent l'attribuer à l'intérêt qu'inspire l'ouvrage dont nous nous occupons.

---

*Erratum pour le précédent N°.*

Relevé des maladies, etc.: *ajoutez*, du 1er au 10 novembre inclus.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° XXVII. ) ( 11 Décembre 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ON dit : j'ai confiance au médecin Strabon. Quel peut être le sens de ces paroles ? Celui qui parle ainsi ne connaît point l'art, ne peut aprécier l'instruction, le talent de la mettre en pratique, et souvent il est hors d'état de juger des lumières et de l'esprit. Quel intérêt cependant chaque homme n'a-t-il pas à se mettre en état d'apprécier le mérite de son médecin, auquel il est obligé de confier sa santé et la vie des êtres qui lui sont chers !

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 novembre au 30 inclus.*

| | |
|---|---|
| FIÈVRES non caractérisées, | 43 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. | 42 |
| Fièvres muqueuses. | 3 |
| Fièvres adynamiques ou putrides. | 6 |
| Fièvres ataxiques cérébrales. | 2 |
| Phlegmasies internes ou externes. | 87 |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens. | 365 |
| TOTAL GÉNÉRAL. | 548 |

L'harmonie parfaite qui existe entre ce tableau des maladies les plus communes et l'état de l'atmosphère, est frappante : depuis que la température est froide et sèche, le nombre proportionnel des inflammations de toute espèce est augmenté au point de former seul près du double des autres maladies aiguës.

Il est essentiel de ne pas ajouter à l'état d'excitation et d'érétisme général dans lequel nous tient la température, par un régime trop stimulant, par des veilles prolongées, sur-tout par des boissons spiritueuses. Les personnes qui font abus de ces liqueurs sont maintenant exposées aux pleurésies, aux péripneumonies, aux inflammations du bas-ventre.

Si *Mathieu Laensbergh* eût prédit le tems que nous éprouvons, il n'eût pas manqué d'ajouter *bon saigner;* quant à nous qui ne sommes point astrologues, nous ne cesserons de répéter aux personnes du monde que des préceptes généraux, lorsqu'ils portent sur des moyens énergiques, sont toujours plus nuisibles que salutaires. Par exemple, la saignée est maintenant non seulement sans efficacité, mais encore souvent nuisible dans les fièvres ataxiques, qui continuent à être communes et débutent fréquemment par une apparence inflammatoire dont le médecin ne doit pas être la dupe.

L'ambiguité des symptômes que ces maladies terribles offrent dans leur début, nous fait penser que plusieurs des fièvres qu'il n'a pas été possible de caractériser lors de l'admission des malades dans les hôpitaux, auront fini par prendre le caractère ataxique; on en rencontre en effet très fréquemment dans la pratique civile, et nous ne saurions en un tems plus convenable poursuivre ce que nous avons commencé de rapporter sur le traitement de ces maladies par les bains froids.

*Suite des considérations sur le traitement des fièvres ataxiques ou malignes par les bains froids.*

Tout ce que j'ai dit à ce sujet est tiré des écrits de médecins étrangers qui ont obtenu de grands succès par cette méthode, tels sont *Samoïlowits, Wright, Currie, Horn, Giannini*; mais sur-tout de ce que j'ai vu dans la pratique de M. le docteur *Recamier*, médecin de l'Hôtel-Dieu, qui le premier chez nous a mis en usage avec suite ces procédés presque généralement inusités en France.

Cet habile médecin a modifié l'emploi de ce moyen et a déjà pu tirer quelques données générales des faits multipliés qui se sont offerts à lui. Par exemple, il a été conduit à n'employer jamais le bain entièrement froid en commençant. Le malade étant placé d'abord dans un bain à-peu-près tiède de 22 à 24 degrés *Réaumur*, on refroidit l'eau graduellement en prenant pour mesure la sensation agréable qu'il en éprouve. On l'abaisse ainsi jusqu'à 12 degrés.

M. *Recamier* a encore substitué la projection de l'eau au visage ou les affusions froides sur la nuque dans quelques cas où celles qu'on faisait sur le sommet de la tête étaient douloureuses ou n'étaient point senties.

Le moment où le bain doit être donné est celui où le paroxysme reparaît, quelque fréquent qu'il puisse être. On l'a quelquefois employé jusqu'à huit et dix fois par jour, et toujours les accidens dont s'accompagnait le paroxysme disparaissaient instantanément.

La durée du bain est proportionnée aux forces du malade; on l'en tire dès que le frisson devient fort, que la coloration des pomettes disparaît; on l'essuie et on le recouche dans un lit bien chauffé.

La sueur dont les malades sont quelquefois couverts n'a point empêché de donner le bain. Cette particularité a été sur-tout remarquable dans le premier exemple que je vais citer.

M. le docteur *Recamier* a retiré de ce moyen beaucoup d'avantages dans toutes les fièvres nerveuses simples ou compliquées, idiopathiques ou consécutives. Mais on obtient sur-tout de grands succès lorsque la fièvre n'est point compliquée de quelqu'autre affection, telle que gastrique, muqueuse ou adynamique. Tous les faits que je vais citer me sont fournis par ce médecin, qui les a fait recueillir sous ses yeux par ses élèves les plus distingués.

*Première observation.*

Constance T., rue du Temple, âgée de cinq ans, tempérament nerveux, constitution délicate, habituée par son père aux liqueurs spiritueuses.

Après avoir pris en quantité des alimens indigestes sur le soir du 24 octobre, éprouve du frisson en se couchant. Dans la nuit, réveil en sursaut avec malaise général. A minuit, convulsion dans les membres du côté droit, grincemens des dents, ptyalisme, distortion des mâchoires et des lèvres, respiration stertoreuse; puis hémiplégie du côté droit, état comateux.

Deuxième et troisième jours de la maladie : mêmes symptômes avec quelques instans de relâche; on applique deux vésicatoires sur la poitrine, un entre les épaules, des sangsues au cou;

on donne un vomitif et des boissons anti-spasmodiques.

Quatrième jour : progrès de la maladie ; resserrement excessif des pupilles, bras droit comme mort, le membre inférieur du même côté roide et tendu, abolition presque complète de la sensibilité dans tout le côté; trismus; langue déviée, peu humectée et blanchâtre; peau chaude; pouls fréquent, développé, donnant cent douze pulsations par minute.

M. *Recamier*, appelé alors en consultation, prescrit des bains frais de quinze à vingt minutes à tous les paroxysmes, douches froides et application de glace sur la tête, boissons froides.

La nuit suivante, trois paroxysmes avec convulsions, légère rémission et retour de la connaissance et de la parole dans le bain. Sous l'influence de ce traitement, les accidens ont continué en diminuant d'intensité jusqu'au 31 octobre, époque à laquelle tous les symptômes nerveux ont cessé, l'appétit a reparu et la convalescence a commencé.

Lorsqu'on mettait la malade dans le bain, elle y restait quelques minutes sans éprouver de mieux sensible; mais peu-à-peu les convulsions se calmaient, elle reprenait connaissance, répondait quelquefois aux questions qu'on lui faisait; l'état comateux ne reparaissait que lorsqu'elle était au lit. On dissipait le frisson, qui décidait la sortie du bain, par des frictions sèches sur tout le corps, que l'on enveloppait de linges chauds.

Les douches employées même avec précaution, contrariaient beaucoup la malade. L'application de la glace ne lui était point désagréable.

La convalescence a été marquée par une perte momentanée de mémoire.

*Observation recueillie sous les yeux de M.* Recamier *par* M. La Brousse, *jeune médecin son élève.*

Un étudiant en médecine, demeurant rue des Cordiers, âgé de 22 ans, tempérament sanguin bilieux, éprouve depuis quelque tems de vives inquiétudes, occupé de travaux anatomiques pour lesquels il a la plus grande répugnance.

Premier jour de la maladie, 15 novembre 1812. A la sortie du spectacle par un tems froid, humide, il est pris de céphalalgie, lassitudes spontanées, horripilation : nuit agitée, révasserie continuelle.

2e. Fièvre aiguë, anorexie, dégoût, désir de boissons froides, urine colorée, chaleur, sécheresse de la peau : épistaxis suivi d'un peu de soulagement (limonade); pendant la nuit délire avec dyspnée.

3e. Application de sangsues aux tempes suivie d'un peu de calme, constipation (deux lavemens qui ne sont pas rendus); vers les cinq heures, paroxysme avec délire.

4e. Ecchimose à l'endroit de l'application des sangsues; pouls accéléré, dépressible; haleine fétide, face vultueuse, toux avec ardeur à la gorge; à l'entrée de la nuit, exacerbation.

5e et 6e. Prostration avec enduit blanchâtre de la langue.

7e. Langue légèrement brune, décubitus en supination (eau-de-vie ajoutée à la limonade, eau rougie, vin vieux de tems en tems.)

8e et 9e. Enduit brunâtre plus marqué, sécheresse de la bouche, chaleur brûlante à l'intérieur, peu forte à l'extérieur.

10e. Pouls tantôt grand ou petit, tantôt fort ou faible, oppression, soubresauts des tendons, froid aux extrémités : dysurie; à sept heures du soir paroxysme violent, convulsions, orthopnée, délire furieux, pouls dur et fréquent, chaleur brûlante, sueurs partielles; à la fin abattement.

12e. M. *Recamier* est appelé. Exacerbation le matin, (à onze heures bain tempéré, douches froides sur la tête) rémission, pouls avant le bain à 120 pulsations, à 85 après; à cinq heures nouvelle exacerbation qui se prolonge bien avant dans la nuit, (la timidité ou l'inexpérience des gens qui gardent le malade, les empêchent d'employer le bain et les douches).

13e. Coma, regard fixe, bouche entrouverte; à une heure après midi paroxysme avec convulsions; sueur partielle pendant un quart d'heure, puis yeux égarés, cataphora, délire, éruption de petites taches rouges sur les bras (on ne donne pas de bain); à quatre heures du soir nouvelle exacerbation (bain, douches froides), soulagement; nuit agitée; à une heure après minuit

délire violent, anxiété vive, urine très-abondante; immédiatement après, rémission, calme, un peu de sommeil.

14e. A six heures léger paroxyme (bain, douches froides), l'urine dépose un sédiment blanc très-abondant; dèslors la maladie est jugée.

16e. Retour de l'appétit; convalescence décidée. Pendant la durée du traitement par le bain, on a donné au malade quelques cuillerées d'orangeade ou d'eau de chiendent.

---

Relevé des malades admis d'urgence durant le mois d'octobre 1812, dans tous les hôpitaux de Paris, les Vénériens et les Enfans malades exceptés, ainsi que l'Hôtel-Dieu, dont les admissions d'urgence font partie de nos relevés décadaires. . . . . . . . . . . . . 461

Malades admis du 1er octobre au 10 inclus.

N° XXII de la Gazette . . . . . . 573

*Id.* du 11 au 20, N° XXIII. . . . . 525

*Id.* du 21 au 31 inclus., N° XXIV. . . 402

Total durant tout le mois d'octobre. . 1961

---

☺ Pleine lune, le 18.

Depuis le 29 novembre jusqu'au 9 décembre la plus grande élévation du baromètre a été de 28p. 5 l. $\frac{11}{12}$.

— La moindre de 28 p. $\frac{3}{1}$.

Le thermomètre est monté à 7 d. $\frac{5}{10}$.

— Il est descendu à 7 d. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 d. — Et pour le *minimum* 80 d.

Chevallier, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*A M. le Rédacteur-général de la* Gazette de Santé.

Au château de Fromenteau, près la Châtre (Indre), ce 29 novembre 1812.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser copie d'une lettre dont la Société d'Agriculture de l'Indre a ordonné l'impression dans ses *Ephémérides.*

Je désire qu'elle vous paraisse mériter une place dans l'utile et intéressant journal que vous rédigez.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une considération distinguée,

Votre, etc.

de Buchepot.

*P. S.* En supposant que M. de Montegre ne juge pas à propos d'insérer cette notice dans la *Gazette de Santé*, il n'en est pas moins instamment prié de ne pas rejeter légèrement un moyen de guérison dont vingt expériences, faites sous les yeux de celui qui lui écrit, ont constaté l'efficacité.

On s'est servi du mot *amputation* (1) qui peut ne pas être le mot propre. Il sera facile de s'apercevoir que ce n'est point un homme de l'art qui a rédigé cette notice; c'est l'ouvrage d'un agriculteur, qui joint à ce titre celui de membre du conseil général du département de l'Indre, qu'il rappelle ici dans l'espoir d'inspirer un peu plus de confiance.

---

*Lettre adressée à la Société d'Agriculture de l'Indre, par M.* de Buchepot, *l'un de ses membres, sur les moyens curatifs du* CHARBON.

Messieurs, j'ai eu l'honneur de vous soumettre dans votre dernière assemblée générale quelques réflexions sur les moyens curatifs du charbon. Je n'ignore point qu'on a souvent donné ce nom à de simples anthrax, lorsqu'ils sont accompagnés de phlegmasies ou inflammations violentes; mais ici il s'agit de tumeurs spontanées survenues à la suite des dépouilles de bêtes mortes, de maladies épizootiques, ce qui caractérise essentiellement une maladie charbonneuse.

Après avoir indiqué la *mentha sativa* de Linnée, vulgairement connue sous le nom de baume des jardins, ou menthe domestique, comme un spécifique assuré contre le charbon, il me reste à faire connaître la manière dont cette plante peut être employée. On en prend quelques feuilles et après les avoir triturées avec de l'huile d'olive, on les applique sur la tumeur charbonneuse. On répète cette opération trois à quatre fois dans

(1) Amputation ou excision ont ici même signification. (*Note du Rédacteur.*)

l'intervalle de vingt-quatre heures; le charbon perd bientôt de son intensité; la douleur cesse, et l'on est guéri.

Si le mal a fait des progrès faute d'avoir été pris à tems, on ajoute des potions faites avec des feuilles de la même plante et de la thériaque mêlées ensemble, qu'on fait bouillir dans du vin blanc, et on les donne plus ou moins fortes, suivant l'état du malade. J'en ai vu obtenir des effets merveilleux. J'ai vu entr'autres un homme rappelé des portes de la mort. J'en ai vu plusieurs traités de la même manière et avec un égal succès.

L'efficacité d'un remède aussi simple doit vous paraître, Messieurs, mériter d'autant plus d'attention, que l'amputation, seul moyen curatif qu'on ait employé jusqu'ici contre le charbon, laisse presque toujours après elle des suites ou fâcheuses ou funestes.

Confirmez donc, Messieurs, par l'expérience, une découverte qui est de la plus haute importance; et après vous être assuré des résultats, rendez-la publique pour le bien de l'humanité.

DE BUCHEPOT.

*Réflexions du Rédacteur-général.*

M. de Buchepot appelle ici *charbon* ce que les médecins modernes désignent assez généralement sous le nom de pustule maligne, appelant ainsi le *charbon* contagieux et primitif: les mots *anthrax* et *charbon* signifient la même chose, seulement l'un est grec et l'autre dérive du latin; tous les deux ont été donnés à cette maladie pour exprimer la couleur noire qui frappe la peau dans le lieu affecté.

Les diverses espèces de pustules malignes, comme celles de l'*anthrax*, présentent une variété infinie dans la marche et la gravité de leurs symptômes. Dans plusieurs de nos provinces, les habitans des campagnes, effrayés de la rapidité avec laquelle ces accidens ont quelquefois causé la mort, sont disposés à regarder comme des *charbons* toutes les enflures spontanées dont ils peuvent être affectés.

J'en ai vu un grand nombre dans ce cas, et je les ai tous guéris avec un cataplasme émollient ou résolutif. Je crains beaucoup, je l'avoue, que les *charbons* guéris par l'application de la *menthe* soient dans le même cas.

Ce qui rend la pustule maligne funeste, c'est qu'il se développe sous son influence une fièvre ataxique, dont les progrès sont si rapides que si on ne l'arrête pas, elle devient promptement mortelle.

M. de Buchepot se trompe en disant que l'amputation est le seul moyen curatif qu'on ait employé jusqu'ici. L'application des caustiques violens et sur-tout celle du feu, est mise en usage depuis long-tems et avec un succès constant pour le dernier de ces moyens, lorsqu'on l'emploie avant que la maladie générale ait produit trop de désordre intérieur. L'amputation n'est pas moins cruelle, et de plus ne peut réussir que lorsqu'on y recourt dès le début de la maladie. Parmi les exemples que je pourrais citer de guérison par le feu, je me contenterai de rapporter le suivant dont j'ai été témoin, et que Petit de Lyon a consigné dans son discours sur la douleur. Voici comme s'exprime cet homme habile, trop tôt enlevé à son art qu'il perfectionnait et à son pays dont il faisait l'honneur.

« Je venais de guérir le nommé Boachon d'un *charbon* à la face, par l'application du feu. Au quinzième jour du traitement, la même maladie se renouvella dans le pharynx, à la partie inférieure de l'agmygdale droite. L'accident n'avait reparu que depuis trois heures, et déjà il suffoquait; le col était gonflé, la poitrine prise, la tête embarrassée: quelques momens de plus il était mort. Je proposai, et le malade eut le courage de l'accepter, une nouvelle application du feu. Quatorze fois je portai un fer rougi à blanc, dans le fond de la gorge derrière le voile du palais. Les accidens semblaient s'éteindre sous ces applications successives; à la quatorzième, le malade respira librement: le calme se rétablit dans toutes ses fonctions, un dépôt se forma au côté correspondant du col, s'ouvrit en dehors, et la guérison fut radicale au vingtième jour. »

Quand on compare l'intensité ordinaire d'une telle maladie avec les vertus assez peu prononcées de la *menthe*, on n'est pas très-disposé à attribuer une telle efficacité à cette plante, et je crois

fermement, je l'avoue, que les cas dans lesquels elle a si bien réussi, n'avaient aucun caractère de gravité qui tînt au *charbon*. Cependant, comme il s'agit ici de faits qui peuvent démentir le plus beau raisonnement de monde, j'engage de tout mon cœur les hommes de l'art en état de bien apprécier les cas de pustules malignes ou *charbon*, et d'en distinguer les différences, à essayer l'emploi de la *menthe*. J'observerai cependant que dans un cas où le moindre délai peut être fatal, le remède devient mortel s'il ne guérit pas, puisqu'il empêche de recourir à des moyens vraiment efficaces, et qu'on ne doit par conséquent employer un semblable moyen dans de grands dangers, que sur les animaux; en attendant que des expériences suffisantes en aient constaté les avantages.

Au demeurant, il est impossible de mettre plus de bonne foi, de zèle et d'humanité que M. de Buchepot n'en a mis dans l'indication de ce procédé curatif. C'est ainsi que se comporte toujours un homme vraiment estimable, quand il croit avoir découvert quelque chose d'utile à ses semblables.

J'ai rapporté en entier la lettre que M. de Buchepot m'a fait l'honneur de m'écrire, parce que j'ai pensé que je ne pourrais d'aucune autre manière faire aussi bien connaître toute l'importance que cet homme estimable attache à ce moyen, et les sentimens honorables par lesquels il est porté à le publier.

---

## REMÈDE DE PRADIER.

Nous venons de recevoir de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur la formule du remède de M. Pradier contre la goutte.

| | |
|---|---|
| Baume de la Mecque. . . . . . . | 6 gros. |
| Kinkina rouge. . . . . . . . . . | 1 once. |
| Safran. . . . . . . . . . . . . . | ½ once. |
| Salsepareille. . . . . . . . . . | 1 once. |
| Sauge. . . . . . . . . . . . . . | 1 once. |
| Alcohol rectifié. . . . . . . . . | 3 livres. |

Faites dissoudre à part le baume de la Mecque dans le tiers de l'alcohol. Faites macérer dans le reste de l'alcohol les autres subtances pendant deux fois ving-quatre heures, filtrez, mêlez les deux liqueurs.

Pour l'usage, on mêle la teinture obtenue avec deux ou trois fois autant d'eau de chaux; on agite la bouteille au moment de s'en servir, afin de mêler le précipité qui s'en fait.

### *Emploi du remède.*

On prépare un cataplasme de farine de graine de lin, qu'on étend bien chaud et épais d'environ un doigt sur une serviette, pour en envelopper la partie. Il faut que le cataplasme soit très-visqueux. Quand on le prépare, pour en envelopper les deux jambes et les pieds jusqu'au dessous des genoux, il doit employer trois litres de farine de graine de lin.

Quand le cataplasme est dressé, et aussi chaud que le malade pourra l'endurer, on verse à sa surface deux onces environ sur chacun de la liqueur préparée; on l'étend sur tout le cataplasme de manière à ce qu'elle y soit également répartie sans être imbibée. On passe le cataplasme sous le membre, et on l'en recouvre complètement. On enveloppe le tout avec des flanelles ou des taffetas gommés, pour conserver la chaleur de l'appareil, qu'on assujettit avec des bandes. On ne change ordinairement ce cataplasme qu'au bout de vingt-quatre heures, quelquefois au bout de douze heures. *Signé*, G^me^. PRADIER.

*Pour copie conforme, le Secrétaire de la commission des remèdes secrets,*

HENRY.

### *Réflexions.*

En voilà bien assez pour que personne d'instruit ne soit tenté d'employer, tel qu'il est, ce gothique assemblage de substances pour la plupart inutiles; le kinkina rouge ou gris, la salsepareille, la sauge et même le safran, ne pouvant assurément ajouter à l'alcohol, déjà chargé de résine, aucune propriété assez marquée pour en rendre l'application beaucoup plus efficace. Quant à l'eau de chaux, outre qu'elle est décomposée à l'instant même du mélange, le sel qu'elle forme est si peu de chose, qu'on ne peut rien en attendre. Ce remède se

réduit donc à n'être qu'un grand cataplasme arrosé d'une teinture balsamique et résineuse ; et de tout tems les médecins ont employé ce moyen, avec des succès divers. Quelques personnes trouveront peut être un peu cher le marché qui en a mis le gouvernement en possession. Quant à moi, je pense que s'il était possible d'empêcher des nouveaux possesseurs de prétendus secrets de s'élever chaque jour, il serait vraiment utile d'acheter tous les remèdes dont ils se disent les inventeurs ; non pas que j'en attende aucun bien réel pour les malades, mais j'y vois le moyen de prévenir sans retour, en les faisant connaître, le mal qu'ils peuvent faire, tout en mettant les possesseurs au comble de leurs vœux. On pourrait craindre cependant que tous les revenus de l'État ne pussent y suffire.

---

## LETTRES MÉDICALES,

INDOCTI DISCANT ET AMENT MEMINISSE PERITI.

II[e] LETTRE. — *Suite de l'exposition de l'ostéologie ou du système osseux.*

Je me garderai bien de vous proposer maintenant d'étudier en détail la forme de chacun des os dont se compose notre squelette ; mais vous serez probablement curieux d'apprendre le nom de chacun d'eux, d'en savoir le nombre et d'en connaître la position générale.

La division la plus naturelle du squelette est celle qui le distribue, pour l'étude, en tête, en tronc et en membres.

1°. La tête est formée de deux parties, le crâne, et la face.

Il existe des différences prodigieuses dans la configuration des divers crânes ; elles sont relatives non-seulement aux individus, mais encore aux nations et aux diverses races d'hommes ; toutefois ces différences restent toujours dans de certaines limites de développement partiel ou général, passé lesquelles l'intelligence se trouve altérée. Un crâne excessivement grand n'indique pas moins la stupidité ou l'idiotisme, qu'un crâne excessivement étroit.

Le crâne est formé en avant par l'os du front ; *frontal* ou *coronal*, en arrière par *l'occipital*, sur les côtés par les deux os *temporaux* ; en haut, les deux *pariétaux* forment, en s'unissant, le sommet de la voûte : cette voûte est fermée en bas par le *sphénoïde et l'ethmoïde* ou os cribleux ; en tout huit os, liés ensemble par un engrenage qui ne permet pas le moindre mouvement. Lorsque l'accroissement est complet, les points par lesquels ces os sont réunis, et qu'on nomme des sutures, commencent à s'effacer, et quand l'individu est avancé en âge, son crâne paraît n'être que d'une seule pièce. La voûte formée par l'assemblage de tous ces os est destinée à garantir le cerveau ; en dehors elle est recouverte seulement par la peau ou le cuir chevelu et un muscle très mince qu'on nomme *occipito-frontal*, lequel a pour usage d'agiter assez faiblement la peau à laquelle il adhère avec force. L'os est immédiatement recouvert par le péricrâne ou périoste du crâne, aucun os n'étant privé de cette première enveloppe. La base du crâne ou le bas de la cavité formée par ces os, sert d'appui au cerveau et se trouve percée d'un grand nombre de trous donnant passage les uns aux vaisseaux qui apportent le sang au cerveau, et qui le remportent, les autres aux nerfs qui en naissent et qui vont donner à tous les sens la faculté de nous mettre en rapport avec les objets extérieurs. Il est un de ces trous pratiqué entièrement dans l'os occipital et beaucoup plus grand que tous les autres ; on le nomme trou *occipital* : il donne passage au prolongement du cerveau qu'on appelle moelle épinière, et qui s'enfonce dans le canal vertébral.

La face comprend quatorze os : deux *maxillaires supérieurs* formant la mâchoire d'en haut : deux os *malaires* marquant les pommettes : *deux os propres* du nez, dessinant le haut de la saillie qu'il présente : deux os nommés *unguis* parce qu'ils ont la forme d'un ongle ; ils sont placés au côté interne de l'orbite ou cavité de l'œil : un os nommé *vomer*, parce qu'il représente assez bien un soc de charrue ; il sépare les deux narines ; deux petits os pliés en cornets placés au bas des narines et nommés *cornets inférieurs* : deux os *palatins* formant le palais, et enfin *la mâchoire inférieure*, seul os mobile de la tête.

Il faut à ces quatorze os ajouter les dents, dont le nombre varie suivant les époques de l'accroissement.

Les dents sont de trois espèces. Les *incisives* ou *tranchantes*, au nombre de quatre à chaque mâchoire et placées en avant. Viennent ensuite les *canines* ou *laniaires*, nommées encore dents de l'œil, dont il n'y a que deux en haut et deux en bas. Enfin les *molaires* destinées à broyer ou moudre les alimens; ce sont celles-ci dont le nombre varie avec l'âge, les deux premières de chaque côté des deux mâchoires étant les seules qui se développent chez les enfans jusqu'à quatre ou cinq ans. A cette époque, deux nouvelles *molaires* paraissent à chaque mâchoire, et toute la première dentition est achevée. A sept ans, ces premières dents qu'on nomme dents de lait sont remplacées par d'autres; elles tombent dans l'ordre suivant lequel elles se sont développées; c'est-à-dire, que généralement parlant, les deux premières incisives d'en bas commencent, puis celles d'en haut, après quoi les secondes d'en bas tombent, ensuite les secondes d'en haut, les *laniaires* ou *canines*, et enfin les *molaires* dont il reste assez fréquemment quelques-unes qui ne tombent pas.

A l'âge de huit ou neuf ans, les quatre grosses *molaires* se développent; l'individu possède alors vingt-huit dents. Ce n'est que plusieurs années et souvent fort long-tems après, qu'il survient de chaque côté des deux mâchoires une dernière dent qu'on appelle dent de sagesse.

Il est à la gorge un petit os façonné en arc, servant d'apui à la base de la langue; pour n'en point faire une division à part, il convient de le compter parmi les os de la tête. On le nomme os *hyoïde*.

(*La suite de cette Lettre au N° prochain.*)

---

On nous mande de Saint-Lô, département de la Manche, des détails très-circonstanciés sur le séjour que vient d'y faire l'un des plus habiles oculistes de l'Europe, M. le docteur Forlenze.

C'est par les ordres de S. Exc. le ministre de l'intérieur que M. de Forlenze va tous les ans porter ses secours éclairés aux indigens de la province; et par suite d'une institution vraiment paternelle, les dernières classes d'infortunés reçoivent gratuitement des soins auxquels la richesse seulement paraissait pouvoir prétendre.

M. de Forlenze, dans son séjour à Saint-Lô, a pratiqué l'opération de la cataracte avec les plus brillans succès sur dix-sept personnes, la plupart avancées en âge. Il a rendu la vue par le même moyen à un enfant né aveugle, et il a également remédié à un très-grand nombre d'autres maladies des yeux durant six semaines qu'il a consacrées à ces belles fonctions. Tous les magistrats lui ont prodigué les témoignages de la haute considération que méritent ses grands talens, et les bénédictions du pauvre l'ont suivi à son départ, ainsi que l'estime et les égards des classes les plus élevées de la société. Ce n'est pas une petite satisfaction pour nous de pouvoir ainsi confondre dans des louanges aussi légitimes le gouvernement qui crée et soutient de telles institutions et l'homme habile qui en est l'agent.

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 6, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



*TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.* — NOUVELLE RÉDACTION.

( N° XXVIII. ) ( 21 Décembre 1812. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Scribo fide medicâ, probâque pietate; qui meliora habet, eodem det animo. KLEIN.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ROBERT, duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant, ayant été blessé par une flèche empoisonnée, les médecins déclarèrent que la plaie était mortelle, à moins que quelqu'un ne voulût la sucer pour en extraire tout le venin. Le généreux Robert déclara qu'il ne voulait pas user d'un moyen qui ne pouvait le guérir qu'en causant la mort d'une autre personne; mais la princesse Sybille, son épouse, profita d'un moment où il était accablé par le sommeil: elle suça la plaie envenimée, et rendant ainsi la vie à son époux, expira victime de son héroïque dévouement.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er décembre au 11 inclus.*

| | |
|---|---|
| FIÈVRES non caractérisées | 35 |
| Fièvres gastriques ou bilieuses | 46 |
| Fièvres muqueuses | 1 |
| Fièvres adynamiques ou putrides | 10 |
| Fièvres ataxiques cérébrales | 1 |
| Phlegmasies internes ou externes | 74 |
| Dont 43 maladies aiguës de poitrine. | |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens | 412 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 579 |

Le nombre des malades admis dans les hôpitaux est augmenté dans les dix jours dont il s'agit, cependant les conditions de température et de constitution médicale ont été des plus salubres. Le tems a été serein, sec et froid, sans que la saison fût encore aussi rigoureuse qu'elle l'est devenue dans ces derniers jours. Mais il est une cause qui a dû amener dans les hôpitaux une plus grande quantité de malades. Durant la belle saison beaucoup de personnes de la classe du peuple supportent, aussi long-tems qu'elles le peuvent, leurs maladies sans se présenter aux hôpitaux. La modicité de leur fortune ne les prive point entièrement du petit surcroît d'aisance au moyen duquel elles peuvent supporter

des maladies peu graves et de courte durée ; les secours à domiciles, ajoutés à leur propres ressources, leur permettent de recevoir au sein de leurs familles les soins qui leur sont devenus nécessaires ; mais, lorsque la saison est rigoureuse, les besoins augmentent et ces faibles ressources deviennent insuffisantes. On voit alors affluer dans les hôpitaux une classe de malades qui ne s'y serait pas présentée dans une saison plus favorable, et le nombre des admissions doit augmenter, bien que celui des maladies puisse être moindre en général.

Les maladies inflammatoires, et surtout celles qui affectent la poitrine, sont toujours proportionnellement les plus nombreuses ; il est inutile de répéter ce que nous avons dit précédemment des soins et du régime les plus convenables à la santé dans de telles conditions : *Jouir de tout sans abuser de rien*, est non-seulement un axiôme de philosophie, c'est encore un précepte de la médecine, dont le but ne doit pas être de maintenir la santé à force de privations, mais de mettre les hommes en état de profiter de toute la plénitude de leur existence.

---

☾ Dernier quartier, le 25.

● Nouvelle lune, le 2 janvier 1813.

Depuis le 9 jusqu'au 19 décembre la plus grande élévation du baromètre a été de 27 pouces 11 l. $\frac{8}{12}$.

— La moindre de 26 p. 11 l. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre est monté à 9 d.

— Il est descendu à 5 d. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre est descendu à son *maximum* de 100 d. — Et pour le *minimum* 96 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

---

*Suite des considérations sur les fièvres ataxiques ou malignes.*

Après avoir rapporté, dans les numéros précédens, des exemples de succès inespérés dans ces maladies, par l'emploi du bain froid, je vais en rapporter un dans lequel la mort paraît avoir été accélérée par un traitement défectueux. Les avantages d'une pratique exempte de vues systématiques ressortiront davantage de ce rapprochement du bien et du mal.

Un colporteur âgé de 48 ans, très-vigoureux et éminemment sanguin, ayant fait un excès de vin le 2 octobre dernier, éprouva du malaise, des douleurs dans les membres et une perte d'appétit. Cet état dura jusqu'au 10, qu'il fut saisi vers 5 heures du soir d'un violent frisson, suivi de chaleur et de douleur lancinante dans la tête. Cette douleur changeait fréquemment de place et occupait tantôt le front ou l'occiput, tantôt le vertex ou les tempes : d'ailleurs point de symptômes gastriques, seulement douleurs dans les membres. Nuit agitée, sommeil fatigant troublé par des rêves effrayans ; vers minuit sueur copieuse qui dure jusqu'au matin.

Le 11, soif intense, sécheresse de la gorge et difficulté d'avaler, douleur vive à l'épigastre, tuméfaction du ventre sans douleur. Appétit nul, quoique la bouche ne soit ni amère ni pâteuse. Répugnance pour les boissons chaudes, désir vif de boissons froides ; sueurs copieuses et non soulageantes, prolongées jusque dans la nuit ; deux heures de sommeil.

Le 12, faiblesse extrême qui n'empêche pas le malade de se lever ; à 5 heures du soir quelques frissonnemens suivis d'un délire qui dure toute la nuit sans être accompagné de sueurs. Il n'avait pris jusque là, que de la tisane de chicorée.

Le 13 au matin, délire gai, voix tremblante, réponses brusques, quelquefois justes, d'autrefois vagues et inexactes. Face un peu rouge, conjonctives injectées, visions fantastiques, paupières chassieuses, pupilles dilatées ne recevant aucune impression désagréable de la lumière. Langue nette et humide, tremblante, nulle douleur dans le ventre, selles comme dans l'état naturel, urines claires, chaleur de la peau modérée ; pouls sans fréquence et régulier, mais dur et plein ; point de céphalagie ni de soubresauts de tendons ; tout le corps tremblottant, particulièrement les bras et les mains ; le malade ne pouvait qu'avec beaucoup de peine s'asseoir sur son lit, et quand il y était, sa figure devenait pâle et égarée, les ailes du nez se couvraient d'une sueur visqueuse. Un médecin

Le thermomètre est monté à 6 deg. $\frac{8}{10}$ (dilat.) — Il a descendu à 8 deg. $\frac{2}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 85 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

---

## DE LA FIÈVRE ET DE L'ARSÉNIC.

*Lettre du médecin* P. E. Wauters *au chirurgien* M. Kluyskens, *un des rédacteurs des* Annales de Littérature médicale étrangère.

MONSIEUR, j'ai vu avec plaisir dans le dernier cahier de vos intéressantes Annales une observation sur l'efficacité de l'arsénic dans les fièvres intermittentes (1); j'en possède aussi quelques-unes que j'espère communiquer au public, lorsque le nombre m'en paraîtra suffisant pour pouvoir démontrer avec une assez grande probabilité, ses bons et ses mauvais effets. Vous dites, Monsieur, *que vous en pourriez citer un grand nombre qui vous sont particulières;* ce qui n'est pas étonnant, vu votre grande pratique en médecine; j'aime à croire qu'elles seront convaincantes. Dans cette persuasion, et considérant que vous écrivez absolument pour vous rendre utile, j'ose vous prier, pour le bonheur des pauvres qui ne peuvent se procurer le quinquina vu l'élévation de son prix, et pour l'intérêt de toute la France, de publier ces précieuses instructions. Mais je vous prie en même tems, de ne rien céler de ce qui pourrait paraître contraire à la réputation de ce médicament énergique. Quant à moi, je ne le vanterai pas plus qu'il ne mérite. Dès à présent je ne pourrais pas dire par exemple comme vous, *qu'il ne cause jamais d'accidens;* au contraire, je pourrais démontrer qu'il cause assez souvent au visage et quelquefois par tout le corps, une enflure qu'on guérit, il est vrai, facilement par le *crocus mart. aperit.* (2), ou comme il nous conste par expérience, par de doux purgatifs. Aussi *Juncker*, *Stahl*, *Trnka*, *Wichmann*, *Thiebault*, ne cachent pas ses mauvais effets. *Withering* avoue qu'entre trente-trois malades à qui il l'avait donné, trois ont été affligés de cardialgie, d'anorexie, d'enflure au visage. *Storck*, de trois malades qu'il traita avec ce remède, l'un en garda une ardeur dessous le sternum, une toux sèche et fatigante, perte d'appétit, soif, amaigrissement, fièvre hectique. Un autre de ces trois, pour lequel ce savant observateur avait diminué la dose d'un tiers, sans être délivré de la fièvre, éprouva la même ardeur, toux et perte d'appétit. Mais par des remèdes appropriés du lait en abondance, de l'huile, etc., ils ont été heureusement tirés d'affaire. On en a vu, et j'en ai été témoin, pris de nausées et de coliques assez considérables. On en a vu éprouver l'hydropisie, la paralysie des extrémités inférieures, la mort même (3). J'avoue que ces malheurs doivent quelquefois être attribués à l'ineptie et à l'imprudence de ceux qui le prescrivent et qui l'administrent; mais taxera-t-on de ces défauts les *Storck*, les *Withering;* les *Bartons* qui ont vu naître trois fois cette enflure consécutive; *Fodéré* qui en a vu résulter une dyssenterie (4)?

Je prouverai d'ailleurs un jour, que les fièvres domptées par l'arsénic sont aussi plus sujettes aux récidives?

Ne donnons, quand il s'agit de médicamens suspects, pas trop de sécurité au public, sur-tout aux praticiens peu instruits, et par là plus hardis en médecine. Nous savons que *Wepfer* craignait beaucoup de divulguer ce remède, *ne* dit-il, *imperitis et temerariis nocendi ansam darem.* Prenons donc toutes les précautions possibles

---

(1) *Contenu de l'observation :* « Un jardinier, d'une dame, fut attaqué, en septembre 1806, d'une fièvre intermittente. Un médecin estimable par ses talens, dit ce Rédacteur, tâcha de la combattre par les sels neutres, les extraits et infusions amers. Neuf mois apres, M. *Kluyskens*, le voyant par hasard, lui trouve des obstructions et une ascite (que ce médecin, dit-il, regardait comme des contr'indications à l'emploi de moyens plus énergiques); il lui prescrivit d'abord une forte dose de quinquina; mais comme les accès n'étaient pas tout à fait supprimés, et que le malade disait que le quinquina lui pesait sur l'estomac, il lui donna une solution d'arsenic...., peu de jours après, la fièvre avait entièrement cessé; les obstructions et l'hydropisie se dissipèrent sensiblement. »

(2) *Journ. génér. de méd.* tom. XXIII, p. 283.

(3) *Donald Monro : Treatise on med. and pharm. chimistry*, etc. London, 1788, p. 109.

(4) *Annal. de la Soc. de méd. prat. de Montpellier*, tom. VIII, p. 57.

pour qu'il n'en arrive pas des malheurs. Ajoutons même pour notre sécurité, qu'il importe de donner les doses limitées par gouttes, hors d'une fiole à col étroit ; autrement les gouttes peuvent être beaucoup plus grosses et les malades, etc., pourraient s'y tromper.

L'arsénic n'est pas non plus si infaillible que le quinquina ; *Fowler*, dit que sur deux cent quarante malades à qui il avait prescrit son remède, quarante-cinq ont eu besoin du quinquina, et vingt-quatre n'ont pu être guéris d'aucune manière. Ainsi de deux cent quarante malades, cent soixante-onze ont été guéris et soixante-neuf ne l'ont pas été, trois de dix au moins ont eu le malheur de ne point avoir le fruit désiré. Je n'ai jamais vu, ni probablement personne de mes collègues, que le quinquina administré convenablement, l'ait été avec aussi peu de succès. Or, Monsieur, en conseillant un tel remède d'une façon aussi illimitée, ne craignez vous point d'enhardir trop, et à tort, la tourbe des chirurgiens, qui depuis peu, s'essaye à faire la médecine, les officiers de santé, etc. ; car enfin vous ne pouvez pas dire, *qu'il offre absolument les mêmes résultats que le quinquina*, soit que vous considériez ses suites ou ses effets.

Dans votre observation, Monsieur, vous faites encore une remarque ingénieuse qui peut ouvrir les yeux à quelques ignorans, comme à ce médecin que vous dites estimable par ses talens ; savoir, que tous les bons praticiens conviennent généralement, que c'est une erreur d'abandonner la fièvre à elle-même, ou d'attendre tel ou tel nombre de paroxysmes avant de la couper ; et que l'on doit laisser continuer une fièvre qui aurait occasionné des obstructions dans les viscères.

Je citerai ici quelques exemples, vous jugerez s'ils viennent à l'appui de votre savante et nouvelle théorie.

1°. L'an 1778, une de mes tantes, âgée de cinquante-un à cinquante-deux ans, avait encore, mais très-irrégulièrement, ses menstrues, tous les deux, trois et quatre mois, chaque fois très-copieusement. Après une fièvre putrido-bilieuse, elle garda une fièvre intermittente, et devint hydropique ; son ventre devint bientôt enflé, au point qu'on délibérait de lui faire la ponction. On lui avait administré des extraits résolutifs amers avec des sels neutres. Nous vîmes (deux médecins d'Hamme, MM. *Serraris*, *Copiters* et moi), qu'on ne gagnait rien par ces remèdes. Malgré qu'on soupçonnât des engorgemens dans le foie, l'on proposa l'extrait de quinquina ; pensant comme *Eller*(5), que, si le malade est d'un tempérament faible et mou, et que les fibres soient trop relâchées, on attaque avec succès l'obstruction, par des remèdes fortifians, toniques, un peu astringens, absorbans, amers, etc. ; cette proposition fut reçue unanimement. Nous prescrivîmes donc cet extrait avec l'eau de canelle et l'esprit de nitre dulcifié. Par ce moyen, en cinq ou six jours on remarqua une amélioration dans tous les symptômes, et en trois ou quatre semaines la malade fut radicalement guérie.

2°. Lorsque je vins, l'an VI, à l'hôpital civil en qualité de médecin ordinaire avec M. *Vander-Woestyne*, nous y trouvâmes quatre ou cinq hydropiques presqu'au point de suffoquer par l'ascite, survenue à la suite de fièvres intermittentes marécageuses. Nous leur prescrivîmes d'abord une bonne dose de quinquina à prendre tous les jours ; et deux ou trois d'eux ont recouvré leur parfaite santé en peu de tems. Nous sommes persuadés que sans ce puissant remède, ces malheureux auraient été victimes d'une fièvre intermittente trop négligée.

3°. Dans ce même hôpital, et avec ce même médecin, j'ai traité un jeune homme, nommé *de Martelaere*, qui était accablé d'une fièvre intermittente tierce, compliquée d'une jaunisse, depuis plusieurs semaines rebelle à tous les remèdes résolutifs, savoneux-amers ; enfin, remarquant que cette jaunisse devenait à chaque accès considérablement plus forte, et qu'elle se dissipait à proportion que l'accès était depuis plus long-tems passé, pour reprendre son intensité à l'accès suivant ; nous nous dîmes : si nous coupions la fièvre, probablement la jaunisse ne reviendrait plus, etc. Effectivement notre augure se justifia, la fièvre étant coupée par le quinquina, la jaunisse disparut entièrement, et n'est pas plus revenue que la fièvre.

(5) *De la Connaissance et du Traitement des maladies.*

Il est inutile de citer d'autres exemples que ma pratique m'a offerts : on voit assez par ceux-ci qui me sont venus les premiers dans l'idée, que la doctrine d'*Eller* se confirme par l'expérience.

Ma tante était d'une constitution très-relâchée, lâche, faible, et elle était encore fortement affaiblie par une maladie précédente et par les pertes utérines. Ici donc, les toniques et les légers astringens devenaient des puissans résolutifs.

Dans le second cas, où j'ai traité conjointement avec M. *Vander-Woestyne*, dans l'hôpital ces hydropiques, qui y avaient été très-long tems avec leur fièvre intermittente, et qui étaient aussi relâchés au dernier point, quoiqu'il y eût encore des obstructions dans les viscères du bas-ventre, dont nous ne pouvions nous assurer absolument à cause des eaux qui remplissaient cette cavité, nous n'hésitâmes pas à croire que le quinquina devenait dans ce cas un fondant.

C'était la même chose, sans doute, Monsieur, pour votre jardinier, quoique par le quinquina, dont il n'a pas continué l'usage, la fièvre n'eût pas été emportée.

Les fibres affaiblies et relâchées ont besoin d'être stimulées et fortifiées, pour agir suffisamment sur la matière obstruante quelconque, et pour produire ainsi la résolution. Tout le monde croit et conçoit ceci, et tout médecin, même sans talent, le sait; il ne peut y avoir que quelques nouveaux médecins, ou d'autres gens usurpant l'exercice de cet art (6), sans avoir une suffisante idée de la pathologie médicale, qui puissent l'ignorer et s'imaginer que nous disons ici quelque chose de nouveau. Il faut que vous n'ayez pas eu un bon exposé de l'état de ce jardinier: faites moi le plaisir de lui demander à quelle époque de sa maladie, et combien de fois il a consulté ce médecin temporiseur, qui, comme vous dites, avait laissé durer, en spectateur oisif, la fièvre que vous avez coupée si adroitement.

Il n'en était pas de même dans le cas de la fièvre compliquée de jaunisse, dont fut accablé *de Martelaere*, qui n'était pas d'un tempérament relâché, et où nous soupçonnions un commencement d'obstructions au foie, cause assez ordinaire, et quelquefois effet, tant des fièvres intermittentes que des jaunisses; mais voyant ces tours et retours de ce symptôme, nous avons cru qu'il dépendait du spasme fébrile, qui s'étendait jusqu'au conduit choledoque, ect., à l'invasion de chaque accès, et que par là, nous ne pouvions guérir le symptôme, qu'en guérissant la maladie qui le causait. Nous crûmes d'ailleurs, qu'il était tems de prévenir le trop grand relâchement des fibres par le quinquina, et le succès justifia notre pronostic.

Le quinquina donné à tems dans les fièvres intermittentes fait merveilles, même lorsqu'il y a des obstructions dans les viscères, chez les sujets débiles et relâchés; et l'on pêcherait souvent, en différant trop son usage. Mais n'en abusons pas; hors de ce cas, *si obstructionum in visceribus signa adsint, hæ solvendæ sunt antea quam cortex peruvianus ingeratur*, dit le grand observateur *de Haen* (7), d'après toute la savante antiquité; ainsi parlent encore tous les médecins prudens, experts et ennemis des théories systématiques.

Je vais rapporter trois cas pour le confirmer, qui ne datent que de cette année, et l'on croira facilement que dans une pratique de trente-cinq ans, j'en ai rencontré encore d'autres.

1°. Le fils de M**, du Sas-de-Gand, âgé de huit à neuf ans, d'un tempérament sanguin et d'une forte constitution, vint ici chez son oncle pour être traité d'une fièvre intermittente quarte-vernale. L'ayant, d'après une indication particulière purgé, je lui explorai le bas-ventre, et j'y trouvai une obstruction énorme de la rate, que tout le monde, sans être de l'art, y reconnaissait évidemment. Je lui prescrivis pendant quelque tems des résolutifs, nommément les extraits amers avec celui de ciguë et quelques sels neutres; j'y joignis les frictions mercurielles sur le viscère malade. Mais comme la fièvre ne cédait point, que l'obstruction restait à peu près dans le même état, et que je doutais s'il était tems, selon les principes, de me servir du quinquina, je proposai une consultation. L'oncle pria son médecin ordinaire, M. *Van-Coetsem*, d'y assister. Celui-ci

(6) *Discunt periculis nostris, experimenta per mortes agunt.* Cels.

(7) *Instit. pathol. in prelæct. Boerhaavii*, tom. V, p. 452.

trouva convenable de continuer encore les mêmes remèdes. On le fit, et peu de tems après, l'obstruction s'est dissipée, la fièvre a cessé, et le petit malade est retourné chez lui en parfaite santé. ( *La suite à l'ordinaire prochain.* )

---

## SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

Vous avez souvent parlé du topique de M. *Pradier*, contre la goutte. Un vieux praticien m'a communiqué, il y a plusieurs années, non pas un secret, car un médecin n'en doit jamais avoir quand il s'agit du bien de l'humanité, mais un moyen simple qu'il a employé avec succès durant sa longue carrière, et que j'ai moi-même répété plusieurs fois avec avantage. Ce remède consiste à appliquer sur la partie affectée des compresses trempées dans le suc de citron, et à les humecter de nouveau aussitôt qu'elles sont sèches. La douleur cesse en moins de trois ou quatre heures, l'inflammation et la tuméfaction cèdent aussi en peu d'heures, et il suffit communément de quelques évacuans pour terminer et assurer la cure palliative. Quant au traitement curatif, je ne pense pas qu'aucun vrai médecin croie aux spécifiques contre la goutte : c'est donc dans l'examen du sujet et les recherches les plus rigoureuses sur les causes de sa maladie, qu'on doit puiser les moyens thérapeutiques.

C...... D. M.

*Note du rédacteur.*—Nous ne partageons pas entièrement l'opinion de l'honorable praticien que nous venons de rapporter. Pourquoi ne guérirait-on pas radicalement la goutte, comme toute autre maladie ? Il suffirait, pour y parvenir, de connaître bien son essence. Les premiers, nous avons émis dans notre *Manuel populaire de santé*, une opinion sur la nature du virus lithique. D'abord, nous pensons que tous les virus ne sont qu'une modification de la même substance, affectant diversement le système suivant ses divers réceptacles, et la preuve en résulte de ce que l'apparition de l'un appaise aussitôt les désordres du siége de tout autre, au point même que l'inoculation de tel d'entr'eux préserve de l'invasion de tel autre, et c'est sur cette théorie qu'est fondée la belle doctrine des métastases par synapismes, vésicatoires, pédiluves ; enfin, on a remarqué qu'un écoulement naturel, qu'un exutoire habituel, un ulcère, sont un titre d'immunité le plus sûr en cas de maladie contagieuse. Quant à notre explication de la nature de l'humeur goutteuse, la voici : nous naissons avec la faculté d'assimiler à nos organes deux substances, le carbonate calcaire, et l'acide phosphorique. C'est de la juste combinaison de ces deux substances que résulte la solidité de la charpente humaine. Si l'acide phosphorique pêche en excès, on est *scrophuleux*, et le remède est en effet dans le régime animal ; si c'est la substance calcaire qui surabonde, on est *rachitique*, dont le traitement a pour base les acides. Après la puberté, le travail de l'ossification est terminé : il ne s'agit plus que de réparer en proportion de nos pertes journalières ; c'est le phénomène de la nutrition ; mais alors la nature de nos alimens influe sur celle de nos humeurs, toujours en proportion relative des sucs surabondans après la digestion ; si c'est l'acide phosphorique, il se porte sur les aponévroses qu'il corrode ; de-là, les douleurs atroces dans les parties molles, lors des commencemens d'accès goutteux ; de-là leur cessation à l'arrivée de la tuméfaction produite par la dissolution des couches externes des os, par l'acide phosporique, lesquelles, évacuées par la fermentation insensible, vont déposer dans les urines du phosphate de chaux, ou dans la vessie des calculs durs, polis, phosphorescens. Si au contraire c'est le carbonate calcaire qui prédomine, dissous par l'acide carbonique, il se divise dans la lymphe, il concrète la synovie ; les articulations deviennent roides, douloureuses ; des concrétions crétacées, des tophus, des nodosités, surchargent les articulations, ou même se font jour à travers les tumeurs du tissu cellulaire ; les urines offrent des dépôts de carbonate calcaire, la vessie des pierres crayeuses, friables ; ainsi la goutte est *acide* ou *alcaline*. Dans le premier cas, il faut saturer d'alcali ; dans le second, d'acide, et dans tous ouvrir à l'ennemi une issue, si l'on veut qu'il n'exerce pas des ravages douloureux dans la prison qui le renferme.

On avait proposé l'eau à haute dose : elle a souvent guéri, toujours soulagé, mais elle laisse un relachement dangereux, et il faudrait un lymphomètre pour chaque constitution. On ne peut pas donner dix pintes à un malheureux qui ne tient que chopine.

On a conseillé le quinquina, les élixirs, les drastiques, la diète laiteuse, la saignée, etc. : toutes ces méthodes empiriques ont tour-à-tour réussi ou échoué, selon la différence des cas. Enfin, un homme étranger à l'art de guérir, et même aux premières instructions que donne une éducation soignée, est venu offrir un cataplasme de farine de graine de lin dont il charge une serviette : Il verse dessus quelques gouttes d'une eau mystique ; il enveloppe l'extrémité où il veut appeler la goutte ; dix heures après, elle répond à l'appel ; la douleur a disparu ; un sommeil bienfaisant a versé sur les paupières son baume inaccoutumé. Sur cent personnes, le thaumaturge a réussi avec quatre-vingts, quoiqu'il ait eu, dans sa profonde ignorance, la fatuité de demander pour ses épreuves les goutteux les plus décidés incurables. Le docteur *Hallé*, aux talens duquel on peut s'en rapporter pour observer, a été témoin de ces faits, et bientôt il va porter son rapport à l'Ecole de Médecine, qui a mis dans cette expérience, une impartialité et une tolérance dignes des plus grands éloges. Sans doute, le docteur *Hallé* ne pourra révéler le secret qui lui a été confié ; mais quel est le praticien expérimenté qui ne sera pas mis sur la voie

ordonne alors deux saignées du bras et une de la jugulaire, deux grains d'émétique après la première saignée. Pour boisson de la tisane de chiendent avec le sirop de limons.

On ne fait qu'une saignée, et immédiatement après, le pouls devient faible et fréquent, la figure paraît stupide, les tremblemens diminuent, le malade ne fait plus d'efforts. Cependant le délire continue jusqu'à 5 heures du soir, alors frissons violens prolongés jusqu'à 8 heures, que le malade expire.

Cette observation a été recueillie par M. Larroque, jeune médecin, auteur du *traité des hémorroïdes* dont nous avons parlé. Il l'a rapportée à la dernière séance de l'Athénée de médecine, en y joignant des réflexions qui nous ont paru très-sages et très-judicieuses. Malheureusement il n'a pu faire l'ouverture du corps, ce qui eût ajouté un grand poids à son opinion. Cette maladie nous paraît avoir été une fièvre ataxique rémittente, dans laquelle le quinquina, comme le pense M. Larroque, et au défaut du quinquina les bains froids étaient éminemment indiqués. Ce médecin la nomme intermittente, ce qui était peu important quant au traitement essentiel. Toutefois il nous semble comme à lui que l'état de fièvre ataxique était assez nettement marqué pour que le médecin qui traitait le malade dût en être frappé, et ne point supposer qu'il avait à traiter une phrénésie ou inflammation des membranes du cerveau. Il y a tout lieu de croire qu'un traitement plus convenable eût sauvé le malade, et à peine un commençant eût-il pu commettre une aussi grande bévue. Cependant........ Mais il ne suffit pas d'être savant en grec et en latin, il faut encore voir la nature et ne pas s'obstiner à faire *per mortem* des expériences dont on ne sait pas même profiter pour se corriger.

(*Cette observation sera insérée, avec le Bulletin de l'Athénée de médecine, dans la Bibliothèque médicale.*)

---

### Nécrologe.

La médecine et l'humanité viennent de faire, au milieu de nous, une grande perte dans la personne de M. Daniel de la Roche, docteur-médecin d'Edimbourg, ancien membre du collége des médecins de Genève, mort le 9 de ce mois, né à Genève en 1743, d'une famille qui s'y était réfugiée pour éviter les persécutions religieuses. De bonne heure il se consacra aux études médicales. Il prit, en 1769, le titre de docteur à l'Université de Leyde, qui conservait alors l'éclat et l'impulsion qu'elle avait reçue de l'illustre Boerhaave, et comptait encore dans son sein des hommes très-distingués, tels que les deux Albinus. Le sujet de sa dissertation inaugurale fut l'histoire de quelques plantes nouvelles de la famille des iridées, et cette dissertation est encore fort estimée des botanites : il étudia ensuite durant trois ans la médecine dans la célèbre université d'Edimbourg, et après un séjour de plusieurs années à Londres et à Paris, il alla se fixer dans sa ville natale. Appelé à Paris par ses amis et par le célèbre Tronchin, il vint s'y établir avec sa famille en 1782; bientôt il fut nommé médecin du régiment des gardes suisses, et du duc d'Orléans. Peu après la malheureuse journée où le régiment des suisses fut sacrifié, il passa en Angleterre et de là en Suisse, d'où il ne revint à Paris qu'en 1797; depuis cette époque il a constamment habité la capitale. Nommé en 1800 médecin de la maison de Santé du faubourg Saint-Martin, il n'a pas cessé de prodiguer aux malades de cette maison les soins les plus empressés comme les plus affectueux, jusqu'au moment où il vient de périr victime de son zèle, puisque tout porte à croire qu'il a reçu le germe de la maladie par laquelle il a été enlevé si rapidement à sa famille et à ses amis, de quelques malades encore affectés d'une fièvre putride et maligne auxquels il donnait des soins assidus.

M. de la Roche s'est fait avantageusement connaître du monde savant par différens ouvrages relatifs à la médecine. Il a publié successivement:

En 1778 l'*Analyse des fonctions du systême nerveux*, 2 vol. in-8°.

En 1783, des *Recherches sur la nature et le traitement de la fièvre puerpérale*, 1 vol. in-12.

En 1786 la traduction de l'ouvrage du docteur Haygarth, intitulé : *Recherches sur les moyens de prévenir la petite-vérole naturelle, et procédés d'une Société établie à Chester pour cet objet, et pour rendre l'inoculation générale*, 1 vol. in-8°.

En 1790 il fit de concert avec M. Petit-Radel le *Dictionnaire de Chirurgie* de l'*Encyclopédie méthodique*.

En 1799 il publia, sous le titre d'*Avis aux pères et aux mères sur l'inoculation de la petite-vérole*, une instruction sur les avantages de cette pratique utile, et sur les précautions qu'elle exige.

En l'an VII il commença sous le titre de *Bibliothèque germanique médico-chirurgicale*, conjointement avec M. le docteur Brewer, un Receuil périodique destiné à faire connaître en France les travaux des Allemands sur les sciences médicales; il le continua pendant 4 années, 8 vol. in-8°.

Je me plais à déclarer, que l'un des premiers, M. de la Roche écrivit en France sur le croup; il publia sur cette maladie déjà décrite par son savant compatriote, M. le docteur Vieusseux, un Mémoire inséré dans la *Décade philosophique*, n° 57, 30 brumaire, an 4e. — On trouve dans ce Mémoire d'excellens préceptes sur le traitement de cette maladie, et à peu de choses près toute la doctrine aujourd'hui si bien établie à ce sujet.

Il amassait depuis plusieurs années une nombreuse collection d'observations recueillies dans son hospice, et comptait en faire la base d'un travail qu'il allait commencer, lorsqu'il a péri d'une manière à la fois si cruelle et si honorable. On doit espérer que ces matériaux ne seront point perdus, puisqu'ils restent entre les mains d'un fils digne héritier de sa gloire et de ses talens, et déjà connu lui-même par des travaux sur diverses parties de la physique ou de la physiologie qui ont attiré sur lui l'attention et l'estime de tous les savans.

---

La nécessité de placer dans ce N° la Table des matières, nous met dans l'impossibilité d'y faire entrer la suite de la troisième lettre médicale, ainsi que les articles sur les brûlures et les hémorroïdes, que nous sommes forcés de renvoyer aux Numéros prochains; il en est de même pour la bibliographie, que nous avons laissée un peu en retard à cause de l'abondance des autres matériaux.

---

*Les Personnes dont l'abonnement finit avec ce N°, sont priées de renouveler promptement pour éviter les retards.*

---

*N. B.* A cause du changement de Propriétaire, et d'après les demandes qui nous en ont été faites, on pourra, cette année seulement, s'abonner à dater du 1er Avril, à la condition de faire l'abonnement pour les neuf mois à courir jusqu'à la fin de 1812, moyennant la somme de 13 fr. 50 cent.

Les nouveaux Abonnés de cette époque recevront le N° du 21 mars, le premier de la nouvelle Rédaction.

---

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs par an. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain, — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

39me Année.—Nouvelle rédaction. ( N° XXVIII. ) 21 Décembre 1812.

GAZETTE DE SANTÉ, ou RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE, etc.

---

*TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES ET DES AUTEURS pour les trente-six Numéros de la* GAZETTE DE SANTÉ, *depuis le* 1er *Janvier jusqu'au* 21 *Décembre* 1812.

( *Les objets qui se trouvent, dans les huits premiers Nos de l'année, rédigés par M.* Marie de Saint-Ursin, *sont indiqués par le N° de la Gazette. Ceux qui appartiennent à la nouvelle rédaction, sont indiqués par le chiffre de la page* ).

---

D.



E.



F.



G.

H.



I.



J.



K.



L.



M.



N.



O.



P.



Q.

R.



S.



T.

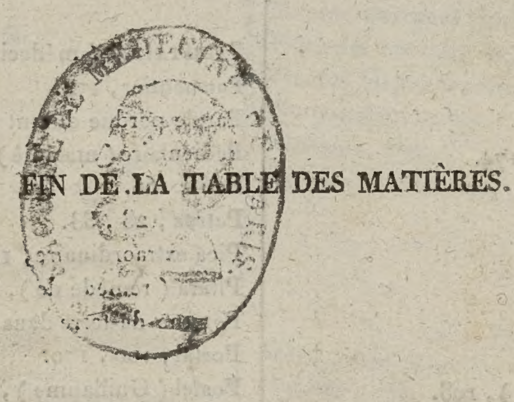


V.



W.





FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.